REVUE ORIENTALE.

Digitized by Google

Bruxelles. — Imprimerie de N.-J. Slingeneyer.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE ORIENTALE.

RECUEIL PÉRIODIQUE

D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET DE LITTÉRATURE,

PUBLIÉ

PAR E. CARMOLY.

Tome Premier.

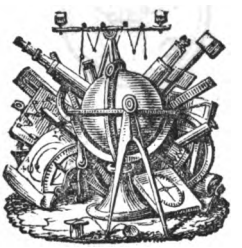

BRUXELLES.
AU BUREAU DE LA REVUE ORIENTALE,
MONTAGNE DE LA COUR, N° 26.

1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

MALHEM-HAHIM.

L'empire ottoman, pour qui l'heure de la chute a sonné, va bientôt voir trois parties du monde couvertes de ses débris. Fondé sur les ruines de l'empire romain d'Orient, sa puissance alla croissant pendant plus d'un siècle, jusqu'à la conquête de l'île de Chypre. Parvenu à son plus haut degré de splendeur, il s'y maintint environ cent cinquante ans; puis il vit se conclure la paix de Carlowitz. Dès ce moment, il marcha vers sa ruine, jusqu'au règne de Mahmoud, époque fatale, où la réforme opérée par ce prince ne laissa plus de doute sur les destinées ultérieures de cet empire. En effet, jusqu'à Mahmoud, la Turquie ressembla encore à un arbre aux profondes racines, resté debout par la seule force de son poids; mais le Sultan y a porté la hache, il fend le tronc, et l'arbre est mort.

Nous nous proposons d'étudier cette décandance, de passer en revue les hommes et les choses de ce dernier règne, car lorsqu'une

Digitized by Google

période sociale touche à sa fin, il est bon de recueillir ses souvenirs et de chercher, dans les débris du passé, les éléments de l'avenir. Nous commençons par un homme qui, par sa capacité, sa fortune et son influence gouverna, pendant plus de quarante ans, une partie de cet empire, un homme dont, malgré ses grandes richesses, la réputation de probité était bien établie. Nous avons nommé Farhi (1).

Haïm Farhi, plus connu sous le nom de *Malhem-Hahim*, ministre des finances, naquit à Damas, de parents israélites. Dès son jeune âge, il annonça une grande facilité et d'heureuses dispositions. Les circonstances et ses talents, le firent entrer de bonne heure dans les affaires publiques, et bientôt il s'assit au conseil du pacha. C'est là qu'il fit la connaissance du célèbre Djezzar.

La part que ce dernier avait eue à la prise de St.-Jean-d'Acre, pendant la guerre de la Porte contre les pachas de Syrie, peu après, l'éleva au rang de pacha de cette ville et de Saïd (Sidon). La fortune le comblant sans cesse de nouvelles faveurs, le gouvernement de Damas, ne tarda pas à lui être confié ; cette addition de pouvoir, le rendit le chef le plus considérable de la côte de la Syrie ; mais une circonstance surtout ajoutait à sa force et à son influence : c'était le titre d'*émir-adji*, prince des pélérins, qui se trouve affecté à la dignité de pacha de Damas.

Une fois affermi dans le pouvoir de deux pachaliks réunis dans ses mains, il se souvint de Farhi, le fit venir près de lui et lui abandonna entièrement la conduite des affaires.

Les services que Farhi rendit à Djezzar-Pacha, surtout lors du siége de St.-Jean-d'Acre fait par Napoléon, lui firent obtenir successivement l'emploi de *kasnadar*, trésorier, de *sarraf* secrétaire intime, et de *kyaya*, intendant. Les influences de sa faveur auprès de ce pacha, s'étendirent sur le peuple, qui les ressentit dans toutes les occasions. Il sut la mettre aussi à profit, et améliora considérablement l'état de ses frères de la Syrie, dont il fut le chef. Pour être utile aux uns et aux autres, il

(1) Voyez *Voyages dans le Levant, en* 1817 *et* 1818, par le comte Forbin, Paris, 1819, in-8°. — *Voyages en Syrie et dans le Désert*, par Louis Damoiseau, Paris 1839, in-8°. — *Der Orient in seinen gegenwartigen Zustande, mit Rückblicken auf die Vergangenheit. Wien*, 1840.

Digitized by Google

subissait les caprices bizarres du tyran, qui, par suite de la tendresse qu'il éprouvait pour Farhi, souvent le retenait une semaine entière, enfermé pendant la nuit, dans un cachot d'où il le retirait le jour, pour venir travailler avec lui.

Plût à Dieu, que c'eût été là le seul sacrifice que cet homme d'état dut subir pour le bien-être général, le tyran le fit mutiler d'une manière si cruelle, qu'il en demeura horriblement défiguré. Voici comment Damoiseau raconte cette féroce mutilation.

Djezzar, comme nous l'avons dit, était chargé, en sa qualité d'émir-adji, de conduire jusqu'à la Mecque les nombreuses troupes de pélérins qui s'y rendent chaque année. Ses préparatifs pour l'un de ces voyages annuels se trouvaient terminés, lorsque, faisant appeler son kyaya, auquel le gouvernement du pachalik restait confié pendant son absence, il lui donna une série d'instructions parmi lesquelles se trouvait l'ordre d'arracher un œil à son kasnadar-aga, et de lui couper en outre le nez et une oreille. Le malheureux kasnadar n'était autre que notre Farhi.

Djezzar partit. Le kyaya ne se trouva pas peu embarrassé; Farhi était son ami; personne mieux que lui n'appréciait son caractère et ses vertus; mais il savait, en même temps, que l'inexécution de l'ordre du pacha n'allait rien moins qu'à l'exposer au pal ou au tranchant du sabre. Dans sa perplexité, il ne vit rien de mieux que de chercher à gagner du temps. Il fut trouver Farhi.

« Farhi, lui dit-il, tu devrais profiter de l'absence du pacha pour rétablir ta santé. Tu es malade, bien que tu ne veuilles pas en convenir; ainsi, crois-moi, va prendre les eaux de Tibériade, et restes-y jusqu'au retour de Djezzar. »

Le kasnadar parut surpris : « Je suis malade! lui répondit-il; mais jamais je ne me suis aussi bien porté! Que veux-tu donc que me fassent les eaux? »

Le kyaya insista : « Tu t'abuses, Farhi, reprit-il; tu as tort de repousser les conseils de ton ami; le jour n'est pas loin où tu t'en repentiras. »

La conversation en resta là; les deux amis se séparèrent.

Cependant l'absence de Djezzar touchait à sa fin; des nouvelles arrivèrent qui apprirent que la caravane avait heureusement atteint Damas, et que, sous peu de jours, le pacha se trouverait de re-

Digitized by Google

tour de son pieux voyage. Le kyaya se ressouvint alors des ordres de Djezzar; il savait que leur inexécution entraînait sa perte; force lui fut donc de mander près de lui son ami le kasnedar-aga. Il lui mit sous les yeux l'arrêt fatal.

« Tu n'a pas voulu écouter mes conseils, lui dit-il: vois si j'avais raison de t'engager à t'éloigner. »

Ce serait vainement qu'on essayerait de peindre la terreur qui s'empara de Farhi; ce malheureux resta sans mouvement et sans voix; mais l'ordre du pacha était formel; le sentiment de la conservation l'emporta chez le kyaya sur l'amitié; il donna ses ordres. Quelques instants après, Malhem-Hahim fut emporté chez lui mutilé. Rien ne fut épargné pour aider et hâter sa guérison.

Djezzar arriva. A peine avait-il mis le pied sur le seuil de son palais, que tous ses officiers et les gens de sa maison s'empressèrent de venir se prosterner devant lui et le féliciter de son heureux retour. Ses yeux exercés cherchèrent vainement Malhem-Hahim; il le demanda.

« Il est encore malade des suites de l'opération que je lui ai fait subir d'après tes ordres, » répondit en tremblant le kyaya.

Le pacha parut surpris.

« Mais il devrait être guéri depuis longtemps, répondit-il presque aussitôt.

— Seigneur, reprit le kyaya, Farhi était souffrant lors de ton départ; j'ai craint, en obéissant de suite à tes ordres, de compromettre sa vie; j'ai donc attendu son rétablissement; et ce n'est que depuis quelques jours seulement qu'il s'est trouvé en état de supporter le châtiment que tu as cru devoir lui infliger.

— Tu as eu tort de te presser ainsi, répliqua vivement Djezzar; il fallait attendre mon retour; je me serais fait un plaisir de l'opérer moi-même. Qu'on le fasse venir, s'écria-t-il en s'adressant à un de ses officiers; je veux le voir. »

Le pauvre kasnedar fut amené. Sa faiblesse était extrême; tout son corps tremblait. Djezzar le regarda en souriant.

« En vérité, s'écria-t-il en se laissant aller à un grand éclat de rire, je n'aurais jamais cru que tu deviendrais aussi laid; si j'avais pu m'en douter, je t'aurais laissé ton nez. »

Puis s'approchant de lui et lui mettant la main sur l'épaule:

Digitized by Google

« Heureux Farhi, lui dit-il, tu es mon ami; je ne peux me passer de toi; rends-en grâce à Dieu! car, n'était-ce l'affection que je te porte, je te ferais sauter la tête! »

Après la mort de Djezzar, en 1808, Farhi fut confirmé dans ses hautes fonctions, par son successeur Soliman-Pacha. Humain, généreux autant qu'un homme puisse l'être, jamais pacha ne fut plus aimé. Il avait pour conseil et pour guide, dit Damoiseau qui le connaissait personnellement, le vertueux kasnadar Haïm Farhi. La Syrie respira sous lui et se releva de l'état d'atonie et de misère, où l'avait placée le caractère rapace et sanguinaire de son prédécesseur.

Au commencement de 1820, Soliman, près de mourir, rassembla les autorités sous ses ordres et leur montrant un jeune officier nommé Abd-Allah, qu'il affectionnait particulièrement : « Voici, leur dit-il, celui que le ciel appelle à me succéder; qu'il obtienne votre obéissance! ma dernière volonté vous le prescrit. Et toi, que je revêts du pouvoir, toi qui vas gouverner des hommes, tes pareils, n'oublie jamais, poursuivit-il, les devoirs que ta mission t'impose! sois juste, tu seras grand; notre saint prophète bénira ton règne. Mais si tu trahissais l'espoir que je mets en ta probité, le bonheur fuira de ton âme, tu seras châtié tôt ou tard par le Dieu du ciel; car il est puissant! » Abd-Allah, ayant écouté ces avis dans un respectueux silence, fit serment de ne point s'en écarter, en portant la main sur sa poitrine, sur sa bouche et sur sa tête. Malhem-Hahim était présent; Soliman lui tendit la main avec tendresse, le remercia de ses généreux services, lui recommanda surtout de ne point épargner ses vertueux conseils au nouveau dignitaire, et mourut pleuré de tous ceux qui pouvaient sentir la grandeur d'une telle perte.

Mais à peine consolidé dans son pouvoir, Abd-Allah ne chercha plus à dissimuler l'odieux caractère qu'il avait si bien su masquer pour obtenir la bienveillance et le choix de Soliman. Les plus injustes destitutions furent d'abord prononcées; il frappa d'avanies tous ceux dont la fortune tentait son avarice. Il ne s'entoura que des êtres les plus capables de servir en esclaves ses projets criminels. La noblesse des penchants, l'élévation des idées, la générosité de l'âme étaient à ses yeux des motifs de proscription. Sombre, défiant, cruel, même dans ses plaisirs, il ne sut qu'ins-

Digitized by Google

pirer la crainte, et jamais un sentiment plus doux. Si le sourire, parfois, venait errer sur sa bouche, c'était au spectacle du malheur et de la destruction. Il se serait fait honte d'un mouvement de pitié, et son existence ressemblait à celle d'un esprit infernal qui n'est jamais rassasié des souffrances qu'il peut causer.

Néanmoins, Malhem-Hahim avait conservé ses titres et son influence, jusqu'à ce que, par une fatalité singulière, une mort affreuse mit fin à sa bienfaisance, à ses vertus et à sa sagesse.

Un de ses amis, Ibrahim-Effendi, en sa qualité d'ingénieur, chargé de veiller à l'entretien des fortifications d'Acre, avait mis sous les yeux du pacha le plan d'un arsenal qu'il trouvait nécessaire de construire, et de quelques changements utiles à la défense de la place. Abd-Allah, comprenant tous les avantages de ces dispositions nouvelles, allait en ordonner l'exécution, quand son ministre Malhem-Hahim vint lui représenter combien il était inopportun d'adopter de semblables propositions dans un moment où l'épuisement des finances permettait à peine les moindres dépenses ; il exposa la misère du peuple, sur lequel il faudrait lever d'accablants impôts ; il fit envisager et craindre la colère du sultan, à l'autorité duquel on paraîtrait vouloir se soustraire en augmentant les moyens de résistance. Ibrahim, présent à cette discussion, abandonna, le premier, le dessein combattu par Malhem-Hahim, et bientôt Abd-Allah renonça de même à son accomplissement ; il sentit que, loin de porter ombrage au Grand Seigneur, il devait s'efforcer, au contraire, de s'attirer ses bonnes grâces, en attendant qu'uue circonstance plus favorable, le mît à l'abri d'une vengeance qu'il n'était point encore en état de braver.

Ibrahim-Effendi et Malhem-Hahim s'étaient retirés satisfaits ; la raison avait triomphé ; Abd-Allah lui-même s'applaudissait de ne point avoir repoussé les avis de son ministre, et celui-ci semblait plus que jamais en faveur dans l'esprit du pacha, quand un misérable, qui longtemps avait caché la haine qu'il portait au sage israélite, crut trouver en cette occasion les moyens de la satisfaire. Sa charge de kyaya-bey lui donnait entrée et voix délibérative au divan ; il n'avait rien objecté aux discours du ministre ; mais aussitôt que sa présence ne le gêna plus pour exercer une influence criminelle sur Abd-Allah : « Eh quoi ! dit-il à celui-ci, est-ce bien toi qui gouvernes ? quel est le pacha d'Acre, dis-moi,

Digitized by Google

de toi ou de ce pourceau de juif ? quel est celui de vous deux dont la volonté prédomine ? crois-tu donc être le maître quand tu montres une si honteuse condescendance pour ce qui plaît à ce chien d'infidèle ? plus tu cèdes à ce qu'il exige, plus sa hardiesse menace ton pouvoir. Ne sauras-tu jamais t'affranchir de cette humiliante tutelle ? Réponds, enfin, qui devons-nous considérer comme le pacha d'Acre ? »

Confondu par cette audacieuse remontrance, Abd-Allah baissa les yeux, réfléchit quelques instants en silence, se pressa la poitrine et la tête avec ses mains, puis dit à demi-voix : « Suis-je bien, en effet, le pacha ? Oui, oui, je suis Abd-Allah ! et quand tout ce qui m'entoure devrait trembler à mon seul regard, un sujet insolent ose combattre et détruire mes résolutions! Il faut que la mort du coupable expie le crime ! point de grâce ! cet acte prouvera ma force ; on y verra que nul ici ne peut heurter impunément celui qui sait se montrer le maître au besoin. Djezzar, en mutilant ce traître, n'a pas assez fait pour anéantir son arrogance. Demain il ne sera plus qu'un hideux cadavre. Son arrêt est prononcé, qu'on l'exécute ! »

Le kyaya n'attendait que ce dernier mot. Dans quel supplice voulez-vous qu'expire Malhem-Hahim ? demanda-t-il au pacha. « Qu'on l'étrangle à l'instant, répondit Abd-Allah ; je vous charge de ma justice. Allez, et revenez m'apprendre qu'elle est faite. »

Enchanté de cette mission sanglante qui lui procurait le bonheur de torturer lui-même un malheureux vieillard, que les méchants détestaient à cause de ses vertus, le kyaya se fit suivre par quelques bourreaux subalternes et se dirigea en toute hâte vers la demeure de Malhem-Hahim. La nuit était obscure, et les habitants de la ville, déjà presque tous livrés au sommeil, ne se doutaient pas que le plus abominable attentat les allait priver pour toujours de leur constant protecteur. Les assassins frappent à la porte du ministre ; ses serviteurs goûtaient le repos, mais lui veillait encore pour le travail, et vint lui-même demander ce qu'on lui veut à cette heure avancée. « Ouvre, lui répondit le kyaya ; le pacha m'envoie te chercher ; il faut qu'il te voie sans retard ; une affaire importante réclame ta présence au palais de notre maître ; la moindre lenteur serait funeste ; ouvre vite et suis-moi. » Le pressentiment du sort qui l'attendait semble péné-

Digitized by Google

trer l'âme de Malhem-Hahim. « Le pacha, répliqua-t-il, ne peut avoir, dans ce moment, aucun besoin de mes services. Demain seulement j'irai lui parler, à moins qu'on ne me montre un ordre écrit de sa main. — Je suis porteur de cet ordre écrit, poursuit le kyaya; quelle défiance t'arrête! Ouvre-moi donc! ne me reconnais-tu pas? Ne peux-tu comprendre à quoi t'expose une hésitation qui nous fait perdre un temps précieux? » Trop crédule ou trop généreux pour imaginer une si noire perfidie, le veillard se décide, il ouvre; au même instant, les assassins le saisissent; leur chef, avec une atroce ironie, lui déclare le vrai motif de sa visite. « Ton règne est fini, chien de juif, infâme pourceau du diable! s'écrie-t-il. Ta vilaine âme va retourner aux lieux d'où elle est sortie, descends aux enfers : tiens, voici les premiers degrés franchis. » En disant cela, l'exécrable kyaya précipite Malhem-Hahim d'une galerie élevée et le brise sur les marches de pierre qui conduisent à la rue; puis, recourant après, lui passe autour du col une corde qu'il fait serrer de toute la force de ses aides. Cette corde casse, le kyaya détache le cordon d'or et de soie qui suspend son sabre, et renouvelle la strangulation jusqu'à ce que le dernier souffle de vie échappe à la victime; puis il la foule aux pieds, lui crache au visage, la roule dans la fange et la poussière, et la fait jeter ensuite à la mer par une barque de pêcheur qui s'éloignait de la côte.

Le lendemain, quand ce meurtre fut connu, la plus douloureuse consternation se peignit sur tous les visages. Abd-Allah parut un monstre que le courroux céleste avait envoyé sur la terre pour la désoler par ses ravages. Chacun trembla pour sa fortune et sa vie; les juifs, surtout, se jugèrent perdus, et leurs craintes ne furent que trop fondées; les persécutions incessantes auxquelles ils se virent en butte, réduisirent bientôt les plus riches aux dernières extrémités de la misère. On vit beaucoup de ceux dont l'existence avait été embellie par tout ce que les richesses peuvent offrir de jouissances, tendre une main suppliante à la charité publique pour en obtenir une misérable aumône, et périr d'inanition aux portes mêmes de leurs effrontés spoliateurs.

Les flots rejetèrent au rivage, après quelques jours d'immersion, le cadavre du pauvre Malhem-Hahim. Ses coreligionnaires demandèrent en grâce qu'on leur permît de lui donner la sépulture.

Digitized by Google

Abd-Allah demeura sourd à leurs vœux. Il ordonna de mettre ce cadavre dans un sac de cuir à moitié rempli de cailloux et de le transporter au large où la mer le recevrait de nouveau.

Abd-Allah, par faiblesse et par férocité, se priva ainsi du seul homme capable de le bien servir et de lui donner d'utiles conseils. Il finit par sentir sa faute, sinon son crime. Le nom de Malhem-Hahim était souvent sur ses lèvres, et chaque fois qu'il se rappelait ce vieillard, il exprimait un vif regret d'avoir cédé aux insidieux et funestes avis du kyaya. Son ressentiment contre cet officier devint tel, que ne pouvant plus en supporter la vue, il lui fit, de sa propre main, jaillir la cervelle, un jour où les autres dignitaires de sa maison l'entouraient. Ce n'était assurément pas le remords qui tourmentait l'esprit d'Abd-Allah, c'était le regret égoïste d'avoir sacrifié, sans réflexion, un administrateur habile qui suffisait presque seul à tous les soins pénibles du gouvernement, tandis qu'après lui, le désordre et la confusion se mirent partout. Abd-Allah contraignit un frère de Malhem-Hahim de lui succéder au ministère; mais cette substitution ne cicatrisait pas le mal : il était trop difficile de retrouver un homme d'autant de mérite et de sagesse que celui dont une stupide barbarie avait prononcé l'arrêt de mort.

Depuis cette époque, Abd-Allah se rendit de plus en plus odieux, lorsque vers la fin de 1831, Mehémet-Ali, qui avait depuis longtemps de continuels sujets de plaintes contre lui, prit la résolution de s'emparer de son pachalik. Ibrahim se rendit maître de Saint-Jean-d'Acre, le 27 mai 1832.

Digitized by Google

DE LA LITTÉRATURE

EN PERSE.

Au temps d'Élam, fils de Sem, le pays situé entre la mer Caspienne, l'Inde et le golfe Persique, était déjà habité par différents peuples. Sous le règne de Sémiramis et de ses successeurs; il portait le nom de *royaume d'Assyrie*, et depuis Cyaxare jusqu'à Astiage, celui d'*empire des Mèdes*. Sous Cyrus, il devint célèbre sous le nom de Perse, qu'il a conservé jusqu'à présent. Ses habitants se distinguent des Arabes, leurs voisins, non-seulement par leurs lois et leur caractère, mais pas leurs coutumes même et leur langage. La langue persane est bien plus propre que celle des Arabes à exprimer les sentiments nobles et tendres: aussi riche que délicate, elle est aussi parfaite qu'aucune des langues connues. L'heureux arrangement, l'harmonie des sons qu'elle emploie lui donnent une douceur inexprimable, qui charme l'oreille et touche le cœur; mais son caractère distinctif est la facilité qu'elle possède de composer ses mots, et qui lui permet de pein-

Digitized by Google

dre toutes les nuances des objets décrits. Il existe, en persan, des mots que d'autres langues ne sauraient exprimer malgré toute l'énergie et tout le charme qu'elles peuvent avoir. Cependant l'emploi trop fréquent de mots composés, que l'on peut reprocher principalement aux poètes, rend parfois leur style emphatique et boursouflé.

Ceci a donné lieu à diverses opinions sur la littérature persane. Ceux qui l'ont peu étudiée, ou qui n'ont lu que de mauvais auteurs, lui ont reproché des défauts, qu'elle n'a point, et elle a, au contraire, été l'objet d'éloges trop exaltés de la part de ceux qui ont consacré leur vie entière à en connaître le génie. Sans doute, si l'on soumet la littérature étrangère à l'examen de la critique européenne, la littérature des Persans pourra paraître ridicule, et l'on ne verra dans les premiers génies de cette nation que des auteurs peu estimables; cette observation est d'autant plus juste, que la littérature persane s'éloigne entièrement des principes reçus parmi les Européens. Le génie oriental cherche partout l'occasion de jouer sur les mots, d'employer des expressions surnaturelles qui présentent différentes interprétations, et, par l'abus des hyperboles et des métaphores, il donne toute liberté à une imagination vive qui ne franchit que trop souvent les limites assignées au style par la saine raison. Mais tous ces défauts disparaissent presque totalement dans la poésie, qui offre un champ plus libre et plus vaste à l'imagination. Aussi cette partie de la littérature persane est-elle un parterre composé des plus belles fleurs, où les orientalistes n'ont ceuilli jusqu'ici que de très-minces bouquets. Un grand nombre des poèmes persans mériteraient d'être traduits dans les langues européennes, car toute littérature ayant des beautés qui lui sont particulières, en paraît digne, et c'est enrichir celle de sa nation que de s'occuper de la littérature des peuples étrangers.

Il reste plusieurs monuments de celle des Persans, longtemps avant l'apparition de l'islamisme dans les provinces persanes, et bien qu'ils ne soient point parvenus en entier jusqu'à nous, et que quelques-uns même ne soient connus que de nom, cependant ce que le temps et l'histoire en ont conservé atteste le haut degré de perfection qu'avaient atteint les arts et les sciences dans ces contrées. Le célèbre ouvrage de Goumenga, premier roi de Perse,

Digitized by Google

qui passait pour le livre le mieux écrit de tout l'Orient, était connu sous le nom de *Djavidani-Khired*, ou Sagesse éternelle. *Ferdousi* a puisé à cette source un grand nombre de faits et de notions relatifs à la religion, car, chez les Persans, ainsi que chez la plupart des peuples orientaux, les progrès de la poésie ont contribué à la propagation et aux progrès de leur croyance, les premiers fruits du génie poétique y ayant été consacrés en grande partie à des hymnes en l'honneur de quelque divinité, ou à la célébration de quelques solennités religieuses.

Youmen, le premier commentateur du sabaïsme, au temps de Djemschide, a laissé plusieurs ouvrages qui depuis ont servi de modèle à la rédaction du Zend-Avesta. Ces ouvrages, renfermés dans vingt livres, ne contenaient pas seulement l'explication de la croyance persane; ils traitaient encore de l'histoire de la Perse, d'astronomie, de médecine, de législation, et, de plus, on y trouve quelques hymnes d'une grande beauté. *Djimaen*, sage visir, contemporain de Zoroastre, dont il fut l'ami et le protecteur, a composé des tablettes astronomiques fort curieuses.

C'est à cette même époque que Zoroastre développa les principaux éléments de sa doctrine religieuse, déjà connue en Europe par la traduction d'Anquetil, et qui mérite d'autant plus de fixer l'attention de tous ceux qui étudient l'histoire de la civilisation persane, qu'elle renferme non-seulement la législation et plusieurs monuments historiques d'un grand intérêt, mais qu'elle montre encore les sources où le Koran et la nouvelle mythologie persane ont puisé leurs dogmes. Le paradis est l'enfer (*Doutsekh* et *Hortman*); la fontaine du paradis (*Ardouischour* chez les Parthes, *Kéliver* chez les Persans), le pont de la séparation (*Tischnévass* chez les Parthes, *Sizote* chez les Persans), le guide dans la vie éternelle (*Kédar* chez les Parthes, *Schirs* chez les Persans), toutes ces idées, qui se trouvent dans le livre de Zoroastre, se retrouvent aussi dans la religion de Mahomet.

Le centre de la civilisation était alors la ville de Bamian; de là les sciences et les arts connus dans l'Inde se répandirent jusqu'à Balk, où, sous le règne de *Kouschtap*, ils se trouvaient dans l'état le plus florissant, par les soins de *Serdoukhs* et de Djamaen. Bamian renfermait d'immenses pagodes et d'énormes statues. On voyait à Balk un temple fameux, élevé en l'honneur du feu, et

Digitized by Google

entouré d'écoles fondées et dirigées par les Mages. Les statues colossales de Bamian excitent à présent encore l'admiration des voyageurs, et la barbarie des conquérants mahométans n'est pas encore parvenue à les anéantir. Les ruines d'Istakhar ou Persépolis attestent aujourd'hui même les progrès qu'avait faits l'architecture chez les Bactriens. Cette ville servait de capitale aux souverains du pays, et les arts y cherchèrent un refuge après la destruction de Balk par Ardschan. Les sciences ne furent jamais étrangères dans la Bactriane et la Transoxiane ; les pays situés sur les deux rives de l'Oxus passaient de temps immémorial pour avoir été leur séjour et les avoir toujours protégées.

C'est dans les villes immenses de Bamian, de Balk, Merva et Boukhara, véritable foyer de la civilisation orientale, que c'est formé le Parsis, ou le dialecte persan le plus pur, et celui qui portait le nom de langue de la cour. Il conserva ce nom jusqu'aux premiers temps de l'islamisme, et ne se confondit point avec l'arabe. On attribue la formation de cette langue à *Bem*, fils de Psfeldiar, qui, préférant le Parsis à tous les idiômes alors en usage, l'introduisit à la cour. Au reste, dans toutes les provinces du Nord, on n'employa que la langue pehlvi, jusqu'à ce que Besamour eût entièrement corrigé la langue persane, et eût fait adopter dans toute la Perse le Parsis arrangé par lui sous le nom de Déro. C'est de là que date la formation de la nouvelle langue persane. *Khozroës Nouschirvan*, si célèbre dans l'Occident même par son amour pour la justice, se montra constamment le protecteur de la civilisation. Il envoya son médecin dans l'Inde avec ordre d'y apprendre le jeu d'échecs et les fables de Bidpaï. Ces fables furent traduites en persan par *Barzouss*. Le visir *Bizourgomed* marcha sur les traces de Barzouss, sous le règne de Khozroës Parvis, qui éclipsa tous ses prédécesseurs par le faste et la magnificence de sa cour. Quoique l'histoire ne parle point des monuments scientifiques de cette époque, les arts n'en avaient pas moins atteint le plus haut degré de perfection. La peinture et la sculpture, l'architecture et la musique rivalisaient entr'elles pour illustrer le règne de Khozroës. Nouschirvan avait fait construire un palais dont les voûtes solides ont résisté aux efforts des siècles, et dont le Tigre baigne encore aujourd'hui les immenses murailles. Le même prince avait également fait bâtir une vaste

Digitized by Google

enceinte pour recevoir les ambassadeurs de l'empereur de la Chine et du khan des Tatars : c'était là qu'il donnait aussi audience aux souverains de la Grèce et des Indes.

Dans la suite, Khozroës Parvis fit construire, pour son épouse favorite, le palais de *Mouschgou*, dont le nom seul est connu dans l'histoire. Mais le *Komr-Schirinn* était un édifice magnifique ; on voit encore aujourd'hui sur les lieux où il existait des restes de palais, de jardins et d'aqueducs. Un autre monument appelé *Khozroi Tibark*, se faisait surtout remarquer par sa vaste étendue et la beauté de sa situation.

Sur les rochers du mont Bizouta, dans le voisinage de *Kermanschagan*, on voit différents bas-reliefs qui ont rapport à cette époque, ou remontent peut-être à des temps encore plus reculés. Quoique les auteurs persans reconnaissent unanimement *Ferdado* pour avoir sculpté ces bas-reliefs, qui représentent les aventures de l'amant infortuné de Schirinna, il paraît cependant qu'au moins une partie d'entre eux appartient au règne des premiers Sassanides.

La peinture rivalisa dans cette circonstance avec la sculpture. *Schabourga*, peintre de la cour, fut chargé d'offrir au souverain les traits de la belle Schirinna, que Fergad avait déjà sculptée. Un homme bien plus célèbre que Schabourga, non-seulement comme peintre, mais comme fondateur de la religion, c'est *Mani* ou *Manès*, qui vivait dans la première époque des Sassanides, et qui mérite une place distinguée dans l'histoire des arts. Ses ouvrages ne le cédaient en rien aux tableaux de Sikhag, qui jouissaient de la plus haute réputation lors même que la peinture avait acquis sa plus grande perfection chez les Persans.

La musique n'était pas moins en honneur sous le règne de Khozroës Parvis, et, sous ce rapport, les Perses traitaient de barbares tous les autres peuples de l'Orient. *Nassagan* et *Barbed* passaient pour les plus habiles musiciens de la cour de ce prince, et l'on attribue au dernier l'invention de la *Motna* et de plusieurs autres instruments de musique. Tout fait supposer qu'il fit connaître aux Perses le *Barbiton* et les chants de la Grèce ; car les relations de Khozroës avec les empereurs de Constantinople durent avoir une influence particulière sur les progrès des sciences et des arts chez les deux peuples. Sous Khozroës Nouschirvan, sept phi-

Digitized by Google

losophes grecs furent engagés à se rendre en Perse, afin d'y porter les lumières de la science et de la morale. Au nombre de ces sages, se trouvait un certain Uranios, médecin syrien, qui avait pour habitude de s'entretenir avec les passants de différents sujets relatifs à la religion : et quoique le séjour des philosophes dont il s'agit fut de courte durée, il n'en eut pas moins des résultats fort heureux dans l'intérêt des sciences et des arts, car bientôt après la civilisation des Grecs fit autant de progrès à *Maden*, que le luxe des Persans à Constantinople.

Le règne de Beramgour et de Parvis, leurs aventures amoureuses et la splendeur de leur cour fournirent à des poètes plus récents les sujets de plusieurs poèmes romantiques, comme *Khozroës* et *Schirinna*, et ceux des sept Métamorphoses, par *Nizam*. De temps immémorial, les Perses avaient témoigné un goût violent pour tous les contes fabuleux ; aussi Mahomet, qui connaissait les Arabes enclins à la même passion, en défendit-il expressément la lecture à ses sectateurs, dans la crainte qu'ils ne confondissent ces fables avec les récits dont il avait embelli le Koran. On peut donc soutenir, sans crainte d'être contredit, qu'à cette époque les principaux contes persans, de même que les histoires de Sinbad et des dix visirs, étaient connus du peuple aussi bien que les Mille et une Nuits.

Les Mobèdes ou sectateurs de Mani, qui s'occupaient principalement de l'histoire et des autres sciences, formaient un corps très-important dans l'état et très-redoutable pour les rois. Les traditions historiques en font monter le nombre à *cent mille ;* car lorsqu'Ardschir-Babégan, fondateur du royaume des Sassanides, eut résolu de remettre en vigueur une ancienne loi qui existait depuis l'époque des conquêtes d'Alexandre, les Mobèdes, dispersés de toutes parts, se réunirent au nombre de 40 mille devant les portes du temple de Barna, consacré au feu. Ils devinrent si redoutables dans la suite, qu'ils menacèrent Khozroès Parvis de le détrôner pour avoir épousé Schirinna, qui était chrétienne. Dans la révolte qu'ils suscitèrent contre ce prince, il en périt 35 mille ; le reste fut tué après le combat. Lorsque Zaar-Ibn-Vakas eut renversé le trône et les autels de la Perse, ils quittèrent leurs habitations et se retirèrent à Kerman. Telle fut la seconde époque où les sciences furent menacées d'une destruction

Digitized by Google

totale, car si du temps d'Alexandre les Mobèdes avaient été dispersés, et si leurs ouvrages s'étaient perdus, ils furent alors contraints d'abandonner leur patrie. Ibn-Vakas ayant demandé à Omar la permission de sauver les livres et de les traduire, celui-ci ordonna de les brûler ou de les jeter à l'eau. Ses ordres furent exécutés, et c'est ainsi, dit l'historien philosophe Ibn-Khalédoun, que les sciences disparurent en Perse. A. J.

LETTRE

du ministre d'Abd-al-Rahman

AU ROI DES KHOZARS, ET LA RÉPONSE DE CE PRINCE.

AVANT-PROPOS.

Il y avait jadis, dans la contrée située entre le Don et le Volga, un peuple nombreux, puissant, qui, par son vaste commerce et ses victoires éclatantes, se rendit célèbre dans tout l'Orient. Les Khozars ou Khazars, car c'est d'eux que je veux parler, étaient une nation turque, et suivant l'historien Ebn-el-Ethir, de la même race que les Géorgiens; le géographe Schems-ud-din, en rapportant cette assertion de l'historien arabe, ajoute qu'elle

Digitized by Google

n'est pas exacte et que les Khozars étaient Améniens (1). Mais cet argument est très-faible et ne prouve absolument rien contre l'assertion d'Ebn-el-Ethir, puisque les Géorgiens, comme on sait, se croient, ainsi que les Améniens, issus du même patriarche Thogarma (2).

Quoi qu'il en soit, les Khozars avaient depuis longtemps leurs principaux établissements au Nord-Ouest de la mer Caspienne, à laquelle on donna le nom de *mer des Khozars* et *mer de Djordjan*. Ils habitaient le long du Volga, qu'ils nommaient *Itel*, et, vers le VIIe siècle, ils étendirent leur domination jusqu'à la mer Noire.

Le gouvernement des Khozars était doux et tolérant. On voyait parmi eux des juifs, des chrétiens, des musulmans, qui jouissaient tous de la même liberté religieuse. En 740, un savant docteur de la loi de Mésopotamie, appelé, suivant les témoignages de Nachmanide (3) et de Schem-Tob (4), *Ishak Singari*, probablement du nom de sa ville natale, s'étant insinué à la cour de Bulan, instruisit ce prince, qui portait le titre d'*Ilak*, dans la doctrine de Moïse. Bulan fit bientôt changer de religion aux principaux fonctionnaires et à la plus grande partie de ses sujets.

Depuis lors, beaucoup d'hébreux vinrent de différents pays musulmans et chrétiens s'établir dans les états de ce monarque. Leur nombre s'y accrut à la suite d'une sanglante persécution qu'ils avaient essuyée en Grèce, sous Basile et Léon VI, à cause de leur croyance (5). Cette souveraineté juive subsista jusqu'au XIe siècle, époque où elle s'éteignit avec la domination des Khozars.

En 948, Chasdaï, fils d'Ishak, fils d'Esra, fils de Sprot, ministre d'Abd-Alrahman III, khalife d'Espagne, ayant ouï parler de ce royaume, prit la résolution d'écrire au souverain, afin de savoir la vérité sur un fait aussi intéressant pour les israélites.

(1) *Voyez*, *Nokhbét-ud-dahr adjaïbul*, page 103.

(2) *Tour du monde* de *Pétachia de Ratisbonne*, Paris 1831, page 14.

(3) Discours prononcé devant le Roi de Castille, Prague, 1597 in-4°, page 7.

(4) *Sefer ha-Amounoth*, chapitre IV, page 43.

(5) Massoudi, *Monrandj-al-Dhahals*, chapitre XV.

Digitized by Google

Le roi des Khozars répondit à la lettre du ministre du khalife, probablement par l'organe de quelque juif espagnol établi à Itel.

Ces deux lettres furent publiées en 1575, par Isaac Akrisch, sous le titre de *Khhol Mebasser* (Annonce joyeuse). L'éditeur nous apprend que, dans le voyage qu'il fit en 1562, de Constantinople en Égypte, ces deux missives lui tombèrent entre les mains, ce qui qu'il jugea utile de les publier, tant à cause des détails historiques qu'elles renferment, que pour faire connaître que les juifs, depuis leur dispersion, avaient possédé une souveraineté sur la terre. Elles portent tous les caractères d'authenticité. Non-seulement on les trouve déjà citées dans la chronique du célèbre Abraham ben-Daoud (1), mais on y trouve l'esprit, le style de ce temps-là, on y reconnaît les propres expressions des auteurs contemporains, telles que les noms donnés à beaucoup de lieux et des allusions à certains événements de cette époque.

Depuis, Jean Buxtorf inséra ces lettres avec une version latine incomplète et fautive, dans la préface du *Liber Cusri*, ou livre du Khozar, qu'il fit imprimer à Bâle, en 1660. Ce dernier ouvrage contient une discussion sur la vérité de la religion juive, en dialogues supposés entre le roi des Khozars et le docteur qui le convertit au judaïsme. Il fut composé en arabe par le fameux Iéhouda Halevy, en 1140, quatre siècles après la conversion de la personne qu'il met en scène. Iéhouda Aben-Tybb one traduisit, en 1167, en hébreu, et de cette dernière langue, l'ouvrage fut reproduit en latin, par Buxtorf. Mais ce grand hébraïsant nie l'existence de la monarchie des Khozars, citée par les auteurs juifs, parce qu'elle n'est mentionnée suivant lui, nulle part ailleurs (2). Basnage n'y croit pas non plus. « Ce qu'il y a de » fâcheux, dit-il, c'est qu'après toutes ces informations, il ne » laisse pas d'être également incertain, s'il y a un royaume de » Khozar, ou plutôt il est évident qu'il n'y en a point (3). »

J.-B. Baratier, cet enfant prodige, traite aussi de fable tout ce qu'on rapporte touchant les Khozars (4). Selon cet érudit si précoce, c'est une invention de Chasdaï, qui voulait donner de la

(1) *Sefer ha-abala*, page 35.
(2) *In Cosri præf.*
(3) *Histoire des Juifs*, t. IX.
(4) *Voyages de Benjamin de Tudèle*, t. II.

Digitized by Google

considération à ses coreligionnaires, en publiant qu'il existait un empire des Khozars, dont le chef professait la religion juive. Il fallait le témoignage des écrivains arabes, ignorés de ces savants, pour constater un fait qui leur paraissait si invraisemblable (1). Aujourd'hui, qu'il est avéré, nous avons jugé à propos de publier une traduction fidèle et complète de la lettre de Chasdaï ben-Sprot et de la réponse du monarque juif, persuadés que nous sommes que les gens de lettres nous sauront gré de ce travail.

I.

LETTRE DE CHARDAI BEN SPROT A JOSEF BEN AHRON, ROI DES KHOZARS.

Le chef de cet empire lointain gouverne (2), la tête ceinte d'un diadême et la main armée d'un sceptre puissant.

La grâce divine est repandue sur lui ; l'ordre règne parmi ses généraux et ses nombreuses armées.

La fortune plane sur son palais somptueux, sur ses temples sacrés et ses magnifiques écoles.

Les glaives de ses soldats, le bouclier de ses héros, le font triompher avec une merveilleuse puissance.

Les coursiers de ses chars et leurs vaillants guides, marchent à la victoire sans reculer jamais.

On reconnaît, à l'éclat de leurs armes, ses capitaines dont les bannières flottent au loin dans les airs.

La flèche de ses archers, les lances de ses cavaliers et de ses combattants, atteignent toujours le but.

(1) D'Ohsson, *des peuples du Caucase*, Klaproth, *tabl. hist. de l'Asie.*

(2) Les vers de cette ode, à la fois rimée et acrostiche, offrent les mots אני חסראי בר יצחק בר שאול בר שפרוט c'est-à-dire ; Moi Chasdaï fils d'Isaak, fils d'Esra, fils de Sprot, nom et prénom de l'auteur.

Digitized by Google

Elles percent le sein des ennemis du roi, mon maître, et achèvent leur défaite.

Sur le timon de leur char siégent la force et la terreur qui précèdent son armée.

Ses phalanges victorieuses quittent paisiblement cette scène de carnage.

C'est pourquoi ma joie éclate. Heureux celui qui peut voir un tel spectacle !

Le roi se lève le jour du combat, tel que le soleil dans toute sa splendeur.

Les guerriers les suivent comme l'éclair, un contre cent, et deux contre mille.

A leur passage, ils foulent aux pieds l'ennemi ; tel un chariot pesamment chargé écrase tout sur sa route.

O ! vous, grands de la terre, admirez ce prodige, dites si jamais aucun de vous en a connu un semblable !

Ce reste chétif d'Israël combat une foule formidable qui s'enfuit et se cache dans ses retranchements.

Mais le bras très-puissant du Très-Haut est sa force, le secours et le salut de ses enfants.

Voilà l'œuvre de l'Éternel et le châtiment d'une race perverse et impie.

Voilà l'œuvre qui augmentera la gloire d'un peuple élu dès sa naissance.

Oh ! je me souviens des merveilles d'autrefois, de cette prospérité, de ce bien-être, dont il jouissait,

Quand il était encore tel qu'un édifice fondé sur des bases solides, ou pareil au vin qui se repose sur la lie.

Alors il était étroitement uni. Errant aujourd'hui, ce peuple est disséminé de toutes parts.

Digitized by Google

Brûlé par l'ardeur du soleil, il parcourt le monde entier sans trouver un seul asile.

Il n'a pas été rendu à la liberté, et l'heure de sa délivrance ne lui a pas même été annoncée.

Il semble, au contraire, avoir reçu la marque de la servitude éternelle, comme s'il ne devait jamais être affranchi.

Il est encore dans son abaissement et son malheur, sans trouver aucune consolation.

Ses cruels persécuteurs l'ont atteint, l'ont arraché de son auguste sanctuaire.

Le temps s'est passé, et les jours se sont écoulés ! Il n'a plus vu de miracles.

Les visions ont cessé avec les prophètes; il n'y a plus eu ni esprit saint, ni apparitions sacrées.

Les prédictions de Daniël, ne se sont point accomplies; il ne reste plus aucune trace des prophéties.

O Dieu des dieux ! je lève vers toi mes mains suppliantes, avec un cœur plein d'ennuis.

Que ceux qui sont dispersés dans tous les coins de la terre, jusqu'à ses extrémités, se réunissent !

L'aurore de cette époque annonçera, de la part du Seigneur, que le temps, objet de nos vœux les plus ardents, est enfin arrivé.

La cité du grand Roi, surgira pour toujours, comme l'eau d'une source impétueuse.

Mon œil languissant contemplera la splendeur céleste, comble de ma félicité éternelle.

Le règne glorieux du fils de Jessé, règne qui nous a été promis par les divines prophéties.

Alors ta puissance, ô Israël, plus forte que le fer sera a jamais inébranlable.

Digitized by Google

De moi Chasdaï, fils d'Ishak, fils d'Esra, fils de Sprot, du nombre de ceux de Jérusalem, qui ont été transportés en *Sepharad* (1), serviteur du roi, mon maître, qui me courbe jusqu'à terre et qui me prosterne vers le trône de sa grandeur. De cette contrée lointaine, je me réjouis de sa prospérité et de sa magnificence; je tends mes mains vers Dieu, qui est dans le ciel, afin qu'il prolonge le règne de mon prince sur Israël.

Mais que suis-je? quelle est ma vie, pour que j'ose écrire au roi, mon maître et m'adresser à sa majesté? Pourtant je mets mon espérance dans la vérité des faits, dans la sincérité des choses.

Quelles paroles éloquentes peut-on attendre de personnes qui, étant en captivité, ont oublié toute instruction, sont devenues étrangères à toute gloire royale, et ne voient que des jours de malheur et d'affliction? Leurs travaux littéraires ne les recommandent plus au monde.

Néanmoins, nous, le reste des captifs d'Israël, les serviteurs de notre souverain, nous habitions d'abord en paix cette patrie adoptive; car Dieu ne nous a point délaissés, et son ombre protectrice ne nous a point quittés. Ce ne fut que lorsque nous eûmes prévariqué, que son bras s'apesantit sur nous, qu'il nous traita avec sévérité et qu'il inspira à ceux qui gouvernaient Isrrël la pensée de lui préposer des traitants qui aggravèrent son joug et l'opprimèrent cruellement, en l'accablant de grandes calamnités.

Quand Dieu vit notre misère et nos douleurs, et que nous étions privés de tout appui, il me suggéra l'idée de me présenter au khalife, et me fit la grâce de son cœur en ma faveur, non à cause de mes vertus, mais de sa miséricorde et de son alliance. Par ce moyen, les pauvres du troupeau sont en repos, et ceux qui étaient captifs furent exaltés par la délivrance; les mains de leurs oppresseurs s'abaissèrent, leur épargnèrent des châtiments, et ainsi le joug fut allégé par la miséricorde divine.

Que le roi, mon maître, sache que le nom du pays que nous habitons est en langue sainte, *Sepharad*, et dans la langue des *Ismaëlites* (2), possesseurs de cette contrée, *Andalousie*. La ca-

(1) L'Andalousie.
(2) Les Maures ou Arabes.

Digitized by Google

pitale du royaume s'appelle Cordoue, qui a 25,000 coudées de longueur et 10,000 de largeur. Elle est située à gauche de la mer (1), qui sort du grand Océan, lequel pénètre dans votre patrie et entoure toute la terre. Entre cette contrée et la grande mer (2), au-delà de laquelle il n'est plus de terres habitables, il y a 9 degrés de degrés célestes, dont le soleil en traverse un chaque jour (3), suivant l'opinion des astronomes. Chacun de ces degrés comprend, sur terre, 66 milles et 2 mains de mille (4); le mille se compose de 3000 coudées, en sorte que ces 9 degrés astronomiques font 600 (5) milles. De l'Océan, qui environne toute la terre, jusqu'à Constantinople, on compte 3,100 milles (6); la distance de Cordoue au rivage de cette mer, qui passe dans votre région, est de 80 milles. J'ai trouvé dans les livres des sages, que le pays des Khozars a 4 degrés de longueur, qui font 270 milles (7). Il y a la même distance de Cordoue à Constantinople.

Avant de prouver ceci, donnons la longueur des limites en question, car ton serviteur n'ignore point que le moindre des savants du roi, mon maître, est supérieur aux plus doctes de notre pays. Aussi, mon intention est-elle, non d'instruire, mais de faire seulement un récit.

Les mathématiciens divisent le globe en hémisphères, celui du Nord et du Midi; ce grand cercle, qui est également éloigné des deux pôles du monde, se nomme équateur, parce que quand le soleil y est parvenu, les jours et les nuits sont égaux. D'après les principes de mathématiques, nous trouvons que la distance de

(1) Méditérannée.

(2) L'Océan.

(3) L'écliptique est un grand cercle que le soleil parcourt en un an ou 365 jours 6 heures et... minutes. Ce grand cercle est divisé en 360 degrés. Le soleil ne traverse donc pas un degré chaque jour. Mais les anciens peuples ont fait usage autrefois d'une année de 360 jours. *Voyez* Herodote, t. 32.

(4) Presque 3/3 de mille.

(5) Nous avons corrigé ici, avec le célèbre Bacharach (*Chot ha-Schani*, p. 110, b), 600 milles, au lieu 1,600 que porte le texte.

(6) Ceci est obscur et nous paraît inexplicable; nous avons seulement corrigé avec Bacharach 4 degrés au lieu 60 du texte.

(7) Il y a ici une faute nécessairement.

Digitized by Google

l'équateur à notre cité est de 38 degrés, à Constantinople de 44, et à notre frontière de 47.

J'ai été conduit à cette recherche par la haute admiration que m'a fait concevoir la gloire de votre empire, dont je n'avais jamais rien appris. Car nous nous sommes dit : La longueur de la route nous cache la splendeur des états du roi, mon maître. Bien que, apprenant qu'il est arrivé dans la résidence du Seigneur, mon Roi, deux personnages, dont l'un se nomme Iéhuda, fils de Meir Ben-Nathan, homme instruit et éclairé; l'autre, maître Joseph Hagaris, également savant. Qu'ils sont heureux de voir la gloire et la splendeur du roi, mon maître, la brillante position de ses officiers et ses nombreux domaines!

Plût à Dieu de m'accorder aussi, par sa grande miséricorde, le bonheur de voir la majesté, le glorieux trône de mon royal maître, et de mériter ses bonnes grâces.

Je dirai aussi au Roi, mon maître, le nom du khalife qui règne sur nous. Il se nomme Abd-Alrahman (1), fils de Mohammed (2), fils d'Abd-Alrahman, fils de Hakim, fils de Heschem, fils d'Abd-Alrahman. Ces princes ont régné les uns après les autres, excepté le seul Mohammed (père du monarque actuellement régnant), qui mourut du vivant de son père. Or, Abd-Alrahman, le Heschami (3), vint en Sepharad pour se soustraire à la persécution des enfants d'Abbas 4) ses parents, qui règnent à présent dans le pays de *Sinaar* (5). Cet Abd-Alrahman, le Heschami, qui délivra Sepharad des mains des Abbassides, était fils de Moamah, fils de Hescham, fils d'Abd-Amélic, et c'est lui qui a été appelé *Emir-Almouménin* (6), dont le nom est trop célèbre pour être omis; au point qu'aucun de ses prédécesseurs ne peut lui être comparé.

(1) C'est Abd-Alrahman III, mort en 963 de l'ère vulgaire.

(2) Mohammed al-Makhtoult. Il manque ici dans le texte les noms d'Abd-Allah, d'Al-Moundhar et de Mohomed, qui ont regné entre Alrahman II et Alrahman III.

(3) Abd-Alrahman Ier, ainsi nommé du nom de Khalife Hescham, son grand père.

(4) Les Abbassides.

(5) C'est le nom que les géographes juifs, donnent à la campagne qui est autour de Babel ou Bagdad et généralement à la Chaldée.

(6) En arabe *Prince des croyans*.

Digitized by Google

L'étendue de Sepharad qui est sous le sceptre d'Abd-Alrahman, l'Emir-Almouménin (à qui Dieu soit propice!) est de 16 degrés, qui font 1,100 milles : telle est la longueur de son état. Quant au sol, il est très-fertile; un grand nombre de rivières, de sources et de citernes l'arrose. On y cultive du bled, de l'huile, du moût, des fruits et toutes sortes de choses délicieuses. On y trouve des jardins, des vergers, des arbres fruitiers de tous genres, tel que celui dont les feuilles fournissent la soie, que nous possédons en abondance. Sur nos montagnes et dans nos forêts, on recueille, en grande quantité, l'écarlate. On rencontre aussi chez nous des monts couverts de safran de toute sorte, ainsi que des mines d'argent, d'or, de cuivre, de fer, d'étain, de plomb, de souffre, des carrières de marbre et de cristal. On y trouve, en outre, ce qui se nomme en arabe perles, et que les marchands apportent des extrémités de la terre.

Nous voyons affluer des négociants des pays et des îles lointaines, notamment de l'Égypte et des contrées plus éloignées encore. Ils nous apportent des aromates, des pierres précieuses, de riches marchandises pour les princes et les grands, ainsi que tous les autres objets reccherchés de l'Égypte.

Le roi régnant a amassé un riche trésor d'argent, d'or et d'autres choses précieuses, et formé des armées telles que jamais prince n'en a eu. Tous les ans, on me soumet l'état de ses revenus, qui monte à de centaines de mille pièces d'or, qui, en grande partie, proviennent des commerçants qui nous viennent des différentes îles et autres contrées : rien de tout cela ne se traite que par mon entremise, sur mon avis et sur ma décision. J'en rends grâce à la miséricorde de Dieu, qui m'accorde de tels bienfaits.

Les princes de la terre qui connaissent la puissance et la magnificence du mien, lui envoient des dons, des objets aussi précieux que rares, et se concilient ainsi sa bienveillance. Tels sont le roi d'*Askenaz* (1), le roi des *Gabaléens* (2), l'empereur de *Constantinople* et d'autres. Tous ces présents ne parviennent que par mon canal et mon ministre. (Que mes lèvres exalent les

(1) d'Allemagne.

(2) *El-Tzklab*, c'est-à-dire, esclavons ou Polonais.

Digitized by Google

louanges du Dieu du ciel, qui, par sa pure bonté, étendit jusque là ss bienveillance pour moi!)

Je questionnai toujours les ambassadeurs touchant le sort de nos frères israélites dispersés dans l'exil; leur demandant s'ils n'ont rien ouï dire du sort de ces malheureux qui languissent dans un esclavage sans fin; mais aucun d'eux ne put me satisfaire, jusqu'à ce que les envoyés de Khorasan, marchands, me rapportèrent qu'il y a un état appartenant aux juifs, nommé les *Khozars*. Mais je ne pus croire à leurs paroles, car j'imaginais qu'ils ne me faisaient ces récits que pour obtenir mon affection et mon appui. C'est pourquoi je restai dans le doute jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de Constantinople avec des présents et une missive de leur souverain (1) à notre roi. Je les interrogeai sur cet objet. Ils me répondirent que la chose était très-vraie, qu'il y a, en effet, un royaume des Khozars, entre lequel et Constantinople il y a une distance de 15 journées par mer; que, par la voie de terre, on rencontre plusieurs peuples; que le nom du roi régnant est Josef; que de temps à autre il vient des vaisseaux de ce pays-là à Constantinople, chargés de poissons, de pelleteries et d'autres marchandises; que ces Khozars étaient leurs honorables alliés; que mutuellement ils s'envoyaient des députés et des présents; qu'ils entretenaient de puissantes armées sur terre et faisaient souvent des grandes excursions.

A ce récit, je fus comme tout fortifié; mon courage et mon espérance se ranimèrent. Aussi, je m'humiliai, adorant le Dieu du ciel, et je cherchai autour de moi un messager fidèle, pour l'envoyer dans votre pays, à l'effet de savoir au juste ce qui en est, et de connaître l'heureuse situation du roi, mon maître, ainsi que de ses sujets, nos frères. D'abord cela me parut impossible, à cause du grand éloignement; mais enfin, grâce à la protection divine, il se présente un certain Mar Ishak, fils de Nathan, qui, avec toute la bonne foi imaginable, m'offrit spontanément d'aller avec ma lettre chez le roi, mon maître. Je le récompensai largement et lui donnai beaucoup d'argent, tant

(1) Ebn-Ali-Osaïba, dans son *Histoire des Médecins*, art. *Ebn-Djoldjal*, parle de l'ambassadeur de Romain II, empereur de Constantinople à Abd-Alrahman III, en l'année 337 de l'hégire, 948 de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

pour ses frais de route et ceux de ses gens, que pour toutes les autres dépenses qu'exigeait cette mission. J'envoyai également, à mes frais, un présent magnifique à l'empereur de Constantinople (1), avec la prière de vouloir bien protéger mon envoyé par tous les moyens possibles, jusqu'à la résidence de mon maître. Ainsi, mon député partit pour Constantinople, fut admis près de l'empereur, et lui remit ma lettre et mes présents. L'empereur, de son côté, reçut avec distinction mon envoyé, et le retint à sa cour environ six mois, avec les ambassadeurs de mon maître, le khalife de Cordoue.

Un jour, il dit aux uns et aux autres de retourner chez eux, et il remit à mon envoyé une missive portant que la route était dangereuse, que les peuples qui s'y trouvent étaient en guerre, que la mer était orageuse, au point de n'être navigable qu'à une époque incertaine. A cette nouvelle, je devins pâle comme la mort, je fus fort mécontent d'Ishak, de ce qu'il n'avait pas suivi mes instructions et rempli mes intentions.

Ensuite je voulus transmettre ma lettre au roi, mon maître, par la voie de la ville sainte de Jérusalem, où se trouvaient des personnes israélites à qui je pouvais me fier; cette lettre par elles eût été transportée à Nizibin (2), de là en Arménie, d'Arménie à Bardaa (3) et de là dans votre pays. Comme je me consultais encore à ce sujet, voilà que des ambassadeurs du roi des Gabaléens (4), arrivèrent et avec eux deux israélites; le nom de l'un était Mar Saül, celui de l'autre Mar Josef. Ceux-ci, comprenant mon embarras me consolèrent en me disant : « Donne-nous ta lettre, et nous veillerons à ce qu'elle soit remise au roi des Gabaléens, qui par considération pour toi, la transmettra aux Israélites qui

(1) C'est Romain II, fils de Constantin Porphyrogénèse, qui régna depuis 948 jusqu'en 963.

(2) L'ancienne Nisibe, ville de Mesapotamie, à 12 lieues de Mardin.

(3) C'est l'ancienne capitale de la province armenienne d'Ouli proprement dite. Au VIIIe siècle, elle était la résidence des rois Aghovans. A présent elle n'est plus qu'un bourg sans importance, situé par 450 longitude et 40°18' lat. nord, dans la province de Karabagh.

(4) Par Gabalées, Seklabis, ou Sclaves, l'auteur désigne ici les Slaves occidentaux, tels que les Polonais, les Bohèmes, les Moraves, etc.

Digitized by Google

habitent le pays de *Djourdjan* (1). Ces derniers l'enverront en *Russie* et de là en Bulgarie, jusqu'à ce que, suivant ton désir, elle parvienne à sa destination ».

Celui qui éprouve les cœurs est sonde les reins, sait que je n'ai rien fait de tout cela en vue d'être honoré, mais uniquement dans le but de connaître la vérité, de découvrir si les israélites exilés ont quelque part un état ou un royaume, libre de toute domination et de tout tribut étranger. Car, s'il en est ainsi, renonçant, à tous mes honneurs et dignités, quittant ma famille, j'irai à travers les montagnes et les collines, par mer comme par terre, jusqu'à ce que j'atteigne l'endroit où réside le roi, mon maître, afin de voir sa grandeur et sa splendeur, l'état brillant de ses ministres, la condition des autres officiers et le repos et la prospérité du reste d'Israël ; à cette vue, mes yeux s'illumineront, mes reins se réjouiront et mes lèvres loueront Dieu, qui ne prive point les affligés de ses bontés infinies. Je prie donc votre majesté de daigner avoir quelque égard aux vifs désirs de son serviteur et de commander à ses secrétaires particuliers, nonobstant la longue distance, d'adresser une réponse positive à son serviteur, en m'informant au juste de leur situation, et en me faisant connaître comment le judaïsme a été introduit dans notre pays.

Nos pères nous ont raconté que le pays qu'ils ont d'abord habité se nommait la montagne de *Seir* (2). Mais mon seigneur sait que le mont Seir est loin du lieu où il réside. Suivant le témoignage de nos vieillards, l'endroit qu'habitaient leurs ancêtres porta en effet le nom de montagne de Seir, mais que par diverses persécutions, ils avaient été chassés et menés successivement d'un lieu à un autre, jusqu'à ce qu'ils se fixèrent dans votre pays. Plusieurs de ces vieillards, les plus avancés en âge, nous ont dit que là, à cause de leurs péchés, Dieu leur avait envoyé une armée Chaldéenne qui s'étant acharnée contre eux ; ils ca-

(1) Gargan ou la Géorgie. Ce pays est nommé plus souvent par les Hébreux *Thogarma*.

(2) L'auteur paraît ici confondre le mont Séir de l'Ecriture avec la Sérir, petit royaume dans les montagnes au Nord-Ouest de Derbent, entre le territoire de Caïtakes et celui de Coumekes.

Digitized by Google

chèrent dans une caverne les livres de la loi et les autres saintes écritures; que, pour cette raison, non-seulement ils y prièrent, mais encore ils apprirent à leurs enfants à y prier aussi le matin et le soir; mais après un long laps de temps, ils finirent par oublier la cause qui leur rappelait cette retraite, bien qu'ils continuassent à observer aveuglément la coutume qu'ils tenaient de leurs ancêtres, jusqu'enfin un israélite curieux d'en savoir le motif, fouillant dans la caverne, y trouvât les livres cachés, les montra à ses compagnons, et c'est depuis lors qu'ils apprirent la loi. Tel est le récit que nous ont rapporté nos aïeux, d'après une tradition non interrompue et qui porte le cachet de la vérité.

Les deux hommes du pays des Gabaléens, Mar Saül et Mar Josef, qui prirent sur eux de remettre ma lettre au roi, mon maître, m'ont raconté qu'il y a environ six ans, un israélite privé de la vue, mais instruit et savant, dont le nom était Mar Amram, vint chez eux et leur dit qu'il appartenait au pays des Khozars, qu'il était de la maison du roi, mon maître, une des personnes admises à sa table et très-considéré de lui. Ayant appris cela, je le mandai auprès de moi par des messagers qui devaient me l'amener; ils ne le trouvèrent plus. Cela ne laissa pas de confirmer mon espérance. Par ces motifs, j'adressai cette missive au roi, mon maître, en le suppliant de ne point rejeter ma prière, et d'ordonner qu'on fasse connaître à son serviteur tous ces objets et tout ce qui se rapporte à son pays, de quelle tribu il est; quelle est la forme de son gouvernement et quelle est la succession au trône; si les rois sont élus d'une tribu ou famille sans suite, ou si le trône se transmet de père en fils, ainsi que cela se pratiquait chez nos ancêtres, lorsqu'ils habitaient leur patrie. Que le roi, mon maître, veuille bien me mander également quelles sont la longueur et la largeur de son royaume, quelles en sont les bourgades et les villes murées, les différentes eaux, le nombre de ses armées et de ses officiers. Que mon seigneur veuille bien ne pas se fâcher de ce que je m'enquère des forces de ses états. (Puisse Dieu ajouter, etc.) Le roi, mon maître, voit que je n'ai d'autre but, que de me féliciter du grand nombre de sujets du peuple saint.

Je voudrais, en outre, que le roi, mon maître, m'indiquât le nombre des provinces qui sont sous sa domination, ainsi que la

Digitized by Google

quotite des tributs qu'il reçoit ; si on lui paie la dîme, s'il réside constamment dans sa capitale ou s'il parcourt toute l'étendue de ses états ; s'il possède des îles voisines ; si l'on a vu des naturels de ces pays embrasser le judaïsme ; s'il juge en personne son peuple ou s'il établit des juges ; comment il se présente dans la maison de Dieu ; avec quelles puissances il est en guerre ; s'il interrompt les opérations militaires le jour du sabbat ; quels peuples ou états l'avoisinent ; quelles sont leurs dominations ; quelles sont les plus rapprochées de ses frontières, outre Kharasan, Berdaa et *Bab-el-Ebouab* (1), par quelles voies les marchands arrivent dans l'état du roi, mon maître ; combien de princes l'ont précédé, et quels sont leurs noms et la durée de leur règne ; enfin, quelle est notre langue habituelle ?

Du temps de nos aïeux, il est venu chez nous un israélite très-savant, qui se disait descendu de la tribu de Dan, et faisait remonter son origine jusqu'à Dan, fils de Jacob (2). Cet homme parlait parfaitement bien et savait donner des noms hébreux à toutes choses, car il n'ignorait rien. Lorsqu'il enseignait la loi, il avait coutume de se servir de cette formule : *Othniel, fils de Kenaz, la tient de la bouche de Josué, et celui-ci de la bouche de Moïse, qui la tient de la bouche du Tout-Puissant.*

Je demande encore une chose à mon seigneur, c'est qu'il daigne m'apprendre s'il existe parmi nous une tradition du calcul relativement à la fin des miracles (3), laquelle nous attendons depuis tant d'années, pendant que nous passons d'une captivité à l'autre et d'un exil à l'autre exil. Quel est le fondement sur lequel on base cette tradition, et quelle est cette attente ? Ah ! que ne puis-je verser mon sang pour expier la destruction du temple saint qui ferait notre gloire, et pour délivrer ce reste échappé au feu et à l'eau ! Hélas ! nous ne sommes plus qu'en petit nombre de la grande multitude, et, déchus de notre antique gloire, nous languissons dans la captivité et nous n'avons rien à répondre quand

(1) En arabe *Port des Ports*, plus connue aujourd'hui sous le nom de Derbent.

(2) C'est le célèbre voyageur Eldad, le Danide, qui adressait d'abord, en 803, des lettres en Espagne, et qui y vint deux ans après.

(3) Le venu du Messie.

Digitized by Google

on nous dit journellement : « Chaque nation a une patrie quelconque, et vous, vous n'avez rien qui rappelle la vôtre. »

Aussi, en apprenant la nouvelle de mon maître, le roi, la puissance de son empire et le nombre de son armée, nous fûmes dans une admiration qui ressuscita notre courage, et anima pour ainsi dire la force de nos bras. Ainsi, l'existence de mon seigneur nous permet de répondre convenablement. Plaise au Ciel que cette nouvelle soit réelle, car par elle s'accroît notre grandeur, et l'éternel Dieu d'Israël soit béni pour n'avoir refusé aux tribus d'Israël, ni un libérateur, ni une patrie ! Vive notre maître, le roi à jamais ! Je lui aurais adressé d'autres demandes encore, si je n'avais craint d'importuner le roi, mon maître, par tant de questions, car je reconnais que je n'en ai déjà que trop dit ; ce dont je prie mon maître de ne pas m'accuser, car j'ai mis tous mes soins à m'exprimer comme il fallait. Au reste, s'il est de moi d'en être en faute, il est de toi de m'en pardonner.

Mon seigneur sait d'ailleurs qu'il n'est pas au pouvoir d'un exilé de se contenir, ni des captifs d'être circonspects. Pour moi, ton serviteur, je n'ouvre pas un œil sans apercevoir ma servitude et mon indigence. Que, dans sa clémence et sa bonté, le roi, mon maître, m'excuse donc à cet égard. Sans aucun doute, tu n'ignores pas comment était jadis la correspondance des rois d'Israël, comment leurs lettres étaient formulées et quelle était la coutume de leurs envoyés. Que le roi daigne donc corriger les erreurs de son serviteur, selon sa bonté et sa clémence infinie.

Je prie Dieu d'accorder sa félicité au roi, mon maître, et à son auguste famille, de soutenir son trône et de prolonger à jamais ses jours et ceux de ceux de ses descendants, au milieu d'Israël.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

CONTES CHALDÉENS.

La Création.

Jamais fête ne fut plus splendide, banquet plus magnifique, que celui que Yakara donna aux trois religieux qui vinrent joindre les sept sages, leurs amis. Dans la belle plaine du château entourée d'un rideau de riche brocard parsemé de fleurs d'or et de diamans, les nouveaux hôtes furent placés à côté du prince. Mille chants de louange et de gloire se succédaient sans interruption. Les musiciens rivalisaient d'imagination et de talent et improvisaient des chansons en l'honneur des héros de la fête. Les échansons présentaient aux nobles convives, dans des vases de cristal et dans des coupes d'or, le vin rouge de Samek et la liqueur dorée de Djar. Puis, les mets les plus savoureux furent servis dans des assiettes d'or enrichies de perles et de pierres fines.

Cependant, au milieu de ces réjouissances, Yakara n'oubliait pas le plaisir de contes, l'enjouement et la gaîté des histoires. « Homme de Dieu, dit-il en s'adressant au premier religieux, qu'il plaise à ta sainteté de me faire quelque récit tel que tes amis me ont fait. » Le religieux se leva aussitôt, se prosterna trois fois devant le prince, et commença ainsi son histoire.

Digitized by Google

L'Être Éternel, la cause des causes, le principe des principes ayant résolu de créer le ciel et toutes les constellations, la mer et tout ce qu'elle renferme, la terre et toutes les créatures qui la peuplent, ses divins attributs se rassemblèrent en deux armées ennemies. L'une était pour, l'autre contre la création.

Que le monde soit créé dit la Grâce, car il sera charitable et bienfaisant.

Non, répartit la Vérité, non ne le crée point, ô seigneur! parce qu'il sera rempli de fausseté et de mensonges.

Crée-le, s'écria l'Équité, car il fera régner la loi et la justice.

Non, ne le crée point, interrompit la Paix, parce que la guerre et la discorde seront son partage.

Maître suprême, dit la Bienveillance, crée le, car il sera prudent et raisonnable. De grâce, ne le crée point, répondit la Sagesse, parcequ'il fera des folies.

Mais Dieu prit la parole et dit: Je veux unir la Grâce et la Vérité, l'Équité et la Paix, la Bienveillance et la Sagesse, l'Harmonie du monde sera une combinaison des contraires, comme la corde d'une lyre qui se tend et se détend. Il y aura un mélange de bien et de mal, de la vertu et du crime, de l'amour et de la haine, de la vie et de la mort.

Aussitôt les deux armées se mêlèrent les unes aux autres, la Grâce donna la main à la Vérité, l'Équité à la Paix et la Bienveillance embrassa la Sagesse. Elle le firent, et deux Intelligences naquirent soudain, Tomal et Laiza, princes des anges et des démons, maîtres des lumières et des ténèbres, sources du bien et du mal, principes de la sagesse et de la folie.

Le Tout-Puissant ayant ainsi crée ces chefs des esprits célestes, tira du néant le ciel et la terre, avec tous les ornements dont ils sont embellis, et acheva son ouvrage par la création de l'homme, le roi des créatures.

Les Premiers Parants.

A peine le premier religieux avait-il fini le récit de son conte, que le prince se tourna vers le second et le pria de lui conter à

Digitized by Google

son tour une histoire du temps primitif. Celui-ci prit sur-le-champ la parole en ces termes :

» Lorsque l'oracle éternel de la création de l'homme eût retenti dans la nature, Dieu forma d'une motte de terre un squelette qu'il présenta aux anges et aux démons en demandant leur avis sur la création qu'il avait en vue.

Quelle sera la destinée de cette créature demandèrent les premiers ?

L'Être Suprême leur donna l'explication qu'ils désiraient.

Ah ! s'écrièrent-ils alors, qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui ? Dieu les fit taire, et se tourna vers les seconds esprits.

Notre conseil, lui répondirent ceux-ci, n'amènerait pas un meilleur résultat ; mais ô Maître Suprême, qu'as tu besoin de notre approbation, fais ce qu'il te plaît.

Le Très-Haut souffla dans les narines du squelette le souffle de la vie, et le squelette devint un être animé. Plein d'allégresse à l'aspect de la nouvelle créature, Dieu résolut de lui donner une compagne. Mais les esprits célestes se précipitèrent de nouveau devant son trône en murmurant contre ce nouvel être, parce qu'ils prévoyaient que l'homme pécherait par amour pour la femme. Le Tout-Puissant leur imposa silence, en les avertissant qu'ils pécheraient eux-mêmes de ce péché, en devenant amoureux des filles de l'homme. Mais puisque la malice de la femme serait si grande, et que toutes les pensées de l'homme tendraient constamment à l'amour, la plus forte et la plus dangereuse des passions, pourquoi la créer ? observèrent les esprits.

Dieu se laissa fléchir : il ne voulut pas en effet créer la femme ; mais l'homme, voyant paraître devant lui toutes les créatures deux à deux, mâle et femelle, demanda d'avoir aussi sa compagne, et l'Éternel, dont la bonté est sans bornes la lui accorda, et fit ce qu'il put pour la rendre moins imparfaite.

Il ne voulut pas la tirer de la tête de l'homme, de peur qu'elle ne fût coquette ; ni de ses yeux, de peur qu'elle ne jouât de la prunelle ; ni des oreilles, de peur qu'elle ne fût curieuse ; ni des mains, afin qu'elle ne touchât à tout, ni des pieds, pour qu'elle n'aimât trop à courir ; il la tira de la côte, de l'innocente côte ; et

Digitized by Google

malgré tant de précautions, elle eut un peu de tous ces défauts là.

Le religieux se tut. Continuez, continuez, lui dit le prince, votre histoire est si plaisante, que j'en entendrai volontiers la suite. Alors le conteur reprit la parole, tout essoufflé qu'il devait être; et raconta l'histoire suivante :

Les Jumeaux.

Cependant la femme s'élève, se tient debout et marche comme une souveraine. L'homme la reconnaît pour sa compagne et se prosterne devant elle : « Je t'aime, dit-il, tu es ma vie, ma chère vie, et il la nomma Chaveh, » lui s'appelait Adam.

Placés dans un lieu de délices, ombragé de beaux arbres, et arrosé d'eaux limpides, les deux époux goûtaient en paix tous les charmes attachés à une heureuse union. Mais bientôt un désir désordonné s'insinua dans le cœur de la femme, elle soupira pour le fruit défendu, et l'homme partagea avec complaisance le délire de sa compagne.

Aussitôt l'Innocence et la Félicité les abandonnèrent, et ils devinrent sujets à l'Envie et à la Jalousie, qui les rendirent ennemis l'un de l'autre.

Ils s'enfuirent.

Chaveh, seule et délaissée, fit éclater son désespoir en poussant des cris lamentables et versant un torrent de larmes.

Adam, accablé de misères et dépourvu de toute consolation par l'absence de sa compagne, se livra d'abord à la crainte et à la tristesse; puis il se releva et chercha Chaveh.

Il la rencontra au milieu de ses souffrances, et lui dit des paroles douces.

Elle les reçut avec empressement et s'attacha de nouveau à lui. Bientôt ils eurent des enfants, d'abord deux jumeaux mâles, puis deux autres jumeaux, du sexe féminin.

Alors l'homme prit le nom de *Père* et donna celui de *Mère*, à sa compagne; tous deux travaillèrent à multiplier leur famille, par l'union de leurs fils et de leurs filles.

Elevés dans la crainte et dans l'amour du Seigneur, ces enfants

Digitized by Google

offrirent leurs hommages au Créateur, par des offrandes et des prières, mais dans des dispositions de cœur bien différentes. Les uns, bons et généreux, invoquèrent le nom de Tomal; les autres avares, et méchants, adorèrent Leiza.

Aussi Dieu agréa les offrandes et les prières des premiers, et rejeta celles des derniers. Ceux-ci en conçurent une extrême jalousie, qui les porta à haïr et à persécuter ceux-là.

Les bons, ne pouvant plus supporter les violences des méchants, allèrent trouver le Père; et après l'avoir saluée ils lui parlèrent en ces termes :

O père du genre humain, c'est à vous que nous devons l'existence; c'est donc à vous de nous protéger. Une partie de vos enfants nous tient dans la plus cruelle oppression! intimez-leur vos ordres, et faites cesser nos maux.

Adam, après avoir écouté ces plaintes, alla avec les suppliants trouver leurs frères et leurs sœurs; il leur fit part de ce qu'il venait d'apprendre et réprima leur audace par des lois justes et sages; que voici :

Il y a un Dieu; Dieu est un; aimez-le constamment; implorez son assistance; faites le bien, évitez le mal; cherchez la vertu; fuyez le vice; respectez l'ami de la vérité; méprisez le menteur. Hommes soyez sages, vivez de peu, ne volez point; honorez vos parents; écoutez les conseils des vieillards; défendez votre patrie, ne haïsez point l'étranger; observez les lois de votre pays; soutenez la justice; ne soyez point parjures. Hommes vous êtes libres, supportez votre prochain, n'enviez pas ce qui est à lui.

Malgré ces sages lois, les méchans continuèrent à opprimer les bons, et rien ne put appaiser leur haine, tellement qu'un jour l'ainé des enfants mâles parla à son frère et lui dit : qu'il n'y a ni jugement à venir, ni récompenses pour les justes, ni châtiments pour les méchants, ni intelligence dans le monde. L'autre frère ayant soutenu le contraire, le premier se jeta sur lui et le tua...

Ici le Prince interrompit le religieux. Il était aisé de remarquer l'impression que le recit du premier meurtre avait fait sur son esprit. Il jugeai fort sagement qu'il la fallait effacer par une impression toute contraire, et demandai au joyeux chinois de lui raconter l'un de ses jolis contes. Celui-ci commença en ces termes :

Digitized by Google

Pouvoir de l'Amour.

Amour, puissant amour, que tu es grand ! ton empire s'étend sur tout se qui existe ! Le monde est assis sur ses fondements, et tu le fais trembler, l'Océan est agité, et tu rends ses flots immobiles. Tu t'élances dans les hautes régions du ciel, tu descends dans les entrailles profondes de la terre, et les êtres joyeux qui peuplent l'air, et les tristes créatures qui habitent l'abîme, frémissent et tremblent de ta présence.

Amour, puissant Amour, toi, qui lies tout, qui soumets tout, que tu es terrible lorsque tu portes inopinément le trouble dans un cœur innocent. Tu y souffles d'horribles tourbillons de feu, tu y exerces le ravage comme la tempête ! Que de victimes de tes brûlants traits, en proie au plus affreux délire, ont été englouties dans la tombe ! La fleur de la beauté, la rose de la jeunesse, ne suffisent point à ta puissance ; tu te fais un jeu cruel d'enflammer le cœur glacé de la vieillesse, de corrompre sa raison, d'égarer son esprit et de livrer son âme à la plus sotte fureur, à la plus folle ivresse. Prince, écoutez l'histoire que je vais vous conter, elle confirme ce que je viens de dire.

Vous connaissez Kongfut-Sée, ce sage de Shan-Tong, au royaume de Lu, qui, dès sa jeunesse, se fit estimer par la solidité de son jugement et la sévérité de sa conduite. Marié à dix-huit ans, il eut pour sa femme cet amour tranquille qui occupe et remplit le cœur du sage. Il était dans toute la Chine en grande vénération, à cause de ses rares qualités, car il joignait la science à la vertu, l'humilité au savoir. La candeur, la modération, le désintéressement, le mépris des richesses, formaient son heureux caractère, et quoique sa patrie fut inondée de tous les vices opposés à ces vertus, il parvint au rang de mandarin. Il n'accepta cet honneur que dans la vue de réformer les abus introduits dans la religion et dans la morale, et de vaincre tous les obstacles qu'il éprouverait de la part des grands. Il parut destiné à détruire, par son exemple, la corruption des mœurs ; il avait toutes les qualités nécessaires pour entreprendre avec succès un aussi grand ouvrage.

Digitized by Google

Il a osé même désapprouver le roi de Lu, qui l'avait mandé à l'âge de cinquante-cinq ans à sa cour, et qui, pour le fixer près de lui, l'avait revêtu de la première charge du royaume. Ce prince eut pour Kongfut-Sée tous les égards que méritait ce sage; il n'agissait que par ses conseils. En moins de trois mois la cour et tout l'État prirent une forme toute nouvelle. Le roi surtout changea ses habitudes, et son sérail, peuplé des plus belles femmes du royaume, était dans les plus vives alarmes. Il pleura, il gémit, enfin hors d'état de résister davantage aux inquiétudes qu'il éprouvait sur le refroidissement du roi; il se leva comme une seule femme se glissa chez le prince un soir à la faveur des ténèbres, et tout en larmes, il se jeta à ses genoux, en lui demandant par quel malheur il avait pu lui déplaire.

Le roi sensible à une scène si touchante, releva toutes ses femmes avec bonté; pour les consoler, il eut la faiblesse de leur avouer qu'il ne les avait abandonnées qu'à cause des remontrances sévères de Kongfut-Sée. — Je gagerais, dit la reine du sérail, que ce censeur austère ne vaut pas plus qu'un autre mortel; permettez-moi seulement, ô le plus excellent des princes! de le mettre à l'épreuve.

Le roi consentit de bon cœur, et la belle mit aussitôt tout en œuvre pour séduire le sage vieillard. Elle avait un costume des plus élégants, était parée de bijoux précieux, ses mains étaient teintes de henné, et les tresses de ses cheveux flottaient majestueusement sur ses épaules. Elle se mit à marcher en se balançant avec grâce, en minaudant avec noblesse, et ses femmes esclaves la suivirent jusqu'à ce qu'elle s'assit dans le salon de Kongfut-Sée, sous prétexte de lui demander quelques conseils.

Après l'avoir salué, elle entama la conversation. « Voyez un peu, lui dit-elle, en ôtant le voile qui couvrait son visage, semblable à une pleine lune marchant vers sa quatorzième nuit, voyez cette figure si elle est laide; regardez ma taille, comme je suis droite; est-il permis à qui que ce soit de gloser sur mon compte et de dire que je suis mal faite? » Elle découvre en même temps une partie de son sein. A l'éclat de ce visage brillant, de cette gorge éblouissante, la raison du sage s'envole, il perd la tête et s'écrie: « Que Dieu te couvre d'un voile! »

— Peut-on se permettre, répliqua-t-elle, de dire que je suis

Digitized by Google

d'une forme ignoble, que je suis manchot. En même temps elle lui montre à nu son avant-bras, qu'on aurait pris pour du cristal, et ainsi elle chercha à enflammer le pauvre philosophe, par les ruses de la coquetterie la plus raffinée. Transporté d'étonnement et d'amour, Kongfut-Sée ne sait s'il est encore existant. Il se jette à ses pieds et lui peint avec les couleurs les plus vives toute la violence de sa passion, et la conjure de partager sa flamme.

— Que vous êtes présomptueux, vous autres hommes, lui dit la belle avec minauderie; nous devons toujours vous aimer, et vous ne faites rien pour mériter notre amour.

— Que faut-il faire, ô la plus belle des femmes! répondit avec transport le vieux ministre, que faut-il faire, que souhaitez-vous? de grâce, parlez! Quand vous me demanderiez ma vie, je vous la donnerais.

— Demain, seigneur, je vous ferai connaître, au jardin du palais, ce qu'il faut faire pour me plaire véritablement, dit la reine du sérail en s'éloignant avec ses femmes.

Dès qu'elle fut seule, elle fit avertir le roi de se trouver secrètement au rendez-vous du lendemain, promettant de lui faire voir son grave censeur dans un tel appareil qu'il aurait besoin lui-même d'une bonne leçon.

Quant à Kongfut-Sée, le désir et l'espérance avaient excité dans son âme un trouble et une émotion que le sommeil ne put dissiper. A son réveil, il se rendit à l'endroit convenu. La belle y était déjà, armée d'une longue verge. Voici la pierre de touche de votre amour, lui dit-elle en le voyant arriver, je vais voir si vous êtes capable d'être complaisant pour une dame que vous prétendez tant aimer; j'ai la fantaisie de vous voir, de sage que vous êtes, faire un peu le fou, voulez-vous ôter vos habits et courir autour du palais?

L'amoureux Kongfut-Sée consent à tout : il ôte ses habits, court de toute sa force, et la belle triomphante le poursuit avec sa verge terrible. Dès que le roi le vit ainsi courir tout nu, il se mit à rire aux éclats en sortant de l'endroit où il était caché. Kongfut-Sée, sans se déconcerter et sans être honteux du rôle qu'il jouait, salua le prince avec dignité, et lui dit ; « Sire, ne soyez pas surpris de me voir tombé dans la même faiblesse contre laquelle

Digitized by Google

je vous ai exhorté si souvent ; je connaissais le pouvoir de l'amour, ses caprices, ses folies ; et le spectacle ridicule que je vous offre dans ce moment, doit faire plus d'effet sur votre cœur, que toutes les leçons que j'ai eu l'honneur de vous donner. La théorie ne vaut jamais la pratique et le meilleur précepte, le plus mauvais exemple.»

Les Trois Favoris.

Quand le Chinois eut fini, Abou-Bekir, qui avait gardé un profond silence pendant toute la séance, se leva avec recueillement, récita la formule : Il n'y a pas d'autre Dieu que Allah, et Mahomet est son prophète ; puis, s'adressant au Prince, il lui dit :

Au temps de Lokman, un visir avide de tout ce qui pouvait embellir sa vie, avait trois favoris, dont chacun occupait une place dans son cœur, mais qu'il aimait de diverses manières. Le premier, plus que lui-même ; le second, autant que lui-même ; le troisième, moins que lui-même.

C'est ainsi que le cœur de ce ministre était partagé entre trois amis, dont chacun était l'objet de ses tendres soins, suivant le degré d'affection et d'amour qu'il éprouvait pour lui. Il sacrifiait les plus belles jouissances de la vie au premier, il passa plus d'une nuit sans sommeil, uniquement préoccupé de ce favori aimé sur toutes choses, pour lequel il affrontait les dangers les plus imminents.

Il chérissait aussi tendrement le second, cet autre lui-même, envers lequel il se montrait toujours complaisant par toutes sortes de prévenances.

Il n'en était pas de même du troisième ami, qui lui devenait parfois importun, quoique il l'aimât au fond du cœur.

Cet état de choses dura longtemps sans que l'heureux visir songea jamais à connaître le degré d'amitié que chacun de ses amis avait pour lui, jusqu'à ce qu'il vint une époque qui lui fit ouvrir les yeux sur la valeur véritable de chacun d'eux. Le roi, son maître, s'irrita un jour contre lui, le fit traduire devant le tribunal pour répondre aux diverses accusations qu'il lui impu-

Digitized by Google

tait. Ne sachant comment se défendre, il alla trouver son premier favori pour le prier de vouloir l'accompagner et d'employer son pouvoir en sa faveur.

Mes affaires, lui répondit l'ami bien-aimé, d'un air embarrassé, ne me permettent pas de m'éloigner, je ne puis te défendre, tache de te défendre toi-même.

Le malheureux visir ne put croire à ses oreilles, il fit de nouvelles instances, mais inutilement ; désespérant enfin de fléchir cet ingrat pour lequel il avait tant fait, il s'adressa au second ami. Celui-ci plus fidèle que le premier, quoique il l'aimât moins, s'offrit à l'accompagner jusqu'à la porte du tribunal, mais il se dispensa d'y entrer, sur ce qu'il était obligé de s'absenter pour quelque temps. En vain le pauvre visir lui rappela toute son amitié pour lui ; il resta inébranlable dans sa résolution de ne pas se présenter avec lui devant son juge.

Ayant ainsi été congédié par le premier et le second amis, il eut recours au troisième, quoiqu'il comptât peu sur lui. Mais contre son attente, ce favori tant négligé, s'empressa de le consoler. Je ne veux pas seulement t'accompagner, lui dit-il d'un air empressé, partout où il te faudra aller, mais je veux encore plaider ta cause devant le roi ton maître, et employer tout mon crédit pour te faire gagner ton procès.

Mortel, c'est toi le Visir aux trois favoris. Le premier que tu aimes plus que toi-même, c'est ton argent. Tu le chéris et le caresses pendant toute la vie ; tu lui sacrifies, les plus belles jouissances de ton existence, jour et nuit tu es occupé de lui, cependant au jour de ta mort, à cette heure suprême, quand tu es appelé devant le Tribunal pour rendre compte au Roi des Rois, il ne peut t'accompagner, ni plaider ta cause, devant le juge qui est au-dessus de tout. Le second ami que tu aimes autant que toi-même, c'est ta femme, ton fils, ta fille : ils t'accompagnent bien jusqu'au bord de la tombe. mais là ils te quittent pour toujours, sans qu'il est dans leur pouvoir de te défendre ou de te proteger. Ce n'est que la vertu, le troisième favori, qui te suit au-delà du tombeau, il te soutient et plaide ta cause devant le tribunal divin au jour du jugement.

Ici l'Arabe ayant cessé de parler, Soubaya s'inclina en disant : « Prince, voici le récit des voyages de Bar-Bad, par terre et par mer,

Digitized by Google

tels qu'on les trouve écrits dans les anciens livres des rois de l'Inde. Essaie avec attention, c'est une des histoires les plus merveilleuses, une des aventures les plus extraordinaires. »

(La suite au prochain numéro.)

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES JUIFS EN BELGIQUE.

I.

Temps antérieurs au treizième siècle.

Quelques fabuleuses, quelques contradictoires que soient les anciennes traditions sur l'origine des juifs dans la Gaule Belgique, il est constant néanmoins qu'ils y étaient déjà établis dès le commencement du quatrième siècle. En effet, un édit de l'empereur Constantin, de l'an 321, obligea ceux de Cologne à faire partie du collége des Décurions de cette ville (1), charge plutôt que dignité, à laquelle ils avaient prétendu se soustraire. Cet édit prouve assez que non-seulement les israélites étaient en grand nombre dans cette cité, mais que plusieurs d'entre eux étaient comptés parmi les habitants les plus notables. Et puisqu'à cette époque, et antérieurement sans doute, les juifs habitaient

(1) *Cod. Theodos.* lib. XVI. tit. VIII, tom. VI. pag. 221.

Digitized by Google

un chef-lieu des provinces de la Gaule Belgique, rien ne nous empêche de croire qu'ils s'étaient fixés aussi dans d'autres parties de cette contrée, au moins dans les villes principales et les endroits les plus fréquentés.

Ainsi, dans la Belgique actuelle on devait les trouver principalement à Tongres et à Tournai, villes qui par leur situation au point de réunion de plusieurs voies militaires, où elles servaient d'étapes aux armées romaines qui se dirigeaient de la Grande-Bretagne et de l'intérieur des Gaules vers les parties du Rhin, durent, comme l'assure le savant Schayes (1), leur origine et leur accroissement à l'affluence de marchands étrangers attirés par les avantages de ces lieux.

Qu'on ne croie pas cependant que l'on sait quelque chose de positif de leur état à cette époque éloignée, si ce n'est qu'ils trouvaient quelquefois des coreligionnaires dans les troupes romaines; car, suivant le témoignage de Josèphe (2), un grand nombre de juifs furent de bonne heure enrôlés dans les armées romaines, et on les trouve en effet désignés comme militaires, dans la liste des armées romaines qui fait partie de la notice des dignités de l'empire et qui date du cinquième siècle (3).

Quoi qu'il en soit, leur condition dans cette contrée était heureuse et leur conduite prudente. Ils y jouissaient du droit de cité, ils participaient aux droits communs et les tribunaux les traitaient à l'égal des autres citoyens.

L'irruption des Vandales, peuple féroce qui n'avait aucune idée de tolérance religieuse, ne fit cependant éprouver aux hébreux que les maux inséparables des bouleversements politiques. Ils conservèrent le libre exercice de leur culte, et purent, comme auparavant, se livrer au commerce et à l'industrie.

Ce ne fut que vers la fin du sixième siècle, que Chilpèric, qui régnait à Soissons et possédait tout le pays au-delà de la Somme, entre la Meuse et l'Océan, força ses sujets juifs à embrasser le christianisme. Ce zèle aveugle, digne d'un prince qualifié par

(1) *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, t. II. p. 198 et suiv. C'est le livre le plus complet qui ait paru sur l'histoire primitive de la Belgique.

(2) *Anti. jud.* lib. XI. lib. XVI. lib. XVIII.

(3) *Van Wyn, Huizittend Leeven*, tom. I. p. 80.

Digitized by Google

Grégoire de Tours, du titre de Néron des Francs (1), eut peu de succès; les israélites restèrent fidèles à la foi de leurs pères. Dagobert, roi d'Austrasie, voulut imiter Chilpéric (2), au commencement du septième siècle, mais il ne réussit point davantage. Pour se venger, il les chassa après les avoir dépouillés.

Ces conversions violentes furent condamnées heureusement par le pape Grégoire-le-Grand, qui tout zélé qu'il était pour le prosélytisme ne pouvait souffrir qu'on employât de pareils moyens pour convertir le peuple hébreu (3). Sur les représentations de ce pontife les descendants d'Israël se maintinrent assez tranquillement dans le royaume des Francs, dont la Belgique faisait partie.

Les premiers rois de la seconde race les traitèrent avec humanité. L'appui que leur accorda Pépin en attira un grand nombre dans son vaste empire (4). Leur crédit se soutint à la cour de Charlemagne (5): il augmenta sous le règne de Louis-le-Débonnaire (6). Leur situation ne fut pas moins prospère sous Charles-le-Chauve. Un égalité presque parfaite régnait entre eux et les chrétiens (7).

Mais cette sage protection cessa bientôt, grâce au régime féodal, qui ne tarda pas à livrer les juifs aux caprices d'une foule de seigneurs ignares, ne connaissant d'autre loi que leurs passions. La Belgique, comme le reste de l'empire des Francs, fut partagée en différents comtés et duchés, qui y formaient des états indépendants.

On a de la peine à se faire une juste idée de la déplorable condition des juifs et des restrictions sans nombre auxquelles ils furent soumis pendant l'époque de la féodalité. Nous trouvons épars dans les chroniques quelques faits d'après lesquels on peut juger jusqu'à quel point ces infortunés étaient maltraités en Belgique aussi bien que dans le reste de l'Europe. Mélart, dans son histoire de Huy, rapporte qu'Ogier, comte de Huy, à son retour de la guerre qu'Othon-le-Grand avait faite à Louis d'Outremer, ayant trouvé

(1) *Gregor. Turon*, lib. IV, cap. 46.
(2) *Fredegar. Chron.* cap. 65.
(3) *Gratian. Decret*, P. I. d. LV. cap. 3.
(4) *Hist. des Israélites de France*, liv. III. chap. I.
(5) *Ibidem.*
(6) *Ibid.* chap. III.
(7) *Ibid.* chap. V. et suivant.

Digitized by Google

parmi les prisonniers, un des plus riches israélites de cette ville, soupçonné de favoriser l'irruption des Normands dans le pays de Liége, le fit mettre à la torture et lui arracha ainsi l'aveu de sa prétendue culpabilité. Après l'avoir puni de mort et avoir confisqué ses biens, il exila de la ville et du comté, tous les hébreux qui s'y trouvaient, quelqu'étrangers qu'il fussent à cette odieuse et absurde inculpation, car il est constant que l'opulence de ce malheureux était son seul crime. Everard Kints remarque que *la justice et la piété* de ce prince l'emportèrent dans cette occasion sur la politique, attendu que les juifs entretenaient un commerce qui tomba tout à coup après leur exil (1). Ce fut par des traces sanglantes que les croisés belges marquèrent leur passage à Liége, Gand, Louvain, Bruxelles et Mons. En 1125, une grande famine désolant la Flandre, Charles I, dit le-Bon en accusa les juifs et les expulsa de son comté (2).

C'est le clergé surtout, aux yeux de qui les israélites n'étaient qu'un peuple déicide, qui les condamnait sans pitié. Gauthier de Castillon, prévôt du chapitre de Tournai, écrivit contre eux, vers 1160, une diatribe en trois livres qui excitait la populace par des imputations calomnieuses. Cependant on se tromperait, si l'on croyait que tout le clergé belge fut animé d'un esprit aussi intolérant, plusieurs prélats étaient, au contraire, très-favorables aux juifs; nous citerons entre autres Wazon, évêque de Liége, qui les traita avec bonté dans le siècle précédent. Suivant le chanoine Anselme (3), ce prélat était fort lié avec le médecin de l'empereur Henri III, juif, aussi versé dans l'art de guérir que dans l'étude de la loi de Moïse. Ce savant proposa souvent à Wazon des difficultés sur la Bible. Un jour il lui déclara qu'il parierait un de ses doigts qu'on ne parviendrait jamais à le confondre par l'autorité de l'Écriture-Sainte. On devine bien que le docteur hébreu fut battu; à ce qu'Anselme assure, il convint même de sa défaite, et il livra de bonne grâce le doigt qu'il avait perdu dans son pari; mais l'évêque lui dit, en souriant, qu'il le confiait à sa bonne foi,

(1) *Délices du Pays de Liége*, II. 21.

(2) *D'Oudeghest, Annales de Flandre*, t. I. p. 360.

(3) Chapeauville, I. 287; de Reiffenberg, *Nouv. Arch. hist. des Pays-Bas*, t. I pag. 11; *Hist. des Médecins juifs*, § XXIV, pag. 52.

Digitized by Google

jusqu'à ce qu'il le réclamât. Suivant *l'Art de vérifier les dates* (1), le docteur israélite s'avouant vaincu, se coupa aussitôt le doigt, et le remit à Wazon, comme un bien qui lui appartenait.

(*La suite au prochain numéro.*)

Bibliographie.

OEUVRES D'ARISTOTE, TRADUITES EN HÉBREU D'APRÈS LES PARAPHRASES ARABES D'EBN-ROSCHD.

Les arabes admirèrent long-temps Aristote et ne virent rien au-dessus de ses catégories, de ses divisions et de ses formules; aussi pendant plusieurs siécles les écrits de ce philosophe furent étudiés commentés et expliqués. Tous ces travaux littéraires furent traduits en hébreu, en voici ceux d'Ebn-Roschd.

1. ספר המאמרות *Les Catégories*, traduites par Iakob ben Abba-Mari de Marseille, de même que les quatre traités suivants, ainsi qu'il le dit au commencement de sa version; voici ses propres paroles : אמר המעתיק ברוך אלהים אשר לא הסיר תפילתי וחסדו מאתי יעקב בר אבא מארי בר שמשון בר אנטולי זצל והחליף כחי להשלים באדר שני שנת תתקצב בעיר נאפולי העתקת ספר חכמת הדיבור שתבר הפילוסוף האנדרלסי אבן רשד במליצה צחה ע'ד ביאור לספרי בעל החכמה הזאת אביר הפילוסופים אריסטוטלים והספרים אשר העתקתי חמשה ארבעה לאריסטוטלים והם ספר המאמרות וספר המליצה וספר הנקש וספר המופת והקודם להם לפורפיריוס היא ספר המבוא c'est-à-dire : « Le traducteur parle; Dieu soit béni, « qui n'a pas reculé mon espérance, ni ôté sa grâce de moi, Iakob, « fils d'Abba-Mari, fils de Simschon, fils d'Antoli (que la mémoire » du juste soit en bénédiction!) et qui m'a donné la force de finir » à Naples dans le mois du second Adar (mars) de l'an 4992 de

(1) *Chron. Hist. des Evêques de Liége*, an 1042.

Digitized by Google

» la création (1232) la traduction de l'art des paroles, composé » par le philosophe andalousien Ebn-Roschd, d'un style élé- » gant et en forme de commentaire sur les écrits du maître de » cette science, le père des philosophes, Aristote. Les livres que » j'ai traduits sont au nombre de cinq, quatre d'Aristote, savoir : » le livre des Catégories, le traité de l'Interprétation, celui des » Analytiques et le livre des Topiques; le cinquième, qui les pré- » cède est le traité de l'Introduction de Porphyre (1) ». Le tra- ducteur termine sa préface par des vifs remerciments adressés à l'empereur Frédéric II, prince qui l'avait fait venir en Italie et lui assura une pension considérable.

2. ספר המליצה *Traité de l'Interprétation.*

3. ספר ההקש *Traité des Analytiques.*

4. ספר המופת *Traité des Topiques.* Outre la traduction de ce traité par Iakob, j'ai devant moi une autre version, faite par le célèbre Kalonymos, fils de Kalanymos, à la suite de la quelle on lit ces mots :

« Fin du commentaire d'Ebn-Roschd sur le livre des Topiques d'Aristote; lequel ouvrage a été traduit de l'arabe en hébreu, par le noble maître Kalonymos, fils du noble docteur Kalonymos, fils de Meir. Cette traduction fut faite le 6 du mois d'Elul (sept.) l'an 73 du petit nombre de la création; c'est-à-dire, l'an 5073, qui correspond avec 1313 de l'ère vulgaire.

5. ספר ההלצה *La Rhétorique*, traduit par le savant Todros Todrosi d'Arles.

6. ספר השיר *La poétique*, traduite par le même, en 1336, ainsi qu'il le dit à la fin de sa traduction; en voici ses paroles tra- duites littéralement :

« La traduction de ce livre fut achevé par moi Todros Tod- « rosi, de la race juive, le 3e mois de l'an 97 du VIe millième « dans le village de Trinquetaille, le lieu de ma résidence, « près du Rhône, qui sépare ce village de la ville d'Arles, lieu « de ma naissance. »

(La suite prochainement.)

(1) C'est le ספר המבוא que l'on place d'ordinaire au commence- ment de la logique d'Aristote qu'il a traduite en France, à la demande des savants de Narbonne et de Béziers.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Il vient de paraître à Moscouune brochure intitulée : PREPSKAZANIÉ O PADENII TOURETSKAVO TSARSTIVA, etc. La chute de l'empire turc, prédite par l'astrologue arabe MOUSTA-EDDIN. Cette brochure, imprimée pour la première fois à Saint-Pétersbourg, 1789, est écrite en russe ancien, assez difficile à lire. On y trouve cependant clairement indiquées, toutes les circonstances de la prédiction faite par Mousta-Eddin, astrologue arabe, à Soliman, de la chute de l'empire turc, que devaient opérer les armes des Moscovites. Cette prédiction, qu'il était dit que les Turcs pouvaient éluder en écartant soigneusement tout sujet de guerre avec la Russie, et que l'on pourrait soupçonner d'avoir été répandue à dessein par la politique adroite de cette dernière, valut à son auteur d'être jeté à la mer par ordre du sultan. Ce qu'il y a de plus remarquable dans tout ceci, c'est qu'il existe réellement, à ce qu'il paraît, parmi les Turcs, une tradition qui a passé de siècle en siècle, prédisant la venue des Russes à Constantinople. On montre même la place par où ils doivent entrer.

— La Bibliothèque Royale de Bruxelles, section des manuscrits, n° 15724, possède un *projet de l'expulsion des Turcs de l'Europe, avec les mutations qui résulteront du partage de leur empire chez les puissances européennes.* L'écriture est du dix-huitième siècle.

— Le conseil de Médecine de Constantinople vient d'adopter l'admission des rayas dans les écoles de médecine qui n'étaient ouvertes jusque là qu'aux seuls Musulmans.

Le même conseil a invité tous les médecins de la capitale, de déposer à l'examen, leurs diplômes, s'ils ne veulent point être arrêtés dans leurs pratiques.

— Le docteur *Nissim Zarachia* AZULAI, de Safet en Palestine, mort pendant le tremblement de terre, en 1837, était fils du célèbre historien Azulai. Il a laissé plusieurs ouvrages, tous imprimés à Safet, dont quelques-uns nous ont été adressé récemment, de Jérusalem.

Digitized by Google

DES PEUPLES DE L'ASIE.

I.

LES CHRÉTIENS CHALDÉENS.

Dès les premiers siècles de l'ère vulgaire, il exista une secte de chrétiens qui se donnent le nom de *Chaldéens*. Ces peuples habitent les rives du Tigre et les montagnes qui bornent ce fleuve à l'Orient. La situation géographique de leur pays les a isolés du reste du monde. Jamais aucun voyageur ne les a visités. Leur territoire, quoique montagneux, est cependant très fertile.

La peste qui règne souvent chez leurs voisins, n'a jamais pénétré chez eux. Ils forment une population d'environ cinq cent mille âmes. Ils ne sont soumis à aucun autre peuple, bien qu'ils soient entourés d'Arabes, de Turcs, de Persans et de Tartares. Leurs voisins ont fait, à diverses époques, des tentatives pour les soumettre à leur joug, sans jamais y réussir. Au commencement du dix-huitième siècle, les Turcs essayèrent d'envahir cette contrée, et ils perdirent dans cette entreprise 100,000 hommes et 5 pachas. Depuis lors les Chaldéens sont en paix avec les nations voisines; mais ils craignent leurs surprises et ne quittent jamais

Digitized by Google

leurs armes, pas même lorsqu'ils se rassemblent dans les églises pour le service divin. Leur gouvernement est républicain. Le patriarche exerce tout à la fois une juridiction spirituelle et civile. Leur capitale est Iolemark ; elle est située dans une région montagneuse sur les bords de la rivière Zabat qui verse ses eaux dans le Tigre. Cette rivière a 400 pieds de large à son embouchure. La ville est traversée dans toute sa longueur par une vaste rue, à laquelle viennent aboutir toutes les autres ; elle est enceinte d'une muraille, défendue par des canons que des ingénieurs français ont fournis au patriarche. Sa population est d'environ 12,000 hommes ; en été, elle se disperse dans les villages situés sur les hauteurs environnantes.

Iolemark est à quatre journées de l'endroit où le Zabat se jette dans le Tigre. Le patriarche ne fait pas sa résidence dans la capitale ; il habite une ville nommée Kosharin. Amadia est le lieu le plus considérable après les deux villes que nous venons de nommer. Il y a encore dans la partie montagneuse plusieurs bourgs que l'on dit imprenables à cause de leur position et des ouvrages qui les défendent.

La capitale de la portion du pays qui est en plaine, est Djeziras, bâtie dans une île du Tigre sur les confins du Diarbekir et à trente journées ou 900 milles de Bagdad, lorsqu'on fait le voyage par terre ; par eau, la distance n'est que de moitié.

Les Chaldéens ne construisent jamais que des ponts de planches fort légères et que les eaux emportent fort souvent. Lorsqu'ils veulent passer d'une rive à l'autre du fleuve, ils se servent ordinairement de radeaux faits avec des peaux préparées pour cet usage. Dans quelques endroits du pays les montagnes sont tellement rapprochées du Tigre, qu'il n'y a pas même de place pour un étroit sentier.

La ville de Djeziras était autrefois indépendante comme toutes les villes chrétiennes du pays, et sous la seule juridiction du patriarche ; mais sa position géographique et son voisinage des frontières de Turquie l'exposaient davantage aux invasions. Elle a été forcée de recevoir un pacha comme gouverneur. Les Turcs ne séjournent que passagèrement dans les autres villes chaldéennes. L'exercice de leur religion n'y est pas ouvertement libre, en sorte qu'ils n'y ont point de minarets, et jamais on n'entend le muezzin

Digitized by Google

appeler les fidèles à la prière. Si un Turc était assez imprudent pour se montrer dans les rues le dimanche pendant le service divin, il serait à l'instant mis à mort.

Les Chaldéens n'ont point de livres imprimés et aucune école publique pour l'instruction de la jeunesse : leurs connaissances se bornent donc à peu de chose. Un très petit nombre d'entre eux, même parmi les gens de la haute classe, apprennent à lire. L'instruction ne leur paraît utile que pour le clergé. Celui-ci étudie les manuscrits qui sont déposés dans les églises et les couvents, mais surtout les saintes Écritures traduites dans leur langue et dont ils possèdent un assez grand nombre de copies.

Ils ne savent point à quelle époque et par qui le christianisme fut introduit parmi eux; ils ont une vénération toute particulière pour St-Grégoire, le grand apôtre de l'Orient, que les Arméniens révèrent aussi sous le nom de *Surp-Savorich*.

Il est remarquable que ces deux peuples, habitants du pays limitrophe, séparés du reste de la chrétienté, entourés de nations qui ont une autre croyance que la leur, soient demeurés étrangers l'un à l'autre. Non-seulement ils parlent des langues différentes, mais la doctrine et la discipline de leurs églises diffèrent essentiellement. Leurs patriarches et leurs évêques n'ont aucune communication entr'eux. Les Chaldéens adoptèrent les opinions des Nestorius, de bonne heure. La position de leur pays les a soustraits à l'influence de l'église grecque, et ils ont conservé l'hérésie dans la forme primitive; ils sont probablement les seuls chrétiens de notre âge chez qui elle se soit maintenue. Cependant les missionnaires de la propagande ont été envoyés dans ce pays. Ce peuple est maintenant divisé d'opinions, et forme deux partis distincts, les Nestoriens primitifs, qui ne veulent se soumettre à aucune autre autorité que celle de leur patriarche, et les Nestoriens devenus catholiques, qui reconnaissent la suprématie du St-Siége. Leur église est gouvernée par trois patriarches, un Nestorien et deux catholiques; ces deux derniers ne sont pas Chaldéens et résident dans les provinces soumises aux Turcs.

Les Chaldéens des montagnes, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, repoussent absolument tout rapprochement avec la cour de Rome.

Parmi les événements remarquables de leur histoire, il en est

Digitized by Google

qu'ils racontent avec un grand intérêt ; ils disent que dans des temps fort reculés, une partie de leur tribu émigra de leurs montagnes, se dirigea vers l'Inde et s'établit sur la côte de la presqu'île en de-çà du Gange, que cette migration eut lieu avant que leur croyance eut été entachée d'hérésie, et qu'ainsi cette colonie avait conservé la doctrine de l'église chrétienne dans toute sa pureté primitive.

Quoique leur littérature soit peu de chose maintenant, ils ont eu autrefois des auteurs qui ont écrit en divers genres ; le plus célèbre est *Hebed-Iesu*, qui était évêque de Saba en 1550 ; il prit la résolution de faire le voyage de Rome, bien qu'il fut alors dans un âge très-avancé. Le trône pontifical était occupé à cette époque par Jules III. *Hebed-Iesu* ne tarda pas à abjurer les erreurs de sa secte ; il reconnut la suprématie du St-Siége et fut nommé patriarche de la Syrie Orientale.

L'un des ouvrages de cet auteur est un catalogue raisonné de tous les livres écrits ou traduits en langue chaldéenne ; il commence par ces mots :

« A l'aide de votre mémoire, ô Dieu ! et par les prières de tous ceux qui se sont illustrés dans l'étude de la justice et avec le secours de la mère de sa sublime puissance, je vais essayer d'écrire un ouvrage admirable, contenant les livres divins, et je ferai connaître tout ce qui a été écrit en matière religieuse et profane dans tous les temps. Me confiant en Dieu, je vais commencer par Moïse. »

Ce catalogue contient les titres de 220 ouvrages, avec des remarques sur deux auteurs, et leur contenu. Parmi les ouvrages traduits des langues étrangères, sont ceux de l'historien Josephe ; ceux qui sont écrits en langue chaldéenne, traitent pour la plupart des sujets religieux ; il s'y trouve cependant quelques poésies, de l'histoire et même des tragédies ; on y remarque une dissertation philologique sur la langue chaldéenne et son alphabet.

Quelques traits de l'histoire des Chaldéens, rapportés par eux-mêmes, se trouvent confirmés d'une manière curieuse par quelques historiens de l'antiquité. Les 10,000 Grecs, dans leur retraite de Perse, traversèrent une grande partie de ce pays, que Xénophon décrit avec détail ; ce qu'il en dit est parfaitement d'accord avec les observations faites de nos jours. D. W.

Digitized by Google

LETTRE

du ministre d'Abd-al-Rahman

AU ROI DES KHOZARS, ET LA RÉPONSE DE CE PRINCE.

II.

RÉPONSE D'AHRON, ROI DES KHOZARS, A CHASDAI, MINISTRE D'ABD-AL-RAHMAN.

Iosef, roi des Khozars, à Chasdaï, fils d'Ishak, fils d'Ezra, fils de Sprot, notre cher et respectable ami, salut.

Je t'informe que ton honorable missive nous a été remise par le maître Iakob bar Elazar du pays de Nemez (1). L'érudition et la sagesse qui y éclatent, nous ont causé la plus vive satisfaction. Nous y avons trouvé la description de ta patrie, son étendue, la généalogie d'Abd-al-Rahman qui y règne, ainsi que sa grandeur et sa puissance; comment il a conquis, avec l'aide de Dieu, une partie de l'Orient; comment sa gloire a retenti dans tout l'univers, et comment la terreur de son nom a saisi tous les souverains.

(1) L'Allemagne. Allemand en russe est *Nemez*, *Nemzi* ou *Nemtchin*. Voyez la *Chronique de Nestor*, traduite en français par Louis Paris, page 148.

Digitized by Google

Si des envoyés de Constantinople n'étaient point venus et n'eussent pas fait connaître notre gouvernement, nos peuples et nos lois, tout cela t'eût semblé faux, tant tu as peine à le croire. C'est pourquoi tu demandes que je te fasse savoir la vérité de ce qui regarde notre règne et notre dynastie, comment nos ancêtres embrassèrent la loi israélite, comment Dieu nous éclaira et dissipa nos ennemis.

Tu désires aussi connaître l'étendue de nos états, les peuples qui les entourent, les noms de ceux qui sont en guerre ou en paix avec nous; si nos ambassadeurs ne pourraient venir dans ton pays se présenter devant ton auguste et excellent souverain, qui, par sa justice et la noblesse de ses procédés, se concilie si bien tous les cœurs. Et puisque les étrangers prétendent que les Israélites ne possèdent plus ni domination, ni empire, ceux-ci retireraient des avantages si cela se réalisait; d'abord cela les encouragerait, puis ils pourraient répondre victorieusement à ceux qui leur diraient : *Il ne reste plus en Israël ni souveraineté ni gouvernement.*

Nous te répondrons sur tous ces points en admirant ta sagesse. Nous savions déjà ce que tu nous as mandé et de ton pays et de la famille de ton prince, car il y avait eu des relations épistolaires entre nos encêtres et les siens, comme l'attestent nos archives et les vieillards de notre patrie.

Ainsi, vous pourrez renouveler ce qui a déjà existé entre nos pères, pour les laisser en héritage à nos descendans.

Tu demandes ensuite dans ta lettre de quel peuple, de quelle tribu et de quelle famille nous sommes issus. Sache que nous sommes de la postérité de Japhet, et les descendants de son fils Thogarma. Nous lisons dans les livres généalogiques de nos aïeux que Thogarma eut dix fils, dont voici les noms : *Ougor* (1), *Turc*, *Avar* (2), *Aunin* (3), *Bozin* (4), *Patznac* (5), *Khozar*, *Zanor* (6).

(1) Personnage qui passe pour le père des Hongrois.

(2) Premier chef d'Avares.

(3) Hun, père des Huns.

(4) Bazin ou Bosin, est considéré comme le fondateur de la Bosnie.

(5) Ce peuple, appelé Batchenakes par les auteurs turcs, et Pétchéniégnis par les écrivains russes, habitait anciennement les bords du fleuve Jaïk, au Nord de la mer Caspienne.

(6) Voyez sur le pays de *Zanor*, *Dzanar* ou *Sanariah*, St.-Martin, Mémoires sur l'Arménie, t. 1, p. 232.

Digitized by Google

Bulgar et *Savour* (1). Nous sommes issus de Khozar, le septième fils. Il est consigné dans nos chroniques que de son temps nos ancêtres, peu nombreux, eurent à combattre des peuples plus nombreux et plus puissants qu'eux; mais Dieu leur donna le courage et la force d'expulser ces nations de leurs territoires (2); ils les poursuivirent jusqu'à un grand fleuve appelé *Dona* (3), où elles sont encore établies, non loin de Constantinople, et les Khozars occupèrent les contrées qu'elles avaient dû abandonner.

Quelques siècles après, parut un descendant de Khozar, le roi Bulan, homme sage, craignant Dieu, chassant les devins, purgeant le pays de toute idolâtrie, ne se confiant qu'en Dieu seul. Un ange lui apparut en songe et lui dit :

« Bulan, Dieu m'a envoyé vers toi, afin de te dire : J'ai entendu tes prières et tes supplications; je te bénirai, je multiplierai ta race, et je perpétuerai ta domination; je mettrai même tous tes ennemis à ta disposition. Va, lève-toi de grand matin, et prie en présence du Seigneur. »

C'est ce que fit Bulan. L'ange lui apparut une seconde fois et lui dit encore au nom de Dieu : « J'ai vu tes voies; tes œuvres me sont agréables, et je sais que tu marches devant moi avec sincérité; c'est pourquoi je te donnerai des préceptes, des statuts et des lois; que si tu observes ces préceptes, ces statuts et ces lois, je te bénirai et je propagerai ta progéniture. »

Il répondit à l'ange : « Seigneur, tu connais les pensées de mon cœur, tu as sondé mes reins et tu sais que toute ma confiance n'est qu'en toi; mais mes sujets sont infidèles, je ne sais s'il me croiront. Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et si ta miséri-

(1) Père de *Savourdigen*. Joseph, fils de Gorion, donne également à Thogarma dix fils, dont les noms diffèrent très peu. Voici comment il les énumère : *Khozar, Patznac, Alan, Bulgar, Hunan, Turc, Bozi, Sabour, Oungre, Tilmaz*. Voyez Josslphon, livre 1, chap. 1.

(2) Le roi Josef veut parler des Bulgars qui habitaient, avant les Khozars, le pays arrosé par le Volga, et qui, chassés de leur territoire par ces peuples, allèrent s'établir sur les bords du Danube. Selon les historiens de Byzantie, une partie de Bulgars émigra des bords du Volga, et l'autre, avec son prince Batbaya, fut obligée de se soumettre aux Khosars qui arrivaient de la Berzylie. Voyez d'Hosson, les peuples de Caucase.

(3) Le Danube.

Digitized by Google

corde me protége, révèle-toi à leur grand chef (1), afin qu'il m'aide en cette entreprise. »

Et Dieu (béni soit-il) fit selon la volonté de Bulan, et se montra en songe à ce seigneur. Celui-ci, se levant de bonne heure, narra au roi ce qui lui était arrivé. Ayant assemblé tous les seigneurs et les grands de la cour, de même que son peuple, le monarque leur raconta ces faits. Cela leur plut : ils embrassèrent la vraie religion, et se placèrent ainsi sous les ailes de la majesté divine. Ceci fait, un ange lui apparut pour la troisième fois, et lui dit :

« Voilà, les cieux et les cieux des cieux ne me peuvent contenir; construits-moi un temple à mon nom. » Le monarque répondit : « Maître du monde, je suis tout couvert de honte en ta présence, car je n'ai ni argent, ni or, pour effectuer, ainsi qu'il convient et comme je le voudrais, ce que tu me commandes. » L'ange lui répartit : « Réveille et excite ton courage, rassemble toutes tes armées, puis avance-toi avec elles contre le pays de *Rudelan* et la contrée d'*Ardil* (2). Je pénétrerai leur cœur de la terreur de ton nom, et je te les livrerai; je t'ai destiné deux trésors, l'un d'argent, et l'autre d'or, et je serai avec toi, te guidant dans toutes les routes quelconques où tu marcheras, afin que tu acquières des forces et que tu reviennes en paix, et que tu bâtisses un temple sous mon invocation. »

Le roi crut à ces promesses, et fit ce qui lui était prescrit. Il guerroya et ravagea lesdites provinces; et, étant revenu en paix, il consacra à Dieu les richesses qu'il avait acquises, et il fit construire un tabernacle, une arche, un candélabre, une table, ainsi que des autels et des vases sacrés, que je conserve encore aujourd'hui.

Après cela, la renommée du prince s'étendit dans tout l'univers. Les souverains d'*Edom* et d'*Ismaël* (3) lui envoyèrent des ambassadeurs avec des trésors immenses et des docteurs pour le convertir à leurs religions. Mais le roi, dans sa profonde sagesse, fit venir aussi un savant d'Israël, parfaitement instruit en toute

(1) *Kender-Khan*, titre du premier ministre.

(2) Ces deux noms nous sont inconnus.

(3) Les rois des chrétiens et des musulmans, c'est-à-dire l'empereur de Constantinople et le khalife de Bagdad.

Digitized by Google

matière : il les mit pour ainsi dire aux prises ; en sorte que chacun d'eux exposa avec feu les principes de sa religion, s'efforçant à réfuter les arguments de son antagoniste. Le roi, voyant qu'ils ne pouvaient s'accorder, dit au prêtre du prince d'Edom et à celui du souverain des Ismaélites : « Allez dans vos hôtels, je vous ferai revenir dans trois jours. »

Le lendemain, il fit appeler le moine, et lui dit : « Je sais que le roi d'Edom est supérieur aux princes ismaélites, et que sa religion est préférable à la leur, et elle ne me déplaît point ; mais j'attends de toi que tu me dises la vérité. Laquelle des deux autres religions est la meilleure, celle des Israélites ou celle des Ismaélites ? » Le moine répondit : « Que le roi mon maître vive à jamais ! Sache qu'en vérité, il n'est pas dans tout l'Univers de religion comparable à celle des Israélites. Car le Saint (béni soit-il) élut Israël entre tous les peuples ; il le nomma son fils aîné, il lui fit des miracles et les plus grands prodiges ; il le retira de la servitude de Pharaon et lui fit passer la mer à pied sec ; il y submergea ses ennemis, il lui fit pleuvoir la manne, il lui fit sourdre de l'eau d'un rocher, il lui donna la loi au milieu du feu, il le mit en possession de la terre de Chanaan, il lui érigea le sanctuaire, afin de demeurer parmi les Israélites. Mais, comme ensuite ils péchèrent contre lui, courroucé contre eux, il les abattit en les repoussant de sa face, et il les dispersa dans toutes les contrées. A part cela, il n'existe pas de croyance semblable à celle des Israélites. »

Le monarque répondit : « Jusqu'ici ton avis est le mien : sache que je te rendrai honneur. »

Le lendemain, le roi manda le cadi des Ismaélites, qu'il consulta de même, et lui parla ainsi : « Dis-moi la vérité, quelle est la différence entre la religion d'Israël et celle d'Edom ? et laquelle des deux est la meilleure ? » Le cadi répondit : « La religion des Israélites est la meilleure, et l'absolument vraie : ils ont la loi de Dieu, leurs statuts et leurs cérémonies sont justes ; mais, parce qu'ils ont péché et prévariqué contre lui, dans sa colère il les a livrés à leurs ennemis. Quant à la religion d'Edom, ses sectateurs mangent tout ce qu'il y a d'immonde, et ils se prosternent devant l'œuvre de leurs mains. »

Digitized by Google

A cela le roi répondit au cadi : « Tu m'as dit la vérité, c'est pourquoi je t'honorerai. »

Le lendemain, Bulan les ayant convoqué tous, en présence de tous les seigneurs de la cour, de ses officiers et de ses sujets, il leur dit : « Je vous requiers de choisir la religion la meilleure et la plus sage. »

Ils se mirent à disputer aussitôt, mais leurs arguments n'avaient aucun fondement solide. Le roi dit alors au moine : « Des deux religions, de celle des Israélites ou de celle des Ismaélites, laquelle est préférable? » Le prêtre répondit : « La religion des Israélites. » Puis il demanda de nouveau au cadi : « De la croyance d'Israël ou de celle d'Edom, laquelle est à préférer? » Le cadi répondit : « La religion des Israélites est bien préférable à celle des Nazaréens. » A quoi le prince répartit : « Vous reconnaissez tous deux que la foi des Israélites est la plus sage et la meilleure. J'opte donc pour cette religion, qui est celle d'Abraham. Dieu tout-puissant favorisera mon dessein; l'or et l'argent que vous avez voulu me donner, il pourra me les donner sans peine. Quant à vous, retournez maintenant dans votre patrie. »

Depuis ce temps, Dieu l'assista toujours, en le fortifiant, et ils furent tous circoncis, lui et son peuple.

Ensuite il manda un des sages d'Israël, qui lui expliqua la loi et les préceptes.

Dès lors nous suivons cette religion; Dieu en soit éternellement loué!

Depuis l'époque où nos ancêtres se mirent sous la protection de la Majesté divine, elle atterra devant nous tous nos ennemis, et elle humilia tous les peuples qui nous environnent; pas un d'eux n'a pu nous résister jusqu'à ce jour, tous, au contraire, sont devenus nos tributaires par la coopération des souverains d'Edom et d'Ismaël, nos alliés.

Après ces choses, il s'éleva un roi, petit-fils de Bulan, nommé Obadieh, qui fut pieux et juste. Il fit fleurir son état, et établit la religion, conformément aux coutumes et aux règles prescrites; il érigea des synagogues et des écoles religieuses et fit venir beaucoup de docteurs d'Israël et les récompensa magnifiquement. Ils lui expliquèrent les vingt-quatre Livres (1), la Mischna, le Tal-

(1) La Bible.

Digitized by Google

mud, ainsi que l'ordre des prières des *Hazans* (1), car Obadieh craignait Dieu et aimait sa loi et ses préceptes.

Il eut pour successeur son fils Ezéchiel, auquel succéda son fils Menassé ; à celui-ci Hanoucha, frère d'Obadieh ; puis régna Ishak, son fils, et après Ishak, son fils Zebulon ; ensuite le trône passa à Menassé, son fils, à Nissi, son fils, à Menachem, son fils, à Benjamin, son fils, à Ahron, son fils ; enfin à moi Iosef, qui suis le fils d'Ahron : ainsi le trône n'a été occupé que par des fils de roi ; tout étranger en est exclu. Que celui qui fait régner tous les princes, veuille que notre dynastie se perpétue suivant sa loi et ses préceptes !

Quant à l'étendue de notre pays, autre objet de tes questions, tu sauras qu'il est situé sur le fleuve d'*Itel* (2) voisin de la mer de *Djordjan*, vers la plage orientale, distance de quatre mois de marche. Sur ce fleuve habitent tant de peuplades qu'elles sont innombrables. Elles ont des bourgs, des villages, des villes fortes, et toutes me paient tribut.

En suivant la côte orientale de la mer (3), on trouve les habitants de *Gargan* (4), port de mer situé à un mois de distance de notre royaume ; ils sont mes tributaires. Vers le Midi, il y a, entre nos frontières et le Bab-el-Ebouab, quinze nations nombreuses qui se tiennent sur les montagnes. Elles nous paient toutes un tribut, ainsi que les habitants du pays de *Bassa* et de *Tanat* (5), jusqu'à la mer de Constantinople, à la distance de deux mois de chemin.

A l'occident, treize peuples, également très-nombreux, habitent les bords de la mer de Canstantinople et s'étendent vers le septentrion, jusqu'au grand fleuve nommé *Iouzag* (6). Ces derniers demeurent dans des villes sans murailles et occupent le désert jusqu'aux limites des *Hingriens*. Ceux-ci, aussi nombreux que les grains de sable de la mer, sont mes tributaires. Leur territoire a quatre mois de marche. Possesseur du fleuve à son embouchure, j'accorde aux Russes le passage pour qu'ils entrent dans leur ter-

(1) Voyez l'explication de ce nom, dans le *Sibub-Olam*, p. 21.

(2) Le fleuve de Volga qui se jette dans la mer Caspienne, appelée tantôt par les Orientaux mer des *Khozars* et tantôt mer de *Djourdjan*.

(3) La mer Caspienne.

(4) *Djourdjan* ou la Géorgie.

(5) *Tanaïs*.

(6) Le Iaïk, à présent Oural, grande rivière à l'extrémité orientale de la Tartarie.

Digitized by Google

ritoire (1); ils leur font des guerres terribles; et, si je le leur permettais, ils dévasteraient tout le pays des Ismaélites jusqu'à Bagdad.

J'ajouterai que moi, je réside, par la grâce du Tout-Puissant, près du fleuve; j'ai dans mon royaume trois capitales. Dans la première se tient la reine avec ses filles d'honneur et ses eunuques. Y compris ses faubourgs et les villages adjacents, elle a cinquante parasangues de longueur. Elle est peuplée d'Israélites, d'Ismaélites, de Nazaréens et d'autres individus de diverses nations. La seconde avec ses faubourgs a en longueur et en largeur huit parasangues sur huit.

Dans la troisième, je réside avec les grands du royaume, mes officiers et tous les agents de mon service. Elle est petite; sa longueur et sa largeur sont de trois milles sur trois; elle est traversée par le fleuve Itel : nous y séjournons tout l'hiver; au mois de Nisan, chacun de nous en sort pour aller cultiver ses champs et ses jardins. Chaque famille a son patrimoine propre qu'elle va occuper gaîment. N'ayant ni procès, ni inimitiés, jamais nous n'entendons la voix des huissiers. Accompagné de seigneurs et de mes officiers, je vais près du grand fleuve, nommé *Orschan* (2), faisant ainsi vingt milles. De là, nous tournons jusqu'à ce que nous arrivions à l'extrémité de la province.

Telle est l'étendue du pays où nous résidons.

Les pluies n'y sont point fréquentes; les rivières y sont pourtant très poissonneuses, et il n'y manque pas de sources; aussi le sol y est-il gras et fécond, et avons-nous des guérets, des vignobles, des jardins, des vergers de toute espèce, arrosés par des rivières, et produisant des arbres à fruits de toute nature, et cela en abondance.

J'ajouterai encore ce qui suit : Notre frontière orientale, jusqu'à la mer de Djourdjan, a vingt milles d'étendue; notre frontière du Midi en a trente, et celle de l'Occident quarante. Nous ne laissons pas, grâce à Dieu, de vivre en paix et dans la sécurité.

Pour répondre à votre question relativement au terme des miracles, nous nous confions en notre Dieu, et nous croyons les sages d'Israël, qui sont à Babylone et à Jérusalem. Nous sommes assu-

(1) Ce fait confirmerait, s'il en était besoin, les relations arabes des deux expéditions russes dans la mer Caspienne. V. d'Hhosson, l. c.

(2) Le *Kizyl-Ozen*.

Digitized by Google

rément loin de Sion, mais nous avons ouï dire qu'à cause de nos iniquités, nos calculs sont incertains, et que nous ne savons rien de ces choses qui sont évidentes aux yeux de Dieu. Il fera ce que veut sa justice, et il comptera pour beaucoup la dévastation de son temple, l'abolition de son culte et toutes les peines que nous avons essuyées. Qu'il accomplisse sa parole : soudain, il entrera dans son temple (1).

Au reste, nous ne possédons à ce sujet que la prophétie de Daniël. Que le Dieu d'Israël hâte l'heure de notre délivrance, qu'il rassemble ceux qui sont captifs et dispersés, et cela pendant que nous vivons, moi et toi, de même que toute la maison d'Israël, qui aimons son nom !

Le dernier point de ta lettre est le vœu que tu exprimes de me voir. De mon côté, je souhaite ardemment de te voir dans tout ton éclat et de connaître personnellement un homme aussi sage et aussi éclairé que toi.

Puisse ton désir se réaliser, et je pourrai vivre dans ton intimité, objet de mes vœux ardents ! Tu serais pour moi comme un père, je te tiendrais lieu de fils, et tout mon peuple te témoignerait le plus tendre et le plus vif attachement ; toutes nos démarches se règleraient d'après tes avis, et ta rare sagesse présiderait à notre gouvernement.

EXTRAIT

DU SÉFER GHINSÉ HA-MÉLECH.

C'est au fond de l'ouvrage qu'il faut chercher le système de l'auteur. A quoi sert le plus souvent une vaste nomenclature ? A laisser usurper aux noms une place qu'il ne faudrait accorder

(1) *Voyez Malachie III, I.*

Digitized by Google

qu'aux choses. D'ailleurs, c'est bien moins à l'abondance et à la variété des titres des livres qu'à leur étude, que tient la connaissance de l'écrivain. Nous possédons tous la faculté d'apprécier un auteur; mais il n'appartient qu'à la critique approfondie de sa production, de le bien juger. Nattendez que de l'examen profond que vous ferez d'un écrit, surtout d'un écrit philosophique, le fil qui vous guidera dans le labyrinthe de ses idées, qui vous servira à les reconnaître, à les éclaircir, jusqu'à ce que vous parveniez enfin à les comprendre véritablement. C'est alors, seulement alors que vous pouvez porter un jugement sain et exact d'un livre. Quelle obligation avons-nous au nombre infini des biographes qui se sont exercés jusqu'à présent et qui s'exercent encore sur les philosophes arabes ? Servilement attachés aux traces de leurs prédécesseurs, ils ont reproduit les mêmes vues et les mêmes erreurs, seulement sous d'autres formes. Uniquement occupés de ce qui s'est fait jusqu'à eux, ils n'ont jamais porté leur regard sur ce qu'il était possible de faire, et ces hommes parlent, prononcent, décident en législateurs, en souverains. Pourquoi le vrai savant n'arrache-t-il pas d'entre leurs mains un sceptre qui n'aurait jamais dû sortir des siennes ? Mais il est temps de parler de l'ouvrage d'Alatif qui nous a inspiré ces réflexions.

Ishak ben Abraham Alatif est l'un des philosophes les plus distingués que l'école arabe ait produits au treizième siècle. Génie vaste et profond, placé entre deux époques philosophiques séparées par une réaction religieuse, comme pour servir de transition de l'une à l'autre. Il naquit dans cette partie de l'Espagne, sous la domination des Arabes, et il avait à peine terminé ses études lorsqu'il publia, en 1244, un traité philosophique, sous le titre de *Schaar ha-Schamaïm*, la Porte du Ciel (1). Cet ouvrage, dans lequel il s'était proposé pour but d'imiter le livre *Dalâlat al-Hâyirîn* de Mousa ben-Maïmoun, fut suivi du livre intitulé *Rab Pealim*. C'est un traité philosophique et théologique divisé en quatre parties, dans lequel l'auteur explique différentes choses qui concernent la divinité et ses attributs, le système du monde, de l'homme en général, de l'âme, etc.

(1) *Ghinsé ha-Mélech*, préface.

Digitized by Google

Un troisième et un quatrième traités philosophiques d'Alatif, qui portent les titres de *Zeror ha-Mor* et *Zurat ha-Olam*, roulent sur les différents noms de Dieu, de la Cosmogonie, etc., mais son plus grand ouvrage est le *Ghinsé ha-Mélech*, dont nous allons essayer de reproduire ici les deux premiers chapitres, dans une traduction littérale.

CHAPITRE 1er.

Le prophète parle. Voici ce qu'a dit le Seigneur : « Que le « sage ne se glorifie point dans sa sagesse, que le fort ne se glo- « rifie point dans sa force, que le riche ne se glorifie point dans « sa richesse. »

Le sens de ce verset, et la figure de chacune des trois qualités qui y sont contenues, je veux dire, la science, la force et la richesse, ont été amplement expliquées par le savant docteur Mousa (de glorieuse mémoire), dans le discours qu'il a fait sur leur existence et leurs qualités ; je n'ajouterai ni ne diminuerai rien à tout ce qu'il en a dit, d'autant plus que toutes ses paroles sont très claires, et son explication très solide. Mais ce qu'il faut que j'éclaircisse davantage suivant l'idée que je me propose dans cet ouvrage, c'est une partie du verset qui suit, je veux dire celui-ci : « Que celui qui se glorifie, dit le Seigneur, mette sa « gloire à me connaître et à savoir que je suis le Seigneur. » Avec l'explication des autres choses qui s'en suivent, ce que je ferai après avoir posé ce principe, qui est, que l'existence de Dieu est absolue et nécessaire, et tous les êtres, excepté lui, leur existence est possible, lorsque nous la comparerons à son existence divine, qui est la cause première, le grand principe, et le vrai fondement par lequel tous les êtres supérieurs, mitoyens et inférieurs, se soutiennent ; comme il est prouvé et confirmé par les démonstrations les plus évidentes et par les preuves les plus certaines, sur lesquelles on ne saurait avoir ni former le moindre doute. Et la connaissance de cette haute et excellente existence, je veux dire l'existence de Dieu, est connue par le moyen de ses créatures, tant par les naturelles que par les spirituelles, et celle qui s'acquiert par le moyen des êtres spirituels est la plus parfaite et la plus solide de toutes les connaissances. De sorte que

Digitized by Google

nous n'avons pas besoin de rechercher ni de prendre les preuves de l'existence de Dieu parmi les êtres naturels, comme l'a fait Aristote ainsi que la plupart des anciens, en donnant les causes, ou raisons des mouvements sphériques, lesquelles ne sont appuyées que sur le système de l'éternité du monde, bien que souvent ce philosophe produit des preuves très fortes, tirées des êtres naturels, sur lesquelles on peut s'appuyer; mais cela tant qu'elles ne répugneront à aucuns des principes fondamentaux de la loi. Je ferai quelques remarques sur une partie de leurs principes au troisième chapitre de cet ouvrage.

Mais notre explication, à appuyer dans cet endroit; les preuves de l'existence de Dieu, prises des êtres spirituels seulement, c'est parce qu'elles nous suffisent, et quand ces seules preuves, nous arrivons au but que nous nous proposons, sans nous fatiguer l'esprit à chercher des preuves de l'existence de Dieu parmi les êtres naturels et sensibles. D'autant que la plupart des sens pêchent quelquefois dans les choses sensibles. Et c'est à quoi le verset fait allusion, en disant וידוע השכל *me connaître et savoir*, le sens est que la connaissance que l'on doit avoir de l'existence de Dieu, doit être par la voie de l'esprit, parce que c'est là la vraie connaissance. Je ne puis m'expliquer davantage sur ce sujet dans cet endroit-ci, crainte de m'écarter un peu trop du but que je me propose dans cet ouvrage.

CHAPITRE II.

L'esprit humain perçoit les formes et qualités des espèces élémentaires par une conception spéculative générale, et par une conception particulière; j'entends par le mot particulière, qui sépare leurs formes particulières de la matière, et reçoit leurs êtres et leurs qualités, parce que la composition de tous les êtres élémentaires se trouve dans celle de l'homme, et c'est pourquoi, par le moyen de la connaissance que l'homme a de soi-même, il a celle de tous les êtres élémentaires.

Son esprit perçoit aussi les formes des corps, des globes célestes et sphériques par le moyen des sens, mais il ne connaît point leurs qualités, n'ayant rien en lui qui leur soit analogue ni par la matière, ni par la forme, ni par la nature. Mais pour les êtres

Digitized by Google

intelligents qui sont au-dessus de lui, et particulièrement l'esprit, ou l'intelligence active, l'esprit humain conçoit son existence seulement, mais non sa forme; parce que sa forme c'est lui-même, et son essence. Et s'il en conçoit l'existence, c'est parce qu'il est de son espèce. Et la raison de son ignorance sur l'essence et les qualités de l'espèce active, est que l'esprit actif est la cause, et que l'esprit humain n'est que l'esprit et l'étendue, ou le terme de la conception, et que celui qui conçoit renferme totalement la chose conçue. Or, si l'esprit humain concevait ce qui est au-dessus totalement de lui, alors celui qui conçoit serait plus grand et au-dessus de la chose conçue, et s'en suivrait que l'effet serait le contenant et la cause le contenu, ce qui est faux. Il en est de même de l'esprit actif, eu égard aux êtres qui sont au-dessus de lui.

La seconde raison pour laquelle l'esprit humain conçoit l'existence de l'esprit actif, est, que comme l'esprit humain existe en puissance, il a absolument besoin de quelque chose qui le mette en action, et il faut que ce qui le fait agir soit nécessairement hors de lui-même; car ce qui le fait agir étant en lui-même, et comme ne se présente aucun obstacle à son action, il serait par conséquent continuellement en action. Il faut aussi nécessairement que l'agent soit un esprit actif séparé de la matière, et qu'il soit de l'espèce de celui qui fait agir. Car si cet agent était une faculté ou puissance attachée au corps, il aurait besoin d'un agent pour le mettre en action, et si ce second agent n'était qu'une puissance, ou qu'une faculté, il lui faudrait un troisième agent pour le mettre en action, ce qui irait à l'infini, et ils ne seraient tous que des puissances, ou des facultés corporelles. Car l'esprit n'existe en puissance que parce qu'il est joint au corps; et comme cet agent doit être nécessairement de l'espèce de celui qu'il fait agir, il est par conséquent impossible que l'esprit actif soit la cause première, ou Dieu. Et la raison de cela, est que l'idée de la différence que l'on a des esprits ou intelligences séparées, ne vient que parce que l'un est la cause et l'autre l'effet, et c'est là la raison qui constitue la différence qu'il y a parmi eux; et comme ils sont tous compris sous l'espèce de l'intelligence, cela fait qu'ils sont communs en substance; non que l'espèce soit la cause de leur existence, car elle n'est que la cause de leur analo-

Digitized by Google

gie seulement, parce que l'espèce est la substance des individus, et non autre chose hors d'eux-mêmes, parce que l'existence de toutes espèces est dans les individus, et l'existence des individus est dans l'espèce.

C'est pourquoi, il s'ensuit nécessairement qu'il faut qu'il existe une cause première sur toutes, et que cette cause première soit simple et séparée de tous les autres êtres, sans composition ni pluralité, comme il est évidemment prouvé par les règles des syllogismes.

Telle est la traduction de deux premiers chapitres du *Séfer Ghinsé ha-Mélech*, qui n'a jamais été imprimé. Le manuscrit que j'ai sous les yeux, appartient à la Bibliothèque royale de Paris, qui possède également les trois premiers traités philosophiques ci-dessus mentionnés. Alatif est encore auteur de commentaires, sur lesquels on peut consulter le Dictionnaire historique de DeRossi; mais la lettre écrite de Jérusalem, que cet écrivain lui attribue, n'est pas de lui. Elle se trouve manuscrite dans notre cabinet à la suite de l'Épitre du Nassi *Scheschet ben Ishak Sarragosse*, datée de l'an 1430 et signée d'*Ishak ben Meir Latif*.

Digitized by Google

VOYAGES

DE BAR-BAD

PAR TERRE ET PAR MER (1).

I.

Voyage par terre.

Convaincu, dit-il, que la vie ici-bas n'est qu'un pèlerinage, je résolus de quitter mon pays, ma famille, mes amis. Cependant je n'avais déterminé aucune contrée pour le voyage que j'entreprenais. Mais comme il y a des routes partout, toutes les régions me parurent égales. Je partis par le premier chemin qui se présenta à moi, avec un simple esclave.

Nous marchâmes pendant cinq jours à travers les bois et les forêts sans aucune rencontre. Nous pensions que la sixième journée se passerait de même, lorsque j'entendis tout-à-coup une voix effroyable qui criait : Qui va là ? A ce cri, mon esclave, plus léger qu'un chevreuil, commence à fuir dans la forêt. Un moment après, un homme armé vint à moi, et me demanda qui j'étais. Je lui répondis, en tremblant de peur, que j'étais un pauvre jeune homme qui allait parcourir le monde. Il parut touché de ma frayeur, et me dit : Rassure-toi, mon frère, ne crains rien, je ne veux te faire aucun mal.

(1) Suite des Contes chaldéens. Voyez page 42.

Digitized by Google

Après quoi, me prenant par la main, il me fit entrer dans une caverne, assez loin de la route. Je vis un vieillard, revêtu de haillons, accroupi sur une pierre. Mon conducteur me fit apercevoir qu'il était privé de l'usage de ses jambes, paralysées par l'âge ; il ne pouvait marcher que sur ses genoux. Je lui demandai ce qu'il faisait dans un lieu qui paraissait si désert.

— J'attends la mort.

— La mort ?

— Oui, la mort, rien n'est plus certain.

— De quoi vivez-vous ?

— De racines et de fruits sauvages, que mon fils m'apporte journellement.

— Vous n'avez pas peur dans cet endroit écarté ?

— Peur ! de quoi ? je n'ai rien à perdre, les voleurs n'entrent pas dans la demeure des pauvres. Au reste, mon fils cherche à éloigner par la frayeur tout homme qui s'approche de ma caverne.

— Quel âge avez-vous ?

— Soixante-cinq ans.

— Depuis quand êtes-vous dans cette caverne ?

— Depuis quinze ans.

— Ne vous ennuyez-vous point ainsi seul avec votre fils ?

— Jamais. Nous passons notre temps à étudier l'homme dans le bien et dans le mal, dans ses vertus et dans ses vices. Souvent, pour varier nos occupations, j'apprends à mon fils à manier sa voix aux sons de la cithare ; je lui enseigne le rhythme des vers, l'art enchanteur d'unir le sentiment, l'harmonie à la vivacité des images.

I.

« Je n'ai ni or ni argent, je n'ai que ma lyre. Eh bien ! que les accents qui dorment suspendus à ses cordes se réveillent et enflamment mes chants !

II.

« De Dieu je chante la gloire ; publie la puissance de la vertu. Puissent mes hymnes s'élever et s'élancer harmonieusement dans les airs !

Digitized by Google

III.

« Heureux amour ! amour sublime ! tu mérites aussi l'hommage des poètes, tes héraults, l'admiration et l'enthousiasme des menestrels.

IV.

« O poésie! fille du ciel, ne détourne pas de moi tes regards éclatants ! J'aime à redire la valeur des guerriers ; j'aime à célébrer les délices du jus de la grappe.

V.

« Toute la nature m'inspire : les campagnes et les ruisseaux, les rayons dorés du soleil, les vallées ombragées, cette forêt de lauriers et ces rochers couverts de mousse.

VI.

« Le ciel et la terre, la mer avec tout ce qu'elle renferme, excitent ma verve : animé par la gaieté et la tristesse, je chante à la fois et les plaisirs de la vie et les regrets de la mort.

VII.

« Filles de l'harmonie, répandez sur mes vers vos charmes immortels ! Et toi, ô Ange inspirateur! fais couler de mes lèvres des chants victorieux, pleins de douceur et de grâce. »

Je ne pouvais me lasser d'interroger ce vieillard, dont la sagesse était si naïve et si vraie. Après plusieurs autres questions, je lui demandai s'il voulait bien me donner quelques règles sur la conduite que je devais tenir dans le monde.

— Très volontiers, mon fils, me répondit-il. Soyez toujours homme, parcourez vos diverses carrières avec fermeté. Instruisez-vous dans les sciences ; elles sont d'une grande ressource dans la vie. Sachez que le seul bonheur ici-bas est d'être satisfait de son état ; ni l'or ni l'argent ne font le bien de l'existence. Fuyez la compagnie des gens altiers et hautains, car tous les mortels sont égaux. N'écoutez point la voix de l'ambition, votre repos en dépend. Eloignez-vous des dignités élevées, objets de haine

Digitized by Google

et d'envie. Préparez-vous enfin à la mort avant votre dernière heure, qui peut sonner à chaque instant.

Je passai la nuit avec ce vénérable sage ; le lendemain ce fut l'âme pleine d'admiration, que je quittai mon bon hôte : son fils m'accompagna très loin. Me voilà de nouveau sur le chemin, au milieu des bois et des forêts; je fus conduit directement dans un vaste désert. Je le parcourus longtemps avec des peines infinies : la chaleur, la fatigue et la mauvaise nourriture, me firent beaucoup souffrir. Enfin, au bout de plusieurs jours, je rencontrai encore un vieillard vénérable, dont la barbe blanche lui descendait jusqu'à la ceinture, et qui me reçut avec empressement. Il voulut savoir qui j'étais, je lui contai, en le saluant profondément, toute mon aventure. Aussitôt il se sentit entraîné vers moi par une volonté invincible. « Viens, me dit-il avec bonté, viens, je veux te montrer l'endroit où le ciel et la terre se rencontrent. » En même temps, il me donna le bras, et je me laissai conduire ; après un court trajet, nous y arrivâmes.

Je pris mon sac aux provisions et le suspendis à une croisée du firmament. Puis je m'éloignai pour réciter ma prière, et je retournai à l'endroit que je venais de quitter. Mais en fixant les yeux sur mon sac aux provisions, je ne le trouvai plus.

— Y a-t-il des voleurs ici ? dis-je avec surprise au vieillard.

— Non, mon fils, me répondit-il, il n'y a point de voleurs ici, la disparition de ton sac ne vient que de la sphère céleste; elle s'est enfuie et l'a emporté avec elle ; attends jusqu'à demain et tu le reverras au temps et au lieu désignés.

Je retrouvai, en effet, le lendemain, mon sac aux provisions, à la même heure, au même endroit où je l'avais suspendu la veille.

Ayant quitté ce lieu merveilleux, nous arrivâmes sur le bord d'un fleuve plus merveilleux encore. Il y avait dans ce fleuve une île au milieu de laquelle se trouvait un arbre d'une hauteur et d'une force prodigieuses. Une foule d'êtres monstrueux peupla cette île ; on remarquait parmi eux une grenouille aussi grande qu'un gros village. Ce monstre se rendit au fleuve, lorsqu'une couleuvre se précipita soudain sur lui et l'avala tout d'un coup. Vint ensuite un oiseau qui n'a pas d'égal en force ni en grandeur, lequel engloutit la couleuvre, et s'envola sur l'arbre où il se per-

Digitized by Google

cha tranquillement. Maintenant je vous laisse à juger quelle devait être la grandeur et la force immense de cet arbre surprenant.

Nous quittâmes ce fleuve, dont je me souviendrai aussi longtemps que je serai sensible aux merveilles de la nature, et pendant près d'un demi jour, nous traversâmes un terrain inégal et stérile, où nous rencontrâmes un nombre infini de monstres, tels que des femmes-oiseaux, des hommes à tête de bouc, des bêtes farouches ayant cent coudées de hauteur. La vue de pareils êtres m'effrayait; mon conducteur se fâcha contre moi en disant : Celui qui croit en Dieu clément et miséricordieux ne doit rien craindre; vous êtes donc un impie avec lequel je ne voyage pas. En achevant ces mots, il me fit signe de continuer mon chemin et disparut.

Bientôt la nuit vint me surprendre; le lendemain un nouveau pays se présente à mes regards étonnés : c'était la contrée la plus délicieuse, la région la plus pittoresque que j'eusse rencontrée dans ma vie. Je traversais ce magnifique pays depuis quelque temps. Le soleil se levait; chaque feuille, chaque brin d'herbe se couvraient d'une rosée balsamique; chaque arbre, chaque buisson exhalaient un parfum aussi délicieux à l'odorat que le paysage était ravissant à la vue, lorsque je fis la rencontre d'une grande quantité d'oies extraordinaires, dont les plumes tombaient à raison de leur épaisseur, et sous elles coulaient des torrents de graisse. Je leur dis, mes sœurs, je sais que vous êtes destinées au festin des justes dans le monde futur, en aurai-je aussi ma part? Alors les unes ont élevé leurs ailes et les autres leurs pieds.

J'avais à peine perdu de vue ces bonnes oies, que je rencontrai un autre vieillard, dont la tête vénérable était blanchie par les ans. Je le saluai profondément; je lui demandai s'il voulait m'accompagner. Il me répondit qu'oui, et aussitôt il me suivit. Nous traversâmes des lieux difficiles et nous arrivâmes dans une plaine immense, au milieu de laquelle nous aperçûmes un jeune écureuil qui n'avait encore qu'un jour d'existence et qui était cependant aussi grand que le mont Niaka. Et de quelle grandeur croyez-vous qu'est cette montagne? Elle a quarante milles de circuit. La longueur seule de cet animal était de trois milles, et sa tête occupait un espace d'un mille et demi. Il vomissait assez de boue pour obstruer le fleuve du Gange.

Digitized by Google

Je fus frappé d'étonnement à la vue de la grandeur démesurée de cet animal, qui me rappela involontairement la grandeur du mont Niaka, dont j'ai souvent ouï parler. Je priai mon nouveau guide de m'apprendre où était cette montagne. Il me répondit : Viens, je veux te la faire voir. Y étant arrivé, j'aperçus le mont Niaka environné de tous côtés de scorpions qui ressemblaient à des ânes blancs, et j'entendis une voix comme venant du ciel qui disait : Malheur à moi, que j'ai juré ; oui, malheur à moi ; mais maintenant que j'ai juré, qui me dégagera?

— Quelle est cette voix? demandai-je au vieillard.

— C'est la voix du père du genre humain, me répondit le vieillard ; il maudit le fatal serment qu'il fit aux démons de les reconnaître comme ses enfants.

— Ses enfants.

— Oui, mon fils, comme ses enfants, et ils le sont en effet car lorsque le premier homme eut mangé le fruit défendu, il tomba de sa hauteur primitive, et devint l'auteur de quatre sortes de démons. Les premiers sont semblables aux anges, ils connaissent l'avenir et volent d'un bout du monde à l'autre ; les seconds sont semblables aux diables, ils dévorent les enfants et tourmentent les femmes ; les troisièmes sont semblables aux hommes, ils mangent, ils boivent et se propagent comme eux ; les quatrièmes sont semblables aux animaux, ils agissent et font tout comme les bêtes.

Ces démons, continua le vénérable vieillard, ont quatre mères, qui s'appellent Douva, Rada, Kriba et Moura. Chacune d'elles domine pendant quatre ans sur la terre ; au bout de ce temps-là, elle se démet de sa domination. Alors toutes les quatre se ressemblent sur le mont Niaka, accompagnées d'une multitude innombrable d'esprits impurs. Là, elles proclament celle d'entr'elles qui doit exercer, pendant quatre autres années, sa puissance depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Jamais mortel n'a pu dompter ces mères des démons, excepté Sivalma, le grand Raja, qui exerça sur elles un pouvoir absolu par la puissance de son anneau céleste. Elles se nommaient ses servantes et il les envoyait partout où il voulait.

Une fois Sivalma leur demanda où était Awerda, leur maître et souverain. Elles lui répondirent qu'il est placé entre le ciel et la terre, sur le fameux Datya. C'est un oiseau monstrueux, dont la tête touche au firmament. Un œuf de Datya tombant un jour par terre,

Digitized by Google

il renversa dans sa chute trois cents cèdres et inonda soixante villes de son moyeu.

Lorsque Sivalma voulut construire le palais de Sayar-Hend, il interrogea ces diablesses pour savoir où se trouvait le Maha-Veid, qui taille et polit les pierres. Elles lui déclarèrent qu'il était gardé par le coq Dyn et elles le lui cherchèrent.

Ce coq Dyn, poursuivit le vieillard, n'est autre chose que le père de ces démons qui visitent les hommes et les femmes pendant leur sommeil. Si quelque mortel veut savoir si l'un de ces démons a été près de lui, il n'a qu'à prendre de la cendre criblée et la répandre sous son lit; le matin il verra comme des traces de coq imprimées dessus.

Ces renseignements remarquables du vieillard excitent ma curiosité. Je lui demande s'il y a encore d'autres chefs de démons?— Oui, me répondit-il avec complaisance, il y a encore le prince des mouches, qui a une armée composée d'une foule de démons ailés. Si quelqu'un désire le voir, il faut qu'il se procure d'abord le cœur d'une chatte noire première-née, puis d'une autre chatte blanche, aussi première-née, et après les avoir réduits en cendres bien fines, il en remplira ses yeux et il le verra.

Charmé de plus en plus d'entendre ces merveilles, j'eus encore la curiosité de demander à mon vénérable guide ce qu'il y avait au-dessous du mont Niaka. On y trouve, me répondit-il avec embarras, une race d'ânes sauvages, intraitables, mais qui sont grands, beaux, légers et les premiers ânes du monde.

— Et au-dessus?

— Au-dessus, Rajeda! Rajedo! Rajedi! Ayant dit cela, un bruit épouvantable se fit entendre, et une masse de flammes monta vers le ciel. Il sortait de cette flamme un torrent de feu rouge et bleu accompagné de roulements de tonnerre. Le torrent s'approchait de mon pauvre compagnon de voyage, et dans un instant il fut brûlé vif. Jugez de ma terreur; je me sauvai le plus tôt possible et je marchai seul sept jours et sept nuits sans m'arrêter. Enfin, j'aperçus le huitième jour la retraite d'un solitaire, auquel je demandai l'hospitalité. C'était un assez jeune ermite, qui me reçut bien, et qui chercha à soulager ma misère. Il me fit d'abord asseoir à une table bien servie, et comme j'avais passé sept jours sans autre nourriture que des racines que je trouvais avec beaucoup de peine, je

Digitized by Google

mangeai et je bus avec appétit; puis il me demanda mon nom et celui de mon pays. Je lui dis l'un et l'autre, et lui demandai à mon tour qui il était. Il me répondit avec fierté qu'il était un des disciples de Hihi-Bad, le plus grand magicien que la terre ait nourri.

— Hihi-Bad! m'écriai-je avec étonnement.

— Oui, Hihi-Bad, reprit-il avec orgueil, le connais-tu?

— Si je le connais, certainement je le connais. Je le vis une fois dans notre ville; il souleva une pierre, la jeta en l'air, et la transforma en veau. Je partis et racontai la chose à mon père, qui me dit : Mon fils, si tu avais été à côté du magicien, tu aurais pu voir la vérité, mais comme tu n'étais pas près de lui, tu dois être que certain que c'était tout simplement par la puissance du diable qu'une illusion fascinait tes yeux. Dès ce moment, je m'attachai à Hihi-Bad, et je vis qu'il n'était pas magicien et que mon père avait raison.

A ces mots, le jeune disciple devint rouge de colère, et me dit avec fureur : Insensé que tu es! ton père n'a pas connu mon maître, et toi, tu ne l'as pas vu. Ah! laisse-moi! le droit de l'hospitalité me défend de te faire du mal, sans cela je te montrerais ce que c'est que mon maître le grand, le puissant Hihi-Bad.

Je fus au désespoir quand je vis l'emportement de mon hôte; je lui demandai avec douceur de me pardonner mon inconséquence, n'ayant jamais eu l'idée d'offenser ni son maître, ni son art, dont j'ignorais complètement les mystères.

Ces paroles calmèrent le jeune ermite; vous n'avez jamais eu l'occasion, me dit-il, de vous instruire dans les secrets de la magie?

— Non, mon hôte, lui répondis-je.

— Hé bien, je vais examiner ce que je puis faire pour vous initier promptement dans cette haute science.

En effet, après avoir lu quelque temps dans un petit livre qu'il tira de son sein, il me dit : Ceci sont les paroles de mon maître, les préceptes de Hihi-Bad, touchant l'interrogatoire des démons. O Bar-Bad! écoute-les, ils sont plus précieux que l'or, plus chers que les perles. On ne les interroge point, dit-il, les jours de pluie. Mais pareille chose est aussi défendue les jours de soleil, observe un disciple. Un autre disciple disait que la sentence du maître n'était pas conforme à celle du magicien Vasi-Bad : celui-ci, en émettant son opinion à ce sujet, n'a considéré que le danger dont

Digitized by Google

on doit se préserver de la part des démons, quand on les interroge, quel que soit le jour. En effet, ces conjurations sont fort dangereuses et offrent souvent des moments périlleux; car les diables n'aiment pas qu'on les interroge et rendent malheureux ceux qui ont l'imprudence de les invoquer, sans être maîtres dans l'art. C'est ce qui est arrivé à certain disciple qui fut englouti d'abord dans un cèdre, puis on vit le cèdre se fendre et faire sortir de son sein, l'audacieux, qui fut jeté dans l'air, d'où il retomba mort.

— Ceci explique parfaitement le danger d'invoquer les démons, interrompis-je, mais comment les invoque-t-on? voilà ce que je désire savoir.

— Patience, ô étranger! me répliqua-t-il, je continue les préceptes profonds de mon grand maître. On ne doit pas boire de l'eau, observe-t-il ensuite, sans en jeter un peu par terre, de crainte qu'une formule magique n'ait été prononcée sur cette eau par quelque magicien. On rapporte qu'un grand maître magicien, descendu dans une auberge, dit à l'hôte: Donnez-moi à boire. Ayant remarqué que les lèvres de la vieille femme qui lui avait apporté de l'eau se remuaient singulièrement, il en versa un peu, et en vit sortir des scorpions et des serpents.

— J'ai bu de votre boisson, dit-il à la vieille, en lui présentant le reste de l'eau, buvez maintenant aussi de la mienne.

La sorcière, car c'en était une, fit d'abord des difficultés pour boire l'eau qu'il lui présentait, mais à la fin elle but et fut aussitôt changée en âne. Le magicien se mit dessus en riant et partit comme un éclair, à travers les rues de la ville. Arrivé au milieu du marché, où une foule immense de monde était rassemblée, la compagne de la vieille magicienne rompit le charme pendant que celui-ci ne se doutait de rien. Alors on le vit, à la grande risée et aux huées de la foule, monté sur une vieille femme au lieu d'un âne.

II.

Voyages par mer.

Un vif éclat de rire interrompit ici le spirituel conteur. Lorsque l'assemblée eut repris son calme, Soubaya continua ainsi le récit de Bar-Bad.

Digitized by Google

Après avoir écouté encore ce précepte de Hibi-Bad, j'empêchai de nouveau mon hôte de continuer son instruction, en lui faisant observer qu'il fallait m'apprendre plutôt comment on ensorcèle l'eau que la manière de s'en préserver. Cette remarque mit mon hôte en une telle colère, qu'il me laissa maître de son ermitage et s'en alla sans dire un mot. Je le conjurai en vain de rester chez lui ou de m'accompagner, il me quitta et ne fit que me montrer le chemin en s'éloignant de moi.

Je partis donc seul ; après avoir marché prodigieusement longtemps à travers des montagnes et des précipices, je me trouvai au bord de la mer. Mes yeux s'attachèrent sur un bâtiment monté par des marchands. Je poussai des cris pour me faire entendre de l'équipage, et aussitôt une chaloupe se sépara du vaisseau et vint me prendre.

A peine en mer, je me sentis un peu incommodé, mais je me remis bientôt après. Le temps était beau, le vent favorable ; nous courûmes d'île en île, où les marchands allaient vendre, acheter et échanger leurs denrées. Un jour, nous abordâmes dans une île où il n'y avait ni maisons, ni habitants. Tout à coup une voix venant du ciel se fit entendre : « Voyageurs, vite au vaisseau, sinon vous êtes perdus car l'île dans laquelle vous vous trouvez, est le terrible Sohag. » Tout le monde se hâta de regagner le bâtiment. Le vaisseau ayant levé l'ancre, le capitaine nous dit : Savez-vous ce que c'est que Sohag ? C'est le souverain de la mer, aussi grand que les vagues les plus considérables ne peuvent le couvrir, et si puant que personne ne peut supporter son atmosphère. Il est aussi très méchant et n'éprouve pas de plus vive joie que de faire du mal. Un jour il arriva qu'un certain marin s'était embarqué pendant qu'il naviguait ainsi, Sohag fit sur l'océan un désordre épouvantable. L'orage, exicté par sa fureur, jeta le pauvre marin sur les côtes de l'occident, où il courut de grands dangers et lutta pendant trois ans contre sa mauvaise fortune. Ayant repris sa navigation au bout de ce temps, il fit naufrage dans l'île des Pierres noires. Enfin son vaisseau se brisa auprès de l'île des Géants, où l'un des géants dévora plusieurs personnes de son équipage et l'enferma avec les autres dans son antre. Il n'échappa à un danger si immainent que par un artifice que je vous conterai un jour.

Pendant que le capitaine nous parlait ainsi, nous aperçûmes un

Digitized by Google

grand poisson qui levait la tête au-dessus de la mer. Ses yeux ressemblaient à deux lunes brillantes, et l'eau qui sortait par ses deux nageoires formait comme deux rivières. La vie de ce poisson est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autre passion que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve sur son chemin. Tremblant de peur, nous cherchâmes à l'éviter, et nous fûmes assez heureux de nous sauver de ses attaques.

Les vents contraires n'ayant pas permis à notre vaisseau d'entrer dans le port, nous continuâmes notre route à travers l'abîme des eaux du vieil Océan. Soudain, nous vîmes une baleine qui élevait la tête au-dessus de l'eau. Elle avait des cornes prodigieuses, sur lesquelles étaient gravés ces mots en chaldéen : Je ne suis que l'une des plus petites créatures qui soient dans la mer; cependant j'ai trois cents milles de long, et je marche sur le dos du Rildroci. C'était, comme nous assurait le capitaine, le bouc de la mer qui cherchait sa nourriture et qui, comme je viens de le dire, portait des cornes. Quant au Rildroci, c'est le [illegible] de ce poisson monstrueux que le Dieu saint et béni a coupé en morceaux, et a salé pour servir aux plats du festin sacré, qui doit avoir lieu un jour.

A partir de là, notre navire vogua trois jours et trois nuits entre les deux nageoires d'une autre baleine. Ce monstre marin marchait contre le vent; nous, au contraire, nous en suivions le cours. Prétends-tu dire peut-être que le vaisseau n'a pas marché vite? Un navire peut faire soixante milles pendant le temps nécessaire pour chauffer une poêle remplie d'eau, un chevalier lancer une flèche, et le navire la précède, de sorte qu'il marche encore avec plus de rapidité que cette flèche.

Quoi qu'il en soit, le quatrième jour, nous vîmes avec surprise et étonnement, au milieu de la mer, des volatilles qui se tenaient dans l'eau jusqu'à l'os de la jambe et dirigeaient leur tête vers le vaisseau. Nous dîmes : La mer n'est pas profonde ici, descendons pour nous baigner; mais une voix partie du ciel nous dit : « Gardez-vous bien d'y descendre, la profondeur de cet endroit est telle, qu'il y a sept ans qu'un charpentier y a laissé tomber sa coignée, et elle n'est pas encore au fond. » Nous restâmes donc sur le bâtiment et nous continuâmes notre chemin, quand tout à coup la mer

Digitized by Google

commença à s'agiter. Notre navire, balotté par les flots, était en danger de périr; nous aperçûmes des étincelles d'une flamme blanchâtre. Le capitaine frappa la mer avec un bâton où le nom du Très-Haut était écrit, et aussitôt la mer bruyante devint paisible et obéissante.

Cependant nous fûmes poussés par un orage terrible vers des régions lointaines, et nous nous trouvâmes dans des circonstances fort difficiles. Tandis que nous voguions, sans savoir vers quel lieu, nous vîmes tout à coup un poisson prodigieux, sur le dos duquel se trouvait du sable. Nous crûmes tous que c'était un terrain desséché; nous y descendîmes et y fîmes cuire et bouillir nos aliments; mais comme à raison du feu que nous avions allumé, le poisson éprouvait de la chaleur qui finit par le brûler, il se mit en mouvement, et le navire ne se trouvant plus près de nous, nous fûmes presque noyés.

Ce grand poisson a dans le nazeau, au dire des marins, un petit poisson qui le tue une fois qu'il s'attache à ses oreilles ou à ses narines. Lorsqu'il est mort, la mer le conduit et le jette sur le rivage. « Un jour, me racontèrent les marins, nous voyagions par mer et nous aperçûmes un de ces grands poissons dans le nazeau duquel se trouvait ce petit poisson qui le tua. La mer le jeta aussitôt avec une telle violence sur la terre, que soixante villes furent renversées. Étant revenus l'année suivante, nous vîmes qu'on s'était servi de ses os sciés, pour reconstruire les villes qu'il avait détruites. Il leur avait fourni trois cent mille tonnes de graisse et toutes les soixante cités eurent à manger de sa chair salée pendant soixante semaines. »

Le soleil approchait de son coucher, et nous aperçûmes une pierre brillante au pied d'un rocher qu'un serpent entourait. Comme l'un de nous s'était jeté à l'eau pour aller la chercher, le serpent se présenta pour engloutir le vaisseau. Heureusement le capitaine lui trancha la tête de manière que l'eau fut entièrement ensanglantée. La compagne du serpent vint alors, prit la pierre, l'attacha au serpent qui était mort et qui ressuscita aussitôt; ensuite ils s'approchèrent tous deux du vaisseau, dans l'intention de l'avaler. Mais par bonheur il survint un oiseau qui leur ôta la vie à coups de bec. Oh! jamais ne s'effacera de ma mémoire le moment où mes yeux virent cet oiseau merveilleux qui s'empara de la pierre

Digitized by Google

précieuse et la jeta dans le navire! Il était beau, majestueux, sublime. Ses plumes étaient rouges sur la poitrine, et blanches sur le reste du corps. Il plana quelque temps sur nos têtes, puis il prit les deux serpents et les jeta aussi dans le vaisseau. Les gens de l'équipage les prirent, bien qu'ils ne fussent plus en vie, et continuèrent leur route. Mais les serpents ayant par malheur touché à la pierre précieuse, ils ressuscitèrent aussitôt, s'emparèrent du talisman et s'élancèrent dans la mer sans que personne pût les en empêcher.

C'est cette pierre qu'un ancien sage de Chaldée portait au cou, et tout malade qui la voyait, recouvrait à l'instant la santé. Mais depuis la mort de ce sage, le Très-Haut l'a placée dans l'orbite du soleil pendant le jour, et sur le rocher du serpent pendant la nuit. Cependant les serpents avaient emporté aussi le bâton sacré du chef des rameurs, de sorte que bientôt après une tempête jeta notre vaisseau au milieu d'une île déserte, sans que nous pûmes l'arrêter.

Nous nous mîmes à marcher dans l'île. En avançant dans l'intérieur des terres, par des chemins escarpés, nous rencontrâmes un solitaire. Homme d'un esprit fin, orné et agréable, il passe la plupart de son temps dans l'étude de soi-même. C'est un de ces sages rares qui préfèrent la tranquillité et le repos au tumulte et aux tourments de la vie, la solitude paisible à l'éclat faux de la société.

I.

Ah! qu'il est doux, qu'il est agréable pour des sages de vivre loin de ce monde trompeur et plein de vanité.

II.

Leurs jours tranquilles s'écoulent dans l'innocence et la simplicité, exempte de regret et de repentir.

III.

L'ennui de la vie leur reste étranger; ils ignorent également le trouble de la jalousie et l'orage de l'envie.

Digitized by Google

IV.

Le travail et le repos partagent leur temps; un sommeil facile enchaîne sans effort leurs veilles.

V.

L'éternelle joie de leurs cœurs est de contempler les merveilles de la nature et la gloire de son sublime auteur.

VI.

Et lorsque la mort ferme enfin leurs yeux, ils ne s'endorment que dans la certitude de se réveiller pour toujours.

Ce solitaire nous témoigna ses regrets de ne pouvoir nous accompagner dans notre voyage, à cause d'un vœu qu'il avait fait de mourir dans cette île. Nous le quittâmes avec respect, et en nous éloignant vers le nord, nous découvrîmes dans l'éloignement quelque chose de resplendissant et haut comme une tente de cent cinquante coudées. Nous en étant approchés, nous remarquâmes que c'était l'œuf d'un griffon. Aussitôt nous nous mîmes à le casser à coups de haches et de pierres. Mais à peine était-il cassé, que le poussin en sortit armé d'un bec crochu assez semblable à celui de l'aigle, et s'envola. Nous cherchâmes à le poursuivre et lui arrachâmes quelques plumes de ses ailes, dont chacune tenait dans son tuyau dix mesures d'eau. L'oiseau étant mort par suite de cette attaque, nous voulûmes manger de sa chair, mais nos cuillères devinrent noires aussi bien que les cheveux gris des vieux marins qui en mangèrent.

Après cela, le temps étant redevenu beau, nous nous rembarquâmes lorsqu'un autre oiseau monstrueux, plus grand encore que le griffon, vint fondre sur nous, tenant une pierre immense qui pourtant lui échappa, et tomba dans la mer. Nous louâmes le Seigneur de nous avoir sauvé de ce monstre et continuâmes notre route de mer en mer, d'île en île, jusqu'à celle de Poivre. Le vaisseau y aborda et les marchands prirent terre. On débarqua les marchandises, et ils se mirent à trafiquer avec les habitants de l'île. Quant à moi, n'ayant rien à vendre, je me promenai sur le rivage de la mer.

Digitized by Google

Je vis s avancer vers moi une troupe d'hommes et de femmes, qui chantaient et dansaient ensemble. Dès que cette bande folâtre m'eut environné, elle m'engagea à prendre part à leur fête; je commençai aussitôt à sauter le mieux qu'il me fut possible. A peine eus-je fait quelques sauts qu'un éclat de rire sortit du groupe, et en même temps tous les personnages changèrent en tortues, en écrevisses et en grenouilles, qui se précipitèrent dans la mer. Mon œil les suivait dans les flots lorsque j'y vis des monstres marins dont l'écaille est assez grande pour couvrir plusieurs maisons, et dont la peau sert à faire des boucliers.

M'étant approché trop près d'un de ces monstres, il s'empara de moi et me transporta loin de l'île, vers une haute montagne, sans toutefois me faire aucun mal.

Cette montagne était habitée par des génies bienfaisants. Dès que je fus arrivé au milieu d'eux, ils me saluèrent avec bonté et me montrèrent une perle précieuse qu'ils avaient reçue du roi Psam-Ama. Cette perle ayant disparu le lendemain, on m'accusa de l'avoir volée. J'attestai par les plus grands serments que je n'étais point le coupable, et j'invoquai le dieu de justice à mon secours pour découvrir la vérité; je fus exaucé. Un gros poisson rapporta la perle précieuse qui n'était point endommagée. Pour me récompenser de ma fidélité, ils me demandèrent en quoi ils pourraient m'être agréables. En me transportant dans mon pays, leur répondis-je. Aussitôt l'un d'eux se secoua et fut changé en aigle. Tiens-toi bien à mes pieds, me dit-il. Je lui obéis. Il ouvrit les ailes et s'envola avec une si grande rapidité, que sans pouvoir distinguer aucun objet, je me suis trouvé tout étourdi dans mon jardin; je n'ai pas même senti que le génie m'ait quitté.

Je rentrai chez moi, j'assemblai ma famille, mes amis et je leur racontai tout ce qui m'était arrivé. Ils se réjouirent avec moi de mon heureux retour, et là se termine le récit de mes voyages par terre et par mer. Louange à Dieu, le maître de l'univers!

Digitized by Google

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES JUIFS

EN

BELGIQUE.

II.

Treizième siècle.

L'époque où nous allons entrer fut la moins désastreuse pour les israélites de Belgique. Ils y jouissaient d'une assez grande tranquillité. On trouve peu de documents authentiques sur leur état pendant la première moitié du treizième siècle; il paraît seulement qu'on commençait alors à ne plus confondre dans la prospérité d'Abraham, l'innocent avec le coupable, comme on l'avait toujours fait. Par une disposition testamentaire, faite à Louvain dans le mois de février de l'an 1260, Henri III n'expulsa de son duché de Brabant que ceux des juifs qui, comme les Cohorins, se livraient à l'usure; ceux qui s'adonnaient à un trafic honnête étaient libres de rester dans ses domaines (1). Cette juste distinction ne fut que trop souvent méconnue, et plus d'une fois on rendit toute la nation israélite responsable du crime d'un seul individu.

A l'ombre de cette protection, les juifs belges s'adonnèrent au négoce, à l'étude, particulièrement de la médecine, science dont ils

(1) *Placaerten van Brabant*, 1ste deel, lib. 1, tom. 5, chap. 1, p. 9. « *Item expellentur judæi et cowersini de terrâ Brabantiæ, et extirpentur penitùs, ità quod nullus remanent in eadem, nisi tantummodo qui, ut alii mercatores, negotiari voluerint et esse sine præstatione et usurià.*

Digitized by Google

furent partout les princes pendant le moyen-âge (1). Mais le droit d'exercer le commerce et l'art de guérir leur était vendu fort chèrement; souvent les fruits de leur industrie devinrent la proie du fisc.

Après la mort de Henri, Alix, sa veuve, ayant besoin d'argent, consulta le casuiste Thomas d'Aquin pour savoir si, en conscience, elle pouvait soumettre ses sujets hébreux à des taxes arbitraires, et même à la confiscation, nouvelle preuve que le Brabant conservait encore pour ce peuple quelque sentiment d'équité et d'humanité. La réponse de ce fameux dominicain fut, comme on peut bien le présumer, remplie des préjugés de l'époque; le moine crut que la duchesse serait fort généreuse envers les enfants d'Israël, si en les rançonnant, elle leur laissait ce qui était le plus nécessaire pour leur subsistance. Voici cette curieuse décision qui renferme un mélange de douceur et de cruauté (2).

« J'ai reçu les lettres de votre excellence : elles m'ont fait voir à plein votre sollicitude pour le gouvernement de vos sujets, ainsi que votre dévote affection pour les frères de notre ordre, et j'ai rendu grâces à Dieu, qui a répandu dans votre cœur les semences de si grandes vertus. Quant à l'explication que vous désirez sur certains articles, il m'a été difficile de vous satisfaire, tant à cause du travail considérable que nécessitent mes leçons, que parce que j'aurais désiré vous voir prendre conseil de personnes plus exercées dans ces matières.

« Mais songeant qu'il était peu convenable d'opposer de l'indifférence à votre zèle, de l'ingratitude à votre estime, je me suis mis à répondre aux difficultés que vous me communiquiez, sans préjudice d'un avis meilleur.

« Votre excellence demandait en premier lieu s'il lui était licite, et dans quelle occasion, de frapper les juifs de taxes, contributions et confiscations. A cette question, posée d'une manière absolue, je répondrai que bien que les juifs, comme on dit en droit, soient ou aient été, en vertu de leur culte, voués à une perpétuelle servitude, et qu'ainsi les maîtres de la terre puissent user des biens de

(1) Voyez *Histoire des Médecins juifs*, déjà citée.

(2) *Divi Thomæ*, Aq. t. XVII. Je me sers ici de la traduction de M. le baron de Reiffenberg, dont le mérite littéraire est trop connu pour être rappelé ici.

Digitized by Google

ces hommes comme de leurs propres, cependant ils le doivent faire avec modération, de sorte qu'en aucun cas on n'enlève aux juifs ce qui est nécessaire à leur subsistance.

« Et comme il est de notre devoir de nous comporter honnêtement envers eux qui ne sont pas des nôtres, afin que le nom du Seigneur ne soit point blasphémé ; comme l'apôtre apprend par son exemple aux fidèles à n'offenser ni les juifs, ni les gentils, ni l'église de Dieu, il semble qu'il est bon de s'en tenir à une règle, et de ne point exiger des juifs des protestations auxquelles ils n'étaient pas soumis par le passé, attendu que toute prestation insolite a pour effet ordinaire d'exciter plus de mécontentement et de trouble. En observant à tempérament, vous pouvez, à l'exemple de vos prédécesseurs, lever des tailles sur les juifs, si rien ne s'y oppose.

« Votre embarras à cet égard me semble, autant que je puis conjecturer, s'accroître des conséquences de votre première interrogation. En effet vous m'apprenez que les juifs de vos états ne possèdent que ce qu'ils ont acquis par leurs détestables usures ; d'où il suit que vous ignorez s'il est permis d'exiger d'eux quelque chose, tandis qu'ils devraient plutôt restituer ce qu'ils ont ainsi extorqué.

« Sur ce point voici ma réponse : Il est manifeste que les juifs ne sauraient licitement retenir le produit de leurs usures ; donc si vous leur enlevez ce produit, vous ne pouvez légitimement le garder, à moins qu'il ne vienne des extorsions dont nous ou vos prédécesseurs avez été les victimes. S'il vient au contraire d'extorsions pratiquées sur d'autres personnes, et que vous vous en soyez saisie, vous devez le restituer à ceux à qui les juifs eux-mêmes devraient faire restitution : donc s'il se trouve des personnes à qui les juifs aient arraché des sommes usuraires, ces sommes doivent être rendues aux intéressés ; s'il ne s'en trouve pas, on les appliquera à des œuvres pies sur l'avis de l'évêque diocésain et d'hommes d'une probité reconnue, ou à des objets d'utilité publique, pourvu que le besoin soit pressant, et que le bien général commande. Et même il serait permis d'exiger une seconde fois des juifs cette restitution, en se conformant aux usages observés par vos prédécesseurs et avec l'intention d'en faire l'emploi indiqué ci-dessus.

« Secondement vous supposez ce cas : Si un juif a commis un

Digitized by Google

délit de ses usures, peut-on le condamner à une amende pécuniaire ? Il résulte de ce qui précède qu'il est expédient de le frapper d'une peine pécuniaire, pour que son iniquité ne tourne pas à son avantage. En outre un juif, ou tout usurier, me semble mériter une peine plus forte dans l'espèce que d'autres coupables, puisqu'il est reconnu que l'argent qu'on lui enlève ne lui appartient pas. A la peine pécuniaire on peut en ajouter une autre, afin que le châtiment ne paraisse pas se borner à la cessation de la jouissance de l'argent d'autrui. Quant à l'argent enlevé aux usuriers, sous le nom de peine, il ne peut être retenu, mais doit s'employer aux usages prédits, si les coupables n'ont que le fruit de leurs usures. Que si l'on enseigne que les princes de la terre, à cause de ces abus, encourent la damnation éternelle, qu'ils n'en accusent que leur propre négligence. En effet il vaudrait mieux, comme en certaines parties de l'Italie, forcer les juifs à travailler pour vivre, que de les laisser dans l'oisiveté s'enrichir par l'usure et frustrer leurs seigneurs de ce qu'ils leur doivent. C'est ainsi que par sa faute un prince se priverait de ses revenus, s'il permettait à ses sujets de ne vivre que de vols et de brigandages, puisqu'il serait forcé de restituer tout ce qu'il en recevrait.

» Troisièmement, il s'agissait de savoir s'il est permis d'accepter l'argent ou les dons qu'un juif offrirait spontanément ; je réponds que oui, mais à condition qu'on rendra ce qui aura été reçu ainsi à qui de droit, ou qu'à défaut de réclamants, on en fera l'emploi déjà dit, en supposant que le juif n'ait rien que son usure.

» Quatrièmement, si l'on reçoit d'un juif au-delà de ce que les chrétiens en réclament, on demande ce qu'il faut faire de l'excédent. La réponse se déduit clairement de ce qui précède.

» Les chrétiens réclameront moins que le juif n'aura payé, pour deux raisons : ou il arrivera que le juif possédera quelque chose en sus de son profit usuraire, et dans ce cas vous aurez le droit de le retenir, sauf le tempérament indiqué : (il en sera de même si ces extorsions usuraires lui ont été abandonnées volontairement, quoiqu'il offrît de les restituer ;) ou il se rencontrera que ceux qu'il aura dépouillés sont morts, établis en pays étranger, etc., alors il ne sera pas moins obligé de restituer. Mais si ceux à qui la restitution appartient ne se présentent pas, il faut procéder

Digitized by Google

comme il a été expliqué plus haut. Il est à observer que ce qui a été dit des juifs doit s'entendre aussi des Cahorsins, ou de tous autres qui se livrent aux iniquités de l'usure. »

III.

Combat singulier.

Nous ignorons si la duchesse de Brabant, suivant les conseils peu charitables du théologien italien d'enlever aux israélites de son état tout jusqu'au nécessaire près, nous savons seulement que les juifs continuèrent de résider et de trafiquer en Belgique pendant le long et glorieux règne de Jean Ier, son fils. Il y avait alors beaucoup de juifs, non-seulement à Bruxelles, mais encore à Malines, à Anvers, à Bruges, à Gand, à Binche, à Perronne, à Ath, à Tournai, à Mons, à Liége, à Louvain, etc.; leur nombre augmenta encore au commencement du quatorzième siècle, lorsque Philippe-le-Bel, qui convoitait leurs biens les chassa de France. Beaucoup de ces malheureux vinrent chercher un refuge en Belgique, où ils furent assez bien accueillis par Guillaume-le-Bon, comte de Hainaut. Vautier, sire d'Enghien, et Jean II, duc de Brabant, en admirent aussi un grand nombre dans leurs états. Ce dernier prince avait constamment favorisé les israélites et leur avait accordé des priviléges forts étendus, entre autres d'établir des banques publiques pour prêt d'argent. Ce privilége qu'il leur accorda au commencement de son règne (1295) leur fut retiré en 1307, et le pape Clément V l'absout du serment qu'il avait fait de toujours maintenir ce privilége (1). C'est probablement la concurrence des israélites français, arrivés en 1306, qui a causé la cassation de cet édit, car le duc fut jusqu'à sa mort leur zèle protecteur. Il leur abandonna même, l'année suivante, en 1308, Genappe qui était alors une place forte. Mais à peine y furent-ils établis, qu'une foule de fanatiques étrangers, qui s'étaient jetés sur ce pays, au mépris de la protection du souverain, osèrent entreprendre le siége de cette forteresse, pour piller et massacrer les Juifs. Il fallut donc recourir aux armes. La plupart furent tués; le reste

(1) CARTULAIRE *de la chambre des Comptes, aux Archives du royaume de Belgique*, f° 104.

Digitized by Google

alla porter ses plaintes au pape, à Avignon. Clément V blâma hautement une aussi criminelle agression, et commanda à ces furibonds de retourner incontinent dans leurs foyers.

En 1321, les juifs furent de nouveau chassés de France, ils vinrent pour la seconde fois chercher l'hospitalité en Belgique. Guillaume accueillit encore ceux d'entre eux qui se réfugièrent dans la ville de Mons, leur assigna une rue et régla l'exercice de leur culte et de leurs professions. Mais ce prince était trop de son siècle, pour ne pas tenter de conversions parmi ces religionnaires; des prêtres et des moines furent délégués à la mission difficile d'appeler à la foi chrétienne ces hommes réputés inébranlables dans leur croyance, et d'autant moins disposés à accepter les instructions qu'on leur offrait, que, haïs et méprisés par les chrétiens, ils leur renvoyaient avec usure le mépris et la haine.

Aussi avons-nous tout lieu de croire que le prosélytisme des délégués du comte n'eut pas un grand succès; du moins les historiens qui ont parlé de cette époque ne citent pas beaucoup de triomphes; et si leur nombre eût été grand, on n'eût certainement pas manqué de le rapporter. Toutefois, s'il faut en croire à Vinchant (1) et aux Annales de l'abbaye de Cambray une conversion éclatante eut lieu, en 1322. Voici l'histoire miraculeuse de ce converti, qui ressemble à presque toutes celles de cette espèce, et qui est rapportée comme s'étant passée en France, par Guillaume, moine d'Egmont (2). Un israélite dont on n'a pas conservé le nom primitif, fit profession de catholicisme et fut tenu sur le fonds de baptême par le comte lui-même qui lui donna son nom de Guillaume, et qui le pourvut d'une place de sergent de la cour.

L'on ignore si cette conversion fut sincère. Les proscrits, souvent réduits à la misère, souvent sans avenir et sans espoir, étaient forcés de simuler une adhésion à une religion qui n'avait pas été celle de leur pères, et qui était celle de leurs persécuteurs. Cette considération avait toujours jeté un abîme entre les deux croyances : il était rare que cet abîme fût comblé, et lorsqu'il l'était, on pouvait le plus souvent l'attribuer soit à l'intrigue, soit à l'ambition, soit à la nécessité.

(1) *Annales*, 328; De Rossi, *Histoire de Mons*, 195.
(2) *Apud Matthæum*, *Analet.* II, 642.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, Guillaume fut attaché à la cour et sa qualité lui donnait la prérogative de figurer dans les cérémonies ; sa charge principale était de transmettre à l'extérieur les ordres de son maître et de veiller à leur exécution.

Un jour des affaires l'appelèrent à Hérimel ; pour s'y rendre, il devait passer près de l'abbaye de Cambron, où il connaissait plusieurs moines ; il s'y arrêta vers l'heure du dîner. Il reçut, paraît-il, une copieuse hospitalité et le souvenir du second père du genre humain l'engagea sans doute à multiplier les rasades : tant il y a qu'après table, il commença à tenir des propos qui ne scandalisèrent pas peu les frères ; et qui engagèrent ces derniers à faire retraite avant qu'il ne survînt des scandales plus grands.

Tout à coup, Guillaume-le-Chrétien, resté seul, aperçoit devant lui, une image de Marie peinte sur le mur du réfectoire, et dans une ivresse exaltée, il saisit son javelot et la lança plusieurs fois contre l'image. Mais, ô miracle ! à l'instant l'image donna du sang ; des gouttes jaillirent sur le pavé de la salle et un suintement se manifesta aux endroits où l'arme avait touché. C'est du moins ce que raconta un charpentier qui travaillait au monastère et qui prétendit, dans sa dénonciation, avoir constaté le miracle.

Guillaume fut arrêté ; le prévôt de Mons qui avait reçu la déposition du charpentier, Jean Maudidier, crut le cas assez grave pour soumettre l'affaire aux échevins, qui ordonnèrent la torture.

Guillaume, dit-on, n'avoua rien ; il résista avec une si admirable fermeté aux terribles épreuves que les échevins le renvoyèrent absous ; l'opinion fut même entièrement satisfaite à son égard et on tint Jean Maudidier pour un rêveur imbécile, pour un mauvais homme qui avait voulu perdre son prochain.

Les choses en restèrent là ; après avoir fait grand bruit, l'attentat de Guillaume-le-Chrétien tomba dans le nombre infini des choses oubliées et l'on n'y songeait plus, lorsqu'en 1326, Jehan Lefévre, maréchal aux Estinnes, vieillard infirme depuis plus de sept ans, prétendit avoir reçu de la bouche d'un ange l'ordre de se lever et d'aller manifester la vérité. L'image se montra aussi au bonhomme couverte du sang des plaies que Guillaume lui avait faites : « Va me venger, lui dit-elle ; après quatre ans de douleur, je te choisis pour mon champsion ; sois guéri ; dirige-toi vers Mons ;

Digitized by Google

fais au comte le récit de ce qui t'arrive ; offre le combat en champ clos à Guillaume; par moi tu triompheras et le coupable sera puni.» Après cet ordre rapide, le vieux Maréchal se leva et se sentant vigoureux il prit la route de Mons.

Le comte hésita à prêter quelque croyance au récit extraordinaire du vieux Jehan ; il le prit d'abord pour un fou ; mais le vengeur de l'image de l'abbaye de Cambron donna des raisons si multipliées et des explications si plausibles, que le comte fit prendre au corps le sergent et le confronta avec le maréchal des Estinnes.

Ce dernier lui proposa le combat qui fut accepté. Le comte fixa au 8 avril cette lutte singulière, à laquelle assistèrent toute la noblesse du comté ainsi qu'une multitude de curieux. On ferma la lice de toutes parts, pour empêcher la fuite de l'un de combattants, et lorsque la foule fut rangée, le hérault d'armes donna le signal.

Alors on vit successivement apparaître les deux champions ; comme ils n'étaient que des vilains, ils n'étaient armés que de bâtons. Guillaume fut vaincu, comme on doit s'y attendre, attendu que les imprécations de la foule suffisaient seules pour glacer son courage. On l'arracha des mains du maréchal et on le pendit par les pieds au-dessus d'un foyer qui le brûlait à petit feu, tandis que deux dogues affamés, lui déchiraient les flancs.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

IBRAHIM-MANZOUR-EFFENDI.

Il existait à Strasbourg, vers 1795, un jeune homme nommé Cerf-Berr, fils du célèbre Cerf-Berr Medelsheim. Grand, bien fait, d'un visage plein de grâce et de vivacité, Cerf-Berr était avec ses dix-huit ans qu'il avait alors, le favori des dames alsaciennes. Mais, quoique sa physionomie exprimât l'insouciance et la gaieté, son cœur brûlait d'un tout autre amour que de celui des femmes : de l'amour de la gloire !

Il servait dans le deuxième régiment de hussards, lorsque, se trouvant à Paris durant l'hiver de 1798 à 1799, il s'offrit au ministre des relations extérieures pour aller, à travers les périls que la mer offrait à cette époque aux courriers français, porter des dépêches importantes du gouvernement au général Bonaparte, en Égypte. Tombé entre les mains des Anglais, à la hauteur des côtes de Barbarie, il fut d'abord mis à terre en Sicile ; mais bientôt on le rendit à la liberté et à la France, grâce à la protection d'un capucin alsacien, confesseur de la reine de Naples.

Revenu à Paris, après le 18 brumaire (il avait alors 22 ans), il épousa les opinions royalistes, et sa tête s'exalta au point, qu'au mois de septembre 1800 il adressa une longue lettre au premier consul, dans laquelle après lui avoir déclaré qu'il ne reconnaitrait jamais d'autre gouvernement en France que celui des Bourbons, il lui notifiait l'intention de se joindre à tout parti pui s'élèverait contre lui les armes à la main. La police fit arrêter le lendemain le jeune fanatique ; cependant, on ne le retint au Temple que durant quelques semaines, au bout desquelles il fut renvoyé dans son pays, sous la surveillance des autorités locales.

Digitized by Google

L'inquiétude du caractère de Cerf-Berr l'engagea, après la paix d'Amiens, à se rendre à Constantinople où il prit du service avec le grade de *Bimbachi* attaché à l'état-major des troupes régulières (*Nisam-Djaddin*) que le sultan Sélim s'efforça vainement d'établir dans ses états. En outre, il embrassa l'islamisme et épousa une femme turque.

Mais bientôt il se dégoûta du service ottoman, et rentra en France au commencement de 1809. L'attention de la police lui ayant rendu de nouveau désagréable le séjour de sa patrie, il recommença sa vie aventurière. Il parcourut la Russie, la Suède, le Danemarck, enfin la Westphalie, où il obtint un emploi au ministère des relations extérieures, sous le nom de *Medelsheim*. Les événements qui renversèrent ce royaume éphémère déterminèrent Cerf-Berr à traverser l'Autriche en 1813 : il vint offrir ses services au caïmacan de Bosnie, pour combattre les Serviens. S'étant lié étroitement avec Ibrahim-bey, fils de Suléïman-pacha, il échangea le nom d'*Ismaël*, qu'il avait porté jusque-là, contre celui d'*Ibrahim*. Plus tard, Suléïman-pacha, en récompense du courage qu'Ibrahim avait déployé dans cette guerre, ajouta à son nom celui de *Manzour*, mot arabe qui signifie victorieux.

Bientôt, sous prétexte d'un pélérinage à la Mecque, Ibrahim-Manzour vint à Constantinople en 1814 ; il passa de là à Odessa, ensuite à Vienne, d'où la police l'obligea de partir bientôt. C'était l'époque de la tenue du congrès. Ibrahim vint s'embarquer à Trieste pour Messine, où il parvint à se présenter devant le roi de Naples, qui l'accueillit avec bonté. De Messine, Ibrahim se rendit à Hydra, à Napoli de Romanie ; enfin au mois de juin 1816, il vint demander du service au fameux Ali-Pacha, de Janina, qui l'employa à diriger ses constructions militaires. Il paraît qu'Ibrahim-Manzour jouit d'un assez grand crédit auprès du satrape, auquel, s'il faut l'en croire, il parlait avec une grande liberté. Il séjourna trois ans dans cette cour musulmane ; mais enfin, fatigué d'habiter un pareil repaire, et d'ailleurs ne recevant plus d'appointements, il s'échappa des états du pacha, à la fin du mois de juillet 1817.

Depuis, il parcourut encore diverses parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Se trouvant à Paris, sans moyens d'existence, en 1826, Ibrahim espéra tirer quelque parti de ses

Digitized by Google

souvenirs et de ses notes concernant le séjour qu'il avait fait auprès du pacha de Janina. Il publia un volume intitulé : *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'Ali-Pacha;* Paris, Lequien, 1826, in-8°, orné d'un portrait lithographié d'Ali-pacha. Ce livre, dont la rédaction laisse beaucoup à désirer, est écrit avec naturel et simplicité. On reconnaît que l'auteur s'est imposé la règle de ne parler que de ce qu'il a vu de ses propres yeux, et de ne point l'exagérer. Aussi, la lecture en est très-attachante ; on y trouve des renseignements précieux sur l'un des épisodes les plus remarquables de l'histoire moderne de l'empire ottoman. Malgré tous ces mérites, le livre du malheureux Ibrahim n'obtint qu'un médiocre succès. Il s'abandonna au désespoir et mit fin à son existence le 8 décembre 1826.

ÉLIA DA PESARO.

C'est dans le seizième siècle que nous voyons pour la première fois, figurer le nom de *Pesaro* dans les annales littéraires des Israélites italiens.

Ce fut un nommé Élia da Pesaro, qui, après avoir enseigné longtemps à Vénise, se rendit en 1560 à l'île de Chipre et de là à Jérusalem, où il arriva vers la fin de 1563. Doué de dispositions fort heureuses pour l'étude, Élia composa une foule d'ouvrages qui méritent d'être connus. Voici l'analyse de quelques-uns d'entre eux que j'ai devant moi, ils forment ensemble le n° 124 de manuscrits hébreux, de l'ancien fonds de la bibliothèque royale de Paris.

Le premier est un commentaire sur le livre de Job.

Le second est une explication littérale le allégorique, sur le cantique des cantiques, divisé en quatre parties, en forme de sermons.

Digitized by Google

Le troisième est un traité philosophique sur différents proverbes des rabbins, tant du Talmud, que des Mideraschim, aussi en forme de sermon.

Le quatrième est un sermon, sur la cérémonie de la circoncision, dans le quel l'auteur explique une partie du XVIIIe chapitre de la genèse.

Le cinquième est une continuation du même sermon.

Le sixième est aussi un discours moral, en forme de pédi-r cation pour le second jour de la fête des trompettes, sur la pénitence.

Le septième contient l'oraison funèbre du rabbi Mordechai Kunavoti, faites par l'auteur, le jour de la mort dudit docteur.

Le huitième est le fragment d'un commentaire sur le livre de Jonas.

Le neuvième et dernier ouvrage contenu dans notre manuscrit est une lettre de l'auteur, adressée à ses parents et amis, à Vénise, écrite de Jérusalem, dans laquelle il fait la description de son voyage, depuis Vénise jusques en Terre-Sainte. Il donne au commencement de cette lettre la description des galères vénitiennes, leurs agrais et apparaux, leurs cargaisons, voiles et cordages, les provisions et marchandises, dont elles étaient chargées. Les différentes personnes qui les montaient l'ordre et la subordination que l'on y observait. La nourriture que l'on y prenait; tout très détaillé. Ensuite une description de toutes les îles de la Méditerranée, de l'Archipel, de la Terre-Sainte, et des autres endroits où il a voyagé

A la fin de la dite lettre, on y trouve une espèce de carte géographique de tous ses voyages, dans laquelle il donne les distances des lieux, depuis la ville de *Famagosta* capitale de l'île de Chipre, etc.

L'auteur écrivit sa lettre un lundi, le 18 octobre de l'an 5324, de la création (1563 de l'ère chrétienne.)

Digitized by Google

Nouvelles et Correspondance.

D'après une lettre circulaire datée de Constantinople, du 1 chesvan 601 (28 décembre 1840) le *Hacham-Baschi*, ordonne à tous ses co-religionnaires de l'empire Ottoman, de s'appliquer avec soin à l'étude de la langue turque.

— La population israélite de Corfou, qui s'élève à plus de trois mille âmes, vient d'établir plusieurs écoles élémentaires, à l'instar des écoles israélites de France.

— On nous écrit de Paris 23 janvier : L'Université et la science viennent de faire une perte qui sera vivement sentie. M. Mathias-Mayer Dalmbert, chef d'institution, fondateur du premier établissement préparatoire à l'école Polytechnique, est mort hier à l'âge de cinquante-quatre ans.

M. Dalmbert était un ancien élève de l'école Polytechnique, officier de cavalerie, et un défenseur zélé des israélites, ses co-religionnaires. Parmi les brochures qu'il a publiées en leur faveur, nous citons : 1° *Réflexions sur les mesures que viennent de prendre les villes libres de l'Allemagne contre ceux de leurs habitants, qui professent la religion juive*, Paris 1816 in-8°. — 2°. *Lettre à M. le baron S. de S., en réponse à celle qu'il a publiée relativement à l'ouvrage de M. Bail, ayant pour titre* : DES JUIFS AU XIXe SIÈCLE. Paris 1817 in-8°. — Le succès de ces écrits, lui inspira le désir de fonder, sous le nom de *l'Israélite français*, un journal entièrement consacré aux intérêts de ses co-religionnaires. On doit regretter la trop courte existence de ce journal, qui comptait parmi ses collaborateurs les Cologna, les Sarchi, les Halevy.

M, Mathias Dalmbert était frère de M. S. M. Dalmbert, chevalier de la légion d'honneur, président du consistoire central israélite de France, mort à Paris il y a huit mois.

Digitized by Google

— On vient de faire dans la littérature biblique une découverte importante qui ne peut manquer de fixer l'attention des hommes de lettres. Il s'agit du livre de *Iascher*, dont il est fait mention dans Josué, chap. 8, et dans le second livre de Samuël, chap. 1. Cet ouvrage ancien fut obtenu à grands frais par Alcuzim, l'homme le plus illustre de son temps, à Gazan en Perse, où il paraît avoir été conservé depuis l'époque du retour des hébreux de la captivité de Babylonne, ayant été transporté par Cyrus dans son propre pays. (Cette nouvelle, répétée par plusieurs journaux, nous paraît peu vraisemblable.)

— Au moment de mettre sous presse, un de nos amis nous communique la lettre suivante du célèbre avocat Crémieux, qui vient de faire, comme on sait, un voyage en Orient

Paris, 1er février 1841,

« .... Vous me parlez de votre voyage d'Allemagne avec des expressions qui me prouvent que vous avez bien apprécié ce beau pays. Je regrette vivement que le temps m'ait manqué pour le visiter comme je l'aurais voulu, mais mon rapide séjour à Vienne, à Fürth, à Francfort m'a donné sur l'état de l'Allemagne des notions que je n'oublierai pas. Ce qui m'a frappé surtout, c'est l'état avancé de la civilisation et des progrès parmi les israélites. Il ne m'a pas été possible d'entrer dans le détail de la population qui forme les dernières classes de la société, mais j'ai vu néanmoins qu'il y a partout un bon germe à développer, et que, dans les classes plus élevées, l'instruction et le désir des choses bonnes et généreuses sont portés à un très haut degré. Un voyage en Allemagne est désormais pour moi une pensée que je mettrai à exécution.

« Quant à l'affaire de Damas, nous vivons dans un siècle où cette misérable calomnie ne pouvait être réellement fatale qu'aux malheureux accusés d'Orient. Dans notre Europe, cette ineptie a sans doute relevé sur plusieurs points des préjugés qui vivaient encore et qui ne s'éteindront pas dans tous les esprits; mais la cause des juifs, prise en grand, a certainement gagné.

Digitized by Google

« C'est ainsi que j'ai envisagé la question quand, au lieu de la laisser se débattre dans quelques journaux, j'ai pensé qu'il fallait la porter haut et loin.

« J'ai, d'ailleurs, je l'avoue, cédé à une pensée toute spéciale d'humanité; il m'a semblé qu'en soulevant, pour ainsi dire, l'Occident, j'empêcherais le cimeterre oriental de tomber sur quinze têtes qu'il menaçait encore. Je suis vraiment heureux de l'issue de cette grande et déplorable affaire.

« Au reste, mon passage en Egypte ne sera pas perdu, je l'espère, pour les juifs du Levant. Notre mission a produit en leur faveur, dans toutes ces contrées, un excellent effet; on a vu, avec une surprise qui tenait de l'estime, cet élan, cette sympathie universelle qui soulevait, sur tous les points du globe, des frères pour leurs frères; on a été frappé du dévouement de deux hommes qui n'ont pas balancé à tout quitter pour le noble but de cette belle défense : les juifs d'Orient ont été relevés à leurs propres yeux comme aux yeux de toute la population étrangère à leur culte.

« J'ai voulu aussi leur préparer l'avenir, et j'ai fondé au Caire deux écoles qui reçoivent en ce moment (les dernières lettres sont du 24 décembre) trois cents enfants israélites des deux sexes. Les événements m'avaient empêché de faire la même fondation à Alexandrie, mais j'en avais jeté le germe, et mes lettres du 26 décembre annoncent aussi la création de deux écoles juives dans cette ville. Toutes ces écoles portent mon nom, et j'en éprouve un vif sentiment de joie, malgré les devoirs nombreux que m'impose cette fraternité de nouvelle espèce. »

— En vente chez *C. Muquardt*, à Bruxelles et Leipzig :

Tour du Monde, de Petachia de Ratisbonne, traduit en français et accompagné du texte et de notes historiques, par E. Carmoly, in-8°. 5 fr.

Relation d'Eldad le Danite, voyageur du 9e siècle, traduite en français, suivie du texte, etc., par le même, in-8°. 3 fr.

Mille et un Contes, récits chaldéens, par le même, in-18. Fr. 2 50.

Mémoire sur un médaillon en l'honneur de Louis-le-Débonnaire, présenté à l'académie de Bruxelles, par le même. Fr. 1 50.

Digitized by Google

WESSELY

ET SES ÉCRITS.

Hartwig Wessely occupe une place honorable dans l'histoire littéraire des israélites du XVIIIe siècle. On peut même le regarder comme le fondateur de cette école à laquelle appartiennent les Mendelsohn, les Friedlander, les Joël Lœwe, les Maïmon, les Euchel, les Wolfsohn, et d'autres savants qui, par leurs travaux, contribuèrent à réformer la langue et la littérature hébraïques, tout en améliorant l'état moral de leurs coréligionnaires.

Avant cette école, la langue hébraïque était en Allemagne aussi bizarre qu'informe; elle manquait à la fois de cette harmonie et de cette perfection classiques qui distinguent les livres sacrés et qu'on retrouve même dans les ouvrages des israélites espagnols et italiens. Les juifs allemands lui avaient imprimé toute la rudesse et la grossiéreté de leurs mœurs, en sorte qu'elle n'était qu'un assemblage confus de mots chaldéens et talmudiques, servant à exprimer des idées sans ordre et sans logique (1). Ils avaient,

(1) On peut consulter sur ce sujet Conforti, *Koré ha-Dorath*, page 29.

Digitized by Google

dans ces temps d'ignorance et de superstition, toute autre chose à faire qu'à s'occuper de leur langue. En effet, le maître Jacob Polack, de Prague, venait dans le XVe siècle de créer une nouvelle dispute dogmatique, nommée *Chiluk*, dont la vaine subtilité captivait et aveuglait tous les esprits. Celui qui voulait se faire recevoir rabbin était obligé d'ergoter publiquement et de répondre à l'improviste sur toutes les questions qu'on lui adressait. Les étudiants, jaloux d'obtenir la faveur de leurs maîtres, s'empressaient de les imiter. Dès lors le goût des lettres se perdit. Il ne s'est pas montré dans toute l'Allemagne, depuis Polack jusqu'à Wessely, un seul écrivain israélite qui fit preuve de goût : tous n'ont produit que des idées inintelligibles dans un langage barbare. On négligeait à la fois les sciences et les arts, au point que l'étude même de la grammaire fut regardée comme un acte d'hérésie, et le fameux Moïse Iserlès se vante de ne jamais s'en être rendu coupable (1).

Tel était l'état de la littérature hébraïque en Allemagne, lorsque, dans la première moitié du XVIIIe siècle, Wessely parut sur la scène du monde. Il descendait d'une famille polonaise établie à Bar en Podolie et presque anéantie par la guerre civile des Cosaques qui désola la Pologne en 1648 (2). Un seul individu de cette nombreuse famille, Joseph, après avoir vu son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et plus de deux cents personnes de ses parents mis à mort sous ses yeux, parvint à échapper à cet horrible massacre.

Il erra longtemps dans la Pologne en proie à la misère; sortant enfin de Cracovie, il traversa la Silésie, se rendit en Allemagne, s'arrêta d'abord à Paderborn, puis vint à l'âge de vingt ans se fixer à Amsterdam, où la liberté commençait alors à fleurir, ainsi qu'il le raconte lui-même avec beaucoup de détails dans ses mémoires, dont l'original est encore entre les mains de sa famille (3). Bientôt il obtint un grand crédit, se joignit aux israélites portugais réfugiés dans cette ville, et, devenant un des chefs de leur

(1) Salomon Luria, *questions et réponses légales*, n. 18.

(2) *Mekhtab Rab-Tob lebeth Israël*, n. 26.

(3) Voyez Moses Wessely's, *Hinterlassene Schriften. Zum Besten der Wittwe herausgegeben.* Berlin, 1790, préface, XIII — XVI.

Digitized by Google

communauté, il coopéra en 1671 à la construction de la magnifique synagogue qui fait encore l'admiration des artistes. Cet homme vénérable laissa deux fils; l'un, nommé *Abraham*, resta en Hollande, l'autre, appelé *Moïse*, s'établit à Wesel, où il jouit d'une grande réputation et devint fournisseur de l'armée française en Brabant. Il remplissait cette fonction avec tant d'ordre et de loyauté, qu'il attira sur lui l'attention des princes de Holstein qui servaient dans cette armée et qui l'engagèrent à les suivre. Il fixa sa demeure à Gluckstadt, où était un nombre considérable d'hébreux portugais, qui, ayant reçu de grands priviléges de Frédéric IV, avaient formé une compagnie des Indes Orientales. Moïse prit alors le nom de la ville qu'il avait d'abord habitée, et ce nom devint celui de sa famille : *Wessely* ou de *Wesel*.

Il participa bientôt aux droits de ses co-réligionnaires, et fonda la première manufacture d'armes en Danemarck. Il devint fournisseur de la cour et agent royal danois à Hambourg; Pierre-le-Grand se servit également de lui pour son armée en Holstein. Après lui, son second fils, *Berend Wessely*, occupa cette même charge d'agent royal avec beaucoup d'honneur. Cet homme respectable, qui se distinguait autant par ses vertus que par ses connaissances, devint, en 1725, le père de notre *Hartwig Wessely*, si connu dans le monde savant.

L'histoire de la jeunesse de Hartwig Wessely n'offre rien de remarquable; on observre cependant que, malgré sa grande fortune, il étudia avec beaucoup d'application. Malheureusement ses études, dirigées par sa mère, qui était de Francfort (1) et qui n'avait aucune notion d'éducation, n'aboutirent qu'au pédantisme. Il est curieux de lire comment il trace lui-même le tableau des premières années de son éducation. « Je me rappelle, dit-il (2), que je n'apprenais à l'école que l'écriture et la Mischna, car dès l'âge de cinq ans, lorsque je savais à peine lire l'hébreu, on m'envoya à l'académie, où mon maître commença à m'instruire sur une question légale prise au milieu du traité talmudique de Keduschin. Je continuai ainsi jusqu'à l'âge de neuf ans, où je ne savais lire que le Talmud, mais par ma vie, tout ce que

(1) Mekhtab Rab-Tob lebeth Israël, p. 26.
(2) Ibidem, p. 27.

Digitized by Google

le livre de loi renferme depuis le commencement jusqu'à la fin, était un trésor caché pour moi. Et si Dieu ne m'avait fait connaître dans ma dixième année, un grammairien qui m'enseignât en peu de temps les principes de sa science, il est possible que jusqu'à ma vieillesse j'aurais ignoré les paroles de la loi et des prophètes. Mais du moment que j'étudiai la grammaire, ce fut une joie pour moi d'apprendre seul la loi des prophètes et de m'appliquer à l'étude de toutes sortes de livres et d'écrits. »

Ce fut vers le même temps que son père lui montra une carte géographique au moyen de laquelle, en trois jours de temps, il s'initia dans la connaissance de la géographie (1).

Cependant, destiné par ses parents à l'état rabbinique, il s'appliqua exclusivement au Talmud et aux autres livres traditionnels. Mais à l'âge de treize ans, étant arrivé à Amsterdam, où son père l'avait envoyé pour achever ses études, il se livra aussi aux sciences profanes. Les langues allemande, française, danoise, hollandaise, les mathématiques, la physique, l'histoire et la géographie occupaient tour-à-tour les instants qu'il dérobait aux études théologiques. Il était versé dans les sciences philosophiques, particulièrement dans la philosophie morale; il excellait aussi dans la dialectique.

Néanmoins l'hébreu fut toujours sa plus chère occupation; rien ne lui paraissait plus digne de l'admiration de l'homme que l'antique et mystérieuse simplicité de l'histoire de la création, les esquisses ravissantes de ces mœurs des premiers âges, tout à la fois si simples, si pures, si sublimes; les cantiques élégants et majestueux de Moïse, ceux du roi psalmiste, tour à tour vifs, ardents et animés; les divins transports des prophètes, leur style fort, hardi, brillant, qui surprend, saisit, émeut. Aussi se livra-t-il avec ardeur à l'étude des livres sacrés; leur langue lui devint si habituelle, leurs expressions si familières, qu'il semble que cet idiôme, mort depuis plus de deux mille ans, ait repris une nouvelle vie sous sa plume.

A son début dans le monde, Wessely eut le malheur de voir la fortune de son père tout-à-coup se perdre par suite de spéculations et d'entreprises hasardées. Il se vit forcé d'entrer comme

(1) *Mekhtab Rab-Tob lebeth Israël*, p. 27.

Digitized by Google

simple commis dans la maison de commerce de Benjamin Feitel, à Amsterdam. Il partagea à cet égard le sort de son ami, le célèbre Mendelsohn.

Ce fut là que dans le loisir de la nuit il travailla à sa *synonymique* inestimable pour quiconque veut connaître à fond les synonymes hébraïques, principalement pour les mots techniques et les termes hermétiques, écrit qu'il publia en 1765 et 1766, en deux volumes. Dans le premier, où il traite particulièrement du mot *chakhemah*, sagesse, il explique tous les passages de l'écriture sainte relatifs à ce substantif. On trouve dans ces volumes une érudition bien appliquée et bien entendue ; une diction pure, une discussion nette, une bonne logique. Ce savant ouvrage fit une profonde sensation parmi tous ceux qui ont été en état de les lire.

Deux ans après, il quitta Amsterdam pour se rendre à Hambourg, où il se maria, et il y établit une maison de commerce en 1768 (1). Mais n'ayant pas réussi dans son entreprise, il fut contraint de l'abandonner en 1774. Heureusement, le frère de son ancien principal, Joseph Feitel, de Berlin, connaissant son activité, le fit venir dans la capitale de la Prusse, et le mit à la tête de sa maison de commerce.

Hartwig Wessely s'occupa de ces nouvelles fonctions avec une scrupuleuse exactitude, et pourtant au milieu des travaux et des soins qu'elles exigaient de lui, il trouva le temps nécessaire pour cultiver les lettres d'une manière brillante. Ce fut à cette époque qu'il composa son commentaire sur les *Perkè-Aboth*, qui, plein de finesse, charma les oreilles rabbiniques, et obtint dans le monde beaucoup de succès.

Peu après, il traduisit en hébreu le livre de la Sagesse, attribué à Salomon et que l'on suppose avoir été originairement écrit en cette langue. Que cet ouvrage ait ou non été composé en hébreu, son texte primitif ne pouvait être plus élégant et plus correct que celui dans lequel Wessely le mit au jour en 1777, accompagné d'une explication profonde.

Cette version fut suivie d'un commentaire sur le troisième livre de Moïse, explication pleine de recherches historiques et scientifiques sur les sacrifices et cérémonies des anciens hébreux, qu'il

(1) Friedrichsfeld, *Zechar Zadik*, p. 23.

Digitized by Google

fit paraître en 1778, et qui acheva de lui concilierla faveur de ous les docteurs de la loi.

Habitué à la vie active des emplois et à des occupations qui lui promettaient de l'aisance, Wessely, à peine âgé de cinquante-quatre ans, se trouva tout-à-coup, par suite de la cessation de la maison Feitel en 1779, réduit à l'oisiveté, à la solitude, chargé d'une nombreuse famille, et possesseur d'un très-modique patrimoine que lui avait laissé son principal. Il lui fallait une philosophie stoïque pour supporter noblement un tel revers.

Deux ans s'étaient écoulés depuis, quand Wessely près de succomber à la misère et à la honte contre lesquelles il luttait, plusieurs jeunes israélites de la capitale qui en furent instruits, instituèrent spontanément un cours d'écriture sainte et l'en nommèrent professeur, avec des appointements suffisants pour vivre avec sa famille (1). C'est alors que Hartwig se consacra tout entier à l'étude et au perfectionnement de ses co-réligionnaires.

Cette entreprise fut favorisée par M. de Dohm, qui venait de mettre au jour, en 1781, son ouvrage sur l'amélioration civile des juifs; il plaida leur cause, et donna l'éveil à tout ce qui s'est fait depuis sur cette matière. En effet, l'année suivante, le 19 juillet 1782, Joseph II rendit son fameux édit de tolérance en faveur des israélites ses sujets, dans lequel il leur permit d'exercer les arts et métiers et d'ouvrir des écoles publiques. C'est alors que Wessely adressa ses fameuses *Paroles de Paix et de Vérité* aux communautés juives de l'Autriche, pour leur recommander l'ordonnance de Joseph, qu'il compare à Cyrus. « O siècle for-» tuné! ô peuple heureux! s'écria-t-il (2), voyez combien la sa-» gesse divine est impénétrable! jusqu'où vont toutes les bontés » du Très-Haut, puisqu'il a placé sur le trône impérial un restau-» rateur du genre humain, un véritable ami de l'humanité, un » empereur magnanime, en un mot, Joseph II! »

Après avoir parlé de la profonde ignorance de ses frères allemands dans les sciences, les arts et les lettres, Wessely leur dit (3) : « O enfants de Jacob! ne soyez pas étonnés et ne de-

(1) Friedrichsfeld, p. 31.
(2) Page 13.
(3) *Ibidem*, p. 31.

Digitized by Google

» mandez point comment s'est-il fait qu'un peuple appelé par le » Seigneur lui-même, un peuple savant et intelligent, et qui a » été le flambeau des autres nations, ait pu changer ainsi ? Un » peuple qui de tout temps s'est attaché aux études sacrées, à la » méditation des sublimes préceptes de Dieu, et de ses voies » adorables, comment un tel peuple est-il devenu le plus stupide » des peuples ? Comment a-t-il pu négliger totalement ces con- » naissances qui font la gloire de tous ceux qui les possèdent ? » Non, ne vous étonnez point ; ce n'est nullement à vous qu'il » faut s'en prendre, c'est aux persécutions sanglantes qu'en est » dû tout le tort ; c'est à la barbarie qui vous a exclus de tout » office civil et politique, qu'il faut en attribuer la faute. Quel » avantage, avez-vous dit, quel avantage retirerons-nous des » sciences et des arts? Les chrétiens sont nos ennemis ; ils ne nous » écouteraient point, eux qui ne nous permettent pas même » d'avoir des biens fonds : laissons donc toutes ces théories, et » abandonnons-nous uniquement au trafic, puisqu'il ne nous » reste que ce seul moyen pour faire subsister nos familles, et » encore avec beaucoup de gêne et de restriction. »

Puis, il leur montre la nécessité d'une réforme complète dans l'éducation de leurs enfants, et il attaque avec force l'enseignement des rabbins polonais, généralement suivi en Allemagne, qui est donné dans un jargon polonais inintelligible à tout Allemand. Il en prend occasion de s'élever contre le patois des juifs en Allemagne comme premier obstacle invincible à leur régénération. « Faites attention, mes frères, ajoute-t-il (1), que cette ignorance » en fait de langues n'existe guère que parmi vous ; car ceux de » nous qui sont venus d'Espagne et de Portugal, parlent dans » toute sa pureté l'idiome de leur pays natal. Ceux d'Italie par- » lent l'italien ; ceux d'Angleterre l'anglais ; ceux de France le » français, et ceux du Levant usent, de même que les gens du » pays, du turc et de l'arabe ; ceux même de nous qui demeurent » en Pologne parlent un polonais tel que les Polonais le parlent, » et n'ont conservé ce jargon tudesque que pour deviser entr'eux. » C'est donc vous seuls, Allemands, qui montrez cette impé- » ritie que rien n'excuse, puisque les chrétiens, parmi les-

(1) *Paroles de Paix et de Vérité*, p. 32,

Digitized by Google

» quels vous vivez, s'expriment en un allemand parfait; ils ont » des hommes lettrés, des écrivains distingués, et même d'excel- » lents poètes. C'est vous qui n'avez jamais voulu ni vous atta- » cher à vous familiariser avec cette langue, ni la faire apprendre » à vos enfants; vous les avez, au contraire, confiés à des maîtres » polonais, qui parlent un allemand très corrompu. »

A peine connut-on l'ouvrage de Wessely, qu'un grand scandale s'éleva dans le monde rabbinique. Ce fut à qui prendrait la défense de l'ignorance attaquée. Dans les rangs de ses adversaires on remarqua surtout le grand rabbin de Lissa, par qui il avait été célébré quelques années auparavant dans l'approbation rabbinique sur le livre *Iaïn Libanon*. Dans le serment qu'à cette occasion il prononça dans la synagogue, ce prêtre attaqua avec véhémence Wessely (1).

Les rabbins d'Italie ayant pris la défense de ce dernier, cette querelle dura plusieurs années. En 1783 et 84, Hartwig émit plusieurs écrits sur cette matière.

Cependant, cette polémique ne troubla pas le repos de Wessely, et c'était un spectacle nouveau en Israël que cette lutte de la puissance et du talent qui se passa presque sans persécution. Wessely pour dernière réponse aux calomnies de ses adversaires, publia en 1785 son Éthique célèbre qui laissa derrière lui tous les ouvrages hébraïques de morale.

Cette réponse eut son effet; les rabbins de Pologne furent réduits au silence, par l'accueil qu'on fit à ce livre. Wessely reçut ce témoignage avec gratitude, mais sans surprise, sachant que le bon droit était de son côté, et peu ému des clameurs des fanatiques. Il fut touché davantage du décès de son épouse, malheur causé probablement par cette polémique, et que les rabbins polonais ne manquèrent pas d'attribuer à son impiété. Il puisa sa consolation dans sa conscience, et eut la satisfaction de voir que son appel eut de l'écho dans les synagogues. Déjà son épitre de Paroles de Paix et de Vérité, traduite en allemand, en français, en italien, se répandait dans toute l'Europe, où de toute part on érigeait des écoles élémentaires pour la jeunesse israélite. A Kœningsberg, Isaac Euchel, secondé par les familles chez qui il

(1) Frederichsfeld, p. 38.

Digitized by Google

était gouverneur, institue une réunion littéraire sous le titre de *Société amie du bien et de la vertu*, société qui, en 1786, s'adressa à Wessely pour publier un journal intitulé *ha-Measef* (le Collecteur), dont il fut un des principaux rédacteurs.

Le grand Mendelsohn vint à mourir en 1786; Hartwig Wessely fut tellement touché de la perte de son intime ami qu'il se retira du monde et chercha sa consolation dans la solitude. Seul avec ses livres, il se plongeait à loisir dans de douces extases; il passait avec délices cette vie intérieure et contemplative, charme des imaginations sensibles.

Au milieu de cette retraite, il se disait sans cesse : « Me voilà vieux, dans ma vie j'ai souvent chanté les actions des hommes, n'est-il pas temps enfin de célébrer aussi les innombrables merveilles de Dieu ! » Cependant il ne put se déterminer pour aucun sujet, jusqu'à ce qu'un de ses disciples vint lui en offrir un.

Ce jeune homme lui raconta un jour comme quoi il avait rêvé qu'il était dans le paradis où retentissaient les diverses hymnes sacrées, lorsqu'on demanda la Mosaïde, œuvre sublime du poète son maître (1). Rien n'égale l'impression que produit sur Wessely cette confidence. Tout-à-coup il se sent l'esprit ébloui de mille lumières, une foule d'images célestes s'y retracent à la fois avec une force et une confusion qui le jettent dans un trouble inexprimable : sa Mosaïde était conçue. Il entrait alors dans sa soixante-unième année; loin d'être affaibli par l'âge, son génie, ravivé par la liberté et l'indépendance, semblait être devenu plus fécond et même plus original encore.

On a bien souvent agité la question de savoir si le poème épique était possible en France. Le passé a répondu que non. J'ignore ce que l'avenir répondra. « Le grand ressort de l'épopée, dit un auteur contemporain (2), c'est le merveilleux, et il n'y a point de merveilles sans croyance. » Wessely, comme Milton et Klopstock, avait encore cette croyance, cette grande foi dans la poésie; aussi sa Mosaïde peut être comparée à tout ce que l'antique a de plus beau. Cette composition, si simple, si naturelle, qu'on

(1) *Measef*, mois de Nisan, 550 (1790), p. 36.
(2) *Charles Nodier*.

Digitized by Google

l'aurait crue identique à la conception de la pensée, demandait pourtant beaucoup de travail. Wessely s'en occupa pendant trois ans, et ne commença sa publication que lorsqu'elle fut entièrement terminée, en 1789. Il l'a divisée en dix-huit chants, pleins de fraîcheur et de grâce. La versification, où l'on voudrait quelquefois un coloris plus poétique, est toujours élégante, nombreuse et correcte.

Au milieu de ce travail poétique, il ne continue pas moins de publier une foule d'écrits en prose. On commençait à agiter alors les questions sur la valeur de traditions rabbiniques, particulièrement de celles sur les peines du Gehinom ; Wessely prit la défense de ces traditions et écrivit son fameux traité de *Chikar-Din*. En 1790, il mit au jour son mémoire *Maghid-Chadasoth*, sur les juifs de Cochin. Ce mémoire a été traduit en allemand et inséré par Bruns dans son *Repositorium für die neuste Statist. und Geschichte*, tome 1, page 383-400.

Le nom de Wessely doit être ajouté à la liste des savants dont les travaux n'eurent de terme que la mort. Mais les guerres survenues en Allemagne à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle, empêchèrent Wessely de faire paraître aucun de ces nombreux écrits. Son fils Emmanuel, qui suivit dignement ses traces, publia depuis quelques-uns de ses ouvrages posthumes.

En 1804, Hartwig Wessely s'établit à Hambourg auprès de sa fille, qui avait épousé le médecin Mayer. Il y mourut le 3 mars 1805, âgé de quatre-vingts ans, et fut inhumé au cimetière des israélites du rit portugais qu'il avait professé toute sa vie. Parmi les discours prononcés sur sa tombe, on distingue ceux du docteur Mayer et de Meldola. Outre ces discours, on a, relativement à Wessely, sa Vie, écrite en hébreu par David Friedrichsfeld (Amsterdam, 1806, in-8°), plusieurs notices sur ses ouvrages en allemand, et une foule de poésies hébraïques et germaniques, composées à l'occasion de la mort de ce grand homme.

J'ai rapporté ce qui regarde la naissance, la vie et la fin de Wessely : il me reste à parler de ses ouvrages. Le premier écrit qui fit connaître Hartwig est, comme je l'ai déjà dit, I. *Sefer Gan Naaol*, le Jardin Clos, Amsterdam, 1764 et 65, deux volumes grand in-8°. Il fit paraître successivement : II. *Iaïn Libanon*, commentaire sur

Digitized by Google

les *Perke-Aboth*, ou sentences des pères de la synagogue, en 1774, in-fol.; III. *Sefer Chokhemath Schelomeh*, le livre de Sapience, traduit en hébreu, accompagné d'un commentaire sous le titre de *Ruach-Chen*, en 1777, in-fol. Le texte est dans le pur et poétique langage de la Bible, mais l'explication est en dialecte rabbinique; IV. *Biour*, commentaire sur une partie du Pentateuque (1), de la version allemande de Mendelsohn. Il est précédé d'un éloge du traducteur, composition élégante si connue sous le titre de *Mehalel Reaa*, Berlin, 1778, in-8°; V. *Dibré Salam ve-Emeth*, Paroles de Paix et de Vérité, adressées en 1782 aux hébreux autrichiens, sur la réforme décrétée par Joseph II. Cette épitre fut traduite en allemand par David Friedlander, en italien par Élie Morpurgo, et en français sous le titre *d'Instructions salutaires adressées aux communautés juives de l'empire de Joseph*, la même année 1782; VI. *Rab-Tob Lebeth Israël*, lettre aux rabbins de Trieste, sur la critique de son *Dibré Salom ve-Emeth*, Berlin, 1783, in-8°; VII. *Aïn Mischpat*, examen des opinions rabbiniques sur ce dernier écrit, Berlin, même année; VIII. *Rachoboth*, défense contre les attaques des rabbins, Berlin 1784; IX. *Sefer ha-Midoth*, livre de morale à l'usage de la jeunesse israélite, Berlin 1785, in-8°; X. *Schir Tiphereth*, épopée en dix-huit chants, Berlin, 1789-95, in-8°; Prague, 1809, in-8°. C'est le plus important des ouvrages de Wessely, c'est celui qui lui a valu le plus de réputation et de gloire. Le sujet est la vocation de Moïse, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Huffnagel, prédicateur protestant, a traduit en vers allemands les deux premières livraisons de ce poème, sous ce titre : *die Mosaïde in achtzehen Gesänge, uebersetz aus dem hebraïschen Original von Hartwig Wessely*. La traduction des autres livraisons fut faite par le fils du poète Em-

(1) Suivant Friedrichsfeld (*Zechar Zadik*, p. 23), sur le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deuteronome*; mais M. Cohen, qui a reproduit le travail de Friedrichsfeld dans le *Measef* de 1809, avec beaucoup de corrections, déclare (p. 240 et 352) que le *Biour* des deux derniers livres sont de deux autres écrivains, savoir : les nombres d'Ahron Jereslaw, et le Deuteronome de Herz Homberg. Ce dernier, dans la préface de son *ha-Khorem*, se reconnaît en effet publiquement comme l'auteur du commentaire sur le Deuteronome. Ceci paraît avoir échappé à M. Reggio. Voyez *Igheroth Iascher*, Vienne, 1834, p. 14.

Digitized by Google

manuel Wessely. M. Michel Berr nous en a donné quelques fragments en français de cet excellent poème, dans le *Mercure Étranger* de 1815 ; XI. *Kol Nehi*, élégie sur la mort de Mendelsohn, Berlin, 1786, in-8°, réimprimée dans le journal *ha-Measef*, de 1786, page 81 et suivantes ; XII. *Élégie sur Léopold, duc de Brunswick-Wolfenbüttel*, insérée dans le même journal, année 1785, p. 145 ; XIII. *Maamar Maghid Chadaschoth*, mémoire sur les juifs de Cochin, publié en 1790, dans le *ha-Measef*, et inséré dans la nouvelle édition de la Cosmographie de Farisol, Prague 1792, page 97 et suivantes ; XIV. *Maamar Chikar-Din*, mémoire sur la vérité des traditions rabbiniques, mis au jour dans le *Collecteur* de 1792, page 97 et suivantes, réimprimé dans le *Bicuré ha-Itim*, Vienne, 1828, in-8°, page 298 ; XV. Mémoire sur les mots *Or*, *Nogah*, *Choschekh* et *Aphela*, imprimé dans le *Collecteur* de 1785, page 69 ; traduit en allemand par J. A. Euchel, Kœningsberg, 1786, in-8° ; XVI. Supplément au mémoire sur les juifs de Cochin, publié dans le même journal, année 1790.

Wesseley a écrit beaucoup d'autres articles dans le journal hébraïque, et nous a laissé une foule de poésies éparses qui méritent d'être recueillies. On remarque parmi elles une ode à Louis XVI, à l'occasion de son édit contre le péage corporel des juifs en Alsace, janvier 1784 ; une à Joseph II, lorsqu'il rendit son édit de tolérance, juillet 1782 ; une autre à Grégoire VI, lors de sa maladie ; à la ville de Bâle, pour l'accueil plein d'humanité qu'elle fit aux israélites persécutés en Alsace au mois d'août 1789 ; une cinquième et une sixième à Isaïe Beer Bing, de Metz, et à Cerf-Beer, de Strasbourg ; six autres à D. et B. Friedlander, à Izig, à Satanow, à Iehuda Houzwitz.

On a aussi de Wessely plusieurs lettres, la plupart inédites. M. Goldenberg a inséré une de ces lettres dans le premier volume de son *Kherem Chemed*, Vienne, 1833, p. 5. Parmi les ouvrages posthumes de Wessely, on peut citer son *Biour* sur la Génèse, dont on a annoncé la publication en 1838. Voyez Philippson, *Allgemeine Zeitung des Iudenthums*. II Jahrgang, N° 31.

Digitized by Google

DES PEUPLES DE L'ASIE.

II.

LES KHOZARS (1).

Parmi les peuples qui, à l'époque du moyen-âge, ont fondé de puissants empires dans l'occident de l'Asie et dans la partie occidentale de l'Europe, il n'y en a point de plus remarquables que les Khozars, dont les exploits firent trembler à la fois et les Perses et les Arabes. Leur domination s'étendait sur une grande portion de la Russie actuelle ; ils possédaient la Crimée et le nord du Daghestân. Leur gouvernement était régulier et bien organisé ; leurs mœurs douces et tolérantes. On voyait parmi eux des Juifs, des Chrétiens, des Musulmans, qui jouissaient tous de la même liberté de culte.

Nous n'avons pas assez des monuments historiques pour pouvoir déterminer, avec certitude, si ce peuple mémorable était de la nation turque, comme on le suppose généralement. Il est vrai que chez les historiens de Byzance, les Khozars sont souvent appelés Turcs, et Turcs orientaux, mais ces historiens confondent souvent ensemble les peuples d'origine très différentes. Suivant l'historien Ebn-el-Ethir, les Khozars étaient de la même race que les Géorgiens, le géographe Schems-Uddin, en rapportant cette assertion

(1) Les détails qu'on va lire sont extraits de Masoudi, d'Ebn Haukel, de Kaswini, de D'Herbelot, de de Guignes, de Frœhn, de Sylvestre de Sacy, de Klaproth et de Pagodine.

Digitized by Google

d'Ebn-el-Ether, ajoute qu'elle n'est pas exacte, et que les Khozars étaient Arméniens. Mais cet argument ne prouve absolument rien contre cette hypothèse ; car on sait que les Arméniens, ainsi que les Géorgiens, se croient issus du même patriarche Thogarma (1).

S'il faut en croire Iakob de Nemez, Khozar, le père de ce peuple, était l'un des frères de Turc, et c'est aussi l'opinion de l'auteur de la réponse au ministre d'Abd-al-Rahman, de Joseph ben Gorion et de plusieurs écrivains arabes. Voici ce qu'en dit entre autres Mirkhond : Khozar s'étant séparé d'avec ses frères, les fils de Thogarma, qui s'établissent tous en différents pays des vastes contrées qui séparent la Sibérie de l'Inde et de la Chine, arriva sur le bord du fleuve Itel ou Volga, y fit construire une ville à laquelle il donna son nom, et fit semer à l'entour du millet, qui est le seul grain qui croit dans ce pays-là. On dit de lui qu'il était paisible, bienfaisant et avare de paroles. Le pays, de même que les habitants, a retenu le nom de cette ville : *Khozarie* et *Khozars*. Il a aussi donné son nom à la mer Caspienne, que les Arabes du moyen-âge ont appelé *Bahr-el-Khozars*, ou mer des Khozars (2).

Quoi qu'il en soit, leur histoire commence au règne de Jouluf, contemporain de Commode. Jouluf était bien fait, brave et ingénieux. Il commandait à dix-sept nations qui habitaient les bords du Volga et du Don. Les tribus Géorgiennes lui rendaient hommages.

D'autres peuples, voulant se soustraire à son joug, se jetèrent dans l'Arménie, et y furent poursuivis par les Khozars, qui y firent irruption en passant par la porte de Derbend.

Moïse de Khorène, qui parle de cette invasion, la place sous le règne de Vagharsch, entre 178 et 198 de l'ère vulgaire. Cent ans plus tard, Tiridate II les attaqua dans leur pays. Quand les Huns arrivèrent dans les contrées caucasiennes, les Khozars se rangèrent au nombre de leurs alliés. En 449, toutes les tribus, à l'exception d'une seule, se trouvèrent sous la domination des

(1) Genèse, X, 3. Le *Thogarma* de l'Écriture-Sainte, est selon toute apparence, le *Tagétaos* d'Hérodote, IV, 5.

(2) Klaproth, *Mémoires relatifs à l'Asie*, tome III, p. 271.

Digitized by Google

Huns; Attila leur donna son fils aîné pour roi. La mort de ce conquérant leur rendit leur indépendance. Mais ils furent bientôt soumis par les Hongrois, les Bulgares et les Sarogures.

Vers le milieu du VIe siècle, les Khozars, étant devenus très puissants dans le nord du Caucase, firent des guerres sanglantes aux Persans. Cependant, Cobad, roi de Perse, les contraignit à cesser leurs hostilités, et mit un terme à leurs déprédations, en fermant les défilés du Daghestân par la célèbre *muraille caucasienne*, dont on voit encore les ruines dans le voisinage de Derbend.

En 625, l'empereur Heraclius conclut, près de Tiflis, un traité de paix avec le roi des Khozars. Ce prince fournit 40,000 hommes de troupes auxiliaires contre la Perse, dont Heraclius défit bientôt après les armées dans le voisinage de Ninive.

Le choc produit dans l'Asie occidentale, par la fondation et la propagation de la religion de Mahomet, se fit bientôt sentir jusque dans les vallées du Caucase.

Mahomet n'avait pu entreprendre lui-même son expédition projetée contre le roi des Khozars, qui avait maltraité les envoyés du législateur arabe. Abou-Becr, Omar, Othman et Ali, les premiers successeurs du prophète, avaient eu trop de troubles intérieurs à apaiser pour pouvoir exécuter ses ordres relatifs à la conquête de Derbend. Ce ne fut qu'en 661 que Nabiat-el-Bahly fut envoyé, à la tête de 40,000 hommes dans ces contrées, pour s'y établir et convertir les habitants à la religion de Mahomet; mais il y fut battu par les forces réunies des Grecs et des Khozars, et perdit presque toute son armée.

Cette défaite, loin de refroidir l'ardeur guerrière des arabes, l'excita au contraire; chaque musulman ce crut obligé de contribuer à remplir la dernière volonté du prophète, et de se tenir prêt à marcher à la conquête du Caucase, Valid, fils d'Abd-el-Melek, qui en 684, parvint au Khalifat, envoya dans cette contrée son frère Muslimeh, avec 30,000 hommes d'élite; un succès complet couronna cette expédition, Muslimeh s'empara de Derbend ou de la porte de fer, conquit le Chirvân, une grande partie du Daghestân, et pénétra en Georgie. Il établit une garnison dans la forteresse de Dariel, la porte Caucasienne des anciens, qui fut appelée alors château de la porte des Alains. Il subjugua

Digitized by Google

bientôt le pays situé entre Tiflis et ce château. Sous le règne du successeur de Valid, les Arabes furent chassés de Derbend, et repoussés jusqu'en Arménie, où ils eurent des guerres sanglantes à soutenir contre les peuples habitants au nord du Caucase, tels que les Alains les Khozars, et les montagnards qui occupaient cette chaîne.

Ce ne fut qu'en 722, qu'Abou-Obeïdah Djarrah reprit les provinces perdues, chassa les Khozars de Derbend, et les repoussa au nord du Caucase.

Cette guerre finit en 732. L'année suivante, une nouvelle armée sous la conduite d'Abou Moslem, pénétra dans le Daghestân, força tous les habitants à adopter la réligion mahométane et leur imposa un tribut destiné à payer les troupes. On répara les fortifications de Derbend, et on agrandit le port de cette ville.

En 740, un savant docteur de la loi de Moïse, Ishak Sindjari, ou de Singar, ainsi nommé probablement du lieu de sa naissance en Mésopotamie, s'étant rendu à la cour de Bulan, le khayan des Khozars, il fit changer ce prince de religion, ainsi que ses principaux sujets, comme nous l'avons déjà rapporté (1).

Mais quoique le roi Bulan et la plus grande partie de sa cour, eussent embrassé le judaïsme, les Khozars trouvaient un grand avantage, à accorder le droit de citoyens aux hommes de toutes les confessions. Il y avait parmi eux un grand nombre de païens, mais surtout des mahométans ce qui ne pouvait que contribuer à la civilisation des Khozars, car les partisans de l'islamisme cultivaient alors les lettres et les arts avec toute l'ardeur de la première jeunesse.

En 799 les Khozars s'emparèrent de Ghendje et de Chirvân, et traînèrent en esclavage cent mille prisonniers. A cette époque la puissance des Khozars était si grande qu'un voyageur contemporain, le fameux Eldad le Danite, assure qu'ils recevaient tribut de vingt-cinq principautés et d'une partie des arabes.

Quoiqu'il en soit, le neuvième siècle ouvrit une ère nouvelle à la valeur des Khozars. Ils essayèrent les armes contre les Russes; ils les vainquirent plusieurs fois, et étendirent leurs conquêtes au nord. Ce fut vers ce temps là que leurs relations avec les

(1) Voyez page 17.

Digitized by Google

Grecs, qui dataient du temps de Heraclius, prirent une nouvelle activité, et la garde impériale de Byzance était en grande partie composée de Khozars. Ce service leur ayant fait apprécier l'importance militaire des forteresses, ils demandèrent à l'empereur Théophile (830) des ingénieurs pour les aider à en construire une dans leur pays, et c'est alors qu'ils bâtirent celle de Sarkel sur le Don, afin de reprimer les incursions des Petchénèques, et de maintenir dans l'obéissance les tribus slaves de la Soja et de l'Oka.

Sous les empereurs Basile et Leon (867 et 886) des persécutions sanglantes que les juifs essuyèrent en Grèce, conduisirent une grand nombre d'entre eux en Khozarie, où ils furent bien reçus par leurs frères. Malgré ces persécutions des juifs, les Khozars restèrent presque toujours en relation amicale avec les empereurs de Constantinople. Des mariages consolidaient ordinairement la bonne intelligence qui régnait entre les deux empires, et la bravoure des Khozars protégeait souvent les villes grecques. Mais lorsque des guerres civiles eurent affaibli l'état, et qu'une grande partie des habitants eût été obligé d'émigrer (899), il ne fut plus au pouvoir des Khozars, de défendre leurs frontières éloignées contre leurs belliqueux voisins, les Petchénèques, les Ouzes et les Slaves-Russes. Alors l'empire des Khozars se concentra, mais il conserva toujours une attitude extérieure très-formidable. En 949, il comprenait encore neuf provinces dans le Caucase, sur la rive orientale du Don, de la mer d'Azof, et du golfe de Taman, depuis l'embouchure du Donetz jusqu'au Kuban; la Crimée, à l'exception des villes littorales grecques, appartenant à l'empire de l'Orient; enfin tout le pays compris entre la mer d'Azof, le Don, l'Oka, et la Soja, le Kiltchep et le Dniéper, jusqu'à l'embouchure de l'Ingouletso.

Vers le même temps, Chasdaï ben Sprot, ministre d'Abd-al-Rahman III, Khalife d'Espagne, écrivit une lettre remarquable au roi des Khozars, à laquelle ce prince répondit avec empressement. Iakob de Nemez qui était chargé de porter cette correspondance, nous a laissé une relation curieuse de ses voyages.

En 965, Svetoslaw, prince de Kief, en étendant ses conquêtes vers le sud, s'empara de Sarkel, et massacra sa garnison, composée de 300 hommes.

Digitized by Google

Vingt-cinq ans après, vers 989, Wladimir-le-Grand donna à Basile II Porphyrogénète, des troupes auxiliaires, qui, réunies à l'armée grecque, soumirent toute la Khozarie, et emmenèrent captif Georges Tsoula, le dernier roi des Khozars.

Ainsi expira l'empire des Khozars. Cependant le peuple continua d'exister; il se montrait de temps en temps dans le pays qu'ils avaient habité; il figure surtout dans l'histoire de la principauté russe de Tmoutorakan. Petachia, de Ratisbonne, parle d'eux dans son voyage qu'il fit en Khozarie, vers l'an 1175, et les Mogols trouvèrent beaucoup de Khozars chrétiens dans la ville d'Orna, sur le Don, qu'ils conquirent en 1221. Marin Sanuto, qui écrivit vers 1321, donne le nom de Gazarie à tout l'empire Kaptchak, et c'est ainsi que, jusqu'au 16e siècle, les géographes l'appellent la Crimée, bien que, depuis longtemps, les Khozars fussent réunis aux Tatares de la horde d'or.

On ne voit plus maintenant, dit M. Pagodine, qu'une tribu de ce peuple célèbre; elle habite la côte méridionale de la mer Caspienne, et ne s'est point du tout fondue avec les étrangers. Elle parut d'abord en 1220, parmi les sujets de Mouhammed, sixième sultan de la dynastie khovarczmienne, et avait probablement pour séjour le pays d'Astrabat, qui obéissait à ce sultan en sa qualité de souverain du Khorazan et du Mazandaran. Sous le règne du cruel Shat-Nadir, les Khozars reparaissent encore. Ayant résolu de secouer le joug de ce tyran, ils se choisirent un chef, et, quoiqu'ils n'eussent point entièrement réussi dans le dessein de reconquérir leur indépendance, ils conservèrent cependant le plus ardent amour pour la liberté, et cet amour est tel, qu'un voyageur moderne, M. Gmélin, regarde ce sentiment comme la marque distinctive de leur caractère : « Il existe, dit-il, dans l'Astrabat, un peuple de mœurs douces et libre, qui ne veut reconnaître l'autorité d'aucun prince. Chaque citoyen se croit lui-même son propre souverain. Ils portent le nom de Kadjares, observent entr'eux la plus parfaite égalité, et défendent leur liberté contre toutes les entreprises des autres peuples. Voilà pourquoi, depuis longtemps, l'Astrabat passe pour une contrée rebelle; voilà pourquoi elle sert de refuge à nombre de héros persans. » Ce sentiment les a élevés sur le trône des Sophi, et le souverain actuel de la Perse occidentale est un Khozar.

Digitized by Google

VOYAGES

DE

BENJAMIN DE TUDÈLE.

CHAPITRE PREMIER.

ROUTE DE SARRAGOSSE A MARSEILLE PAR TORTOSE, TARRAGONE, BARCELONE, GIRONNE, NARBONNE, BEZIERS, MONTPELLIER, LUNEL, POSQUIERS, SAINT-GILLES ET ARLES.

Benjamin de Tudèle, fils du rabbin Jonas de pieuse mémoire, dit :

Je partis (1) d'abord de la ville de Sarragosse (2), je descendis l'Ebre pour me rendre à Tortose (3) : de là, après deux jours de marche, j'entrai dans la ville de Tarragone l'ancienne (4). Cette ville était d'une architecture grecque, gigantesque (5); dans toutes les provinces d'Espagne (6), on ne rencontrait aucune construction semblable. Tarragone est située près de la mer, et possède une belle synagogue desservie par le maître Joseph Ebn Palta (7), homme sage et fort instruit.

La ville de Barcelone (8) est à deux journées de là. Elle renferme une sainte réunion d'hommes sages et lettrés, de grands et nombreux chefs (9), tels que les docteurs Schescheth (10), Scheal-thiel (11) et Salomon fils d'Abraham ben Chasdaï (12), dont le souvenir soit en bénédiction. Barcelone est une ville petite, mais

Digitized by Google

jolie, située sur le bord de la mer. Les négociants y abordent de toutes parts avec leurs marchandises; de Pise, de Gênes, de la Sicile, de la Grèce, d'Alexandrie en Egypte, de la Palestine, et des pays limitrophes.

De Barcelone à Gironne (13), où se trouve une petite communauté juive, il y a une journée et demie de chemin. Le poëte Zerachia le Levite (14) préside cette communauté.

Narbonne (15) est à trois journées de cette dernière. C'est une ville où la profession de la loi existe depuis longtemps et d'où elle s'est ensuite répandue dans toutes les autres contrées. Elle renferme de grands savants et d'honorables chefs. On y remarque le rabbin Kalonymos (16), fils du fameux prince Théodore de glorieuse mémoire, connu dans sa généalogie comme descendant de la maison de David. Il possède des terres et des biens-fonds qu'il tient de Seigneurs du pays, sans que personne puisse les lui ravir par la force. A la tête des savans de cette cité, se trouvent le rabbin Abraham (17), chef de l'académie, le poëte Joseph, fils d'Isaac ben Kimchi (18), le rabbin Machir (19) et le maître Iéhuda (20), ainsi qu'une foule d'autres docteurs de la loi. Narbonne compte aujourd'hui trois cents juifs (21).

A quatre milles (22) de Narbonne est Béziers (23). Les rabbins Salomon, fils de Chalefta, (24) et Joseph, fils de Nathanel (25), sont les chefs d'une congrégation de docteurs de la loi, qui se trouve en cette ville.

De Béziers jusqu'au Mont Gaas (26), plus connue sous le nom de Montpellier, il y a deux journées. C'est un endroit situé à deux milles de la mer et très-avantageux pour le négoce. On y vient de tous côtés pour commercer. Les Chrétiens (27) et les Mahométans (28) s'y rendent d'Algarbe (29), d'Espagne, de France, d'Angleterre, appelée le pays des îles (30), de la Lombardie, du royaume de Rome la grande (31) de la Grèce, de l'Egypte et de la Palestine; en un mot, on y trouve des gens de toutes les langues principalement des Génois (32) et des Pisans. Montpellier possède les docteurs les plus célèbres du siècle, dont voici les principaux : les rabbins Ruben, fils de Théodore (33), Nathan, fils de Zacharie (34), Samuël, fils de Moïse (35) leur maître, Salamia (36) et Mardochée d'heureuse mémoire (37). On en distingue de fort riches et très-charitables qui soutiennent tous ceux qui invoquent leur secours (38).

Digitized by Google

Lunel (39) est à quatre milles de Montpellier. Elle renferme une sainte assemblée d'Israélites, qui s'appliquent jour et nuit à l'étude de la loi. C'est là qu'avait résidé le maître Mesebulam (40), ce grand docteur. Ses cinq fils sont aussi érudits que riches, savoir : les rabbins Joseph (41), Isaac, Jacob (42), Ahron (43) et Asser l'Abstème (44), qui s'abstint d'occupations mondaines, s'attacha jour et nuit à l'étude, jeûna et ne mangea jamais de viande. Ce dernier est de plus un grand talmudiste, de même que le rabbin Moïse (45), son beau-frère, le rabbin Samuël l'ancien (46), le maître Salomon Cohen (47) et le docteur Iéhuda le médecin (48), fils du Saül Ebn Tybbon de Grenade en Espagne. Tous ceux qui viennent des pays éloigné pour apprendre la loi, sont nourris et instruits par eux. Ils reçoivent gratuitement de la communauté, tout ce qui leur est nécessaire, pour la nourriture et les vêtements pendant tout le temps qu'ils fréquentent le collège (49). Ce sont des hommes vraiment sages et saints ; ils observent les préceptes et secourent leurs frères, présents ou éloignés. Lunel au reste est située a deux milles de la mer ; elle renferme à peu près trois cents israélites : que Dieu les protège !

De Lunel à Posquiers (50), il y a deux milles. C'est un grand bourg (51), qui possède environ quarante familles juives, et une célèbre école dirigée par le grand docteur Rabbi Abraham, fils de David (52), d'heureuse mémoire, grand dans ses actions et très-savant dans le Talmud et la Bible. Ceux qui, de pays éloignés, viennent chez lui pour s'instruire, trouvent sécurité dans sa maison. Il les instruit gratuitement, et, comme il est très-riche, il subvient, même de sa propre bourse, à toutes les dépenses de ceux qui n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Les autres savants de Posquiers, sont les rabbins Joseph (53), fils du maître Menachem, Benbenast (54), Benjamin (55), Abraham (56) et Isaac, fils de Moïse (57), dont le souvenir soit en bénédiction !

De là jusqu'au village (58) nommé bourg de St-Gilles (59), il y a trois milles. On trouve, dans ce village, une assemblée de juifs d'environ cent sages; à leur tête, se distinguent les rabbins Isaac, fils de Jacob (60), Abraham, fils de Iéhuda (61), Éléazar (62), Isaac (63), Moïse (64) et Jacob (65), fils du grand docteur Rabbi Lévi. St-Gilles est le rendez-vous des nations et des insulaires des extrémités de la terre (66). Elle est éloignée de trois milles de

Digitized by Google

la mer et située sur les bords du grand fleuve appelé le Rhône, qui coule le long de la Provence. C'est là que demeure le noble maître Abba-Mari, fils d'Isaac, d'heureuse mémoire, intendant (67) du prince (68) Ramon (69).

A trois milles de St.-Gilles est la ville d'Arles (70). Elle contient à peu près deux cents israélites, qui ont pour chefs les docteurs Moïse (71), Tobie (72), Isaïe (73), Salomon Dodia (74), Nathan, le maître (75) et Abba-Mari, de précieuse mémoire (76).

D'Arles à Marseille (77) il y a trois journées. C'est une ville d'excellents et savants hébreux, qui forment deux communautés, au nombre de trois cents familles juives. Elles ont leurs habitations sur les bords de la mer, l'une occupant la partie supérieure, l'autre celle qui lui est immédiatement inférieure, baignée par les eaux. Elles ont une grande académie et des docteurs de la loi fort instruits. Les chefs de la communauté de la ville haute sont les rabbins Siméon, fils d'Antoli (78), Iakob (79), son frère, et Rabbi Lebaro (80). A la tête de la communauté de la ville basse sont le rabbin Iakob Perpiniano (81), le rabbin Abraham (82), le rabbin Meir (83), son gendre, le rabbin Isaac Gaillac (84), Abba-Mari (85) et Meir (86). Marseille est, par son port de mer, une cité très commerçante et très célèbre dans le monde.

NOTES.

(1) Vers l'an 1160, c'est ainsi que l'on fixe généralement l'époque du départ de notre voyageur, et c'est en effet environ vers ce temps-là qu'ont vécus les personnages cités par Benjamin de Tudèle.

(2) Ancienne capitale du royaume d'Aragon, où Benjamin de Tudèle paraît avoir demeuré.

(3) *Dertosa*, ville forte et considérable de la Catalogne, sur la rive gauche de l'Ebre.

(4) *Taraco*, antique et forte ville de la Catalogne, à 18 l. E. de Tortose. Elle renfermait un grand nombre de monuments antiques, entr'autres un cirque, un théâtre, moitié marbre, moitié creusé dans le roc, et un temple dédié à Auguste. On en voit encore quelques ruines aux environs.

(5) Dans l'original il y a תמנין עקים של יונים, ce qui signifie à la lettre : *Construction géantique des Grecs.*

Digitized by Google

(6) Le texte porte *Sepharad*, nom dont il est parlé dans Abadias I, 20, et que l'auteur de la paraphrase chaldaïque avait traduit par ספרד *Espagne*. Depuis ce temps les rabbins désignent ordinairement ce pays par le nom de Sepharad. Voyez notre *Relation d'Eldad le Danite*, chap. 1, note 1.

(7) Ce dernier passage manque dans le texte imprimé des voyages de Benjamin de Tudèle et le nom de Joseph Ebn Palta ne se trouve non plus cité ailleurs ; il y avait bien à cette époque un docteur du nom *Joseph ben Plat*, mais celui-ci était Français et ne demeurait point en Espagne.

(8) *Barcino*, ancienne capitale de Catalogne, à 18 l. E. de Tarragone.

(9) נשיאים. Le mot *nasi* en hébreu signifie proprement *chef de Tribu*, il se prend quelquefois aussi dans le sens de *noble* ou *prince*.

(10) C'est le célèbre docteur Schescheth, que l'auteur du *Tahkémoni*, chapitre XLVI, page 63, cite avec éloges.

(11) Charizi parle également de ce docteur renommé dans son livre *Tahkémoni*, au même chapitre, page 63.

(12) La famille ben Chasdai à Barcelone est célèbre par la naissance qu'elle avait donné au fameux Abraham, fils de Samuel ben Chasdaï, poète et littérateur du treizième siècle.

(13) *Gerunda*, autre ville de la Catalogne, à 10 lieues de Barcelone.

(14) C'est probablement le poète *Zerachia ha-Levi ben Ishak Girondi*, de qui nous avons encore quelques morceaux de poésies sacrées. Charizi le met au troisième rang des poètes espagnols. (V. *Tahkémoni*, ms. chap. XII.) Son fils *Ishak ha-Levi ben Zerachia Gerundi*, était également un poète distingué.

(15) Benjamin en se rendant en France, n'y visita que les synagogues situées sur la route entre les Pyrénées et Arles, en sorte qu'il ne mentionne point les israélites de Toulouse, Carcassonne et autre ville. Narbonne, la première ville de commerce de Languedoc aux VIIIe, IXe, X^e^, XIe et XIIe siècles, avait une communauté juive considérable, qui se livra non-seulement avec ardeur au commerce, mais aussi à l'étude, témoins les docteurs célèbres qu'elle avait produite à cette époque, tels que *Todros Narbonni*, *Abon Narbonni*, *Merwan ha-Levi*, *Iakob ben Abon Narbonni*, *Moseh ben Iakob Narbonni*, *Ishak ben Merwan ha-Levi*, *Joseph ben Merwan ha-Levi*, *Moseh ben Joseph ha-Levi*, *Abraham ben Ishak Ab-beth-din*, etc.

(16) C'est peut-être le rabbin Kalonymos Nasi, de Narbonne, dont l'auteur du *Sefer ha-Itor* (édit. de Venise, page 95, col. 3), en cite les Réponses Légales.

Digitized by Google

(17) Il ne faut pas confondre ce docteur avec Abraham ben Ishak Ab-beth-din (*note* 15), ce dernier est mort en 1159, un an avant le voyage de Benjamen de Tudèle. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le journal du docteur Fürst, *der Orient*, année 1840, Literaturblatt, n° 45, p. 706.

(18) Père des célèbres grammairiens David et Moïse Kimchi. On peut consulter sur ce savant de Rossi : *Dizion. Stor. degli Autori Ebrei*, vol. 1, p. 164.

(19) Il y a eu en France un autre docteur de ce nom, frère du célèbre Gerson *Meor ha-Goleh*, auteur d'un dictionnaire hébraïque très estimé.

(20) Sans doute le père du rabbin Ishak ben Iéhuda, que Menahem ha-Meïri cite au nombre des savants de Narbonne.

(21) Il est probable que Benjamin veut parler de trois cents pères de famille.

(22) Il paraît par cet endroit que la parasange, dont notre voyageur se sert pour mesurer les distances, sont d'une lieue ordinaire, puisqu'il dit qu'il y a de Narbonne à Beziers quatre parasanges, et qu'il est certain que ces deux villes ne sont éloignées que de quatre lieues.

(23) *Biterræ*, *Bideras* ou *Bediers* était regardée comme le centre de la colonie juive en Languedoc, aussi les juifs furent ils exposés périodiquement à une persécution odieuse. Mais au moment où Benjamin y passa (en 1160) ils se rachetèrent de cette persécution auprès du vicomte Raymond, surnommé Trincavelle. V. Depping, *Les Juifs dans le moyen âge*, p. 57.

(24) Il y a dans l'original imprimé Salomon Chalefta, mais le manuscrit porte Salomon *ben* Chalefta.

(25) Ce rabbin n'est guère connu que par cette seule citation.

(26) Allusion au Mont *Gaas* dont il est parlé dans le livre de Josué XXIV, 30. Cet usage d'emprunter des noms de la Bible pour désigner de lieux et d'établissements, a été assez commun dans le moyen âge, non seulement chez les juifs, mais aussi chez les chrétiens, comme, par exemple, *Bethanie*, *Josaphat*, etc., que les moines se plaisaient à imposer à leurs monastres. Voyez *Hist. Littér. de France*, tome XVI, page 122. Monpellier, au reste, est plus souvent appelée par les écrivains hébreux חר et חר החר.

(27) *Edom*, *Iduméens*, c'est ainsi que les rabbins du moyen-âge nomment généralement les chrétiens. Voyez Basnage, *Hist. des juifs*, liv. VII, chap. 8.

(28) *Ismaël*, *Ismaëlites*, nom que les écrivains hébreux donnent

Digitized by Google

ordinairement aux sectateurs de Mahomet, principalement aux Sarrasins.

(29) *Algarve*, *Algarbia*, province de Portugal dont la capitale est Tavina.

(30) Consulter sur cette dénomination, qui ne trouve point du reste dans le texte imprimé, Moïse de Coucy, *Sefer Mizvoth-Gadol*, hilch. sabb.

(31) Voyez ci-après chapitre II.

(32) Ubert Foglieta, en parlant du secours que les Génois accordèrent en 1143 à Guillaume VI, fils d'Ermessinde, seigneur de Montpellier, contre qui les habitants de cette ville s'étaient révoltés, fait remarquer aussi que la ville de Montpellier était alors la ville la plus marchande des pays voisins. *Monspelium circumjectarum regionum frequentissimum emporium est.* Voyez Genuensium, *histor. Lib.* 1, *ad annum* 1143.

(33) Ce docteur n'est pas connu ailleurs.

(34) Rabbin qui paraît être le même que le maître Nathan, l'un des auteurs des Tossaphoth. Voyez Conforti, *Koré ha-Doroth*, p. 17 b.

(35) Savant que l'auteur de *Sefer ha-Iuchasin*, édition de Cracovie, p. 123, b., appelle mal à propos disciple de *Moseh ha-Darschon.*

(36) Il y a un rabbin Salamia mentionné par l'auteur du Sefer ha-Iuchasin, l. c. qui paraît être le même que le nôtre.

(37) J'ignore si ce rabbin Mardochée est le même que le rabbin Mardochée, colaborateur des *Tossaphoth.* Voyez Conforti, *Koré ha-Doroth*, p. 17.

(38) Cette expression est prise du psaume CV, 23. On la trouve aussi dans Ezechiel XXII, 30. Elle s'entend également de ceux qui procurent des secours spirituels ou des secours temporels.

(39) *Lunate*, ville de Languedoc à 4 l. N. E. de Montpellier. Les écrivains hébreux la nomment ordinairement *Ierach*, Lune.

(40) Célèbre savant, restaurateur des sciences et lettres parmi les israélites de Provence, fils d'un rabbin Iakob. Voyez la notice que j'ai donnée sur ce grand homme dans l'*Orient* du docteur Fürst, année 1840, *Literaturblat*, n° 49, page 760. — L'auteur du *Sefer ha-Iuchasen*, le cite parmi les anciens savants de Languedoc, il est donc à présumer qu'il n'est pas le docteur Meschulam, mort suivant l'auteur de *Schebat Iehuda*, édit. d'Amsterdam, p. 55 en 1170.

(41) Rabbin assez peu connu, ainsi que son frère Isaac.

(42) Ce savant est cité par l'auteur du *Sefer ha-Itur*; édit. de Venise, p. 36, col. 3.

(43) Docteur cité dès sa jeunesse dans la lettre morale que

Digitized by Google

le docteur Iehuda Ebn-Tybbon avait adressée à son fils Samuel, comme un excellent mathématicien. Ahron ben Meschulam est aussi connu comme l'un des défenseurs des livres de Maïmonide contre les attaques du rabbin Meir ben Todros de Tolède, qui les condamnait au feu.

(44) Asser, également cité, dans sa jeunesse par Ebn-Tybbon, est auteur d'un ouvrage assez renommé sur les cérémonies et rites de la synagogue.

(45) Ce rabbin Moseh est sans contredit le docteur *Moseh ben Iehuda*, cité dans la lettre morale déjà mentionnée.

(46) *Ha-Sakan*, c'est ainsi la leçon de la première édition et du texte du manuscrit, quelques éditions ont *Chazan*, ce qui est une erreur.

(47) Sous ce nom, il n'y a aucun rabbin de Lunel connu à cette époque.

(48) Au sujet de ce célèbre médecin on peut lire ce que j'ai dit dans l'*Histoire de médecins juifs*, § XXXII, p. 70.

(49) Ceci ressemble assez aux bourses établies aujourd'hui dans la plupart des Universités, dont les israélites paraissent avoir donné l'exemple, comme ils sont les fondateurs d'une foule d'autres bonnes œuvres, concernant l'instruction.

(50) פוסקיירש *Posquières*, *Pasquiers*, *Pouquiers*, bourg non loin de Vauvert, à trois lieues de Nîmes, autrefois un lieu très considérable, formant la seigneurie de Posquières. Constantin Lempereur (*Not. in itiner. Benjamin*). Basnage (*Hist. des Juifs, liv. IX, chap.* 8, n° 33). D. de Vic et D. Vaissete (*Hist. gén. de Languedoc*, tom. II, p. 517), et une foule d'autres écrivains jusqu'au Dr Zunz (*Geiger's Wissensch. Zeitschrift für jüd. Theol.*, t. II, p. 309), se sont trompés en appliquant à la ville de *Beaucaire*, l'endroit de la relation de notre voyageur qui concerne le lieu de Posquières; 1° la position que Benjamin donne à פוסקיירש, à deux lieues de Lunel et à trois lieues de Saint-Gilles, ne peut convenir qu'à Posquières, comme le fait fort bien remarquer Menage (1); 2° Beaucaire n'est désigné dans les écrits des écrivains hébreux que sous le nom de בלקיירי, *Belcaire*, voyez Charizi, Tahkemoni, chap. XLVI, page 63; *Minchat Iehuda*, page 2, col. 3.

(1) Voici ses propres paroles (*Les Origines de la langue française, art. Vauvert*) : « On a aussi appelé *Vauvert*, de la verdeur des vallées, un bourg du bas Languedoc, à deux lieues de Lunel. Il n'y a pas plus de cent ans qu'on l'appelait *Pasquiers* et *Pousquiers* : et il est ainsi appelé dans tous les anciens titres. Benjamin dans son Itinéraire, fait mention de ce Pousquiers. Le traducteur s'est trompé, en rendant *Pousquiers* par *Beaucaire* : le chemin de Lunel à Saint-Gilles n'étant pas de passer à Beaucaire, mais à Vert. »

Digitized by Google

(51) עיר, *village*, *bourg*, ou comme Arias Montanus l'a rendu en latin, *Castrum*; Constantin Lempereur l'a mal traduit par le mot *Civitas*.

(52) C'est le célèbre critique de Maïmonide et de Zerachia ha-Levi, mort le 27 novembre 1198.

(53) J'ai cherché en vain dans les biographes hébreux quel pouvait être ce rabbin; tout ce que j'ai pu trouver c'est qu'à la fin du XIIe siècle il y avait à Posquieres, un savant grammairien et interprète nommé *Menachem ben Siméon*, qui était probablement le neveu de notre Joseph. Dans son commentaire sur Jérémie, manuscrit à la Bibliothèque Royale de Paris. (*Fonds Sorbonne n° 85*), il dit qu'il était disciple de Joseph Kimchi, et qu'il a terminé son livre à Posquières l'an 4951 (1191). C'est un commentaire littéral et grammatical.

(54) On ne peut savoir quel est ce Benbenaste, mais il n'y a aucun doute que ce ne soit un docteur distingué dans son temps.

(55-56) Ce rabbin, ainsi que le suivant, sont peu connus aujourd'hui, l'histoire ne nous a rien laissé sur eux.

(57) Il ne faut pas confondre notre docteur avec le rabbin Ishak ben Moseh, cité par Meir Rothenbourg (*Questions et réponses légales*, n° 753), ce dernier était Allemand et vivait plus d'un siècle plus tard.

(58) מגרש *Magras*, *village*, et non pas נגרש *Nogrès*, qui est une faute d'impression. Cette correction a déjà été proposée par Samuël Petit. Voyez *Observat.* Lib. III, chap. 1, pag. 249.

(59) *Bourk Sal Gil*, c'est ainsi que Benjamin, qui rapporte ordinairement les noms comme on les prononçait de son temps dans la langue du pays, désigne St.-Gilles.

(60) Il y a plusieurs rabbins de ce nom, entre autres un disciple du célèbre Rabbi Asser ben Iéchiel. Voyez ses *Questions et réponses légales*, section LXV, n° 2.

(61) Ce savant Abraham ben Iehuda n'est pas l'auteur de *Sefer Arbaa-Tourim*, celui-ci était de Barcelone et vivait presqu'un siècle après notre rabbin.

(62) Rabbin assez peu connu aujourd'hui.

(63) Aucun biographe rabbinique ne parle de cet Isaac de St.-Gilles.

(64) Sous ce nom personne de St.-Gilles ne nous est connu.

(65) Il ne faut pas confondre ce savant avec Jacob ben Levi, auteur des Questions cabbalistiques qui viennent d'être publiées en Turquie, ce dernier florissait en 1203. Voyez Azulai, Schemha-Ghedolim II, lettre Iod, n° 18.

(66) Le port de St-Gilles était aux XIe et XIIe siècles l'un

Digitized by Google

des ports les plus considérables et les plus fréquentés de France. C'est là que la princesse Emma, fille de Roger, comte de Sicile, aborda en 1086, quand elle vint en France pour épouser le roi Philippe Ier qui voulait répudier la reine Berthe (*Histor. Roberti Guiscardi, lib. IV, cap.* 8). C'est là que le pape Gelase II, chassé d'Italie par l'empereur Henri V, débarqua en 1118 (*Paudulgh, in Vitâ Gelasii II*). C'est encore là que le pape Innocent II aborda de même en 1130, lorsque le parti d'Anaclet II, qui prévalait à Rome, l'obligea de se réfugier en France (*Baronium, ad ann.* 1130). Bertrand, comte de Toulouse, s'y embarqua, en 1109, avec quatre mille chevaliers sur quarante vaisseaux pour passer en Palestine (*Hist. Génér. de Languedoc*, tom. II, pag. 352) et Louis VII vint y prendre terre en 1148, à son retour de Syrie (*Du Chesne, tom. IV, pag.* 527). Enfin les ambassadeurs de Manuel Comnene vinrent y débarquer en 1162, deux ans après le voyage de Benjamin dans cette ville (*Ibidem page* 612 *et* 619).

(67) פקיד *Pekid*, inspecteur, homme d'affaires, intendant.

(68) שלטון *Schilton*, prince, en arabe sultan.

(69) C'est Raimond V, comte de Toulouse et de St-Gilles; il est ainsi nommé suivant le langage qu'on parlait alors, qu'on parle encore aujourd'hui en Languedoc, et que Benjamin a fidèlement rapporté, comme nous l'avons déjà remarqué (*ci-dessus, note* 13). Quant au mot דמן *Damon* qui se trouve dans le texte, ce n'est qu'une faute d'impression que l'on a pu aisément commettre en changeant le ר *Resch* en ד *Daleth*, si ressemblable en hébreu, surtout dans un nom propre inconnu des ouvriers compositeurs. On peut juger d'après ce qu'on vient de dire combien tous les traducteurs, depuis Arias Montanus jusqu'à Baratier, ont mal entendu ce passage de notre voyageur.

(70) *Arelate.* Cette ville de Provence avait été très commerçante tant qu'elle fut le siége du préfet du Prétoire, et pour ainsi dire la capitale des Gaules. Cet avantage se soutint sous les Goths et sous les Francs, et reprit même de nouvelles forces sous les rois d'Arles. Mais la Provence étant échue à des Seigneurs particuliers, et la ville d'Arles ayant été obligée de les reconnaître, son commerce tomba presque entièrement sous ces maîtres trop avides. La plus grande partie passa à St-Gilles, que le voisinage mit à portée d'en profiter et où la protection des comtes de Toulouse qui étaient les souverains et qui étaient puissants et généreux, contribua beaucoup à l'entretenir et à l'augmenter.

(71) Il ne faut pas confondre ce Rabbi Moseh avec le rabbin Moseh ben Iéhuda, d'Arles, qui florissait longtemps avant lui.

(72) Savant qui n'est plus connu ailleurs.

(73) Il y a un poëte de ce nom, auteur d'un *Tachanun* qui

Digitized by Google

commence par ces mots : יצץ צור מרורות ainsi qu'on le voit par l'acrostiche, et d'un *Pethicha* inédit, mais celui-ci était italien et vivait après notre rabbin.

(74) דורא Ste-Dode, Miélan, bourg du département du Gers.

(75) Il est fait mention d'un rabbin Nathan dans le *Sefer ha-Itur*, page 72.

(76) Il y a un Abba-Mari souvent cité dans le *Sefer ha-Itur*, mais celui-ci était de Marseille et père de l'auteur de cet ouvrage.

(77) *Massilia*, à 16 S.-E. d'Arles.

(78) Chef de cette famille célèbre dont nous avons parlé au long dans notre *Histoire des médecins juifs*, voyez § LXII, page 121.

(79) V. *Hist. de méd. juifs, ibidem.*

(80) Ce rabbin n'est guère connu que par cette seule citation.

(81) Homme célèbre, mort en 1170 (*Schebat Iéhuda*, p. 55). Il était fils d'un riche philantrope, nommé David, et trisaïeul du docteur Muels de Marseille, qui nous donne ainsi la généalogie de ses ancêtres dans la préface de sa traduction du Traité de l'Ame, composé en grec par Alexandre d'Aphrodisée, et traduit du grec en arabe par Ishak ben-Honaïn, manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris, supplément N° 15 :

4900 (1140) *David le Riche.*
|
4930 (1170) *Iakob Perpiniano.*
|
4960 (1200) *Salomon.*
|
4990 (1230) *Ishak.*
|
5020 (1260) *Meschulam.*
|
5050 (1290) *Iéhuda.*
|
5080 (1320) *Samuel*, surnommé Muels de Marseille, écrivit en 1324.

(82-83) Ce docteur ainsi que son gendre rabbi Meir, ne sont point cité par aucun biographe.

(84) נאלק village près de Perpignan.

(85) Probablement fils de Siméon ben Antoli (*ci-dessus note* 78) et père de deux savants célèbres : Isaac ben Abba-Mari, auteur de *Sefer ha-Itur*, et de Iakob, ben *Abba-Mari*, dont nous avons déjà parlé dans cet ouvrage (voyez page 46).

(86) Rabbin qu'il faut ditsinguer de son homonyme (*note* 83), gendre du docteur Abraham.

Digitized by Google

LA JEUNE FILLE MASSACRÉE.

« Massacrée, mon prince, massacrée ! » Tels furent les mots par lequels Bibé commença son histoire, après que l'Indien eut terminé le récit de la sienne (1). Tout le monde fut attentif à ces paroles étrangères, et le Persan poursuivit en ces termes son intéressante narration :

Il y a eu dans ma vie une époque courte, fiévreuse, délirante où le bonheur m'apparut comme une ombre légère, ravissante, folâtre, entourée de plaisirs infinis, de joies inexprimables. C'était l'époque où je vis pour la première fois Dara. Oh qu'elle était belle, qu'elle était grâcieuse cette jeune fille ! C'était bien une perle, c'était bien une fleur, mais la plus magnifique des perles, la plus majestueuse des fleurs ! Sa voix n'était qu'une vive harmonie, son haleine un suave parfum, son regard un rayon du ciel. Aussi ne vis-je qu'elle, n'entendis-je qu'elle !

Dara qui s'était aperçue de mon attention, et qui avait vu plusieurs fois mon regard se troubler sous son coup-d'œil rapide et timide, tressaillit et devint pâle ; ses lèvres s'agitèrent comme pour parler et cependant elles restèrent silencieuses et muettes.

(1) Voyez page 81.

Digitized by Google

En vain mis-je tout en œuvre pour dissiper les nuages amoncelés sur le front de la jeune fille, une tristesse obstinée se peignait dans les traits de Dara, et sa poitrine se soulevait de temps à autre lentement et comme si elle avait eu peur de me montrer ses angoises.

Tout-à-coup elle se leva, fit un geste de résolution, et me dit d'une voix plaintive : à ce soir, au pied de la montagne des amants. Et sans me laisser le temps de répondre, elle s'éloigna rapidement. Ce rendez-vous nocturne me traversa l'esprit mille fois et de mille manières. J'étais triste, mécontent, je ne savais quel pressentiment m'annonçait un grand malheur. Le soir, j'étais malade, agité ; j'allai pourtant vers la montagne, Dara y était déjà. Elle me fit asseoir à côté d'elle sur un gazon me donnant la main en disant :

— M'aimes-tu ?

Cette question ne me surprit pas ; je ne sais pourquoi je m'y attendais. Je ne prononçai pas une parole, mais ma main tremblante lui en disait plus que je n'aurais pu exprimer par la bouche.

— Mais, sais-tu qui je suis ? reprit-elle, et un long soupir s'exhalait de sa poitrine, une larme mouillait sa paupière.

— M'aimes-tu ? lui demandai-je à mon tour.

Son regard s'anima, un faible sourire vint distendre ses lèvres humides.

— Qu'ai-je besoin, continuai-je, de savoir autre chose ?

—Hélas ! oui, mais les moments sont précieux, écoute-moi, ô Bibé ! ne me regarde pas ainsi. Sais-tu l'histoire d'Elmesina ? Elle dit et sa voix vibrante entonna les vers suivants :

Chant Premier.

I.

Reine au sceptre noir, Fille des ténèbres, Nuit auguste, je te salue. Combien de fois ai-je erré avec ravissement dans tes ombres solitaires, combien de fois ai-je contemplé avec ivresse ton horreur majestueuse ?

II.

J'entends le vent du Nord souffler dans le feuillage, les flots noir-

Digitized by Google

cis murmurer sur le lac, les fantômes nocturnes se glisser dans l'obscurité, et mon âme éperdue se plonge dans une rêverie profonde.

III.

O brillante étoile! diamant qui luis au front du ciel! que ne puis-je voler vers toi! Là des êtres purs comme l'éclat paisible qui t'environne, s'aiment toujours sans regretter le temps qui s'enfuit.

IV.

Semblables aux tendres tourterelles, ils y gémissent de l'excès du bonheur; leur lèvres de rose s'enivrent sans cesse de brûlants baisers, et leurs yeux célestes ne s'humectent que de larmes d'amour.

V.

Mais tu me souris, tu me souris, belle étoile, et tu continues à étinceler sur le fond d'azur. Poursuis ta marche lumineuse, ô étoile brillante! aucun mortel ne peut t'atteindre.

VI.

Ciel, qu'ai je vu? Quelle est cette jeune vierge au visage éblouissant? Ah! c'est Elmesina: elle s'avance à travers la forêt. Les rameaux légers du bois deviennent jaloux de sa taille flexible et attrayante.

VII.

Seminda, appuyé contre un arbre solitaire, attend sa jeune fiancée; il l'aperçoit, il court au-devant d'elle; sa douce main saisit la sienne; il la conduit au pied d'un plane dont la cime se perd dans les nues.

VIII.

Chante-moi, mon Elmesina, chante-moi la chanson que j'aime; dis-le moi encore une fois, ce chant d'amour qui a été fait pour toi. Et la bien-aimée éleva sa voix harmonieuse, et l'écho répéta ces sons enchanteurs.

Digitized by Google

IX.

« L'amour est né; il est né, et à sa douce voix, le flot du lac caresse la rive; la brise nocturne souffle amoureusement sur l'herbe; l'oiseau s'élance et remplit l'air de ses hymnes de joie.

X.

Et moi aussi, quand les fleurs frémissantes rapprochent leurs tiges balancées, quand les colombes s'appellent, haletantes, sous les branches touffues, mon cœur charmé tressaille, frémit et soupire.

XI.

Pourquoi, ô Seminda! mon cœur tressaille-t-il? Dis-le moi, ô mon bien-aimé, pourquoi mon âme frémit-elle? Ah! c'est d'amour. J'écoute ses accents légers; il se glisse partout, dans les vagues, dans les airs.

XII.

Viens, viens, repose-toi aussi sur mon sein, et mon âme ne soupirera plus, ne frémira plus. Oui, viens te reposer sur mon cœur brûlant; chacune de ses palpitations est à toi, mon bien-aimé.

XIII.

Elmesina achevait à peine les derniers vœux de son chant, que Seminda, entraîné par l'accent mélodieux de sa fiancée et enhardi par les ténèbres qui l'entouraient, suspend ses bras au cou de sa bien-aimée.

XIV.

La lune se lève au milieu des nuages, et de son trône argenté, répand sur les deux fiancés ses pâles reflets. La tête d'Elmesina est penchée sur les genoux de Seminda; le sommeil bienfaisant a calmé l'agitation de son âme.

XV.

Mais quel est ce jeune homme triste et le front incliné? Ah! c'est Mossela. Taisez-vous, vents impétueux, et toi, lac, apaise ton bruyant murmure: que sa voix plaintive pénètre jusqu'au fils de Desby! Que Seminda l'écoute et le console!

Digitized by Google

XVI.

Entends-tu la voix sur la montagne avec des gémissements et des soupirs? C'est l'accent triste de Mossela, qui pleure son sort malheureux; il ne peut pas se consoler parce qu'il aime la flamée de son ami.

XVII.

Sombre forêt, bois silencieux, arbres solitaires, témoins assidus de mes tristes ennuis, que de fois vous avez entendu mes plaintes, que de fois vous avez ouï les soupirs dont mon cœur est oppressé!

XVIII.

Hélas! trop longtemps, trop longtemps, vous avez vu couler mes larmes au souvenir d'Elmesina, de la belle, de la grâcieuse Elmesina, que je ne puis oublier, que je n'oublierai jamais.

XIX.

Héroïques amants qui mourez pour être chantés par les poètes, et vous Génies bienfaisants qui regardez avec compassion les souffrances des mortels, venez à mon secours; soyez pour moi les messagers de la mort.

XX.

Ainsi Mossela fait entendre ses accents plaintifs, Seminda reconnaît la voix de son ami et y répond par un cri de douleur. Il se lève, court à lui avec la rapidité d'une flèche. Déjà il est dans les bras de Mossela.

XXI.

Ah! mon ami, mon doux ami, s'écria Seminda en l'embrassant avec transport, pourquoi ces larmes, pourquoi ces douloureux gémissements? Tu aimes Elmesina, tu l'aimes, je le sais; j'ai entendu tes soupirs, j'ai écouté tes plaintes.

XXII.

A ces mots, Mossela qui s'efforce vainement de lui céler sa flamme, tombe immobile à ses pieds chancelants. Seminda effrayé

Digitized by Google

l'enveloppe dans son large manteau, le porte sur ses épaules dans l'ermitage au fond du bois.

XXIII.

Mais qui dira la douleur de Seminda quand il vit son ami, qui respirait à peine? Oh! qui dira toutes ses angoisses quand ce profond soupir échappa de la poitrine oppressée de Mossela : Seminda, je meurs, je meurs et j'aime Elmesina!...

XXIV.

Il dit, et la parole expira sur ses lèvres. Seminda, agité par la plus cruelle douleur, se laisse tomber à genoux près de son ami et se tord les bras de désespoir. Puis il se relève, court auprès de l'ermite et le conjure d'aller chercher sa fiancée au pied du haut platane.

Chant Deuxième.

I.

Les flambeaux de la nuit s'éteignent, le jour s'élève sur le sommet vaporeux des montagnes. Elmesina se réveille; se croyant toujours près de Seminda, elle l'éveille en souriant. Mais ne le voyant, point, elle se lève et lui crie :

II.

Où es-tu, mon bien-aimé? Mon unique ami, mon seul bien, où es-tu? M'as-tu délaissée? délaissée au milieu de ce bois sauvage? Je suis perdue, à jamais perdue, abandonnée sans défense dans la forêt!

III.

As-tu bien pu partir, et quitter ainsi ta bien-aimée? Non, je te vois, je te vois, mon Seminda. Pourquoi te cacher ainsi derrière les arbres? Pourquoi te tiens-tu à l'écart?

IV.

Montre-toi à mes yeux, ô mon époux! Que je te voie, que le feu de ton amour me consume, que je meure par toi! Mais tu ne me

Digitized by Google

réponds pas, Seminda! Seminda! C'est moi qui t'appelle, entends ma voix, viens! Ne tarde donc plus!

V.

Qui monte là-bas du fond de la forêt? Serait-ce mon bien-aimé? Non, c'est un ermite appuyé sur son bâton. Sa tête vénérable est blanchie par les ans. Sa barbe argentée lui descend jusqu'à la ceinture.

VI.

— O la plus belle des femmes! ô Elmesina! tu vois cet ermitage au fond du bois? C'est là que Seminda attend la fille de Berdan. Il m'envoie pour y conduire celle qu'il aime. Les gardes de la forêt l'ont battu, l'ont blessé et lui ont enlevé son manteau.

VII.

Ainsi parla l'ermite. Elmesina frappée d'étonnement demeure d'abord en silence, puis saisissant la main tremblante du vieillard, elle lui dit : « Conduis-moi, ô ermite! Conduis la fiancée dans les bras de son bien-aimé.

VIII.

A ces paroles Elmesina emporte l'ermite qui, oubliant son grand âge, court avec elle à travers les ronces et les broussailles de la forêt, comme un chevreuil poursuivi par le chasseur. Les voilà : d'une seule haleine ils arrivent.

IX.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Haletante et immobile, mon émotion qui avait été croissant à mesure que Dara poursuivait son chant, commença ici à m'étouffer. J'étais hors de moi; je ne voyais, je n'entendais plus rien. Bientôt je sentis le froid paralyser mon corps, mes dents claquaient horriblement, la tête me tourna, je tombai sans con-

Digitized by Google

naissances. Lorsque je revins à moi, je reculai d'horreur à la vue d'un cadavre étendu devant moi, et d'un jeune homme assis à côté, jouant avec le poignard qui avait servi au crime; je m'approchai pourtant, mais, ô spectacle déchirant! ô scène épouvantable! le cadavre était celui de Dara, et le jeune homme était mon frère! Il ne chercha pas à fuir, il avoua tout à ses juges, et il entendit son arrêt de mort sans proférer un mot.

DIEU EST JUSTE

ET

TOUT CE QU'IL FAIT EST POUR LE MIEUX.

Un profond silence succéda à cette sanglante narration; personne n'osa prendre la parole, jusqu'à ce que Riam-Sabet rompît enfin le silence par une histoire fort morale qu'il commença en ces termes :

Dieu est juste, et tout ce qu'il fait est pour le mieux; quoique l'homme se plaigne sans cesse; les voies de la Providence sont obscures et incompréhensibles, quoique toujours bonnes et toujours justes. Que chacun pense ainsi, alors ni les coups du sort, ni les projets déçus ne le laisseront sans consolation. Mettant constamment sa confiance dans l'Être de toute bonté, le contentement sera sa fidèle compagne, et son bonheur ne subira jamais d'altération. Car avec toute la sagesse dont l'homme se vante, il n'en est pas moins une créature à courte vue, et avec toute sa prétendue puissance, il n'est cependant qu'un être extrêmement faible. Souvent nous désirons avec ardeur des choses, les avons-nous obtenues, elles ne nous procurent que chagrin et misère. Souvent aussi nous pleurons, nous nous lamentons de ce qui finit par servir à notre véritable bonheur.

Doëh, homme de bien d'Alexandrie, était tellement pénétré de cette vérité que, au milieu des plus violents orages, il resta calme et supporta toutes les disgrâces avec la résignation d'un enfant

Digitized by Google

aux volontés de son père bien aimé, dans la persuasion où il était, que tout ce que la Providence permet d'arriver, est pour notre plus grand avantage. *Dieu est juste*, disait-il ordinairement, *et tout ce qu'il fait est pour le mieux!*

Un jour, forcé par une sanglante persécution d'abandonner sa patrie, il errait dans de tristes déserts, n'ayant avec lui qu'un chameau sur lequel il voyagait, une lampe dont il fit usage pour s'éclairer la nuit, et un coq qui lui servait d'horloge pour lui annoncer l'aurore. Pressé par la faim, la soif et succombant sous le poids accablant du fardeau qu'il partageait avec sa fidèle monture, le voyageur soupirait après le soulagement qui lui était si nécessaire; il ne fallait qu'une cabane pour abriter sa tête et reposer ses membres fatigués. Mais cette lande aride ne laissait apercevoir aucune trace de créature humaine, ni rien qui annonçât son existence dans le désert. Cependant le pieux Doëh, plein de confiance dans l'Être Suprême qui gouverne le monde, et qui est aussi le père du plus vil insecte, continua sa route avec un front sans nuage. Qui pourrait se figurer la joie qu'il éprouva, lorsqu'il vit surgir devant lui, une haute tour qu'éclairaient les rayons du soleil couchant. La satisfaction qu'il éprouvait de trouver enfin un endroit où il pût remettre son corps accablé de fatigue, lui donna des forces et accéléra sa marche. Il se rendit promptement dans cette ville et fut heureux de la voir habitée, s'imaginant que là où il y avait des hommes, devait se trouver aussi l'humanité; mais il se trompait. Personne ne voulut donner un gîte au pauvre persécuté : tout le monde le repoussa, et il fut obligé d'aller chercher un asile dans un bois voisin. Paisible et avec une patience qui croissait à mesure qu'il souffrait, il se dit : Il est dur, sans doute, de ne pas avoir un toit hospitalier pour me protéger contre l'inclémence du ciel; mais *Dieu est juste, et tout ce qu'il fait est pour le mieux!* Je passerai la nuit dans la forêt, le Seigneur sera mon appui.

Doëh, déchargea son chameau, s'assit sous un arbre, et alluma sa lampe. Il avait à peine fini qu'un vent violent éteignit sa lumière. Quoi donc! s'écria t-il, ne puis-je en cas de danger voir autour de moi pour me sauver? mais *Dieu est juste, et tout ce qu'il fait est pour le mieux!* Il se coucha sous un buisson, voulant, s'il était possible, goûter quelques heures de sommeil. A peine était-il

Digitized by Google

endormi, que le hurlement d'un loup l'éveilla brusquement. Ce terrible animal saisit le coq et le dévora. Quel autre malheur est ceci ! dit le voyageur étonné ; mon vigilant compagnon est mort ; qui m'éveillera désormais le matin ? mais *Dieu est juste, et tout ce qu'il fait et pour le mieux !* Doëh s'étendit de nouveau sous son buisson ; mais il avait à peine fermé les yeux qu'un lion rugissant survint et tua le chameau. Pourquoi m'enlève-t-on mon dernier appui ! que faire maintenant? Plus de lampe, plus de coq, plus de chameau ! mais *Dieu est juste, et tout ce qu'il fait est pour le mieux !*

Le voyageur solitaire passa le reste de la nuit fort agité; le lendemain au point du jour il se rendit à la ville pour voir s'il pourrait se procurer une autre monture pour continuer son voyage, mais quelle fut sa surprise de ne pas trouver un seul habitant de la ville en vie : une bande de voleurs les avait tous pillés et égorgés. Il se prosterna devant l'éternel : « Etre incompréhensible, s'écria-t-il en élévant les mains vers le ciel, que tes voies sont justes ; toi seul es clairvoyant ; toi seul sais tourner à l'avantage des aveugles mortels ce qu'ils appellent des malheurs. Si les habitants de ce lieu ne m'avaient point repoussé, j'eusse partagé leur sort ; si le vent n'avait pas éteint ma lampe, sa clarté eût attiré les voleurs vers moi ; si j'avais conservé mes deux compagnons, le bruit qu'ils auraient fait eût encore appelé les brigands. Je t'exalterai, ô mon Dieu et mon père ! je bénirai ton nom à jamais. Oui, je te bénirai chaque jour, et je louerai ton nom à perpétuité ! »

LE PREMIER TOMBEAU.

Le prince fut enchanté du récit du sage Égyptien. Il le félicita avec bonté ; puis, s'adressant au troisième religieux, il le pria gracieusement de vouloir bien raconter aussi, à l'instar de ses confrères, quelque chose des premiers temps de la génération des hommes. Celui-ci se leva aussitôt et continua de la manière suivante la narration des deux religieux :

Pendant qu'Adam cherchait à adoucir la douleur amère que lui

Digitized by Google

causait la perte de son fils puiné, en travaillant à la sueur de son front, maniant la cognée et la hache, son inconsolable femme passait trois jours et trois nuits à se lamenter sans relâche sur le cadavre de son fils chéri, et paraissait demander avec la plus vive ardeur que l'âme de celui qu'elle avait perdu lui fût renvoyée du ciel. Dans la matinée du quatrième jour, elle vit tout à coup un étranger vêtu de blanc, dont la figure réunissait la grâce à la majesté, se présenter devant elle.

Mère désolée, lui dit l'inconnu, sors enfin de ton état de misère et de larmes, assez de pleurs ont été versés pour la mort; l'Éternel veut qu'il y ait ici bas un terme à toutes souffrances et à toutes tribulations. Il la releva avec bonté, et lui fit quitter le cadavre de son fils; il sortit avec elle du berceau de la douleur, et la conduisit non loin de là, dans une campagne déserte. Troublée, sans voix et absorbée dans son affliction, Chaveh marchait à côté de l'étranger, lorsque celui-ci lui adressa ces paroles : Lève les yeux, et prends courage! Ranimée par ces mots, elle fixa ses regards sur la contrée, et aperçut un aigle poursuivant un épervier, qui avait égorgé une tourterelle; pour faciliter son vol, l'épervier laissa tomber sa proie : voici qu'un corbeau vint aussitôt voltiger vers la tourterelle égorgée. Il gratta trois fois la terre autour d'elle, creusa un trou avec ses serres et son bec, l'enfouit soigneusement sous la terre et s'envola.

Le ciel possède déjà la partie de ton fils qui lui appartient, lui dit l'étranger, donne maintenant à la terre la partie de ce même fils qui lui appartient à son tour; pars et apprends à ton mari, à faire à l'enfant mort ce dont le corbeau vient de t'instruire.

Chaveh voulait remercier le jeune inconnu de l'avis qu'il lui avait donné, mais il n'était déjà plus à côté d'elle. Toutefois elle retourna consolée vers son mari. Elle apprit à Adam ce qu'elle avait vu, et tous deux, imitant l'exemple du corbeau, enterrèrent le cadavre de leur fils au pied de l'autel où il était tombé, victime sanglante de l'envie et de la vengeance de son frère. Ils nommèrent l'endroit, où ils l'inhumèrent, le lieu du saint repos, et la campagne qui le reçut, le champ de Dieu.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT DES ISRAÉLITES

EN

POLOGNE.

L'existence des israélites en Pologne remonte à une époque peut-être fort rapprochée de la fondation de cette monarchie, puisqu'on en comptait déjà beaucoup sous Zimolislas. Dans une lettre du ministre d'Abd-al-Rahman III au roi des Khozars, il est question de deux Israélites polonais, Mar Saül et Mar Josef, venus à Cordoue avec les employés de ce prince (1).

Les progrès que le judaïsme avait fait au nord du Caucase, et la conversion du roi des Khozars à la religion de Moïse, dans le VIIIe siècle, amenèrent un grand nombre d'israélites dans cette contrée, d'où ils se répandirent de bonne heure dans la Russie et dans la Pologne méridionale. Leur puissance était alors telle, qu'ils envoyèrent une ambassade solennelle au duc de Russie, Wladimir Ier, surnommé le Grand, pour l'engager à embrasser leur religion; mais le duc leur répondit, s'il faut en croire le moine Nestor (2), que leur religion ne pouvait pas être la véritable, puisqu'ils ne possédaient plus Jérusalem, et que Dieu leur avait retiré sa protection.

Les persécutions que les croisés firent éprouver aux juifs de l'Allemagne, amenèrent encore en Pologne plusieurs centaines de

(1) *Voyez ci-dessus, page* 27.
(2) *Édit. de Leipzig*, 1744, *p.* 101.

Digitized by Google

ces familles. A la même époque, l'esprit d'intolérance et d'avidité força beaucoup de ces malheureux à quitter leurs établissements en Bohême, pour venir dans ce pays. Elles s'établirent dans les provinces septentrionales, où elles trouvèrent asile et protection. La langue allemande qui, même aujourd'hui est commune aux Israélites de ces contrées, révèle encore leur origine germanique. L'histoire nous conserve peu de détails sur l'état de cette colonie pendant le XIe siècle, si ce n'est que quand Boleslas II, roi de Pologne, conquit, en 1074, Kiow, capitale des ducs de Russie, les soldats polonais brûlèrent les maisons juives qu'ils y trouvèrent (1).

Dans le XIIe siècle, les descendants de Jacob furent assez bien traités en Pologne, surtout sous le règne de Mieczyslas 1er, où l'autorité judiciaire les défendit contre les attaques des étudiants (2). Cependant, ni Benjamin de Tudèle, ni Petachia de Ratisbonne, qui ont voyagé tous deux dans ce pays, vers l'an 1165 et 1175, ne nous ont laissé aucun renseignement.

Leur situation était alors fort satisfaisante; ils pouvaient posséder des biens territoriaux comme dans les contrées voisines, en Silésie, en Moravie, en Bohême et en Hongrie. Mais la première charte donnée aux juifs polonais, et qu'on a imprimée depuis quelques années (3), fut accordée par Boleslas, duc de la Grande-Pologne, l'an 1264.

Voici les principales dispositions de ce document important, qui aurait dû servir de modèle dans les autres états chrétiens pendant le moyen-âge :

Art. 1er. Dans tout procès intenté à charge d'un juif, soit à raison d'argent, soit à raison d'une chose mobilière ou immobilière, soit enfin dans une cause criminelle concernant la personne ou les objets d'un juif, aucun chrétien ne sera admis à déposer, à moins qu'il n'y ait un second témoin juif.

Art. 2. Si un chrétien cite un juif en justice à l'effet de lui redemander un gage qui est contesté par le juif, ce dernier en sera libéré par la prestation du serment.

(1) *Dlugosz*, ad ann. 1074.

(2) *Vincentius Kadlubek*, édit. de Leipzig, 1711, p. 753.

(3) Voyez *Archiv für Geschichte*, Vienne 1826; Lubliner, *Des Juifs en Pologne*, Bruxelles 1839, p. 17 et suiv.

Digitized by Google

Art. 3. S'il y a une contestation entre un chrétien débiteur et un juif créancier, quant à la hauteur de la somme empruntée sur un gage, le juif prêtera serment, d'après ses coutumes, et fera le chrétien son débiteur, lequel devra lui payer la somme demandée avec les intérêts du délai échu.

Art. 4. Si un juif, sans le prouver par des témoins, impute à un chrétien de lui avoir prêté quelque chose sur un gage, en cas de négation par le chrétien, ce dernier sera cru sur son serment.

Art. 5. Le juif peut recevoir tout objet en gage, de quelque nom qu'on l'appelle, à l'exception toutefois des objets couverts de sang et des objets sacrés.

Art. 6. Si un chrétien accuse un juif de posséder pour gage un objet qui lui fut enlevé furtivement ou par violence, le juif devra prêter serment qu'il ignorait, au moment du prêt, que l'objet lui donné en gage provint d'un vol ou d'un rapt, et qu'il le croyait être celui du propriétaire légitime; — il affirmera par le même serment quelle somme il a prêté au chrétien, lequel lui devra restituer le capital avec les intérêts à dater du jour de l'obligation.

Art. 7. Si le juif dit avoir perdu le gage d'un chrétien, soit par suite d'un incendie, de vol ou de violence, en même temps que ses propres objets, il sera libéré de la restitution du gage, en affirmant sous serment son assertion, et le chrétien sera libéré de sa dette. Mais si le juif ne voulait pas prêter serment, il devra payer au chrétien une somme égale à celle qu'il a prêtée sur le gage en question, et de la sorte l'action cesse.

Art. 8. Les procès entre juifs ressortissent de nous ou de la juridiction du palatin, et nullement de celle d'un juge ordinaire; si le procès entre juifs touche à la personne, le prince seul en jugera.

Art. 9. Aucun palatin ou capitaine (préfet) ne peut prélever sur les juifs des impôts, autrement contribution, ou *dany*, si ce n'est quand ils lui en accordent de leur propre gré, et cela parce que nous le réservons pour notre trésor.

Art. 10. Si un juif désobéit à ses supérieurs, il devra payer une amende de trois *marcs* au palatin et autant aux supérieurs.

Art. 11. Si un chrétien fait une blessure à un juif, il paiera à nous et à notre palatin une amende à évaluer à notre gré, et paiera au blessé les frais de traitement exigibles selon les lois de notre état.

Digitized by Google

Art. 12. Si un chrétien tue un juif, il subira toute la rigueur de la loi, et ses biens tant mobiliers qu'immobiliers seront confisqués au profit de notre trésor.

Art. 13. Si un juif vient dans la maison d'un chrétien, personne des gens de ce dernier ne pourra apporter au juif d'empêchement ni le molester.

Art. 14. Aucun chrétien ne pourra être logé dans la maison d'un juif.

Art. 15. Personne ne se permettra de faire outrage à un juif voyageant dans nos états; mais s'il conduit des marchandises, il paiera un impôt dans toutes les douanes; il ne devra pas payer un droit de douane plus fort que ne devrait payer le citoyen de la cité dans laquelle le juif séjournerait en ce moment.

Art. 16. On ne pourra exiger de paiement pour le passage d'un convoi funèbre de juifs, et en cas que le douanier aurait extorqué de l'argent, la peine du vol lui sera appliquée.

Art. 17. Si un chrétien détériore ou même viole le cimetière des juifs, il sera puni selon toute la rigueur de nos lois, et tous ses biens quelconques seront dévolus à notre chancellerie.

Art. 18. Si un chrétien se permet de jeter des pierres sur la synagogue, il paiera à notre palatin deux talents de poivre (180 livres).

Art. 19. Le juge des juifs eux-mêmes (le rabbin) ne pourra procéder au jugement d'un juif, si celui-ci n'est pas cité par l'huissier de son tribunal (*skolny*), et à la fois par l'huissier de nos juges civils (*ministerialis*).

Art. 20. Si un juif appelé en justice par son juge fait défaut de comparution pendant deux fois, il paiera pour chaque défaut l'amende instituée depuis longtemps, c'est-à-dire, il donnera au juge, pour chaque défaut, un talent (90 livres) de poivre, et au défaut sur la troisième citation, il perdra sa cause par cela même.

Art. 21. Le juge des juifs (le rabbin) ne promulguera aucune sentence, ne la prononcera, ni même ne procèdera à juger, sans avoir obtenu préalablement le consentement spécial des juifs en litige.

Art. 22. Si un juif en blesse un autre, il paiera à son juge une amende établie par les lois de nos états.

Art. 23. Aucun chrétien ne pourra forcément chercher quelque

Digitized by Google

gage dans l'habitation d'un juif, s'il ne dépose préalablement sur le seuil de la maison un marc d'or pur dont le juif pourra s'emparer dès que le chrétien se sera mis à la recherche du gage.

Art. 24. Si un chrétien, au mépris de nos statuts, entre violemment dans la maison d'un juif, afin d'y chercher quelques objets à lui appartenants, sans avoir déposé un marc d'or pur, il sera puni comme un voleur, ou comme un ravisseur.

Art. 25. Si on trouve un juif assassiné et qu'on ne puisse pas découvrir l'auteur du crime, le souverain en sera informé.

Art. 26. Un chrétien venant retirer le gage déposé chez un juif, sans lui payer l'intérêt dans le délai d'un mois, lui devra les intérêts des intérêts.

Art. 27. Quand un juif aura gardé le gage d'un chrétien pendant l'espace d'une année, gage dont la valeur ne dépassera pas la somme prêtée, il le montrera au juge où à notre palatin; si le gage n'est pas bon, il le montrera à notre palatin ou à son juge, ou bien il aura la faculté de le vendre; s'il le montre au juge avant la fin de l'année, il ne devra plus en répondre, si toutefois le gage est resté chez lui pendant une année et un jour.

Art. 28. On ne pourra forcer un juif de remettre un gage pendant les jours fériés de son culte.

Et s'il arrive que le chrétien, au mépris de notre défense, vienne dans un jour de fête hébraïque, insister violemment auprès du juif pour lui rendre son gage contre paiement de sa dette, et sans avoir égard que le juif ne touche pas à l'argent les jours de ses fêtes, retire violemment son gage, il sera puni comme voleur et brigand.

Art. 29. On ne pourra procéder au jugement contre un juif, si ce n'est dans la synagogue, ou dans les lieux où le tribunal des juifs est établi; nous et nos palatins pouvons appeler les juifs devant notre tribunal.

Art. 30. Celui qui enlèvera l'enfant d'un juif sera puni comme voleur.

Art. 31. Nous défendons très expressément, conformément aux lois du pape notre saint père, d'accuser les juifs établis dans nos états de faire usage de sang humain, vu que les juifs, selon les préceptes de leur Écriture, s'abstiennent du sang de tous animaux. — Mais si un chrétien inculpe un juif d'avoir tué un enfant

Digitized by Google

chrétien, on devra l'en convaincre par le témoignage de trois chrétiens et de trois juifs, et ainsi convaincu, il sera puni de la peine comminée; mais si le témoignage invoqué établit son innocence, le chrétien subira la même peine qu'aurait subie le juif s'il était convaincu du crime, et cela à raison de sa calomnie.

Art. 32. Le serment d'un juif sur le décalogue n'aura lieu que pour des causes éminentes ou dans toutes celles où il s'agit de plus de cinquante marcs d'argent, ou enfin quand le juif est appellé devant le tribunal du souverain. — Dans toute autre cause, le serment s'effectuera simplement devant la synagogue.

Art. 33. Nous ordonnons, que les préposés à la monnaie de l'état, ne se permettent point de leur propre mouvement et sans notre ordre ou celui de notre palatin, d'arrêter les juifs comme faux monnoyeurs.

Art. 34. Nous statuons que les juifs doivent prendre des chevaux en gage à la clarté du jour, et si un chrétien trouve chez un juif un cheval volé, le juif sera à l'abri de toute peine en prêtant serment que ce cheval lui a été donné en plein jour et ostensiblement, et qu'il ne le croyait pas volé.

Art. 35. Si un juif appelle au secours pendant la nuit, et si les chrétiens demeurant dans le voisinage lui refusent secours, chacun d'eux sera tenu de payer 30 sols.

Art. 36. Nous statuons en outre, que les juifs demeurant dans nos états, auront la plus grande liberté et sécurité de commercer, qu'ils pourront sans aucun empêchement acheter et vendre tous les objets qui sont dans le commerce selon les usages des chrétiens dans nos états. — Et si un chrétien se permet de troubler le juif dans son commerce, il encourra notre profond courroux.

Art. 37. Nous voulons également que chaque marchand quelqu'il soit, venant à la foire annuelle ou hebdomadaire, puisse vendre tant au juif qu'au chrétien. Car s'il faisait autrement, et si le juif venait à s'en plaindre, leur marchandise serait prise pour nous et pour nos palatins.

Art. 38. Si un palatin fait mettre un juif en possession des biens héréditaires d'un noble (*judæus introligatus, intromissus fuerit*), à l'effet de les tenir en gage pour sa créance, nous voulons, que le noble présente, au choix des juifs, des fidéjusseurs bien fortunés (*bene possessionates*) et qui habitent le district de la situation

Digitized by Google

des biens en question, lesquels fidéjusseurs devront garantir au juif mis dans les biens, qu'il pourra les posséder paisiblement et sans aucune entrave, à une telle condition cependant, qu'il ne diminue rien ni à la valeur de la propriété, ni au droit de juridiction, qu'elle pourra conférer.

Art. 39, Si un juif est mis en possession des biens héréditaires d'un noble à raison d'une créance, et si le noble (*terrigena*) néglige de les décharger pendant l'espace de temps formant la prescription des biens territoriaux, nous décrétons que le juif peut librement vendre ces biens héréditaires, et même les conserver comme sa propriété perpétuelle.

(*La suite prochainement.*)

Correspondance.

PARIS, 28 février 1841.

Monsieur le Rédacteur de la REVUE ORIENTALE,

Comme je n'ai pas l'honneur de vous être personnellement connu, je me sers de l'intermédiaire d'un ami qu'on m'assure être un des collaborateurs de votre estimable recueil, pour vous faire parvenir quelques notices extraits de mon journal de voyage, et si vous croyez qu'il s'y trouve quelque chose qui puisse intéresser le public, je vous autorise à en extraire à votre tour ce que bon vous semblera.

Depuis que j'ai quitté l'Allemagne j'ai passé la plupart de mon temps en France, surtout à Paris, la capitale par excellence. Vous pensez bien, Monsieur, que ce que j'ai à vous dire se rapporte au monde oriental et surtout au progrès de la civilisation des israélites français. Toutes les gloires et toutes les splendeurs leur ont servi d'échelons pour monter au faite de l'édifice social, et aujourd'hui, à force de talent, de persévérance et de génie, ils sont arrivés à la tête des arts, de l'industrie et de la fortune du pays.

Digitized by Google

Levez les yeux et vous les appercevez planer partout. Dans les hautes régions de la scène française, vous verrez d'abord resplendir l'astre du théâtre, souveraine de la tragédie, *Rachel*. Autour d'elle, marchent plusieurs de ses co-religionnaires dont l'art est aussi une puissance : MM^mes^ *Nathan*, *Garcia* et *Pasta*.

Parmi les célébrités littéraires plusieurs appartiennent à la religion israélite. Tels que *Léon Halévy*, *Salvador*, *Michel Berr* et *Eugénie Foa*.

A côté de ces noms, il est encore d'autres noms littéraires que revendique la synagogue; ce sont : *Frank*, *Michel Levy*, professeurs; *Cahen*, traducteur de la Bible et rédacteur des Archives israélites de France; *Terquèm*, bibliothécaire du Musée d'artillerie; *Munk*, philologue; *Lhérie*, *Brunswig* et *Jules Lovy*.

C'est surtout dans le monde musical qu'ils comptent un grand nombre d'illustrations. Il faut nommer d'abord ceux dont la renommée est la plus éclatante. *Meyerbeer* et *F. Halévy*. Et puis il faut citer les noms harmonieux de *Hauman*, d'*Alkan* et de *Herz*.

On sait qu'une des grandeurs du barreau, M. *Crémieux*, appartient à la communion juive. C'est ainsi qu'au sommet de toutes les professions resplendit un nom israélite. La haute manufacture et l'architecture s'honorent de MM. *Baruchweil*; la médecine compte parmi ses meilleurs praticiens les docteurs *Manuel*, *Cahen* et *Picard*; l'armée cite les frères *Wolff*, généraux; la magistrature M. *Anspach*, procureur du Roi; la peinture sur porcelaine met au rang de ses plus habiles artistes M. *Jacobbeer*.

Parmi les israélites de distinction je citerai encore M. *de Rothschild*, comme l'homme d'une si haute capacité financière, M. *Worms de Romilly*, ancien maire-adjoint, M. *Fould*, membre de la Chambre des députés, M. *Goudschaux*, membre du Conseil-général de la Seine.

J'ai borné, Monsieur, cette lettre aux limites de Paris; si je voulais nommer les israélites français distingués dans les provinces et à l'étranger, un volume suffirait à peine. A Nîmes, je trouverai M. *David Carcassonne*, à Montpellier M. *Bédarides*, à Marseille M. *Sciama*, à Metz MM. *Gerson-Levy*, *Lambert* et *Anspach*, à Strasbourg MM. *Wittersheim* et *Bloch*, et à Bruxelles M. *Oulif* et.....

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

TEMIRBEY,

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

La vie de Tamerlan, ce héros tartare que les Orientaux appellent *Timour-Beig* ou *Timour-Beo*, a exercé la plume de plusieurs écrivains. Outre les histoires de Cheref-eddin, en persan, d'Ahmed Ibn Arab-chah, en arabe, de Nemzi Zadeh-effendi, en turc, il en existe une en français, digne de fixer notre attention. Elle a été écrite par un contemporain, et se trouve manuscrite à la Bibliothèque royale de Paris, à la suite de la Chronique Orientale de Hayton (1). Le manuscrit est du commencement du XVe siècle, écrit en très-beau gothique et enrichi de miniatures.

Cette histoire que nous offrons aujourd'hui au public, renferme des particularités curieuses et authentiques. Notre savant ami Eugène Jacquet, que la mort à trop tôt enlevé à la science, en faisait le plus grand cas et l'a copiée entièrement. En 1834, lorsqu'il vint nous voir ici, il apporta avec lui cette copie, dont il fit présent à la Bibliothèque de Bourgogne (2). Nous l'engageâmes à la publier,

(1) Supplément n° 630.

(2) Elle est cotée n° 14463 sur l'inventaire général de ce précieux dépôt.

Digitized by Google

il nous promit de le faire et ajouta en effet à sa copie deposée, les lignes suivantes :

Je prie instamment Monsieur Marchal, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, de ne point permettre de prendre copie de cet extrait avant la troisième année écoulée à partir de la date de cette note.

Bruxelles, ce 30 sept. 1834. E. Jacquet.

Malheureusement l'étude des deux langues les plus importantes de l'Asie-Orientale, le sanscrit et le chinois, auquel il se livra ensuite avec une ardeur incroyable, lui fit remettre cette publication de jour en jour jusqu'à ce qu'une mort prematurée le surprit au milieu de ses travaux, et de ses espérances, le 7 juillet 1838, à peine âgé de vingt-huit ans. La science orientale, surtout la paléographie sanscrite, qu'il possédait au plus haut degré, a perdu en lui l'un de ses plus doctes interprêtes, et nous l'un de nos meilleurs amis ! Il nous était impossible de ne pas lui payer publiquement notre tribut d'estime et de regrets en publiant un écrit qu'il voulait offrir lui-même au monde savant.

Nous avons conservé religieusement l'orthographe de notre manuscrit, ainsi que sa ponctuation. Néanmoins, pour faciliter le lecteur, nous nous sommes permis de substituer des lettres majuscules aux noms propres. Nous avons cru aussi devoir ajouter à la fin quelques notes, pour éclaircir les passages les plus obscures de cette histoire remarquable.

Digitized by Google

CY COMMENCE UN PETIT LIVRE FAIT D'UN TARTAR QUI SE NOMME TEMIRBEY QUE AUCUNS AULTRES APPELLENT LA TAMURLAN. ET PREMIEREMENT SENSUIVENT LES CHAPPITRES D'ICELLUI LIVRE.

De la dominacion dudit Temirbey. j.
De linterpretacion du nom dicellui. ij.
Dutiltre de Temirbey. iij.
De son lignage. iiij.
De sa lignice et des noms de ses filz. v.
Du nombre de ses nepveus. vj.
Des femmes Temirbey. vij.
Comment Temirbey commenca a seigneurir au premier. viij.
Des provinces et des terres dont Temirbey est seigneur. ix.
De la manificence et poissance Temirbey. x.
Du grant ost Temirbey et du nombre de ses gens. xj.
Des richesses Temirbey. xij.
De la benignite Temirbey et de sa tresgrant cruaute. xiij.
De la vie Temirbey et de son estat et de tous les siens. xiiij.
Comment Temirbey traitte ceulz quil a prins. xv.
Des ordonnances des batailles Temirbey. xvi.
De la tromperie que lempereur nomme Edigny fist a Temirbey. xvij.
Comment Temirbey desconfist et prist le grant Turq. xviij.

Digitized by Google

Des ordonnances que tient Temirbey en ses citez et par toute sa terre. xix.
De plusieurs grans empereurs adversaires de Temirbey. xx.
Quans roys et quans princes Temirbey a avecques luy. xxj.
De la foy et devocion Temirbey et des ses visions. xxij.
De lage Temirbey et de sa forme. xxiij.
Des choses que Temirbey ayme moult sus toutes aultres. xxiiij.

—

Cy commence de la domination Temirbey. j.

Se seigneur icy si fut au commencement de petite condicion et de petite renommee. Ne il navoit pas dessoubz soy dis hommes combien qui soit de commune bonne ligniee. Or est il ainsi que en sa jeunesse par sa sagesse et science malicieuse, il ot avecques soy sept autres jeunes, et commenca a devenir emprosperité par maniere tyrannique. Cest assavoir par larrecins comme en robant et pillant bestes et autres choses, par quoy il se multiplia tant quil lot avecques soy quarante compaignons. Et aussi dorcsnavant il commenca a rober et pillier chevauls bestes chasteauls et terres et par cette maniere il se augmenta tresfort en compaignie en tant qu'il prist par force le chastel de refuge ouquel il mettoit toutes ses proies et sés roberies, et ainsi chascun jour il augmentoit et croissoit en chasteauls villes et terres. Voyant ceste Termirbey que le grant empereur de Tartarie estait indigne contre lui pour cause de ses larrecins il sen ala droit a lempereur de Cathey lequel estoit crestien de la sainture et qui estoit adversaire et ennemy de lempereur de Tartarie. Si fist tant Temirbey a cest empereur crestien quil ot de lui tres grant puissance de gens, parquoy il conquist moult de terres sur le dit empereur de Tartarie. Et par especial il conquist la cite de Semercant qui est es parties dorient, et estoit dudit empereur de Tartarie, et adeniques il renvoya les gens dudit empereur crestien. Voiant cecy lempereur des Tartres qui estoit ainsi assailli et destoble par ce Temirbey il assombla tres grant force de gens, pour aler contre son adversaire Temirbey et luy envoya ambasiateurs pour lui dire ou que il sap-

Digitized by Google

parcillast de recevoir la bataille ou qu'il obeist audit empereur de Tartarie, et se il vouloit obeir a lui que il le ferait tres grant maistre. Quant Temirbey vit les ambasiateurs venir soy il commenca a soy mettre par tres grant malice sur son lit et contrefit le malade parcequ'il doubtoit la puissance dudit empereur si ce commenca a pourpenser comment il pourroit decevoir son adversaire et ses ambasiateurs cy. Et quant il ot bien pense il se fist apporter du sanc d'un sanglier et le but et tantost quil ot bu le sanc il fist hastivement appeler les ambasiateurs devant lui pour dire leur ambasiaterie pourquoy ilz estoient venus. Et adoncques tantost que les ambasiateurs se furent entrez dedens sa chambre il se fist hastivement apporter un bacin il en la presence desditz ambasiateurs il commenca a vomir le sanc qu'il avoit beu dont ilz cuiderent que se feust son propre sanc pourquoy il leur fust adviz que jamais il n'en devait jamais eschapper et que de fait il estoit mort sans nul remede. Si fu adoncques dit aus ambasiateurs qui sen povoient seurement retourner et quilz veoyent bien que Temirbey estoit mort. Et ainsi ilz sen retournerent a l'empereur et lui dirent comme ilz avoient veu son adversaire Temirbey vomir le sanc et que de fait il estoit mort. Quant lempereur et ce oy si fut moult lie et joyeus et renvoya ses gens et leurs femmes, et leurs enfans et demoura le dit empereur avecques petit de gens et sen ala hebatre et ses femmes, et ses enfans avecques lui. Et quant Temirbey vit que les ambasiateurs sen estoient alez il se leva soudainnement de son lit, et avecques toute sa puissance il poursuy le dit empereur lequel Temirbey trouva avecques ses femmes et ses enfans en esbat comme dit est et avecques petit de gens. Temirbey haussa lespee et occist l'empereur et prist lune de ses femmes, laquelle estoit de la ligniee dudit empereur, et la prist a femme pour soy, et toutes les filles dudit empereur il les maria a ses filz, et les filz males ilz les fist mourir excepte un quil retint avecques lui lequel estoit nomme Soltomacuch dessoubz lequel nom Temirbey si domine et regne et par ceste maniere il prist toute lempire de Tartarie. Quant ces choses icy furent faittes il y abien XI ans ou plus, et apres il a prins moult de provinces vers Orient dont lune est appellee Symenana et plusieurs autres si comme il sera dit apres.

Digitized by Google

De linterpretacion du nom dicelluy. ij.

Cest doncques le nom de ce seigneur tartre et est appelle Temirbey si est son nom ainsi interprete et expose. Temirbey est propr enom, et est dit de temir qui vault autant adire comme fer, et bey qui vault autant adire comme seigneur aussi comme se lin disoit seigneur de fer. Les autres lappellent Tamurlan, et si est dit de tamur qui vault autant adire en francois boiteus, et secy est en son opprobre. Et ceste interpretacion si est tartarisque est de perse, et aussi en perse ils lappellent Miricabam qui vault adire seigneur, et caban qui vault adire chief comme chief et seigneur des seigneurs.

Du tiltre de Temirbey. iij.

Temirgeracausosmus temir cest adire filz ou hoir dempereur, et sosmus qui vault adire parole en nostre mandement ne il ne se nomme ne roy ne empereur ne autre seigneur. Et tout quant quil commande et mande il mande soubz le nom dempereur, et le visite une foiz lan en luy foisant honneur, et puis apres ceste honneur il tient petit de conte dudit empereur fors que il le fait tenir en sa court en honnorable estat. Toute voyes Temirbey si fait toutes ces choses sans le sceu de lempereur.

De son lignage. iiij.

En sa ligniee il est tartre de la partie dorient et leur nacion si est appellee Jocate. Et selon aucunes des parties de pardela sont ou finent les trois roys qui vinrent aourer nostre sires Jhesucrist et est vers les parties de Inde oultre Perse et est province appellee Corasin et une autre province appellee Medie oultre les autres, et oultre la cite de Sueiz qui est plus loing que toutes les autres et est en Perse loingtaine de la cite de Sermercant qui est la propre cite de Temirbey par cent journees, et est oultre le fleure de Gyon.

Digitized by Google

De sa lignee et des noms de ses filz. v.

Temirbey sya heu plusieurs filz, et maintenant il nen a que deux dont le greigneur si est appelle et est en laage de XXII ans et plus, le plus jeune est appelle Sôhory et est en laage de XXI ans ou environ. Le nom du premier si est interprete Mir qui vault adire seigneur et Za qui vault adire roy, cest adire Seigneur Roy. Le nom du second si est Sôhory qui vault adire en francois face de roy. Le greigneur filz si est moult grant liberal bon, et est comme tout Xpistien, et est ame de tous sens mille differance en la court de son pere, et se cuide len quil doie seigneurir et dominer apres son pere cestuc si ayme tresparfaittement les Xpistiens et Frans. Cest assavoir tous les latins. Cestuicy est lautre Alisandre, et a cestui filz, iiij autres filz, et iiij femmes la plus amee si est appellee Conzada et fu femme de son frere Ainsne lequel est mort. Et chascun de ses filz si maine grant estat. Cest assavoir de XX a XXX mille hommes et tient tres grant court par especial le greigneur lequel est appele Abaciemesa qui vault adire cellui qui est ne de par Dieu, et est le dit filz tiers expers en armes, lautre des iiij filz est appele Omarifa, et est lieuxtenant de Temirbey combien quil tiengne tres grant court toutefoiz il nest pas saige mais est de vile condicion et malvaise. Et cestui cy a ij filz petis, et toutefvoiez il tient tres grant paiz.

Du nombre de ses nepveus. vj.

Temirbey sya IX et X nepveus et plus dont le premier si fu filz de son frere ayne et est de par la mere du sane de lempereur, et tient grant court aussi comme le second seigneur, et a constitue en plusieurs parties, et contrees plusieurs seigneurs qui tiennent de lui, et sont avecques lui, et est appelle Mamuzatam.

Des femmes Temirbey. vij.

Temirbey si a quatre femmes espousees legitimeez, et plusieurs concubines. La greigneur de ses femmes si est fille dempereur qui

Digitized by Google

est appelle Caron. Et sa delatacion si est destre tousjours entre les femmes et na point de delectacion es hommes, et par forces de medicines ou il despent chascun jour mile ducas souvente foiz il a compaignie de femmes.

Comment Temirbey commenca a seigneurir au premier. viij.

En sa jeunesse il fut dassez commune generacion toutesfoiz estoit il tousjours saiges et malicieus et sil tenoit tousjours compaignie aus plus vaillans jeunes si comme il tesmoigne tousjours es loenges quil fait a Dieu disant que toutes choses quil fait il les fait à la louenge, et du mandement de Dieu, et dist quil est filz dune mère de ville condicion, et quil est foible et est povre et dit que tout quem quil a et quil fait quil a de par Dieu et que Dieu lui a donne, et il le rent a Dieu. Et dit que Dieu lui revele toutes choses par lange ne il se nomme ne roy ne empereur comme dist est. Mais de present il est tres grant seigneur et poissant, car oncques mais len ne trouva ne vit ou si tres grant ne son pareil en Oriant comme il est, et a este depuis quil print la cite de Semercant et lempire de Tartarie, car il sestant vers Oriant bien par lespace et chemin que len mettroit a cheminer continuelement en demi an, et a prins moult de provinces, citez, terres, chasteaus et en subjection moult de seigneuries. Et par especial il a pris une cite qui est appellee Dili es parties dinde et le roy mis en subjection, et depuis sen est retourne vers Occidant, ou il apris toutes jusques en Constantinople.

Des provinces et des terres dont Temirbey et seigneur. ix.

Premierement il a de Inde jusques a Turquie autant que un homme mettroit a aler par lespace d'un an, ou au moins que len mettroit a chevauchier continuelement en IX mois, et a de tres grantes provinces dessoubz soy, et de grants royaumes, et entre les autres il y a es parties et estermes de sa seignourye. Dili qui est la cite principale, Symenan qui est province, Malastan province et est le pais ou croissent les balaiz, Ferimis province, ou len

Digitized by Google

trouve marguarites precieuses et dont viennent les espices de Inde, et par le fleuve de Syon ilz descendant aus autres contrees. Organun province qui sappelle en perse Corasmocin, qui sont provinces ou croit reubarbes et machin et illecques on trouve les belles escueilles que on apporte a jeunes et se garde la terre de quoy on les fait XI ans si comme len dit. Bochara province ou croist lor tres convenable. Corosan province qui a XXX citez. Media très grant province, Spahan province, Ciras province, Chilan cite et province pres de la mer Caspeû ou de Bachin, Aran tres grant province. Porte ferree tres grant province et est la cite ou Alixandre mina la mer jusques a la montaigne qui est appellee Cancasi, en ses montaignes y a moult de gens, de diverses langues desquelles Temirbey en a prises aucunes, et entre les autres on dit quil en yot aucunes gens encloses et enformees dedens qui sappellent Gog et Magog. Georgie royame et très grant province, Armenie la grant ou la montaigne et larche Noel, Curdistan très grant province, Caldee province, Rim province, Turquie province et aussi plusieurs autres provinces et cites qui sont en sa seigneurie encores cent mile, lesquelles ne se nomment pas pour cause de briefte.

De la manificence et poissance Temirbey. x.

Briefment en quelconques lieu quil a este il a combatu et vaincu, et par especial le grant empereur de Tartarie, et moult de roys et de princes de nulle cite ne chastel nont peu resister contre lui, il a prins moult de citez et de chateauls sans nombre, et si a acaptive et prins infinis peuples et destruit villes citez chateauls, et si a eu victoires de moult batailles, et encores de present il a prins le grand Thurc et Turquie et la tient, et a avecques soy plusieurs roys et enfans de princes et de grans seigneurs.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

DE L'ÉTAT DES ISRAÉLITES

EN

POLOGNE.

(Suite.)

Cependant les israélites ne jouirent pas longtemps de ce privilége, après la mort de son digne auteur, arrivée le 10 décembre 1279. Le clergé jaloux de leur tranquilité, excitait la populace, en répandant le faux bruit que les juifs se servaient du sang chrétien dans leurs cérémonies de Pâque. Trompés par de telles calomnies, la foule se jetait sur eux, les pillait et les massacrait. Ces persécutions sanglantes qui se firent à la faveur des troubles qui désolèrent la Pologne pendant plus de vingt-cinq ans, ne cessèrent que sous le règne de Wladislas. Ce prince, après les perquisitions les plus minutieuses, déclara, en 1327, calomnieuses ces odieuses imputations, ainsi que l'avait déjà fait le pape Innocent IV, en 1247 (1).

Casimir, fils de Wladislas, qui fut un aussi grand roi que son père, confirma en 1343, sans la moindre modification, la charte de Boleslas, qui prouve qu'il n'en résultait aucun abus. Voici le préambule de cette confirmation royale:

« Au nom de Dieu, Amen. »

« Nous, Casimir, par la grâce de Dieu roi de Pologne, seigneur héréditaire des États de Cracovie, de Sandomir, de Leuczyc, de

(1) Richard Simon, *Biblioth. crit.*, t. I, p. 115.

Digitized by Google

Cujavie, voulons transmettre à la connaissance universelle, tant à nos présents que futurs : Que quelques juifs se sont présentés à Nous et à nos Nobles, ayant leur demeure dans la grande Pologne, et nous ont montré une charte accordée par Boleslas, de Sainte mémoire, duc de la grande Pologne, laquelle charte contenait les lois et les statuts des juifs; après l'avoir mûrement examinée dans toutes ses clauses, avec nos Barons et nos nobles citoyens, et n'y ayant rien trouvé qui puisse être contraire à la loi; par ces motifs, nous ordonnons, avec le consentement de nos Barons et de nos nobles citoyens, de renouveler et de confirmer la dite charte. »

Ce prince quoique uni à une belle juive d'Opeczno, nommée Esther, ne donna aucune extension au privilége de Boleslas, bien au contraire, dans le code de lois qu'il rendit à Vislitz, en 1347, il s'exprime ainsi à leur égard, (1) : « Comme la cupidité dans la supputation des intérêts de l'argent est insatiable, quand on n'assigne pas un terme à l'extorsion; c'est pourquoi l'autorité de nos barons et de nos nobles a décrété : Que les juifs (vrais ennemis de notre croyance chrétienne) en prêtant de l'argent à des chrétiens, ne pourront exiger d'intérêt qu'un *gros* d'un *marc* de capital pendant une semaine.

« Si le juif, par de nouvelles tromperies, prêtait de l'argent sur des écrits, et s'il a négligé durant deux ans d'assigner en justice son débiteur chrétien pour le paiement du capital et intérêts accumullés, il devra renoncer, par ce seul fait, à l'intérêt postérieur, et il devra se contenter du paiement du capital seulement, et sans intérêt, comme il ne pourra pour la même obligation contraindre son débiteur au paiement d'une somme plus élevée. »

Casimir mourut en 1370 : Louis de Hongrie, son gendre, qui monta après lui sur le trône de Pologne, crut ne pouvoir mieux consolider son trône qu'en persécutant les Israélites. De ce moment il leur fut ordonné de porter des casquettes jaunes, pour les distinguer des chrétiens, de choisir parmi ces derniers leurs *anciens* pour traiter par leur intermédiaire les affaires administratives de l'état avec les juifs (2).

(1) *Statut général de Casimir-le-Grand*, art. 85.
(2) Lublines, *des Juifs en Pologne*, p. 3.

Digitized by Google

Wladislas Jagellon, gendre et successeur de Louis de Hongrie, ayant hérité de sa malveillance pour les sectateurs de Moïse, les obligea à coudre à leurs vêtements un morceau de drap rouge, afin qu'on pût les distinguer des chrétiens. En même temps le clergé défendit à ceux-ci, sous peine d'excommunication, d'acheter des Israélites des vivres, de manger avec eux à la même table, ou d'avoir toute autre communication avec eux!

Sous le règne de ce prince, en 1399, on massacra et brûla vif le rabbin de Posen avec dix des anciens de la synagogue sous prétexte d'un prétendu vol d'hosties.

Dlugosz(1), raconte qu'en 1407, un chanoine nommé Budek en prêchant à Cracovie, dans l'église de Sainte-Barbe, annonça qu'un crime affreux, qu'il n'osait révéler, était venu à sa connaissance. Comme cette discrétion simulée redoublait la curiosité de la foule, le prêtre feignit de se rendre à ses désirs, en lui avouant que les juifs avaient massacré un enfant chrétien, pour se servir de son sang dans leurs cérémonies. A ce réçit, la multitude irritée se jetta sur les hébreux, en pilla un grand nombre et en massacra plusieurs.

Wladislas Jagellon, resta leur ennemi jusqu'à sa mort. Dans son statut général, promulgué dans la ville de Vartha en 1420, il parle d'eux dans les termes les plus méprisables. « Comme la méchante perversité de la perfidie des juifs, dit-il (2), est, comme elle a toujours été, en hostilité avec les chrétiens, et comme elle s'attache avec le plus grand soin non-seulement à la foi, au corps des chrétiens, mais encore au ravage de leurs biens et de leur fortune, bien que par une loi de notre prédécesseur il leur ait été formellement défendu de ne point prêter de l'argent à aucun homme de quelle condition qu'il fût sur des billets ou sur des inscriptions (acte authentique sur hypothèque), mais uniquement sur des gages; que sans tenir compte de cette manière, contrairement aux lois canoniques et civiles; voulant bien venir en aide à nos sujets royaux, comme nous y sommes forcés par la religion chrétienne, nous défendons par le présent décret que les juifs

(1) *Historia Polonia*, lib. X, p. 186

(2) *Statut général de Vladislas Jagellon*, art. 19.

Digitized by Google

prêtent de l'argent sur des billets ou sur des inscriptions, mais seulement sur des gages. Si donc un juif faisait valoir un semblable écrit, il ne serait d'aucune valeur et le juif ne pouvant de la sorte recevoir de l'argent, il devrait procéder en justice.

« Mais comme de fait quelques juifs possèdent des billets et des inscriptions contre plusieurs chrétiens (1), nous ordonnons que les palatins préviennent les juifs possesseurs de pareils écrits de les produire devant eux pour les inscrire dans les actes de la justice sous leur date, pour que, s'ils voulaient ultérieurement se prévaloir d'un pareil écrit, il soit regardé comme dénué de toute force. »

Wladislas III, fils de Jagellon, fut plus favorable aux israélités polonais. A peine monté sur le trône de Pologne, il ordonna, en 1484, l'instruction des massacres de Posen. Malheureusement cet excellent prince succomba dans la bataille de Varna, avant que l'instruction de cette triste affaire, qu'on chercha à tirer en longueur, fût terminée, et après vingt ans de durée, les israélites furent forcés de la finir par transaction.

En 1447, Casimir IV, frère et successeur de Wladislas, confirma en ces termes les privilèges de Boleslas et de Casimir-le-Grand :

« Au nom de Dieu, Amen. »

« Nous Casimir, par la grâce de Dieu, roi de Pologne, des États de Cracovie, de Sandomir, de Sieradz, de Lenczyc, de Cujavie, grand duc de Lithuanie, de Poméranie et de la Russie etc., etc., savoir faisons par nos présentes chartes, à tous présens et à venir, que devant notre majesté royale se sont présentés les juifs de nos États de Pologne, savoir : de Posen, de Kalisch, de Sieradz, de Lenczyc, de Brzese, d'Innowroclaw, des palatinats et districts y appartenant, et nous ont exposé : que jusqu'à présent ils jouissaient des droits qui leur furent accordés par notre prédécesseur, de glorieuse mémoire, Casimir, roi de Pologne, ainsi que par nos prédécesseurs des époques plus reculées; mais comme notre cité de Posen a été de notre temps incendiée, et que, par consé-

(1) *Statut général de Vladislas Jagellon*, art. 29.

Digitized by Google

quent, ces chartes ont été réduites en cendres, ils nous ont humblement supplié, à ce qu'il nous plaise renouveler, ratifier et confirmer leurs privilèges, dont ils nous ont exhibé la copie...

« Ayant pris de ces droits, ensemble avec les conseillers de nos États; après avoir examiné alternativement chacun de ces articles, désirant que les juifs eux-mêmes puissent reconnaître notre protection et notre bienveillance, et voulant spécialement veiller aux intérêts du trésor, déclarons : que nous renouvellons, ratifions et confirmons les lois précitées dans toutes leurs conditions actuelles, dans leurs clauses et articles, et que celles sur lesquelles se trouvent notre seing et notre scel auront force perpétuelle à l'égard des juifs habitants de la grande Pologne, c'est-à-dire dans les palatinats de Posen, de Kalisch, d'Innowroclaw, de Brzesc, de Cujavie, ainsi que dans tous les districts cités et communes y attenantes et y habitant actuellement, de même qu'à l'égard des juifs qui pourront ultérieurement s'établir dans les autres parties de la grande Pologne.

Fait à Cracovie, le lundi avant la fête de l'Assomption en l'année 1447, en présence de nos palatins magnifiques, généreux et vaillants : *Luca de Gorka*, palatin de Posen; *Stanislas d'Ostorog*, palatin de Kalisch; en présence *d'Hyncza de Rogow*, châtelain de Sandomir et vice-trésorier; de *Pierre Szczekoczyny*, vice-chancelier de l'État; *d'André de Tanczyn*, *d'André de Braszka de Lubnicza*; du capitaine *Rouien*; de *Creslas Vayczyk de Voycza*, premier valet de chambre de notre majesté, et d'une multitude d'autres honorables citoyens.

« Cette charte, signée de la main royale, fut remise entre les mains des juifs par *Jean de Conecszpolye*, chancelier, et *Pierre de Szczekoyczyno*, vice-chancelier de l'État de Pologne (1). »

Sept ans après ce même prince, dans son statut promulgué en 1454, s'exprime ainsi à l'égard des israélites (2) : « Comme les juifs infidèles ne doivent pas jouir de prérogatives plus étendues que les adorateurs de Dieu Jésus-Christ, de même que les serfs ne doivent pas être d'une meilleure condition que les

(1) Bandkie, *Jus polonicum, codicibus*, etc.; Lubliner, *ibid.*
(2) *Statut général de Casimir IV*, art. 41.

Digitized by Google

enfants, nous statuons que les juifs seront régis par les mêmes lois que les nobles, propriétaires de biens territoriaux, en ce qui concerne la prescription triennale pour les obligations et les inscriptions. Nous abrogeons en outre, les franchises qui leur furent accordées par nous après notre couronnement et qui sont contraires aux lois divines et aux statuts territoriaux.

« Nous ordonnons également que les juifs porteront un costume particulier, qui puisse les distinguer des chrétiens. »

Mais ces lois ordonnées sous l'influence du moine *Jean Capistran*, l'ennemi le plus acharné des Israélites, furent revoquées en 1467, lors de la renouvellement de la charte de 1447. Trois ans auparavant, l'esprit d'intolérance et d'avidité que ce moine ne cessait de répandre, avait porté ses funestes fruits; des croisés qui s'étaient armés pour prendre part à la guerre contre les Sarrasins, se rendirent le 12 avril 1464 à Cracovie pour fondre sur les habitants de la religion juive, les pillèrent et en massacrèrent près de trente personnes. Les autres se réfugièrent dans le château de *Jean Tenczynski*, castellan de cette ville. Le lendemain la populace assiégea le château, afin d'en expulser les juifs, mais l'intervention de l'évêque et des magistrats de Cracovie eut pour effet de dissiper la populace en fureur, et sauva les malheureux israélites (1).

Après la mort de Casimir, Jean-Albert, qui n'avait point hérité de la bienveillance de son prédécesseur pour les descendants de Jacob, mit de nouveaux en vigueur les lois de 1454, par une résolution prise à Petrykow, en 1496. Il ordonna de plus, que dans chaque ville ils eussent à habiter un quartier particulier, surveillé par un bourgmestre. Ce prince annula aussi leurs droits hypothécaires et leur défendit d'acheter des terres, et de jouir des priviléges de la noblesse. Toutefois il obligea leurs créanciers à rembourser les capitaux prêtés avec les intérêts (2).

La transfération des juifs de Cracovie, dans le faubourg, nommé Casimiers, qui leur fut assigné pour demeure, encouragea leurs ennemis, qui fondirent en 1500, sur les habitations de ce nouveau

(1) Neugebauer, *Hist. Polon.*, pag. 371 de l'édition de Hanovre, 1618
(2) Konarski, *Volumina legum*, pag. 254.

Digitized by Google

quartier, pour piller et massacrer les plus riches d'entre eux ; vingt victimes tombèrent assassinées à cette occasion (1).

Les malheurs des juifs s'augmentèrent encore sous le règne d'Alexandre, appelé du Grand-duché de Lithuanie à la couronne de Pologne, en 1501. Il fit chasser ces infortunés du district de Grudzien, et abolit tous les priviléges qu'ils tenaient de ses prédécesseurs.

Sigismond Ier, qui succéda à Alexandre en 1506, régna glorieusement pendant quarante-deux ans, malgré les difficultés qu'il eut à vaincre. Prince juste et éclairé ; il fit rappeler, à peine monté sur le trône, les malheureux juifs chassés de Grudzien, et accueillit ceux de ces sectateurs qui vinrent chercher un asile en Pologne, contre les persécutions qu'on exerçait contre eux en Bohême. Il confirma aussi l'ancienne charte qui leur avait été accordée par Boleslas et l'étendit même sur leurs co-religionnaires de Bohême. Ces derniers avaient à leur tête un savant docteur nommé *Rabbi Schekhana*, disciple du fameux Jacob Polack, de Prague, qui fonda à Lublin, une école célèbre d'où sont sortis les *Moïse Iserlès*, les *Chaïm ben Bezalel*, et les *Israël ben Schekhana*.

(1) Neugebauer, *Hist. Polon.*, pag. 439.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LE CORPS ET L'AME.

Quand le troisième religieux eut achevé le récit de son histoire (1), le Prince demeura quelque temps dans le silence. Il y a, Messieurs, dit-il ensuite, il y a quelque chose de bien mystérieux, de bien profond, dans la narration que vous venez d'entendre. La liaison de l'ame et du corps m'a toujours paru un problème très difficile à résoudre. Quelqu'un parmi vous, ô mes maîtres, pourra-t-il nous conter quelque chose qui rendrait cette énigme plus frappante encore ?

Oui, Prince, lui répondit le vénérable Barmira, et en même temps, il raconta l'allégorie suivante.

Le châtiment poursuivait un jour un grand scélérat qui venait d'expirer.

Pourquoi, lui demandait-il, as-tu enfreint pendant toute ta vie les lois divines et humaines ?

Quartier, s'écria l'âme, le corps seul est cause de cette infraction ; aussi n'ai-je jamais pêché, avant que je ne fusse unie à ce malheureux squelette ?

C'est donc toi, misérable, qui as transgressé la loi, dit le châtiment au corps, tu en subiras la punition.

(1) Voyez page 136.

Digitized by Google

Pardonnez-moi, l'âme seule est coupable. Ai-je seulement pu agir depuis qu'elle est séparée de moi ; hélas ! je suis devenu immobile comme un morceau de bois.

LE ROYAUME DES SINGES.

Après la narration du sage Syrien, Ibocype, voyant que chacun de ses confrères avait rempli sa tâche, se disposa à accomplir la sienne avec une politesse toute grecque. Mon aimable Prince, dit-il, il y a sur la terre, un pays appelé le royaume des singes.

Au nom de cette contrée si célébrée par les poëtes, l'imagination involontairement réveillée, se trace les plus singuliers tableaux : elle se figure des hommes à la forme des singes, couverts de longs poils ; leur aspect est souple, leur langage n'est qu'un aboiement d'un chien. Ils sont tous sauvages, vivent dans des cavernes, se nourissent de la chasse. Jamais on ne les voit sortir que derrière leurs femmes, lesquelles, par un contraste extraordinaire, sont dans ce singulier royaume, fort raisonnables et n'ont rien du chien, que la fidélité. Aussi ce sont les femmes qui gouvernent : elles choisisent parmi eux la plus belle qui est à la fois la reine de beauté et la souveraine du pays.

Le royaume des singes à toujours passé pour l'état du monde le mieux gouverné, parce qu'ils n'y laisse pénétrer sous peine de mort aucune personne étrangère de peur qu'on n'y apporte des mœurs et des coutumes contraires à leurs institutions.

Néanmoins plusieurs grecs y sont entrés dans diverses époques, entre autre le célèbre Balton, qui y fut transporté par un heureux accident. Le peuple des singes avait alors pour reine, une femme charmante qui excellait à faire la guerre. Vivement frappée de la vue de cet étranger, elle lui fit, contre la loi de l'Etat, une bonne réception.

Digitized by Google

Balton, fut d'abord si reconnaissant envers la bonté de la reine, qu'il cherchait par tous les moyens possibles à lui témoigner sa vive gratitude. La souveraine charmée d'un sentiment si rare parmi les hommes, lui confia la direction de ses affaires d'État. Le grec s'acquitta de cet emploi avec tant de soins et de succès qu'il entra bien avant dans les bonnes grâces de sa maîtresse. Les services qu'il lui rendit furent si importants, qu'en récompense il obtint sa fille, la belle San-Dim. A tous les avantages de la naissance et de la beauté, la jeune princesse joignait ceux d'un caractère doux et affable, qui lui conciliait l'amitié de tous ceux dont elle était connue.

Balton aima tendrement la charmante San-dim, et il eut le doux plaisir d'être payé de retour. Leur union fut très-étroite; ils eurent un fils; et rien ne semblait manquer à leur bonheur. Cependant la vue de son enfant qui commençait à grandir en singe, lui causa le plus grand chagrin. En proie à ce sentiment, il cessa d'aimer sa femme, et se livra à la plus cruelle mélancolie. San-Dim effrayée de ce triste changement, en voulut savoir la cause et le conjura, les larmes aux yeux, de lui faire connaître le sujet de sa profonde affliction. Balton hésita d'abord; mais entraîné par les prières et les supplications les plus touchantes de son épouse, il lui déclara qu'il ne pouvait supporter qu'avec une extrême douleur, la vue de son fils qui n'était qu'un vil singe.

Qu'on se figure l'affliction d'une mère de voir mépriser par celui qu'elle aime l'objet de sa tendresse! Elle souffrait, elle soupirait; enfin n'y pouvant plus résister, elle avoua publiquement que Balton éprouvait pour son fils une haine insurmontable. A cette nouvelle, tout le peuple des singes s'agite, la reine elle-même descendit précipitamment de son trône.

— Qu'il meure, l'étranger, s'écria la reine, qu'il meure et cela à l'instant!

— De grâce, ô reine ma mère, dit la princesse en se jettant à ses pieds et en regrettant déjà d'avoir accusé son mari, de grâce, c'est mon époux, c'est le père de mon fils!

— Ton époux, le père de ton fils! oh! un bon mari un excellent père en effet, il éprouve de la haine pour son enfant!

Tout-à-coup, un bruit de pas résonne au loin : des voix terri-

Digitized by Google

bles se font entendre. Le voilà, s'écria-t-on, le voilà l'infidèle étranger, l'époux infâme, le père dénaturé ! et déjà le malheureux Balton se trouve enchaîné devant la reine.

— Tu as foulé aux pieds les devoirs les plus sacrés, dit-elle d'une voix altérée, le crime mérite punition, prépare-toi à mourir.

— Je mourrai avec lui, ma mère, dit San-Dim.

— Ça ne vaut pas la peine, ma fille ; d'ailleurs il faut que tu vive pour ton fils.

— Jamais, ma mère, jamais sans lui.

— San-Dim, je le veux... comme ta reine, comme ta mère, je t'ordonne de laisser cet infidèle.

— Ma mère !

— Jure que tu obéiras... San-Dim jure-le.

— Je ne puis ma mère, je ne puis vivre sans lui, tuez-moi, faites moi mourir, mais laissez-moi l'aimer.

— Tu es une folle, veux-tu que ta mère te maudisse, jure, jure.

Dans cet horrible moment, les forces abandonnèrent la généreuse San-Dim, elle essaya vainement de supplier encore la reine sa mère de faire grâce à son infortuné mari, et tomba comme morte.

C'était trop pour le cœur de la reine : sa tendresse pour sa fille l'étouffait. N'y pouvant plus résister, elle fit mettre en liberté Balton, et San-Dim recouvra peu à peu ses sens.

Dès qu'elle fut rétablie elle témoigna beaucoup de joie de le voir sauvé et lui fit une gracieuse réception. Mais comme son mari ne paraissait aucunement répondre à sa tendresse, elle souffrait de nouveau, se jettait à ses pieds et lui fit voir ce qu'elle ne pouvait lui dire. Plus sa langue était muette, et plus son silence était éloquent. Elle balança longtemps, elle soupira elle changea de couleur, elle s'enhardit enfin, et parla. Balton quoique comprenant bien, qu'elle n'était plus la maîtresse de sa passion, lui refusa les devoirs d'époux de la manière du monde la plus dure et la plus cruelle, craignant de donner encore le jour à un singe.

Sur ces entrefaites, San-Dim, plongée dans le plus profond désespoir, vit tout-à-coup devant d'elle un petit vieillard, qui la regarda fixement sans prononcer un mot. La bonne San-Dim ne

Digitized by Google

dit mot d'abord, mais comme elle sut que c'était l'esprit du foyer, tout habillé de blanc, ayant la figure vénérable et la barbe argentée, elle lui dit ses maux, et le pria de parler pour elle à son mari. L'esprit du foyer apparut aussitôt à Balton et lui fit des reproches sur sa conduite vis-à-vis de sa femme. Balton lui répondit qu'il ne voulait plus mettre au monde des singes et qu'il aimerait mieux mourir que de vivre avec sa femme.

L'esprit du foyer, n'ayant rien pu obtenir de l'époux, apparut une seconde fois à la malheureuse épouse pour la consoler et pour lui communiquer la résolution de Balton. Aussitôt l'abattement de la princesse fut extrême. Elle se lamenta, se désespéra, elle demanda son poignard. L'esprit du foyer, voulut lui faire quelques remontrances, que l'infortunée San-Dim ne daigna point écouter. Elle lui arracha le poignard des mains, et se l'enfonça dans le sein. La reine qui ne put survivre à sa fille chérie, se précipita du haut de son palais.

Après la mort tragique de ces deux victimes, Balton vivait encore et s'empara du trône des singes qu'il avait tant méprisés. Mais la fidélité des femmes pour leur reine, et l'horreur que leur avait inspirée cet étranger par sa conduite envers son épouse, en fit une prompte justice. Sous prétexte de lui faire la cour, chacune des hautes dames du royaume, le carressa et elles finirent par le déchirer en mille morceaux.

Ici Barmira se tut.

Le temps avait changé, et une pluie abondante tomba lorsque cette dernière histoire fut terminée. Mes chers et vénérables maîtres, dit alors avec bonté le Prince, je pense, qu'il serait convenable de faire trève maintenant de nos récits. Iakara, ayant parlé de la sorte, se leva, et permit à chacun de se retirer dans son appartement en souhaitant à toute une bonne nuit.

Digitized by Google

LE LION DORMANT.

Le ciel était redevenu serein, le jour suivant, le Prince reprit gaiement le plaisir de la chasse. Quand la chasse fut terminée, on lui servit un repas magnifique, une table jonchée de fleurs odoriférantes se couvrit de sorbets excellents, de confitures délicieuses, de vins exquis. Tous les sages furent admis, à ce splendide banquet qui fut suivi d'une douce et harmonieuse musique, de chants d'allégresse et de triomphe. Puis on dansa avec la légèreté du vent et avec la grâce des génies, au son d'un instrument mélodieux. La danse terminée, le jeune Prince s'adressant aux dix sages, leur demanda quelques contes amusants du même genre que ceux qui lui avaient fait tant de plaisir. Le plus âgé d'entre eux se leva aussitôt, prit la parole et s'exprima ainsi :

Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et bénédiction aux rois sur la surface de la terre. Mais que celui qui abuse de son pouvoir soit maudit, car il n'y a point de plus grand mal qu'un mauvais monarque. Il exerce l'autorité comme une vengeance, la puissance, comme un châtiment. Souvent ses crimes restent impunis au milieu de ses sujets irrités, plus souvent encore ils sont punis avec éclat; quelquefois, échappant à la justice d'autrui, il se la fait, sans le vouloir, à lui-même.

Le souverain des animaux, le lion, car dans l'empire des bêtes, la seule monarchie héréditaire que le temps à respectée, c'est toujours le lion qui est le roi, ce prince enfin, fatigués un jour de l'ardeur

Digitized by Google

du soleil, entra dans une caverne fraîche, afin de s'y reposer. A peine s'y fût-il étendu sur quelques branches d'arbres qu'il se sentit porté à un sommeil doux et paisible. Mais toutes les fois qu'il s'endormait voluptueusement, une méchante mouche survenait et se posait sur son sublime nez. Le pauvre monarque pour la chasser se donna chaque fois avec la patte royale un violent soufflet dont la rudesse le faisait pester comme un insensé. Ah! ah! se dit à lui-même plein de satisfaction, son premier ministre, le Renard qui était présent, voilà des soufflets qu'aucun sujet de sa majesté sacrée ne lui aurait osé donner, bien qu'il les ait souvent mérités.

Une longue et subite discussion s'engagea sur la moralité de cet apologue, malgré la résolution que l'assemblée avait prise de ne plus contreverser, et elle finit par reconnaître la vérité des observations lumineuses du vénérable Syrien, qu'aucun crime ne reste impuni, et que tôt ou tard justice est faite, soit par les autres soit par le coupable lui-même.

Le chinois se leva alors, salua le Prince et conta l'histoire suivant.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

ESSAI

SUR L'HISTOIRE DES JUIFS

EN

BELGIQUE.

IV.

LA PESTE NOIRE.

Guillaume II succéda, l'an 1337, à Guillaume Ier, son père, dans ses états de Hainaut. A l'exemple de ce dernier, il protégea les juifs, et leur accorda de nombreux priviléges. Dans l'un d'eux, promulgué à Valenciennes, le jeudi après les Pâques, l'an 1337 (1), il donne un saufconduit de cinq ans, à une trentaine de personnes, moyennant deux mille florins. Voici les noms de ces trente personnes, d'après le rôle anexé à cet acte de privilége : *Elie de Maroel; Eliot*, son valet; *Douce*, sa cousine et son fils; *Abraham-le-Mirre*, de Binche; *Benoit*, son fils; *Benoit*, son gendre; Le maistre des juifs; Maistre *Deie-le-Sire; Jacob Barron-Joie; Salomon de Doullers; Isaak de Perronne; Belevigne*, son gendre; *Maistre Sause; Jacob de Miekegnies; Michel de Pons; Amendanc*, son oncle; *Maistre Sause; Amendac; Jacob de Forest; Hagins de Perronne; Abraham de Nueville; Sause de Crespin; Maistre Lyon*, d'Ath; *Abraham de Foriest; Hasteé;*

(1) *Manuscrit aux Archives du royaume de Belgique*, 2e cart. fol. 981.

Digitized by Google

Ourviel, frère de Lyon d'Ath; *Floris de Mons*, fille de Maistre Elie.

Ceci nous donne une idée de la société juive au moyen-âge. Parmi les personnes prénommées, on voit premièrement un rabbin, califié de maître des juifs; puis cinq médecins, seule profession qui leur fut permis d'exercer à cette époque; le reste, était des marchands et des banquiers. Ceux-ci, vivant de peu, et pratiquant le commerce en grand, amassèrent des richesses énormes, qui créaient, et faisaient cesser les persécutions contre eux.

Les juifs brabançons ne furent pas moins heureux sous Jean III, fils et successeur de Jean II, qui avait hérité de son père la bienveillance pour eux. Malheureusement son autorité ne put les sauver en 1348 contre la fureur du peuple qui les accusa de la peste noire qui désola le Brabant, comme le reste de l'Europe. Voici le récit de cet horrible catastrophe, d'après un contemporain (1).

Dans la ville que l'on nomme Bruxelles, au duché de Brabant, où le duc faisait sa résidence, il y avait un grand nombre de juifs à la tête desquels se trouvait un fort riche. Ce dernier, qui était probablement le trésorier de Jean, voyait très-familièrement le duc, qui l'aimait beaucoup et avait une entière confiance en lui. Quand il vit arriver les flagellants qui portaient des croix rouges et excitaient le peuple contre les juifs, il alla trouver le duc et lui demanda sa protection en disant:

Seigneur, l'apparition de ces hommes est un signe que moi et tous ceux de la religion juive, nous sommes menacés d'une mort certaine!

— Ne craignez rien, lui répondit le duc, car je ne connais personne qui vive, qui oserait mettre la main sur vous.

— O bon duc! lui répliqua l'israëlite, je crains que vous ne puissiez l'empêcher, car la fureur du peuple est terrible!

Le duc, soit à cause de l'amitié qu'il avait pour son trésorier, soit à cause du profit qu'il tirait de ses co-religionnaires,

(1) Li Muisis, *Chronique manuscrite de la Bibliothèque de Bourgogne* n° 13076.

Digitized by Google

avait en effet, résolu de les protéger et de les défendre. Mais les Bruxellois animés par les pénitents et ayant ouï parler de la résolution du duc, vinrent trouver son fils aîné, et lui demandèrent que tous les israélites fussent mis à mort. Celui-ci, trop jeune pour juger de la gravité d'une pareille demande, se chargea d'obtenir grâce de son père pour les assassins. Aussitôt on s'élança sur les malheureux avec des cris de rage, on les arracha de leurs maisons, on les traîna dans les rues, et on les tua, sans distinction d'âge, ni de sexe. Cinq cents, dit-on, périrent ainsi, de la main armée du fanatisme. Le trésorier du duc lui-même, ne fut pas épargné. Pris vivant, on l'appliqua à la question et on lui arracha l'aveu singulier qu'il avait trempé dans le complot de l'empoisonnement des eaux, parceque sur la foi de son étoile il comptait que les israélites l'emporteraient sur les chrétiens; qu'il s'était fait baptiser, pour obtenir des hosties consacrées, qu'il les avait envoyées à la synagogue de Cologne, où des juifs ayant percé ces hosties, il en était sorti du sang. On le brûla vif, et on fit une cruelle boucherie dans plusieurs autres villes du duché de Brabant, surtout à Louvain, où ils furent tous livrés aux flammes, en 1349 et en 1350 (1).

Les hosties ensanglantées, qui figurent dans l'accusation du malheureux trésorier, étaient alors une de ces mille calomnies inventées en Allemagne pour persécuter les malheureux juifs. Voici comment l'abbé Fleury nous en fait le réçit dans son Histoire Ecclésiastique (2).

« En une ville nommée Pulca, au diocèse de Passau, un homme laïque trouva devant la maison d'un juif une hostie ensanglantée, dans la rue, sous la paille. Le peuple crut que cette hostie était consacrée et la fit laver par le curé du lieu et porter dans l'église, où il se fit un grand concours de dévotion, supposant que le sang en avait coulé par miracle, des coups que les juifs lui avaient donnés. Sur ce soupçon et sans autre examen, ni aucune procédure juridique, les chrétiens commencèrent à se jeter sur les juifs et en tuèrent plusieurs: mais les personnes

(1) Mathæus, *Analect.*, tom. I, pag. 28.
(2) Tome XIX, pag 515

Digitized by Google

les plus sages jugeaient que c'était plutôt pour piller leurs biens, que pour venger le prétendu sacrilège.

« Cette conjecture était fortifiée par un pareil accident, arrivé quelque temps auparavant, à Neubourg, au même diocèse de Passau, où un certain clerc mit dans l'église une hostie trempée de sang, mais non consacrée ; et confessa depuis, en présence de l'évêque Vernhard et d'autres personnes dignes de foi, qu'il avait ensanglanté cette hostie, pour en induire une présomption contre les juifs. L'hostie fut adorée quelque temps, comme étant le corps de notre Seigneur, mais enfin elle se trouva mangée de vers. Un autre clerc en mit à la place une semblable, c'est à-dire non consacrée et ensanglantée, qui fut honorée comme la première. »

V.

Massacre de Bruxelles.

Ces violences contre les hébreux, s'étendirent plus loin, en Belgique, où les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Jonathan, banquier d'Enghien, aussi distingué par sa fortune que par ses vertus, fut pillé et massacré dans son propre jardin, probablement par ses débiteurs, qui trouvaient mieux leur compte à se défaire de leur créancier qu'à le payer. Sa femme s'étant sauvée avec son fils à Bruxelles, et les assassins craignant leur déposition contre eux, répandirent le bruit que les juifs avaient fait enlever dans l'église, des hosties consacrées, pour les percer à coups de poignards et de couteaux. Le sang avait jailli des hosties percées, elles étaient encore toutes ensanglantées. Ce fut un cri d'horreur contre les juifs; on se jeta sur eux, on les traîna sur un bûcher hors de la porte de Namur, et on les brûla vifs, le 22 mai 1370. On s'empara de leurs biens, qu'on versa dans le trésor du prince, pour arrêter, comme à l'ordinaire, toute poursuite de sa part. Longtemps après, on résolut de perpétuer le souvenir de cette violence atroce, comme celui d'un fait glorieux pour la ville de Bruxelles. Dix-huit tableaux furent peints pour l'église de Sainte-Gudule, retraçant des détails de l'événement, trouvés dans l'imagination des peintres, car aucun écrivain contemporain n'en

Digitized by Google

parle. « La négligence des historiens du pays dans ce siècle là, » dit naïvement Foppens dans sa chronique abrégée de la ville » de Bruxelles (1), ne nous a conservé ni l'édit, ni les noms, » ni la sentence contre ces juifs sacriléges : ni quantités d'autres » circonstances intéressantes. L'on a découvert seulement après » beaucoup de recherches, dans la chambre des comptes de Bra- » bant, un dénombrement des confiscations des biens de quelques » juifs, recueilli par Godefroi de la Tour, receveur général en » Brabant. »

Voici la traduction de cette note qui se trouve actuellement aux archives du royaume (2) : «Reçu des juifs qui ont tenu cette année leur demeure en Brabant, de leur tribut annuel, comme aussi de leurs biens, après qu'ils ont été brûlés, vers la fête de l'Ascension du Seigneur, 1370, complices du poignardement du Sacrement, furtivement volé hors la chapelle de Sainte-Catherine près de Bruxelles, pour autant que lesdits biens sont parvenus à ma recette : Premièrement *Wynand de Pondey*, quatorze francs, *Arnold le juif*, quatorze francs, *Medey de Sallyn*, quatorze francs et onze moutons ; *Medey Willacs*, vingt-deux francs ; *Simon Claere*, quatorze francs, *Mestam*, *Joseph Wazoel* et *Leonec*, rien, à cause qu'ils sont partis, et ne demeuraient pas cette année à Bruxelles. De même de *Wynandus le médecin*, parce qu'il n'y a eu aucun payement de son tribut cette année, quoiqu'il résidât à Bruxelles. »

Quoiqu'il en soit, on institua une fête séculaire, dont le retour fut fixé dans la suite à un demi-siècle, afin de renouveler, dit M. Depping (3), plus souvent la commémoration d'un fait qu'il aurait fallu oublier pour l'honneur de l'humanité. Au reste, cette affreuse catastrophe a fourni le sujet à une élégie hébraïque, que nous avons essayé de traduire ainsi.

Assis au bord de la Senne, je donne un libre cours à mes pleurs en me rappelant le massacre atroce d'Enghien, en pensant

(1) Page 30 du *Manuscrit original* qui se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne n° 10281.

(2) *Compte rendu de la recette générale de Brabant*, n° 2357.

(3) *Les Juifs dans le moyen-âge*, pag. 277.

Digitized by Google

à l'horrible bûcher de Bruxelles! Je suspends ma lyre aux saules du rivage. Hélas! elle ne vire plus que de lugubres lamentations, et mes accens sont devenus des sanglots!...

J'abhore l'astre du jour, sa lumière m'est insupportable; elle me fait voir les meurtriers, se partageant avec des mains de sang, les dépouilles sacrées de mes frères. Comme des chiens affamés, ils se disputent les membres encore palpitants de mes sœurs!

Jonathan! quand je pleure ta chute, c'est le cri de la veuve, c'est le gémissement de l'orphelin qui demandent leur pain quotidien. Hélas! que de larmes ont coulé de leurs yeux, que de soupirs ont échappé de leurs poitrine, depuis ton affreux trépas!

Les livres de la loi que tu as si souvent méditée, sont devenus le marche-pied de tes assassins. Le temple sacré où tu as imploré le Dieu d'Israël, fut livré aux flammes, et l'arche d'alliance, orné de ta piété, servait de bûcher à tes enfants! Au souvenir de ces profanations, mon cœur saigne et mes entrailles se déchirent.

Réjouis-toi, sois dans l'allégresse, ô digne fille d'Edom, qui habites la contrée de Brabant; la coupe de fiel passera aussi jusqu'à toi, tu en seras enivrée. Ta perversité n'est qu'une vaine fumée, la justice de Dieu vivant révélera tes péchés, ô fille dénaturée! elle t'en fera subir le terrible châtiment.

VI.

Le Bannissement.

Le terme de tant de maux arriva enfin, et ce terme fut, s'il faut en croire la tradition, le bannissement à perpétuité des juifs,

Digitized by Google

parle. « La négligence des historiens du pays dans ce siècle là, » dit naïvement Foppens dans sa chronique abrégée de la ville » de Bruxelles (1), ne nous a conservé ni l'édit, ni les noms, » ni la sentence contre ces juifs sacriléges : ni quantités d'autres » circonstances intéressantes. L'on a découvert seulement après » beaucoup de recherches, dans la chambre des comptes de Bra- » bant, un dénombrement des confiscations des biens de quelques » juifs, recueilli par Godefroi de la Tour, receveur général en » Brabant. »

Voici la traduction de cette note qui se trouve actuellement aux archives du royaume (2) : «Reçu des juifs qui ont tenu cette année leur demeure en Brabant, de leur tribut annuel, comme aussi de leurs biens, après qu'ils ont été brûlés, vers la fête de l'Ascension du Seigneur, 1370, complices du poignardement du Sacrement, furtivement volé hors la chapelle de Sainte-Catherine près de Bruxelles, pour autant que lesdits biens sont parvenus à ma recette : Premièrement *Wynand de Pondey*, quatorze francs, *Arnold le juif*, quatorze francs, *Medey de Sallyn*, quatorze francs et onze moutons; *Medey Willacs*, vingt-deux francs; *Simon Claere*, quatorze francs, *Mestam*, *Joseph Wasoel* et *Leonec*, rien, à cause qu'ils sont partis, et ne demeuraient pas cette année à Bruxelles. De même de *Wynandus le médecin*, parce qu'il n'y a eu aucun payement de son tribut cette année, quoiqu'il résidât à Bruxelles. »

Quoiqu'il en soit, on institua une fête séculaire, dont le retour fut fixé dans la suite à un demi-siècle, afin de renouveler, dit M. Depping (3), plus souvent la commémoration d'un fait qu'il aurait fallu oublier pour l'honneur de l'humanité. Au reste, cette affreuse catastrophe a fourni le sujet à une élégie hébraïque, que nous avons essayé de traduire ainsi.

Assis au bord de la Senne, je donne un libre cours à mes pleurs en me rappelant le massacre atroce d'Enghien, en pensant

(1) Page 30 du *Manuscrit original* qui se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne n° 10281.

(2) *Compte rendu de la recette générale de Brabant*, n° 2357.

(3) *Les Juifs dans le moyen-âge*, pag. 277.

Digitized by Google

à l'horrible bûcher de Bruxelles! Je suspends ma lyre aux saules du rivage. Hélas! elle ne vire plus que de lugubres lamentations, et mes accens sont devenus des sanglots!...

J'abhore l'astre du jour, sa lumière m'est insupportable; elle me fait voir les meurtriers, se partageant avec des mains de sang, les dépouilles sacrées de mes frères. Comme des chiens affamés, ils se disputent les membres encore palpitants de mes sœurs!

Jonathan! quand je pleure ta chute, c'est le cri de la veuve, c'est le gémissement de l'orphelin qui demandent leur pain quotidien. Hélas! que de larmes ont coulé de leurs yeux, que de soupirs ont échappé de leurs poitrine, depuis ton affreux trépas!

Les livres de la loi que tu as si souvent méditée, sont devenus le marche-pied de tes assassins. Le temple sacré où tu as imploré le Dieu d'Israël, fut livré aux flammes, et l'arche d'alliance, orné de ta piété, servait de bûcher à tes enfants! Au souvenir de ces profanations, mon cœur saigne et mes entrailles se déchirent.

Réjouis-toi, sois dans l'allégresse, ô digne fille d'Edom, qui habites la contrée de Brabant; la coupe de fiel passera aussi jusqu'à toi, tu en seras enivrée. Ta perversité n'est qu'une vaine fumée, la justice de Dieu vivant révélera tes péchés, ô fille dénaturée! elle t'en fera subir le terrible châtiment.

VI.

Le Bannissement.

Le terme de tant de maux arriva enfin, et ce terme fut, s'il faut en croire la tradition, le bannissement à perpétuité des juifs,

Digitized by Google

préférable mille fois à une hospitalité spoléiatrice et sanguinaire. Depuis ce moment jusqu'au quinzième siècle, on ne trouve en effet, rien dans l'histoire, qui atteste l'existence des juifs en Belgique. Mais à dater de cette époque, ils reparaissent de nouveau sur la scène belge. Ce fut même un israélite, qui, en 1444, lorsque le château de Luxembourg se rendit à Philippe-le-Bon, fut choisi par ses concitoyens de Luxembourg, pour traiter avec e duc (1). On peut conclure de ce fait, qu'alors quelques-uns d'entre eux étaient considérés et avaient quelques influences dans les affaires publiques.

Mais dans ces temps, la considération envers quelques juifs, n'était qu'une exception, la foule étaient toujours exposée au mépris public : on fuyait leur société, et souvent même la populace les insultait dans les rues. Dans plusieurs villes on les forçait de porter sur leurs vêtements une marque distinctive, qui leur attirait de fréquents outrages. A Luxembourg, tout juif étranger qui entrait dans la ville, était soumis à un péage corporel, de cinq sols, s'il était à cheval, et s'il était à pied, de deux sols et demi; ceux qui y demeuraient étaient tenus, à la sortie du duché, de payer au bureau de la douane trois sols et demi par personne (2).

Cette triste condition, à laquelle ils furent réduits sous la domination de la maison de Bourgogne, fit disparaître aussi peu-à-peu les israélites de cette contrée, sans qu'ils en aient jamais été formellement bannis, comme le prétendent quelques écrivains mal informés.

Au commencement du seizième siècle, tandis que les juifs belges quittèrent leur patrie, d'autres israélites de l'Espagne et du Portugal, déguisés sous le nom de *nouveaux chrétiens*, parce qu'extérieurement ils professaient le christianisme, vinrent chercher un réfuge dans les Pays-Bas. Charles-Quint, que le cardinal Ximenès avait indisposé contre ceux, leur refusa un asile, mais cela ne les empêcha point d'y entrer et d'y demeurer.

En 1532 et 1549, par deux placards, cette faculté leur fut interdite et en outre il fut prescrit à tout citoyen de les dénoncer

(1) Olivier de la Marche, *Du Commerce aux XVe et XVIe siècle.*
(2) Gachard, *Analectes belges.*

Digitized by Google

à l'officier de police (1). Cette défense n'eut point l'effet qu'on se promettait, parce qu'on ne pouvait les distinguer des autres chrétiens, et à ce qu'il paraît, parce que la nation ne partageait point les sentiments de la cour à cet égard. Elle se vit obligée de renouveller cette interdiction par un troisième édit du 30 mai 1550; mais cet acte ne concerne que ceux des nouveaux chrétiens qui n'avaient pas encore six ans de domicile dans le pays (2). Ce placard ne fut pas plus suivi que les deux précédents, et les israélites clandestins s'y multipliaient de jours en jours. Ils prirent une part active au soulèvement des Pays-Bas, dont l'heureux issue leur donna pour jamais la liberté de conscience, dans les Provinces-Unies.

Lorsque par la trève de douze ans, conclue le 9 avril 1609, entre Albert d'Autriche et les Etats-Généraux, il eut été permis aux sujets de part et d'autre de passer et repasser de l'un à l'autre des deux Etats, et d'y négocier à volonté, l'archiduc excepta les israélites de la République, qui avaient déjà érigé une synagogue à Amsterdam et qui y professaient publiquement la croyance de leurs ancêtres.

L'intolérance de l'archiduc ne pouvaient atteindre que ceux des juifs qui n'étant plus déguisés sous le nom de nouveaux chrétiens, car les autres continuèrent d'habiter les Pays-Bas catholiques, sans s'y voir nullement inquiétés. Ces premiers étaient en effet au dix-septième siècle fort persécutés dans cette contrée, surtout en Brabant. Un écrivain belge, qui mourut en 1650, atteste que le Brabant n'est pas une terre d'asile pour les juifs, et que les principes éternels du droit des gens fléchissent, quand il s'agissait de défendre à des malheureux inoffensifs, la libre entrée du territoire des provinces belges (3). Un autre auteur belge qui écrivit plus tard (4) atteste la même chose.

En 1670, lorsque le comte de Monterei succéda au duc de Feria, les juifs d'Amsterdam sollicitèrent leur admission dans ces

(1) *Repertorium der Plac.* 26, 27 et 60.

(2) *Repert.* 64.

(3) Zypæus *Juris pontificii novi enarratio, lib. V, cap. de judæis.*

(4) Anselmo, *Codex Belgicus V° Joden, nieuwe kerstenen, portugiesen.*

Digitized by Google

contrées. Le comte parut d'abord disposé en leur faveur ; mais en 1672, un certain prêtre appelé Coriache, présenta au Conseil privé, contre cette mesure, un mémoire qui nous a été conservé par Foppens. Ce document se réfère à l'avis donné en la même année, par l'évêque d'Anvers, touchant l'admission des israélites, venant d'Amsterdam et des Provinces-Unies. Ce prélat affirme entre autres choses, que depuis vingt-cinq à trente-ans, on a vu, que quelques uns de plus riches portugais d'Anvers, y ayant vécu plusieurs années avec une dévotion *extérieurement chrétienne,* comme les plus zélés catholiques, finirent par transporter leurs richesses à Amsterdam, où ils professaient publiquement le judaïsme. Parmi eux se trouvaient le fameux docteur *Spinosa*, lequel avait, pendant plusieurs années, pratiqué la médecine à Anvers; *Diego de Tixeras* ou Terceras et *N. Pinto*, avec leurs familles, ainsi que *N. Comer*, qui en 1651, avait été doyen des juristes à l'Université de Louvain, et ensuite avait été vu au milieu des rabbins, dans la synagogue d'Amsterdam.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

NOTICE

SUR

CHASDAI BEN ISHAK SPROT,

MINISTRE D'ABD-EL-RAHMAN III, KHALIFE DE CORDOUE.

Quel est donc ce charme invincible qui, après tant de siècles, nous ramène toujours, avec un nouvel intérêt, au souvenir du temps passé, et nous fait trouevr un doux plaisir dans les époques si loin de nous?

Ah! quand les plus grandes idées s'attachent à ce souvenir, quand il nous retrace des actions et des vertus qui honorent l'humanité, quand il nous rappelle surtout, un de nos semblables, s'élançant dans la carrière de la plus profonde science, et devenant, par son génie et ses talents, le flambeau du monde civilisé, est-il étonnant que fiers de sa gloire et entraînés par un sentiment continuel d'admiration, nous cherchions à nous rapprocher de lui et que nous trouvions une joie infinie, dans le souvenir de ce grand homme?

Neuf cents ans se sont écoulés depuis Chasdai Sprot, et aujourd'hui encore, son nom nous rappelle une époque de gloire littéraire et de splendeur vertueuse, grâce au grand éclat de la lumière

Digitized by Google

qu'il sût répandre sur son siècle et à ses efforts infatigables, pour le bien-être de sa nation. L'auteur du *Sefer ha-Kabala* (1) nous le présente comme le fondateur de la poésie hébraïque en Espagne, et en effet, nous avons encore de lui, une belle ode au roi de Khozars (2). Cette ode, un de premiers morceaux de cette poésie qui soit rimée, est également acrostische et offre le nom et prénom de l'auteur, *Chasdaï, fils d'Ishak, fils d'Esra, fils de Sprot.* Il y a donc une erreur dans le *Sefer Tachkémoni,* qui cite comme premier poète hébreux en Espagne (3), *Ishak, fils de Chasdaï,* au lieu de *Chasdaï, fils d'Ishak* (4), ainsi que nous venons de voir par le chroniqueur du *Sefer ha-Kabala,* et par l'acrostiche de l'ode au roi de Khozars.

Chasdaï ben Sprot est connu chez les arabes, sous le nom de *Hasdai ben Baschrout Israëli,* comme l'a déjà fort bien observé le célèbre Sylvestre de Sacy (5). Peut-être est-il le même que *Chasdaï ben Ishack,* que Ebn-Abi-Osaïba (6) cite parmi les médecins espagnols. Nous disons : peut-être, parce que le nom de Chasdaï est fort commun chez les Israëlites de ce pays, Ebn-Abi-Oseïba seul nomme encore deux : *Abou'l-Fadhl* CHASDAI *ben Iousouf ben* CHASDAI (7) et *Abou Djafar Iousouf ben Ahmed Ebn* CHASDAI (8) qui s'était rendu d'Espagne en Égypte, où il devint fort célèbre, sous le Khalifat d'Emir Biah-Kamillah, surtout par ses rapports avec le Vizir El-Mamoun Abou Abd-allah ben Nour-ed-Daula, jusqu'à ce que ce vizir fut crucifié, en 522 de l'hégire, 1128 de notre ère.

Quoiqu'il en soit, Chasdaï ben Sprot, dès son enfance, se fit connaître par un esprit vaste et profond, qui se développait à mesure qu'il croissait en âge. Il s'attacha de bonne heure à Abd-

(1) *Livre de la tradition*, pag. 47, b., de l'édition d'Amsterdam.

(2) *Voyez cette Revue,* pag. 19.

(3) Chapitre XVIII, pag. 37, b.

(4) Une erreur analogue est arrivé à l'éditeur de notre *Relation d'Eldad le Danite*, en y annonçant ce petit écrit publié en 1834, avait mis par distraction *Notice sur Isaac Spot*, au lieu *Notice sur Chasdai ben Isaac Spot.*

(5) Abdallatif, *Relation d'Égypte,* pag. 497.

(6) *Histoire des Médecins,* chapitre XIII, n° 50.

(7) *Ibidem*, n° 51.

(8) *Ibidem*, n° 52.

Digitized by Google

Alrahmann III surnommé Naser-Liddin-Allah, Khalife de Cordoue, qui l'éleva au rang de son premier ministre.

Comme ce monarque recevait fréquemment des ambassadeurs de la part des princes étrangers, Chasdai s'informait toujours auprès de ces envoyés, de l'état de ses frères, dans les pays lointains. En 948 il apprit de la bouche de certains députés de Khorassan qu'il existait un royaume juif dans la Khozarie; mais, il n'ajouta point foi à leurs paroles, les croyant dictées par le désir de capter sa bienveillance. Toutefois, quelque temps après, des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, Romain III, lui apprirent qu'il y avait en effet un royaume des Khozars, dont le chef, nommé Yousouf, professait le judaïsme, et d'où arrivaient dans les ports de l'empire grec, des navires chargés de poissons, de pelleteries et d'autres marchandises.

Chasdai Sprot résolut alors d'adresser une lettre au roi des Khozars dans l'espoir d'en obtenir des informations moins vagues. Cette lettre est précédée d'un poème en l'honneur du roi Yousouf. C'est un des plus anciens morceaux de poésie hébraïque du moyen âge, qui nous soit parvenu. Il prouve que dès lors, les juifs avaient déjà emprunté aux Arabes l'usage de la rime, qui était absolument étrangère à la poésie hébraïque des temps antérieurs. Le roi des Khozars daigna lui répondre par une missive rédigée probablement par un juif espagnol, résidant à la cour de ce prince, peut-être Joseph Hagaris. Ces deux lettres furent imprimées pour la première fois à Constantinople, en 1575, par les soins d'Isaac Karisch.

Comme plusieurs écrivains modernes d'une science et d'une critique superficielles, paraissent révoquer en doute l'authenticité de cette correspondance, nous allons leur citer un passage du célèbre Ibrahim ben Daoud (1), qui en écrivant sa chronique en 1161 (2), s'exprime ainsi à l'égard ces lettres :

« On trouve des communautés israélites depuis le pays de Salla, « qui est à l'extrémité de l'occident, jusqu'à Taharat, qui en est « au commencement. Il y en a aussi dans toute l'Afrique, en « Égypte, en Palestine, en Arabie, dans les états de Sinhaar,

(1) Sefer ha-Kabala, pag. 38, b.
(2) Voyez ladite chronique, pag. 38, b.

Digitized by Google

« d'Elam, de Perse, dans les pays de Dedan, de Gargasécens, « nommé Djardjan, de Tabristan et d'El-Dilan, jusqu'au fleuve « Itel, où sont les Khozars, qui ont embrassé le judaïsme. « *Joseph, leur roi, a écrit une lettre au docte Chasdaï-le-Prince,* « *fils d'Ishak ben Sprot*, dans laquelle il lui annonce que lui et « tout son peuple suivent les dogmes des rabbinites. Nous avons « vu à Tolède, de leurs descendants qui sont de savants docteurs, « qui nous assurèrent que leurs descendants suivent la tradition « rabbinique. »

Chasdaï Sprot reçut vers la même époque, une réponse à une autre missive, qu'il avait écrite à Bagdad, pour connaître la situation de ses frères dans le Khalifat. L'auteur de cette réponse est le rabbin Dossa, fils du célèbre Saadia Gaon (1). Mais cet écrit de Chasdai, de même que ses autres ouvrages est devenu la proie du temps. Il faut le regretter, car selon les écrivains contemporains, Sprot unissait à un esprit vif, étendu et lumineux, une ardeur infatigable pour le travail, ainsi qu'une sobriété sans égale. C'était, suivant un auteur arabe, non seulement un grand politique, mais encore un médecin très-habile et il se rendit célèbre dans l'art de guérir, par sa Thériaque arabe. Abou-Daoud Soleïman Ben Hasan, médecin connu sous le nom d'Eben-Djoldjal, rapporte ce qui suit de cette production.

Parmi les médecins de Cordoue qui s'adonnaient à l'étude du traité de Dioscoride, personne ne mettait plus de zèle et d'assiduité à cause de la faveur dont il jouissait auprès du prince Naser Abdalrahman, que Hasdai Ben-Baschrout Israëli (Chasdai ben Sprot). Le moine Nicolas était son intime ami et il avait une amitié sans bornes pour lui. Hasdai interprète ceux des noms des médicaments indiqués dans le traité de Dioscoride, qui étaient inconnus. Il fut aussi le premier qui composa à Cordoue la Thériaque appelée *Farouk*, en déterminant la véritable nature de la substance nommée *Schadjaryyeh*, qui entra dans sa composition (2).

Il paraît que d'après ce qu'Abraham ben Daoud rapporte dans

(1) Sefer ha-Kabala, pag. 40, b.

(2) Voyez *Histoire des médecins juifs*, § XXII, p. 49

Digitized by Google

sa chronique juive, que les connaissances de Chasdaï le firent aussi chef de sa nation et qu'il protégea beaucoup le rabbin Moseh, de Bari, surnommé *vêtu de sac*, qui enseigna le Talmud en Espagne.

La science et la vertu avaient formé une amitié entre ces deux savants, que la mort même n'a pu rompre, s'il faut en croire l'anecdote suivante :

En 960, Moseh dangereusement malade, apparut à son ami et lui dit : Chasdaï, je quitte la vie ; prépare-toi à me suivre ! Six jours après, Chasdaï avait cessé de vivre (1).

Ce grand homme laissa après sa mort un savant fils qui se fit connaître comme bon grammairien (2), et qu'on croit être le même qu'*Abou'l Walid ben Chasdaï*, cité par l'illustre auteur du *livre de Rikma*, chapitre XIV. Il se peut que le poëte *Joseph ben Chasdaï*, que le grand Charizi célèbre dans son livre (3), était aussi un fils de notre Chasdaï, quoique ce nom de Chasdaï, était en Espagne, comme nous l'avons déjà observé dans cette Notice, très commune parmi les israélites. Nous trouvons en effet, dans la littérature hébraïque de ce pays, une foule de savants de ce nom, parmi lesquels nous citons :

Chasdaï Levi, aïeul d'Abraham, fils de Samuel Levi ben Chasdaï, auteur du *Ben-Melekh ve-Nazir*.

C'était un grammairien, mentionné dans l'une des Grammaires d'Aben-Esra (4), mais cette citation se trouve dans une autre grammaire du même auteur (5), sous le nom de *Iona ben Ganach*, illustre littérateur arabe, plus connu sous celui d'Ebn-Djanah, mort en 515 de l'hégire (5), qui correspond à l'an 1121 de l'ère vulgaire.

Chasdaï ha-Levi, autre savant espagnol, qui demeura à Alexandrie en Egypte, du temps de Maïmonide, avec lequel il était en correspondance (6).

(1) Manuscrit de notre Bibliothèque, n° 83.
(2) *Ighereth ha-Rambam*, édit. de Prague, pag. 38 et 39.
(3) *Sefer Zachoth*, pag. 32.
(4) *Sefer Mosnaïm*, pag. 32.
(5) *Ebn-Abi-Osaïba*, Chap. XIII, n° 48.
(6) *Ighereth*, *ibid.*, pag. 4.

Digitized by Google

Chasdaï bar Iéhuda, deux aïeux du philosophe Kreskas, dont nous allons parler dans l'article suivant; il les cite dans la préface de son ouvrage.

Chasdaï Kreskas, auteur du fameux livre Or Adonaï, mort suivant l'auteur du Sefer ha-Iuchasin (1), en 1380, à Sarragosse; mais il existe de notre philosophe, une lettre sur la persécution des juifs en 1392 (2); ce qui prouve qu'il vivait encore longtemps après l'époque de la mort désignée par le chroniqueur de Sefer ha-Iuchasin, dont, en général, les dates sont peu exactes.

Chasdaï bar Salomon, contemporain du précédent, cité dans les Questions et Réponses Légales de Ishak bar Scheschet (3). Il florissait à Tolède jusqu'au temps de la persécution de 1392. Enfin :

Chasdaï ha-Nasi, auteur d'un commentaire sur la Génèse, dont un fragment se conserve en manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris. Ce dernier vivait après Aben Esra, qu'il critique au sujet de ses sarcasmes contre un ancien commentateur arabe. Voyez l'extrait que nous avons donné du commentaire de notre Chasdaï, dans le *Zion*, n° III, pag. 25.

(1) *Iuchasin*, pag. 133, b. de l'édit. de Cracovie.
(2) *Schalscheleth ha-Kabala*, p. 110 de l'édit. de Cracovie.
(3) Numéros 372 et 395.

Digitized by Google

FRAGMENTS HISTORIQUES.

I.

COUP D'ŒIL SUR LES JUIFS D'ALLEMAGNE.

Les destinées du peuple juif, depuis le renversement de son temple et de son existence politique, depuis sa destruction par la torche et l'épée de Titus, depuis le commencement de cette longue dispersion qui compte dix-huit siècles aujourd'hui; après avoir été affligé des plus lamentables vicissitudes et des persécutions les plus terribles, réalise le conte du juif errant dans l'histoire d'un peuple tout entier, qui, toujours fidèle à son ancienne loi, résista si admirablement à toutes innovations, et prouva avec une effrayante sublimité la puissance souveraine des mœurs et des usages contre toute violence humaine.

Ne nous arrêtons pas à l'examen des dispositions dures et humiliantes conservées par le code justinien à l'égard des juifs, ni à la violence avec laquelle les pères de l'église s'élevèrent contre eux, ni aux lois cruelles dont ils furent frappés par les Visigoths, nous rappellerons seulement l'opinion politique exprimée à leur sujet par l'auteur du *Schwabenspiegel :*

« Le roi Titus donna en propriété les juifs à la chambre impériale, en sorte qu'ils sont encore les serfs de l'empire, et que l'empereur doit encore les défendre. » Cette prétendue donation, mettait les hébreux, qui depuis l'édit de Caracalla, avaient joui des droits de citoyen romain, dans la classe des *Serfs Fiscaux*.

Digitized by Google

Il est difficile de fixer l'époque de ce triste changement dans la condition des juifs, mais on sait par un passage d'une lettre contre eux, publiée par Schifflet sous le nom de Rabanus Maurus, et par des chartes des rois Carolovingiens, qu'il existait déja au commencement du neuvième siècle. Quoiqu'il en soit, les empereurs cédèrent de plein gré aux ordres de l'empire, ou se laissèrent enlever ce droit attaché à leur couronne. En vertu de ce droit, les princes de l'empire eurent le pouvoir d'admettre les juifs dans leurs territoires ou de les en chasser, de leur donner des lois et d'en exiger des tributs, à la charge de les protéger. On pense bien que par ce moyen l'état des israélites, dans l'empire Germanique, fut différent selon les temps et les lieux. Nous en allons tracer rapidement le tableau par ordre chronologique.

787. Sur la fin du huitième siècle, Charlemagne transporta d'Italie en Allemagne, plusieurs savants rabbins à la tête desquels étaient Rabbi *Moseh*, fils de *Kalonymos*, de l'ancienne famille Sakan, et le Rabbi *Ahron*, fils de *Samuël*, de Babylone. Il y avait alors un grand nombre des israélites, dans cette contrée, qui avaient élevé des synagogues dans la plupart des villes du Rhin, surtout à Cologne, à Mayence, à Spire, à Worms et à Trèves. Tandis que R. Ahron s'établit à Cologne, R. Moseh, se fixa à Mayence, où il fonda une école célèbre.

815. R. *Iekuthiel* et R. *Kalonymos*, fils de R. Moseh, ainsi que leur parent R. *Ithiel*, se rendirent fameux par l'étude qu'ils cherchaient à propager dans leur nouvelle patrie.

847. Sous Louis le Germanique, R. *Meschallem*, fils de R. Iekuthiel, lui succéda dans le rabbinat de Mayence, pendant que son cousin R. *Meschallem*, fils de R. Kalonymos, se rendit dans la Provence. On possède encore de ce dernier une décision adressée à la communauté juive d'Arlès et plusieurs morceaux de poésies sacrées, jusqu'aujourd'hui en usage dans la synagogue allemande.

878. Après la mort de Meschallem, fils de Iekuthiel, R. *Ithiel* son fils est reconnu chef de la communauté de Mayence. Ce fut alors, suivant le témoignage de Iakob de Bonne, qu'eut lieu la martyre de Rabbi *Amnon*. Cet homme distingué dans son peuple par sa fortune, son savoir et sa beauté, était l'objet de jalousie et de haine de l'archevêque. Sous prétexte de le con-

Digitized by Google

vertir à la religion catholique, il chercha à le perdre. Amnon, qui ne connaissait que trop la violence de l'archevêque, demanda trois jours pour délibérer, et en même temps se repentit d'avoir fait cette réponse, parcequ'il ne devait jamais balancer sur le changement de religion. Il pleura son péché amèrement, et en vain ses amis cherchèrent-ils à le consoler. L'archevêque l'ayant contraint de se déterminer après le temps marqué, il ordonna, sur son refus, qu'on lui coupât les doigts des pieds et des mains.

Le jour de l'an était arrivé où tout Israël se rend au temple du Seigneur, pour célébrer la fête des trompêtes, Amnon se fit porter à la synagogue avec ses doigts coupés et après avoir écouté très-dévotement les prières antiques, récitées avec onction par le chazan, il entonna une nouvelle prière, ainsi conçue : *Maitre de l'Univers, venez, écoutez ma Prière*, etc., et expira. Trois jours après, il se fit voir, dit-on, à R. *Kalonymos*, fils de R. *Meschallem*, et lui apprit cette prière en songe, que les juifs allemands récitent encore aujourd'hui pendant les fêtes de jour de l'an et des expiations.

Ce R. Kalonymos, habile docteur français, est peut-être le même, que le poète Kalonymos dont parle R. Gerson. Quoiqu'il en soit, la puissance des juifs en Allemagne s'était accrue alors considérablement; des bords du Rhin ils étaient passés dans la Franconie, et de là, ils se sont répandus dans toute l'Autriche.

906. Dans le réglement du péage de navires et du droit d'étape, Louis, dit l'Enfant, décrête que tout marchand juif qui se rend à la foire de Moravie, est tenu à payer tous les droits de douane, soit de marchandises, soit d'esclaves, dont les israélites autrichiens firent alors grand commerce.

907. L'année suivante ou environ, Rabbi *Moseh*, fils de Ithiel fut appelé au rabbinat de Mayence, après la mort de son père, et voilà tout ce qu'on sait de ce docteur.

937. Rabbi *Messchallem*, fils de R. *Moseh*, fut élu chef de la communauté de Mayence; Nathan ben Iéchiel cite ce docteur de la loi dans son *Sefer Aruch*. La France possédait alors un savant docteur nommé R. *Siméon Mans*, probablement du nom de

Digitized by Google

l'ancienne ville de Mans. Il était fils de R. *Messchallem*, et père de R. *Joseph ha-Saken*, homme fort distingué. Nous allons parler bientôt de son petit-fils R. Abun.

965. L'empereur Othon 1er, céda, en 965, à l'église de Magdebourg, tous les hébreux de cette ville.

967. *Moseh*, fils de *Messchallem*, rabbin de Mayence, succède à son père.

976. L'empereur Othon II, fils et successeur d'Othon Ier, cède aussi les juifs de Mersebourg à l'évêché de cette cité.

997. Sur la fin du dixième siècle, Rabbi *Abun*, fils de R. Joseph *ha-Saken*, dont nous avons déjà parlé (937), vint de France à Mayence, où il trouva le poëte *Iékuthiel*, fils de Mosch, rabbin de cette ville.

1007. Les deux fils de R. *Abun*, l'un nommé R. *Ishak*, l'autre R. *Josué*, parurent avoir remplis les fonctions de rabbin à Mayence, vers le commencement du onzième siècle conjointement avec R. *Kalonymos*, fils de Iekuthiel.

1012. A la mort prématurée de Mathard, archevêque de Magdebourg, les juifs accoururent en foule à ses obsèques, et y mêlèrent leurs larmes avec celles des chrétiens.

Cette même année, les hébreux de Cologne, fondèrent une nouvelle synagogue, d'une construction élégante et sévère.

1027. Parmi les rabbins allemands qui se firent connaître après les morts de R. *Kalonymos*, R. *Isaak*, et de R. *Josué*, il faut citer d'abord les descendants de ces docteurs renommés, R. *Ishak*, fils de Josué, R. *Siméon*, fils de *Ishak*, et R. *Messchallem*, fils de Kalonymos; puis, R. *Kalonymos*, fils de R. Iehuda; R. *Benjamin*, fils de R. Samuel.

(*La suite ci-après.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

CRITIQUES ET LITTÉRAIRES.

La *Revue Orientale*, a l'utilité pour but, l'agrément pour moyen et la *Variété* pour divise. On aime à y trouver, à côté d'une grave dissertation sur la philosophie, la philologie ou bibliographie de l'Orient, un léger badinage sur l'amour, et une série des contes suivie d'une essai historique sur tel ou tel peuple de l'Asie. L'art de plaire, dans un journal, comme dans un poëme, est de savoir,

. . . . . *D'une voix légère,*
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

d'entremêler ses propos et d'occuper quelquefois l'esprit d'objets sérieux, pour lui faire mieux sentir le prix des distractions agréables. Pour cette raison, on nous saura gré, nous l'espérons du moins, de rapporter ici une suite d'articles, les uns critiques et les autres historiques ou littéraires.

I.

SEBATHA.

La position de cette ancienne ville, citée par l'auteur du *Sefer ha-Kabala* (1), chroniqueur du XIIe siècle, a singulièrement

(1) Édition d'Amsterdam, p. 61, verso.

Digitized by Google

préoccupé un érudit contemporain (1) : il l'a cherchée en Afrique, en Asie, au milieu de la Perse. Tout en admirant l'érudition de ce savant, nous ne pouvons que lui appliquer à cette occasion la fable de l'Astronome, qui chercha des étoiles lointaines, tandis qu'il ne vit point les objets qui étaient devant lui ; car il suffit de lire le passage dudit Livre de la Tradition, pour se convaincre que la ville en question n'est ni en Afrique ni en Asie, mais bien en Europe, en Italie, théâtre de l'événement qu'on y rapporte. Voici cet événement : Vers l'an 990, un vaisseau qui avait à bord quatre rabbins célèbres, lesquels se rendirent de *Bari* à *Sabatha* pour y recueillir des aumônes destinées à des orphelines, fut pris par des Corsaires espagnols, etc. Or, comme la ville de Bari est située en Naples, il n'y a nul doute que ces rabbins n'allèrent ni en Perse ni dans la Barbarie pour chercher de l'aumône, mais plutôt aux états de Gènes, où une ville *Sabatha*, ou *Sabatia*, aujourd'hui *Vado*, était célèbre par sa colonie juive ; Benjamin de Tudèle (2), nous parle de deux israélites de cette ville, établis à Gènes, lors de son passage, en 1160.

II.

SUR DEUX MIDRASCHIM MANUSCRITS.

M. Zunz donna, il y a sept ans, un ouvrage qui fut remarqué par les savants. Il y passe en revue tous les anciens écrits rabbiniques, principalement ceux qui sont connus sous le titre de *Midraschim*. Mais une vérité qui n'est que trop attestée, c'est que le plus savant livre n'est pas exempt de défauts, et l'ouvrage le plus complet renferme encore des omissions. Pour ne parler ici que de ces derniers, nous dirons que notre Bibliothèque seule en possède déjà deux, qui ont échappé aux recherches de notre écrivain.

Le premier intitulé, צואת נפתלי בן יעקב לבניו בעת שנפטר לבית עולמו c'est-à-dire : *Testament de Nephtali fils de Jacob à ses*

(1) Voyez *Pekuré ha-Ithim*, tom. XI, pag. 94, et tom. XII, pag 15.
(2) *Massaoth*, édition de Constantinople, pag. 4.

Digitized by Google

enfants au moment de sa mort, commence ainsi ויהי כאשר החזן נפתלי ובא בשיבה טובה וגו.

C'est un épisode de la vie des Patriarches, qui se trouve ordinairement à la suite des Bibles hébraïques manuscrites, la Bibliothèque Royale de Paris, possède entre autres une de ces Bibles, où le Testament du patriarche Nephtali se trouve en caractères quarés.

Le second, qui porte le titre de מעשה יוסף בן פרת וצל *Histoire de Joseph ben Pedath, dont le mémoire soit en bénédiction*, est un ancien midrasch sur la mort de Moïse, dans le genre de דברי הימים של משה On y trouve aussi le discours de Moïse à Serach, fille d'Asser, lorsqu'il chercha les ossements de Joseph qui avait fait jurer à ses frères de les prendre avec eux en sortant d'Egypte, et que le *Ialkut Schiméoni*, rapporte Genèse, § 227, page 60, col. 4.

III.

ANTHOLOGIE HÉBRAÏQUE.

Parmi les différents autres manuscrits que renferme notre Bibliothèque, six Anthologies sont de ceux qui méritent le plus d'être connus par les amateurs de la littérature hébraïque. Voici l'analyse d'une de ces Anthologies. C'est un petit in-quarto en papier de soie, de 105 feuillets, fort difficilement écrit, de la main d'un turco-grec, qui a joint au texte un grand nombre de notes pour l'intelligence de vers. Le recueil commence par une centaine d'epigrammes inédites du célèbre poëte Al-Charizi, dont la plupart se retrouve dans son *Tachkémoni*, également manuscrit dans notre cabinet.

Huit de ces épigrammes, savoir les numéros 1, 13, 32, 71, 77, 86, 95 et 101, ont été publiées en 1839, par M. Dukes, d'après une copie qui lui avait été envoyée d'Italie (Voyez *Moses ben Esra*, pages, 28, 31, 28, 26, 57, 54, 52). La 33me est l'épigramme connue et mal à propos attribuée à Aben-Esra :

« *Si selon mes malheurs mes larmes devaient couler, le pied*
« *de l'homme ne trouverait où marcher à sec ; mais, l'alliance*
« *ne s'est pas faite seulement pour les eaux de Noé, pour mes*
« *larmes aussi s'est montré un arc-en-ciel.* »

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

MÉLANGES.

On nous écrit d'Amsterdam 15 avril 1841. Il y a plus de trente ans qu'un de vos compatriotes, le vénérable Abbé Grégoire a fait connaître, dans un écrit intéressant, les *Capadoce*, les *Acosta*, les *Asser*, les *Mayer*. Ces hommes distingués sont morts, mais ils ont été dignement remplacés par les *Lipman*, les *Boas*, les *Hartog*, les *Gosman*. La littérature orientale est cultivée avec succès par les *Mulder*, les *Benjaminas*, les *Polak*, les *Delaville*. La poésie nationale par les *Calisch*, les *Van Emden*; les mathématiques par les *Ulman*, etc.

— Nous venons de recevoir les deux premières livraisons de la *Revue de l'enseignement primaire*, publiée par M. P.-L.-H. Popeliers, ainsi que deux brochures, l'une sur la *Réforme de l'Instruction*, par M. Mancel de Bacilly, l'auteur sur *les droits d'auteur*, par le Dr A. C. Van Hecke. Tous ces ouvrages annoncent un progrès sensible dans l'éducation aussi bien que dans l'étude en Belgique.

— Nous avons sous les yeux un petit volume in-18, ayant pour titre : *Traité élémentaire de physique à la portée des enfants*, par J. Stein, *instituteur de l'école primaire israélite de Bruxelles*, c'est un véritable code de Physique et de météorologie de la jeunesse, qui mérite d'être introduit dans toutes les écoles primaires.

— On nous adresse de Metz, le 13 avril 1841, la question suivante :

« Dans *le Précis de l'histoire des Hébreux*, que *M. L. M. Lambert*, vient de publier, on lit page 397 ce qui suit : « En 1730 ou « environ, deux rabbins furent traînés par toutes les rues de Ham- « bourg, après qu'on eut coupé la langue à l'un d'eux. On les traîna « ainsi jusqu'à ce qu'ils expirassent. J'ignore de quoi on les

Digitized by Google

« accusait. Ces bagatelles se répétaient souvent dans toute l'Eu-
« rope pendant cette période. » Permettez-moi, Monsieur, vous la seule personne qui connaissait véritablement nos Annales, de nous faire connaître où l'auteur a pris ce fait, car quoique nous ne trouvons rien de semblable dans les histoires des juifs, nous ne doutons point que M. Lambert, homme loyal et véridique n'a trouvé quelque part cet événement atroce, etc. »

Réponse :

Le fait rapporté par M. le grand rabbin de Metz, n'est malheureusement, à la honte de l'humanité, que trop vrai; mais il n'a pas eu lieu à Hambourg, mais à Léopold, non en 1730, mais en 1728. Voici comment le Mercure Historique de cette époque, raconte ce supplice révoltant : « On mande de Léopold, qu'on y avait écartelé et brûlé l'un des *deux rabbins* qu'on y avait arrêté, pour y avoir fait abjurer le christianisme au juif dont on parla dans les dernières nouvelles. » Cette nouvelle est ainsi conçue : « On exécuta ces jours passés, à Léopold, un juif, qui, après avoir été baptisé, était retourné à la synagogue, à la persuasion de quelques rabbins, dont deux ont été arrêtés. »

Les noms de ces rabbins étaient R. *Chaïm Reizelas* et R. *Iosué*, son frère, qui est mort dans la prison. La fin héroïque et sublime de Reizelas, qui était un homme aussi versé dans les connaissances sacrées, que dans les sciences profanes, principalement dans les langues étrangères, produisit dans la synagogue le plus grand enthousiasme. Le célèbre Moseh Chagiz qui était alors en Allemagne, a décrit l'histoire de ce martyre, dans laquelle il déclare que depuis Akiba il n'y a pas eu un semblable martyre en Israël. Voyez *Sefer Misehnath Chakhamim*, § 405. Toutefois, il y a eu à Hambourg, en 1730, une persécution contre les juifs, dont la relation se trouve dans un ouvrage spécial intitulé : *Sefer Oz Mibtachah*, Amsterdam, 1734, in-18. Mais personne n'y a perdu la vie.

— M. Julius Furst, orientaliste distingué et professeur à l'Université de Leipsik, vient d'achever la publication de sa concordance biblique, à cette occasion, le roi de Saxe lui a envoyé une médaille en or.

— Dans le dernier numéro de l'*Orient* que ce docte profes-

Digitized by Google

seur publie, on demande quel est cet ancien chevalier anglais qui a voyagé dans presque tous les pays, et qui est cité par Abrabanel, dans la préface de son commentaire sur Ezechiel, sous le nom de נאן די מונדרבילא ?

C'est *Jean de Mandeville*, célèbre chevalier anglais du XIV siècle. Le désir de parcourir les pays étrangers, et de voir les merveilles du monde, l'engagea de quitter sa patrie en 1327. Il voyagea en Asie et en Afrique, et publia à son retour une relation de ses voyages, où on trouve beaucoup de choses curieuses, mais peu vraisemblables. Mandeville mourut à Liége, le 17 novembre 1372.

Quant au tombeau d'Ezéchiel dont Abrabanel invoque le témoignage de notre voyageur, voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans notre *Sibbub Olam*, Paris, 1831, p. 44, 46, 48 et 50.

— L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro l'insertion d'une lettre de Constantinople, que nous venons de recevoir à l'instant.

— M. Cahen, dans le dernier numéro de ses Archives, a inséré les *Instructions données par l'empereur Napoléon à MM. les commissaires près du grand Sanhedrin*. Ces instructions ont déjà parus en 1830, dans *le Temps* (Voyez les numéros du 26 avril et du 12 août) et nous en avons fait usage dans notre *Histoire des Israélites de France*, dont une partie a été publiée dans l'*Artiste*, dans l'*Émancipation* et dans d'autres journaux belges.

— On remarque dans le *Zion*, journal hébraïque de MM. Creizenach et Jost, n° 4, page 64, un article de M. S. D. Oppenheim, sur le littérateur Salomon Dubno, qu'il dit être mort en 1815. C'est une erreur, ce savant est déjà mort deux ans auparavant, le 26 juin 1813, ainsi qu'on lit sur son tombeau : *Samedi* 28 *Sivan* 573.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

TEMIRBEY 9

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

(Suite.)

Du grant ost Temirbey et du nombre de ses gens. xj.

On dit en beaucoup de manieres touteffoiz determincement on ne le scet, ancuns si dient quil a en sa compaignie X cens mile, ou au moins VIII cens mile chevauls, et quant est des chevauls et autres bestes il ny a point de nombre. Il a aussi XI elephans pour combatre, sur lesquels les gens se combatent, et avecques lui princes et hommes bellicieus et armereus et chevalereus qui vont toutjours armez de bacinez et garde bras sans autres armeures fors leurs especes et leurs ars qui portent en leurs mains. Et en especial ses gens qui ont este avecques soy bien XXXVI ans qui nentrerent oncques en citez ne en logis fors tous jours sont logiez aus champs.

Des richesses Temirbey. xij.

Nulz si ne scet le nombre ne le pois ne la mesure quil prent des citez et de toute ses terres et les despoilles et les envoye en

Digitized by Google

sa cite de Semercant. En samblable maniere il ly envoye toute quenque il puet lever de gabelles de toutes ses provinces. Et quant est des choses precieuses, je le croy et si le dit ou que nul seigneur tant soit grant, ne tirant, ne autre, ne pourroient finer autant comme lui. Et encores plus que tous les tresors qui sont mussiez dessoubz terre par toutes ses provinces, il les a faiz treuver et les a eulz. Et lan qui est passe on dit quil trouva un balay qui poise, cent et xvij. sages, dont les vj. saiges font une once de cest paiz. Apres quant il ot prins la cite de Baldach il trouva du fons du fleuve de Euffratz, une nef ou estoit tous le tresor et les joyauls de tous les roys de Perse. Et y trouva un arbre dor tres pur et tres fin, et avoit en ce tresor un jardin tout dor, ou estoient pierres precieuses de diverses couleurs, et de divers noms, et y avoit perles fines sans nombre, telles que oncques on ne vit meilleurs ne les pareilles qui feussent de si tres grant valeur ne de si grant pris. Et toutes ses choses il envoya a Semercant ou il a xviij. palaiz tres grans tous plains de tresors dont nul si ne pourroit suffisamment parler.

De la benignite Temirbey et de sa tres grant cruaute. xiij.

Cil est ainsi que quant il boit du vin il est benigne et liberal mais cecy il le fait a tart. Cest assavoir de boire vin. Touteffoiz quant il nest pas cruel si tient il justice. Et pour cause de sa justice est il escript en son scel ij. foiz. Veritas en langaige de Perse, il est aussi avecques ses amis, et ambasiateurs assez benigne et specialement a ceuls qui viennent de loingtaing pays, aus autres qui feroient aucune chose contre lui, ou quil contre diroient sa voulente il est tres cruel, et si les fait mourir de cruelle mort et leur fait souffrir divers tourmens, ne il ne regarde point les condicions des personnes, ne leur dignite, ne la foy, et par especial aus Sarrazins, et comme len dit les Sarrazins si ont este par lui destruis bien jusques a la quarte partie et sont mors de diverses manieres.

Digitized by Google

De la vie Temirbey et de son Estat et de tous les siens. xiiij.

Sa vie et son estat si est, car il se loge tous jours en pleins champs en tentes de fines soies, car la multitude de son peuple si est si grant quils ne pevent habiter es citez. Toutesfoiz toutes choses qui leur sont necessaires on leur apporte, et si achatent et vendent aussi comme font les marchans es citez. Et en y a un tres grant nombre en son ost qui font apporter les vitailles de tres loingtaing pais pour vendre, et mesmes illec ils achetent les hommes et despoilles et toutes autres choses. Mais une chose y a car ils sont vestus de tres beaus draps de soye, et de fins draps de laine combien quils sont chiers. Et en leurs chief ils portent ties chappeaus comme faisoit lempereur de Constantinople, excepte quil nont point pierres precieuses par dessus si ne sont grant maistres et si portent autres chappeaus rons fais en maniere de coqusez de Turquie. Item ilz menguent sus terre sans table et sans touaille et sont assez ordement. Toutesvoies ils ont grant habondance de chars, et de ris. et les Tartres nen mengent gueres de pain ne il ne leur en chaut. Mais les estranges en pevent bien mengier si veulent, car ilz en treuvent en habondance. Et quant est du vin il est deffendu en toute sa court que nul si nen boive fors les Xpistiens qui en puent bien boire a leur disner tant seulement, et non plus, car apres le disner sils veulent boire ou il fault quils de leaue ou du lait de jument confist en tele maniere quil enyvre comme feroit vin. Et si ont un autre buvrage qui font de miel et est fait comme cervoise et enyvre comme vin. Il est aussi deffendu en sa court que nul ne tiengne ne sueffre femme deshonnestes et a chascun sa femme, et son estat avecques soy. Les femmes chevauchent en la maniere des hommes, et si ont habis honnestes, et en chevauchant on ne leur voit fors le nefs et les yeus, et si seroit grant honte aus femmes se ils ne portoient brayes, leurs visaiges sont gros et tartariques, et virent communement comme les autres et sont dela secte des Sarrazins. Or Temirbey si mengue tout seul en vaisseaux d'or et d'argent, et de ses viandes il en fait donner et distribuer a ses vassauls et sces princes et aus nobles et aus ambasiateurs et si mengent tous a terre ne nul nest si hardi de aler environ lui ne pres de luy

Digitized by Google

sil nest appelle, aussi ses fils et ses barons si ce tirent loing de lui en grant paour si ne les appelle ne nul ne se siet pres de luy.

Comment Temirbey traitte ceulz quil a prins. xv.

Quant il veult despoillier une terre il fait lever une baniere noyre et quant chascun a la despoille de la terre, et tous les grisgneurs hommes et femmes de la terre, ils les tourmentent de divers tourmens, pour avoir les rencons et les biens de la terre, les petits enfans et les femmes ils les prennent les uns les vendent les autres tiennent esclaves et les envoyent en leurs citez, les autres ils mainent avecques eulz en grant misere et servitute tous nulz et tristes et moult en y a qui meurent de fain et de froit. Et cecy ilz font tant aus Crestiens comme aus Sarrazins dont cecy est bien anster.

Des ordonnances des batailles Temirbey. xvi.

Son ordonnance si est tele que sans parler mais par leurs signes chascun scet ce quil demande. Il a aussi ordonne milyons et centenaires et doyens et par son commandement sur painne de la teste nul si ne tres pace l'ordre qui lui est donnee. Cest icy a avecques soy moult de chevaleureus hommes et hardis vaillans en armes, lesquiels ont este nourriz de leur jeunesse avecques lui et sont accoutumez de tousjours loigier aus champs sans entrer dedens les citez et chevauchent tousjours ne il ne leur chault ne de froit ne de chaleur quelconques. Item il est de teles condicions que en ses batailles quant aucun est navre pardevant, il lui fait grant honneur, et celui qui est navre parderriere, il le mesprise. Il honneure moult les preus et les hardiz et leur fait de grans dons. En apres en ses batailles quil fait contre ses ennemis quant il voit que ses ennemis sont plus fors que lui il se masse es vallus ne il ne sueffre que nul sen fuie et quant il voit que ses anemis ne se donnent garde de luy adonc ques, il enfondre sur euls soudainement et leur queurt seure et en petit de temps il fait tres grant chemin et en peu de jours, et a des grans

Digitized by Google

estudes et tres grans ordonnances. Et fait aucunesfois de grans deceptions pour son bien. Et briefment en quelconques lieu quil ait este jusques a present, il a tousjours vaincu ne nul si ne lui peut resister. Item ledit Temibey a la en sabastre en une ville grosse qui estoit au Turc entre Turquie et Armenie il demeura xj. jours devant laditte ville dont il fist en v. jours fair une tour pres des murs par laquelle il veoit par toute la ville, et quant ceuls de la ville virent quilz estoient perduz il se rendirent a lui par tel part quil leur promist quil ne leur feroient point de sanc. Et tantost quil fut dedens la ville et ot pris toutes les richesses il prist tous les hommes et les femmes excepte les Grecs et les fist enfouir tous vifz armez et vestus ainsi quilz estoient, jusques au nombre de xxxj. mile, ou environ. Et de la se parti le dit Temirbey et sen ala sur la riviere dEuffrate qui est une moult grosse riviere, et la fist faire en v. jours tant de vaisseaus et de passaiges quil passa ses gens en deux jours et demi qui estoient plus de million et demi. Et quant il fust passe il sen ala devant Hallep qui est une moult grosse ville et cite assise sur une moult hoste roche et la trouve tout le pouvoir du Soudan qui sestait boute dedens et lui sembla quil ne povait prendre cette ville si ce nestoit pas grant barat. Si demoura Temirbey iij jours devant. Et le quart jour se desloga la plus grant partie de ses gens et se ala mettre derrière une grante montaigne a ij. lieues de Hallep et laissa son fils a tout xxx. mile hommes devant Hallep et lui commanda que tantost que la puissance du Soudan vendroit sur lui quil escarmouchast un pon et tantost sen fouyst. Si le fist son dit filz par lespace de trois jours que tantost que la puissance du Soudan qui estoit grant venoit il se deffendoit un pon et puis tantost senfuyoit. Et le quart jour fut lescarmouche moult grant entre eulz et tantost sen fuy plus fort quil navoit a coustume, et ceuls du Soudan le chasserent si loing que le pere qui estoit en agnet les vint enclorre entre la ville et son filz et la furent mors des gens du Soudan bien environ xjjj. mile, et puis prist la ville a son plaisir et la pilla et roba et occist la plus grant partie de ceuls qui y estoient demourez. Item sen ala Temirbey de la a Damas et mist le siege devant la ville et y demoura xj. jours et mina les murs de la ville en plusieurs liens tant que ceuls de la

Digitized by Google

ville voians qu'ils ne se poroient plus tenir se rendirent a lui et tantost quil se furent rendus il fist crier que tous les prestres de la loy et les cadis se retraissent en la maistresse eglise, et ilz le firent moult volentiers comme ceuls qui cuidoient estre sauvez, et sitost comme il fut dedens la ville il fist boutir le feu en la grant eglise et ardoir tous les prestres de la loy et les cadis et y furent ars jusques au nombre de vjjj. a ix. mile personnes, et se y estoient mis plusieurs autres en guise de cadis pour estre sauvez qui furent tous ars. Et dient les marcheans qui estoient avec lui quil envoia en son pais vjjj. cens chameuls chargiez dor et dargent de pierrerie et dautres bonnes uages. Et au partir de la sen ala en un pays qui se appelle Bandach du grant Calliffe, et fu devant la cite ix. jours car la cite dure, dens grans journees de tour et le tenoient tousjours en traittie lequel traittie ils rempirent, lequel Temirbey en fut moult courroncie et fist tant quil prist la ville par force, et fist mourir tous les gens de la ville sanz en eschaper nul qui venist a cognoissance et puis fist crier en son ost que toutes les testes feussent apportees en une grant place qui est au milieu de la ville, et la fist faire une tour des dittes testes de plus de v. toises en carreure et moult haulte et estoient les dittes testes les visages regardans de hors qui fut une des grans cruaulte dont oncques homme oift parler, et la trouva tant de tresor que nul ne le pourroit nombrer quil envoya en son pais. Item quant le dit Temirbey est venu en Burse apres la desconfiture du Turq avains des maistres de la loy des jvifs lui vindrent au devant disans quilz ne creoient fors en Dieu le grant, et creoient telle creance comme lui meismes avoit, et il leur respondi que leur loy estoit bonne et leur commanda quilz sen allassent mettre en leur maistresse eglise et leurs femmes et leurs enfans afin que on ne leur feist nul mal, et ainsi le firent a grant joie, et alerent avec euls plusieurs pour cuidier estre sauvez et sitost comme il fut dedens la ville il fist fermer la porte des jvifs et les fist tous ardoir, et maintes autres enfances a faittes qui seroient longues a raconter et dit en ses salvations que le saint prophette lui commande.

Digitized by Google

De la tromperie que lempereur nomme Edigny fist a Temirbey. xvij.

Item deus ans a ou environ que Temirbey envoia devers un empereur nomme Edigny qui est de Tartarie. Ses ambasseurs et est cest empereur Seigneur des Tartres blans et a nom sa maistresse ville Sorcate laquelle est a xviij. mile de Capha et puet bien mettre sus, cent et cinquante mille hommes a cheval, et demanderent lesdiz ambasseurs la fille dudit empereur pour le filz Temirbey, et il leur accorda. Maiz il sexcusa et dit qui navoit pas assez joiaus ne finance, tant comme il appartenoit a femme de si grant seigneur comme le filz de Temirbey, et leur dist quil deissent a leur Seigneur quil envoiast lesdiz joiaus et autres choses necessaires pour la mettre en grant estat, et des plus notables de son hostel pour la venir querir, lesquieuls ambasseurs firent leur rapport a leur maistre dont il fut bien content, et tantost il envoya xxv. chameuls chargiez dor dargent de joiaus et de draps de soie moult riches, et aussi vjjj. des plus grans barons de son ost qui menoient grant estat, et quant ilz furent devers lempereur Edigny il prist lor, largent, joiaus et tout ce que ilz portoient, et les barons aussi dont il ot grant argent et nenvoya point sa fille à Temirbey dont il fut si courroucie que plus homme ne pourroit estre, disant que oncques mais homme ne lavoit trompe si bien que cestui, et dit en son langage que le vulpe a engigne la vulpe, et que oncques mais navoit este fol qne a celle foiz. Et dit que cest la chose du monde quil a plus à cuer, et que jamais ne sera liez jusques a ce quil en soit vengie. Ledit Temirbey feroit plus de choses qu'il ne fait maiz il nose esloigner le pais de Perse pour un plus grant Seigneur Tartre que lui, et qui a ij. foiz plus grant puissance que lui, ou au moins tant et demie et se nomme Tamyrasac seigneur de Balasan. Combien que Temirbey en son tiltre sen appelle Seigneur mais Tamyrasac en occupe la Seigneurie et dient aucuns que silz estoient daccort ils seroient assez pour confondre tout le monde.

Digitized by Google

Comment Temirbey desconfist et prist le grant Turq. xviij.

Pour ce quil estoit plus puissant en nombre et en proesse de gens voult-il renges de batailles. Et tout alenviron des montaingnes et valus et derriere il mist sa grosse bataille et tout son ost. Le Turq qui lui cuidoit resister si ordena de ses gens iiij. batailles et quant fut a laprochier, le cappitaine de la premiere bataille du Turq qui ot paour du peuple quil vit, il se mist tantost a la fuite avec ses gens, et quant le Turq si le vit il le voult faire retourner, maiz il ne lui voult obeir et sen fouy a toute sa gent. Adonc le Turq fist aprocher la ij^e^. bataille laquelle se combati moult fort. Mais pour la force des gens Temirbey plusieurs et grant foison des Turcs furent mors, et fut estime et nombre quil en mourut bien xv. mile Turcs. Adonc vint la jjj^e^. bataille du Turq en laquelle les filz du Turq si se combatirent, tant que plusieurs en moururent, et les autres sen foyrent. Voiant cecy le Turq il fist venir la jjjj^e^. bataille et lui en propre personne, et quant il vit sa desconfiture il voult fouir mais il ne pot car il estoit tout environne de ses adversaires, et ainsi fut il prins a un venredi xxvjjj^e^. jour de juillet a xxjjjj. heures. Et fu estime et nombre que dune partie que dautre il en mourut bien XL. mile. toutesfoiz il en mourut plus des Turcs que des autres et sen fouirent plusieurs Turcs et en especial les ij. filz du Turq qui sen foyrent tous nulz sanz armeures et sans robes tout de nuit. Et tantost Temirbey envoia grant partie de ses gens en la maistresse ville du Turq cest assavoir a Burse, et quant il ot pris le chastel il fist prendre tout le tresor du Turq qui estoit adonc malade et envoia ledit tresor a Semercant avec grant proie de serfs et desclaves, et ainsi commença il a destruire toute la Turquie se non aucunes contrées qui sont demourees a aucuns amis feauls de Temirbey qui avoient este avec lui. Et le grant filz du Turch si se passa en Grece ou il a encore grant gent. Et le menour filz si est encore en Turquie et le fait poursuir Temirbey qui sensuivra Dieu le sache, aussi fait Temirbey qui tout seul scet son propos et non aultre qui vive.

Digitized by Google

Des ordonnances que tient Temirbey en ses citez et par toute sa terre. xix.

Il prent moult deexaocions et detailles sur ses gens, et se voit volontiers les marchans et leur donne faveur aide et seurte par tout son paiz, et en especial aus Frans et Crestiens et en moult de liens ou souloient courir gabelles et male toutes il les a toutes destruites et guassees, et a fait son ordonnance quelle ne soient paices se non es grans citez. Et a ordonne la seurte des marchans pour plus grant cautelle, car se aucun marchant estoit desrobe par tout son pais ceulz du paiz ou le marcheant seroit desrobe si le paieroyent au double. Car ilz lamenderoient et paieroient audit Temirbey cinq foiz plus que les marchans naroient perdus et aus marchans ilz rendoient au double. Cestui cy si a officiers en tous liens, et tient la justice estroitement et na point de misericorde de nul qui face offance, et pour neant il occist aussitost le plus grant comme le mandre de ses officiers quant ils accusent aucun ilz sont condempnez a tres grant somme dargent, et quant ses officiers son bien riches et engressiz il les fait paier tres grant finance, et de cest argent il fait chascun an une grant congregaicon, la charge de bien mille mules. De toutes les autres villes et terres il prent tousjours le xe, et le quart de toutes ses rentes, et pour ceste cause il a avecques soy les gens de pie et les archiers. Ore cestui cy en especial ne fait à nul injure, et se aucun de ses gens le faisoit il le pugnit tres aigrement combien que en son absence len face beaucoup de inconveniens. Les citez et les terres il les a laissiez a ses filz, a ses nepveus, et a ses barons, ne il na pas la maniere de paier ses gens en argent pecuniel, mais leur donne terres offices. Mais toutefoiz veult-il que ses commandens soient tout partout gardez, et si est plus double des siens que des estrangers.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

NOTICE

SUR UNE

BIBLE HÉBRAIQUE

AVEC LES NOTES MASSORÈTES; PRÉCÉDÉE D'UN CALENDRIER PERPÉTUEL.

MANUSCRITE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

Entre un grand nombre de manuscrits hébreux que l'on conserve dans la Bibliothèque royale de Paris, il y a une ancienne Bible qui se fait remarquer par la beauté de son écriture, par la correction de son texte, par l'élégance de ses notes massorètes. Cette magnifique Bible, qui n'existe dans ce riche dépôt que depuis la révolution de 1789, forme le premier numéro du Supplément hébraïque. C'est un petit in-folio en parchemin, à la fin duquel on trouve un carré long, où l'on trouve écrit :

אני שלמה בן הרב רבי חסראי עם ישי קניתי זאת המקרא לעצמי שיש בה
עשרים וארבעה ספרים בבולוניא מתא בשנת קנט לפרט האלף הששי קניתי
מיד כמר מנחם יץ בכמר משה נע מהספרים שחלקו הוא וכמר שלמה יץ
בכמר ידידיה נע וכמר אליעזר נע וקניתי על יד כמהר יהודה פינצו נרו וכתבו
הרב רבי יהושע בן הגאון דאש גולת אריאל עטרת תפארת ישראל רבי אברהם

Digitized by Google

תנצבה בשנת תתרסא כמו שכתב במסורת כנפי נחש שרש סג ראשים כתיבה דקה ברף נט.

C'est-à-dire : « Moi Salomon, fils du docte rabbin Chasdai, j'ai « acheté la présente Bible, contenant les vingt-quatre livres, « dans la ville de Bologne, l'an 159, du sixième millième; et je l'ai « acquise par les soins de Rabbi Iehuda Finzo, de Rabbi Mena- « chem, fils de Moseh; laquelle Bible faisait parties de livres que ce « rabbin avait partagé avec les docteurs Salomon, fils de Iedidia et « Eliésar, d'heureuse mémoire. Elle a été écrite par le docte « Rabbi Josué ben Gaon, chef de la captivité d'Uriel, la cou- « ronne glorieuse d'Israël, fils d'Abraham, d'heureuse mémoire, « l'an 1061, comme il l'a marqué dans les notes massorétiques, « insérées dans l'aile du dragon à trois têtes, folio 59. »

J'ai cherché l'époque indiquée dans ce passage, et je l'ai trouvée au bas du fol. 59; il y est figuré par les notes de la massore même, un dragon; dans l'aile duquel on y lit : « Moi Josué, fils d'Abraham ben Gaon, j'ai écrit cet exemplaire dans le mois de marchesvan, l'an 1061.

אני יהושע בר אברהם ן גאון נרו כתבתי זו הכתיבה בחרש מרחשון שנת התרסא

J'ai trouvé en plusieurs endroits de ce livre la même chose; et particulièrement au folio 35 dans un espèce de dessin en mosaïque qui est au bas de la page et qui contient les notes de la massorah en caractères très fins, et très déliés; on y lit, en chaldéen, entres autre choses : בריך רחמנא דיהב חילא לעבדיה יהושע ן גאון נרן הכורתב בטודלרת שנרת תתרסא.

« Béni soit le miséricordieux, qui donne force à son serviteur Josué, fils d'Abraham ben Gaon, écrivant à Tudèle, l'an 1061.

On trouve encore les paroles dans la marge extérieure de la même page. Enfin au folio verso 48, on lit au bas, parmi les notes de la massorah, ces mots : « Béni soit le miséricordieux qui a donné à son serviteur Josué ben Gaon, la faculté d'écrire ces 24 livres, l'an 61; et dans la page du fol. 59, à côté du dragon à trois têtes, ci-dessus indiqué, il y a encore cette phrase : « Moi, Josué ben Gaon, j'ai écrit cette Bible dans la ville de Tudèle, l'an 1061. »

L'époque que l'écrivain a suivie paraît d'abord difficile à fixer. En effet, ce ne peut être ni celle de la création du monde, ni aucune de celles qui sont propres aux rabbins d'Espagne. L'usage

Digitized by Google

ordinaire parmi eux est de dater par les années de la création du monde, et ils les expriment de deux manières différentes ; la première est, de marquer le millième par une seule lettre : par un א, lorsqu'il s'agit d'un mille, par un ב, lorsqu'il est question de deux milles, etc., en désignant toujours le nombre excédant, par une lettre de l'alphabet. Ainsi s'il fallait exprimer, l'an 5601 de la création on mettrait simplement התרא.

La seconde manière est de ne marquer en chiffre que les nombres excédents des milles, et d'avertir en même temps de quel millième est le nombre excédent, comme a fait l'auteur du quarré, qui au lieu de mettre התנט c'est-à-dire 5159, a mis קנט 159, et a ajouté לפרט האלף השני qui signifie l'an 159 du 6e millième.

Josué n'a suivi aucune de ces deux manières pour exprimer l'époque dont il se sert ; il ne s'est pas assujeti à la façon de compter en usage parmi les juifs espagnols ; de là on pourrait conclure qu'il a préféré aux dates qu'il emploie celle de l'ère des contrats, conséquence qu'on pourrait appuyer sur la raison suivante : lorsque les rabbins veulent marquer l'ère des contrats, ils désignent le millième par une ou plusieurs lettres, indifféremment ; ainsi pour exprimer l'an mil soixante-un, ils mettent תתרסא ou אסא ; mais cette date portera l'époque de notre Bible, à l'an 750 de l'ère chrétienne, époque démentie par l'écriture de notre manuscrit.

Heureusement R. Josué ben Gaon, n'est pas une personne si inconnue qu'on reste longtemps en doute sur le temps où il a vécu. Dans un ouvrage cabalistique intitulé בחת שם טוב manuscrit à la même Bibliothèque royale, anciens fonds, n° 263, fonds de Sorbonne, n° 202, l'auteur se nomme dans la préface : *Schem-Tob*, fils d'*Abraham*, fils de *Josué* fils de *Samuel*, fils de *Moseh*, fils de *David*, fils d'*Abraham*, *ben Gaon*, disciple de Salomon ben Adereth. Or, Josué, fils d'Abraham, ben Gaon, ne peut être que le chef de cette famille, dont l'origine remonte alors au onzième siècle ; de là on peut croire que la date de notre manuscrit est celle de l'ère chrétienne, et cette opinion est fortifiée par deux raisons. La première est que les écrivains hébreux lorsqu'ils veulent désigner l'ère vulgaire,

Digitized by Google

ils marquent le millième, comme pour l'ère des contracts, par une ou plusieurs lettres.

La deuxième est que le Calendrier mis à la tête du manuscrit, étant d'une écriture plus récente de deux siècles environ que le reste du livre, porte le date de 1276 de l'ère chrétienne.

Quoiqu'il en soit, cette Bible est un des premiers manuscrits qu'on ait en ce genre, soit pour l'écriture, soit pour la correction, soit enfin pour l'art avec lequel les notes de la Massorah sont faites. Elle est du reste très bien conservée ; mais il paraît que dès le temps de R. Salomon, fils de Chasdai, qui l'avait achetée, on y trouvait déjà quelques mots effacés que ce docteur lui-même a suppléés ; de même que les petits mots qu'on trouve dans les interlignes en caractères rouges. En effet, ces mots retouchés semblent être de la même main qui a écrit le carré à la fin du manuscrit.

Quant au Calendrier qui se trouve à la tête de notre Bible, il a été ajouté après coup, par une autre main que celle de l'écrivain de l'Écriture-Sainte. Voici l'explication de ce Calendrier. Il est composé de quatre Tables, savoir, trois simples et la quatrième de 14 égales, et de 7 Cercles.

La 1re Table commence à l'année 5013 de la création, l'an 1253 de l'ère chrétienne, et fait sa révolution en 28 ans, qui est le nombre des années du cycle solaire ; elle apprend à quelle époque de la semaine tombent les premiers jours des mois romains ; et contient 14 colonnes, dont la 1re à droite, indique les années du cycle, et la 4me les années bissextiles ; les 12 autres marquent les 12 mois de l'année qui sont désignés en particulier au-dessus de chaque colonne. Par exemple, l'an 5159 de la création, 1399 de l'ère chrétienne, était la 7me du cycle ; cherchant la lettre ז *Zaïn* dans la première colonne, on trouve vis-à-vis dans la colonne du mois de janvier la lettre ד *Dalet*, qui signifie que le 1er de ce mois fut cette année, le 4me jour de la semaine, c'est-à-dire le Mercredi.

Dans la colonne du mois de février on trouve la lettre ז *Zaïn*, qui montre que ce mois commença le 7me jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi. Dans la 4me colonne où sont marquées les années bissextiles, on trouve cette marque ∪ qui prouve que cette année

Digitized by Google

n'était pas bissextile ; dans la colonne du mois, on trouve la lettre *Zaïn* ז qui signifie que le 1er de ce mois fut un Samedi, et ainsi des autres.

La 2me Table est composée de 14 colonnes, dont la première à droite, marquée en caractères rouges, indique les années du cycle lunaire, qui fait sa révolution en 19 ans. Au-dessus des treize autres colonnes, sont marqués treize cycles lunaires, à commencer depuis le 266e, qui se sont écoulés depuis la création, jusqu'au 278e. Dans le corps de chaque colonne on trouve les trois lettres de la קביעה *Kébia*, (c'est-à-dire les lettres qui fixent l'année,) lesquelles marquent pour chaque année du cycle courant : 1° le premier jour de l'année; 2° de combien de jours seront composés les deux mois, Marchesvan, et Kislev, qui sont tantôt parfaits, c'est-à-dire de 30 jours, tantôt imparfaits, c'est-à-dire de 29 jours, et à l'ordinaire, l'un de 29 et l'autre de 30 jours ; 3° le jour de la semaine où tombe la Pâque.

Eclaircissons ceci par un exemple qu'on peut tirer de l'année 5036 de la création, 1276 de l'ère chrétienne : cette année fut la première du cycle 266, marquée dans la seconde colonne; en cherchant dans la première colonne, on trouve la lettre א qui désigne la première année du cycle ; vis-à-vis dans la seconde colonne, on remarque ces trois lettres בחג dont la première nous apprend que le premier jour de cette année fut un lundi, la 2me, que les mois Marchesvan et Kislev furent חסרים c'est-à-dire imparfaits, ou de 29 jours chacun, et la 3me que la Pâque fut le mardi, et ainsi des autres.

Les 14 autres Tables sont dressées pour quatorze cycles lunaires, depuis le 266e jusqu'au 279e ; au-dessus de chaque Table, on trouve un Cercle, dans lequel on a marqué le cycle dont il s'agit dans la Table, avec les différentes ères qui correspondent.

Chaque Table est divisée en 8 colonnes : la 1re marque les années du cycle; la seconde celles du 6me millième de la création ; on trouve dans la troisième le mot סימן ou signe, qui signifie que les 3 lettres qui indiquent ou qui fixent l'année, sont dans la 4me collonne ; la 5me contient le mot תקופה qui signifie révolution des équinoxes et des solstices ; la 6me contient un mot qui sert à trouver dans un grand Cercle mis après les Tables,

Digitized by Google

le temps précis des solstices et des équinoxes; on trouve dans la 7me colonne le mot כמלח qui signifie la date du mois, et, dans la 8me, un autre mot qui sert à trouver le quatrième du mois, dans le petit Cercle, inserré dans le grand, dont nous avons parlé. Par exemple, au-dessus de la première de ces 14 Tables, on voit dans un Cercle, le cycle 266, qui est l'an 5086 de la création, 2589 de la sortie d'Égypte, 1586 de l'ère des contrats, 1208 de la destruction du temple, 670 du mahometisme, etc., etc. Ensuite on trouve dans la 1re colonne, la lettre א qui désigne la première année du cycle courant; vis-à-vis, dans la seconde לו qui signifie que cette année fut la 36me du 6e millième. Dans la troisième le mot suivant מימן marque que les lettres בחג qui sont dans la quatrième, suivent les trois lettres de la *Kebia* ou de la fixation de cette annee. La 5me colonne contient le mot תקופה ou révolution, qui indique que le mot שלש qui est dans la 6me doit servir pour trouver dans le grand Cercle le temps des équinoxes et des solstices; et, ayant cherché dans ce Cercle la case ou ce mot שלש se trouve, on voit que la *Tekufa* de תשרי, c'est-à-dire l'équinoxe de l'automne fut en cette année-là, le mercredi à deux heures; celle de תבט ou le solstice d'hiver, le mardi au soir à 4 heures et demi, etc. La 7me colonne contenant le mot כמלח nous apprend que le mot שאו, marqué dans la 8me colonne, fut cette année le mot caractéristique du quatrième du mois où chaque *Tekufa* arrive; ainsi en cherchant dans le petit Cercle la case où ce mot se trouve, on voit au-dessous, que la *Tekufa* de Tisri fut le 3 du même mois; celle de Tebat le 5, et ainsi des autres, etc. Maintenant nous allons expliquer les 7 Cercles, qui sont dans notre Calendrier.

Le premier ne contient que quelques notes de la massorah.

Le 2me est divisé en 7 parties, et est apellé מחזור ז שנים פשוטות. le Cercle des 7 années simples, c'est-à-dire celles qui n'ont que 12 mois lunaires.

Pour l'intelligence de ce Cercle, il faut se souvenir que les hébreux sont dans l'usage de lire tous les ans dans la synagogue les cinq livres de la loi et de disposer cette lecture de façon qu'elle finisse le dernier samedi de l'année, et c'est dans cette vue qu'on a divisé toute la loi en 54 פרשיות ou sections, dont on lit une

Digitized by Google

chaque samedi; mais comme le nombre des semaines dans les années juives, varie, et est tantôt de 48, tantôt de 50, et d'autres fois de 52, on est obligé d'y joindre deux de ces sections pour les lire dans un même samedi. Or ce ne sont pas toujours les mêmes qu'on joint ensemble; pour garder dans cette partie de la discipline une certaine uniformité, on a fait ces Cercles dans lesquels on trouve quelles sont les sections qu'il faut joindre ou séparer dans une telle année. Les lettres de la *Kebia* ou de la fixation de l'année leur servent de guide. Par exemple, l'année 5036, qui était la première du Cercle lunaire 266, avait pour lettre de la *Kebia* בחג comme nous l'avons vu plus haut; cette année était simple, c'est-à-dire de douze mois, ayant cherché dans le Cercle des 7 mois simples apellés משמות מחזור ז שנים on trouve que cette année n'était composée que de 48 Samedi, et qu'à tel Samedi il fallait lire, et joindre telle ou telle section.

Le 3me Cercle sert au même usage que le précédent, avec cette différence pourtant, que le second sert pour les années simples, et celui-ci pour les années intercalaires.

Le 4me et 5me Cercle sont divisés en 7 parties chacun : l'un sert pour les années intercalaires, et l'autre pour les années simples; et ils sont destinés tous deux à marquer les fêtes suivant les lettres de la *Kebia*. Exemple : les lettres de la *Kebia* de l'année 5036 étant le בחג, en cherchant dans lequel des deux Cercles se trouvaient ces trois lettres, on les remarque dans le second, et on voit dans la même case où elles sont, que cette année-là, la fête des trompettes commença le Lundi; celle des propitiations le Mercredi, celle des tabernacles le Lundi, et ainsi des autres.

Le 6me Cercle marque dans quel mois et dans quel jour arrivent les équinoxes et les solstices, je l'ai expliqué en rendant compte des 14 dernières Tables.

Le 7me et dernier Cercle était fait pour indiquer les nouvelles lunes de chaque mois, il allait depuis l'année 5160, jusqu'à l'année 5208 de la création; il diffère des précédents en ce qu'il ne peut servir que pour cet intervalle de temps, au lieu que les autres sont perpétuels.

Il faut observer que ce dernier Cercle, est d'un caractère diffé-

Digitized by Google

rent du reste du Calendrier, et qu'il paraît plus récent, ce qui me ferait conjecturer, que ce serait R. Menachem bar Iéhuda, qui l'aurait ajouté, d'autant plus qu'il n'a été fait qu'en 5160, c'est-à-dire un an après que Salomon, fils de Chasdai, a revendu la Bible à ce rabbin, comme il est marqué à la fin du manuscrit.

En 1475 de l'ère vulgaire, cette Bible appartenant à un nommé Noé, fils de Salomon de Jérusalem, qui la céda à un Joseph, fils de Iéhuda de Fano. Celui-ci l'a revendu à R. Iéhuda de Norzi.

Outre le Calendrier et les notes massorétiques, qui forment différentes figures autour des pages, on trouve à la fin du manuscrit, une histoire abrégée des Machabées, écrite en syriaque, dont le titre est ; Histoire d'Antiochus. Cette histoire paraît avoir été ajoutée au livre par une main étrangère.

Voilà tout ce que j'ai pu remarquer qui mérite quelque explication.

Digitized by Google

FRAGMENTS HISTORIQUES.

I.

COUP D'ŒIL SUR LES JUIFS D'ALLEMAGNE.

(Suite.)

1030. R. Gerson, surnommé *Méor ha-Goleh*, lumière de l'exil, ayant considéré combien il était nécessaire d'établir des rapports d'harmonie entre les usages des juifs et les coutumes des chrétiens, au milieu desquels ils vivaient, relativement au mariage, convoque un synode général à Worms; trois cents rabbins de l'Allemagne et de la France s'y réunissent. On y abolit la polygamie et on prononce anathème contre tout israélite de leurs pays, qui répudierait sa femme sans de graves sujets. Voici les noms des principaux docteurs de la loi, qui ont assisté à cette célèbre assemblée : R. Gerson, président du Synode, R. Makhir, son frère ; R. Eliahu bèn Eliahu ; R. Samuel bar David ; R. Moseh, fils de Kalonymos ; R. Iéhuda bar Baruch ; R. Joseph ben Salomon ; R. Siméon ha-Cohen ; R. Ishak bar Joseph ; R. Iéhuda ha-Cohen ; R. Ishak bèn Ménachèm Orléani.

1039. Henri III, surnommé le Noir, qui succéda à son père

Digitized by Google

l'empereur Conrad, avait pour médecin un savant israélite, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

1065. Sous le règne de Henri IV, fils de Henri III, l'Allemagne vit naître plusieurs rabbins de mérite, tels que R. *Abraham*, fils de R. *Iehuda ha-Cohen*; R. *Kalonymos*, fils de R. *Moseh*; R. *Benjamin*, fils de R. *Sarach*.

1066. Eberhard, archevêque de Trèves, après son retour de Luxembourg, où il était prisonnier, persécuta les juifs de son archevêché. En 1066, il les menaça d'une cruelle mort si tous ne s'étaient pas fait chrétiens pour le jour de Pâques; ceux-ci trouvèrent le moyen, dit-on, de faire placer à Pâques dans l'église de St-Paulin, un cierge enchanté, et le prélat mourut dans l'église ce jour même, pendant qu'il officiait.

1087. R. *Eliéser*, surnommé le *Grand*, fils d'Ishak et neveu de Siméon le Grand, se rendit fameux vers la fin du onzième siècle, par un ouvrage remarquable, connu sous le titre de *Perké Rabbi Eliéser*.

1090. Henri IV, abandonne à l'archevêque de Spire la juridiction sur les israélites de son évêché.

1096. Lorsque les croisés qui marchaient à la suite de Pierre l'Ermite, de Walter de Habenichts et de Gottschalk, guidés par une chèvre et par une oie, parcoururent les contrées qui avoisinent la Moselle et le Rhin; les israélites de ces pays ne purent éviter leur ruine au moyen de leur adresse. Car ces masses dénuées de tout, aussi avides d'argent que de sentiment religieux, voulaient non-seulement convertir les juifs, mais aussi s'emparer de leurs biens, et avoir de quoi se défrayer pour le grand voyage qu'elles entreprenaient. Une épouvante terrible s'empara des hébreux à l'aspect de ces hordes indisciplinées, de ces brigands dont chaque méfait avait une rémission assurée, et qui même en persécutant, croyaient faire un acte méritoire. Se regardant eux-mêmes comme fermement attachés à leur foi et étant préparés à subir la mort, ces malheureux ne voulurent pas que leurs enfants fussent abandonnés à la frénésie générale. On vit des pères massacrer leurs enfants de leurs propres mains. Des femmes craignant pour leur religion et pour leur honneur, s'é-

Digitized by Google

lancèrent du haut des ponts dans le fleuve, après s'être attaché des pierres à leurs corps. Le reste se précipita dans la forteresse de Trèves. L'évêque de cette ville, Egilbert, les y accueillit volontiers. Mais il ne protégea pas ces infortunés par humanité, au contraire abusant de leur situation, il leur parla en ces termes : « Misérables, vos péchés retombent maintenant sur vous, parce « que vous avez blasphémé le fils de Dieu, et calomnié sa mère. « Voilà la cause des malheurs qui vous ont accablés, et si vous « persistez dans cette incrédulité, vos corps et vos âmes seront « abandonnés à la perdition. Vous vous trompez vous-mêmes, « si vous ne reconnaissez pas d'après le prophète Daniël, l'époque « exacte de la venue du Christ. Avec une meilleure connaissance « des sources de votre religion, vous pourriez atteindre à une « joie plus élevée. Maintenant suivez mes conseils ; convertissez- « vous, faites-vous, baptiser, et alors je vous rendrai vos biens « et je vous protégerai. »

La fureur effrénée du peuple contre les juifs, si prompte à s'enflammer, se répandit dans toutes les villes rhénanes. Les chevaliers croisés attaquèrent d'abord les juifs, à Spire, un vendredi, le 8 Ijar, et en tuèrent dix, qui refusaient le baptême ; une femme se tua elle-même, les autres furent sauvés par l'évêque. Le 23, les croisés arrivèrent à Worms et firent un horrible carnage. L'évêque protégea une partie, les autres furent massacrés, ou périrent par la main de leurs parents et de leurs amis, qui se tuaient aux cris de : Écoutez, Israël, Dieu est un. Sept jours plus tard, ceux qui avaient été sauvés auparavant par l'évêque, éprouvèrent le même sort. Huit cents personnes tombèrent dans ces deux journées. Un jeune homme, nommé Simecha Cohen, se fit traîner dans l'église, tira un couteau qu'il portait sur lui, et en frappa un parent de l'évêque. Sur le champ il fut massacré. Peu d'entr'eux s'échappèrent.

Le 3 Sivan, la commune de Mayence éprouva un pareil sort dans la cour du palais épiscopal. La plupart s'entretuèrent. Un grand nombre de vieillards s'assirent par terre, chantèrent des hymnes de deuil et restèrent ainsi exposés aux pierres et aux traits que lançait l'ennemi, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme. Trois cents personnes périrent dans cette journée. L'évêque en

Digitized by Google

sauva soixante et les envoya dans le district de Rheingau ; mais ils n'échappèrent pas à leur destinée. On employa la violence pour que deux d'entr'eux fussent baptisés, Uri et Isaac ben David, et avec ce dernier ses deux filles. Le 5 Sivan, celui-ci tua ses deux filles et ces deux hommes se donnèrent eux-mêmes la mort dans la synagogue, en se jetant dans les flammes. Le 5, les chevaliers croisés parvinrent à Cologne ; beaucoup de juifs s'enfuirent ; les ennemis pillèrent, souillèrent la synagogue et traînèrent le rabbin Isaac dans l'église; là, celui-ci outragea le christianisme et fut massacré ; une femme fut aussi tuée. L'évêque sauva les fugitifs et les répartit en sept endroits différents.

Le 2 Tamus, les ennemis tuèrent dans le bourg de Neuss, un père de famille et deux de ses fils. Le 3, périrent à Coblenz de la même manière un très grand nombre de personnes, la plupart par la main de l'ennemi. Un fils se fit publiquement tuer par son père, Samuel ben Jechiel, et un père exhorta son fils de lui donner la mort. Plusieurs se précipitèrent dans l'eau.

Le 3 du même mois, il y eut un massacre semblable à Andernach. Le rabbin Isaac fut maltraité jusqu'à perdre connaissance, et dans cet état il fut baptisé ; peu de jours après il revint à lui, partit pour Cologne, et ce jeta dans le Rhin. Trois cents personnes se rendirent le 4, avant l'arrivée de l'ennemi, sur le Godenberg, près de cette ville, dans une salle, et périrent de la main de cinq élus, dont le dernier tua ses quatres camarades et se précipita ensuite du haut de la tour. Le même soir un sort analogue vint frapper les juifs, à Xanten ; le 7, les mêmes malheurs vinrent fondre sur Moers. Le bourgmestre sauva la plupart après avoir tout essayé pour les porter au baptême ; cependant beaucoup d'actes horribles se passèrent dans ces endroits.

Les mêmes événements se répétèrent à Kerpen, à Gueldre, en Hollande, et ailleurs, particulièrement en Bavière et en Bohême, et nommément à Ratisbonne et à Prague.

Le comte Emico, qui conduisait une bande de ces soi-disant pélérins, mit à contribution les juifs, qu'il rencontra sur son passage dans les villes situées sur le Rhin et sur le Danube, et il ne laissa pas que de pousser ses brigandages jusqu'en Hongrie même, sous les yeux du roi Kalmany (Coloman) Cependant ce

Digitized by Google

prince marcha bientôt contre lui. L'empereur Henri IV lui-même, à son retour d'Italie, accorda une meilleure protection aux malheureux, que son vicaire Rothard, archevêque de Mayence, qui ne put ou ne voulut maintenir l'ordre dans sa propre ville.

1097. Dans la diète de l'empire, à Ratisbonne, non-seulement Henri exprima sa désapprobation, mais il permit même à tous les juifs, qu'on avait contraints de se faire baptiser, de retourner à leur ancienne croyance, et il rendit à ceux qui existaient encore les biens dont on les avait dépouillés.

1098. Rothard, archevêque de Mayence, dans la vue de piller les israélites, échappés à la sanglante persécution des croisés, excita contre eux, l'an 1098, une émeute où plusieurs de ces infortunés périrent avec perte de leurs biens, et l'on accusa hautement le prélat d'avoir eu une part au butin. L'empereur, irrité contre lui, le menaça des effets de sa colère. Rothard, ne se croyant plus en sûreté à Mayence, se retira en Thuringue.

1099. R. *Kalonymos*, fils de Ishak, après avoir échappé comme par miracle aux fureurs des croisées et de l'archevêque, quitta Mayence, lieu de sa naissance, pour s'établir à Spire, où il devint chef de la communauté israélite. Nous avons encore de ce docteur renommé, plusieurs décisions relativement aux affaires de la persécution de 1096, ainsi que deux élégies sur ce désastre. Il fut assisté dans ces pieux travaux par le rabbin *Abraham*, fils de R. Meir ha-Cohen, dont les décisions légales ainsi que les complaintes sont parvenues jusqu'à nous.

1100. Un savant docteur de la loi de Rome, R. *Kalonymos bar Sabbathaï*, vint d'Italie en Allemagne.

1106. La protection accordée par l'empereur Henri IV aux israélites de Mayence, contre l'archevêque de cette ville, excita dans leur cœur la plus vive reconnaissance, et à sa mort il fut regretté par eux, comme un père. Ils avaient alors à leur tête les rabbins *Moseh*, fils de R. *Iéhuda Veradi*; *Kalonymos*, son frère, et *Eliakim ha-Levi*.

1110. Tandis que ces docteurs de la loi enseignaient à Mayence, les synagogues de Cologne, de Spire, et de Worms avaient pour chefs les rabbins *Eliéser ha-Cohen*, fils d'*Abraham bar Meir ha-Cohen*, *Siméon*, et *Asser ha-Levi*.

Digitized by Google

1125. C'est sous le règne de Lothaire que parut dans la synagogue de Spire, le célèbre R. *Ishak*, fils de R. *Asser ha-Levi*, disciple de Raschi et gendre de R. *Eliakim ha-Levi*, de Mayence.

1130. Les juifs de l'empire jouissaient alors de quelque tranquillité; et leurs docteurs prenaient beaucoup de soin de l'instruction religieuse; aussi le nombre des rabbins allemands fut-il à cette époque très-considérable.

1138. Quoique Conrad III fût d'un caractère naturellement humain, les juifs ne laissèrent pas d'essuyer plusieurs malheurs sous son règne.

1146. Le Pape Eugène III était à peine monté sur le Saint-Siége, qu'il donna un nouvel élan aux mouvements presque éteints, tentés pour conquérir la Terre-Sainte. Bernard, abbé de Clairvaux, lui servit d'interprète, et réussit fort bien en France à rallumer dans les cœurs le désir de cette grande entreprise. En Allemagne aussi, les pélérins se rassemblèrent de nouveau. Leur nombre s'accrut dans les contrées rhénanes par les prédications d'un moine, nommé Rudolphe. Il parcourut les villes et les villages, exhortant à tuer les juifs, comme ennemis du christianisme. Il alla particulièrement à Cologne, à Mayence, à Worms, à Spire et à Strasbourg. La plupart des juifs échappèrent cependant à cette nouvelle boucherie en s'enfuyant en France et en Souabe, particulièrement à Nuremberg. Bernard condamna la conduite de Rudolphe, qui fut relégué dans un cloître.

1147. L'empereur Conrad III, plaça les juifs sous la protection de l'Empire.

1152. Ce prince, étant mort à Bamberg, les Seigneurs les plus puissants de l'empire se réunissent à Francfort sur le Mein, où ils élisent Frédéric I, surnommé *Barbe-Rousse*, prince aussi savant que libéral.

1150. Voici les principaux rabbins qui florissaient sous le règne de ce prince : *Eliakim*, fils de *Joseph* à Mayence; *Eliéser*, fils de *Siméon*, à Cologne; *Samuel*, fils de *Kalonymos*, à Spire; *Meir*, fils d'*Ishak*, à Worms.

L'échanson de Frédéric ayant été tué par les juifs, l'empereur ordonna, pour les punir de ce crime, qu'une statue d'or de cet

Digitized by Google

échanson serait élevée à Mayence, aux frais des juifs. En 1160, Raoul devenu archevêque de cette ville, avait fait briser cette statue, et s'en était adjugé le métal.

1155. R. *Elieser*, fils de *Nathan*, l'un des plus grands docteurs de la loi que l'Allemagne ait produits au moyen-âge, se rendit célèbre dans toute la Germanie, en Bohême et en France.

1156. Dans le titre qui élève les comptes d'Autriche au rang de ducs, il est dit que ceux-ci auront le droit de tenir des juifs.

1160. R. *Schemaria de Spire*, disciple de R. Ishak ha-Levi (1126), se rend fameux par ses profondes connaissances de la science rabbinique.

1163. Les juifs de Lœbschutz souffrirent une grande persécution à cette époque.

1168. Les historiens de Frédéric I, font l'éloge de son zèle pour l'administration de la justice. Cette justice s'étendit aussi sur ses sujets de la religion de Moïse, qui vivaient tranquillement à l'ombre de sa protection.

1172. Benjamin de Tudèle, visite les synagogues, de l'Allemagne, fait l'éloge de leur attachement à la croyence de leurs ancêtres.

1175. Mort de R. *Ephraïm fils d'Ishak* de Ratisbonne docteur de la loi très-remarquable, et casuiste fort distingué. Il eut pour amis et collégues les rabbins *Ishak, fils Mardochée*, et *Moseh, fils de Ioël*. Ratisbonne était alors une des villes de l'Allemagne qui renfermaient le plus de savants israélites; outre ceux que nous venons de nommer, elle posséda encore R. *Nachman* et son frère *Petachia*. Ce dernier quitta cette même année sa patrie pour se rendre en Orient, où il chercha à connaître les établissements de ses co-religionnaires, et laissa après lui une relation intéressante de ses voyages.

1180. La ville de Cologne fut le théâtre d'une sanglante persécution contre les juifs. Frédéric Barbe-Rousse profite de ces désordres pour tirer de ces malheureux des sommes considérables, ainsi que l'archevêque de cette ville, qui condamna les juifs de son archevêché à quatre mille deux cents florins.

1186. Beaucoup de juifs chassés de France vinrent chercher

Digitized by Google

un refuge en Allemagne, où ils ne trouvèrent que violence et persécution.

1188. Les malheurs des israélites devinrent si grands et si universels en Allemagne, que l'empereur Frédéric se vit obligé de publier un édit portant que les hébreux devaient être protégés partout dans l'empire.

1190. Parmi les célèbres docteurs de la loi à Spire, vers cette époque, nous citons les rabbins *Meir bar Kalonymos bar Meir; Iehuda*, son frère; et *Ishak*, fils de R. *Asser ha-Levi*. A Mayence florissait alors R. *Iehuda bar Kalonymos bar Moseh*; R. *Baruch bar Samuel*, et *R. Moseh bar Mardochaï*.

1196. Dans plusieurs villes d'Autriche principalement à Vienne, les chrétiens exercent leur fureur sur les infortunés juifs, et détruisent leurs établissements.

1197. L'année suivante de pareilles violences ont lieu sur les bords du Rhin : tous les sectateurs de Moïse à Neuss, furent massacrés impitoyablement, et à leur tête tombèrent les rabbins *Samuel* fils de *Natronai*, *Ishak*, fils de *Samson*, et *Ishak Chazan*.

1190. L'appel du pape Innocent III à la croisade, suscita de nouveaux malheurs aux juifs de toute la chrétienté; mais nonobstant ce qui est porté par cette bulle contre les hébreux, le pape ne laissa pas l'année suivante de leur accorder, à l'exemple de ses prédécesseurs, la protection du Saint-Siége, et ainsi finissait le douzième siècle.

1201. Frédéric II, qui occupa avec tant d'éclat le trône impérial, témoin des injustices qu'on exerçait contre les juifs, et d'après les principes d'une saine politique, croyait qu'il fallait ménager ces infortunés au lieu de les aigrir.

1210. Il fut accordé aux juifs de Ratisbonne l'autorisation d'acheter des terrains pour élever une nouvelle synagogue et pour enterrer leurs morts.

Cette même année vit naître Rabbi Iéchiel, père du célèbre Rabbi Asser.

1215. Les princes allemands font exécuter dans leurs états respectifs les derniers canons du concile de Latran, qui ordon-

Digitized by Google

nait entre autres choses, que les juifs porteront quelque marque à leur habit, pour les distinguer des chrétiens.

1217. Mort de R. *Iéhuda Chasid* de Spire, à Ratisbonne.

1220. Le 28 du mois de Sivan 4980 de la création, une persécution sanglante éclata contre les juifs d'Erfurt, en Thuringe; on a encore une complainte sur ce massacre faite par le célèbre R. Elasar ha-Katon ben Iéhuda, de Worms.

A la même année fut tenu un concile à Worms, par les rabbins des villes du Rhin, ayant à leur tête les docteurs de la loi, Joseph bar Emmanuel, David ben Kalonymos, Jacob bar Asser ha-Levi, Eliéser bar Samuel, Simcha bar Samuel, Ishak ben Samuel ha-Levi, Iéhuda bar Siméon, Nathan bar Siméon, Siméon bar Ephraïm, Ioël ben Nathan ha-Cohen, Cheskia bar Ruben, Elesar ha-Katon bar Iéhuda, Meir ben Samuel, Baruch ben Samuel, Ishak bar Salomon ha-Cohen, Meir bar Joël ha-Cohen, Elasar ben Siméon, Jacob bar Ishak ha-Levi.

1223. Brandebourg fut, l'année suivante, le théâtre d'une sanglante persécution contre les juifs.

En Autriche Léopold, le glorieux, opposa cette année une forte digue contre la propagation des juifs dans ses états.

La même année, on tint un concile à Worms, où présida R. Elasar ha-Katon, fils de Iéhuda, avec R. Nathan bar Ishak, et plusieurs rabbins du concile de 1220.

1224. Mort du Rabbi *Menachem de Friedberg*.

1225. Les juifs de Ratisbonne obtinrent la permission d'acheter un nouveau terrain pour leur cimetière.

1225. En plusieurs endroits du Mecklembourg, comme à Gustrow, Krakow, Sternberg, ils furent persécutés parce qu'on prétendait qu'ils avaient profané une hostie consacrée.

1230. Les juifs de Ratisbonne obtinrent de l'empereur la confirmation de leurs anciennes libertés; entr'autres le droit de pouvoir négocier et échanger librement dans la ville, de l'or et de l'argent; de plus le droit de nommer eux-mêmes leurs juges, et de n'être obligés de comparaître devant aucun tribunal étranger; en outre qu'aucun chrétien, soit membre du clergé, soit laïque ne pourra s'approprier quelque chose d'un juif par

Digitized by Google

jugement, s'il n'y a pas un juif au moins parmi les témoins chrétiens, pour déposer contre lui; de même un juif, qui a possédé pendant dix ans sans contestation, une maison ou une résidence à Ratisbonne, pourra continuer sa possession, sans qu'on puisse la lui contester.

1231. Frédéric d'Autriche, le belliqueux, fut très favorable aux juifs, en partie à cause de sa prédilection pour eux, en partie à cause de son aversion pour le luxe de la ville de Vienne. C'est vraisemblablement aussi à cause de cet éloignement pour Vienne qu'il transporta à Stadelau son grand péage sur l'eau. Ce fut là, et non à Vienne, qu'il donna des tournois, qu'il célébra les noces magnifiques de sa sœur. Là vint l'archevêque Eberhard de Saltzbourg pour conclure la paix avec la Bavière. Les favoris juifs étaient, dit-on, la cause de ce changement de conduite à l'égard de ce pays voisin.

1232. L'empereur Frédéric accorda aux israélites de Vienne, comme à ses serfs impériaux, le privilége suivant : Ils ne devront fournir aucun logement dans leurs maisons contre leur gré. Trouve-t-on chez eux des objets volés, ils pourront alors prêter serment selon leurs rites et dire pour quelle somme ils ont acheté ces objets. Ils obtiendront cet argent de retour, mais ils devront restituer au propriétaire les objets dérobés. Personne ne pourra, sous peine d'une amende de quinze livres d'or, s'emparer d'enfants hébreux soit par violence, soit en secret, pour les baptiser. Un juif désire-t-il le baptême de son propre mouvement, on le mettra encore à l'épreuve pendant trois jours, pour s'assurer si c'est par suite d'une injustice à lui causée, ou bien si c'est par l'effet d'une foi réelle qu'il veut devenir chrétien. Abandonne-t-il la loi de ses pères, il perd aussi leur héritage. Si les juifs ont encore des esclaves payens, personne ne peut les débaucher sous peine d'une amende de trois livres d'argent. Un juif ne peut jamais être obligé de subir l'épreuve par le feu ou par l'eau; il ne peut être flagellé, ni emprisonné, mais après un délai de 40 jours il doit prêter serment conformément à sa loi. Dans quelque affaire que ce soit, les juifs en appellent-ils à l'empereur, le procès doit cesser; des témoins déposent-ils contre eux, il doit y avoir aussi dans ce nombre un juif. Si des

Digitized by Google

différents s'élèvent entre eux, leur propre tribunal arrangera l'affaire. Un meurtre, un assassinat ou une blessure à l'égard d'un juif, est puni proportionnellement par la mort ou par une amende.

1236. A Haguenau, sur la Motter, les juifs sont persécutés, parce qu'à la fête de Pâques, on avait trouvé morts dans la maison de l'un d'entre eux trois enfants chrétiens de l'âge de sept ans. On supplia l'empereur Frédéric II d'en tirer vengeance. Mais au lieu d'accéder à ce désir, il donna pour réponse : Qu'on les enterre. Cette plaisanterie ne fit qu'irriter encore davantage les accusateurs. L'empereur mit fin à cette affaire de la manière suivante : il fit rechercher si les juifs croyaient réellement devoir immoler des enfants chrétiens le Vendredi-Saint. Les théologiens chargés de cette recherche résolurent la question négativement, et cette affaire fut ainsi mise de côté.

1241. A Francfort sur le Mein, un jeune israélite ayant été empêché de changer de religion dans l'église, il y eut un massacre dans lequel périrent 173 juifs et beaucoup de chrétiens ; presque la moitié de la ville devint aussi la proie des flammes. R. Iehuda ben Moseh ha-Cohen composa une élégie à ce sujet.

1243. Dans la Marche à Belitz et à Pritzwald les juifs furent persécutés sous prétexte d'avoir percé des hosties consacrées.

1244. Après son rétablissement, le duc Frédéric publia le 1er juillet 1244, dans son château fort de Starkenberg, une loi supplémentaire pour les juifs, particulièrement sur les différents mutuels entre eux et les chrétiens. Il s'arrogea même tout à fait le pouvoir impérial, et favorisa les israélites d'une manière extraordinaire. Des écoles spéciales, des cimetières particuliers, dont la violation brutale fut punie de mort, le droit de choisir dans leur propre sein des juges, tout leur fut accordé. Ils peuvent se laver de toute accusation par le serment; et ils ne peuvent être obligés de prêter serment sur leur Rodel (le Talmud ou la Torah) que devant le tribunal même du duc.

Avec l'éloignement des juifs des charges publiques, dont l'obtention avait causé tant de bruit et tant de mécontentement, il eut du reste sa durée, et déjà dans la lettre d'affranchissement du 5 juin 1239, par laquelle Frédéric récompensa la fidélité héroïque

Digitized by Google

de Neustadt, cet éloignement est formellement promis aux bourgeois.

Cette même année vit mourir les rabbins Eliésar bar Samson et Joël bar Ishak ha-Levi, savants casuistes.

1245. En Misnie et en Thuringe nous avons une ordonnance de cette année, concernant les israélites ; elle est relative à leurs prêts sur gage.

1246. Nouvelle persécution contre les juifs de Francfort sur le Mein.

1247. Les juifs tant persécutés, envoyèrent une députation à Innocent IV. Cette députation exposa au pape leur plainte contre plusieurs princes allemands tant ecclésiastiques que séculiers qui pour avoir le prétexte de piller leurs biens, inventaient contre eux mille calomnies ; ils disaient, qu'à la fête de Pâques les juifs mangeaient le cœur d'un enfant qu'ils avaient tué, ce qui leur tenait lieu de communion ; et quand on trouvait le corps d'un homme mort on les accusait de l'avoir tué ; — que, sans les avoir convaincus ni même poursuivis en justice, on les dépouillait de leurs biens et on les mettait en prison, où on leur faisait souffrir la faim, la soif et divers autres tourments, et on en condamnait même plusieurs à mort : ensorte qu'ils étaient réduits à quitter des lieux qu'eux et leurs pères avaient habités de temps immémorial, et à vivre dans un misérable exil. Sur cet exposé, le pape écrivit à tous les évêques d'Allemagne de se rendre favorables aux malheureux juifs ; de faire réparer les torts qui leur avaient été faits par les prélats, les nobles et autres personnes puissantes, et de ne pas permettre qu'à l'avenir on les maltraitât sans sujet. La lettre est datée de Lyon, le 5 juillet 1247.

1250. L'Allemagne posséda à cette époque plusieurs savants rabbins à la tête desquels il faut placer R. *Eliésar ben Joël ha-Levi*, surnommé *ha-Rabiah* et R. *Samuel bar Baruch*.

1256. La mort de Guillaume laissa l'Allemagne plongée dans une espèce d'anarchie qui avait commencé dès les dernières années du règne de Frédéric II. A la faveur des troubles révolutionnaires, on persécuta de nouveau les malheureux juifs dans toute la Germanie, jusqu'à ce que l'empereur Richard se déclare leur protecteur.

Digitized by Google

1260. Malgré cette protection, les juifs furent cruellement massacrés à Pforzheim, dans la marquisat de Bade, le 20 du mois de Tamuz 5020 de la création. On les accusait d'avoir tué une fille de sept ans. Un poëte contemporain, le R. *Iakar bar Samuel*, a composé sur cette horrible persécution, une complaine touchante dans laquelle il pleure deux rabbins, l'un nommé *Ishak Ozen*, l'autre *Samuel ha-Bachor*, qui tombèrent victimes avec deux autres jeunes docteurs de la loi.

1261. A Halberstadt, les évêques avaient les juifs sous leur domination, comme nous l'apprend un document assez ancien qui s'appuie sur un titre plus ancien encore. Ceci a probablement de la connexion avec la donation faite à l'évêché de Magdebourg. Ruprecht, archevêque de cette ville, à son retour d'un voyage à Rome en 1261, voulant se dédommager de ses frais de route aux dépens des juifs, les accusa d'usure. Les malheureux furent aussitôt emprisonnés à Magdebourg et à Halle, et ils durent acheter leur liberté à force de dons en or et en argent, et en outre en payant en numéraire, la somme de 100,000 marcs, selon d'autres de 60,000 marcs. Le magistrat d'Halberstadt se crut en droit, vu cet acte de violence, de protéger les juifs contre la rapacité de l'archevêque, et publia une proclamation à ce sujet. La ville ne voulut non plus, interdire à aucun juif la faculté de sortir, dans le cas où l'un d'eux voudrait changer de résidence.

1262. Richard, dans un des priviléges donnés à la ville de Haguenau, s'exprime ainsi à l'égard des israélites, si maltraités alors par le clergé et la noblesse : « Nous voulons et ordonnons que les juifs, serfs de notre domaine, ne servent que nous, et n'obéissent qu'à nos lettres patentes, sans que personne puisse les forcer à d'autres services. »

1264. Mort du célèbre docteur de la loi R. *Eliésar bar Joël ha-Levi*, rabbin à Mayence.

1267. Les ordonnances portées dans le grand concile de Vienne, furent très préjudiciables aux israélites. Il leur fut défendu de tenir des boutiques et des auberges, de posséder des domestiques chrétiens, de prendre à ferme des péages ; une peine vigoureuse fut prononcée contre tout commerce charnel entre juifs et chrétiens ; de plus il leur fut ordonné de porter

Digitized by Google

un chapeau pointu, pour les distinguer des autres habitants. Ces statuts et quelques autres, tels que la défense de pratiquer comme médecins auprès des chrétiens, de discuter des matières religieuses, d'attirer des chrétiens au judaïsme, de laisser les boutiques ouvertes sur le passage des processions, de vendre de la viande aux Chrétiens et autres choses de cette nature, ne sont que le rétablissement de vieilles lois de l'église, et ne sont en eux-mêmes que des mesures de police. Tout cela avait déjà passé dans le droit de la Souabe, où la manière des juifs, de prêter le serment mérite encore de fixer l'attention ; pour cette prestation juridique, le juif était obligé de se placer sur une peau de porc, et il devait appeler sur sa tête et sur sa famille d'épouvantables malédictions, pour le cas où il deviendrait parjure.

1268. Mort du R. *Iéchiel*, père du célèbre R. *Asser* dit *ha-Rasch*. Il était lié d'amitié avec le R. *Moseh Azariel*, fils d'*Eliésar ha-Darschon*, (*le Prédicateur*).

1273. Bertrade, abbesse de Quedlinbourg octroie aux juifs soumis à son église une sauve-garde, dans laquelle elle les reconnaît comme ses propres sujets.

1275. Rodolphe de Habsbourg ne contraria les juifs en aucune manière. Chaque fois qu'ils se plaignirent, il confirma leurs priviléges, et nous possédons encore des preuves de ce fait à l'égard de la commune de Friedberg dans le Wetteran.

1276. Louis-le-Sévère, duc de Bavière, après avoir opprimé les juifs pendant longtemps, les expulsa enfin complètement du pays. Ce bannissement ne fut pas de longue durée : les israélites revinrent bientôt dans leur patrie.

1280. Vers cette époque R. *Ishak Or-Serua*, l'un des plus savants disciples du R. Eliésar bar Joël ha-Levi, meurt à Wurtzbourg, où il s'était établi après avoir quitté Vienne, sa ville natale.

1285. Une horrible persécution et un massacre des juifs eurent lieu à Munich. Tous les écrivains qui font mention de cet événement, lui donnent pour cause le meurtre d'un enfant chrétien, que les juifs auraient acheté d'une vieille femme. Quelque incertaine que puisse être la cause qu'on donne à cette accusation, les historiens nous en ont raconté les conséquences déplorables

Digitized by Google

et malheureusement certaines. Le peuple furieux rencontrait-il un juif, celui-ci était mis à mort de la manière la plus cruelle. La plupart se réfugièrent dans la synagogue et s'y renfermèrent. La populace irritée de ne pouvoir en forcer les portes rassembla des matériaux incendiaires de toutes les parties de la ville et fit périr ainsi par le feu 180 personnes.

1286. L'année suivante, le 4 Tamuz 5046 de la création, l'empereur Rodolphe fait arrêter et mettre en prison le premier rabbin de l'empire, R. Meir de Rothenbourg, dans l'espérance d'obtenir des juifs une riche rançon. Mais le noble docteur refusa la liberté à ce prix et défendit à ses co-religionnaires de donner aucune somme pour sa délivrance.

1287. Au mois d'avril 1287, on accusa les juifs de Wésel, ville du pays de Trèves, d'avoir tué un jeune garçon nommé Verner. Aussitôt les chrétiens tombèrent sur eux; ils en massacrèrent plus de quarante et mirent en prison leur rabbin qu'ils avaient pris vivant. Les malheureux demandèrent vainement justice à Rodolphe, jusqu'à ce qu'ils lui promirent vingt mille marcs d'argent. Dès ce moment le rabbin fut mis en liberté. Les habitants de Wésel, ainsi que ceux de Boparte, qui avaient profité de cette occasion pour se défaire de leurs juifs, furent condamnés chacun à deux mille marcs d'argent, de sorte que ce prince avide, gagna doublement à cette affaire déplorable. Toutefois il obligea l'archevêque de Mayence de prêcher publiquement que les chrétiens avaient fait grande injustice aux juifs; et qu'au lieu d'honnorer Verner comme un saint, on devait brûler son corps et jeter les cendres au vent. A ce serment de l'archevêque assistaient, dit-on, plus de cinq cents juifs en armes pour retenir les chrétiens qui voudraient parler contre.

Ce serment n'empêcha pas les chrétiens de Bavière et de Souabe de persécuter les juifs pour une semblable accusation, et de massacrer un grand nombre d'innocents.

1288. L'année suivante, sous prétexte que ces malheureux avaient massacré un enfant chrétien, la ville de Berne les expulsa; mais l'empereur Rodolphe contraignit la ville par la force des armes à les recevoir de nouveau dans son sein.

1292. Adolphe de Nassau, qui succéda à Rodolphe de Habs-

Digitized by Google

bourg, ne fut pas moins avide que son prédécesseur, et tira de ses sujets de la religion de Moïse, des sommes considérables.

1293. L'année 1293, ce prince fit don à son parent Gottfroi d'Eppenstein, de vingt-cinq marcs d'argent, à titre de récompense, s'il parvenait à recevoir l'octroi des juifs de Francfort.

Cette même année, le 19 du mois d'Iyar, R. Meir de Rothenbourg meurt dans la prison, après avoir été retenu captif pendant sept ans.

1298. Un noble, nommé Rindfleisch, s'érigea en prophète, et déclara être envoyé de Dieu pour extirper de la surface de la terre, les juifs, ces ennemis sanguinaires des chrétiens. Le peuple partout l'appuya et le suivit dans ses courses. Cette horde sauvage commit d'horribles excès. Des communes entières furent le théâtre des massacres que commettaient ces furibonds, ou devinrent la proie des flammes. Tel fut le sort de Wurtzbourg, de Mergentheim, de Nuremberg, de Neumarck, de Rothenbourg, de Bamberg, de Parching, de Wildenstein et de beaucoup d'autres endroits. Moyennant de l'argent, Ratisbonne protégea les juifs qu'elle renfermait dans son sein, et elle exigea du prophète un signe de sa mission. A Amberg également, les juifs furent sauvés, grâce au moyen de l'argent. Plusieurs d'entre eux se réfugièrent à Magdebourg, en Saxe, dans la Thuringe et particulièrement en Silésie.

Digitized by Google

LA JOLIE BEGUE.

SUITE DES CONTES CHALDÉENS (1).

Parmi les nombreuses infirmités auxquelles l'homme est sujet, il en est certainement peu d'aussi affligeantes que les difficultés de la parole, soit qu'elles se présentent sous leurs formes les moins choquantes, comme une simple hésitation ou un essayement, soit dans un degré plus marqué comme un begaiement continuel. soit enfin dans ce que cette infirmité a de plus hideux, lorsqu'elle est accompagnée de contorsions de tous les muscles du visage.

Je ne parlerai pas de l'embarras, de l'humiliation qu'éprouvent les personnes affligées de ces défauts, du ridicule même dont on cherche à les convrir au lieu de les plaindre. Mais combien de jeunes gens que la fortune a placés dans les rangs les plus élevés, et à qui elle promettait la carrière la plus brillante, n'ont-ils pas

(1) Voyez page 167.

Digitized by Google

été forcés, dès l'âge le plus tendre, de renoncer à toutes leurs espérances ? Combien de talents utiles et agréables, enfouis dans la retraite, qui semblaient destinés à faire l'ornement de la société ? Le mal que je ne crains pas d'appeler un fléau, et qui en est réellement un pour toute personne qui aspire à remplir une place dans le monde, non-seulement est funeste au talent et à la fortune, mais il dépare jusqu'aux charmes de la beauté.

Tszi-Mala était au milieu de ses compagnes comme une fleur brillante entre les ronces et les arbustes. Lorsqu'elle regardait, son ail étincelait comme une étoile, et les rayons de sa prunellle, semblables à des éclairs, jetaient un feu ardent. Mais elle était bègue ; et ce malheur la rendait ridicule toutes les fois qu'elle ouvrait la bouche. En vain sa beauté lui attira une foule d'adorateurs, ses lèvres de cramoisi quand elles s'ouvraient pour parler, les faisaient tous fuir aussitôt.

Longtemps Tszi-Mala, désespérant de trouver un mari, se livra au plus profond chagrin, mais enfin un jeune homme nommé Suen-Ya, entraîné par ses charmes infinis, oublie qu'elle est privée de la parole et la demande en mariage. Qu'on se figure la joie de la pauvre bègue en emprenant cette nouvelle ? Tremblante de plaisir et d'espérance, elle ne compte que les jours, les heures, et les minutes qui la séparent encore du moment où elle sera uni à cet homme généreux. L'époque tant désirée arriva enfin, déjà on était au temple sacré pour recevoir la bénédiction nuptiale, déjà le prêtre avait récité la formule de la sainte-union, lorsque Tszi-Mala chagrinait fort son fiancé, par sa longueur à répondre aux questions du brahme. Suen-Ya, lui ayant demandé enfin si elle voulait se marier avec lui, elle ne put exprimer le mot oui. Le jeune homme impatient s'en alla en disant : je serai vieux avant que vous n'ayez prononcé le oui : quand prétendez-vous que je vous marie ?

L'histoire de la belle bègue fit beaucoup rire le prince, mais elle fut à peine achevée, que Yakara, pour se conformer à l'ordre établi, pria le premier des trois religieux qui étaient assis l'un à côté de l'autre, de prendre la parole à son tour. Celui-ci, aussi complaisant que pieux, répondit avec un sourire des plus grâcieux, et débuta de la sorte.

Digitized by Google

L'INJUSTICE ET LE MENSONGE.

La mort est le terme vers lequel marchent tous les vivants, elle appelle sans cesse, les générations de la terre. Où sont les descendants de nos premiers parents? Où sont Adam, et Chaveh eux-mêmes? Ils sont allés à leur destination, où nous les suivrons. Cependant le jour du trépas d'Adam, le soleil parut voilé d'un crêpe lugubre, les nuages couvrirent l'Orient, les vents retinrent leur haleine, la mer se souleva, et tout ce qui respire prit le deuil.

Dieu commanda alors aux anges, de consoler la nature. Les esprits célestes obéirent à ce commandement; mais plusieurs démons qui s'étaient joints à eux, ayant parlé aux filles des hommes, furent séduits par leur grande beauté; ils les prirent pour épouse et ne tardèrent pas à devenir pères. Dès ce moment les éléments, la durée de la vie, le caractère des hommes, tout a souffert, tout a été altéré. La fraude a pris la place de la justice, le mensonge remplaça la vérité, jusqu'à ce que Dieu se répentit d'avoir fait le monde et résolut d'exterminer tout ce qui respirait sous le ciel.

Aussitôt la terre fut inondée des eaux qui sortaient avec impétuosité de son sein, et de celles qui tombaient du ciel en torrents. Les plus hautes montagnes du monde en furent couvertes; et nul être vivant ne put échapper à la mort, à l'exception de Noach, sa famille et un couple de toutes les créatures, qui furent sauvés de la ruine universelle à la faveur d'un vaisseau, vogant au milieu des flots sans rames et sans gouvernail.

Digitized by Google

Déjà le déluge s'était répandu sur tout l'univers, déjà Noach s'était enfermé dans l'arche, lorsque l'Injustice, ne trouvant plus d'occupations sur la terre, se présenta et demanda à être admise dans le refuge. Noach qui ne la connaissait point, se montra disposé à condescendre à sa demande, en lui déclarant toutefois que la chose ne pourrait se faire, tant qu'elle n'aurait pas de compagne, attendu qu'on ne recevait dans l'arche que des couples appareillés.

L'Injustice dut donc abandonner son projet, mais à peine s'était-elle éloignée de quelques pas, qu'elle rencontra le Mensonge, qui venait aussi pour s'introduire dans l'arche.

— Hé bonjour, ma belle, lui dit-il, comme tu es triste, d'où viens-tu, chère amie ?

— De chez le compère Noach, que j'ai prié instamment de me laisser entrer dans sa cage, repartit l'Injustice, mais le rustre ne me l'a permis qu'à condition de me procurer d'abord un bout d'homme.

— Veux-tu m'avoir pour mari, dit le Mensonge, je te promets de t'abandonner tout ce que je gagnerai dans l'arche par mon industrie.

Cette offre fut acceptée, et un contrat formel fut aussitôt passé, entre ce couple si bien assorti, qui se rendit auprès de Noach, et fut introduit dans l'arche sans plus de difficultés. A peine y furent ils placés, que le Mensonge se mit à l'ouvrage et fut extrêmement actif. Il fit les meilleures affaires et gagna beaucoup. Sa vigilante compagne, épiait attentivement toutes ses démarches, et il n'avait pas plus tôt fait quelques profits qu'elle les lui happait sous le nez.

— Tu me prends tout, s'écria le Mensonge d'un ton d'aigreur.

— Notre contrat ne porte-t-il pas, réplique l'Injustice (qui ne se montre injuste, qu'envers les autres, car en ce qui la concerne, elle forme des droits à l'équité la plus rigoureuse), que tout ce que tu gagneras doit m'appartenir ? Le Mensonge nia d'abord le fait, mais contraint d'avouer la vérité, il dut subir son sort en silence. Depuis ce temps, le Mensonge n'est plus en sûreté en présence de l'Injustice, et il la supporte sans murmures.

Bibé, qui devait suivre, d'après le désir du jeune prince, le

Digitized by Google

premier religieux, commença en ces termes son intéressante histoire.

UNE ROSE AU DÉSERT.

Dans une petite ville de la Barbarie que je pourrais nommer, car le fait est très vrai, il y avait un jeune homme appelé Sudoreh, d'un caractère vindicatif et d'une conduite infâme ; c'était le plus grand scélérat de tous les fils de sa tribu. Avare, et insatiable dans ses désirs de s'enrichir, il sacrifiait à cette vile passion, tout instinct de probité et d'honneur, tout sentiment d'homme et de fils. Ni la tête blanche de son père, ni les larmes de sa pauvre mère, ne firent le moindre effet sur lui, son cœur était trop endurci à toute impression filiale.

Cependant Nomis, c'était le nom de son père, avait dans la tribu de Beni-Deiz, un ancien ami qu'il voyait souvent et dans le sein duquel il déposa ses chagrins paternels. L'ami déplora chaque fois avec lui tous les désordres de son fils dénaturé, et fut d'autant plus sensible à son malheur, qu'il avait formé depuis longtemps le projet d'une alliance entre son fils Sudoreh et Haras sa fille. C'était une jeune personne douée d'une grande beauté et de rares qualités. Bonne, douce, sensible, elle faisait l'admiration de tous ceux qui eurent l'occasion de la connaître, et l'extrême délicatesse de ses formes, la pureté de ses traits, lui donnait un apparence exquise de grâce et de charme infini. Ce qui ravissait surtout en elle, c'est qu'avec une nature si généreusement dotée, elle était simple et modeste et on l'admirait comme le modèle et l'ornement de son sexe.

Regardée depuis la mort de sa mère comme la maîtresse de la maison, elle y exerçait une sorte de domination que chacun reconnaissait avec bonheur, et cette autorité doucement imposée l'avait été sur tous les amis de la famille, parmi lesquels il faut mettre au premier rang Nomis. Interrogé un jour par la jeune fille sur son profond chagrin, il lui avoua sans détour, la conduite perfide de son fils, comme la seule et unique cause de tou-

Digitized by Google

tes ses peines. Haras n'a pas plutôt reçu cette confidence qu'elle conçoit le projet extravagant de changer Sudoreh en le mariant. J'ai le caractère doux, sensible et bon, se disait-elle à elle même, eh bien, je supporterai avec patience son humeur ; on dit que j'ai quelque beauté, quelques charmes, eh bien ils me serviront à le subjuguer, à le rendre à la vertu et à sa famille. En vain son père lui représenta le danger qu'elle a à courir dans une telle union, en vain Nomis lui-même, retraçant les vices de son fils, lui fit sentir qu'il la ferait mourir de honte et de chagrin, elle n'insista pas moins dans sa résolution et le mariage fut fixé au premier du mois suivant.

Lorsque, le jour des noces, Haras se réveilla aux sons de l'instrument et qu'elle vit le moment qui doit faire le bonheur ou le malheur de sa vie toute entière, elle tomba dévotement à genoux, pour prier le Dieu de ses pères, de lui donner le courage et la force de convertir à la vertu celui qu'elle s'était choisi pour mari, de lui prêter son assistance pour éveiller dans son cœur des sentiments d'honneur, de probité, en un mot de le rendre meilleur. Elle demeura ainsi en prière jusqu'à l'heure où ses femmes entrèrent chez elle pour l'habiller et la conduire au milieu de sa famille. Dès qu'elle entra dans le salon où toute la famille était réunie, un murmure d'approbation admiratrice l'entoura aussitôt. Elle avait la taille d'une déese, et le costume d'une reine. Ses cheveux effaçaient le noir de l'ébène, et sa peau, la blancheur de l'ivoire. Sudoreh même, qui n'avait d'autre passion que l'argent, crut un instant rêver..... La vue de cette créature ravissante, lui donnait toutes les félicités dont il allait jouir !.... Cette pensée domina toutes les autres pendant la cérémonie, qui fut célébrée par le cadi de la tribu de Béni-Deir.

Les premières années de l'union de Haras et de Sudoreh étaient à peine passées, que la pauvre femme apprit de son mari qu'elle ne devait point espérer dans l'avenir !.... Je n'aime pas ce qui entrave mes spéculations, disait-il durement à la jeune Haras, renoncez à tous ces principes ridicules de vertu et de morale, soyez comme moi, et alors je vous saluerai comme digne de porter mon nom, si non, sachez que ma haine vous poursuivra jusqu'à la mort.

Digitized by Google

Haras recula d'abord devant cette longue suite de jours malheureux qui se présentaient à elle !... Mais elle était mère ! elle avait deux enfants, un fils et une fille, une adorable fille !.... Elle devait vivre pour eux ! que deviendraient les pauvres petits avec un tel père, qui haïssait encore plus les enfants que la mère ?

Les souffrances de cette malheureuse mère, déjà si fort à plaindre, reçurent encore un accroissement de tourments à la mort de son beau-père, le vieux Nomis. Tant que ce vieillard vécut, il sut en quelque sorte contenir la fureur de son fils convoiteux et avare, par la menace de le déshériter ; mais une fois mort, l'indigne fils ne connait plus de bornes à ses vexations contre la vertueuse Haras, dont la résignation même irrite sa colère. Pendant longtemps il n'obtint que des larmes silencieuses, coulant sur les mains de l'infortunée mère, et le front de ses enfants.... et lorsqu'une parole suppliante s'échappa enfin des lèvres de la victime, ce fut la malheureuse mère qui pria pour ses enfants. Un jour cependant elle eut l'imprudence de laisser échapper dans sa douleur, qu'il devait un peu menager ces pauvres enfants, puisqu'il jouissait de toute leur fortune que leur grand père leur avait laissée par testament. En effet, Nomis voyant la haine de son fils contre sa femme et ses enfants, avait laissé par acte de dernière volonté tous ses biens à ses deux petits enfants ; mais comme il craignait son fils, il n'osa mettre sa fortune entre les mains d'une tierce personne, et se contenta de la stipuler par double testament, dont il confia l'un à sa belle-fille et l'autre à un ami, en cas que la mère viendrait à mourir. C'en était assez pour un homme aussi avide et avare que Sudoreh; de ce moment la maison devint un enfer où l'on entendait les grincements des dents d'un diable furieux, se joignant aux gémissements d'un ange proscrit : les tourments les plus ingénieux furent essayés par le mari sur cette femme délicate pour lui arracher le testament de son père. Enfin impatient d'attendre plus longtemps, il lui prend ses deux enfants et les envoie loin d'elle. Aussitôt elle fut désarmée. Tremblante et désespérée, le cœur plein de douleur et d'amertume, elle demande à grands cris ses enfants. « Malheureuse que je suis ! dit-elle en s'arrachant les cheveux,

Digitized by Google

je me suis épuisée à leur conserver leur héritage, pour les perdre eux-mêmes! Mes pleurs ne pourront-ils vous émouvoir? Parlez, ô le plus cruel des pères, où sont mes enfants, où est ma fille, où est-elle, parlez, et ne me privez pas plus longtemps de ma fille, voila le testament, parlez vite, où sont mes pauvres enfants que je les embrasse, que la joie renaisse dans mon cœur. » C'était ainsi qu'elle adressait à cet homme barbare des paroles plus brûlantes que le feu. C'était en vain, Sudoreh restait froid comme la glace. Il déchira le testament devant elle, et lui ordonna de ne plus dire un mot, sous peine d'être enfermée dans un endroit, où elle ne verra plus la lumière du jour. « M'enfermer, m'enfermer? faites cela, barbare; qu'importe à la lionne, qu'on a privée de ses petits, le lieu qu'elle fait retentir de ses rugissements! » — Mais je t'enfermerai comme folle. » — Comme une folle? voilà donc ce grand mot avec lequel vous me menacez depuis si longtemps. Eh bien! ce n'est peut-être pas là un de vos plus grands mensonges... Je sens que vous pouvez avoir raison.... O mes enfants, mes enfants... mes enfants. Où êtes vous? comment? seriez-vous morts déjà?... Devez-vous faire tomber aussi sur eux le poids de votre haine pour la mère. — Cela va trop loin!... Il dit, et la malheureuse est traînée et enfermée dans une chambre obscure, où personne ne pouvait entendre ses cris déchirants.

LA RECONNAISSANCE

DE DEUX FRIPONS.

L'histoire de Bibé attendrit toute l'assemblée. Cependant il poursuivit son récit en ces termes :

Plusieurs années se sont écoulées et Haras, toujours enfermée comme folle, n'osait même plus pleurer devant Sudoreh, qui venait chaque semaine lui porter de l'eau et du pain; elle grimaçait un sourire avec les yeux pleins de larmes... Car, disait-elle, je voudrais vivre pour mes enfants s'ils existent encore. Ceux-ci, furent élevés dans l'ignorance et dans la misère chez une vieille

Digitized by Google

parente ; mais à mesure qu'ils grandissaient, leur caractère se développa d'une manière bien distinctive. Sudranreb, brutal violent, et dévoré par la fièvre infernale de la cupidité, ne connaissait d'autre loi que sa passion, d'autre religion que l'argent. Sournois et espion, rusé et traître, il ne rêvait qu'espionage et trahison, afin de s'enrichir d'une manière ou d'autre. Son père surtout auquel il soupçonnait de grandes richesses, parcequ'il avait fait construire, pour rétablir sa réputation au milieu d'une secte fanatique, un temple, fut l'objet de sa cupitité, il ne songea qu'à la manière de s'emparer de ses biens, soit par ruse soit par trahison. Ennazus sa sœur était surtout l'objet de son avarice ; il voyait avec délices sa beauté se développer de jour en jour, comptant combien elle pourrait lui servir pour monter à l'échelle de la fortune. Pour arriver à cette fin, il s'empara de l'esprit de la jeune fille, qui timide et faible, était toute entière livrée à la volonté de ce maître sans pitié, ce tyran sans sentiment.

Un jour, il s'était aperçu qu'Ennazus aimait tendrement un jeune homme, pauvre en biens matériels, mais riche en qualités spirituelles. Entraînée par la douceur et le charme de son esprit, Ennazus s'était attachée profondément à lui, et lui fut dévouée comme à tout ce qu'on aime. Le jeune homme de son côté, touché de l'angélique douceur de la jeune fille, et animé d'une tendre compassion pour elle, voulut l'épouser pour la délivrer de la tyranie de son frère. A peine Sudranreb, s'était-il aperçu de son projet, qu'il chassa à coups de pied le pauvre jeune homme, et menaça sa sœur de la tuer si elle avait encore la moindre relation avec lui. Dès ce moment Ennazus n'osa plus lui parler, mais cette restriction l'affecta au point de se livrer à une douleur sans réserve. Elle pleura avec un désespoir qui, dès lors, devait donner la mesure de ce que son frère aurait un jour de puissance sur elle. Le jeune homme et la vieille parente, tentèrent vainement de lui inspirer du courage ; elle restait soumise à la volonté du brutal Sudranreb. Ainsi torturée dans ses moindres plaisirs, Ennazus devint triste et craintive, et vécut à la merci de son infâme frère.

Touchée de pitié, la vieille parente ne vit pas d'autre moyen de la délivrer de l'influence funeste de ce monstre, qu'en la sépa-

Digitized by Google

rant de lui, et la conduisant auprès de son père. Mais le traître Sudranreb, qui avait deviné sa pensée, les devança secrètement, de sorte, qu'avant même qu'elles fussent arrivées, il avait déjà disposé le père contre elles; au reste cela ne lui coûta pas beaucoup de peine, car Sudoreh haïssait mortellement sa fille.

Cependant le soir était arrivé, et la jeune Ennazus par un sentiment qu'elle ne chercha pas même à connaître, fut entraînée vers une aile isolée de la maison. Là, attirée vers une porte fermée, comme le fer est attiré par l'aimant, elle était si agitée que dans le trouble de son âme elle s'écria sans savoir pourquoi :

— Ma mère! ô ma mère! qu'êtes-vous devenue? Ce nom chéri fut à peine prononcé, qu'une voix intérieure, profonde et douloureuse se fit entendre :

— Ma fille! ma fille! est-ce bien toi qui m'appelles? Ah! ne me trompe pas, ô ne me trompe pas, je suis si malheureuse! Ennazus où es-tu? où es-tu, chère enfant, viens que je te voie avant que mes yeux affaiblis par les larmes et la douleur se ferment pour toujours!

— C'est la voix de ma mère! C'est elle! elle m'a entendue; elle m'a parlé.

— Oui, c'est moi, mon Ennazus, moi ta pauvre mère, qui, depuis le jour affreux de ton départ, est enfermée ici comme folle.

— Quoi, ma bonne mère? vous dites être enfermée comme folle, mon père le sait-il?

— Hélas! c'est lui qui m'as enfermée.

— Lui mon père! et pour quelle raison, ma mère infortunée?

— Pour s'approprier les biens que ton grand père a laissés par testament à toi et à ton frère, et dont j'étais, hélas! le seul témoin.

A peine Haras avait-elle achevé ces paroles, qu'un bruit de pas se fit entendre. C'était Sudranreb, qui avait suivi secrètement sa sœur et qui avait entendu la conversation que nous venons de rapporter. La joie qu'il éprouvait d'avoir trouvé enfin les moyens de faire perdre son père, lui fit oublier qu'il était caché. Il sortit précipitamment de sa cachette, s'élança dans la chambre de Sudo-

Digitized by Google

reh, et tomba sur lui avec le rage d'un démon. Infâme ! s'écria-t-il, qu'as-tu fait du testament de ton père. Tu as enfermé ta femme et dépouillé ses enfants de leur héritage !

— Est-ce tout ? Eh ! bien, oui, répondit le père en se dégageant des mains de son fils, ta mère sera libre, que veux-tu de plus ?

— Il s'agit bien de cette femme, son existence m'intéresse trop peu pour m'inquiéter de sa liberté.

— Tu m'étonnes, Sudranreb. Que prétends-tu donc faire ? Enrichir ta sœur !

— Ennazus ! quelle idée as-tu de moi, Sudoreh ?

— Cependant, c'est toi qui t'opposes à son mariage avec un misérable qui ne demandera rien pour dot, absolument rien.

— Parce que j'ai formé de grands projets de finances sur elle. Belle et gracieuse comme elle est, il se trouvera bien des vieux richards qui voudront partager leur fortune avec moi pour l'obtenir en mariage.

— Tu spécules donc sur sa beauté, ô mon fils, viens que je t'embrasse, tu es le sang de mon sang, l'os de mes os, je te reconnais ici, mais tu me surpasses encore.

— Soit ! mais puis-je être tranquille maintenant sur l'argent du testament ?

— N'aie pas, Sudranreb, la moindre inquiétude. Car, aujourd'hui que je te connais, il n'y aura plus de secret entre nous deux.

Ici, l'excellent conteur fut interrompu par le Prince, qui lui exprimait sa surprise de la singulière reconnaissance de ces deux fripons et de leur mutuelle franchise. Ceci, lui répondit Bibé, n'a rien d'extraordinaire entre des hommes tels que mes héros, on peut même dire, en général, que si la franchise n'existait plus au monde, retrouverait dans le tête-à-tête de deux scélérats.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

Correspondance.

Constantinople, le 15 avril 1841.

Mon estimable ami,

Vous avez été longtemps sans recevoir de mes nouvelles, mais vous savez que je ne puis être taxé de négligence, et que cette interruption n'est pas de mon fait. D'ailleurs M. Cloquet a répondu, comme je sais, à toutes vos questions (1) d'une manière telle que certe je n'aurais pas pu mieux faire.

Vous m'avez fait, mon ami, un bien grand plaisir en m'envoyant la première livraison de votre *Revue Orientale*. L'histoire de Haïm Farhi, qui ouvre cette importante publication, est aussi exacte que bien écrite. Mais ce Malham-Habim n'est pas, hélas! la seule victime du règne déplorable de Mahmoud, plusieurs autres financiers distingués, tant armeniens qu'israélites, tombèrent sous le coup de ce prince avide de leurs biens. C'est ainsi qu'un bostandji-bacha se rendit, en 1826, par ordre de Mahmoud, chez Tchaptchi, ce riche banquier juif, qu'il fit étrangler à l'instant même et se saisit, au nom de son maître, de tous les trésors qui se trouvaient dans son hôtel (2); c'est ainsi encore

(1) Nous reproduirons dans notre prochaine livraison la lettre que ce jeune savant, attaché à la légation de Belgique à Constantinople, nous a fait l'honneur de nous écrire.

(2) C'est le célèbre *Tchelebi Ishak Karmona*, qu'un poéte hébreu de Tunis, nomme l'*unique dans sa nation*. Il était en effet le modèle de toutes les vertus, le soutien des malheureux, l'objet de l'admiration de tous ceux qui le connaissaient. Riche de plus de 32,000,000 de francs, sa main charitable essuyait les larmes des indigents, à l'exemple de sa digne mère, Madame *Sol Karmona*, qui répandait ses bienfaits sur tous les pauvres. Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs le portrait suivant, que M. Louis Castagne a tracé de notre Ishak Karmona dans son excellent *Coup d'œil sur les nations qui habitent Constantinople*, § IV.

« Le dernier juif qui, à Constantinople, jouissait d'une haute considéra-

Digitized by Google

que quelques années auparavant, il fit mourir le kasnadar du Bacha de Bagdad (1) et s'empara de toute sa fortune, consistant en schalls du plus grand prix, en or, en argent et en diamants, qu'on a évalués à plus de 25,000,000 piastres turques.

J'ai lu également avec infiniment d'intérêt, les autres articles contenus dans cette première livraison, surtout la suite de vos charmants *Mille et un contes*, récits chaldéens.

Si je puis vous être de quelque utilité dans ce pays, je vous prie, mon savant ami de disposer sans réserve de mes services, etc.

B. 17 mai 1841.

Monsieur le rédacteur de la Revue Orientale.

Je viens de recevoir la 4me livraison de votre intéressant recueil, après lequel vous avez cette fois-ci fait si longtemps attendre vos abonnés. Habitué à ouvrir presque tout ce qui appartient à la littérature orientale du côté droit, je me suis aussitôt arrêté à la 1re notice de l'article *Mélanges*, et comme je vois que vous êtes si jaloux de découvrir les erreurs des dates et des noms propres, je pense qu'il pourrait ne pas vous être désagréable d'apprendre que votre correspondant d'Amsterdam, quoique sa lettre date du mois passé, n'est pas au courant des événements;

tion et d'une grande influence, était Tchapsi, sarat ou banquier des Janissaires. C'était un homme droit, loyal, d'une grande perspicacité dans les affaires et qui possédait une immense fortune. Il fut enveloppé dans la ruine des Janissaires, on vint l'étrangler un soir qu'il était tranquille au milieu de sa famille, et ses biens furent confisqués au profit du trésor; on laissa quelques bijoux, des immeubles et un million de piastres turques à sa famille. On n'a jamais pu connaître les motifs de cette odieuse exécution; on l'attribuait alors, à Constantinople, à ses immenses richesses. Cette mort funeste causa des regrets non-seulement parmi ses coreligionnaires, mais aussi chez les chrétiens et les turcs.»

(1) C'est le fameux *Rabbi Esra*, auquel on donna le titre de *chef de la captivité*, ainsi qu'à son frère et successeur *Mar Saül*. Voyez *Sibub Olam*, p. 31.

Digitized by Google

qui font l'objet de sa correspondance (1). *Il n'a jamais existé un Acosta* (2) mais bien un *Da Costa*, et celui dont l'abbé Grégoire a parlé existe encore (3) ainsi que *Capadoce* (4), car bien sûrement le vénérable abbé n'avait pas en vue le chevalier Capadoce mais son neveu, médecin comme lui et auteur de plusieurs ouvrages. L'un et l'autre, MM. *J. Da Costa* et *A. Capadoce*, israélites portugais d'origine, ont, comme vous le savez sans doute, embrassé, déjà depuis plus de 20 ans, le christianisme ; ils sont l'un et l'autre élèves de l'école, pour ne pas dire de la secte, du célèbre poète Bilderdijk, et comme lui protestants fanatiques à l'excès, ce qui n'empêche pas que *Da Costa* est un des meilleurs poète hollandais de ce temps. Il a prétendu dans un écrit qu'un roi n'est pas lié par son serment à la constitution parce qu'il tient les dignités de Dieu, et que la constitution n'est que l'œuvre des hommes ; de son côté, A. Capadoce prétend que c'est un péché que de faire vacciner les enfants pour les soustraire à un fléau envoyé de la Providence ! — Il n'existe point de *Gosman* (5), mais bien un jeune avocat *Cosman*, mais il appartient aussi peu parmi les célébrités que son confrère *Hartog;* je pourrais vous en nommer au moins une douzaine de cette force. L'hébraïsant *Benjamins* (non pas *Benjaminas*) est mort depuis plus de 20 ans (6), et votre correspondant aurait mieux fait de nommer à sa place, *J. Coster*, *D. Tall* et plusieurs autres. *M. Ulman* n'est

(1) Supposition gratuite comme nous allons voir bientôt.

(2) Et *Isaac Acosta*, *Uriel Acosta*, etc. ?

(3) Nous demandons bien pardon, l'abbé Grégoire parle du célèbre président de l'Assemblée législative batave (Voyez ses *Observations nouvelles*, etc., pag. 4), lequel est mort depuis bien longtemps. Dans son *Histoire des sectes religieuses*, Grégoire le nomme *Acosta Athias*, et c'est ainsi qu'il est désigné par Malo et Jost qui ont suivi tous deux le récit de cet historien.

(4) L'historien en question cite le chevalier de l'ordre de l'Union, homme fort renommé alors comme excellent médecin et nullement son neveu, qui était à cette époque trop jeune et trop peu connu, comme aujourd'hui encore, pour être cité parmi des hommes célèbres.

(5) Faute d'impression.

(6) Notre correspondant parle de *Jona Hena Benjaminas*, président de la Société Thoeleth, cité par Delitzsch parmi les poètes actuels d'Amsterdam. Voyez *Zur Geschichte der jüdeschen Poesie*, pag. 113.

Digitized by Google

pas seulement mathématicien, mais aussi littérateur, philologue, etc., et à côté de lui votre correspondant aurait dû avant tout nommer *R. Lobatto*, docteur en sciences, membre de plusieurs académies, *un des plus savants* mathématiciens qui existent, aviseur près le ministre de l'intérieur, examinateur des pilots, auteur, depuis 1826, de l'annuaire du royaume à l'instar de celui du bureau de longitude à Paris.

En voila assez d'erreurs et d'omissions pour une fois. Si vous voulez, je vous autorise à insérer ma lettre dans votre prochain numéro, au besoin même en me nommant, car quoique je ne signe pas en toutes lettres, mon nom vous est connu. S.

Nouvelles diverses.

Le libraire Becq vient de mettre en vente les *Vérités sur l'Annuaire, en réponse à M. Schollaert, étudiant de Louvain, et suivies de quelques mots sur l'état et les tendances des esprits*, par G. Tiberghien, étudiant de Bruxelles. Ce petit ouvrage annonce dans son jeune auteur de beaux sentiments et des connaissances variées; nous en rendrons compte.

— Jusqu'aujourd'hui nous n'avons point fait mention dans notre *Revue* de l'Institut de M. Mayer, qui intéresse tant les amis d'une bonne éducation; nous réparons aujourd'hui cette omission en annonçant à nos lecteurs que l'ouverture de cet utile établissement a eu lieu le mois passé. Nous ne doutons pas d'avoir bientôt l'occasion de constater des progrès d'un institut sous la direction d'un homme tel que M. le directeur; en attendant, nous pouvons assurer que le local ne laisse rien à désirer.

Digitized by Google

PAROLES

D'UN

FILS DE L'HOMME.

I.

1. Qu'elle force secrète réveille mes chants assoupis ? C'est vers toi, ô Seigneur, c'est vers toi que mon âme prend son essor hardi.

2. D'un œil de désir, elle cherche à pénétrer dans l'ombre de ta toute puissance ; elle cherche à scruter les profonds mystères qui te tiens cachés.

3. A l'aspect de tes œuvres merveilleuses, déjà mon cœur a tressailli de transport, et ma langue éminemment éloquente, a voulu publier ta grandeur.

4. Publier ta grandeur ! ô Dieu, je ne t'ai jamais vu ; comment te nommer, te figurer, hélas ! je n'ai aucune connaissance de toi.

5. Si de mortels, dans des visions figuratives et des contemplations mystiques, en ont parlé, ce n'est pas d'après ton essence, mais seulement d'après leur conception humaine.

6. Ils te représentaient sous toutes sortes de formes selon

Digitized by Google

lesquelles ils t'ont imaginé, quoique tu sois immuable et toujours le même dans l'éternité.

7. Moi, je ne te compare à rien, parceque je sais combien tu es au-dessus de tous, je ne te loue pas, parce qu'on ne peut te louer dignement que par le silence !

II.

8. Illusion des illusions, rien qu'illusion, tout est illusion sur la terre, tout est vanité dans le monde.

9. En entrant dans la vie, l'enfant vagissant et bavant sur le sein de sa nourrice, ressemble à une faible étincelle, que le moindre souffle peut éteindre.

10. Puis rampant sur la terre, il s'essaie péniblement dans la route qu'il doit parcourir. Il n'a pas encore appris a bien marcher, ses membres commencent à peine à se développer.

11. Pourquoi tourmenter le pauvre écolier, en le forçant à apprendre? Celui qui apprend beaucoup, a beaucoup de chagrin, suivant la maxime du plus sage des hommes.

12. L'adolescent est un hardi chevreuil qui saute de joie et brave les dangers, il se rit du sage, se moque du vieillard dans l'étourderie de ses jeunes compagnons.

13. Ensuite vient l'amoureux, ardent comme les rayons de l'astre du jour, chantant une chanson plaintive et touchante qu'il a faite pour les beaux yeux de sa bien aimée.

14. Mais, hélas ! il reste attaché a ce roc, il part et vient en vain, il est pris, et avant qu'il y pense, il se voit entouré de femme et d'enfants.

15. Après il prend tout, bon ou mauvais comme cela se trouve. Travaillant sans relâche, et patient comme une bête de somme, il gagne sa vie à la sueur de son front.

16. Bientôt nous le voyons regretter sa jeunesse, déplorer l'âge mur. Plein de défiance et prenant ombrage de tout, il fuit jusqu'à ses amis.

17. Demandez maintenant ce qui lui reste encore ? Épuisé par une longue lutte, les forces de l'âme et du corps l'abandonnent, il avance à grand pas vers sa fin.

Digitized by Google

18. Sur quoi, en effet, peut compter un vieillard à cheveux blancs, courbé sous le poids des années? Helas! son bâton même finit par lui refuser son appui.

19. Doit-il encore se traîner plus loin, qui voudra se charger de lui? Sans dents, sans yeux, sans rien, il retombe dans l'enfance et finit par où il a commencé.

III.

20. Muse aimable et légère! retrace à mon esprit préoccupé mon enfance fortunée, dépeins moi, cet âge heureux où j'avais pour toute société ma Noïma.

21. Je chérissais cette petite Noïma; elle était si bonne, si caressante! elle me nommait toujours son époux, et moi, je ne l'appelais jamais autrement que ma femme.

22. Quels époux n'ont pas d'enfants? Nous aussi nous en avions un. Noïma le fit de jolis chiffons, nous l'appelions notre fils, et nous le couchions sur des feuilles de roses.

23. O doux ombrage! O jardin délicieux, jardin où se joua ma tranquille enfance! Combien de fois n'ai-je point erré avec Noïma, dans tes bocages.

24. Ils sont passés ces jours de bonheur, ils sont passés, ils ne reviendront plus. L'adolescence et la jeunesse orageuse les suivirent, plus de joies ineffables, de plaisirs sans mélange!

IV.

25. Affection naïve de mon premier amour, qui pourra t'égaler en beauté, en grâce, en vertu? tu es une étincelle de feu immortel, dont le souvenir ne s'afface jamais.

26. Semblable au doux éclat de l'aurore qui nous surprend souvent le matin, tu descendis dans mon âme vierge, avant même que je connusse ton nom magique.

27. Oui, je t'ignorais encore, et déjà d'inexprimables sensations oppressaient mon cœur brûlant, et l'agitaient de mille sentiments délicieux.

28. O Cilla, objet timide de mes premiers soupirs, dis-moi

Digitized by Google

par quelle tendre sollicitude, par quel charme mystérieux tu as pu m'enchanter ainsi.

29. Dès que je te voyais, je sentais une subite flamme de veine en veine courir par tout mon corps ; j'ai fatigué mes yeux à te regarder, et je n'ai pu me rassassier du plaisir de te voir.

30. En vain, ai-je voulu te fuir, ton image chérie m'a partout suivi, en vain ai-je marché dans les ténèbres de la nuit, ton visage éblouissant était sans cesse présent à ma pensée.

31. O premier amour, qui éveille notre cœur, pourquoi faut-il que tu passes si vite, pourquoi la pudeur et l'innocence nous abandonnent-elles sans retour !

V.

32. Je l'embrassais, la prude s'est enfuie, et avec elle a disparu l'ornement de la plaine.

33. Maintenant, la riante campagne, les riches prairies ne m'offrent plus que des déserts.

34. Pour un baiser ! autant souffrir ! ah ! le chagrin m'accable, et tout plaisir se dérobe à moi.

35. Et pour qu'aucun rêve ne me retrace son image chérie, elle me ravit encore le sommeil.

VI.

36. O toi qui t'enfonces dans les ténèbres du plaisir, tu as donc oublié que rien n'est constant dans ce monde.

37. Tu trempes tes lèvres dans la coupe empoisonnée qu'il te présente, sans penser que sa liqueur est plus amère que l'absynthe.

38. Tu vis dans l'insouciance, tu te livres à tes illusions comme si tu devais toujours être assis au banquet enchanté de la volupté.

39. Songe que ce banquet n'est qu'un perfide festin, où la mort entraîne tous ses convives.

40. Où sont ces voluptueux fameux, qui ont rempli l'univers du bruit de leurs débauches ? où sont leurs jeux, leurs ris, leurs plaisirs ?

Digitized by Google

41. Que sont devenues ces beautés délicieuses qui traînaient à leur char une foule d'adorateurs? Où est leur charme, leur éclat, leur grâce?

42. Oh! leurs brillants yeux se sont éteints, leur bouche plus vermeille que la rose s'est flétrie, leur corps plus blanc que l'albâtre s'est changé en poussière.

43. C'est pourquoi, ô jeune homme! ne te laisse pas éblouir par le faux éclat de ce monde, tout finit, tout passe, la vertu seule reste.

VII.

44. Il est une liberté! Elle lance ses foudres et le tyran pâlit en la niant. Elle brise le fer de l'esclavage et le despote tremble et la maudit; mais l'homme vertueux ne la maudit point, et la bénit.

45. Car, tels que les rayons vivifiants de l'astre du jour fertilisent un champ abreuvé par la rosée du ciel, tel le salut d'un peuple s'opère sur la terre, dès que l'amour de la liberté enflamme son âme.

46. Ah! qu'elle fut sublime cette antique nation, lorsque, endormie dans la honte et dans l'opprobre, elle se réveilla soudain comme un géant, sécoua ses chaines et s'écria: « Je suis libre! »

47. « Je suis libre! » Ces paroles magiques firent tressaillir l'air. Les fiers oppresseurs l'entendirent et reculèrent d'épouvante; les superbes persécuteurs, en les apprenant, retournèrent en arrière et s'enfuirent.

48. O liberté: trésor plus riche que de l'or, plus précieux que des perles, que ton esprit ne se repose point avant d'avoir franchi les mers et délivré le monde entier!

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

TABLEAU

DE L'ÉTAT ACTUEL DU JUDAISME

DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU GLOBE.

En 1836, lors de la discussion du projet de réforme de la constitution, dans la chambre des Cortès, une notabilité politique de l'Espagne que nous avons souvent rencontrée à Paris, en 1830, dans les salons du baron de Férussac, nous adressa une série de questions concernant l'état des israélites dans les diverses parties du monde, pour plaider leur cause devant ses compatriotes. La manière dont les Arguelles, les Héros, les Samho, etc., ont interprété l'article II de la constitution a probablement décidé notre honorable correspondant à laisser passer sous silence la question juive et à la réserver pour des temps plus propices.

En attendant, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant dès qu'aujourd'hui, un travail qui nous a coûté tant de recherches et tant de peines.

Digitized by Google

§ I.

PORTUGAL.

Dans un ouvrage intéressant de M. Bail intitulé : *Des Juifs au dix-neuvième siècle*, Paris, 1816 in-8°, on lit à la page 126 : « En Portugal, les juifs sont rétablis, depuis plusieurs années « dans le libre exercice de leur culte, et ils y ont obtenu des « synagogues en récompense des services qu'ils avaient rendus « par l'importation des grains dans les temps de disette. Ce pays « fut d'ailleurs illustré par des savants juifs dès la renaissance « des lettres en Europe ; ils y ont rempli des emplois importants, « et ils y jouissent encore d'une considération méritée. »

Or, quel est, dans ce royaume, leur nombre, leur état et leur importance commerciale ?

D'après les renseignements authentiques qui nous ont été fournis, il y a quelques années, par l'un de nos compatriotes établis à Lisbonne, les israélites sont au nombre de deux mille à deux mille cinq cents, dans tout le Portugal. Leur culte est très bien organisé dans la capitale, où ils ont des synagogues, des écoles et un rabbinat. Ces renseignements étaient accompagnés de deux documents que le consul général de France avait adressés, en 1825, à M. Capefigue, savant qui s'occupait alors de l'histoire des juifs, et dont voici une copie exacte.

Notes recueillies sur l'état actuel des Juifs en Portugal.

« Pour satisfaire au vœu de la lettre de M. Capefigue du mois d'août 1825, à laquelle on a répondu provisoirement, le 14 septembre suivant, on a dû s'adresser à quelques négociants juifs et à un savant Portugais qui s'est beaucoup occupé de recherches sur l'histoire et les antiquités de sa patrie.

« M. Joaquim Joze Ferreira Gordo, l'un des prélats composant le chapitre du patriarchat et archevêché de Lisbonne, membre de l'académie des sciences, et bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale a bien voulu, à la demande d'un de ses amis, fournir deux documents qui procureront de grandes lumières sur l'état des juifs en Portugal, et dont l'un indique les sources où

Digitized by Google

il faudrait puiser pour réunir les informations dont M. Capefigue aurait encore besoin.

« Le premier est un mémoire sur l'ancien état des juifs, lu à l'Académie des sciences à Lisbonne, par ce même M. Joaquim Joze Ferreira Gordo. C'est un résumé méthodique de la législation qui régissait les juifs à l'époque où ils étaient tolérés ou plutôt protégés en Portugal. On adresse à M. Capefigue un exemplaire imprimé de ce mémoire. Le temps manque pour en donner une traduction.

« M. Capefigue y trouvera des détails fort curieux sur les privilèges dont les juifs jouissaient alors. Ils formaient, en quelque sorte, une nation dans l'état, ils avaient leurs juges de première instance et d'appel, leurs greffiers, leurs notaires, leurs magistrats locaux ; et ces différents fonctionnaires recevaient leur institution des rois de Portugal, l'autorité d'un souverain catholique appuyait et exécutait leurs décisions.

« Toutes ces faveurs cessèrent sous le roi D. Manoel. Une persécution odieuse remplaça dès lors une tolérance peut-être trop étendue sous certains rapports. L'inquisition tourmenta pendant plus de deux siècles, sous le nom de nouveaux chrétiens, les juifs convertis, leurs descendants et ceux qui, conservant en secret leur religion, avaient échappé au bannissement général.

« Enfin, le Gouvernement mieux éclairé sur ses intérêts, mitigea la persécution. Elle cessa même, tout-à-fait. Toute distinction entre les nouveaux et les anciens chrétiens fut sévèrement prohibée, ces dénominations furent même légalement abolies. L'inquisition perdit une partie de son pouvoir sous le ministère de Pombal. Elle a été supprimée en 1821 et ne renaîtra pas probablement de ses cendres.

« Le second document fourni par M. Joaquim Joze Ferreira Gordo, est une courte réponse aux quatre questions posées par M. Capefigue. Il indique les ouvrages et les dépôts qu'on pourrait compulser ici, pour obtenir des informations plus circonstanciées sur les juifs Portugais, leur usage, leur littérature, etc., etc.

« On donne à M. Capefigue une traduction de cette réponse. Il est impossible au consul général de se livrer aux recherches qu'elle provoque, quel que soit d'ailleurs l'attrait qu'elles au-

Digitized by Google

raient pour lui. Mais on engage M. Capefigue à se mettre en relation, s'il le juge nécessaire, avec M. Pedro de Mello Breyner qui vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Portugal à Paris, c'est un des membres les plus distingués de l'Académie de Lisbonne ; il sera sans doute à portée de lui communiquer les mémoires cités dans la réponse de M. Ferreira Gordo, et peut-être, consentirait-il à faciliter des recherches aux archives de Lisbonne dites Torre do Tombo.

« *Il n'y a plus de juifs portugais en Portugal.* On sait qu'ils se retirèrent les uns en Afrique, les autres dans plusieurs villes commerçantes d'Europe, à Bordeaux, Bayonne, Livourne, Avignon, Marseille et surtout à Amsterdam. Il est bien vrai qu'à Thomar et dans quelques localités de l'Estramadoure et de la Beyra, une grande partie de la population est d'origine juive. Mais on cite à peine quelques familles soupçonnées de judaïser en secret. La nécessité, l'intérêt et le temps ont amené la réunion à l'église catholique de tous les Portugais descendants des juifs. Tout ce qui reste de l'ancienne croyance dans ces familles, paraît se réduire à des habitudes conservées par une tradition héréditaire, dans leur régime domestique. Elles professent ouvertement la religion de l'État, et il n'est nullement prouvé que quelques Portugais natifs fréquentent habituellement les synagogues, ou que sous prétexte d'affaires commerciales, ils envoient leurs fils s'instruire à l'étranger dans la loi de leurs pères, ainsi qu'on les en a quelquefois accusés.

« En revanche, il y a des juifs étrangers et ceux-là sont tolérés. Il n'y a guère qu'à Lisbonne qu'ils soient en nombre suffisant pour former une communauté, cependant, leur nombre, en hommes et en femmes ne s'élève pas au delà de 5 à 600, dans cette capitale.

« Quelques-uns d'entr'eux et les plus riches sont venus de Gibraltar ; ils sont d'origine Portugaise, mais ils réclameraient au besoin la protection et les privilèges dont jouissent en Portugal les sujets de sa majesté Britannique.

« La plus grande partie vient de l'Afrique et presque tous ceux de cette origine portent le costume usité chez les Barbaresques. Ils ont des relations continuelles et font de fréquents voyages à

Digitized by Google

Salé, à Tanger, à Mogador et dans les régences d'Alger et de Tripoli.

« A l'exception d'un petit nombre de juifs qui font des pantoufles turques, tous les autres s'occupent de brocantage et de commerce maritime. Celui qu'ils font avec le Maroc et la côte Barbaresque, où ils envoient des denrées coloniales, et d'où ils reçoivent de la cire, des gommes, des cuirs et des peaux maroquinées, s'élève annuellement à environ un million de francs.

« D'autres juifs venus de Gibraltar font beaucoup d'affaires avec ce port, avec Cadix et toute l'Espagne, même avec l'Inde et avec la Chine. Il y a aussi une maison de juifs marseillais. Ces juifs ont des comptoirs bien montés, des navires à eux appartenant, l'un d'eux établi depuis longtemps à Lisbonne, a fait des opérations commerciales par millions.

« Enfin, depuis deux ou trois ans on compte une cinquantaine de juifs, précédemment domiciliés à Lisbonne, qui sont allés s'établir sur divers points du Brésil. Ce pays n'a jamais eu d'inquisition, et toutes les religions y sont actuellement tolérées. On assure que ces nouveaux émigrants ont tous fort bien réussi au Brésil, leurs succès pourront y attirer d'autres israélites.

« Quelques juifs de Gibraltar et de Maroc sont établis à Porto. Plusieurs d'entre'eux parcourent, comme ceux de Lisbonne, les villes de l'intérieur et y vendent diverses marchandises sans être inquiétés ni insultés, avantage dont ils ne pourraient se flatter de jouir en Espagne.

« Les juifs ont à Lisbonne trois synagogues, l'une d'elle était, *encore tout récemment*, établie dans le premier étage d'un couvent de moines, qui le savaient fort bien. Un autre étage était occupé par des femmes de mauvaise vie. Elles sont maintenant dans trois maisons particulières occupées en partie par des juifs, en partie par des catholiques.

« Les juifs ont pour sépulture, un coin du cimetière attenant au temple protestant, que la factorerie anglaise a élevé et entretient à Lisbonne, en vertu de ses privilèges et des traités.

« Si M. Capefigue fait usage des informations qu'on lui adresse, on le prie de citer honorablement M. Joaquim Joze Ferreira

Digitized by Google

Gordo. Ce savant ecclésiastique a autant d'obligeance que de mérite, autant de lumière que de piété. »

Réponse de M. Ferreira Gordo aux quatre questions posées dans la lettre de M. Capefigue.

« 1° Existe-t-il en Portugal une communauté de juifs, quels sont ses rites particuliers, ses privilèges politiques, sa constitution civile, son importance commerciale ?

« Les juifs depuis 1496, époque de leur expulsion par le roi D. Manoel, n'ont jamais joui en Portugal de la tolérance civile et religieuse. Cependant, le gouvernement n'inquiétait plus, depuis longtemps ceux qui venaient en ce pays, pourvu, qu'ils y portassent certaine marque ou costume qui, d'après une ordonnance de 1583 devait être un bonnet ou chapeau jaune. Cette ordonnance est tombée en désuétude, et les juifs qui viennent aujourd'hui du Maroc et de Gibraltar, portent les mêmes habillements dont on se sert dans leur pays, il n'en est pas de même des juives qui s'habillent comme les Portugaises.

« Je sais qu'il y a quelques synagogues où les juifs pratiquent secrètement les rites de leur religion. Elles sont établies dans des maisons particulières louées à cet effet. Le gouvernement et la police qui en sont instruits, n'y mettent aucun empêchement, et les juifs qui habitent ce pays, y jouissent à peu près de la même tranquilité que leurs frères établis dans les pays les plus civilisés de l'Europe.

« 2° Existe-t-il dans les archives publiques quelques pièces, quelques statuts qui concernent les juifs depuis le 6me siècle jusqu'à nos jours ? Serait-il possible d'en avoir une copie ?

« Il existe beaucoup de pièces relatives à cette matière dans les archives générales du royaume qu'on appelle *Torre do Tombo*, mais ni les nationaux ni les étrangers ne peuvent entrer dans ce dépôt sans la permission du gouvernement, excepté pourtant l'historiographe du royaume, (Chronista Mor), les professeurs de diplomatique et les procureurs généraux du Fisc. Cependant le gouvernement est assez libéral dans la concession de cette permission. Quelques particuliers l'ont obtenue et je suis de ce nom-

Digitized by Google

bre. Quant aux étrangers, je me rappelle qu'on a donné aussi une permission à D. Juan Baptista Munoz, cosmographe en chef des Indes Espagnoles, à l'époque où ce savant cherchait à recueillir et à conférer les documents dont il avait besoin pour écrire l'histoire de cette vaste partie des possessions de la Castille, ouvrage dont il a publié, de son vivant, le 1er tome. Néanmoins il y a eu préalablement une négociation diplomatique pour obtenir cette permission. Il y a un employé de ces archives, plein de mérite, M. Francisco Nunez Franklin, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, à qui l'on pourrait adresser, de la part de M. Capefigue, toutes les demandes de recherches, sur les documents judaïques qui existent dans nos archives, c'est un homme d'un caractère franc et d'un accès facile.

« 3° Existe-t-il dans la librairie quelque ouvrage ou quelque dissertation imprimée à ce sujet ? quels en sont les titres précis ?

Le docteur Ribeiro Antonio dos Santos, mon prédécesseur dans l'emploi de bibliothécaire en chef de la bibliothèque publique de cette ville, a écrit des *mémoires sur la littérature sacrée des juifs Portugais, depuis les premiers temps de la monarchie, jusqu'à la fin du quinzième siècle.* Ils sont imprimés dans le tome II des mémoires de littérature portugaise de l'Académie des sciences de Lisbonne, depuis la page 236 jusqu'à la page 312. Il a publié encore des mémoires sur le même sujet pour les juifs Portugais du 16me siècle, les dits mémoires sont imprimés dans le même tome II de la page 334 à la page 414. Plus, mêmes mémoires pour les juifs du 17me siècle, imprimés dans le tome III, de la page 227 à la page 378; plus, mêmes mémoires pour le 18me siècle, imprimés dans le tome IV, de la page 306 à la page 338. C'est dans ces quatre mémoires que pour la première fois en Portugal, on a osé dire quelque bien des juifs, après en avoir dit tant de mal pendant si longtemps. On y a séparé, avec beaucoup de discernement, le mérite réel de leur littérature, des préjugés de leur secte.

« Dans les dernières années de sa vie, Antonio Ribeiro dos Santos m'a dit à moi-même, qu'il avait encore écrit des mémoires sur l'état civil et politique des juifs en Portugal, mais qu'il ne les publiait point, pour qu'on ne put pas présumer ou soupçonner,

Digitized by Google

d'après ses écrits qu'il professait le judaïsme. Si mes souvenirs ne me trompent pas, cet auteur a perdu, ou donné, ou brûlé ces travaux précieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que de son vivant il a fait déposer à la bibliothèque publique, dont j'étais déjà le chef, tous les manuscrits de sa composition en joignant à cette utile collection, un catalogue méthodique de ses ouvrages, or le mémoire en question ne se trouve pas parmi les manuscrits et n'est pas même mentionné dans le catalogue.

Pour y suppléer on pourra consulter un petit mémoire de moi, que l'Académie des sciences de Lisbonne a fait imprimer dans le tome VIII de ses mémoires, 2me partie. J'ai noté dans ce petit ouvrage les auteurs et les documents d'où j'ai tiré les détails que j'y fournis, et M. Capefigue pourra recourir à ces sources dans le cas où il voudrait vérifier, amplifier ou éclaircir la notion que j'ai recueillies.

Le docteur Juan Pedro Ribeiro professeur de diplomatique a fait imprimer, il y a peu de temps le sommaire d'un ouvrage qu'il a commencé sur les juifs. Il m'en a fait présent; c'est une brochure in-4° qui annonce un ouvrage d'un grand mérite et d'une grande importance pour tous ceux qui veulent s'instruire dans cette branche peu commun de la littérature générale.

4° Ne serait-il pas possible en consultant les rabbins ou les chefs de la synagogue de se procurer quelques autres renseignements sur les rites intérieurs des juifs de la contrée ?

Comme la réligion judaïque n'a point en Portugal de culte établi avec l'autorisation du gouvernement, il est probable que les rabbins de ce pays ont à peu près autant d'instruction sur leurs rites, que nos chapelains de navires marchands sur ceux de la réligion chrétienne.

Cela ne m'empêche pas d'approuver toutes les investigations qu'on jugerait à propos de faire, à ce sujet, auprès d'eux.

(*Signé*) Joaquim Joze Ferreira Gordo.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

CRITIQUES ET LITTÉRAIRES.

III.

ANTHOLOGIE HÉBRAÏQUE.

(Suite et fin.)

Les treizes épigrammes suivantes sont toutes anonymes et inédites. La première est une inscription de tombeau, c'est ce que nous appelons épitaphe; les autres sont de petites pièces contre ceux qui se vantent d'être poètes, sans avoir reçu du ciel le feu sacré de la poésie, l'une d'elles commence ainsi : מתהללים בשיר בלי להם. Quelques-unes sont relatives au temps, à l'amour, telles que שוב תחזה עופר . זמן לו מצאתיו etc.

Viennent ensuite quatorze autres, du célèbre Moseh ben Esra, parmi lesquelles nous citons la première, sur le vin, qui commence par שתה אחי; la troisième, sur l'aveuglement de la fortune זמן ער אן תתן; la cinquième qui est une inscription sur une fontaine de marbre de Tolède, merveilleusement construite par le célèbre Al-Sarkal; elle commence ainsi : שיש מעשה דקאל. Les deux suivantes sont des épitaphes, dont la 1re est celle du pieux Don Joseph Ban-Venaseth (באן בנשת); elle commence par ces mots : כליל יפי ומלא כל חמודות. Les autres pièces sont con-

Digitized by Google

sacrées à différents sujets, tels que l'amitié, l'amour conjugal, le bonheur domestique, etc.

Après ces épigrammes du poéte de Granade, se présente un poème de quatorze strophes, fait par *Sark Bonefath* lors qu'il avait terminé la copie du *Sefer Bechinath Olam*, de Iedaia ha-Penini. Il ne faut pas confondre ce poète avec *Sark bar Patach*, duquel nous avons donné une notice dans l'*Orient* de M. Furst à Leipsig (1). Celui-ci, était espagnol, et florissait près d'un siècle avant l'autre Sark, ainsi qu'il résulte de la date de ses vers, l'an 124 du sixième millième, c'est-à-dire, 5124 de la création, 1364 de l'ère vulgaire.

La pièce suivante est tirée du livre *Ben Melech va-Nasir*, chapitre XI, page 40, de l'édition de Mantoue, 1557; il y a une légère variante אם תראה au lieu כי תראה. Puis s'offrent les épitaphes de *David ben Iachia*, mort en 1504 et de *Gedalia ben Iachia*, son oncle, précédées des notices biographiques que nous avons rapportées dans un article sur la généologie de cette famille célèbre, insérées dans les Annales israélites de M. Jost, à Francfort (2).

אם לראות סר et אקרא לכל צמא sont les premiers mots de deux petites pièces sur le livre *Khad ha-Kemach* de Bechai ben Ascher. Ces vers sont suivis de deux autres morceaux, dont l'un et l'autre sont acrostiches, le premier offre l'alphabet hébreu, le second, le nom de *Dosa*. Ce dernier est également sur le livre de Khad ha-Kemach, composé, suivant une note qui se trouve à la tête, par un nommé *Joseph bar Dosa*.

Les quarante pièces qui suivent, sont toutes tirées du Divan de Moseh ben Esra. La première est la réponse à *Iehuda ha-Levi*, que Luzatto nous a fait connaître, il y a quelques années (3). La seconde qui se compose de dix strophes, commence ainsi זמן דקוד. La troisième, a dix-neuf strophes et commence par les mots אל מי אשא. La quatrième est une élégie sur la mort d'Abon : ממאפל ליל en est le commencement. C'est une autre

(1) *Literaturblatt des Orients*, n° 16, pag. 235. Il y a une faute d'impression à corriger : *Sark* au lieu *Dark*.

(2) Année 1840, n° 47, pag. 398 et suiv.

(3) Voyez *Kherem Chemed*, IV, pag. 86.

Digitized by Google

élégie que celle rapportée par Luzatto sur le même personnage (1). La cinquième, poème en réponse aux vers de R. Meir, est de trente trosphes. Une énigme sur l'écriture forme le sixième morceau de notre poète. Elle est suivie d'une épitre à un ami qui l'avait quitté pour vivre loin de lui. Cette épitre qui a quarante sept strophes, commence ainsi מתאום יציב אהבים. Le huitième est encore une épitre adressée à un ami célèbre, lequel se plaignait des malheurs de ce bas monde, l'auteur cherche à le consoler et à le rendre plus heureux. Puis vient une lettre en prose rimée, qui commence par לנטע השכל et se termine par deux vers. Les pièces suivantes, composées de quinze strophes débute par les mots מאל עילום. Le douzième morceau de notre poète, renferme des vers sur le printemps. Ils sont suivis de six poèmes sur les regrets des amis séparés. Après ces vers il y a vingt quatre strophes adressées à un poète nommé R. *Ioschiah* sur la mort de sa mère ; puis une autre élégie sur le même sujet, dédiée au même poète. La première commence אל נא תריב, la seconde תבל באיברת לב ; cette dernière est composée de vingt strophes. La vingtième pièce, est un poème de trente-deux strophes qui commence par les mots חלעג חמן. Ce poème est suivi d'une grande lettre en prose rimée, adressée à un savant appelé R. *Chananuel ben Ieschueh* ; après, vient un morceau de poésie de trente-deux strophes, dont voici les premiers mots לבבי יהמה לזמן שאתו. Puis, une élégie à un ami mort sur une terre étrangrée. Le vingt-quatrième morceau de notre poète est une admirable complainte sur l'adversité, elle commence לזמן בתר. Elle est suivie d'une élégie touchante sur la mort d'une femme ; d'un poème en cinquante-cinq strophes ; et de sept épigrammes sur les plaisirs de la table, et une huitième contre ceux qui boivent de l'eau après les poissons. Les six pièces suivantes sont adressées à différents poètes et sont plus et moins longues.

Les compositions du poète *Moseh ben Esra*, sont suivies d'une douzaine de pièces de Salomon ben Gabirol. La première commence par ces deux mots ישלם הסתיו et a dix-sept strophes ; la seconde par הפורש לילה ; la troisième, אזי בסעיף חלום,

(1) Voyez *Kherem Chemed*, IV, pag. 86.

Digitized by Google

elle compte trente-neuf strophes. Ces vers sont suivis d'une épigramme de trois strophes commençant יריו נסע אשר איש יהיה . Puis viennent trois morceaux dont le premier débute par שמח לבי; le second par עבי שחקים; le troisième par אמונת חן עלי הגוף ובשד פצח Ce dernier forme un acrostiche qui offre le nom d'*Elasar Cohen*, probablement celui auquel il a été adressé par l'auteur. La composition suivante, renferme trente-trois strophes; puis viennent des vers élégants exhaltant le vif désir du poète de voir la ville sainte de Jérusalem; voici la première strophe :

נפשי לבית אל נכספה גם כלתה .
גם לחזותו בחלומות עלתה :

Trois autres morceaux ferment le recueil de Salomon ben Gabirol, et le manuscrit revient à Moseh ben Esra, avec différentes pièces, suivies d'autres poésies d'auteurs anonymes.

Une ode à Maïmonide, commençant לבי הולך forme la suite de ces pièces de vers.

Vient après un petit poème qui commence עברי אשר נרצע et qui est précédé de cette histoire singulière de Fez, de l'an 1287, que le célèbre Chaïm Benbenaste rapporte dans son ouvrage *Kheneseth ha-Ghedola* (*Eben Eser*, page 218), comme l'ayant trouvée dans un manuscrit; c'est ce qui nous fait croire que notre Anthologie était connue du docteur de Smyrne.

Les vingt-un morceaux suivants sont de Iéhuda ha-Levi; le premier commence אם לאלהיך לבר תוחילי; le second est le même que celui que Luzatto nous a donné dans sa *Bethulath bath Iéhuda*, Prague 1840, page 57, n° V, ainsi que le troisième, le quatrième (ibid. pag. 73, n° XVI et XVIII) et le cinquième (ibid. pag. 62, n° IX.), seulement il y a quelques autres leçons dans notre code; le sixième débute par עמדו עמדו קט מעט, et se compose de trente strophes. Le septième qui en a quarante, commence ainsi : לא חכמו ימים. Le huitième consiste en trente strophes dont les premiers mots sont לא העגים הם אשר נבקעו. Le neuvième est une épigramme de cinq strophes. Le dixième est la réponse du poète à *Levi ben al-Thaban* que Luzatto mentionne dans l'ouvrage déjà cité, pag. 29, il se compose de trente-trois strophes. Parmi les onzes autres pièces, il s'en trouve une adres-

Digitized by Google

sée à *Rabbi Ishak* et une autre à *Samuel ha-Naghid*, la première commence כילדה ארץ la seconde חצבי חן.

Viennent ensuite, 1° une élégie de *Iehuda ben Iachia*; 2° une complainte sur les persécutions des juifs en Espagne, en 1068, de Salomon ben Gabirol; et une 3me du dit ben Iachia. Ces deux derniers sont des documents historiques du plus grand intérêt; la difficulté seule de les bien déchiffrer a pu nous arrêter jusqu'à présent à les publier.

Après ces trois élégies, notre manuscrit en offre une quatrième sur le bannissement des juifs de Portugal, en 1497, par *Don David ben Iachia*, laquelle est suivie d'une cinquième, par le célèbre *Don Iehuda Abrabanel*, plus connu sous le nom de *Léon hébreu*. Cette dernière renferme, en cent trente strophes, l'histoire de toutes les vicissitudes qui lui sont arrivées. En lisant ce poème et celui qui suit par le même auteur, sur la mort de son père, on souscrit aisément au jugement de Bayle (1) que Léon était un grand poète, mais on n'admet pas avec cet historien qu'il a apostasié (2). Nous nous proposons d'éclaircir un jour ce sujet dans notre journal.

Vient ensuite un acrostiche qui offre le nom de l'auteur *Ishak ha-Cohen ben Jakob ha-Cahen*.

Puis, douze épitaphes, remarquables par la forme autant que par le fond; nous avons le dessein de les donner au public avec une foule d'autres dans un recueil à part.

שמע עמים כלם est une longue pièce qui suit ces épitaphes, depuis la page 76 jusqu'à la page 82; comme nous n'avons pas la fin de cette pièce, à cause d'un feuillet qui manque dans notre manuscrit, il nous est impossible de fixer le nombre de ses strophes ainsi que le titre d'une autre pièce dont le commencement manque également.

Après cela, il y a, depuis la page 82 jusqu'à la page 85, trente épitaphes et épigrammes par divers auteurs, tels qu'Aben Esra, Alchadeb, Ebn Danon et d'autres.

La pièce suivante est l'épitaphe de ben Gabirol sur le tombeau

(1) *Dict. hist. et crit.*, art. ABRABANEL.

(2) *Œvres diverses de Bayle*, tom. IV, pag. 841.

Digitized by Google

de Haï Gaon, que nous avons donnée dans le journal de M. Furst déjà cité (1). Elle est suivie d'une centaine d'autres petites pièces, par nos plus grands poètes, tels que Iehuda ha-Levi, Aben Esra, Gabirol, Charizi et d'autres.

Viennent ensuite une série de pièces, consistant en épigrammes, épitaphes, énigmes, etc., par divers auteurs, anciens et modernes, entre autres Moseh ben Esra, Siméon ben Zemach, Elie ha-Levi (de Constantinople) Ishak Alchadeb, etc.

Parmi les autres pièces de notre Anthologie, il s'en trouve plusieurs en l'honneur de Maïmonide, dont quelques-unes ont été publiées par nos soins dans l'Orient.

Les derniers morceaux de notre manuscrit sont de Don David ben Iachia, de Moseh Almosnino, de Samuel ben Parachia ha-Cohen, de Salomon Porath, de Salomon lebeth ha-Levi, et de Ghedalia ben Iachia, fils de Moseh ben Iachia.

Nous terminons ici cette notice, à laquelle il serait inutile de donner plus d'étendue ; mais nous nous proposons d'offrir à nos lecteurs une seconde notice sur les cinq autres Anthologies de notre bibliothèque.

(1) Année 1841, n° 2, p. 25.

Digitized by Google

ESSAI

SUR L'HISTOIRE DES JUIFS

EN

BELGIQUE.

(Suite.)

VII.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Pendant le dix-huitième siècle, l'histoire des juifs de Belgique n'offre qu'un très-petit nombre de faits. Le six du mois de juillet 1716 on publia à Bruxelles et dans les autres principales villes de Brabant, une ordonnance de bannissement contre eux, conformément, y est-il dit, à ce qui s'était pratiqué sous les anciens ducs de Brabant. Mais la rigueur de cette ordonnance fut adoucie, comme elle l'a été autrefois, au moyen de quelque don gratuit qu'on fit à sa majesté impériale, à l'occasion de la guerre contre les Turcs (1).

Quarante ans après, en 1757, le magistrat de Bruxelles fit publier qu'aucun juif ne pourra s'établir dans cette ville et y de-

(1) *Mercure hist.* Année 1716.

Digitized by Google

meurer, qu'en payant la somme de trois cent florins par an, à la recette des domaines de l'Impératrice-Reine ; que celui qui manquera d'y satisfaire, sera banni à perpétuité du pays, et que tout juif, qui, sous prétexte d'être passager, s'y arrêter a plus de vingt-quatre heures, sera sujet à payer la même somme (1).

Joseph II, si connu par son édit de tolérance en faveur des juifs, ne paraît pas cependant avoir renoncé à cet impôt exorbitant. Ce prince, quoique fort éclairé, était si dominé de ce que nous autres français appelons idées tudesques, que tous ses réglements sur les juifs étaient empreints de ces préjugées, qui existent encore aujourd'hui en Allemagne, pays très-savant si vous voulez, mais fort peu civilisé. Nous allons citer seulement les paragraphes relatifs aux juifs de ses instructions générales, pour les tribunaux de justice établis en Belgique, ou Pays-Bas autrichien, comme on l'appelait alors.

« Chaque fois qu'il s'agira de faire prêter serment à un juif (2), « outre qu'on lui expliquera les circonstances à affirmer sous « serment, et qu'on l'avertira des peines statuées par les lois « contre ceux qui se rendent coupables de faux serment, comme « il a été dit au § 126, il faut observer encore ce qui suit ;

« L'on présentera au juif le code de la loi judaïque (3), c'est- « à-dire le Thora, dont chaque tribunal devra se procurer et « conserver un exemplaire ; et le président fera au juif l'inter- « rogation suivante : *Je vous conjure pardevant ce Dieu unique,* « *à qui rien n'est caché, le tout-puissant créateur du ciel et de* « *la terre, qui a donné ses lois à Moïse sur le mont Sinaï, de* « *me dire avec vérité, si ce livre est celui sur lequel un juif* « *peut et doit prêter à un chrétien ou à un juif, un serment* « *légal et valide ?*

« Lorsque le juif ainsi interrogé ne saura pas lire (4), il fau- « dra remettre la prestation du serment à un autre jour, et or- « donner au juif de conduire avec lui quelqu'un de sa religion,

(1) *Ibidem*, année 1756.
(2) § 129.
(3) § 130.
(4) § 131.

Digitized by Google

« qui soit instruit, sache lire, et puisse par conséquent lui assu-
« rer que ce livre qu'on lui fait voir, est réellement le code
« judaïque. Mais si le juif affirme que le livre qu'on lui a pré-
« senté, il le reconnaît pour un exemplaire du code judaïque,
« le président poursuivra en ces termes :

« *Sachez que nous autres chrétiens adorons ce même et seul*
« *Dieu, à qui rien n'est caché, qui est le créateur tout-puis-*
« *sant du ciel et de la terre, que vous adorez ; et que nous ne*
« *reconnaissons d'autre divinité que celle-là. Je vous dis ceci,*
« *pour que vous ne vous imaginiez pas, s'il vous arrivait de*
« *prêter entre nos mains un faux serment, d'être excusé devant*
« *votre Dieu, sous prétexte que ce serment a été prêté pardevant*
« *des chrétiens, que vous tenez pour des idolâtres. Je vous*
« *avertis donc, que vous êtes obligé de prêter pardevant nous,*
« *qui adorons un seul Dieu, à qui rien n'est caché et qui est*
« *tout-puissant, un serment vrai et légal, comme cela vous est*
« *enseigné par votre religion et par votre loi, où il est écrit*
« *que les chefs* (Nessïm) *du peuple israélite ont été obligés d'ob-*
« *server ce qu'ils avaient juré aux habitants de Gabaon*
« *bien que ces derniers adorassent des dieux étrangers. Je vous*
« *demande donc si vous croyez offenser Dieu en prêtant ici*
« *un serment faux et frauduleux ?*

« Le juif répondant affirmativement à cette question, le (1)
« président poursuivra de la manière suivante : *je vous demande*
« *donc ultérieurement, si après mûre délibération, et réflexion,*
« *sans dol ni fraude, sans restriction mentale relativement au*
« *sens des paroles, sans désavouer intérieurement le serment*
« *que vous allez prêter, ou sans avoir auparavant protesté de-*
« *vant qui que ce soit, le contraire de ce que vous allez jurer,*
« *et sans avoir déclaré invalide ce même serment, vous êtes ac-*
« *tuellement dans l'intention de prendre ce seul Dieu tout-puis-*
« *sant, pour qui rien n'est caché, à témoin de la vérité de ce qui*
« *vous a été tantôt lu et proposé.*

« Le juif répondant encore affirmativement (2) l'on ouvrira

(1) § 132.
(2) § 133.

Digitized by Google

« le code ou Thora, et l'on présentera au juif le chapitre 26 du « troisième livre ou Lévitique : on lui ordonnera de se couvrir « la tête, et de poser la main droite jusqu'à la moitié de la paume « sur le verset 14 et suivant du même chapitre, après quoi il « devra répéter mot à mot ce formulaire qui lui sera lu par le « président :

« *Adonaï, Dieu unique, tout-puissant seigneur de tous les « rois, Dieu éternel de mes pères, toi qui as donné ta sainte loi, « j'invoque ton nom saint et ineffable en témoignage, et ta « toute-puissance en jugement pour la confirmation du serment « que je vais prêter : et s'il arrivait que je jurasse faussement et « frauduleusement, puissé-je être privé de l'effet de toutes les pro- « messes que tu as faites à ceux qui observeront tes commande- « ments, et puissent tomber sur moi tous les châtiments et tou- « tes les malédictions que Dieu a prononcés par sa loi et au « verset que je touche ici, contre les crimes abominables qui s'y « trouvent exprimés; et s'il arrivait qu'en prononçant ce serment, « mes lèvres proférassent un mensonge, et que mon cœur fût « faux, puissent mon âme et mon corps n'avoir aucune part à « la promesse que Dieu nous a faite, et que je sois entièrement « exclu de la rédemption du Messie et de la possession promise « de la terre sainte. Je promets en outre et j'affirme devant le « Dieu éternel et ineffable, que sur le serment que je vais prê- « ter, je ne demanderai jamais ni recevrai de la part d'aucun « juif ou de tout autre homme, une explication, interprétation, « décharge ou rémission quelconque.*

« *L'on fera répeter après cela au juif* (1), *et mot à mot, « le formulaire même du serment, lequel devra être conçu sui- « vant les circonstances du cas ou de l'article sur lequel le juif « devra jurer, et dont le président fera la lecture. Le formulaire général sera le suivant :*

Je N. jure par le Dieu vivant, qui a créé le ciel et la terre, « qu'en foi de la pure vérité et sans mélange ou usage de fraude « quelconque, de dol ou de déguisement, comme aussi sans « égard à quelque présent ou récompense que ce soit, sans envie,

(1) § 134.

Digitized by Google

« *haine, amitié ou inimitié, ni pour aucune autre fin qui pût*
« *tendre à supprimer la vérité et à agir contre la justice, je*
« *puis affirmer que*, etc. (Ici on insérera le formulaire du ser-
« ment.) *Et si je jurais faussement, que je sois éternellement*
« *maudit, et puissent tomber sur moi et mes enfants, toutes les*
« *malédictions qui sont écrites dans le Thora, et que je n'aie à*
« *espérer du Dieu ineffable, qui a créé le monde, aucun aide*
« *dans mes entreprises, ni aucune consolation dans mes peines.*
« *Si, au contraire j'ai affirmé la vérité, qu'Adonaï, le vrai*
« *et unique Dieu, soit à mon aide, et que son nom ineffable*
« *soit loué.* »

VIII.

LE PRINCE DE LIGNE.

Les progrès des lumières dissipèrent insensiblement les ténèbres des préjugés qui existaient contre eux. On vit plusieurs familles juives de l'Allemagne et de Hollande s'établir successivement dans les principales villes de Belgique, telles que les Landau, les Furth, les Lipman, les Hirsch et les Simon. Cette dernière famille avait pour chef Jacob Simon, graveur distingué de l'époque. Son goût pour son art lui valut l'amitié du graveur de Frédéric-le-Grand, le célèbre Abramson, son co-religionnaire et compatriote.

En vain quelques prêtres obscurs cherchaient-ils à continuer à leur égard les anciennes proscriptions, plusieurs hommes célèbres, à la tête desquels il faut placer le prince de Ligne entrèrent en lice pour les défendre.

Voici le résumé de son mémoire sur les juifs (1). Voltaire pourrait se passer du petit mot pour rire sur le compte des juifs de l'ancien temps, dont il nous a souvent rabâché l'histoire ; et la seule chose qu'il dit en faveur des nouveaux, tout en prêchant la tolérance, c'est qu'il ne le fera pourtant pas brûler. Il finit ainsi son chapitre.

Les enfants de Juda, ont certainement l'air reprouvé, et,

(1) Voyez *Mémoires et Mélanges historiques et littéraires*, Paris, 1826, in-8°, tom. II, pag. 28.

Digitized by Google

plein de foi pour les prophéties, je suis convaincu qu'ils doivent l'avoir; mais ils l'auraient moins, si, outre qu'ils sont réprouvés de Dieu, ils ne l'étaient pas des pays mêmes où ils sont soufferts.

C'est ce qui les rend trompeurs, peureux, menteurs et bas. Ils ne sont ni voleurs, ni assassins, ni méchants; donnez-leur un état ou un bon asile, et ils cesseront d'être ce que j'ai dit qu'ils sont.

On ne voit presque parmi eux d'autre métier que celui de graveur. Il n'y a qu'un pas de là à être jouailliers, orfèvres, metteurs en œuvres, tourneurs, manufacturiers. Leur goût pour l'argent, et leur industrie pour en gagner, les rendraient bientôt propres à tous les arts, qu'ils perfectionneraient.

Ils ont de grandes vertus : jamais ivres, toujours obéissants, exacts et prévenant les ordonnances; sujets fidèles aux souverains au milieu des révoltes, et jamais en colère; unis entre eux, quelquefois hospitaliers, et les riches aidant leurs pauvres.

Leurs femmes et leurs filles sont extrêmement sages et décentes, même au milieu des nations qui le sont le moins. Leur religion, leurs usages et la triste vie qu'elles mènent, les éloignent de la galanterie. En a-t-on jamais rencontré dans les lieux de débauche? On en voit, un carton à la main, avec des échantillons, entrer quelquefois dans une maison où le libertinage, même à prix d'argent, échoue devant leurs principes. Rendues à la société dans la classe des citoyennes, où leurs talents les placeraient, elles y seraient sans doute aussi agréables qu'utiles. Voyez les charmantes israélites du grand monde, leur beauté et une sorte de gaucherie qui a de la grâce, fixent tous les regards; il y en a beaucoup à présent partout de mieux élevées que les personnes de la société.

Je conçois très-bien l'origine de l'horreur qu'inspirent les juifs; mais il est bien temps que cela finisse : une colère de dix-huit cents ans me paraît avoir duré assez longtemps.

On rend souvent les hommes tels qu'ils sont. On a dit : les juifs sont sales et fripons; ils l'ont été. Qu'on leur donne d'autres quartiers; qu'on ait de la confiance en eux, ils ne seront ni l'un ni l'autre.

Ils faudrait des rabbins habiles, sans cesse en course, pour

Digitized by Google

faire des inspections, empêcher les abus des seconds chefs, ou les torts des individus. Ce général-rabbin serait une espèce d'ôtage de la conduite de son peuple auprès du gouvernement.

L'empereur Joseph n'acheva pas son projet sur eux. En se servant des juifs pour tous les métiers où je les destinerais, ils prendraient place parmi les bourgeois chrétiens. Plus on leur fournirait l'occasion d'être mêlés avec eux ; et plus on les verrait changer leurs mœurs orientales. Qu'ils soient heureux et considérés, ils seront de bons et utiles citoyens. Comment peuvent-ils l'être avec leur petit trafic de rue? Enfin, en attendant les décrets impénétrables de la Providence sur leur destinée future, et les chatiments qu'elle leur réserve pour les torts de leurs aïeux, au moins dans ce monde-ci, considérés et utiles, ils cesseront d'être le plus malheureux peuple de la terre.

Il est inutile de faire remarquer l'équité et la raison qui respire dans le mémoire du prince de Ligne, que nous venons d'analyser; il obtint un succès complet. Non-seulement les juifs furent assimilés aux autres citoyens belges, mais dès ces moments, leurs progrès dans la civilisation furent remarqués. Devenus artisans, soldats, surtout artistes, ils se montrèrent dignes de patrie adoptive, et le nom belge ne fut pas pour eux un vain titre.

IX.

LE CHEVALIER SIMON.

On a quelquefois séparé mal à propos l'histoire des beaux arts de celle des sciences et des lettres. C'est toute une brillante famille qui marche vers le même but. Cependant la Belgique a toujours été généralement plus riche en artistes de premier ordre qu'en littérateurs éclatants, c'est qu'elle a plus encouragé les uns et moins apprécié les autres ; car les hommes de génie ne lui ont pas manqué. En peinture, en sculpture, en musique, en gravure, elle a produit des ouvrages qui méritent d'être placés à côté des chefs-d'œuvres de la France et de l'Italie ; elle a enfanté des hommes qu'elle peut avec orgueil présenter au monde.

Jean-Henri Simon, l'un de ces artistes remarquables, quoi

Digitized by Google

qu'il ne faille le comparer ni aux Rubens, ni aux Vandyck, ni aux Duquesnoy, naquit à Bruxelles, (1) le 28 octobre 1752. Son père, Jacob Simon, était comme nous l'avons dit déjà, un graveur distingué en pierres fines. Dès sa tendre jeunesse, Henri se fit connaître dans la profession de son père; et il avait à peine atteint l'âge de quinze ans, lorsqu'il fut nommé graveur du prince Charles de Lorraine. Le travail avait perfectionné en lui les dispositions qu'il avait reçues en naissant pour la gravure en pierres fines; et il partageait son temps entre l'exercice de cet art difficile et celui des armes, où il acquit également une supériorité remarquable.

La prudence n'est malheureusement pas toujours compagne du jeune âge; le caractère bouillant du jeune Simon lui attira plusieurs affaires avec des officiers du régiment autrichien de Murray, à la suite desquelles il fut contraint de quitter Bruxelles. Ses pas se dirigèrent vers la capitale de la France, séjour des sciences et des arts. Il y arriva en 1775. Le prince de Ligne, protecteur du jeune Simon en sa qualité de Belge, le présenta au duc de Chartres, qui l'agréa pour son graveur, et qui, devenu duc d'Orléans, lui conserva ce titre, en l'attachant à la grande chancellerie, avec une pension annuelle de mille francs. Ces honneurs excitèrent l'émulation de l'artiste; il se livra avec ardeur au travail, et ses efforts constants furent couronnés du plus brillant succès. En moins de six ans, il surpassa tous ses rivaux, et s'acquit une réputation qui fixa sur lui l'attention publique et lui mérita les éloges les plus flatteurs. Plusieurs pierres gravées par lui furent considérées et vendues comme des antiques. Quelques-unes furent acquises pour le cabinet de l'impératrice de Russie.

Le baron de Breteuil vendit à cette souveraine son cabinet de pierres gravées. Il manquait à la collection un camée à deux couches représentant en relief un tigre couché. Un antiquaire fut chargé de chercher à Paris ou ailleurs un graveur assez habile pour reproduire promptement cette pierre; aucun de ceux qui

(1) Voyez *Notice historique sur Jean-Henri Simon graveur du roi*, Bruxelles, 1836, in-8°.

Digitized by Google

s'offrirent ne put l'entreprendre qu'en demandant trois ou quatre mois pour l'exécuter. Appelé aussi par le baron de Breteuil, l'artiste belge se chargea de cette tâche, l'acheva en trois jours, et fit monter la pierre. Un succès aussi brillant lui attira la protection de la cour, qui lui accorda le titre de graveur du roi et de la famille royale, avec son logement au Louvre. Il l'occupa jusqu'en 1792.

Dès lors Simon s'était fait connaître par d'autres travaux que les pierres fines ; il avait produit sur cuivre, une foule de gravures qui sont toujours estimées des amateurs ; il avait formé d'habiles élèves.

Quand les premières guerres de la révolution éclatèrent, l'artiste, qui aimait les armes et qui maniait aussi bien l'épée que le burin, partit pour la frontière française avec le bataillon de la Butte-des-Moulins, dans lequel il commandait une compagnie de chasseurs. Il fit les premières campagnes de la Champagne et de la Belgique, sous les ordres du général Dumouriez, qui le nomma à Saint-Amand, lieutenant colonel d'une compagnie franche. Après s'être fait remarquer dans plusieurs circonstances périlleuses, blessé en combattant à Anderlecht et Boucoux, il revint à Paris, où il apprit que Dumouriez avait passé au service de l'ennemi, avec une partie de son état-major. Comme il était partisan avoué de ce général, cette circonstance faillit lui devenir funeste. On le dénonça au comité révolutionnaire, comme embaucheur pour Dumouriez; il se vit alors exposé aux plus grands périls. Cependant il se justifia, et parvint à sauver sa tête, en produisant un certificat qui attestait sa bravoure et sa conduite patriotique.

Echappé à la hache révolutionnaire, Simon prit le parti de passer en Espagne, où il ne tarda pas à se faire remarquer. Tout le temps qu'il y demeura, il fut occupé pour le service de la famille royale, qui l'engagea à se fixer à Madrid, en lui offrant un traitement de 30,000 réaux, pour former des élèves; on y ajoutait la jouissance d'un vaste hôtel. L'artiste belge refusa une position si brillante ; il avait une patrie, une famille, des amis, et il ressentait trop vivement le besoin de les revoir pour qu'il n'effectuât point son retour à Paris.

Digitized by Google

A peine y fut-il revenu, que le ministre de l'intérieur, sur le rapport de l'Institut, et d'après l'avis du conservateur de la bibliothèque royale, le nomma professeur de gravure en pierres fines à l'Institut des sourds et muets, le jugeant seul capable de propager cet art en France. Mais Simon éprouva bientôt les désagréments qui accompagnent trop souvent une grande réputation. Le ministre, trompé sans doute par des insinuations perfides, lui écrivit, en l'an IX, qu'il acceptait, avec regret, sa démission, qu'il n'avait pas donnée. Cette défaveur non méritée décida Simon à passer de nouveau à l'étranger; le ministre, alors, afin de le faire changer de résolution, le réintégra comme professeur honoraire.

Indépendamment de cette place de professeur de sourds et muets, le ministre assigna à notre artiste cinq élèves auxquels il enseigna gratuitement son art.

Ce fut alors qu'il prit un établissement au palais royal. La réputation dont il jouissait le fit nommer graveur en pierres fines du cabinet de Napoléon. L'impératrice Joséphine, dont la mémoire sera toujours chère aux arts, lui fit donner aussi le titre de graveur du conseil du sceau des titres, ce qui le porta à entreprendre l'*Armorial général* de la nouvelle noblesse, pour lequel il sacrifia une partie de sa fortune.

La guerre, en 1813, avait paralysé le commerce et les arts; les plus riches contrées de la France furent bientôt envahies; Simon crut devoir encore quitter le burin pour l'épée; il obtint du ministre de la guerre la faculté de lever à ses frais le premier corps d'éclaireurs-francs du département de la Seine. En moins d'un mois, ce corps fut monté, équipé, habillé, armé sans que le gouvernement y eût participé en aucune manière : il devait même former un régiment de lanciers, d'après l'adhésion du ministre de la guerre. La belle conduite que le corps de Simon a tenue à l'armée, sous son commandement, lui mérita les éloges du prince de Wagram, du duc de Raguse, des généraux Compans, Vincent et autres, sous les ordres desquels il combattit presque toujours en ligne, protégeant les parcs d'artillerie et appuyant les retraites jusque sous les murs de Paris, à l'affaire du 30 mars.

Digitized by Google

Ce fut dans cette journée que le colonel Simon fut blessé d'un biscaïen à la cuisse, et qu'il perdit plusieurs de ses officiers et soldats. Malgré sa propre blessure, il ne quitta point le corps, et rejoignit l'armée à Fontainbleau, où le prince de Wagram l'attacha au grand parc d'artillerie.

En vertu du décret de Louis XVIII, en date du 6 mai 1814, le corps du colonel Simon fut licencié, ainsi que tous les corps-francs; le 20 du même mois, à Laval où il se trouvait, il déposa ses armes et effets d'équipement dans les magasins militaires de cette ville, quoique ces objets lui appartinssent. Ce corps a laissé d'honorables souvenirs; il suffira de citer un seul fait, pour prouver l'esprit qui l'animait.

Dans le courant de mars 1814, se trouvant aux environs de Coulommiers, Simon fut instruit qu'un parti ennemi s'était emparé de la diligence, de deux voitures de farine et de seize chevaux; aussitôt il se mit à la poursuite des ravisseurs, les atteignit, les força à abandonner leur proie, et rendit aux propriétaires les voitures, farines et chevaux, quoique les usages iniques de la guerre eussent pu l'autoriser à garder cette prise.

Après le licenciement de son corps le colonel Simon sollicita du ministre de la guerre, pour lui et quelques-uns de ses officiers, la faculté de passer dans les colonies avec leurs grades; mais il ne reçut point de réponse positive. Alors il présenta un mémoire à Louis XVIII, le 15 décembre suivant, par lequel il obtint la demi-solde, ainsi que plusieurs de ses officiers. Lors du débarquement de Napoléon à Frejus, le colonel Simon, de même que tous les officiers à la demi-solde, reçut l'ordre de se rendre à Melun, et de là à St-Denis Louis XVIII ayant abandonné la capitale dans la nuit du 19 mars, et le général Maison ne sachant quels ordres leur donner, plusieurs de ces officiers, retournant à Paris, voulurent désarmer quelques gardes-du-corps qu'ils rencontrèrent sur la route et leur enlever leurs chevaux. Simon s'opposa vivement à cet acte arbitraire, qui aurait pu occasionner les plus grands désordres. Cette action ayant été approuvée par la majorité des militaires qui en étaient témoins, ils le choisirent pour leur commandant.

Un peu après, comme ils eurent rencontré les caissons du duc

Digitized by Google

de Berry, qu'on savait pleins d'argenterie, le mécontentement et les murmures se remirent à éclater ; et ces riches caissons eussent été infailliblement mis en pièces et pillés, si le colonel Simon, montrant une fermeté qui aurait pu lui être funeste, n'eût ordonné qu'ils fussent escortés par un détachement et conduits aux Tuileries où ils arrivèrent intacts. Un si rare désintéressement lui mérita huit décorations de la légion d'honneur pour ceux qui servaient sous ses ordres.

Cet artiste guerrier, qui servait à la fois Mars et Minerve, revint enfin à Bruxelles en 1816. Il fut nommé graveur du roi et obtint sa pension de retraite comme lieutenant colonel. Depuis lors il ne vécut plus que pour l'étude, et les pacifiques conquêtes de l'intelligence furent sa seule ambition. Il se fit connaître tous les jours par des actions désintéressées et par son zèle pour son art ; il prit particulièrement soin d'élever et de nourrir des jeunes orphelins.

Au mois d'août 1830, il endossa de nouveau l'uniforme et se mit à la tête d'une compagnie de gardes bourgeoises qu'il forma à la hâte pour protéger ses concitoyens contre quelques hommes avides de pillage et de dévastation. C'est à lui, à son courageux dévouement qu'on doit la conservation du mobilier du Théâtre Royal.

Une longue et douloureuse maladie, qu'il supporta avec résignation, vint enfin terminer sa longue carrière, le 12 mars 1834. Il était âgé de 82 ans. Il fut enseveli avec les honneurs militaires et religieux ; le grand rabbin prononça sur sa tombe un discours funèbre.

Simon a laissé d'immenses travaux et un très précieux atelier de gravures en pierres fines, de médailles et de taille-douce. Il a gravé une collection de tous les hommes illustres des Pays-Bas, il a publié l'*Armorial général de l'Empire*, 1813, tome 1 et 2 in-folio, et plusieurs autres ouvrages distingués et entre autres, l'*Empreinte des nouvelles monnaies du royaume des Pays-Bas.*

Simon était membre de plusieurs académies. On peut le considérer comme le chef de cette école de gravure en pierres fines qui s'est rendue si célèbre en France, puisqu'il avait donné

Digitized by Google

des leçons aux Dubois, aux Paul, aux Verger, aux Lalondre, et à M. Simon, son fils, qui continue à illustrer son nom.

Nous avons cru devoir rassembler ces matériaux d'autant plus nécessaires que dans la plupart des biographies comtemporaines, on a fait de Jean-Henri Simon, deux ou trois personnages différents, et que nous prenons généralement trop peu de soin à recueillir les titres de nos hommes célèbres.

X.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Mais nous avons devancé les évènements.

Le nombre des israélites en Belgique s'est considérablement accru sous la domination française. Ils se répandirent à Mons, à Gand, à Anvers, à Liége jusqu'à Luxembourg. Toutes ces communautés juives furent attachées, lors de l'organisation du culte mosaïque en France, par décret impérial du 17 mars 1808, sur la proposition du grand Sanhedrin, à la circonscription du consistoire israélite de Créveld, circonscription composée de huit départements : Roër, Dyle, Escaut, Jemmapes, Lis, Meuse-Inférieure, Deux-Nèthes et Ourthe.

Chaque année un rôle de répartition des dépenses du consistoire, proposé à l'autorité compétente conformément à l'article 23 dudit décret et rendu exécutoire par le préfet de différents départements, fit connaître aux israélites Belges l'existence d'un consistoire qui n'avait jamais rien fait pour l'amélioration de leur état moral et religieux. Toutefois le délégué consistorial à Bruxelles, Salomon Furth, rendit quelques services à la communauté juive de cette ville, en établissant le culte public.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE LITTERAIRE.

I. Gerson ben Iehuda (1), surnommé *Meor ha-Gola*, la lumière de la captivité, connu aussi sous le nom de *Gerschon ha-Zakan*, Gerson-le-Vieux, devint à jamais célèbre parmi les docteurs de la loi, par ses institutions sages et éclairées. Né à Metz, à la fin du dixième siècle, il étudia sous Iehuda ben Meir Cohen, dit *Rabbi Léon*, l'un des plus savants casuistes de son temps, à qui il dut une partie de ses connaissances, comme il le dit lui-même dans une de ses décisions, citée par Meir de Rothenbourg (Voyez *Questions et réponses légales*, édition de Prague, 1608, in-fol. §. 264).

Gerson se rendit ensuite à Mayence, et fréquenta la célèbre école de Siméon ha-Gadol. Son érudition le fit promptement distinguer et l'éleva à la dignité de grand rabbin de France.

A cette époque la nouvelle de la destruction du temple de Jérusalem par les Sarrasins qui s'étaient emparés de la Syrie, étant parvenue en Europe, y excita les chrétiens contre les juifs, qu'on accusa d'avoir contribué à cette destruction, sans examiner si la chose était vraie; on les poursuivit partout : les uns furent

(1) Cette notice a été communiquée en 1828 à M. Bégin qui l'a insérée dans sa *Biographie de la Moselle*, tom. II, pag. 227.

Digitized by Google

égorgés, les autres noyés, d'autres brûlés ; quelques uns se donnèrent la mort eux-mêmes. Gerson, quoique jeune encore, fit plusieurs complaintes sur ce massacre, dans l'une d'elles, il désigne l'année 951 après la ruine de la ville Sainte, c'est-à-dire l'an 1019 de l'ère vulgaire.

Après cette persécution sanglante, Gerson ouvra une école célèbre ; aussitôt de toutes les parties du royaume, arrivèrent une foule de disciples avides de l'entendre, parmi lesquels on remarquait Jakob ben Iakar, qui après la mort de son maître, hérita de sa chaire. Gerson enseigna le Talmud, avec ses propres commentaires qui eurent beaucoup de vogue. Nathan ben Iéchiel les cite souvent avec éloge dans son Aruch, et Salomon ben Ishak, dit Raschi, s'en est beaucoup servi pour composer les siens, selon l'opinion judicieuse du savant Joseph del Medigo (Voyez *Nobleth Chakhemah*, préface).

En 1030, il convoqua à Worms un synode de trois cents rabbins, pour sanctionner ses institutions dont les plus remarquables et les plus utiles sont l'abolition de la polygamie, et du divorce arbitraire. Ces institutions furent adoptées par tous les juifs de l'Europe (Voyez Nissim de Gironne, *Quest. et Rép.* édit. de Rome, 1566, in-4°, §. 38 ; Joseph Kolon, *Quest. et Rép.* édit. de Vénise, 1517, in-fol., § 110).

Ce grand homme vécut encore dix ans, honoré et admiré de ses co-religionnaires. Tous ceux qui avaient acquis parmi eux quelque célébrité se faisaient une gloire d'être en relation avec lui, surtout les maîtres Ishak ben Joseph, Siméon Cohen, et Eliahu ben Eliahu, dont les lettres sont parvenues jusqu'à nous.

Avant de mourir, Gerson eut la douleur bien amère pour un père si pieux que lui, de voir son fils déserter sa religion. Il le pleura comme si la mort le lui eut enlevé (Voyez Rothenbourg, Sefer Schimchas, §. 181).

2. Iakob ben Salomon, écrivain français du quatorzième siècle, auteur d'un ouvrage remarquable, dont le seul exemplaire connu se trouve manuscrit à la bibliothèque royale de Paris (1). C'est un traité philosophique, et métaphysique, divisé en trois parties,

(1) Ancien fonds, n° 227.

Digitized by Google

qui a pour titre *Mischkenoth Iakob*, c'est-à dire : les habitations de Iakob, ce qui fait allusion au nom de l'auteur.

La première partie de cet ouvrage qui est nommé *Beth Iakob*, la maison de Iakob, examine les différents sens que l'on peut donner à plusieurs passages de l'Écriture, et à plusieurs textes, ceux qui doivent être pris dans le sens absolument littéral, ceux qui ne sont employés que dans le sens figuré, et ceux qui peuvent être expliqués dans le sens littéral et figuré, tout ensemble.

La seconde partie est intitulée *Ieschuoth Iakob*, les saluts de Iakob : l'auteur y explique les dix fléaux, ou les miracles que le Seigneur fit en Égypte par les mains de Moïse.

La troisième partie porte le nom de *Kehilath Iakob*, la congrégation de Iakob, et contient une dissertation qui tend à prouver, que la pratique de la loi divine doit être préférée à la théorie des commandements sacrés.

On trouve à la suite de ces trois traités, un quatrième sans titre, mais du même auteur, sur la création du monde; il cherche à prouver que le sentiment des philosophes qui l'ont crue éternelle, est faux et impie.

Enfin l'auteur termine son livre par une relation des personnes de sa famille qui moururent du temps de la peste qui ravagea la France, l'an 5143 de la création, 1383 de l'ère chrétienne. Cette relation qui a pour titre *Abel Rabathi*, grand deuil, est écrite avec sensibilité, particulièrement le testament que l'une de ses filles, qui était mariée, fit alors et les discours tendres qu'elle prononça avant sa mort.

Quant au manuscrit, il me paraît original et écrit de la propre main de l'auteur, l'an 1395 de l'ère vulgaire.

3. Ishak ha-Levi ben-Eliézar, savant grammairien du quatorzième siècle, s'est fait connaître par un traité de la grammaire hébraïque intitulé *Sefer Harikma, le livre de la broderie*. Il y a deux traités de la grammaire hébraïque qui portent ce titre : le premier, composé en arabe par le célèbre Abou'lwalid Merwân Ebn-Djanâh est intitulé en arabe *Kateb el-Lamaa*, livre des émaux ; il fut traduit en hébreu par Iehuda Ebn-Tibbon, sous ledit nom. C'est de celui-là que Buxtorf et Bartolocci ont fait mention dans leurs Bibliothèques rabbiniques, de même que l'auteur du Sifté

Digitized by Google

Iéschenim et autres bibliographes; quant à ce dernier écrit, il paraît qu'ils n'en ont point eu connaissance, et que l'auteur et son ouvrage ont échappé à leurs recherches. L'exemplaire manuscrit que nous avons sous les yeux appartient à la bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 501.

L'auteur après nous avoir dit dans sa préface qu'il avait composé ce traité pour l'usage d'un savant Babylonien, nommé Ahron ben Abraham, qui vint le trouver du fond de sa patrie, nous apprend qu'il avait déjà fait pour ce même savant un autre traité de grammaire, qui a pour titre : *Schefath Iethar*.

C'est un excellent ouvrage dans lequel l'auteur rapporte les opinions de tous les anciens grammairiens hébraïques et des fragments des livres dont la plupart ne nous sont pas parvenus, entre autres l'*Introduction à la langue sacrée* du fameux poète Iehuda ben-Salomon al-Charisi. Quant au manuscrit que nous avons devant nous, il est imparfait, il manque plusieurs feuilles à la fin, de sorte que la date de sa composition ne peut être précisement indiquée, mais l'écriture est du quatorzième siècle. Il appartenait au célèbre Iakob Romano, de Constantinople, ainsi qu'on peut le voir à la tête du manuscrit.

4. Corsani ou *Al-Corsani* (Jehuda) savant philosophe au commencement du quinzième siècle. Le plus connu de ses ouvrages est un traité philosophique, qui existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques publiques de l'Europe, entre autres dans celle de Paris, que nous avons sous les yeux, et qui fait partie du supplément des manuscrits hébreux, n° 19.

Ce traité qui porte le titre *Aron Edouth*, roule sur divers sujets de l'Écriture-Sainte, et explique plusieurs passages obscurs des livres sacrés, particulièrement du livre de Job, ainsi que plusieurs points de méthaphysique et de morale du Talmad et autres écrits rabbiniques.

L'auteur dit dans sa préface avoir divisé son ouvrage en vingt-deux chapitres, suivant le nombre des vingt-deux lettres de l'alphabet; il donne une table qui contient sommairement ce qui est traité dans chacun desdits chapitres. Il y déclare aussi qu'il ne s'est attaché dans cet ouvrage, qu'aux opinions de Moseh ben-Maïmoun et d'Abraham Aben-Ezra, opinions qu'il a suivies de

Digitized by Google

points en points, et qu'il n'a fait que joindre les sujets épars dans leurs différents écrits. Il dit encore dans la même préface qu'il a composé cet ouvrage, lorsqu'il était détenu prisonnier de guerre dans la ville de Fez en Afrique, le vingt-trois du mois de véadar, l'an de la création 5165, qui correspond au mois de mars 1405, de l'ère chrétienne. Au bas de la dernière page du premier cahier on lit l'avis suivant du copiste : « Il manque ici 15 ou 16 pages dans la copie que j'ai présentée, concernant l'astronomie ou la partie expérimenta que l'auteur y traite, c'est pourquoi j'ai laissé 11 pages en blanc, jusqu'à ce que je puisse rencontrer un exemplaire complet pour les compléter. » Ce copiste se nomme à la fin de l'ouvrage, en ces termes : « Moi Iehuda fils du docte Samuel (que sa mémoire soit en bénédiction !), j'ai transcrit ce manuscrit qui est intitulé : *Traité de l'Arche du Témoignage*, du savant philosophe Iehuda ben Joseph, etc., et j'ai terminé cette copie, ce aujourd'hui vendredi, le second jour du mois de Kislev, de l'an 296 du petit nombre », c'est-à-dire 5296 de la création 1536 de l'ère vulgaire.

5. Nissim ben Moseh, d'une ancienne famille de Marseille, petit-fils de Salomon ben Moseh, qu'il qualifie descendant des exilés qui avaient été bannis de Jérusalem par Titus, et qui avaient été transférés à Marseille, a vu le jour dans cette ville, au commencement du quatorzième siècle. Ayant reçu de ses parents une éducation soignée, il fit de grands progrès dans ses études ; il cultiva la rhétorique, la philosophie, la kabaleh, les diverses branches de la théologie, et composa un grand ouvrage sous le titre de *Sefer ha-Nissim*.

Cet ouvrage, écrit d'un style clair et élégant, est divisé en deux parties. La première contient quatorze chapitres, dans lesquels l'auteur explique en général la différence qu'il y a entre les prophéties de Moïse et celles des autres prophètes, si le philosophe et le théologien sont d'accord sur la qualité de la prophétie, ou s'il y a de la différence dans leur manière de juger, la façon de penser de ces savants sur la Providence, et en quoi ils ne s'accordent point en métaphysique ; de la différence qu'il y a entre le légiste vulgaire et le légiste savant, etc.

Digitized by Google

La seconde partie suit l'ordre des sections du Pentateuque ; l'auteur y explique les endroits les plus difficiles, principalement ceux qui sont relatifs aux miracles et aux prodiges dont il est parlé dans l'Écriture Sainte.

Les auteurs qui ont travaillé sur les bibliothèques hébraïques, comme Buxtorf, Bartholocci, Sabathai et autres, paraissent avoir ignoré cet ouvrage, qui est en effet très rare. Je crois que le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris (ancien fonds, n° 197) que j'ai sous les yeux, et l'exemplaire de la bibliothèque de Médicis (voyez Biscioni, page 139) sont les seuls exemplaires jusqu'ici connus de cet ouvrage.

6. Zacharien Sefardi, écrivain peu connu, mais fort instruit, florissait en Espagne vers la fin du treizième siècle. Parmi les nombreux ouvrages dont il fut l'auteur, un seul m'est tombé entre les mains, c'est celui qui a pour titre *Imré Schefer, Discours de gentillesses*, et qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque royale de Paris, (ancien fonds, n° 274). C'est un traité cabalistique sur le nom de Dieu, sur les dix sephiroth, et en général sur la kabaleh caractéristique. Il paraît d'après ce que l'auteur dit dans sa préface, qu'il a composé cet écrit, l'an 5051 de la création : 1291 de l'ère chrétienne, et que dans l'espace de vingt ans, il a publié plusieurs autres ouvrages sur cette matière ; voici ses propres paroles.

« Sachez que j'ai déjà composé plusieurs livres sur cette con-
« naissance (qui est la vraie connaissance du nom de Dieu,) il
« y a vingt-ans, et c'est depuis l'an 31, (c'est-à-dire, depuis l'an
« 5031 de la création : 1271 de l'ère vulgaire,) et dans cet
« espace de temps depuis la trente-unième jusqu'à la cinquante-
« unième année, j'ai composé dans cette même science des
« livres de prophéties ; ce sont des textes authentiques sur cette
« connaissance du nom de Dieu, etc. Et sur cette matière j'ai
« encore écrit plusieurs autres ouvrages, en forme des traités
« de science, dont les plus estimés sont au nombre de quatre,
« lesquels développent la plus grande partie de cette connaissance
« mystérieuse. Le premier est nommé *Or ha-Schekhal, livre de*
« *la lumière de l'Esprit* ; le second *Gan Naol, livre du Jardin oc-*
« *culte ;* le troisième *Sefer ha-Cheschek, le livre du désir ;* le qua-

Digitized by Google

« trième enfin *Peras ha-Sefer, traité de la division du livre*, « et plusieurs autres semblables, etc. »

L'auteur du *Sifté Ieschenim*, ne parle point ni de Zechariah ni de ses ouvrages ; mais Bartolocci, dans sa bibliothèque rabbinique, t. II, p. 817, cite un nommé Zacharie, espagnol qui a fait un traité de prophétie, manuscrit au Vatican, et qui vivait l'an 5045 de la création : 1285 de l'ère vulgaire, qui n'est autre que notre Zacharieh. Quant à ses ouvrages il paraît que Bartolocci n'a connu que le livre de prophéties, et que les autres traités de notre écrivain ont échappé à ses recherches.

7. Elitzar de Metz, ainsi nommé du lieu de sa naissance, célèbre casuiste, florissant à Mayence, où il mourut en 1238, dans un âge avancé. Disciple de l'illustre Iakob Tam, Eliézar avait une grande réputation dès sa jeunesse, et sa connaissance approfondie du Talmud ne fit que l'augmenter. Beaucoup d'hommes célèbres sont sortis de son école, où il enseignait publiquement. Mais ses leçons, comme il paraît, n'ont jamais été rédigées. Le seul ouvrage qu'on ait de lui est intitulé ;

Sefer Iereim, travail remarquable sur la loi de Moïse, divisé en 613 sections, dans lesquelles il traite tous les préceptes sacrés et les rites de la loi. L'édition qu'on en a donnée à Venise en 1566, et à Cracovie en 1612, n'est qu'un pâle abrégé du grand ouvrage d'Eliézar, fait par Benjamin ben Iéchiel et expliqué ensuite par Samuel Algazi de Candie. L'ouvrage complet est déposé à la bibliothèque royale de Paris, (Manuscrits hébreux, ancien fonds, n° 183).

8. Isaak bar Salomon, poète hébreu qui a échappé aux recherches de tous les biographes, est auteur de quelques cantiques sacrés, entre autres d'une complainte composée sur la persécution des juifs en 1330, dont il fut un témoin oculaire. Cette complainte commence par le verset : *Ani hou ha-Gheber, roeh Aani ve-Scheber*, etc.

9. Aaron Antonius, savant rabbin portugais d'Amsterdam, auteur de deux ouvrages inédits qui se trouvent dans notre bibliothèque. Le premier, un commentaire sur le traité de *Perké Aboth*, est un bel autographe in-folio de 242 pages, écrit à Naerden, en 5483 de la création, ou 1723 de l'ère vulgaire. Le

Digitized by Google

second, intitulé *Sefer Mateh Ahron*, est un manuscrit in-quarto, écrit d'une main étrangère, mais accompagné de notes de la propre main de l'auteur. C'est un recueil de *Schaloth-Thschouboth*, ou questions et réponses légales, que l'auteur a échangées pendant son rabbinat à Cléve avec plusieurs rabbins contemporains, principalement avec le rabbin de Deutz, le savant *Iehuda Melar*. Dans une des décisions rabbiniques de ce dernier docteur, qui a déjà paru à la tête de *Selichoth* avec le commentaire *ha-Masbir*, l'auteur cite son grand père qui portait le même nom que lui, et qui était grand-rabbin de Bingen et de Trèves; dans une autre, datée de Deutz 1712, Melar fait le plus grand éloge des connaissances rabbiniques de notre Ahron Antonius, qualité que les rabbins allemands accordent rarement aux docteurs du rite portugais.

10 Sprot (Schem Tob bar Ishak), florissait à Tudèle, en Navarre, vers la fin du quatorzième siècle. Homme de connaissances variées, Sprot se fit un nom par une foule d'ouvrages assez estimés, dont voici les titres et le contenu : *Zafnath Panneach*, commentaire sur celui d'Aben Esra sur le Pentateuque, manuscrit à la bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 143. Par une préface que le nommé *Nissim Moriel*, de la ville de Tarasone en Espagne a mis à la tête de cet ouvrage, on voit qu'il en est l'éditeur et qu'il l'a transcrit pour le fils de l'auteur. II. *Traité sur les Hagadoths*, qu'Aben Esra mentionne dans son commentaire sur le Pentateuque, manuscrit à la suite de l'ouvrage prénommé. III. *Ebn Bochan*, écrit polémique composé en l'an 1385 de l'ère chrétienne; l'auteur le cite dans son commentaire sur Aben Esra. Plusieurs bibliographes, sous la foi du *Sefer ha-Iuchasin* (édition de Cracovie, p. 186.) ont attribué ce livre au père de notre auteur, mais il y a une faute d'impression dans cet ouvrage : *Ishak Sprot* au lieu de *Schem-Tob*, fils d'*Ishak Sprot*, ainsi que le portent les manuscrits de cet écrit, dont les bibliothèques de Leyde et de Parme en possèdent des exemplaires. IV. *Aïn Khol*, commentaire sur le Canon d'Ebn Sina, ouvrage cité par l'auteur dans son *Zofnath Panneach*, section *Berechith*. V. *Darasch Tob*, autre traité cité dans le même commentaire, section *Mischpatim*. (*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LA LÉGENDE D'ABRAHAM.

I.

DIEU.

Souvent mon âme se complaît dans ce temps où le monde était encore dans sa fleur, où la terre était plus près du ciel; je cède aux douces inspirations de l'imagination, et je m'égare dans ses domaines de féerie; je vois les scènes des patriarches. Salut, second père du genre humain! toi qui échappas seul des eaux du déluge!

Ce pieux Patriarche, après avoir donné sur la terre, l'exemple de toutes les vertus, fut enfin transporté au ciel, où il occupe une place parmi les étoiles les plus brillantes. Mais ses descendants, à mesure qu'ils se multiplièrent, effacèrent de leur âme, jusqu'au moindre souvenir, et se plongèrent dans les vices les plus honteux. Ils poussèrent même leurs aveugles déréglements jusqu'à prostituer à des créatures qu'ils représentaient souvent sous la figure des plus vils animaux, les hommages qu'ils ne devaient qu'à Dieu. La contagion s'étendit chez tous les peuples, et l'idolâtrie y fit des ravages prodigieux. Un seul homme, Abraham, fils de Tharé, marcha dans la voie de Dieu et trouva grâce à ses yeux.

Le père des croyants s'était retiré dans une grotte pendant son enfance. Le roi Nemrod lui tendait des embûches et en voulait à sa vie. Néanmoins au sein de sa grotte obscure, la loi de

Digitized by Google

Dieu était dans son cœur ; il en faisait l'objet de ses plus sérieuses réflexions, et demandait : Quel est mon créateur ?

Comme il sortait de sa retraite, il aperçut pour la première fois, le ciel et la terre ; quelle fut sa surprise et sa joie ! il demanda dans tous les lieux d'alentour : quel est le Dieu du ciel et de la terre ?

Le soleil venait de se lever, Abraham tomba sur sa face, est-ce là, s'écria-t-il le Dieu de l'univers ? Ah ! combien son aspect est éclatant. Il s'arrêta le jour entier dans cette contemplation, mais comme vers le soir, le soleil se coucha, pour faire place à la lune, il dit :

Cette lumière qui se couche ne peut être le maître du monde ; peut-être est-ce cette lumière moins grande, il est vrai, mais non moins magnifique, et cette armée d'étoiles compose sans doute le cortège de ses serviteurs.

Il se prosterne aussitôt devant l'astre de la nuit. Mais la lune et les étoiles ayant aussi disparu, Abraham resta seul : Je vois dit-il tristement, que cette planète n'est pas le créateur de toute chose, alors Dieu lui apparut, le pieux serviteur le reconnut, et l'adora.

Abraham éclairé par la sagesse divine, s'efforçait de retirer de l'erreur Terah, son père, qui, loin de l'écouter, lui ordonna de se faire des idoles et d'en avoir soin. Abraham obéit quoiqu'à regret.

II.

LES IDOLES.

Le fils de Nachor, Terah, n'était pas seulement un idolâtre, mais encore un fabricant de statues, qu'il avait l'habitude d'employer à des usages publics. Un jour qu'il était sorti de la maison pour quelqu'affaire, qui l'appelait au dehors, un vieillard se présenta à Abraham, en lui demandant le prix d'une image qui lui plaisait beaucoup.

Oserais-je te demander ton âge, répondit Abraham, en déclinant la question.

Soixante-quinze ans, répartit le vieux idolâtre.

Digitized by Google

Soixante-quinze ans ! s'écria Abraham, et tu veux adorer une image que les ouvriers de mon père ont fabriquée, il y a à peine vingt-quatre heures. O folie ! un homme de soixante-quinze ans, veut baiser sa tête grise devant l'idole d'un jour !

Ce discours couvrit tellement le vieillard de confusion, qu'il se retira sans rien dire.

Il en vint encore d'autres, qu'Abraham renvoya de la même manière. Enfin une vieille femme, qui tenait un vase de fleur de farine, s'approcha de lui pour le consacrer à ces statues. Le père des croyants transporté d'indignation, prend une hâche et brise toutes les idoles, à l'exception d'une seule plus grande que les autres, dans les mains de laquelle il mit l'instrument qui avait servi à cette exécution.

Terah à son retour vit avec surprise ses statues qu'on avait mises en pièces.

Il demanda à son fils quel était l'auteur de ce désordre. Abraham lui dit, qu'une offrande de farine, qu'une vieille femme avait apportée à ces idoles, avait fait naître entr'elles une dispute fort vive, parce que chacune de divinités prétendait en manger ; la plus forte de toutes s'était levé et ayant pris une hâche, avait brisé les autres.

Le fils de Nachor répondit à Abraham, qu'il cherchait à l'abuser par un artifice trop grossier, puisque les statues dépourvues de tout sentiment, n'étaient capables d'aucune action. Ah ! mon père, répliqua aussitôt le vrai croyant, songez-vous à ce que vous venez de dire ? Comment est-il possible, après l'aveu que vous venez de faire que vous rendiez les honneurs divins à ces idoles, que vous reconnaissez être inanimées, et que vous puissiez en attendre quelques secours? Elles qui n'ont pu garantir leurs têtes des coups qui leur ont été portés.

Terah bien loin de rougir de son aveuglement, s'irrita des sages conseils que son fils lui donnait pour l'arracher à l'idolâtrie. Il alla sur le champ, le livrer lui-même à Nimrod, son ennemi. Celui-ci le fit venir aussitôt devant lui, comme l'ennemi des divinités tutélaires des Chaldéens, et voulut le contraindre à adorer le feu.

Grand roi, répondit Abraham, pourquoi ne pas plutôt adorer

Digitized by Google

l'eau, car elle est plus puissante que le feu puisqu'elle a la vertu de l'éteindre.

Adore donc l'eau répartit Nimrod.

Mais je ne vois point, poursuivit encore le père des justes, s'il ne serait pas plus raisonnable d'adorer les nuages, puisqu'ils portent l'eau dans leur sein, et la laissent découler sur la terre.

Eh ! bien implore donc les nuages, ordonna de nouveau Nimrod, puisque tu crois que leur puissance est encore plus grande.

Pas encore, répliqua Abraham, si c'est la puissance que nous devons invoquer la préférence est au vent, qui pousse par sa grande impétuosité les nuages les uns contre les autres, et les chasse devant lui.

Avec tous ces discours, n'en viendrons-nous jamais à bout, s'écria le roi, honore donc le vent, et je te pardonnerai tes blasphêmes contre nos divinités.

Ne te fache pas, grand dominateur, dit Abraham d'un ton suppliant, je ne puis adorer, ni le feu, ni l'eau, ni les nuages, ni le vent ni aucune des choses que tu appelles divinité.

Toute la puissance qu'elles possèdent, elles la tiennent de la bonté du tout puissant créateur du ciel et de la terre, c'est devant lui seul, que je veux me prosterner.

Eh ! bien puisque tu refuses d'adorer le feu, tu ne tarderas point à ressentir sa force et sa puissance, il ordonna aussitôt de jeter Abraham dans une fournaise ardente.

Haran son frère, sous les yeux duquel cette scène se passait, admirait la sagesse du père des croyants. Cependant incertain sur le parti qu'il avait à prendre, il voulut attendre le succès de l'évènement, et résolut en lui même de suivre la croyance de son frère, si le feu ne le brûlait pas ; ou de persister dans la religion du pays, s'il devenait la proie des flammes.

Abraham sortit sain et sauf de la fournaise : alors Haran déclara hautement qu'il croyait au Dieu d'Abraham. Ayant été condamné au même supplice il fut consumé dans la fournaise.

C'est pourquoi l'Écriture dit, que le feu exerça son action naturelle sur ce malheureux, parce que sa foi était moins vive, que celle de son frère ; et qu'il n'était pas destiné comme lui, à devenir la source du salut pour plusieurs nations.

Digitized by Google

III.

AMOUR.

Une ville de Chaldée, possédait alors une jeune fille, modèle de vertus, de grâces et de beauté, dont le nom était Sara. Abraham en devint amoureux, et lui fit si bien partager sa passion, que dans l'impossibilité ou ils étaient de se marier librement comme ils l'auraient voulu, Sara consentit, quoiqu'après de longs combats, à se laisser enlever par son ami et à le suivre en pays étranger. Les mesures étaient prises pour leur évasion; ils se rendirent pendant la nuit en Égypte.

Abraham s'était pourvu de toutes les provisions nécessaires pour ce long voyage. En entrant dans la capitale, il jugea à propos de cacher sa chère Sara dans une caisse, à cause de son extrême beauté. On lui demanda le droit d'entrée, il répondit qu'il tes prêt à le payer.

— Avez-vous des habits dans votre caisse ?

— Je vous paierai comme si j'y avais des habits.

— Avez-vous de l'or ?

— Je vous paierai comme s'il y avait de l'or.

— Eh ! vous portez donc des pierres précieuses ?

— Voilà l'argent, dit Abraham pour des pierres précieuses.

Mais les receveurs du droit répartirent : cela ne se peut pas, il faut voir ce qu'il y a dans la caisse.

On l'ouvrit, et tout le monde fut frappé de l'éclat de la beauté de Sara. Le roi la vit, devint amoureux et l'enleva, après qu'Abraham l'eut fait passer pour sa sœur. Mais la belle et fidèle Sara se précipitant aux pieds du roi, lui dit en fondant en larmes. « Seigneur tout ce que ce jeune homme vient de déclarer à votre majesté, est faux, je suis sa femme, sa femme légitime; la peur seule lui fait dire que je suis sa sœur. » Le prince persuadé de la vérité de Sara, la rendit aussitôt à son mari désespéré, et l'a fit conduire honorablement hors du pays.

Il était dans la destinée de cette femme célèbre, d'être encore le jouet de l'amour.

En arrivant dans les états d'Abimelech, elle toucha le cœur de ce prince, soit que sa beauté eut frappé ses regards, soit qu'on

Digitized by Google

lui en eut fait un rapport avantageux. Il résolut de l'épouser et pour cet effet il envoya ses gens, qui la lui amenèrent. Mais Dieu la protégea et ne permit point que son nouveau ravisseur lui fit le moindre outrage.

(*La suite prochainement.*)

FUNÉRAILLES DE JACOB FRANK.

Jacob Frank, homme mystérieux, vieillard inconnu s'était fait remarquer à Vienne et à Brunn par son extrême opulence. La magnificence princière qu'il déploya durant son séjour à Offenbach sur le Rhin, excita au plus haut degré la curiosité du public, désireux de connaître quel était en effet cet homme extraordinaire. Tout ce que l'on pût savoir, c'est qu'il était le chef d'une secte d'origine orientale, qui s'était propagée depuis plus d'un siècle, et dont les véritables principes sont encore inconnus. Frank et ses disciples qui pour la plupart se composaient de Polonais, d'Arméniens et de Grecs, assistaient parfois au service catholique, mais le plus souvent ils formaient entre eux des réunions particulières. Une garde d'honneur composée d'une cinquantaine d'hommes parfaitement équipés, entourraient cet illustre vieillard, que ses sectateurs avaient en quelque sorte déifié.

Mort le 10 décembre 1791, on l'inhuma deux jours après, le 12 du mois. Tout ce que le luxe peut inventer de plus somptueux, fut déployé en cette circonstance. Tous ses gens dont le nombre y compris les femmes et les enfants, s'élévait au moins à 600, assistaient a cette cérémonie, parés de leurs plus riches vêtements. Le corps fut exposé pendant deux jours, enveloppé d'une polonaise rouge, doublée d'hermine. Ses pieds selon la

Digitized by Google

coutume israélite, étaient liés l'un à l'autre, par un ruban cramoisi.

Chacun avant le départ du convoi s'approcha du défunt, pour lui toucher les pieds, et lui demander pardon ; ce qui est également en usage chez les hébreux. Les enfants portés par leurs mères remplirent la même formule. Alors le convoi se mit en marche, précédé par les femmes et les enfants, tous portant des cierges. Après eux venaient les hommes, couverts de magnifiques costumes Polonais, Arméniens et Turcs; ainsi que des enfants tenant des arcs et des flèches, les quels étaient suivis par les gens attachés à sa maison ; puis venait le corps du vénérable Frank, couché sur un lit de parade, et entièrement découvert afin qu'il pût être vu de tous ; il était porté par 18 personnes. Sa garde formait la haie, les soldats marchaient l'arme au bras, et les officiers le sabre nu, précédés d'une musique triste et lugubre. Devant le lit funèbre s'avançait un vieillard la tête découverte, à la droite se tenaient sa fille et ses deux fils ; à la gauche le prince Martin Luboniski, décoré de l'ordre de St-Anne, et plusieurs autres personnages de distinction ; la marche se fermait par un second vieillard également découvert.

Le cortège se dirigea ainsi au son des cloches vers le cimetière commun. Là se trouvait le cercueil, dont l'intérieur était garni de satin blanc, relevé de franges d'or, et l'extérieur orné de bordures de même métal. Sur le couvercle était incrusté une croix rouge, aussi brodé d'or. Le corps fut déposé dans ce cercueil avec le lit, sur le quel on l'avait porté. En ce moment l'émotion des assistants fût si grande qu'elle éclata en sanglots. A un signal donné tout redevint calme. Les deux vieillards qui accompagnaient le défunt, prononcèrent quelques paroles en forme de prière ; et lorsqu'on descendit cette dépouille mortelle dans sa dernière demeure ; les pleurs et les gémissements se renouvelèrent. Tout ceux qui avaient escorté le convoi funèbre, jetèrent comme cela se pratique dans la religion juive, une poignée de terre dans la fosse qui fut ensuite entièrement recouverte.

L'affluence des spectateurs arrivés de Francfort et des environs était immense ; chacun fut obligé de convenir que son attente avait été surpassée de beaucoup.

Digitized by Google

Jacob Frank ou Berachia, peu importe quel fut son véritable nom, devait avoir eu un noble caractère, une âme grande et belle, car jamais prince ne fut pleuré comme ses gens le pleurèrent.

Choses Quelconques.

Depuis longtemps la littérature hébraïque possède une imitation du chef-d'œuvre dramaitque de Racine, par le poète Franco Mindes, aujourd'hui cette même littérature va s'enrichir d'une autre tragédie de l'imortel auteur d'Athalie, d'*Ester*. Une traduction hébraïque, faite par M. Letteris, doit paraître avec le texte français, et une version allemande de M. Philippson, à Prague, chez Wolf Pascheles, le tout dédié à Mlle Rachel.

— L'abondance des matières nous force de remettre à la prochaine livraison, la suite de contes Chaldéens, ainsi que la lettre annoncée dans notre dernière correspondance.

— M. Mulder d'Amsterdam, nous écrit en date du 4 juin 1841, que M. Jona Hena Benjaminas, signe ordinairement *Benjamins*. Il faut donc corriger M. Delitzsch qui a Benjaminas.

— Nous avons sous les yeux une singulière curiosité littéraire, une grammaire anglaise en hébreu, publié à Londres, chez A. Macintoch, 1840, in-8° avec beaucoup de luxe. L'auteur de cette bizarre production est, dit-on, un nommé Stanislas Hogo, de Varsovie.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

MÉDECINS JUIFS.

§ I.

Origine de la médecine.

L'origine de l'art de guérir, comme le commencement de toute chose humaine, ne peut être précisément indiquée. Nous savons seulement que dès les premières époques de la société, la médecine était déjà pratiquée avec un certain éclat : c'en est déjà assez pour juger qu'à l'apparition des arts naissants, elle avait pris place à côté d'eux (1).

On doit avouer cependant que nous n'avons point d'aperçus dignes d'attention qui soient antérieurs à Moïse, le plus grand des prophètes, le plus sublime des législateurs. Il ne faut donc chercher que dans les livres sacrés les premières notions de la médecine.

(1) CABANIS, *Révol. de la médecine*, chap. II, § 1, p. 26.

Digitized by Google

Certains commentateurs de ces saints écrits ont conclu de ce qu'il est dit dans la Genèse (1) que Dieu fit venir tous les animaux devant Adam pour qu'il leur donnât des noms, que ce père du genre humain avait été doué en même temps d'une parfaite connaissance de leurs qualités, ainsi que de celles des autres créatures, d'où il résulterait qu'Adam n'ignorait pas les diverses applications que la médecine pouvait en faire. Ces auteurs s'appuient sur ce passage de l'Ecclésiastique : *Honorez le médecin à cause du besoin que vous en avez, car c'est le Très-Haut qui l'a créé ; c'est de Dieu que vient toute guérison* (2). Sans entrer dans des discussions interminables, bornons-nous à exposer ce qu'il y a de positif dans le texte de l'Écriture Sainte. Nous y voyons l'Égypte, cet ancien berceau de la sagesse, en possession de l'art d'embaumer les corps, dès le temps de Joseph (3). Cet usage doit faire présumer chez les Égyptiens quelques notions d'anatomie, et il a dû leur en donner de bonne heure sur le siége des maladies et sur les désordres qu'elles occasionnent.

On a souvent agité la question de savoir si les hébreux ont enseigné l'art de guérir aux Égyptiens, ou si ces premiers l'ont appris de ces derniers. Il suffira de faire observer que les deux nations, ayant habité longtemps ensemble, durent se communiquer leurs sciences et leurs connaissances.

§ II.

Médecine de Moïse.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de passages de l'Écriture Sainte nous font entrevoir que Moïse avait des notions fort étendues en médecine comme dans toutes les autres connaissances humaines.

Il en a donné les preuves les moins équivoques dans la partie des lois qui contiennent des préceptes d'hygiène, et l'indication des caractères auxquels on peut reconnaître la lèpre blanche, ainsi que celle des moyens qu'il faut mettre en usage pour la guérir.

(1) Chapitre II, vers. 19 et 20.
(2) Ecclésiast., xxxiii, 1 et 2.
(3) Genèse, l. 2 et 3.

Digitized by Google

Il apprend à distinguer les taches qui annoncent l'invasion prochaine ou l'existence de cette lèpre, de celles qui ne doivent inspirer aucun soupçon (1). Il porte un jugement très sain sur la nature critique des croûtes et des éruptions qui s'observent dans cette affection (2), sur la complication de la lèpre blanche invétérée (3), et sur plusieurs autres accidents de cette redoutable maladie. Les médecins modernes ont eu quelquefois, mais rarement, occasion de s'assurer combien tout ce que ce grand homme dit est exact (4).

La guérison de la lèpre, comme celle de toutes les autres maladies, est l'effet immédiat de la toute-puissance de Dieu, qui les envoyait à ceux qui l'avaient offensé et les guérissait ensuite, lorsqu'on l'avait apaisé par des prières.

Déjà Abraham, le père du peuple d'Israël, pria l'Éternel de guérir Abimelech, sa femme et ses servantes, qu'il avait frappés à cause de Sara, sa femme (5).

Quand Miriam, sœur de Moïse, se permit de murmurer contre le grand législateur, Dieu la frappa de la lèpre, dont elle ne fut délivrée que lorsque Moïse pria Dieu de la guérir (6). Le peuple s'étant révolté, il se manifesta une épidémie qui fit périr quatorze mille sept cents hommes, et qui ne cessa que lorsque le grand-prêtre Ahron eût offert de l'encens (7).

Auprès de Mara, Dieu fit annoncer par Moïse à son peuple, que s'il observait toutes ses lois, il ne serait jamais atteint d'aucune des plaies de l'Égypte, car *l'Éternel est le médecin du peuple* (8). Enfin Dieu maudit tous les violateurs de sa loi : il les menace de maladies et de toutes sortes de malheurs (9).

(1) LÉVITIQUE, XIII, 3 et 20.
(2) *Ibidem*, XIII, 6.
(3) *Ibidem*, XIII, 10.
(4) HENSLER, *Vom abendlandische Aussatze*, p. 105 et suiv.
(5) GENÈSE, XX, 17 et 18.
(6) NOMBRES, XII, 10 et suiv.
(7) *Ibidem*, XVI, 47, 48, 49 et 50.
(8) EXODE, XV, 26.
(9) DEUTÉRONOME, XXVIII, 22.

Digitized by Google

§ III.

La médecine entre les mains des prêtres.

Les prêtres paraissent avoir été dès l'origine les premiers médecins des hébreux. C'était aux prêtres enfants de Levi qu'on s'adressait pour le traitement de la lèpre. Ils décidaient du sort des hommes attaqués de la maladie (1) ; ils insolaient le malade, purifiaient son corps, et faisaient des sacrifices expiatoires pour lesquels ils choisissaient des agneaux, des oiseaux et de l'huile (2).

L'exercice de la médecine resta l'apanage du sacerdoce, même après que les israélites se furent rendus maîtres de la Palestine. Les maladies étaient toujours considérées comme occasionnées immédiatement par le Très-Haut, qui manifestait sa volonté suprême aux grands-prêtres. Ceux-ci immolaient des victimes pour apaiser son courroux et pour faire cesser les maladies qui en étaient l'expiation. Dès que les sacrifices lui agréaient, on voyait ces maux disparaître. Les Philistins, ayant enlevé, au temps de Samuel, l'arche d'alliance, furent frappés de maux, dont ils ne parvinrent à se délivrer qu'en consacrant à l'Éternel des figures en or de leurs excroissances (3). Un seul regard que les Bethléamites jetèrent sur l'arche sainte, leur attira une affection affreuse, qui en moissonna un grand nombre (4). Plus tard, Saül étant atteint d'une cruelle mélancolie, on l'attribua à un esprit malin suscité de Dieu pour tourmenter ce roi, et ne pouvant être expulsé que par les sons ravissants de la harpe du fils de Jessé (5). Le fléau qui éclata sous David en punition du dénombrement ordonné par ce prince, nous prouve suffisamment que les hébreux voyaient dans les infirmités des châtiments infligés par le ciel, et auxquels lui seul pouvait mettre un terme.

(1) LÉVITIQUE, XIII, 2 et suiv.
(2) *Ibidem*, XIV, 3 et suiv.
(3) SAMUEL, V et VI.
(4) *Ibidem*, XVI, 16 et 17.
(5) *Ibidem*, XVI, 6 et 7.

Digitized by Google

§ IV.

Salomon.

Enfin parut Salomon. Les vastes connaissances de ce monarque ne méritent pas moins notre admiration que son goût éclairé pour le commerce et les beaux-arts, qui contribua tant au bien-être du peuple. « Sa sagesse, dit l'Écriture Sainte (1), surpassait celle de tous les Orientaux et des Égyptiens. Il était plus sage qu'aucun homme, plus qu'Éthan Ezrachi, que Heman, que Calcol et Dardah, les fils de Mahol, et sa réputation s'étendait dans tous les pays d'alentour. Il connaissait les plantes, depuis le cèdre qui couronne la cîme du Liban, jusqu'à l'hyssope qui sort de la muraille. L'histoire des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons et des insectes ne lui était non plus étrangères. »

Il n'est donc pas surprenant que la tradition lui attribue un ouvrage qui enseignait à traiter les maladies par des moyens naturels, ouvrage qu'Ézéchias détruisit, parce que l'usage des remèdes qu'il indiquait nuisait aux intérêts des lévites, qui guérissaient les maladies par des sacrifices expiatoires (2). Quoi qu'il en soit, Salomon a toujours été révéré dans l'Orient comme le plus grand médecin. Les ouvrages médicaux qu'on croit de lui ont porté sa renommée jusqu'aux Arabes (3). Suivant quelques auteurs de cette nation, Salomon leur aurait laissé une histoire des plantes et des animaux, ainsi qu'une foule de livres sur toutes les sciences physiques. Malgré le grand nombre de ces ouvrages, il est difficile de savoir au juste l'opinion de salomon sur la vraie médecine; car on n'a, suivant les écrivains arabes, qu'une notion très vague de ce qui constituait le médecin. On s'imagina que c'était celui à qui sa charge donnait le titre de divin.

§ V.

La médecine cultivée par les prophètes.

Après la mort de Salomon, l'art de guérir devint la propriété des prophètes. Ces envoyés du seigneur provoquaient des mala-

(1) Rois, IV, 38-34.

(2) Talmud, traité *Pesachim*, chap. IV, p. 56; Suidas, voc. *Ezexias*.

(3) Alman, *Schear ha-Cheschek*, Livourne, 1790, p. 17; *Kerem Chemed*, tom. II, p. 52.

Digitized by Google

dies quand Dieu était irrité, et eux seuls avaient le pouvoir de les guérir. Jéroboam ayant manqué de respect à l'un de ces serviteurs de Dieu, vit sa main se dessécher, et pour être délivré de cette paralysie, il fut obligé de supplier le prophète d'intercéder en sa faveur auprès de l'Éternel (1).

Le fils de ce prince étant tombé malade, et la reine désirant connaître quelle serait l'issue de la maladie, elle alla consulter à Silo le prophète Ahias, qui prédit la mort prochaine de son enfant (2).

Celui qui se rendit le plus célèbre par ses cures prophétiques, fut Élie, qui rappela à la vie le fils d'une veuve de Sarepta (Sarfand) plongé dans un sommeil léthargique simulant une mort véritable (3) ; qui prédit au roi Joram une maladie des intestins dans laquelle les viscères corrompus paraîtraient sortir du corps (4), et qui annonça quelque chose de semblable à Ahasja (5).

Élisée d'Abel-Mehola hérita de l'esprit prophétique d'Élie. Il guérit le fils asphyxié d'une femme de Sunam (6), et délivra de la lèpre Naaman, général syrien, en lui prescrivant de se baigner dans les eaux du Jourdain (7). Le prophète Isaïe guérit aussi le roi Ézéchias d'une affection du système glanduleux, par l'application d'un cataplasme de figues (8).

Quand le roi Asa fut atteint de la goutte, il négligea de consulter les prophètes, et s'adressa aux médecins ordinaires, les lévites : aussi mourut-il après avoir langui deux années, et sa mort fut attribuée à ce qu'il n'avait pas invoqué le Seigneur (9).

Le roi Osias fut également frappé de la lèpre pour avoir voulu brûler de l'encens dans le temple, et pour avoir résisté aux prêtres, lorsqu'ils lui représentèrent l'inconséquence de sa conduite (10).

Le prophète Jérémie se demande s'il n'y a plus de médecins en

(1) I Rois, XIII.
(2) *Ibidem*, XIV.
(3) I Rois, XVII.
(4) II Chron., XXI.
(5) II Rois, I.
(6) *Ibidem*, IV.
(7) *Ibidem*, V.
(8) II *Ibidem*, XX. — Comparez Josèphe, *Antiq. jud.*, *lib.* XC, 2.
(9) II Chron., XXVI, 19.
(10) Jérémie, VIII, 22.

Digitized by Google

Galaad (1), et Ézéchiel nous indique les moyens employés de son temps pour la réconduction de la contusion des fractures. « On n'a pas, dit-il, étendu le bras de Pharaon pour le guérir, on ne l'a pas lié de linge et enveloppé de bandelettes pour le fortifier (2). »

§ VI.

Autres médecins hébreux.

Il paraît, d'après Isaïe (3), que les chefs d'Israël devaient être instruits des secrets de l'art de guérir. « En ce temps-là, dit-il, l'homme prendra son frère et lui dira : Vous avez un habit, soyez notre conducteur, et guérissez-nous de notre chute. Et il répondra en disant : Je ne suis point médecin, ne m'établissez point chef du peuple. » Jérémie (4), Osée (5) et Zacharie (6) étaient encore de cette opinion. La manière dont ils s'expriment prouve que l'ignorance de la médecine était presque une exclusion de la souveraineté.

D'un autre côté, il est hors de doute que cette science fut cultivée aussi par les docteurs de la loi, dont Esdras le scribe peut être considéré comme le chef. Les docteurs de la loi ont toujours été considérés comme les dépositaires, et l'ont regardée comme une propriété qui leur appartenait exclusivement. Voyant l'ascendant et la considération que leur savoir donnait dans le public, ils firent de cette connaissance un mystère, et prirent toutes les précautions possibles pour en interdire l'accès aux autres classes de la société.

Mais ont-ils cultivé cette science avec méthode, et remarque-t-on qu'ils lui aient fait faire quelques progrès sensibles? C'est ce que je ne pense pas; au moins ils ne nous ont rien transmis pour en juger. Toutefois, au rapport de la tradition, Esdras et Néhémias étaient très instruits dans la vertu des plantes et la propriété

(1) JÉRÉMIE, VIII, 22.
(2) ÉZÉCHIEL, XXX, 21.
(3) ISAÏE, III, 6.
(4) JÉRÉMIE, VI, 14.
(5) OSÉE, V, 13.
(6) ZACHARIE, XI, 16.

Digitized by Google

des racines. Les sentences de Josué, fils de Sirach, prouvent également l'importace accordée par les docteurs juifs à la médecine pendant l'existence du second temple. « Honores le médecin, dit-il, sa science le fait marcher la tête levée et lui mérite l'admiration des princes. Quand tu te sentiras malade, invoques Dieu et appelles le médecin ; car l'homme prudent ne dédaigne pas les médicaments de la terre (1).

§ VII.

Les Esseniens.

Enfin une secte entière des hébreux était renommée alors pour son habileté dans le traitement des maladies. On la désigne indifféremment par le nom d'*Esseniens* ou par celui de *Thérapeutes*, qui signifie *guérisseurs*, *médecins*. Cette secte, qui eut de nombreux partisans en Judée et en Égypte, surtout à Alexandrie, se distinguait par toutes les vertus austères et par l'amour le plus pur de Dieu et du prochain. Combattant les Sadducéens, elle admettait, après la mort, une autre vie, dans laquelle les gens de bien n'avaient rien à redouter, tandis que les méchants, relégués dans une espèce de Tartare, souffraient toute sorte de tourments. Après avoir commencé le jour par la prière, ils se rendaient séparément à leurs travaux, et faisaient des ablutions au milieu du jour. Dans leurs retraites, ils s'appliquaient à l'étude des livres anciens, et surtout de la médecine. Théodore-le-Médecin, homme de grand mérite qui florissait à Alexandrie (2), était peut-être l'un de ces sectateurs.

Les Esseniens, célèbres par une morale si pure et si douce, cultivèrent la médecine, non-seulement pour se rendre plus recommandables, mais pour trouver les moyens de perfectionner les âmes, en rendant les corps plus sains. Apôtres de leur doctrine, ils l'appuyaient par des guérisons multipliées et notoires. Les membres de cette congrégation furent regardés comme des saints et comme des médecins auxquels la foi et les paroles suffisaient pour guérir les maladies. Cette méthode de chasser les esprits im-

(1) Ecclésiaste, xxxviii, 1, 15.
(2) Mischna, *Traité Bechoroth*, chap. iv, 4.

Digitized by Google

purs du corps des malades par des conjurations, était alors suivie également par les Pharisiens. Josèphe (1) nous raconte avoir été témoin de la guérison d'un possédé, opérée par un certain Éléazar, en présence de l'empereur Vespasien. Le docteur introduisit dans le nez du malade une racine recommandée en pareil cas par le roi Salomon, auquel Dieu avait accordé ce don : il prononça, de plus, le nom de cet ancien monarque d'Israël, et les formules magiques qu'il avait enseignées.

§ VIII.

Akiba et Ismaël.

La ruine de Jérusalem par Titus causa peu de changement dans l'étude des hébreux. La médecine surtout fut enseignée alors avec beaucoup de soin. Ils l'enrichirent de plusieurs découvertes importantes rapportées par divers auteurs anciens. Celse, entr'autres, cite deux médicaments de médecins juifs (2). Parmi les médecins de cette époque, on peut citer Akiba et Ismaël.

Ces deux docteurs se promenaient un jour dans les places publiques de la ville sainte ; un homme inconnu vint se placer auprès d'eux. Bientôt après ils furent accostés par un malade qui leur parla en ces termes : « Mes maîtres, donnez-moi les moyens de me relever de cette maladie. »

Ils lui conseillèrent un remède.

— Prends cela, lui dirent-ils, jusqu'à ce que tu sois guéri.

A peine le patient fut-il parti que l'inconnu qui s'était placé dans leur compagnie, demanda aux médecins, qui avait affligé cet homme d'une pareille maladie ?

Dieu, répondirent-ils.

Là-dessus il commença à parler de la sorte :

— Vous dites Dieu, et vous vous appropriez une chose qui ne vous appartient pas ; il frappe et vous voulez guérir.

— Quelle est votre profession ?

— Je suis laboureur, comme vous le démontre ma faucille.

— Qui a créé et qui produit les fruits ?

(1) Josèphe, *Ant. Jud. lib.*, VIII, cap. 11.

(2) A. C. Celsi, *De re medica*, lib. V, cap. 19 et 22.

Digitized by Google

— Dieu.

— Pourquoi t'appropries-tu une chose qui ne t'appartient pas? Il a créé la terre et tu recueilles ses fruits?

— Voyez, si je ne l'eusse point labourée, ensemencée, fumée, sarclée, la terre n'aurait rien produit.

— Sans doute, mais ta profession devait t'apprendre à reconnaître ce que dit l'Écriture : La vie de l'homme est comme l'herbe, elle fleurit comme la fleur des champs! Aussi, comme la plante qui n'est point engraissée ni cultivée ne pousse pas, et que même quand elle pousse, elle meurt si elle n'est point rafraîchie par l'eau ou soignée d'une autre manière et relevée par une digue, de même le corps du malade est la plante, l'engrais est la médecine, le laboureur est le médecin.

— Eh bien! pardonnez-moi et ne m'en voulez point.

— Soit. Mais sache que le corps entier dépend de ses parties respectives, et que l'une ne peut subsister sans l'autre. Quand elles viennent à s'affaiblir, le corps s'affaiblit et meurt, semblable à la maison qui a quatre murailles, une d'elles vient-elle à tomber, toute la maison s'écroule (1).

§ IX.

Description d'un chien enragé.

Les progrès que la médecine fit alors dans les écoles juives nous sont constatés par la description de plusieurs maladies. Nous citons entre autres celle d'un chien enragé (2) :

Les signes qui dénotent un chien enragé sont ceux qui suivent : sa gueule est ouverte, sa bave coule, ses oreilles sont baissées, sa queue pend entre ses deux jambes, il marche de côté, et les chiens aboient après lui : d'autres disent qu'il aboie lui-même, et que sa voix n'est pas entendue. Un domestique allemand du Rabbi Iéhuda fut mordu par un chien enragé; on lui donna à manger le diaphragme du chien, mais il ne guérit point pour cela ; ainsi, ajouta ce docteur, qu'aucun homme ne vienne plus te dire qu'un chien enragé l'a mordu, et qu'il a continué à vivre.

(1) MIDRASCH SAMUEL, chap. IV; MIDRASCH THEMURA, chap. II.
(2) TALMUD, *Traité Ioma*, chap. 5, pag. 83.

Digitized by Google

C'est ici le lieu de répondre à Séverin Pineau, qui cherche à prouver, dans son excellente dissertation de 1579, sur l'écartement des os du bassin, par un passage du livre de Zohar (1) que ce phénomène était déjà connu des juifs il y a dix-sept cents ans, et qu'Avicenne, qui avait sûrement lu ce livre cabalistique, avait adopté, sur l'écartement des os du bassin, la même opinion et l'avait exposée à peu près dans les mêmes termes (2). Le livre de Zohar a été faussement attribué à Siméon ben-Jochai, docteur du deuxième siècle; il est l'ouvrage de Moïse de Léon, rabbin du treizième siècle, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs. Ce dernier docteur, qui vivait en Espagne, avait emprunté cette observation à l'auteur arabe, comme il l'a fait en d'autres cas, pour donner de l'intérêt à son livre. Il avait imité le style des anciens docteurs, et débita son ouvrage comme une œuvre de l'antiquité. Mais on s'aperçut bientôt, par le contenu, que ce n'était que le travail d'un auteur moderne.

§ X.

Hanina, Samuel, Rab,

Quelque bornées et imparfaites que les connaissances médicales des hébreux au IIIe siècle dussent nous paraître, si nous les comparons à l'état actuel de la médecine, nous ne pouvons nous dispenser d'admirer les découvertes qu'ils ont faites et le degré d'étendue auquel ils ont porté l'art de guérir, en considérant l'état d'ignorance dans lequel était alors la science. Nous ne parlons que de trois médecins de cette époque. Hanina est le premier de tous les médecins de sa nation. Il mit sur son cachet une branche de palmier (3), symbole de la vraie médecine. Il devint le médecin de Jehuda, fils de Siméon, appelé par excellence *Rabbi*,

(1) *Exode*, 1, 19.

(2) *Liv.* III, *Tenic.* II. *Tract.* I, cap. II; *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, t. IV, p. 65; *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des Accouchements*, par Süe, t. I, p. 97.

(3) TALMUD, *Traité Ghitin*, chap. IX.

Digitized by Google

ha-Nasi, *ha-Kadosch*, c'est-à-dire le maître, le prince, le saint, mort vers l'an 205. Le Talmud cite notre docteur comme un médecin distingué de son époque (1).

Le second, Samuel, se fit remarquer parmi les médecins les plus célèbres de son temps. On le nomma communément *Iarchinai*, l'astronome, à cause de sa grande science dans les connaissances des astres. Samuel, après avoir exercé la médecine en Palestine, s'établit à Neharda (Hardith), ville de la basse Mésopotamie, qu'il rendit fameuse par ses cures merveilleuses. Il était bon accoucheur, excellent oculiste, et guérit le célèbre Iehuda, le prince, avec un certain remède qui porta son nom : *Collyrium de Samuel* (2) Ses aphorismes médicaux sont fort connus des Talmudistes (3).

Samuel apparut dans les champs arides de la médecine, semblable à ce fleuve bienfaisant qui porte la fécondité dans une partie des plaines de l'Égypte. Avec quelle amitié il tend la main à Rab ! Samuel et Rab furent toujours étroitement unis. Une sympathie d'humeur et de caractère, un attachement inaltérable, le même penchant pour l'étude, le même amour pour les sciences, distinguèrent ces deux amis. Tandis que le premier se rendait immortel par la théorie aussi bien que par la pratique de la médecine, ce dernier s'occupait de l'étude de l'anatomie, si négligée jusqu'alors. Il consacra une somme assez considérable pour acheter des cadavres afin de faire sur eux des expériences anatomiques (4). Mais, malgré ces expériences, on ne comptait alors que deux cent quarante-huit membres à l'homme, et on avait en général si peu de respect pour sa science qu'on se servit après sa mort (en 243) de la terre de son tombeau pour se guérir de la fièvre (5) !

(1) *Traité Chulin*, chap. 1, p. 7; *Traité Ioma*, p. 49.

(2) TALMUD, *Traité Sabbath*, p. 108.

(3) Voyez TALMUD, *Traité Sabbath*, p. 51, 78, 108, 133, 134, 147; *Traité Ioma*, p. 78; *Traité Thaanith*, p. 11; *Traité Iabomoth*, p. 34; *Traité Ghittin*, p. 40; *Traité Sota*, p. 10; *Traité Nedarim*, p. 71; *Traité Baba Mezia*, p. 107; *Traité Aboda-sara*, p. 30, 31; *Traité Nidda*, p. 13, 17, 25, 37 et ailleurs.

(4) TALMUD, *Traité Bachoroth*, v.

(5) TALMUD, *Traité Sanhédrin*, pag. 47, b.

Digitized by Google

§ XI.

Abba Oumna.

Les médecins juifs furent nombreux pendant le quatrième siècle. Nous parlerons principalement d'Abba Oumna. Ce médecin était très-renommé en raison de sa piété, de sa philantropie et de son expérience dans son art. Il ne faisait aucune distinction entre les pauvres et les riches, il donnait ses soins aux savants, sans exiger d'eux la plus légère récompense de ses services. Il les considérait comme ses frères et ses camarades, dont les travaux n'étaient pas moins importants que les siens, puisqu'ils avaient pour objet la guérison des maladies de l'âme.

Abba Oumna ne voulait point décourager ceux qui pourraient avoir besoin de recourir à son talent, et qui pouvaient rougir en lui apportant un trop chétif honoraire ; aussi avait-il fait suspendre dans son antichambre une boîte où chacun déposait ce qu'il jugeait convenable. Toutefois sa réputation s'étendit tous les jours de plus en plus ; et Abaïé, l'un des savants les plus distingués d'alors, ayant entendu parler de lui, voulut savoir si tout ce que l'on racontait d'un homme aussi instruit était conforme à la vérité. Il lui envoya deux de ses disciples qui étaient fort malades. Le médecin les accueillit amicalement, leur administra un remède, et les invita en outre à passer la nuit dans sa maison, ce qu'ils firent volontiers ; ils restèrent jusqu'au lendemain soir, et prirent alors congé de lui.

Avant de partir, ils s'étaient emparés d'un tapis qui couvrait l'appartement dans lequel ils avaient couché ; ils l'emportèrent et attendirent que leur excellent hôte vînt dans l'endroit où ils s'"étaient placés comme pour vendre ce tapis. Ils lui demandèrent ce qu'il pouvait valoir.

Abba Oumna désigna une certaine somme.

— Ne penses-tu pas, docteur, lui répondirent les disciples, que cela vaut davantage ?

— Non, répartit le médecin, car c'est précisément la somme que j'ai payée pour un tapis qui ressemble parfaitement à celui-ci.

— Brave homme, répliquèrent-ils, c'est de chez toi que nous l'avons emporté. Dis-nous franchement, lorsque tu t'es aperçu

Digitized by Google

qu'il te manquait, n'as-tu pas eu une mauvaise opinion de nous?

— Vraiment non, fut la réponse de cet homme généreux. Croyez-vous donc qu'un enfant d'Israël puisse penser mal de personne, et porter un jugement défavorable à son prochain pour une seule faute dans laquelle il serait tombé? J'étais bien convaincu qu'on ne ferait de ce tapis aucun usage préjudiciable à personne; ainsi laissons les choses telles qu'elles sont, vendez-le, et donnez-en le prix aux pauvres.

Les disciples obtempérèrent à son ordre, lui promirent de l'exécuter, en lui donnant des témoignages de reconnaissance et de respect (1). Ce récit ne fit qu'ajouter encore à sa brillante réputation. Cependant le plus noble trait du caractère de ce médecin célèbre consiste en ce qu'il ne recevait des pauvres aucun honoraire, et qu'à l'égard de tous, il ne négligeait rien, pendant leur maladie, de ce qui pouvait contribuer à leur guérison. Lorsque, pas ses talents et par ses soins, il était parvenu à rétablir leur santé, il avait l'habitude de leur donner de l'argent et de leur dire : maintenant, mes enfants, allez acheter du pain et de la viande, car ce sont les meilleurs et les uniques remèdes qui vous sont nécessaires.

§ XII.

Médecine du Talmud.

Le Talmud, cette bibliothèque encyclopédique, fut publié au milieu du cinquième siècle. Parmi le grand nombre d'observations remarquables sur la médecine que cet ouvrage ancien renferme, et dont nous avons eu déjà occasion de parler, nous nous bornerons à citer les suivants: Les mouvements fébriles étaient des efforts de la nature, qui tendaient à expulser les matières morbifiques et à rétablir la santé. Il explique très-bien la claudication des membres postérieurs, chez un agneau, à un cal qui s'était formé autour de la moelle épinière. Il dit aussi que le meilleur remède contre les nausées était le vomissement; qu'un changement subit de nourriture était nuisible, quand même cette nourriture serait meilleure; que le lait pris immédiatement des ma-

(1) TALMUD, *Traité Taanith*, p. 21.

Digitized by Google

melles était le meilleur ; qu'on devait prendre plus d'aliments que de boisson avant quarante ans, et plus de boissons que d'aliments après cet âge ; il rejette enfin les remèdes infidèles, et qui trompent l'espérance de ceux qui les emploient (1).

Cependant, tous les remèdes indiqués dans le Talmud ne sont pas de la même nature ; il y en a une foule qui ne sont fondés sur aucune observation, et qui n'ont d'autre source que les préjugés de l'époque dans laquelle ils ont été inventés : dans ce nombre nous plaçons tous ceux qui se trouvent dans les traités Sabbath et Ghittin (2). On rencontre encore dans cet immense livre des aphorismes qui portent également le caractère du temps dans lequel ils ont été écrits, tels que celui-ci : Un peu de vin et de pain pris à jeûn préserve le foie de soixante-trois maladies ; c'est un signe certain de pléthore sanguine lorsqu'on rêve d'une crête de coq. Enfin on croyait généralement, dans le siècle du Talmud, que les rabbins avaient eu la faculté de guérir les maladies par l'apposition des mains, par les jeûnes et les prières. Qui ne connaît d'ailleurs les cures miraculeuses opérées par les rabbins Iochanan et Hanina (3) ! On explique facilement par là la haine que quelques docteurs portaient aux médecins ordinaires (4).

Nous terminons ce paragraphe par une citation talmudique où il y a plus d'esprit que de galanterie : « Toute maladie, pourvu que le ventre reste libre ; toute espèce de douleurs, pourvu que le cœur ne soit pas affecté ; toutes les peines, pourvu que la tête ne soit point attaquée ; toutes sortes de maux, pourvu que ce ne soit point une mauvaise femme (5) ».

§ XIII.

Décadence de la médecine.

Du cinquième siècle nous passerons au septième, l'intervalle qui sépare ces deux époques ne nous offrant aucun médecin qui

(1) GUNZBURGER, *medica ex Talmudicis*. Gottingæ, 1743, in-4°.
(2) *Traité Sabbath*, chapitre VIII ; *Traité Ghittin*, chapitre VII.
(3) TALMUD, *Traité Berachoth*, chap. I, p. 5.
(4) TALMUD, *Traité Kidouschin*, p. 82.
(5) TALMUD, *Traité Berachoth*, chap. I, p. 5.

Digitized by Google

soit digne de fixer notre attention. La chute de l'empire des Perses, la conquête des Arabes et les nombreuses révolutions dont ces événements furent ou la cause ou le rèsultat, troublèrent le repos des académies d'Orient, et firent tomber en décadence la médecine avec les autres sciences cultivées dans ces écoles. Bientôt l'art de guérir ne fut qu'une pratique d'expérience réduite en préceptes sans aucune idée de théorie.

Au milieu de ces ténébres, la cabalah fut la reine des études; un grand nombre de disciples ne se livrèrent qu'à cette science occulte, mélange de pythagorisme, de platonisme et de la théosophie de Zoroastre, combinés avec la théologie juive qui avait pris naissance dans l'école d'Alexandrie, mais qui fut tellement confondue avec leurs propres idées et les traditions, qu'elle perdit dans la suite les traces de sa première source et passa pour leur propre doctrine.

Bientôt on vit paraître des productions décorées de noms célèbres dans l'antiquité, et dans lesquelles était exposée cette doctrine mystique. L'une d'entre elles, publiée tantôt sous le nom du patriarche Abraham, et tantôt sous celui d'Akiba, porte le titre de *Sefer Iezirah*. Un livre de ce nom existait déjà au cinquième siècle, puisque le Talmud le cite (1).

Dans le même temps, on attribuait à Ismaël ben Élischa une foule d'écrits semblables sortis de la plume de ces disciples sophistes. Ces divers ouvrages expliquent tous le système des émanations de Zoroastre. Du Dieu infini, *En Sof*, émanèrent dix anges *Esser Sefiroth*, qui formèrent le premier monde, *Olam Aziloth*. Outre ce premier monde, il y en a eu encore trois autres, émanés de l'infinité, dans des cercles toujours plus concentriques, savoir : le monde créé, *Olam Béria*, le monde formé, *Olam Iezirè*, et le monde construit, *Olam Assié*, entre lesquels il existe un rapport tel, que tout ce qui arrive dans le dernier existait déjà en image dans le premier.

Lorsqu'on traite une maladie, il s'agit donc principalement de mettre en activité les forces correspondantes de mondes supérieurs, ce qui ne peut être exécuté que par celui auquel l'étude de la cabalah a procuré la connaissance de ces mondes, et qui, par sa piété et sa contemplation, s'est rendu digne de commu-

(1) *Traité Sabbath*, chap. v.

Digitized by Google

niquer avec les puissances célestes. Ces qualités sont beaucoup plus essentielles pour l'exercice de la médecine que toute la sagesse terrestre, qui nous laisse si souvent en défaut (1).

§ XIV.

Maser-Djéwaih.

Quoique le nombre des savants israélites ait beaucoup diminué durant la conquête de Perse par les Sarrasins, et que leurs livres ainsi que ceux des Perses furent jetés dans l'eau et dans le feu par l'ordre d'Omer (2), le goût de l'étude n'était pas entièrement perdu; il ne tarda pas à se ranimer et la médecine reprit bientôt son ancien éclat.

Abou Hafsa Iéztd se rendit déjà célèbre sous le khalife Omar (3) lorsque parut Maser-Djéwaih Ebn Djaldjal, de Basra. Ce médecin illustre était un de ces génies extraordinaires que la nature semble destiner, de temps en temps, au renouvellement des sciences. A la fois bon philosophe et médecin habile, il fit connaître aux Arabes les sciences et les arts, et engagea le khalife Moawia 1er, dont il était le médecin, à faire traduire les ouvrages écrits dans les langues étrangères, pour les mettre à la portée de tout le monde. Beaucoup de livres grecs et spécialement des traités de chimie furent traduits alors du grec en arabe par Khalid, fils de Yésid, fils de Moawia, son disciple (4). Lui-même avait déjà tra-

(1) SPRENGEL, *Versuch einer pragm. Gesch. der Arzneikude*, t. II, p. 177 et suiv.

(2) « Quand les musulmans eurent conquis les provinces de la Perse, dit Ebn-Khalican dans ses Prolégomènes historiques, et que plusieurs des livres de cette nation furent tombés en leur pouvoir, Saad, fils d'Abou-Wakkas, écrivit à Omar pour lui demander la permission de les transporter chez les musulmans. La réponse du khalife fut : *Jetez-les à l'eau*; car, si ce qu'ils contiennent est capable de nous diriger, Dieu nous a dirigés par quelque chose de bien supérieur à cela; si, au contraire, ce qu'ils renferment est propre à nous égarer, Dieu nous en préservera par le Coran. On jeta donc tous ces livres à l'eau et au feu. »

(3) EBN KHALLICAN, *Vie des hommes illustres*.

(4) On peut consulter sur ce savant Arabe, mort en 82 de l'hégire (701) ABOU'LFÉDA, *Annal. Mosl.*, tome I, p. 425.

Digitized by Google

duit en 683 les *Pandectes d'Ahroun*, médecin d'Alexandrie, contemporain de Paul d'Égine (1).

Il est question dans cet ouvrage, qu'il traduisit du grec en syriaque, de la petite-vérole, dont la première description n'appartient pas à Mohammed ben-Zacaria Razi comme on le pense communément. Nous ne possédons plus aujourd'hui ces pandectes; mais Razi nous en a conservé quelques fragments. Il en est de même de ses autres ouvrages, que les savants arabes, dans les premiers temps de leur civilisation, s'empressèrent de citer et de commenter. Razi surtout s'appuie de son autorité presque à chaque page; il le cite au sujet de la manière d'agir des médicaments, de l'inflammation de l'estomac, de la paralysie, de l'ictère, de l'épilepsie, des hernies, des signes de la mort, etc. (2).

Pendant que Maser-Djéwaih rendait de si grands services à son art, d'autres médecins hébreux établissaient avec les Nestoriens une école célèbre de médecine à Djondisabour, dans le Khuzistan (3). De toutes parts les disciples y venaient écouter les maîtres les plus renommés de l'époque. Dans un hôpital placé près de cette école renommée, les jeunes étudiants s'étaient initiés à la pratique de l'art, et recevaient des leçons de clinique. Ces disciples ont obtenu les succès les plus grands, au point qu'en sortant de cette école, ils ont été aptes à occuper des places de professeurs dans des établissements de médecine et autres.

§ XV.

Ishak ben-Amran.

Cependant les successeurs de Moawia n'étaient pas animés du même zèle pour les sciences; la soif de la gloire militaire absorbait toutes leurs pensées. Mais un siècle était à peine écoulé, que le sceptre tomba de leurs mains et passa entre celles des Abbassides.

(1) ABOU'LFARADJ, *Hist. dyn.*, p. 158 et 198; EBN-ABI-OSAÏBA, *Histoire des médecins*, chap. XIII, 17.

(2) Voir le continent de Rhasès, l. V, l. VII et l. VIII.

(3) ASSEMANI, *Biblioth. Orient. Clément. Vatican*, vol. VI, d. 940 et 942.

Digitized by Google

Abou-Giaffar Almanzor, le deuxième khalife de cette dynastie, fut atteint d'une maladie grave ; il appela un médecin de l'école nestorienne (1). Rendu à la santé par les soins de ce médecin, il sentit le prix de l'art de guérir, et devint le protecteur des sciences. Almanzor enrichit la nouvelle cité de Bagdad d'une foule d'ouvrages de médecine, d'astronomie et de philosophie qu'il avait fait traduire du grec, c'est-à-dire tous ceux qui avaient échappé aux recherches des écoles de Maser-Djewaih et des Nestoriens. On traduisit les livres d'Aristote, de Galien et de Ptolemée, et ces travaux, continués sous ses successeurs, contribuèrent puissamment à donner aux jeunes israélites le désir de l'instruction.

Bientôt l'école de Bagdad devint fameuse. De là sortit Ishak ben-Amran, médecin et philosophe célèbre. Né à Damas, il vint de bonne heure à Bagdad pour étudier la médecine, et y fit tant de progrès, que Zyadet-Allah, émir d'Afrique à Kaïrouan, métropole des Arabes dans la Barbarie, lui accorda toute sa confiance et le nomma son médecin. Zyadet-Allah étant tombé malade, un médecin chrétien condamna si opiniâtrément tout ce qu'ordonnait le docteur hébreux, que ce dernier ne tarda pas à s'apercevoir que le docteur chrétien n'avait d'autre vue que de lui enlever la bienveillance de l'émir. Ishak ne put tenir contre un pareil procédé. Il cessa de suivre la maladie de Zyadet-Allah, moins par humeur que par une sorte d'attachement pour lui ; car l'émir lui ayant demandé la raison de sa conduite, il lui répondit par ces paroles remarquables : *Le désaccord de deux médecins est plus pernicieux qu'une fièvre tierce !* Cette affection était apparemment celle dont Zijadet-Allah était atteint. Ishak ben-Amran mourut l'an 183 de l'hégire (799 de l'ère vulgaire). Il écrivit sur la cure des accidents causés par les poisons, et sur quelques autres sujets (2). Ebn Beïtar, médecin d'Almelic-Alcamet, souverain d'Égypte, le cite souvent dans ses ouvrages.

§ XVI.

Ioschua ben Nun.

Les Arabes citent encore avec admiration Haroun-al-Raschid.

(1) Abou'lfaradj, *Hist. Comp. dynast.*, p. 143.
(2) Ebn-Abi-Osaïba, xiii, 2 ; Leo Africanus, *de viris illustribus.*

Digitized by Google

Il enrichit la ville de Bagdad d'une foule d'ouvrages de mathématiques et d'astronomie, qu'il fit traduire du grec en syriaque et en arabe. Il remplit sa cour de poëtes et d'érudits qu'il appela de toutes les contrées. C'est lui qui fut en relation avec Charlemagne, qui envoya à ce prince, vers 805, cette célèbre ambassade dont le chef était un israélite de France. Il faisait tant de cas des médecins, qu'il fonda la ville de Tauris, comme un monument de la cure faite à son épouse. Il protégea l'école de Djondesabour, en établit une à Bagdad, où il choisit, pour y enseigner cette science, les plus célèbres d'entre les médecins juifs et les médecins chrétiens; il leur assigna un salaire honorable, et ordonna que ceux qui voudraient se livrer à l'exercice de la médecine seraient examinés par ces professeurs, comme cela avait lieu dans les écoles nestoriennes.

Parmi les professeurs israélites de cette école célèbre, on distingue Joschua ben Nun, surnommé *Rabban de Séleucie* (1). Les particularités de sa vie sont peu connues : on sait seulement qu'il jouissait, au commencement du neuvième siècle, d'une très grande célébrité à Bagdad, tant comme bon praticien que comme excellent théoricien. Son école fut fréquentée par les plus grands médecins de son temps, et il eut pour disciple le fameux Iahia ben Masoviah, appelé vulgairement Jean Masuée, et le célèbre Abou Jousouf Iakoub ben-Ishak Kendi. Ce dernier médecin était lui-même, au dire d'Herbelot (2), israélite de naissance et de religion, mais cette opinion n'est pas partagée par tous les auteurs (3).

Quoi qu'il en soit, Joschua ne négligea aucun moyen pour répandre l'instruction de l'art de guérir autour de lui. Il coopéra glorieusement à ces traductions, qui furent les premiers pas des Arabes vers les sciences, et dont Maser-Djevaih en avait donné le premier exemple. L'apparition de ces traductions ne pouvait manquer de produire la plus vive sensation dans le monde savant. Joschua acquit dès lors la renommée la plus étendue, et il recevait de toutes parts de justes félicitations et des témoignages non suspects de l'estime qu'il inspirait.

(1) ASSEMANI, *Biblioth. Orient.*, vol. II, p. 435.

(2) *Biblioth. Orient.*, au mot *Iacoub ben-Ishak Alkendi.*

(3) RUSSEL, *the nat. Hist. of Aleppo*, 2e édit. *Appendix*, IX.

Digitized by Google

§ XVII.

Zein al-Taberi.

Sahel, surnommé *Zein al-Taberi*, était un autre médecin israélite célèbre de cette époque. Il naquit en Taberistan (1), d'une bonne famille, et fut instruit avec soin dans l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et surtout dans la médecine. Sahel avait un génie et des talents admirables pour les traductions arabes, et il traduisit une foule d'ouvrages médicaux et astronomiques du syriaque et de l'hébreux en arabe, traductions que souvent il enrichit de traités supplémentaires.

On dit que Sahel inventa des instruments astronomiques très ingénieux, et que la classe où il enseignait ne pouvant contenir ses écoliers, il fut obligé de donner ses leçons dans cette place qui, de son nom, fut appelée *Place de Sahel* (2); mais tous ces faits sont incertains ou fabuleux. Ce qui paraît plus vrai, c'est qu'il fut le maître de Meschalah.

Meschallah ou Meshalla était à la fois grand astronome, grand astrologue et grand mathématicien. Il obtint la plus haute réputation à la cour de Mamoun, due à sa science et à son habileté dans les mathématiques aussi bien qu'à l'adresse avec laquelle il exerçait l'astronomie et l'astrologie. On a de lui plusieurs ouvrages, dont on trouve la liste dans Casiri (3). Parmi les plus distingués, nous citons deux traités, l'un de l'*Astrolabe*, et l'autre de la *Sphère armillaire*, les traités *des thèmes genelhliaques*; le traité *des pluies et des vents*; *des conjonctions des planètes*; *des des différentes sectes des nations*, etc. Je possède dans mon cabinet une traduction hébraïque de ses *Problèmes astronomiques* (Sefer ha-Scheeleth le-Meschallah), et une autre de son traité des *Éclipses de soleil et de luue* (Bekadroth ha-Schemesch ve-Iareach), faites toutes les deux par le célèbre Aben-Esra.

Meschalah a joui de la plus grande réputation en Europe pendant le quatorzième siècle, époque où l'astrologie y était très cul-

(1) Ebn-Abi-Osaïba, chap. xi. n° 3.
(2) *Aventures de Mar Iakob de Nemez*, chap. iii.
(3) *Biblioth. Arab. hisp. Escurial.*, tom. i, p. 434.

Digitized by Google

tivée. En ce temps, plusieurs de ses ouvrages furent traduits en latin, dont quatre ont été publiés à Nuremberg en 1549, et un cinquième, *Sur les signes et les indices des planètes*, se trouve manuscrit dans la riche bibliothèque de De Rossi, à Parme (1).

§ XVIII.

Abou'l Hasan.

Le règne de Mamoun est le point culminant d'une époque à jamais célèbre dans les annales de l'esprit humain. Les savants, chassés de Constantinople par les guerres de religion et les troubles de l'empire, se réfugièrent en foule autour de son trône, et c'est alors que furent traduits les ouvrages d'Aristote et une partie de ceux de Platon. Des chameaux chargés de livres dans toutes les langues arrivaient continuellement à Bagdad, et l'empereur Michel III, vaincu dans une bataille, recevait, pour condition de la paix, l'obligation d'envoyer des ouvrages grecs. Partout dans l'empire s'élevaient des écoles et des académies. Basora, Samarcande, Ispahan, ne retentissaient plus que des chants des poëtes et des accords des instruments de musique. Bientôt cette culture intellectuelle s'étendit au-delà de l'Asie. La ville d'Alexandrie vit renaître les beaux jours des Ptolemées; Fez et Maroc, la Sicile et la Provence, furent alors très lettrées. Mais c'est surtout en Espagne que se propagèrent les connaissances de l'Orient. Cordoue, Séville, Tolède, Sarragosse, Grenade, se distinguèrent à l'envi par leur amour pour les sciences. On comptait plus be soixante-dix bibliothèques publiques dans ces différentes villes, et un nombre d'ouvrages si considérable, que les catalogues seuls en forment une.

Au milieu de ce mouvement intellectuel, les hébreux ne se contentèrent pas d'être simplement traducteurs ou répétiteurs de savants arabes, mais ils eurent des hommes qui firent faire des progrès à toutes les sciences, principalement à la médecine. Tel fut entr'autres Abou'l Hasan.

Abou'l Hasan Ali ben Sahel Ebn Zein al-Taberi était fils du savant traducteur dont nous venons de parler (2). Il était né et

(1) Mss. Codices Latini, n° 61.
(2) Ebn-Abi-Osaïba, chap. xi, 4.

Digitized by Google

élevé en Taberistan, d'où il se rendit à Bagdad sous le règne de Mamoun. Après avoir été secrétaire d'Al-Manzor ben Karen à Sermenrah, il embrassa le Mahométantisme sous Mostasem, et devint le médecin de ce khalife et celui de son successeur Motawakkel.

Abou'l Hasan était l'un des grands savants du neuvième siècle, précepteur de plusieurs fameux médecins, tels que Razi, Anazarbi et autres. Ses ouvrages, fort nombreux, sont décrits dans l'intéressante notice biographique que lui a consacrée Ebn-Abi-Osaïba. On remarque parmi eux une œuvre grandiose, qui porte le titre de *Paradis Philosophique*, divisée en sept parties, dont chaque partie est subdivisée en trente sections, et chaque section en soixante chapitres.

§ XIX.

Sédékias.

Jusque-là les lumières avaient été la propriété exclusive des juifs de l'Asie et de l'Afrique. Il était temps que ceux de l'Europe entrassent en partage des mêmes connaissances. Les Sarrasins, convoqués de tous les points de leurs vastes régions sur les frontières de France, semblaient n'être amenés là que pour répandre le goût de l'étude au milieu d'un peuple ignorant. En effet, ce n'est que depuis l'invasion des Arabes que nous voyons les sciences cultivées avec succès par les israélites de cette contrée. Ce sont les Meschulam ben Kalonymos, les Joseph ben Gorion, les Moïse ben Iehuda, les Todros de Narbonne, les Joseph ha-Levi et les Sédékias (1) qui ouvrirent dignement cette époque célèbre.

Ce dernier fut attaché comme médecin à Louis-le-Débonnaire et à Charles-le-Chauve, son successeur. Il jouissait d'un grand crédit auprès de ces princes, et mourut en 880, honoré de tous ceux qui le connaissaient. Sédékias était si habile dans l'art de guérir, qu'il passa, dans ce temps de l'ignorance, pour un vrai magicien, et l'on ne craignait pas d'en faire les histoires les plus

(1) *Histoire des israélites de France*, liv. III, chap. VI.

Digitized by Google

absurdes et les plus extravagantes. Les chroniqueurs qui donnent dans ce travers nous racontent, entre autres choses, qu'un jour il mangea, en présence de la cour, une charrette de foin, avec les chevaux et le cocher.

C'est sans doute un chef-d'œuvre d'anthropophage digne d'être transmis à la postérité ; mais un autre conte que ces judicieux historiens nous ont frit passer, que Charles-le-Chauve fut empoisonné par ce même médecin, est moins digne d'être conservé. Qu'y avait-il en effet à gagner pour lui en commettant un si horrible crime, ou plutôt que n'y avait-il pas à perdre? « Personne, observe Voltaire dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1), personne n'a jamais dit pour quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du supplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoisonnement, et faire réflexion seulement que l'Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de chercher pour leurs médecins des Juifs et des Arabes. »

C'est ici le lieu de réfuter une assertion d'Égasse du Boulay et autres historiens (2) qui prétendent que déjà Charlemagne avait un médecin juif, nommé Buhalyha Bengesla, et que ce fut par ordre de ce monarque qu'il composa un livre en arabe sur les maladies du corps humain. Le fait est que Buhalyha Bengesla, ou plutôt Abou Ali Iahya ben Isa Ebn Djesla al-Bagdadi était un médecin chrétien, mort en 1100 (3). Il embrassa le mahométisme pour apprendre la dialectique sous Abou-Ali ben-Walid. Ebn-Djesla écrivit, entre autres ouvrages, une espèce d'encyclopédie médicale, réduite en tableaux, sous le titre : *Takvim-al-Abdân fi tedbir al-insan*. Farraguth, médecin israélite dont nous parlerons plus tard, l'ayant traduite en latin et dédiée à Charles d'Anjou, roi de Sicile, on confondit ce prince avec Charles-le-Grand, et l'on fit d'Ebn-Djesla l'un de ses médecins (4).

(1) Œuvres complètes, tom. IV, p. 229, édit. de Paris, 1817.

(2) Alb. de Haller, *Bibliotheca medicinæ practicæ*, tom. I.

(3) Ebn-Abi-Osaïba, chap. X, 55.

(4) *Histoire des israélites de France*, ibid. chap. II.

(*La suite au numéro prochain.*)

Digitized by Google

LA LÉGENDE D'ABRAHAM.

(SUITE ET FIN.)

O la charmante femme que celle d'Abraham ! Elle était tout-à-fois bonne épouse et bonne maîtresse. Comme le patriarche était dans l'affliction de n'avoir point d'enfants, Sarah lui offrit une jeune et jolie esclave, nommée Hagar, afin qu'il en eût de la postérité. Abraham épousa l'esclave, selon le désir de la généreuse Sarah. Mais à peine cette esclave se vit mariée, qu'elle méprisa sa maîtresse.

Abraham, lui dit-elle, m'a cent fois parlé de mes charmes, cent fois il m'a répété que nulle femme de la contrée n'était si belle; il m'aime, il m'a rendue grosse, et toi, il te hait et te laisse stérile.

Esclave ingrate ! est-ce à toi de me le reprocher et de t'en réjouir ? s'écria Sarah fondant en larmes. C'est à cette triste stérilité que tu dois ton bonheur.

Et aussitôt Sarah alla trouver Abraham et lui raconte ce qui lui était arrivé avec Hagar. « Vous agissez envers moi, termine-t-elle en pleurant, avec peu de délicatesse; c'est moi qui vous ai donné cette esclave, et c'est vous qui lui inspirez du mépris pour moi. Que Dieu de l'amour soit juge entre vous et moi ! »

Digitized by Google

Abraham lui répondit avec tendresse qu'il n'aimait qu'elle, qu'elle seule possédait son amour, et que nulle autre n'aurait pu altérer le sentiment qu'elle lui avait inspiré. Hagar, ajouta-t-il, est une vile esclave, elle est à vous; si elle vous manque, usez-en comme il vous plaira.

Pleinement rassurée par ces mots, Sarah ne fait que mépriser Hagar : celle-ci, orgueilleuse et hautaine, ne peut supporter ce mépris; elle s'enfuit dans le désert. Comme elle errait seule dans la solitude, un ange lui apparut et lui dit :

— Jeune fille, d'où venez-vous?

— Je viens de la valée de Mamré, répondit-elle.

— Où allez-vous?

— Je fuis devant ma maîtresse.

— Vous avez tort, retournez chez elle.

— Elle me méprise.

— Humiliez-vous devant elle.

Il dit, et d'une main céleste il la conduit auprès de Sarah, qui la reçoit avec bonté.

IV.

LES DEUX RIVALES.

Hagar, de retour chez Abraham, accoucha d'un fils, qui fut nommé Ismaël. Aussitôt elle recommença à mépriser sa maîtresse, et se flatta de triompher sur Sarah. Celle-ci eut horreur de cette ingratitude, mais elle la supporta avec résignation pour l'amour de son époux. Elle aima même Ismaël comme s'il eût été son propre fils, à cause qu'elle le considérait comme devant être le successeur d'Abraham. Dieu récompensa tant de générosité en faisant cesser sa stérilité. Sarah mit au monde un fils, auquel on donna le nom d'Isaac.

Une fois mère, Sarah changea totalement de conduite envers son ancienne esclave. Elle supporta impatiemment la présence d'Hagar et de son enfant, et exigea qu'Abraham les bannît tous les deux. Le patriarche résista; mais sa femme lui ordonna de faire ce qu'elle demandait. Alors Abraham envoya Hagar et son fils dans le désert.

Digitized by Google

Faible et désespérée, le poids de son fils qu'elle portait sur les bras l'accablait. Bientôt, tourmentée encore par la soif de son enfant, elle le dépose au pied d'un arbre et s'éloigne en pleurant, afin de ne point être témoin de ses horribles angoisses et de son funeste trépas. Au milieu de ces désolations, Dieu fit apparaître à la mère une source d'eau. A cette vue, sa surprise fut extrême; elle craignait que ses yeux ne fussent trompés et alla s'en assurer. Mais non, se disait-elle avec joie, je ne me trompe pas, et elle eut la douce satisfaction de pouvoir étancher la soif de son enfant.

Tandis que Dieu protégeait ainsi le fils d'Hagar, l'enfant de Sarah faillit être victime d'un sacrifice de piété. La cruauté de cette dernière envers l'esclave Hagar avait irrité Dieu, qui, pour la punir, ordonna à Abraham de lui sacrifier son fils Isaac sur la montagne de Moria. Cet ordre était sacré pour lui; il ne pouvait l'enfreindre et le laissa ignorer à Sarah, dans la crainte qu'elle ne s'efforçât de l'en détourner. Résolu d'accomplir le sacrifice, il prit de grand matin son fils chéri et se rendit au lieu indiqué; mais au moment de l'exéculion, la voix d'un ange se fit entendre; du haut du ciel il lui cria : « N'immolez point cet enfant; Dieu ne vous l'a point donné pour vous en priver ensuite; seulement il a voulu punir sa mère, qui a eu l'inhumanité de chasser un enfant jeune encore et une malheureuse femme sans ressources et privée de tout. »

Le jour fixé pour le sacrifice, Sarah, à son lever, ne trouve ni son époux, ni son fils; vainement elle les appelle et cherche à les découvrir, rien ne peut lui apprendre ce qu'ils sont devenus. Tout-à-coup un démon lui apparaît et lui annonce que son fils unique vient d'être sacrifié par son père sur le mont Moria. O cruel tourment!... Tous ses membres sont agités, son sang se glace dans ses veines, et rien ne peut la consoler de la perte qu'elle vient d'éprouver... Plongée dans la plus douloureuse affliction, au milieu de la rêverie la plus profonde et la plus cruelle, elle voit reparaître son fils; elle l'aperçoit à peine, que la joie subite qu'elle en éprouve met un terme à son existence : elle meurt de plaisir.

Les larmes d'Abraham inondèrent sa chère épouse. Il prit le deuil, acheta un sépulcre pour enterrer la compagne fidèle qu'il avait perdue, et mourut bientôt après lui-même. Il fut réuni à la charmante Sarah.

Digitized by Google

ESSAI

SUR L'HISTOIRE DES JUIFS

EN BELGIQUE

(SUITE.)

Les événements politiques de 1814 ne changèrent rien ni à la situation civile, ni à l'état religieux des israélites belges. D'un côté l'article 184 de la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas, dont la Belgique faisait partie, porte : « Il est accordé protection indistinctement à tous les cultes existants; leurs sectateurs jouissent des mêmes prérogatives civiles, et ont droit d'aspirer également aux dignités et emplois publics. » De l'autre côté, la commission centrale siégeant à La Haye ne fit pas plus pour leur bien-être moral ou religieux que le consistoire de Créveld. En effet, la congrégation israélite de Belgique n'a jamais pu obtenir, sous la domination hollandaise, même à Bruxelles, un local convenable et tant soit peu propre pour les réunions religieuses, ni un rabbin particulier ou seulement un ministre officiant instruit à la hauteur de ses fonctions. On se contentait de mettre un projet d'organisation des communautés israélites de Belgique sur le papier, sans jamais songer à l'exécuter. Voici ce projet, publié

Digitized by Google

dans le *Journal officiel* (1) longtemps après sa formation.

« Nous, Guillaume, par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc. etc. etc.

« Sur la proposition de notre commissaire-général pour les affaires du culte réformé, etc.,

« Considérant qu'il est nécessaire de mettre l'organisation des communautés israélites, dans les provinces méridionales du royaume, en harmonie avec celle des communautés israélites des Pays-Bas dans les provinces septentrionales,

« Avons arrêté et arrêtons :

ART. Ier.

« Il sera établi dans les provinces méridionales deux synagogues centrales, une à *Maestricht* et une à *Bruxelles*.

II.

« Les communautés et les individus israélites établis dans les provinces de *Limbourg*, *Liége* et *Luxembourg*, ressortiront de la synagogue centrale à *Maestricht*.

III.

« Toutes les communautés israélites, ainsi que les individus de ce dulte établis dans les provinces du *Brabant méridional*, de la *Flandre orientale*, de la *Flandre occidentale*, du *Hainaut*, de *Namur* et d'*Anvers*, appartiendront respectivement à la synagogue centrale de *Bruxelles*.

IV.

« Le ressort de chacune de ces synagogues centrales sera subdivisé par notre commissaire-général en autant de synagogues que les intérêts des communautés israélites le rendraient nécessaire.

(1) *Journal officiel du royaume des Pays-Bas*, t. XVI, n° 27, p. 25.

Digitized by Google

V.

« Il y aura un grand-rabbin pour toutes les communautés israélites établies dans les provinces méridionales, dont le service ecclésiastique s'étendra ainsi sur toutes ces provinces ; il sera choisi par des notables de tout le ressort *rabbinal*, et sa résidence sera fixée par notre commissaire-général susdit.

« Notre commissaire-général pour les affaires du culte réformé, etc., est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Donné à La Haye, le 13 août de l'an 1816, de notre règne le troisième.

« GUILLAUME.

« Par le roi :

« J. G. DE MEY VAN STREEFKERL. »

Telle est la teneur de cet arrêté royal qui aura beaucoup amélioré la situation religieuse des israélites en Belgique, si on l'eût voulu mettre en pratique. Malheureusement ni le gouvernement, ni la commission centrale n'ont jamais pris à cœur les intérêts des israélites belges. La seule amélioration qu'on remarque dans l'état des juifs en Belgique sous le régime hollandais, c'est la fondation d'une école primaire à Bruxelles. Mais l'établissement de cette école appartient plutôt aux soins de M. Somerhausen et à la générosité de M. de Rothschild qu'au gouvernement hollandais, qui, pour tout bien, ne lui a accordé qu'un faible secours de deux cents florins par an.

XI.

La pétition.

Dès que la révolution éclata, les israélites de Belgique réclamèrent du Congrès national la jouissance de leurs droits religieux. En consacrant que tous les Belges sont égaux devant la loi, leur disaient-ils dans leur pétition du 11 janvier 1831 (1); que là où les charges sont communes, les avantages sont égaux pour tous, vous avez proclamé les grands principes de haute sagesse et de haute

(1) Bruxelles, imprimerie de H. Remy, in-4°.

Digitized by Google

législation adoptés par un peuple voisin, qui marche en tête des nations civilisées. Mais en admettant la liberté de l'enseignement et la parfaite *égalité des cultes*, vous venez de prouver au monde entier, que si vous avez été devancés dans la carrière des progrès, les circonstances seules l'ont voulu ainsi, puisque par la manifestation d'un vote généreux, vous avez accordé à vos concitoyens une constitution qui, par la seule *égalité des cultes*, devient la plus sage, la plus libérale de toutes celles qui régissent les pays les plus éclairés sur les deux hémisphères.

La parfaite *égalité des cultes* est à-la-fois un grand pas vers la réunion des peuples en une seule famille, et un immense bienfait en faveur de l'humanité, presque toujours comprimée par la politique; qu'il nous soit donc permis à nous, Belges-Israélites, d'exprimer notre reconnaissance, notre admiration envers des législateurs qui n'ont vu que des frères dans le peuple belge! Cette reconnaissance, cette admiration sera, nous n'en doutons pas, vivement sentie par les hommes civilisés de toutes les nations non prévenues par des préjugés invétérés.

Vous avez proclamé que les avantages sont égaux, et nous sommes citoyens belges; aussi ne reculerons-nous jamais devant les charges que ce beau titre pourrait nous imposer; qu'il nous soit cependant permis d'invoquer tout le principe : l'équité qui préside à vos décisions nous garantit le succès d'une cause qui, en quelque sorte, devient la vôtre.

L'examen du budget pour les six premiers mois de 1831 fait connaître qu'une allocation de fl. 1,074,852-55 est accordée au *culte catholique* (non compris le chapitre des pensions ecclésiastiques), et qu'une autre somme de fl. 25,000 est destinée au *culte réformé*. Il nous est pénible d'avouer que nous y avons vainement cherché l'allocation qui pouvait être accordée au *culte israélite*, puisque la constitution vient de proclamer *l'égalité de tous*.

Une pareille omission a dû nous affecter, et nous avons pensé qu'il était de notre devoir de réclamer contre une mesure qui, en nous frappant de réprobation, portait une première atteinte à cette constitution phylanthropique sous laquelle nous sommes si glorieux de pouvoir vivre.

En sollicitant avec instance la réparation d'une pareille omis-

Digitized by Google

sion, nous sommes bien éloignés de vouloir fixer la quotité de l'allocation que nous nous croyons fondés à réclamer, nos instances ne vont pas jusque là; mais, en même temps, nous croirions manquer à des devoirs sacrés si nous négligions de vous éclairer sur l'emploi des sommes à allouer aux israélites de la Belgique. Les déplorables effets qui suivraient la suppression de toute ou partie de cette indemnité, vous prouveront assez qu'ils sont dignes de la recevoir.

Comme il serait évidemment inconcevable que les israélites belges releveraient pour le spirituel, comme jusqu'ici, d'un chef d'église résidant en Hollande, la nomination d'un rabbin qui résiderait à Bruxelles serait bientôt indispensable; et son traitement devra être tel, qu'il le rende indépendant et qu'il le mette à la hauteur de sa dignité.

Nos synagogues ne sont entretenues que par les soins des co-religionnaires; en supprimant la subvention allouée par l'ancien gouvernement, on priverait les israélites des secours et des consolations de la religion. Sans parler encore de la nécessité particulière pour la communauté israélite à Bruxelles, d'obtenir les moyens pour construire un temple selon ses besoins, et pour lequel le terrain a été déjà acquis en grande partie par les fonds considérables votés par les co-religionnaires les plus aisés de la ville.

En retirant le subside aux écoles gratuites, nos enfants sont obligés de renoncer aux bienfaits d'une constitution libérale; plus d'instruction première, plus de lumières; la liberté de l'enseignement totalement anéantie.

Le établissements de charité, l'acquisition et l'entretien des cimetières sont soutenus jusqu'ici par les dons des co-religionnaires; depuis cinq mois surtout, et quoique sans moyen de travail, nous avons fait tous les sacrifices imaginables pour remplir nos devoirs envers des frères infirmes et malheureux, qui, malgré les instances faites auprès des autorités, n'ont pu jusqu'ici participer au produit des dons généreux de leurs compatriotes. Nous ne saurions nous dissimuler cependant que nous avons compté sur l'allocation pour pouvoir continuer des secours trop onéreux aujourd'hui; priver les israélites de cette allocation,

Digitized by Google

ce serait les condamner à une longue agonie, surtout pendant la saison la plus rigoureuse de l'année, et leur ôter même l'espoir d'être ensevelis avec et comme leurs pères.

Enfin, les frais d'un consistoire israélite à établir, pour toute la Belgique, pour résider à Bruxelles, sont indispensables. Quoique peu nombreux en Belgique, les israélites n'en sont pas moins établis dans plusieurs de ses cités ; supprimer ce chapitre, qui d'ailleurs est bien modique, ce serait anéantir toutes les relations de la hiérarchie religieuse et abandonner entièrement l'administration et la surveillance des synagogues, aussi bien que les établissements de charité et d'éducation.

Nous venons de démontrer, continuèrent-ils, quels seraient les tristes résultats d'une suppression quelconque. En déroulant ce tableau à vos yeux, nous croyons avoir justifié la légitimité de notre réclamation. Quant aux *deux cents florins* accordés par l'ancien gouvernement spécialement pour notre école, nous osons croire que la continuation de cette allocation trouvera d'autant moins de difficulté, que l'instruction primaire étant d'un intérêt général, la différence des cultes ne pourrait nullement influer sur un soin si précieux pour tous, et nous nous sommes flattés qu'elle devait naturellement être comprise dans les 195,220 florins portés au nouveau budget (*chapitre Instruction publique*).

Nous avons pleine et entière confiance dans votre sollicitude en faveur des citoyens que vous avez voulu égaux *en tout et pour tout*, et ce ne sera pas en vain que nous aurons invoqué la plus haute des interventions, pour obtenir les allocations que nous croyons nous être dues. Qu'il nous soit néanmoins permis de nous appuyer sur des faits tous récents et qui doivent concourir à son succès.

La France, avec ses trente millions de catholiques, a cru devoir déclarer dans sa Charte même que cette religion était celle de la plupart des Français ; mais elle s'est empressée de reconnaître le culte israélite, en dotant ses ministres qu'elle avait d'ailleurs toujours puissamment secourus. Les législateurs belges ont dévancé la France dans le grand principe de l'*égalité des cultes*, osons croire qu'ils ne reculeront point devant ses justes conséquences.

Digitized by Google

XII.

Création d'un consistoire.

La pétition que nous venons d'analyser eut l'effet qu'on en attendait : la commission conclut au renvoi au ministre de l'intérieur, afin qu'elle fût prise en considération, ce qui fut adopté sans aucune opposition.

Le ministre ayant fait droit à la juste réclamation des pétitionnaires, et ayant porté le culte israélite au budget, un consistoire se forma à Bruxelles et ouvrit un concours pour la nomination d'un grand-rabbin. Parmi les différents candidats qui s'étaient présentés à ce concours, un jeune rabbin français, le docteur Carmoly, réunissait tous les suffrages, et fut nommé à l'unanimité grand-rabbin du consistoire israélite de Belgique. Cette honorable préférence était justifiée par une réputation littéraire bien établie (1), et par une profonde connaissance de la théologie juive, attestée par plusieurs diplômes, et confirmée par le révérend grand-rabbin du consistoire central des israélites de France.

Plusieurs circonstances, entr'autres une erreur de chiffre dans le budget du culte israélite, firent retarder l'arrivée du grand-rabbin en Belgique.

Le 19 avril 1832, M. Lebeau demande à la chambre des représentants la réparation de cette erreur. « On a consulté, dit-il,

(1) L'illustre Silvestre de Sacy, qui ne dédaigna point de traduire en français plusieurs articles d'une biographie hébraïque que ce jeune docteur avait publiée en 1828, s'exprime en ces termes : « Je ne « doute point que la lecture de ces articles ne justifiât pleinement le « jugement que je porte de l'érudition de l'auteur, de son impartialité « et des recherches consciencieuses auxquelles il s'est livré pour « procurer à son travail toute la perfection possible. » Voyez *Journal des Savants*, année 1831; Férusac, *Bulletin des sciences historibues*, tom. XIX. Ailleurs, en parlant des poésies d'Alcharizi, cet illustre savant annonce ainsi le travail de notre docteur sur ce poëte : « Je crois que M. Carmoly est dans l'intention de donner une édi« tion du texte, accompagnée d'une traduction. Personne n'est plus « en état que lui de s'acquitter de cette tâche à la satisfaction des ama« teurs des lettres orientales. » Voyez *Journal Asiatique*, 1833, p. 318.

Digitized by Google

pour fixer cette allocation, le budget de 1831, et l'on n'a pas fait attention que la somme n'était que pour un semestre. Je propose donc de majorer l'allocation de 2,500 fl., qui sont nécessaires pour le culte israélite, et, si le consistoire n'a pas élevé plus haut sa demande, c'est qu'il a apprécié les circonstances où se trouve le pays. Je ne pense pas que l'on se refuse à une allocation aussi juste, et je fais appel à toutes les opinions de cette chambre parfaitement concordantes sur le principe de la liberté des cultes. »

Les débats furent animés; M. Angillis combattit cette majoration.

M. le ministre de l'intérieur le désapprouva également.

M. Dumortier appuya la proposition de M. Lebeau.

M. Vilain XIIII appuya aussi cette proposition, et fit valoir pour motif la nécessité d'un nouveau consistoire, par suite de la séparation avec la Hollande, et d'un grand-rabbin qui doit être versé dans la langue hébraïque et dans l'étude de la Bible.

M. Lebeau insista par le même motif pour la majoration qu'il demandait, et annonça qu'un homme très distingué et très instruit attendait que cette somme fût votée pour aller se mettre à la tête du culte israélite (1).

La majoration ayant été votée par la chambre, l'administration du culte israélite pressa M. le grand-rabbin de venir à Bruxelles. « Le consistoire, ainsi que toutes vos autres ouailles, lui écrivit M. le président, sont impatients de vous voir au milieu d'eux, et le jour de votre arrivée sera pour eux un jour de bonheur et d'allégresse. Tout est à faire, tout est à organiser: les écoles sont en souffrance, le culte est dans un état déplorable. Vous remédierez à tout, j'en suis sûr; ainsi ne tardez pas à nous réjouir le plus tôt possible de votre présence et à nous donner la satisfaction de vous voir bientôt entrer dans vos hautes fonctions. »

(*La suite au numéro prochain.*)

(1) *Moniteur belge*, journal officiel, t. II, n° 112.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE LITTÉRAIRE.

(SUITE.)

Schem-Tob Sprot était aussi un bon talmudiste, et nous avons encore une décision rabbinique que lui adressait le célèbre Ishak ben Schescheth à Tarrasonne, où il paraît avoir été établi. Finalement nous observons que c'est de lui que parle Alaskar (*Iedé Moseh*, p. 148), et par conséquent il faut corriger la faute d'impression Schem-Tob *Sprot* au lieu de Schem-Tob *Gaprot*.

11. DAFIERO (Salomon), qui florissait vers l'an 1400, était l'ami du savant *Don Mëir Alguadez* et de *Don Benbenaste ben Labia*. Il a composé un grand nombre d'hymnes et de cantiques, dont il se trouve une partie à la bibliothèque royale de Paris. Sur ce recueil de poésies, l'auteur est désigné sous le nom d'*An-Salomon Dafiero*. Cette inscription nous suggère une remarque qui déjà a été faite par Azulai : c'est que le mot *an*, placé devant les noms propres, est un titre d'honneur, à-peu-près comme l'expression hébraïque *adon*, monsieur.

Le poëte *Israël Nagara* parle souvent de Dafiero, dont il possédait un bon nombre de ses poésies ; il raconte dans son ouvrage *Memé Ismaël*, page 148, que *Iom-Tob Zahalon*, qui venait journellement le trouver dans son cabinet, où il lui montrait les vers de *Betirasi*, de *Salomon Dafiero* et de *Mëir Alguadez*. Parmi les

Digitized by Google

poésies de *Dafiero*, il en est une très remarquable, modelée sur l'alphabet, Zahalon en a composé une semblable à Safed.

Toutes ces poésies de Dafiero ne sont peut-être que des fragments de son ouvrage qui porte le titre de *Imré Nosach*, dont M. Luzatto possède un exemplaire incomplet.

12. Phiabi (*Samuel*), poëte distingué qui vivait vers l'an 1340, était l'aïeul du célèbre *Absalon ben-Moseh Misrachi*. Celui-ci citait très fréquemment les vers de Phiabi, et les regardait comme des chefs-d'œuvre. L'ouvrage qui renferme ces citations est intitulé : *Sur l'Art poétique*. Nous en possédons un manuscrit.

13. Labia (Salomon ben), contemporain d'*Isaac bar-Schescheth* (*Ribasch*), comme il le dit dans ses *Questions et Réponses*, n° 395. Ce passage nous fait connaître qu'il discutait sur les questions rabbiniques avec les plus savants de son temps, avec *Chisdaï bar-Salomon*, *Moseh ben Chalavah*, *Don Chisdaï Kreskas* et *David ben Schoëib*. Mais il ne se contentait pas d'être talmudiste, il aimait encore la poésie et connaissait à fond la langue hébraïque.

14. Labia (*Don Benbenaste ben*), fils du précédent, était, parmi les israélites, un des grands de Sarragosse. C'est à lui que le célèbre médecin du roi de Castille, *Don Mëir ben Salomon Alguadez* (ou *Alvarez*), dédia sa traduction hébraïque de l'*Etique* d'Aristote, ouvrage qui fut dans la suite si savamment commenté par Josef ben Schem-Tob. C'est encore en son honneur que l'illustre Serachia ha-Levi bar-Ishak Salaheddin traduisit l'ouvrage d'Abu Achmed Algasali ; et à sa demande, Josua ben Bibas fit un extrait arabe du canon d'Ibn-Sina (Avicenne).

Tous ces auteurs vantent la science de Don Benbenaste, particulièrement le dernier, dans la préface de son extrait d'Ibn-Sina. En voici ses propres paroles d'après la traduction hébraïque que *Don Vidal ben Labia* a faite de cet extrait, et que nous rendons dans le sens littéral : « Josua, fils du célèbre médecin et philosophe Josef ben Bibas, surnommé al-Lorca, rapporte que les mérites du savant Benbenaste sont très connus dans son pays ; que le nom du fils de Salomon ben Labia, surnommé *Caballiero*, est répandu au loin ; quoique les affaires politiques occupent presque tous ses instants, quoique la conduite de la communauté absorbe sa force et ses loisirs, il est cependant parvenu à consacrer encore quelques heures à l'étude. » — Et en effet,

Digitized by Google

on trouve, à la bibliothèque royale de Paris, plusieurs copies d'ouvrages scientifiques qu'il a transcrits en langue arabe, avec des caractères hébraïques, en 1382.

Don Benbenaste ben Labia est remarquable encore comme poëte; il a composé plusieurs pièces de vers en l'honneur de ses savants amis, entr'autres de Salomon Dafiero, qui, de son côté, lui dédia plusieurs poésies panégiriques.

15. Labia (Don Vidal ben), dont le nom entier est Don Josef Vidal ben Benbenaste ben Labia, fut, comme son père, le protecteur des sciences. Il fonda à Tolède une académie juive, où se réunissaient les hommes les plus savants de son époque, pour s'entretenir de questions scientifiques. A cette académie vivait le célèbre Josua ha-Levi, qui arriva à Tolède vers 1469, ainsi qu'on peut le voir dans la préface de son ouvrage *Halischot Olam*, dédié à Don Vidal. On y trouve ce passage : « Lorsque les circonstances me forcèrent de quitter ma patrie, je vins à Tolède; j'y aperçus un homme remarquable qui connaissait le Talmud, et qui pouvait s'enorgueillir des plus belles vertus; son nom était Nasi Don Vidal. » Il avait une rare sagacité même dans les sciences peu habituelles aux juifs; il était en outre renommé pour ses poésies, et possédait à fond la langue arabe. Nous avons de lui quelques strophes dans lesquelles il fait jouer un rôle aux différentes significations du mot *Thor*. Il a fait aussi une traduction de l'extrait du Canon de Josua Lorki, traduction qui porte en hébreu le titre de *Gram ha-Maaloth*, comme il est dit dans la préface.

Il ne faut pas confondre Don Vidal, dont nous venons de parler, avec un autre du même nom, qui vivait un siècle plus tôt, du temps d'Isaac ben Scheschet. (V. ses *Questions et Réponses légales*, n° 340.)

16. Romoch (*Maestro Estroc*) était contemporain de Benbenaste ben Labia. C'est ce poëte qui est l'auteur de l'épitaphe qui se trouve à l'entrée du caveau de Jom-Thob Romoch, et que nous avons donnée dans l'Orient de M. Fürst. Nous avons trouvé cette épitaphe dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris.

17. Azban (*Mardochée*), docteur de la loi de l'intérieur de l'Afrique, vint à Livourne et y fut admis au nombre des rabbins de cette ville pendant plusieurs années, puis se rendit à Alep en

Digitized by Google

Syrie. Après avoir séjourné quelque temps dans cette ville, il passa à Jérusalem, où le célèbre Azulai le vit, ainsi qu'il le rapporte dans son *Vad la-Chakhamim*, t. II, lettres vav, n° 8. On a de lui un ouvrage moral, intitulé *Zobeach Thoda*, imprimé à Constantinople en 493 (1733), in-4°, et quelques décisions rabbiniques insérées dans les questions et réponses légales connues sous le titre d'*Arach la-Zadik*, et dans le *Sefer Chanan Elohim*. Azban, suivant un passage de son livre *Zobeach Thoda*, est encore auteur d'un ouvrage qui porte le nom de *Sefer Iisa Berakha* et d'autres écrits inédits.

18. Sid (Iehuda ben Menoach ben Iacob), rabbin grec du dix-neuvième siècle, auteur d'un traité sur la manière de lire le *Sefer Thora*, qu'il a publié à Salonique en 1800, in-8°, sous le titre de *Oth Emeth*.

19. Polkar (Ishak bar Josef ben), c'est ainsi qu'il trace lui-même son nom dans son *Vikhuach*; c'est ainsi aussi que l'appelle l'auteur de *Mékor Chaïm*, p. 32, b; et de Rossi lui-même, dans le catalogue de ses manuscrits, code 553. Ce n'est que dans son *Dictionnaire historique* qu'on trouve *Polgar* au lieu de *Polkar*.

Quoi qu'il en soit, Ishak Polkar était un écrivain remarquable de l'Espagne au quatorzième siècle. Il est auteur de plusieurs traités philosophiques et religieux, au nombre desquels nous citerons les suivants: I. *Vikhuach ha-Thorani im ha-Philosoph*, c'est-à-dire, dispute d'un littérateur avec un philosophe, ouvrage inédit dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque royale de Paris. — II. *Ighereth ha-Charepholh*, apologie du judaïsme contre les attaques du rabbin Abner, qui avait embrassé le christianisme, et avait écrit contre sa première religion un ouvrage intitulé *Sefer Minchath Kanaoth*. Cet ouvrage, également inédit se trouve à la bibliothèque de Rossi, à Parme. — III. *Traité contre l'astrologie*, livre qui se conserve en manuscrit, avec des notes de son adversaire le rabbin Abner, à la bibliothèque du Vatican, à Rome. Polkar était aussi un assez bon poëte, dont l'*Orient* de M. Furst, année 1840, reproduit quelques-unes de ses épigrammes hébraïques que nous lui avons envoyées.

Digitized by Google

TABLEAU DE L'ÉTAT ACTUEL

DU JUDAÏSME

DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU GLOBE.

(SUITE.)

---

§ II.

FRANCE.

« Quel est le nombre des israélites en France, et quelle est leur organisation intérieure? »

Malte-Brun, dans son *Précis de la Géographie universelle*, la fixe à 65,000 âmes; mais on croit pouvoir l'estimer à 75,000 individus de tout âge et de tout sexe. Cette population est divisée, sous le rapport religieux, en sept circonscriptions, savoir : 1° de Bordeaux; 2° de Marseille; 3° de Paris; 4° de Metz; 5° de Nancy; 6° de Strasbourg; 7° de Colmar.

La première circonscription est composée de vingt-cinq départements : de l'Ariège, de l'Aube, de l'Aveyron, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Corrèze, de la Creuse,

Digitized by Google

de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Gers, de la Gironde, des Landes, du Lot, de Lot-et-Garonne, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées (Basses), des Pyrénées (Hautes), des Pyrénées-Orientales, des Deux-Sèvres, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Vendée, de la Vienne, de la Vienne (Haute).

La seconde est composée de quinze départements : des Alpes (Basses), des Alpes (Hautes), de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, de la Loire, de la Loire (Haute), de la Lozère, du Rhône, du Var, de Vaucluse.

La troisième est composée de trente-trois départements : de l'Aisne, de l'Allier, de l'Aube, du Calvados, du Cher, des Côtes-du-Nord, de la Côte-d'Or, de l'Eure, d'Eure-et-Loire, du Finistère, d'Ille-et-Villaine, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Loire-et-Cher, de de la Loire-Inférieure, du Loiret, de Maine-et-Loire, de la Manche, de la Marne, de la Mayenne, du Morbihan, de la Niévre, du Nord, de l'Oise, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Sarthe, de la Seine, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Somme, de l'Yonne.

La quatrième est composée de deux départements : des Ardennes, de la Moselle.

La cinquième est composée de cinq départements : du Doubs, de la Haute-Marne, de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges.

La sixième est composée d'un seul département : du Bas-Rhin.

La septième enfin, de cinq départements : de l'Aïn, du Jura, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire.

Chacune de ces sept circonscriptions a un consistoire formé d'un rabbin et de quatre membres laïques, dont l'un d'eux est le président. Ces consistoires sont soumis à un consistoire central, composé d'un grand-rabbin, d'un président, d'un vice-président et de cinq autres membres laïques.

« Quels sont leurs droits en France? »

Les mêmes que ceux des autres citoyens français.

« Y ont-ils des écoles particulières? »

Ils y ont partout des écoles primaires établies par les consistoires pour l'éducation de la jeunesse, et une école rabbinique pour l'instruction des jeunes israélites qui se destinent à l'état ecclésiastique.

Digitized by Google

Toutes ces écoles furent fondées sous la restauration, de 1818 à 1829, ainsi que les sociétés d'encouragement pour le travail et les arts et métiers parmi la jeunesse israélite de France.

« Quel est le nombre de juifs qui servent dans l'armée française depuis la révolution ? »

Le nombre de soldats, sous-officiers et officiers israélites est si considérable, qu'il serait impossible d'en présenter le tableau. Voici quelques-uns d'entre ces derniers dont je me rappelle les noms.

Beer (M.), officier.

Bernard, chevalier de la légion d'honneur, officier du corps des ingénieurs-géographes.

Bernard (Joseph), officier d'infanterie, chevalier du mérite militaire.

Berr, aide-chirurgien-major.

Berr (Alexandre), capitaine d'infanterie.

Berr (Lion), chevalier de la légion d'honneur, capitaine aux invalides.

Bing (Isaac), capitaine d'artillerie, ancien élève de l'école polytechnique.

Blum (Mayer), sergent-major, chevalier de la légion d'honneur.

Blum (Moïse), capitaine, chevalier de la légion d'honneur.

Brissac, lieutenant d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur.

Cahen (Salomon), lieutenant d'artillerie, ancien élève de l'école polytechnique.

Cerf-Berr (Alphonse-Théodore), capitaine d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur.

Cerf-Berr (Édouard-Théodore), capitaine d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur.

Cerf-Berr (Henri-Théodore), capitaine, ancien élève de l'école polytechnique.

Cerf-Berr (Marx), capitaine d'état-major, chevalier de la légion d'honneur.

Dalembert (Mathias-Mayer), officier de cavalerie, élève de l'école polytechnique.

Dalembert (Isidore-Mayer), officier d'état-major, chevalier de la légion d'honneur.

Digitized by Google

Dorville, père, chef de bataillon.

Dorville, fils, capitaine, chevalier de la légion d'honneur.

Festel (Levi), capitaine d'artillerie, officier de la légion d'honneur, ancien élève de l'école polytechnique, directeur du dépôt d'armes de Mutzig.

Goudchaux, officier de marine.

Goudchaux, chirurgien-major.

Goudchaux (Nathan), officier de marine.

Himan, capitaine d'infanterie, élève de l'école polytechnique.

Isaac (Moïse), chevalier de la légion d'honneur.

Kahn (Isaac), lieutenant de cavalerie, chevalier de la légion d'honneur.

Lehman (Léon), capitaine d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur.

Lang (Moïse), officier d'état-major, chevalier de la légion d'honneur.

Léonard (Léon), quartier-maître d'artillerie.

Mathiowitch, chevalier de la légion d'honneur.

Maurice, officier du train d'artillerie.

Maurice, colonel de cavalerie.

Mayer (Maurice), lieutenant-colonel de hussards, chevalier de la légion d'honneur.

Mayer-Max (Louis), officier du train d'artillerie.

Mayer-Max (Lazare), lieutenant d'artillerie de la marine, élève de l'école polytechnique.

Mayer-Max (Jules), lieutenant d'artillerie, élève de l'école polytechnique.

Mévil (Eugène), capitaine d'artillerie, officier de la légion d'honneur, élève de l'école polytechnique.

Mévil (Gustave), capitaine d'artillerie, chevalier de la légion d'honneur, élève de l'école polytechnique.

Neufchâteau (Moïse de), lieutenant-colonel, chevalier de la légion d'honneur.

Nathan (Fortuné), officier de Marine.

Ravel, capitaine d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur.

Saint-Albe (Wolf), officier de gendarmerie, chevalier de la légion d'honneur.

Susane, officier, chevalier de la légion d'honneur.

Digitized by Google

Ulman, officier de dragons, chevalier de la légion d'honneur.

Vetzlar, capitaine d'infanterie.

Vidal, officier d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur.

Wahl, chef d'escadron.

Wolf (le baron), maréchal-de-camp, commandant de la légion d'honneur.

Wolf, chef de bataillon, chevalier de la légion d'honneur.

Wolf (Alexis), officier de chasseurs.

Worms de Romilly, capitaine de dragons, chevalier de la légion d'honneur.

Zacharias, capitaine d'infanterie, élève de l'école polytechnique.

« Les rabbins se sont-ils distingués en France depuis le XIXe siècle ? »

On peut citer, parmi les docteurs de la loi qui se sont le plus fait remarquer en France depuis cette époque,

Andrade (Abraham), grand-rabbin de la circonscription de Bordeaux, membre de l'assemblée de Paris et du grand-sanhédrin.

Aaron (Moïse), rabbin du département du Haut-Rhin, membre du grand-sanhédrin.

Bloch (Judas), ibidem, ibidem.

Brunswig (Jacob), de Winzenheim, membre du grand-sanhédrin.

Calman (J.), rabbin de Bisheim, membre de l'assemblée de Paris et du grand-sanhédrin.

Cohen (Mardochée), rabbin de Verdun, membre du grand-sanhédrin.

Cohen (Uri-Phœbus), rabbin de Metz, auteur d'un recueil de dissertations sur plusieurs traités du Talmud.

Cologna (Abraham de), chevalier de la couronne de fer, grand-rabbin et président du consistoire central des israélites de France, membre de l'assemblée de Paris et deuxième assesseur du grand-sanhédrin.

Crémieux (Mardochée), rabbin d'Aix, auteur d'un ouvrage talmudique fort estimé.

Crémieux (Salomon-Chaïm), rabbin de Carpentras, philologue et grammairien hébraïque.

Crémieux (Moïse), fils du précédent, auteur de plusieurs commentaires imprimés à Aix.

Digitized by Google

Deutz (Emmanuel), grand-rabbin du consistoire central de France, membre de l'assemble de Paris et du grand-Sanhédrin.

Ennery (Marchand), rabbin du consistoire de Paris, auteur d'un dictionnaire hébreu-français.

Eger (Wolf), rabbin de Nancy, membre du grand-sanhédrin.

Gougenheim (Baruch), rabbin du consistoire de Nancy, membre du grand-sanhédrin.

Guntzbourg (David), rabbin de Hegenheim, membre de l'assemblée de Paris et du grand-Sanhédrin.

Hirsch (Lazare), plus connu sous le nom de Nephthali Hirsch Katzenellenbogen, rabbin du consistoire de Colmar, membre de l'assemblée de Paris et du grand-Sanhédrin, auteur d'un ouvrage in-folio sur les cérémonies rabbiniques.

Hirsch (Phinhas-Samuel), fils du précédent, rabbin à Hegenheim, auteur de plusieurs opuscules en hébreu et en allemand.

Lévi (Ioël-Joseph), jeune rabbin, écrivit en allemand.

Liberman (Samson), rabbin à Saverne, membre du grand-sanhédrin.

(La suite prochainement.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

On sait quels ont été les progrès de la bibliographie en Belgique depuis une dixaine d'années; les Reiffenberg, les Marchal, les Voisin, les Namur ont pris un rang parmi les bibliographes européens. Ce dernier débuta dans la république des lettres par un *Manuel du bibliothécaire*. Louvain, 1834. 1 vol. in-8°. Puis il nous donna successivement une *Bibliographie paléographio-diplomatico-bibliolographique générale*. Liége, 1838. 2 vol. in-8°; une *Bibliographie académique belge*. Liége, 1838. 1 vol. in-8°; une *Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom d'*Ana. Bru-

Digitized by Google

xelles, 1839. un vol. in-8°; un *Projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines*. Bruxelles, 1839. in-8°. Mais l'ouvrage le plus considérable de M. Namur est sans contredit son *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, dont le second volume vient de paraître.

Le premier volume, qui contient l'histoire des bibliothèques publiques de Bruxelles, est divisé en trois parties. La première nous retrace l'origine et les progrès de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, l'un des plus riches dépôts de manuscrits de l'Europe, et dont M. Marchal va nous donner bientôt un bon catalogue. La deuxième partie est consacrée à l'histoire de la bibliothèque publique de la ville. Après avoir parlé de la formation de ce dépôt littéraire en 1794, et de ses accroissements successifs, l'auteur nous donne un aperçu général des richesses de cette bibliothèque. La troisième partie traite de l'histoire de la bibliothèque royale, de sa création, de son ouverture, de ses règlements et de son catalogue des ouvrages imprimés.

Le second volume est entièrement consacré à l'histoire de la bibliothèque de Louvain. L'auteur, après avoir jeté un coup-d'œil sur les bibliothèques particulières de Louvain avant 1636, nous apprend qu'en cette année une bibliothèque publique y fut établie par les soins du recteur et d'un professeur de l'université de cette ville. Puis, en parcourant les différentes époques de cette bibliothèque, il nous retrace ses développements progressifs, la formation de son catalogue, le système bibliographique adopté pour le classement de ses livres, la liste de ses manuscrits et de ses incunables.

Tel est à-peu-près le contenu des deux premiers volumes de l'*Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*. A cette simple analyse, on pourrait se demander comment l'auteur a pu consacrer tout un volume à une seule bibliothèque de province, qui ne date que depuis le dix-septième siècle, tandis qu'il a renfermé dans un seul volume l'histoire de trois bibliothèques de la capitale, dont l'une d'elles remonte au quatorzième siècle? Mais cette question disparaît en lisant l'ouvrage-même, où l'auteur se voit obligé d'entrer dans des longs détails au sujet d'un des bibliothécaires de Louvain, Van de Velde, dont l'histoire singulière occupe presque le quart du second volume. Nous attendons la pu-

Digitized by Google

blication des autres volumes de ce grand et intéressant ouvrage pour en présenter à nos lecteurs un compte particulier et détaillé; en attendant nous l'annonçons aux amateurs de la bibliographie. Il se vend chez C. Muquardt, à Bruxelles et à Leipzig.

— Nous venons de recevoir un spécimen d'une édition complète de tous les *Pseaumes* en langue originale, avec une traduction littérale, arrangée selon le mètre hébraïque, en français, allemand et hollandais, et mis en musique, à l'usage des églises et des synagogues, ainsi qu'à l'usage domestique, par Antoine Berlin. Sous presse chez Diederichs frères, à Amsterdam.

Il serait superflu de nous étendre ici sur l'utilité d'une musique appropriée, non-seulement aux solennités du culte divin, mais aussi à diverses circonstances de la vie privée. Il y a plutôt lieu de s'étonner avec les auteurs de quelques articles récents dans les journaux littéraires, les plus célèbres de l'Allemagne, qu'au milieu du progrès universel, on ait pu à cet égard rester en arrière.

Une musique caractéristique a sur nos cœurs une influence incontestable; cette influence se fait surtout sentir lorsque, pendant les solennités publiques de la religion, elle doit élever et édifier les fidèles. Il n'est pas de cœur sensible qui n'ait déjà éprouvé cette vérité.

Il n'était donc que convenable et même naturel que l'on ait songé enfin à arranger une musique nouvelle, et conforme à l'esprit du siècle, pour les cantiques sacrés du divin psalmiste, afin de pouvoir les faire servir non-seulement dans les temples des diverses communautés, mais également dans beaucoup d'occasions solennelles de la vie domestique. Il est temps que la religion aussi se ressente des progrès de l'art et subisse l'influence de la divine harmonie s'alliant à la poésie la plus sublime.

La musique a été arrangée comme suit :

Pour quatre voix-chantantes, savoir : soprano, alto, tenor et basse-taille, avec chœur. Pour quatre voix d'homme, savoir; deux tenors et deux basses-tailles. Et afin de servir pour toutes les occasions, elle a également été arrangée de sorte à pouvoir être exécutée sans ou avec accompagnement, tandis que l'accompagnement a été composé pour orgue, harpe ou piano.

Ajoutons que le compositeur a quelquefois, pour faciliter

Digitized by Google

l'exécution, cru devoir faire monter les basses-tailles plus haut que les tenors, plus bas que les basses-tailles. Son grand but était d'unir le plain-chant au style populaire.

Par le même motif le texte hébraïque a été traduit littéralement, afin d'être à l'usage des diverses communautés. Pour que les traductions puissent être chantées avec l'hébreu sur les mêmes notes, on a eu soin de conserver non-seulement le même mètre, mais aussi la même cadence. Il s'entend que le traducteur, pour remplir ces deux conditions si génantes, a dû quelquefois, mais rarement, se permettre la liberté de retrancher ou d'allonger une syllabe.

— Nous avons sous les yeux deux ouvrages nouveaux du vénérable et savant M. le marquis de Fortia, d'Urbain. Le premier est intitulé : *La Chine et l'Angleterre*, 2 volumes; le second porte le titre de *Discours sur l'empereur Kien-Long*, suivi des extraits de six volumes publiés sur l'empire de la Chine. Nous reviendrons sur cette intéressante publication.

— Nous avons déjà eu l'occasion de citer dans notre *Revue* les *Archives israélites de France*, recueil mensuel que M. Cahen publie à Paris depuis l'année passée.

Chaque numéro se compose de trois à quatre feuilles in-8°. Prix de l'abonnement à Paris : Par an, 15 fr.; six mois, 9 fr.; pour les départements, fr. 17 50 et fr. 10 25.

— M. Dally, membre de la Société asiatique de Paris, vient de mettre au jour la première livraison de ses *Éléments de l'histoire du genre humain*, avec figures, plans et cartes géographiques. L'ouvrage entier formera trois volumes in-4°, à deux colonnes, caractère petit-romain.

Digitized by Google

DU CORAN,

PAR RAPPORT AUX CIRCONSTANCES QUI ONT FAIT NAITRE SES DIVERSES PARTIES.

(TRADUIT DE L'ALLEMAND.)

Si d'une part plusieurs de nos contes populaires appartiennent à l'Orient et que notre poésie aime à se parer de ses brillantes images, d'autre part la plus fantastique et la plus poétique de toutes les productions de la poésie d'Asie, le Coran, nous est resté passablement inconnu, parce que rarement quelqu'un a la patience de se familiariser avec la lecture de l'original, et qu'une traduction offre de trop grandes difficultés pour que ce livre en devienne plus particulièrement accessible ou agréable pour la lecture (1). On voit cela par exemple dans la nouvelle traduction anglaise de Sale, laquelle malgré la familiarité de son auteur avec la langue arabe, ne laisse pas d'être dépourvue de tout charme et est presque insipide, puisque M. Sale a rendu le texte au lieu du sens. On sait que le Coran a paru par fragments détachés de 2 à 100 lignes, selon les circonstances qui en avaient dicté la composition. Si par exemple il s'agissait de refuter une nouvelle opposition ou une raillerie toute fraîche, cela donna naissance à de nouveaux vers, écrits pour former un chapitre particulier ou

(1) La meilleure traduction par rapport à la fidélité et à l'exatitude avec lesquelles les expressions de l'original, ses défauts comme ses beautés, sont le mieux rendus, est, à notre avis, celle en allemand qui vient de paraître à Créfeld, en 6 livraisons in-18, enrichie de beaucoup de notes philologiques et historiques. Son auteur, le Dr *L. Ullemann*, est, si nous ne nous trompons pas, le rabbin de Créfeld.

Digitized by Google

destinés à augmenter ceux d'un ancien chapitre, sans que Mahomet ait observé le moindre ordre à cet égard, puisqu'il semble n'avoir guère connu l'objet principal des chapitre déjà existants, et avoir commencé au hasard les nouveaux chapitres. Delà deux qualités aussi particulières qu'importantes qu'on remarque au Coran : d'abord que les chapitres ont une étendue très différente qui varie de 2 à 3 lignes jusqu'à 1200 et 1500 lignes, ensuite que les sujets les plus divergents s'y trouvent rassemblés sous les dates les plus différentes et sans aucune liaison apparente, et qu'on croit les mêmes idées répétées souvent dans le même chapitre et à l'infini dans plusieurs autres. C'est ce qui doit naturellement rebuter le lecteur qui n'a pas le talent ou la patience d'aller à la recherche de l'occasion ou de l'évènement à laquelle ou auquel les passages divers doivent leur naissance, ou d'observer les effets du sentiment ainsi que les changements des dispositions, qui les ont rendus souvent si remarquables. C'est aussi la raison pour laquelle il est devenu impossible de donner à cet ouvrage un autre arrangement plus convenable soit d'après le contenu, soit d'après l'époque de sa publication, à moins de transposer de nombreux passages avec une peine infinie d'un endroit à l'autre, de supprimer par ici et d'ajouter par là. Les Moslems très familiers qu'ils sont eux-mêmes avec chaque partie du livre, comme avec les circonstances qui avaient précédé sa composition, ne semblent pas avoir jugé nécessaire de donner aux différentes parties un ordre chronologique d'après leur naissance, mais le pur hasard paraît les avoir guidés dans la disposition de ces parties. Les chapitres composés les derniers, et qui renferment des préceptes relatifs à la politique intérieure, étaient précisément ceux qu'on recherchait en premier lieu, et c'est pourquoi ils sont les premiers devenus complets et placés à la tête du livre. Le Coran proprement dit, commence seulement avec les chapitres 73 et 74, où l'ange Gabriel apparaît au prophète et l'exhorte à se préparer pour sa sainte vocation. C'est la seule apparition dont il fait mention ; pour le reste, la révélation qui a donné naissance au Coran, est représentée comme une conception spirituelle intérieure, et nullement comme inspiration provenant d'une apparition surnaturelle extérieure. Le prophète eut 40 ans lorsqu'il se vit appelé d'une manière si solennelle à la sublime mission de donner une

Digitized by Google

nouvelle religion à des millions de ses compatriotes. L'amour de sa femme Khadischah, l'enthousiasme puéril de son petit-fils Ali et l'aveugle dévotion de son serviteur Zeid, peuvent n'être considérés que comme des conquêtes faciles; mais la conversion de son ami Abubeker, d'un homme de certain âge et d'un caractère sublime et plein de dignité ne se laisse expliquer que par l'insignifiance et la nullité de la doctrine par lui abandonnée. C'est par sa seule influence que dix autres parmi les habitants les plus considérés de la Mecque furent engagés à prêter l'oreille au prophète. Si d'abord ils n'y ont consenti que par politesse ou par curiosité, ils finirent par se sentir persuadés par la doctrine du prophète et devinrent de véritables croyants. Ces quatorze personnages restèrent pendant trois ans les seuls dépositaires du saint mystère, et c'est probablement à la haute dévotion qui les inspira pendant leurs premières réunions que l'on devra attribuer la sublime prière qui forme le premier chapitre du Coran : « Gloire à Dieu, » le Seigneur des mondes, le miséricordieux, l'arbitre au jour du » dernier jugement. C'est toi que nous adorons, à toi que nous » demandons secours; dirige-nous dans le droit chemin : dans le » chemin de ceux que tu as gratifiés, — non pas de ceux qui t'irri- » tent, ni de ceux qui sont dans l'erreur. »

Il paraît que les compositions du prophète s'étaient bornées à cela pendant la dite époque, puisque la parfaite tranquillité qui régna alors ne lui en donna pas l'occasion, et que le combat et l'opposition des passions agitées étaient requises pour éveiller ses facultés politiques et prophétiques, comme il le dit lui-même paraboliquement que ce n'est que pendant l'orage que roule le tonnerre et que brillent les éclairs.

Dans la quatrième année, il se montre enfin au public s'annonçant comme envoyé de Dieu, mais au lieu de voir sa mission reconnue, il la voit accueillie avec raillerie, dédain et mépris par toute la Mecque. Cela le mit dans une triste disposition, pendant laquelle toutes ces belles et saintes espérances qui l'avaient encouragé jusqu'ici l'abandonnèrent l'une après l'autre : car quand même il dût s'attendre à rencontrer de l'incrédulité, il n'y a rien pourtant qui impressionne tant un esprit enthousiaste et fantastique que la froide raillerie et le dédain. Les agitations de son âme pendant ce temps critique se trouvent très bien peintes dans les chapitres

Digitized by Google

93 et 94, comme en général les consolations qu'il se donne lui-même caractérisent particulièrement les chapitres datés de la Mecque. Il nous semble suffisant de donner ici une traduction du premier de de ces deux chapitres (93) :

« Non, par la splendeur du matin et par les horreurs obscures » de la nuit, ton tout-puissant protecteur n'abandonnera certai- » nement pas le probe. Quand même le chagrin déchire ton âme, » l'avenir t'offrira un baume salutaire ; un sort glorieux t'attend » encore, sois reconnaissant et soumis. Encore enfant tu as été » comme orphelin par lui accueilli et nourri. Tu aurais péri dans » l'erreur, s'il ne t'avait pas montré le chemin de la vérité ; sa main » bienveillante t'a arraché à la misère et à l'ignominie ; il est » donc aussi de ton devoir de secourir l'indigent et d'instruire » l'ignorant. »

Mais une si tranquille résignation et un si doux langage de la consolation n'étaient que momentanés, et beaucoup plus nombreux sont les exemples du contraire dans les chapitres (68, 101, 102, 104, 108, 111) où la plus forte irritation se prononce, tantôt par des allusions mystérieuses d'une punition future et inévitable, tantôt tout simplement par une malédiction prophétique. Rien de plus remarquable que les actes d'une dévotion ascétique témoignant du fanatisme le plus aveugle, que les premiers partisans de l'ismamisme s'étaient imposés cemme devoir, lors de la naissance de leur religion. Nous apprenons par le chapitre 73, qu'ils avaient passé la moitié de leurs nuits dans les prières et les contemplations religieuses, à tel point que Mahomet lui-même voyant combien leurs facultés physiques et intellectuelles en souffraient, leur permit de relâcher plus ou moins la sévérité outrée des exercices religieux. Les descriptions du dernier jugement (chap. 14, 81 et 99) sont empruntées à l'Écriture Sainte, aussi nous jugeons inutile d'en citer des exemples. Il n'est guère difficile à qui que ce soit de rappeler dans son imagination le paradis de Mahomet, tel qu'il l'a peint avec les plus grands détails, dans les chap. 32 et 37. Ce qui fait le moins d'honneur et à ses sentiments et à ses capacités sont les passages de son livre qui se rapportent à l'enfer.

Ne voilà-t-il pas qu'il entre dans les détails les plus minutieux pour s'arrêter avec une satisfaction et un plaisir révoltants auprès des tortures les plus recherchées qu'il était jamais possible à la

Digitized by Google

fantaisie humaine d'imaginer et de tracer. La vue des effets produits par l'effroi, les souffrances, les tortures et le désespoir que fait naître l'inutilité du repentir, des prières, des luttes et des lamentations des damnés, semblent lui avoir plutôt causé de la satisfaction que de l'horreur. En effet selon lui une des occupations sinon des jouissances des bienheureux, est de promener leur regards sur les souffrances et les tortures des condamnés et de reconnaître parmi eux des connaissances de l'autre monde qui n'avaient pas voulu suivre leur exemple. On ne s'aurait expliquer ces sortes d'exagérations et d'excès, que par l'irritation et l'état d'exaspération, dans lesquels l'auteur se trouvait continuellement, et par le caractère vindicatif si naturel aux habitants de l'Arabie. Il est certain qu'on ne doit pas l'attribuer à la méchanceté puisque ce vice lui était inconnu.

Quittons ces épanchements d'une fantaisie et de sentiments sauvages pour nous occuper d'autres passages dans lesquels se prononce une conviction d'un genre différent. Les chapitres 7, 10, 14, 15, 19, 20, 21 et 27 nous offrent sous ce rapport les preuves les plus satisfaisantes. Il importait avant tout à Mahomet de constater sa vocation divine comme prophète, et avec la connaissance familière que les Arabes avaient de l'histoire et des traditions des Juifs leurs voisins, il lui suffit de leur rappeler les prophètes depuis Noé jusqu'à Jésus-Christ et les punitions de ceux qui s'étaient obstinés à ne pas les reconnaître, et puisqu'il assimila sa position à celle de ces hommes saints et missionnaires divins prêchant dans le désert, il voulut aussi persuader ses ennemis qu'ils ont à craindre le même sort, que les infidèles et incroyants obstinés de l'ancien et du nouveau Testament. Lorsque ceux de la tribu de Koreisch, prétendant l'embarrasser par la question, comment il se faisait que lui orphelin, fils d'Abdallah que pendant 40 ans personne n'a connu que comme un homme très insignifiant, serait devenu le messager des commandements de Dieu ? il leur répondit avec beaucoup de sagacité : « S'il était vrai que j'ai vécu » jusqu'ici sans aucune prétention, d'où me viendrait maintenant » l'idée d'en faire ? et si j'avais été comme vous dites toujours un » homme insignifiant, par quel hasard aurais-je obtenu tout d'un » coup les capacités, qu'on me voit maintenant développer ? » Par le même motif, il place le Coran sur la même ligne que les livres

Digitized by Google

des anciens prophètes, qui étaient en grand nombre chez les Arabes. Mais comme principale preuve de sa mission divine, il donne l'inimitabilité de son ouvrage : prétention téméraire, qu'il eût été assez facile à ses adversaires de démentir et de détruire ainsi d'un seul coup la réputation fondée sur une prétention si chimérique, si la fierté ou l'insouciance ne les en eût retenus. Peut-être aussi le style, qui est le mérite principal du Coran les a-t-il en effet éblouis, et nous trouvons chap. 25, qu'ils accusèrent Mahomet de s'être fait assister d'un étranger dans la composition de l'ouvrage. Maraccius, Prideaux et autres se sont prévalus de cette accusation, pour disputer au prophète le mérite de l'originalité. Du reste, le Coran s'explique assez par lui-même, il est rempli d'imitations de la Sainte Écriture depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalipse. Mahomet lui-même avait l'esprit trop peu cultivé par les lettres, pour qu'on puisse considérer ces imitations comme le fruit de ses études. Il paraît qu'il avait l'habitude de prêter l'oreille à deux jeunes chrétiens qui avaient leurs magasins à la Mecque, quand le soir assis devant leur porte ils lurent la Bible à haute voix. Cette lecture semble avoir d'abord excité sa vive imagination et fait naître en lui cette dévotion si ardente qui l'élevait au-dessus de lui-même.

Mais ses raisonnements lui firent plutôt rencontrer d'immenses difficultés, qu'ils ne lui assurèrent quelques avantages sur ses adversaires. Ceux-ci demandèrent qu'il fît des miracles à l'instar des saints et des prophètes avant lui dont il se posait l'égal. Les excuses continuelles et souvent contradictoires, qui se rencontrent à chaque page de son ouvrage, prouvent quel dût avoir été son embarras à cet égard. Les menaces mêmes qu'il lance contre ses ennemis ne servirent qu'à exciter leur raillerie. Ils l'entourèrent dans les rues et le défièrent d'effectuer sa vengeance si souvent annoncée. « Je suis un prédicateur et non pas un ange, » repondit-il ; « la vengeance arrivera à l'heure déterminée par Dieu mais il n'est pas donné à personne d'accélérer cette heure aussi peu qu'il est possible de la retarder ou écarter quand elle arrive. » Mais cela n'était ni la seule ni la plus grande difficulté. Dans son zèle illimité pour la gloire de Dieu, Mahomet a soutenu la doctrine de la prédestination dans toute sa rigueur, et tout en réprimandant ses disciples à cause de leur infidélité il protesta en même temps

Digitized by Google

que la foi et l'incroyance émanaient de la grâce divine. Dans un des chapitres précités il s'efforce vainement de résoudre un problème, contre lequel l'esprit le plus profond et pénétrant de tous les temps et de toutes les nations a échoué sans aucun succès. On se formerait une idée bien fausse du Coran si l'on s'attendait à y voir ces controverses traitées dans un certain ordre ou système, et des dogmes exposés avec une certaine précision logique; loin de là chaque précépte est enveloppé dans une abondance stérile de termes oratoires sonores, violents et le plus souvent ampoulés à l'exès, et des épanchements incohérents de dévotion ou de louanges du créateur et de ses œuvres forment la base du texte tout entier. Mais ce caractère enthousiaste et fantastique était précisément celui qui sympatisait le mieux avec le mysticisme si naturel aux Arabes; il y eut de quoi faire impression sur leur vive imagination, à l'entendre parler de légions d'anges et de génies dont la cité comme le vaste désert seraient remplis; à apprendre par lui que ces légions aériennes avaient foi en lui, obéissaient à ses ordres; à céder la place aux myriades de ces êtres fantastiques dont il assura que dans ce même moment ils arrivaient en foule pour entendre sa parole. Voir les chap. 46, 50 et 72.

Les préceptes et ordonnances devaient naturellement arriver en général plus tard que les simples exhortations, puisqu'elles supposent déjà l'existence d'un certain nombre de partisans ou auditeurs attentifs et zélés. On en trouve dans les chap. 6, 17, 20, 26, 30, 31, 42, 45 et 70. Aucun auteur européen n'a encore parlé d'une manière convenable de la démoralisation des Arabes de ces temps là. Abstraction faite des habitudes désordonnées et sauvages qui semblent inhérentes à la nature de leur pays, les Arabes vivaient dans la superstition la plus complète; comme il était constamment de leur coutume de pêcher contre les règles les plus simples de la morale domestique, dirigés dans tous les cas extraordinaires de la vie par les seules inspirations de la superstition, les Arabes ne semblent avoir fait preuve d'une volonté indépendante que dans des moments d'irritation ou d'excitation passionnée. Cet abaissement extraordinaire de l'esprit emmenait comme de coutume les moins éclairés de la nation vers l'extrême opposé, et Mahomet se laissa engager par le scepticisme de quelques-uns de ses adversaires, à faire mention à plusieurs reprises de la possibilité d'une résurrection

Digitized by Google

après la mort. Ses préceptes de morale étaient par leur simplicité éminemment propres à amender les sentiments corrompus de ses compatriotes et plus d'un parmi ses convertis lui attribuèrent dans leur ignorance une supériorité morale qui, à vrai dire, n'appartenait qu'à sa doctrine. A l'exception de la défense de l'usure qu'il a empruntée à la loi des Juifs, ses préceptes moraux contiennent ces simples maximes d'équité, que la pure raison humaine reconnaît partout d'un commun accord. Ils ne forment d'ailleurs qu'une petite partie du petit nombre de chapitres où ils se trouvent, parce que par leur nature ils ne se prêtent pas à l'amplification avec laquelle le prophète se plaît de traiter les autres sujets.

H. S.

(La suite prochainement.)

Variétés

CRITIQUES ET LITTÉRAIRES.

IV.

Sefer ha-Maaloth.

Les monuments élevés par les savants, sont les jalons de l'histoire littéraire ; ils nous présentent la civilisation des peuples alors même que ces peuples ont depuis longtemps disparu, que le sol même qui les a vu naître a changé totalement de face.

Mu par cette pensée nous nous proposons de faire connaître les

Digitized by Google

manuscrits les plus remarquables de notre bibliothèque et de donner au public des documents certains sur l'état littéraire de diverses époques de notre histoire intellectuelle. L'analyse du n° 300 de notre collection, formera le sujet du paragraphe d'aujourd'hui. Ce numéro est un vol. in-4° écrit tout entier de la main de Jean Buxtorf, savant professeur des langues orientales, à Bâle au commencement du dix-septième siècle ; il contient : *Sefer ha-Maaloth*, livres des degrés, de Schem-Tob ben Joseph ben Palkira, d'après une copie de Jakob ben Ishak Romano, Constantinople, 5383 de la création, c'est-à-dire 1623 de l'ère vulgaire, avec une traduction latine en regard.

L'auteur de cet écrit est l'un des littérateurs les plus savants du XIIIe siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages bien écrits en hébreu ; les principaux sont : I *Moreh ha-Moreh*, commentaire sur les passages les plus difficiles du livre *Moreh Nebukhim* de Maïmonide, suivi de trois chapitres sur le perfectionnement humain, sur quelques observations critiques de Samuël Ebn Tibbon et sur sa traduction hébraïque du Moreh-Nebukhim ; publié par Bisselichis à Presbourg en 1837, in-8°. II *Sefer ha-Mebakesch*, dialogue sur les sciences et les arts, ouvrage composé en 1264, et imprimé à La Haye en 1778, in-8°. III *Sefer ha-Nebesch*, traité de l'âme, Lemberg, 1835, in-8°. IV *Lettre apologétique*, contre quelques rabbins français qui attaquèrent de nouveau, en 1290 le Moreh de Maïmonide. Cette lettre qui se trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Parme et dans la nôtre, a été publiée en 1838, sans nom de l'auteur, à la suite du *Sefer Minchath Kenaoth*. V. *Zori ha-Iagan*, livre de consolation en forme poétique. Nous remarquons en passant que presque tous les vers de cet ouvrage se retrouvent dans le Machberoth d'Imanuel, qui paraît les avoir copiés. Quoiqu'il en soit, cet excellent écrit a été imprimé trois fois à Crémone en 1557, à Prague en 1612, in-4°, à Hannau en 1716, in-8°. *Ighereth ha-Vikhuach*, dialogue sur la concorde de la science avec la loi, imprimé à la suite de la lettre de Profat Duran, à Constantinople sans date, à Prague 1525 et 1610, in-8°. VII. *Reschith Chochma*, traité philosophique divisé en trois parties, qui se conserve en manuscrit à la bibliothèque du Vatican. L'auteur de Schifthé Ieschenim, qui prétend que cet ouvrage est du père

Digitized by Google

de notre Palkira, se trompe, car dans le Sefer ha-Mabakesch et ailleurs, Schem-Tob dit expressément que c'est lui qui a composé cet écrit. IX *Commentaire sur le Pentateuque et autres livres sacrés*, cité dans la préface de Moreh ha-Moreh. X *Hanhogath ha-Briath*, du régime de la santé. XI. *Hanhogath ha-Nebesch*, du régime de l'âme. XII *Hilkhoth Chulin*, traité talmudique. XIII *Meghilath ha-Sakhoron*, mémoire sur l'histoire des juifs. Tous ces ouvrages sont mentionnés par l'auteur dans son Sefer ha-Mebakesch, page 2 verso, ainsi que XIV le *Sefer ha-Maaloth*, qui nous occupe. C'est un ouvrage moral dans lequel l'auteur examine les différents degrés du perfectionnement humain, d'après l'opinion des philosophes. Il est précédé d'une belle préface qui a pour but d'excuser l'auteur de ce qu'il s'était permis de citer les philosophes payens. D'abord parce qu'il faut adopter la vérité de celui qui la dit quelque soit son nom et ses qualités ; puis, il est probable que les philosophes ont reçu leur sagesse de patriarches, surtout de Salomon, auprès duquel on vint de toutes les parties du monde, ou des livres philosophiques de ce prince qui furent traduits en grec du temps de Ptolemée, et dont les originaux se sont perdus dans le bannissement des juifs. Le style de cet ouvrage est coulant et précis, la morale pure et consolante. Malheureusement notre exemplaire est très endommagé au commencement et à la fin ; la traduction latine surtout est fort incomplète.

Cet ouvrage est suivi d'une vingtaine de lettres hébraïques adressées à Jean Buxtorf par plusieurs savants contemporains. En voici l'analyse :

La première est de Jacob Abendana pour solliciter une approbation sur le livre intitulé *Mikhlal Iofi*, qu'il publiait à Amsterdam avec des notes supplémentaires. Cette lettre est sans date, mais elle est de l'an 1660.

La deuxième de Samuel May, est datée de Strasbourg, 4 janvier 1661 ; elle lui annonce l'arrivée de Fribourg et d'Augsbourg d'une centaine de livres hébreux parmi lesquels se trouve le *Sefer Gala Rosaia*, qu'il désirait tant avoir.

La troisième est incomplète, le copiste a laissé deux feuillets en blanc pour le transcrire plus tard. J'ignore le nom de son auteur.

La quatrième est une autre lettre incomplète, dans laquelle il

Digitized by Google

est question du livre חוכמתא רבתא דשלמה, cité par Nachmanide dans la préface de son commentaire sur la Pentateuque.

La cinquième de *Paul Théodorus*, est datée de Heidelberg, 8 août l'an 98 (1638).

La sixième est de *Jakob Romano*. Cette lettre, datée de Constantinople, 2 kislav 5394 (1634), mérite d'être connue. L'auteur, après avoir fait ses compliments à Buxtorf sur sa traduction latine du Sefer Moreh ha-Nebukhim, qui surpasse de beaucoup l'ancienne version latine de cet ouvrage, lui fait savoir qu'il a traduit de l'hébreu la *Tibériade*, ou traité de la Massorah, de son père. Puis il lui annonce son intention d'établir à Constantinople une imprimerie hébraïque qui manque depuis quelques années dans la capitale. Le premier ouvrage qui sortira de cette presse sera ledit livre Moreh Nebukhim en trois langues, savoir : en hébreu, en arabe et en latin ; mais l'arabe ne sera qu'en caractère hébraïque, parce qu'on n'a pas de caractères arabes à Constantiple et que les Turcs n'aiment pas qu'on se sert de leurs lettres. Il lui fait connaître aussi son désir de publier le *Chobath Halbaboth* et le livre *Khozari* dans ces mêmes langues. Il s'informe ensuite s'il y aura en Allemagne des amateurs pour ces sortes de publication et quel en sera à peu près le nombre. La traduction latine sera faite d'après l'original arabe et non d'après la version hébraïque si pleine d'erreurs et de contre-sens. Un médecin israélite de Flandre, le docteur Léon Sceau, récemment arrivé à Constantinople, entreprendra avec lui ce travail.

Dans un post-scriptum, Jakob Romano, lui mande encore qu'il est auteur d'une poétique dans laquelle il a observé 1348 sortes de poésies hébraïques, tandis qu'avant lui on n'en connaissait que dix-sept ou dix-huit. Nous reviendrons sur cette missive, citée par Buxtorf dans sa bibliothèque, p. 109.

La septième est d'*Abraham Brunswig*, correcteur de la Bible rabbinique de Bâle,

La huitième porte pour signature *Simcha bar Eliakim Spire.*

Le neuvième, datée de Francfort, est d'un nommé *Gimpel de Posen.*

La dixième est une réponse de Buxtorf à la lettre précédente, il manque la fin.

La onzième a pour auteur le dit *Abraham Brunswig*,

Digitized by Google

La douzième est signée *Gimpel de Posen*, déjà cité.

La treizième, de *Christian Gerson*, est un éloge pompeux de Buxtorf, par rapport à ses connaissances rahbiniques, dans lesquelles il surpasse tous les savants hébraïsants depuis Elie Levita.

La quatorzième a pour auteur un médecin juif nommé *Isaac Ekendorf*.

Les deux suivantes sont, l'une de Gimpel de Posen, l'autre d'Abraham Brunswig.

La dix-septième porte pour signature Abraham Uffholtz.

La dix-huitième est encore d'Abraham Brunswig.

Les suivantes sont de Buxtorf, adressées à un nommé *Israël*. Toutes ces lettres ont plus ou moins d'intérêt et plusieurs d'entr'elles méritent d'être publiées.

HISTOIRE

DES

MÉDECINS JUIFS.

(SUITE.)

(C'est à la demande de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu l'occasion de lire cette première partie de l'Histoire des médecins Juifs qui a déjà paru, il y a un an, dans le Bulletin médical de la Société Encyclographique, que nous la reproduisons ici, avant de donner la dernière partie encore inédite de cette histoire accuillie avec faveur en France et en Allemagne.)

Digitized by Google

§ XX.

École de Kaïrouan.

Cependant le foyer de lumière était toujours en Orient. C'est là que les écoles juives se multipliaient, écoles, qui en rivalisant avec les écoles chrétiennes, portèrent l'étude si loin qu'elles excitèrent la jalousie des Arabes. L'an 239 de l'hégire (853 de l'ère vulgaire), le khalife Montawakkel ordonna que les disciples israélites et chrétiens fussent instruits dans les langues hébraïque ou syriaque, et qu'on leur interdit l'usage de l'arabe (1).

En Afrique, le goût des lettres, des sciences, et particulièrement de la médecine se répandit également parmi les Israélites. A la tête de leurs académies les plus célèbres brille l'école de Kaïrouan, laquelle pendant plus de trois siècles vit sortir de son sein une foule d'hommes distingués, entre autres Ishak ben Amran. Ce grand homme qui était probablement le petit-fils d'Ishak ben Amran dont nous avons parlé plus haut (2) pratiqua la médecine à la cour de Zijadet-Allah III, dernier prince de la dynastie des Aglabites. Le peu de différence qu'il y a entre son nom et celui de son grand-père a porté quelques biographes à croire que ces deux docteurs ne sont qu'un seul et même personnage.

Quoiqu'il en soit, Ishak ben Amran se fit connaître d'une manière éclatante, autant par ses cures célèbres que par ses nombreux écrits, cités avec distinction par les auteurs arabes et hébreux (3), principalement ses lettres médicales au prince Saïd ben Naufel et au ministre Al-Abbas. Praticien habile, et théoricien d'un grand talent et très instruit, Ishak ben Amran se rendit aussi recommendable par une foule de disciples, parmi lesquels il faut mettre au premier rang Ishak ben Soliman. L'école de Kaïrouan produisit à cette époque plusieurs autres docteurs célèbres, mais toute leur étude avait plutôt pour but la science théologique que l'art médical. Un d'entre eux cependant embrassa à la fois et les

(1) Ebn-Djouzi, manuscrit arabe de la biblioth. roy. de Paris, n° 640, p. 40.

(2) § XV.

(3) Iahya ben Maseweih, 1, n° 78; *Ha-Mebakesch*, p. 74.

Digitized by Google

connaissances scientifiques, et les travaux dogmatiques. Nous avons nommé Ishak ben Soleiman.

§ XXI.

Ishak ben Soleiman.

Ishak ben Soleiman, surnommé *Abou Iakoub*, plus connu sous le nom d'*Israïli*, naquit en Egypte, vers l'an 832 de l'ère vulgaire. Il se livra d'abord à l'exercice de la profession d'oculiste. Ensuite il vint s'établir à Kaïrouan, et s'attacha à Ishak ben Amran dont il se fit le disciple.

Bientôt il se rendit célèbre par son génie et ses connaissances, et fut nommé médecin de l'iman Abou-Mahomed Abd-Allah Mahdi, souverain de l'Afrique. Il travailla depuis ce temps-là à plusieurs ouvrages, et s'acquit, par ces écrits, une réputation immortelle. Il se distingua aussi par la noblesse de ses sentiments et par la grandeur de son désintéressement. Israïli mourut l'an 320 de l'hégire (932), âgé de plus de cent ans (1), sans laisser d'enfants, car il n'avait jamais été marié. Quelqu'un lui ayant un jour demandé s'il ne serait pas bien aise d'en laisser après lui pour perpétuer son nom : « Nullement ! répondit-il, je laisse après moi mon traité des fièvres. » Suivant d'autres, sa réponse était conçue en ces termes : Je laisse au monde quatre ouvrages qui conserveront ma mémoire mieux que ne le feraient des enfants, le traité des fièvres, celui des aliments et des remèdes, celui de l'urine et enfin le traité des éléments.

Voici la liste de ses principaux ouvrages, écrits en arabe et traduits en hébreu et en latin :

1. *Traité des fièvres*, en cinq livres, ouvrage supérieur à tout ce qui a été composé jusqu'à lui sur cette matière.

2. *Traité des médicaments simples et des aliments*, livre fort célèbre parmi les médecins arabes qui le citent sans cesse.

3. *Traité des aliments et des remèdes*, ouvrage connu en hébreu sous le titre de *Sefer ha-Mesaadim*.

4. *Traité des éléments*, c'est un livre physique sur les quatre

(1) Ebn-Abi-Osaïba, chap. xiii, n° 2.

Digitized by Google

éléments, divisé en trois parties et traduit en hébreu par le célèbre Abraham ben-Chasdai.

5. *Traité de l'urine*, grand ouvrage divisé en dix livres, traduit en hébreu par un nommé *Contasti*, ainsi que le porte le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 408.

6. *Abrégé du traité des urines*, c'est un extrait de l'ouvrage dont nous venons de parler.

7. *Traité des définitions et des prescriptions*, ouvrage philosophique assez peu connu.

8. *Introduction à la médecine.* J'ignore si c'est l'ouvrage anonyme en hébreu manuscrit à la bibliothèque royale de Paris, ancien fonds n° 381, qui porte le même titre.

9. *Traité du poulx*, ouvrage cité par Ebn-Abi-Osaïba.

10. *Traité de la thériaque*, cité par le même historien.

11. *Traité de la philosophie*, ouvrage divisé en douze parties.

12. *Le jardin de la philosophie*, livre qui renferme diverses questions de théologie juive.

13. *Introduction à la logique*, cité également par Ebn-Abi-Osaïba.

14. *Commentaire sur le livre Iézirah*, mentionné dans la lettre apologétique de Penini et manuscrit à la bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 255; fonds oratoire, n° 160.

15. *Traité de mélancolie*, mss. en hébreu dans la biblioth. royale de Paris n° 367.

16. *Traité de l'hydropisie*, également mss. dans la bibliothèque royale, même numéro.

17. Une espèce de cours pratique sur presque toutes les maladies, divisé en sept livres, où l'on trouve peu de théorie, mais beaucoup de remèdes dans le goût des médecins arabes. Cet ouvrage qui a été traduit en hébreu, sous le titre de *Iair Natib*, se trouve mss. dans la bibliothèque de De-Rossi à Parme (1). Ce n'est autre chose que *le Viatique de Constantin*, sur lequel Gérard de Solo fit un commentaire. On l'appelait ainsi du temps de ce commentateur, parce que Constantin, moine Bénédictin au Mont-Gassin, l'avait traduit de l'arabe en latin et se l'était attribué.

(1) *Mss. Codices hebraici Biblioth. I. B. De-Rossi*, Cod. 1168.

Digitized by Google

18. *Commentaire sur le premier chapitre de la Genèse* en deux volumes, commentaire qu'Aben-Esra attaque avec violence. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans le journal hébraïque ZION, p. 46 et 47.

§ XXII.

Schabtai Donolo.

Des savants israélites passèrent en Sicile avec les arabes et y formèrent des établissements pour la culture des lettres et des sciences. Ils eurent des écoles célèbres à Tarente, à Palerme, à Salerne, à Bari : la médecine s'y enseignait avec un soin tout particulier. Schabtai Donolo acquit une grande réputation dans l'art de guérir, et se qualifie *le médecin* par excellence.

Né à Averse, vers l'an 913 de l'ère vulgaire (1), il étudia sous Rabbi Uriel, l'un des dix pieux docteurs qui furent massacrés en 925. A cette époque, une troupe de Maures fondirent sur la ville d'Averse la prirent et passèrent au fil de l'épée une foule d'habitants; d'autres furent menés captifs à Palerme et en Afrique; parmi eux se trouvèrent les parents et les proches de notre Schabtai. Quant à lui, il échappa et se réfugia à Tarente, à peine âgé de douze ans.

Après avoir fait ses études, avec distinction, en cette ville et probablement aussi à Salerne, il voyagea dans tous les endroits de l'Italie où il crut qu'il trouverait des savants israélites pour lui enseigner la science astronomique. Mais il n'en rencontra aucun qui pût satisfaire son désir. Alors il s'adressa aux doctes grecs et arabes, et après de longues recherches il trouva enfin un savant de Bagdad, nommé *Bagrat* qui lui enseigna cette science, et il devint l'un des plus savants hommes de sa communion.

On a de lui un excellent commentaire sur le livre Iézirah, ouvrage qui avait déjà excercé la plume de deux savants contemporains, le célèbre Saadia Gaon et le docte Ishak ben Soleiman Israïli. Ce commentaire qui porte le titre de *Sefer Tachkemoni*, se trouve manuscrit dans la bibliothèque royale de Paris (2).

(1) Voyez notre *Notice sur Sabtai Donolo*, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi. Bruxelles, 1832, in-8°.

(2) *Ancien fonds*, n° 265.

Digitized by Google

On a encore de Schabtai Donolo, d'excellents fragments de son *livre de l'Astrologie* (Sefer ha-Masalot), de son commentaire sur le Baraïta de Samuel, savant astronome israélite, qu'il ne faut pas confondre avec le médecin Samuel dont nous avons parlé dans cet ouvrage (1). Quant à ses travaux médicaux, il nous a été impossible de trouver encore quelque chose dans les écrits des anciens docteurs. Il est à présumer qu'ils se sont perdus dans les diverses persécutions que les juifs ont essuyées pendant le moyen âge.

§ XXIII.

École de Salerne.

Quoique l'histoire ne dise pas positivement que Schabdai ait puisé ses connaissances médicales à Salerne, il est hors de doute que ce fut dans cette ville, où les juifs partagent avec les Grecs et les Sarrasins la gloire d'avoir fondé cette école célèbre, dont la durée fut aussi courte que l'origine ancienne. Plusieurs langues y furent usitées; et pour s'accommoder aux besoins de leur auditoire, Pontus enseignait en grec, Abd-Allah en arabe et Élisée en hébreu (2).

Ce dernier professeur n'est connu que par la citation de Clifton; il était probablement de Salerne même, où les israélites avaient des établissements depuis un temps immémorial. Ils y étaient libres et y jouissaient, sous la protection ducale, de grands priviléges. Ce ne fut qu'en 1085 que la duchesse Sichelgaite, femme du duc Roger, légua à l'église Notre-Dame de Salerne les revenus de tous les juifs qui demeuraient dans cette ville (3), et son mari, duc de la Pouille et fils de Robert Guiscard, céda de même à l'archevêque de Salerne la juiverie, avec tous les hébreux qui y demeuraient (4). Néanmoins, les juifs de Salerne ne cessèrent de s'adonner à la médecine, on peut même assurer que ce fut parmi eux une sorte d'éducation nationale, où ils trouvèrent

(1) § x.
(2) *Notice sur Sabtai Donolo*, p. 6
(3) Rocchus Pirrus, *Sicilia sacra*, tom. I, p. 75.
(4) Muratori, *Antiquit. Italicæ medii ævi*, tom. I.

Digitized by Google

aussi les moyens, comme dans le commerce, d'amasser de grandes richesses pour pouvoir acquitter les mille et une espèces d'impôts qu'on exigea d'eux, tels que le *plateacium*, le *portulaticum*, le *dationes*, le *paraverdum*, le *pulveraticum*, le *mansionaticum*, le *cœnaticum*, etc.

Nous aurons souvent l'occasion, dans le cours de cet ouvrage, de parler de médecins israélites de l'école de Salerne; nous nous bornons ici à constater qu'à une époque où ils étaient les seuls dépositaires de la médecine eu Europe, qu'ils ont communiquée des Arabes aux chrétiens, ils établirent, avec le concours de savants grecs et arabes, cette antique école qui, pendant longtemps n'eut en Europe que l'université de Montpellier pour rivale.

§ XXIV.

Chasdai ben-Sprot.

Depuis longtemps les juifs cultivaient les sciences des Arabes avec succès en Espagne. Ils y excellaient surtout dans l'étude de l'astronomie et de la médecine. Parmi les savants de cette dernière science Chasdai ben-Sprot mérite la première place.

Chasdai ben-Sprot, ou comme les Arabes le nomment *Hasdai ben-Baschrout* et dont le nom entier est Chasdai ben-Ishak ben-Ezra ben-Sprot, était à la fois médecin, astronome, poète et surtout homme d'État. Il s'attacha de bonne heure à Abd-al-Rahman III, surnommé Naser-Liddin-Allah, khalife de Cordoue, lequel l'éleva au rang de son premier ministre.

Comme ce monarque recevait fréquemment des ambassadeurs de la part des princes étrangers, Chasdai s'informait toujours auprès de ces envoyés, de l'état de ses frères dans les pays lointains. En 948, il apprit de la bouche de certains députés de Khorassan qu'il existait un royaume juif dans la Khozarie; mais il n'ajouta point foi à leurs paroles, les croyant dictées par le désir de capter sa bienveillance.

Toutefois, quelque temps après, des ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, Romain III, lui apprirent qu'il y avait en effet un royaume des Khozars, dont le chef nommé Iousouf,

(1) Voir notre *Notice sur Chasdai ben Isaac Sprot*, ministre d'Abd-al-Rahman III, khalife de Cordoue. Bruxelles 1834, in-8°.

Digitized by Google

professait le judaïsme, et d'où arrivaient dans les ports de l'empire grec, des navires chargés de poissons, de pelleteries et d'autres marchandises.

Chasdai ben-Sprot résolut alors d'adresser une lettre au roi des Khozars dans l'espoir d'en obtenir des informations moins vagues ; cette lettre est précédée d'un poème en l'honneur du roi Iousouf. Les vers de ce poème curieux forment un acrostique rimé offrant les noms et prénoms de l'auteur. C'est l'un des plus anciens morceaux de poésie hébraïque du moyen-âge qui nous soit parvenu. Il prouve que, dès lors, les juifs avaient déjà emprunté aux Arabes l'usage de la rime, qui leur était absolument étranger aux temps antérieurs.

Le roi des Khozars daigna lui répondre par une missive rédigée probablement par l'un des israélites espagnols qui résidaient à Itel. Ces deux lettres furent imprimées pour la première fois à Constantinople, en 1575, par les soins d'Isaac Karisch.

Chasdai ben-Sprot reçut vers la même époque une réponse à une autre lettre qu'il avait écrite à Bagdad pour connaître la situation de ses frères dans le Khalifat. L'auteur de cette réponse est le rabbin Dossa, fils du célèbre Saadia Gaon.

Mais cet écrit de Chasdai, de même que ses autres ouvrages, est devenu la proie du temps. Il faut le regretter, surtout pour ses travaux médicaux, car, suivant les écrivains arabes, il avait beaucoup écrit sur la médecine, principalement une thériaque arabe. Abou-Daoud Soleiman ben-Hasan, médecin connu sous le nom d'Ebn-Djoldjol, rapporte ce qui suit de cette production (1). Parmi les médecins de Cordoue qui s'adonnaient à l'étude du traité de Dioscoride, personne ne mettait plus de zèle et d'assiduité à cause de la faveur dont il jouissait auprès du prince Naser Abd-al-Rahman, que Hasdai ben-Baschrout Israili. Le moine Nicolas était son intime ami et il avait une affection sans bornes pour lui. Chasdai interpréta ceux des noms des médicaments indiqués dans le traité Dioscoride qui était inconnu aux Arabes. Il fut aussi le premier qui composa à Cordoue la thériaque appelée *Farouk* en déterminant la véritable nature de la substance nommée *Schadjaryyeh*, qui entra dans sa composition.

(1) Ebn-Abi-Osaïba, chap. xiii n° 37; Sylvestre de Sacy, *Relation* de l'Égypte, d'Abd-Allatif, p. 495.

Digitized by Google

§ XXV.

Progrès de la médecine.

Ce qui distingue surtout le dixième siècle c'est le progrès que la médecine fit parmi les israélites. Hippocrate, qui consultait sans cesse l'expérience, et Galien, si profond dans ses observations, jouissaient auprès de ces docteurs d'une grande réputation; il est certain cependant que les travaux de ces savants auraient été plus utiles à la science, s'ils avaient observé davantage la nature. D'un autre côté ils regardaient la dissection des cadavres comme une profanation, et la chirurgie comme une profession ignoble; cette opinion nuisit au perfectionnement de la médecine.

Quoi qu'il en soit, ce siècle a vu naître une foule de médecins hébreux célèbres, tels qu'*Haroun de Cordoue*, *Iehuda Chaioug de Fez*, *Amran de Tolède*, etc. Haroun qui tenait le premier rang parmi les médecins de son temps, naquit à Cordoue sous Abd-al-Rahman III, et fut élevé avec beaucoup de soins par son père Ishak. Il commença à se distinguer vers l'an 965, et professa à l'université de sa ville natale. En 975, il publia un commentaire sur Ebn-Sina (1) qui lui assura un nom immortel parmi les médecins arabes.

Cet homme célèbre, comblé de succès, touchait au terme de sa carrière, lorsqu'un jeune homme, dans la vigueur de l'âge et du talent, se présenta dans la lice pour lui disputer la gloire. Ce jeune homme était *Iehuda Chaioug*. Déjà il s'était fait connaître comme le premier grammairien de sa nation, lorsqu'il entreprit l'explication d'Ebn-Sina, qui devait laisser derrière elle l'œuvre de Haroun (2).

Chaioug, ou comme il est connu parmi les Arabes *Iahia ben-Daoud Ebn-Zacharia*, était fils de Daoud Fezi ou de Fez. Doué d'une heureuse facilité, il cultiva de bonne heure ses dispositions naturelles et fit de brillantes études à l'école de Kaïrouan, qui

(1) CASIRI, Biblioth. Ar. Hisp., tom. 1, p. 286.
(2) IBMOTH OLAM, manuscrit de notre Biblioth. n° 83.

Digitized by Google

rivalisait alors avec les meilleures institutions scientifiques des Arabes. Le temps a détruit ce commentaire qui servirait à nous faire juger des mérites scientifiques et littéraires de Chaioug dans la médecine.

Avant ce médecin, *Emran ben-Ishak* (1) avait professé l'art de guérir avec éclat à Tolède. Plus tard, il y occupait aussi la place de secrétaire en langue arabe, lorsqu'il fut envoyé, par l'autorité, à Seville, à l'occasion de la levée d'un tribut. Le gouverneur de cette ville s'étant offensé du discours qu'il lui tint, le fit mourir l'an 387 de l'hégire, 997 de l'ère vulgaire. Emran était un homme fort habile dans la médecine, dans la philosophie et dans l'astrologie ; mais on ignore s'il a écrit quelque chose sur ces diverses sciences.

§ XXVI.

Elle est cultivée par les rabbins.

La médecine juive fit vers le commencement du onzième siècle des pas de géant, et prit un caractère ferme et décidé. Ce fut par suite de son introduction dans les écoles des rabbins, lesquels devinrent presque les seuls médecins en Europe : « Les langues orientales, dit le savant Cabanis (2), leur étaient familières, et, dans un temps où Galien, Hippocrate et les autres pères de la médecine n'étaient connus en Occident que par les traductions arabes et syriaques, les juifs étaient presque les seuls qui sussent traiter les maladies avec quelques méthode, en profitant des travaux de l'antiquité. »

En effet, ils s'occupaient alors tant de la médecine, que cette science devint l'un des principaux objets de leurs travaux. Chaque prince, chaque prélat avait son médecin israélite, lequel se trouva plus d'une fois enveloppé dans des controverses religieuses. Tel fut entre autres le medécin de l'empereur Henri III, qui, suivant le chanoine Anselme (3), proposa souvent à Wazon, évêque de

(1) LEO AFRICANUS, *de viris illustribus.*
(2) *Révolution de la médecine*, chap. II, § VIII.
(3) ANSELME, I, 287.

Digitized by Google

Liége, des difficultés sur la Bible. Un jour il lui déclara même qu'il parierait un de ses doigts qu'on ne parviendrait jamais à le confondre par l'autorité de l'Écriture-Sainte. On devine bien que le rabbin fut battu, à ce qu'Anselme assure ; il convient même de sa défaite, et il livra son doigt qu'il avait perdu dans son pari; mais l'évêque lui dit en souriant qu'il le confiait à sa bonne foi, jusqu'à ce qu'il le réclamât. Selon l'Art de vériffer les dates (1), le docteur hébreu, s'avouant vaincu, se coupa le doigt, et le remit à Wazon, pour le garder jusqu'à ce qu'il le redemandât, comme un bien qui lui appartenait.

Quoi qu'il en soit, la supériorité des médecins israélites sur les autres médecins était tellement reconnue, qu'Huarte, un des meilleurs esprits qu'ait produits la nation espagnole, a cherché à prouver par les théories galéniques que leur tempérament était celui qui convenait le mieux à la médecine. Les subtilités dont il étaie son opinion, dit Cabanis (2), peuvent ne pas convaincre, mais il est sûr que de son temps encore les médecins les plus recherchés et vraisemblablement les plus habiles étaient des juifs.

En effet, les médecins juifs étaient bien reçus non-seulement dans les palais des princes musulmans et chrétiens, mais les papes et les prélats même en avaient à leur service, malgré les canons dans lesquels il est dit qu'aucun juif ne peut être admis à être médecin, ou à administrer des remèdes à un chrétien ; ainsi que nous verrons dans la suite de cet ouvrage.

§ XXVII.

Origine de la faculté de Montpellier.

Ce qui rend ces médecins surtout recommandables, c'est leur fondation d'un enseignement médical à Montpellier, qui fut le berceau de la faculté célèbre de cette ville. Toutes les histoires sont d'accord sur ce glorieux fait, mais aucune d'elles ne nous en a indiqué l'époque précise, ni les progrès graduels. Nous essaierons de donner ici l'un et l'autre.

(1) *Chronologie historique des évêques et princes de Liége*, an 1042.

(2) *Révolution de la médecine*, chap. II, § VI.

Digitized by Google

L'origine de la ville de Montpellier remonte au neuvième siècle. Dès cette époque, les Israélites avaient des écoles dans plusieurs villes de la Provence et du Languedoc, particulièrement à Arles et à Narbonne. Cette dernière école fut présidée vers l'an 1000, par le docte Rabbi Abon, grand père du savant Moïse ha-Darschon. La religion fut la base de l'enseignement, mais la médecine n'y était pas négligée. L'un des disciples d'Abon, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, mais qui nous a transmis le titre d'un ouvrage médical qu'il avait composé, se rendit à Montpellier vers 1025 (1) et c'est probablement le fondateur de l'école médicale de cette ville.

L'enseignement s'y fit alors comme dans l'école de Salerne, en hébreu et en arabe, et l'observation que fait Salisburi, évêque de Chartres, qui vivait dans le douzième siècle, que ceux qui en venaient étaient chargés de mots barbares, prouve qu'à cette époque encore les études s'y faisaient dans une langue étrangère. Le grec y était rarement entendu, et les médecins de cette ville qui descendaient des Israélites, se servirent d'abord de l'arabe et de l'hébreu, et puis du provençal et du latin, qu'on trouve employé dans les traductions dès le douzième siècle.

Quoi qu'il en soit, ce médecin anonyme, a professé à Montpellier, et ses disciples qui continuèrent ses études, contribuèrent puissamment à donner aux chrétiens le désir de l'instruction. Quant à l'ouvrage de notre docteur, il est cité sous le titre de *Livre de la médecine*, par Nathan ben Iechiel de Rome (2), par Salomon ben Isaac de Troyes (3) et par Élieser ben Nathan de Mayence (4), tous auteurs du douzième siècle.

§ XXVIII.

Ebn-Djanah.

Pendant que les Israélites de France mettaient tant de zèle à cultiver la médecine, et que, par leurs soins, l'école de Mont-

(1) JEMOTH OLAM, mss. de notre Bibliothèque, n°83.
(2) *Sefer Aruch* s. v. CHATAN.
(3) *Commentaire*, JUGES, XV. 15.
(4) *Sefer Raben*, p. 122.

Digitized by Google

pellier était devenue le centre des connaissances médicales, l'Espagne juive a vu naître un grand médecin dans la personne d'Abou'lwalid Merwan Ebn-Djanah (1).

Cet homme célèbre, qui porte le nom hébreu de *Iona ben Ganach*, est connu comme l'un des plus profonds grammairiens que les juifs aient produits. Il est né à Cordoue; il se rendit à Sarragosse pendant les guerres qui désolèrent sa patrie.

Jeune encore, son goût pour l'étude de l'Écriture-Sainte, le conduisit dans l'école des hébraïsants. Bientôt il connut les meilleurs grammairiens hébreux, surtout le célèbre Iehuda Chaioug. Ayant trouvé plusieurs objections dans les écrits de ce grand homme, il en fit la critique dans un ouvrage si profondément pensé que l'illustre Samuël ha-Naghid, crut nécessaire de le défendre contre lui. Mais Ebn-Djanah lui répondit aussitôt par un second ouvrage qui fut suivi de trois autres sur la même matière.

Selon l'usage du temps, ces ouvrages étaient écrits en arabe, et il paraît qu'aucun d'eux n'a été traduit ni en hébreu ni dans une autre langue. Il n'en est pas de même de sa Grammaire hébraïque, qui fut traduite en hébreu par le médecin Iehuda Ebn-Tibbon. Par ces divers écrits sur la langue sacrée, Ebn-Djanah tient l'une des premières places parmi les plus anciens hébraïsants d'Espagne.

Ces ouvrages, très-savants et très-curieux, sont restés jusqu'à présent en manuscrit, de même que son livre sur les médicaments simples, qu'Ebn-Abi-Osaïba cite avec éloge. Nous passons sous silence ses œuvres philosophiques, et nous nous bornons à dire qu'il écrivit contre l'éternité de la manière. Quant à l'histoire de sa vie, on sait seulement qu'il vécut au commencement du onzième siècle, et qu'il mourut vers l'année 1045. Nous saisissons cette occasion pour rectifier une erreur de date qui nous est échappée dans la Notice sur Chasdaï ben Ishak Sprot (2). En suivant l'historien Ebn-Abi-Obaïba, nous avons fixé l'époque de la mort de notre Ebn-Djanah en 1121, tandis qu'il est mort presque un siècle auparavant, puisque Samuël ha-Naghid, dé-

(1) Ebn-Abi-Osaïba, *Histoire des médecins*, chap. xiii, n° 48.
(2) Bruxelles 1834, p. 7.

Digitized by Google

cédé en 1055, avait déjà critiqué ses ouvrages, comme nous venons de le rapporter.

§ XXIX.

Autres médecins espagnols

Nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer ici, combien la médecine fut en honneur vers cette époque, dans les écoles juives d'Espagne. D'après une des notices biographiques que le savant Ebn Khalican, a consignées dans sa Vie des hommes illustres, *Abou-Bekr Mohammed ben Merwan Ebn-Zohar*, le premier médecin de cette famille célèbre jouissait d'honneurs aussi considérables que ceux qui étaient dûs aux chefs d'académie. Il est mort à Talabira en 422 de l'hégire, 1031 de l'ère vulgaire. Ce grand docteur était aussi profond juriste que bon médecin, et ses décisions furent pendant longtemps une autorité dans toute l'Espagne.

Ebn-Zohar était l'un des collègues du savant astronome et médecin *Iehuda ben Dekufal* (1), ou comme d'autres le nomment Ishak ben Dekufal (2); il exerçait la profession de médecin avec éclat mais on ignore s'il a laissé quelque ouvrage sur l'art de guérir.

Vraisemblablement on doit ranger parmi les médecins espagnols du onzième siècle, *Joseph ben-Zebad* (3) philosophe et médecin, qu'il ne faut pas confondre avec *Rabbi Joseph ben-Zabdeh*, poëte célébré dans le Tachkemoni de Charizi. Il était lié d'amitié avec *Abd-al-Malik Ebn-Zohar*, fils d'abou-Bekr Mohammed. Ce docteur illustre, après avoir pratiqué l'art de guérir avec les plus grands succès, à Bagdad, au Caire et à Kaïrouan, revint dans sa patrie, où sa gloire fut immense (4). Tous ses enfants eurent le goût des sciences; un seulement, *Abou'l Allah Ebn*

(1) ABRAHAM BEN-CHIJA, *Sefer ha-Ibur*, II, 8.

(2) ISRAÉLI *Iesod Olam*, IV, 7. Comparez Assaria dei Rossi, *Meor Enaïm*, XL, p. 129.

(3) *Manuscrits hébreux de la Bibliothèque royale de Paris*, ancien fonds, n° 245.

(4) EBN-ABI-OSAÏBA, chap. XIII, n° 61.

Digitized by Google

Zohar (1) fut élevé dans l'art d'Hippocrate. Ce dernier médecin distingué par sa science, joignait à cette qualité une modestie peu commune. Parmi les différents traités de médecine de notre docte Abou'l Allah, on remarque une réfutation d'Ebn Sina, qu'il a composé pour son fils, le célèbre Abou-Merwan, dont nous parlerons au paragraphe XXXII.

§ XXX.

Abou-Saïd, Ishak al-Bagdadi, Asaf.

C'est une chose remarquable que la réputation que les israélites s'étaient acquise au onzième siècle dans la médecine. On trouve leurs médecins établis alors dans tous les pays du monde, tant chrétiens que musulmans. En Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Égypte, partout les médecins juifs étaient recherchés. Aux hommes marquants que nous avons cités, nous ajouterons encore Abou-Saïd Ebn Hosaïn, surnommé *El-Thabib* qui florissait en Égypte vers l'an 1070. C'est probablement Abou-Saïd, d'Abou'l Hosaïn, fils d'Abou-Saïd, docteur samaritain, auteur de la version Arabico-Samaritaine du Pentateuque, qu'il avait entrepris pour la substituer à la version arabe du célèbre Saadia Gaon, dont les samaritains faisaient usage. Dans des notes marginales, Abou-Saïd critique plusieurs endroits de la version de Saadia, et indique les motifs qui l'ont déterminé à traduire autrement le texte (2).

Quoi qu'il en soit, Abou-Saïd Ebn Hosaïn a écrit une compilation sur les maladies du corps humain, et sur les moyens de les prévenir, ouvrage qui se conserve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques publiques.

Un autre médecin, Ishak al-Bagdadi, composa vers le même temps un ouvrage de médecine qui porte le titre d'*Adoniat al-Mofredat*, des médicaments simples. Ce médecin pratiqua sa science à Bagdad avec une grande réputation. Il est généralement connu sous le nom *Ben-Amran* (3) et il passe pour celui des

(1) EBN-ABI-OSAÏBA, chap. XIII, n° 62.
(2) Voyez notre *Vie de Saadia Gaon*, p. 21.
(3) Voyez D'HERBELOT, *Bibliothèque Orientale*, au mot *Amran*.

Digitized by Google

médecins juifs de l'Orient, qui eut sur l'art de guérir l'influence la plus marquée au onzième siècle.

Rappelons encore, en finissant cette époque, un médecin israélite dont le nom est Asaf. Il était historien et philosophe; il publia un livre de médecine intiulé *Sefer Refuoth*, dont le manuscrit se trouve dans plusieurs bibliothèques publiques de l'Europe. C'est un des médecins les plus connus des rabbins européens, parce qu'il a écrit son ouvrage en hébreu. Ils le citent souvent (1), et par ces citations on voit qu'il renferme des notices historiques qui méritent d'être plus connues quoique plusieurs soient fabuleuses.

§ XXXI.

Meschulam le médecin, Raschi.

Nous arrivons au grand siècle littéraire des hébreux; une étude aussi vaste qu'intéressante s'ouvre devant nous. Presque toutes les sciences et tous les arts étaient cultivés avec succès. On y voyait à la fois de grands théologiens, de grands philosophes, de grands mathématiciens, de grands astronomes, de grands jurisconsultes, de grands poëtes et jusqu'à des musiciens distingués. Ce siècle heureux produisit aussi le plus de médecins célèbres.

La France se présente à nous la première avec des titres aussi nombreux qu'imposants. Le nom de *Meschulam le médecin*, n'est pas sans quelque mérite aux yeux des muses médicales. Il était probablement de l'école de Montpellier, d'où il vint sans doute à Troyes en Champagne, résidence de Raschi, car ce dernier dit quelque part, dans son commentaire sur l'Écriture-Sainte (2), avoir entendu de lui une explication. Quoi qu'il en soit, il est certain que Meschulam florissait en France au commencement du douzième siècle et qu'il connaissait personnellement Raschi, ou, comme son nom entier était, Rabbi Salomon ben Ishak.

(1) Voyez ÉLIESER BEN NATHAN, *Sefer ha-Raben*, p. 52; Moseh ben Nachman, *Shaar ha-Ghemul*, p. 17; Aldabi, *Schebilé Emuna*, p. 117, etc.

(2) JOB, VI, 7.

Digitized by Google

Cet homme illustre eut au plus haut degré ce qui caractérise, dans les annales des nations, les grandes figures littéraires : c'est d'être l'expression vivante d'une époque. C'est par là que leur mémoire est immortelle comme symbole des principes éternels qu'ils ont enseignés et des œuvres indestructibles qu'ils ont laissés. Né en 1043 à Troyes, il y mourut le jeudi 29 tamuz 4868 de la création (1) qui correspond avec le mois de juillet 1108 de l'ère vulgaire, âgé de soixante-cinq ans. Les Français qui honorent son mérite, le nomment communément *le prince des commentateurs*, et ce titre est justifié par les éloges que les savants font de l'immense érudition de ses commentaires, où il est parlé de différentes sciences avec connaissance de cause. C'est ainsi que dans son commentaire sur le Talmud (2), Raschi fait connaître comment la chirurgie opérait la taille latérale pour suppléer à l'accouchement naturel, et ailleurs il cite l'ouvrage médical du fondateur de l'école de Montpellier, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire. S'il faut en croire l'auteur de la Bibliothèque Rabbinique (3), il a même laissé un *Sefer Refuah*, livre de médecine, qui est resté inédit.

(1) *Manuscrit hébreu de la Bibliothèque royale de Paris*, ancien fonds, n° 3, p. 344 : « L'arche du Seigneur fut prise, c'est le saint des saints, le sage profond, notre grand maître, notre Rabbi SALOMON, fils du saint Rabbi ISHAK, le Français d'heureuse mémoire, l'an 4868, le jeudi, 29 du mois de tamuz à l'âge soixante-cinq ans, etc. »

Cette épigraphe, qui fixe exactement l'époque de Raschi, se trouve également dans l'un des manuscrits de De Rossi, comme il l'a transcrite dans son Catalogue et dans son Dictionnaire historique ; il a seulement confondu le *Chet* qui marque huit, avec le *Hé* qui marque cinq, erreur aussi facile à commettre à cause de la ressemblance de ces deux lettres, qu'aisée à rectifier par le calendrier, d'après lequel le 29 tamuz 4868 et non 4865 tomba un jeudi. Suivant cette observation, il faut corriger tous les biographes de Raschi jusqu'à M. Léopold Zunz, qui se pique cependant d'être très fort sur ce chapitre, et qui, en nous donnant une longue liste d'écrivains ignorants sur ce point, avait oublié de se mettre, lui Léopold, au nombre de ces auteurs.

(2) *Traité Nidda*, chap. IV.

(3) SCHIFTÉ IESCHENIM, p. 71, n° 52.

Digitized by Google

§ XXXII.

Ebn-Zohar.

Pendant que la France s'enorgueillissait de ce grand homme, l'Espagne, de son côté, arrivait au plus haut degré de gloire littéraire et médicale. Nommer *Abou-Merwan Ebn-Zohar*, c'est désigner le médecin par excellence du douzième siècle, l'écrivain le plus original des médecins juifs et arabes (1)

Né à Penaflor vers 1070, son père Abd-al-Malik commença à l'instruire dans l'art de guérir à l'âge de dix ans. Après des études médicales faites à Séville avec beaucoup de succès, son père lui fit faire serment de ne pas employer de poison. Ce serment qui a tout lieu de nous étonner, montre à quel point les empoisonnements étaient multipliés chez les Sarrasins.

Ebn-Zohar exerçait depuis quelque temps sa profession, lorsqu'il fut nommé médecin d'Ali ben-Temin, roi de Séville. Il parut s'occuper avec zèle de son état et il guérit le frère de son maître que sa propre famille avait empoisonné; mais les parents irrités le persécutèrent avec acharnement et le retinrent longtemps en prison. Singulière récompense de la part de cette famille vindicative pour avoir sauvé la vie à un de ses membres! Ebn-Zohar languissait encore en prison lorsque Iousouf ben-Tachefyn, prince de Maroc, venait de chasser Ali avec les autres petits tyrans d'Espagne. Il recouvra sa liberté, et entra au service de ce prince généreux, qui le combla d'honneur et de richesses

Ayant été gratifié d'une chaire de médecine, il professa cette science pendant un long espace de temps, et contribua à répandre parmi les Arabes la vraie médecine. Il fut le maître, entre autres grands médecins, du célèbre Ebn-Roschd, plus connu sous le nom d'Averoës, et de son fils, dont nous parlerons plus tard. Les travaux auxquels Ebn-Zohar était constamment appelé par sa profession, ne l'empêchaient pas de consacrer ses loisirs

(1) Ebn-Abi-Osaïba, *ibid.*, chap. xiii, n° 63; Leo Africanus, *de viris illust.* Anton. *Bibl. vet. Hisp.*, t. ii, p. 232; Casiri, *Bibl. Arab. Hisp. Esc.*, t. ii, p. 132.

Digitized by Google

à la littérature dont il avait puisé le goût dans la brillante Société de son père et grand-père. Il était en correspondance suivie avec les plus renommés médecins de son temps, qui le considéraient comme un second Hippocrate. C'était en effet un grand observateur de la nature, un profond savant, il possédait parfaitement les langues hébraïque, syriaque et arabe. Il n'avait pas moins de talents pour la poésie que pour la prose. On l'honorait encore comme un sage dans le cours du XIVe siècle (1). Sa modération et sa force de santé le mirent en état d'atteindre une extrême vieillesse, sans avoir jamais connu d'autre maladie que celle qui termina ses jours en l'an de l'hégire 557 (1162 de l'ère vulgaire), à l'âge de 92 ans.

§ XXXIII.

Ses Ouvrages.

« Pour parvenir à une connaissance profonde de la médecine, » dit quelque part Ebn-Rosch, il faut lire avec soin les ouvrages » d'Ebn-Zohar, qui en sont le vrai trésor. Il a connu tout ce qu'il » est permis à l'homme de connaître dans ces matières, et c'est à » sa famille que l'on doit la vraie science médicale. » Parmi ces ouvrages nous citerons d'abord le livre intitulé : *Al-Téissir fil-modawat wel-tedbir*, dans lequel il indique le remède et le régime qui conviennent à la plupart des maladies ; puis un *Traité de la guérison des maladies*, et deux *Traités des fièvres*. Le premier qu'il a fait pour le prince Iousouf ben Tachefyn son maître, se trouve manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris et à la Bodléïenne. On y trouve un grand nombre d'anecdotes sur sa vie. Il a été traduit de l'arabe en hébreu, en 1280, par le médecin Iakob, et de cette dernière langue en latin. Le second qu'il a dédié à Ibrahim, fils d'Iousouf ben-Tachefyn, a été également traduit en hébreu. Quand aux deux derniers, ils furent traduits en latin et imprimés à Venise en 1570.

Ces livres, surtout le *Téissir*, sont pleins de recherches aussi intéressantes qu'instructives et curieuses. Ebn-Zohar y distingue

(1) Manuscrit de notre Bibliothèque, n° 42.

Digitized by Google

avec beaucoup d'exactitude les laxatifs des purgatifs, dont il rejette presque absolument l'emploi. Ses principes diffèrent très-souvent de ceux de Galien, comme l'observe très-bien Sprengel (1). Ses idées sur la cause qui conserve la vie et le mélange régulier des humeurs, malgré leur tendance à la putréfaction, sont d'autant plus remarquables, qu'à cet égard, il semble avoir tracé la route au célèbre Stahl. Il rapporte une cure intéressante de phthisie opérée par son grand-père à l'aide du seul sucre de rose. L'usage du bézoard guérit un connétable du khalife de Séville d'une jaunisse suite d'un empoisonnement. La phthisie produite par l'ulcération de l'estomac, y est décrite comme une maladie nouvelle. L'observation qu'il fait d'une maladie provoquée par une excroissance de l'estomac, est fort remarquable. Il étudie, et c'est un fait d'une grande importance, l'inflammation du médiastin, dont lui-même avait été atteint. On ne s'aurait trop apprécier ses remarques sur l'inflammation du péricarde, et sur une angine produite par la paralysie de l'œsophage. Pour guérir cette dernière, il propose des gargarismes avec une longue canule. On lit encore avec plaisir ses observations sur une aphonie causée par l'engorgement squirrheux de la langue, et sur le peu de danger qu'entraîne la perte totale de la matrice par la suppuration de ce viscère. Il a des idées très-justes sur l'influence que l'air des marécages exerce sur la santé. On cite comme un fait remarquable qu'il a saigné son fils, âgé de trois ans, avec un plein succès.

§ XXXIV.

Ecole Egyptienne.

L'Égypte a rempli de son nom l'histoire juive de tous les siècles. Sous les Ptolémées et les Khalifes, elle donnait au judaïsme un grand nombre d'hommes célèbres, qui établirent des écoles et y firent fleurir les sciences et les lettres. La médecine surtout y fut enseignée avec succès, et l'histoire atteste que du temps d'Al-

(1) *Versuch einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde*, t. II. p. 437.

Digitized by Google

Hakim, il n'y avait pas d'autre médecin qu'un israélite qui sut guérir ce prince d'une enflure qu'il avait au pied (1).

Abou'l Kheir Selama ben-Rahmon Ebn Mobarek, si connu par une satyre que lança contre lui un certain George, médecin d'Antioche (2), réunit ses efforts à ceux qui avaient déjà tenté de répandre l'art de guérir parmi ses co-religionnaires. Vers 510 de l'hégire, 1116 de l'ère vulgaire (3), Selama ben-Rahmon, enseignait publiquement la médecine. Doué d'une vaste érudition, son fils Mobarek ben Selama (4) rappellant l'attention des praticiens sans prévention, sur plusieurs théories nouvelles, rapportées en Égypte, par Ebn Chasdaï.

Abou-Djafar Iousouf ben-Ahmed Ebn Chasdaï, versé dans la lecture des anciens auteurs grecs, Hippocrate et Galien, naquit en Espagne d'une famille qui a produit plusieurs savants (5). Après avoir professé la médecine avec beaucoup de succès dans sa patrie, il se rendit ent Égypte où sa gloire s'augmentait sous le khalifat d'Emir Biah-Kamillah. Il était le médecin et l'ami du vizir El-Mamoun Abd-Allah ben Nouz-ed-Daula pour lequel il composait un commentaire sur Hippocrate qui porte de son nom le titre : *Commentaire Mamouni*. Outre cet ouvrage, Ebn Chasdaï est auteur de plusieurs autres traités très-estimés sur ce père de la médecine et sur Galien, ainsi que d'un abrégé de logique avec un commentaire.

§ XXXV.

Ecole arabe d'Espagne.

Ebn Chasdaï, de qui nous venons de parler ne fut pas le seul médecin célèbre sorti de l'école arabe d'Espagne, vers cette époque, cette école nous présente encore avec un juste orgueil, *Abou'l Fadhl Chasdai ben Iousouf Ebn Chasdaï* (6), probable-

(1) Manuscrit de notre Bibliothèque, n° 42.
(2) Voyez *Specimens of Arab. Poetry by Carlyle*, n° 50.
(3) Ebn-Abi-Osaïba, chap. xiv, n° 24.
(4) *Ibidem*, chap. xiv, n° 25.
(5) *Ibid.*, chap. xiii, n° 52.
(6) *Ibid.*, chap. xiii, n° 51.

Digitized by Google

ment de la même famille. Elle vit encore entouré d'une réputation honorable, *Ishak Ebn Beklarisch* (1) et le célèbre *Abou Omar ben Kamenil* (2).

Le premier sépara l'art d'observer, de comparer, de juger et de tirer des conséquences rigoureuses, d'avec ces système philosophiques plus ou moins imaginaires. Le second adopta dans ses ouvrages les principales idées du vieillard de Cos. Le troisième a été célébré par Mousa ben Esra de Grenade.

Mais ce n'est pas seulement dans l'Espagne musulmane que les médecins israélites brillent, leur succès ne fut pas moins éclatant dans l'Espagne chrétienne, quoiqu'on y eut renouvelé la défense faite anciennement aux sectateurs du Christ de consulter les médecins juifs en cas de maladie, le roi de Léon n'en eut pas moins, au commencement de cette époque, un médecin israélite à qui il accordait toute confiance. Ce fut même à ce docteur que s'adressèrent les états du royaume pour détourner le roi d'une alliance avec l'Aragon. Personne n'osait parler dans ce sens au prince, dont on connaissait le caractère impétueux : le médecin hébreu seul lui fit connaître le vœu de la nation (3). Mais sa gloire disparut bientôt devant celle d'Aben Esra.

§ XXXVI.

Aben-Esra.

Abraham ben Meir Aben-Esra naquit à Tolède, en 1092, d'une des plus savantes familles juives d'Espagne. La nature l'avait doué d'un vaste génie qui embrassait presque toutes les sciences. Il était versé dans la philosophie, l'astronomie, les mathématiques, la médecine, la grammaire et la poésie. Il aima beaucoup les voyages et passa une grande partie de sa vie à voyager. Après avoir parcouru la France, l'Italie, la Grèce, la Palestine, la Syrie et la Perse, il se rendit aux Indes, où il fut fait prisonnier. Échappé à ce danger, il revint en Europe, visita

(1) EBN-ABI-OSAÏBA, chap. XIII, n° 58.
(2) *Kherem Chemet*, t. IV, p.
(3) DEPPING, *Les Juifs dans le moyen âge*, p. 93.

Digitized by Google

l'Angleterre et autres pays ; et, chose extraordinaire ! il composa ses principaux ouvrages pendant ses excursions.

L'opinion est fixée depuis longtemps sur les écrits de ce grand homme ; on remarque parmi eux un ouvrage inédit sur la médecine, théorique et pratique, divisé en neuf parties. Cet ouvrage qui paraît avoir été composé en arabe, se trouve en hébreu, avec d'autres manuscrits médicaux à la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 381. Il est intitulé : *Sefer ha-Nisionoth*, livre d'épreuves, parce que l'auteur ne parle que des remèdes essayés et approuvés. Il ne faut pas confondre cet écrit avec un traité d'astrologie judiciaire qui porte le même nom et qui se trouve manuscrit dans la Bibliothèque d'Oppenheim actuellement à Oxford (1).

Quant à l'époque de la mort de notre Aben-Esra, si contradictoirement rapportée par ses biographes, voici ce qu'on lit à la suite de son commentaire sur le Pentateuque, ancien manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris (2) : Le lundi, premier jour de la lune d'adar de l'an 4927 (février 1167) le sage maître Abraham Aben-Esra mourut. Il était âgé de soixante et quinze ans, car lorsqu'il se sentit proche de la mort, il fit lui-même son épitaphe dans laquelle il prit pour texte une partie du 4e verset du XIIe chapitre de la Genèse : *Abraham avait soixante et quinze ans lorsqu'il sortit de Haran*, tant pour faire allusion à son nom, qu'à son âge, et pour donner un autre sens au mot *mé-Haran*, de Haran, il le changea en *mé-Haron* et y ajouta le mot *Af*, qui signifie plein de colère, pour dire que lui Abraham était de l'âge de soixante et quinze ans lorsqu'il quitta ce triste et méprisable monde.

§ XXXVII.

Aben-Tibbon, Kimchi.

La chute des Ommiades et les guerres entre les Mahométans et les chrétiens, conduisirent beaucoup de savans israélites d'Es-

(1) Voyez le *Catalogue*, édit. 1785 in-4°, p. 14 *verso* ; édit. 1826 in-8°, p. 404, n° 1175.

(2) *Manuscrits hébreu*, ancien fonds, n° 99.

Digitized by Google

pagne dans les provinces méridionales de France, où ils portèrent leurs connaissances dans les écoles juives déjà célèbres. Nous plaçons à la tête de ces savants émigrés, *Iehuda Aben Tibbon* et *Iosef ben-Kimchi*.

Iehuda ben Saül Aben-Tibbon, naquit à Grenade, ou comme on nomme cette ville en hébreu, à Rimon. On l'appelle à juste titre *Abi ha-Maatikim*, le père des interprètes, à cause de son habileté à faire passer en l'hébreu les écrits arabes. Il traduisit en effet avec succès les ouvrages de grammaire d'Ebn-Djanah, les livres philosophiques de Saadia Gaon et de Iehuda ha-Lewy, les œuvres morales de Salomon ben-Gabirol et de Bechai ben-Josef. Ces excellentes traductions furent faites à Lunel, où ce savant s'était retiré, et où il vivait encore en 1199, époque à laquelle il termina l'ouvrage de Bechai. Il écrivit lui-même divers ouvrages, parmi lesquels on remarque deux épitres littéraires qui se trouvent manuscrites dans notre Bibliothèque. L'une d'elles intitulée *Igheret ha-Musar*, et adressée à son fils Samuël qui était également médecin et duquel nous parlerons plus loin, renferme plusieurs particularités sur l'état de la médecine. Il lui recommande entre autres de s'appliquer chaque semaine un jour à la pharmacie, de bien étudier la botanique, et de ne se servir d'aucun remède, dont il ne connaîtrait pas bien la vertu. D'où il résulte qu'a cette époque en France le médecin était également pharmacien, comme cela se pratiquait et se pratique encore chez les Arabes.

Benjamin de Tudèle parle de notre médecin dans le premier chapitre de ses voyages ainsi que de Josef ben Ishak ben Kimchi, qui était établi à Narbonne, lorsque ce voyageur y passa, vers 1160. Il était traducteur et médecin comme son compatriote Aben-Tibbon, qui le cite dans la préface de sa traduction du livre de Bechai. Josef Kimchi est plus connu comme poéte, grammairien et commentateur que comme traducteur et médecin. Il écrivit une foule d'ouvrages sur divers sujets, mais aucun d'eux n'a obtenu jusqu'aujourd'hui les honneurs de l'impression. Nous citerons comme les plus remarquables ses commentaires sur la Bible, ses livres polémiques contre le christianisme, ses grammaires hébraïques, ses poésies morales et sacrées. Plusieurs de ces écrits que nous avons vus en manuscrits méritent d'être

Digitized by Google

plus connus, surtout ses livres de grammaire que son fils, le célèbre David Kimchi, cite souvent (1).

Quant à l'école de Montpellier, Benjamin de Tutèle qui la visita lors de son voyage en France, en parlant des Rabbins de cette ville, ne cite aucun d'eux qui fût médecin; probablement qu'à cette époque l'exercice de cette science leur était interdite par les intrigues des prêtres. Ce n'est qu'en 1180 que Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, pour les protéger, rendit un édit par lequel il permit à tout le monde de professer la médecine dans la Faculté de Montpellier, sans aucune exception. Aussi dès ce moment les médecins israélites furent nombreux dans cette ville, comme nous allons le voir dans les paragraphes suivants.

§ XXXVIII.

Chananel, Salomon ha-Mizri, Élie ben-Iehuda.

Nous venons de parler de Benjamin de Tudèle et de ses voyages au sujet des médecins de France. Comme ce voyageur fait mention d'autres médecins israëlites, nous allons le suivre en Italie et en Grèce. Dans le premier pays, il visita d'abord Pouzoles où il y avait des bains chauds; « quiconque s'y baigne, dit-il, y trouve sa guérison ou du soulagement. Aussi tous les malades de la Lombardie y viennent-ils pendant l'été. » Puis il se rendit à Salerne où il vit l'école de médecine si célèbre. Beaucoup de rabbins instruits se trouvaient dans cette ville, mais aucun d'eux n'y enseignait plus la médecine, à ce qu'il paraît.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) MIKHLOL, édit. de Venise, 1545, p. 45, 68 et 167.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE MOÏSE.

I.

L'enfant sauvé des eaux.

Dans le temps de Pharaon, qui régnait sur l'Egypte, cent trente ans après l'établissement des hébreux dans ce beau pays, ce prince eut un songe singulier. Un ange, aux ailes dorées, tenait en main une balance d'argent : dans l'un des bassins étaient tous les enfants égyptiens, dans l'autre un enfant hébreu et ce seul enfant pesant plus que tous les autres ensemble. Saisi de terreur, il envoya dès le matin chercher tous les sages et tous les devins. L'un d'eux lui dit : « O roi ! cet enfant juif fera un jour bien du mal à votre royaume : Faites tuer tous les fils des hébreux, vous sauverez par là votre état. « Ce conseil perfide plut à Pharaon ; il fit venir toutes les sages-femmes, et leur ordonna d'étrangler tous les mâles dont les dames juives accoucheraient. Mais ces sages-femmes craignant Dieu, n'obéirent point au roi. Celui-ci les ayant fait appeler leur dit : « Qu'avez vous fait ? vous avez conservé les fils d'Abraham. Elles répondirent : les femmes juives ne sont pas commes les Égyptiennes; elles ne sont pas condannées à enfanter avec douleur, et elles accouchent sans notre secours. Alors Pharaon ordonna que tout ce qui naîtrait du sexe masculin parmi les hébreux, serait jeté à l'eau et qu'on ne fit grâce qu'à l'autre sexe.

Digitized by Google

En ce temps, là il y eut un homme de la famille de Lévi, appelé Amram, qui avait épousé une femme nommée Jocabed. Cette femme lui avait déjà donné un fils et une fille, lorsqu'elle accoucha d'un troisième enfant. Trois mois s'écoulèrent sans que la nouvelle de sa naissance parvint à l'oreille du cruel monarque. Mais enfin Pharaon en fut instruit; la mère désolée fit, pour sauver son enfant, un petit berceau entrelacé de joncs, qu'elle enduisit de bitume pour le rendre solide; elle y mit son fils, l'exposa au milieu des roseaux sur le bord du fleuve, et dit à sa fille de le suivre des yeux, pour voir ce qui arriverait.

Déjà la pourpre du soleil couchant colorait l'horizon, l'air était calme, le vent frisonnait dans les arbrisseaux, et les flots se brisaient doucement sur le rivage du Nil, lorsque la fille de Pharaon accompagnée d'un cortège nombreux de jeunes vierges, s'avança vers de fleuve où souvent elle venait se baigner. Elle apperçut le berceau qui flottait parmi les roseaux; elle ordonna qu'il lui fût approché; et l'ayant ouvert elle vit l'enfant qui jetait de faibles cris, et répandait quelques larmes, Hélas! dit-elle d'un air attendri, c'est un enfant d'Israël. La sœur s'étant approchée dit à la princesse : voulez-vous que j'aille chercher une femme pour l'allaiter? La princesse y ayant consenti, elle fit venir sa mère, qui nourit son fils, et qui le rendit à la princesse, quand il fut en âge. La fille de Pharaon l'adopta pour son enfant et le nomma Moïse, c'est à dire sauvé des eaux; car, disait elle, je l'ai sauvé des eaux du Nil.

II.

L'Epreuve.

Quelques années après cet événement, Pharaon accomplit sa soixante dixième année, il fit un grand festin qui dura-soixante et dix jours. Sous des voiles bleu célestes, des lits d'or et d'argent étaient rangés sur des pavés d'émeraude; le roi assis sur son trône avait à sa droite la reine, sa femme, à sa gauche était la princesse, sa fille, avec le jeune Moïse. L'enfant en jouant prit la couronne royale et la mit sur sa tête; le magicien qui avait expliqué au roi son songe lui dit : « Voilà, sire, l'enfant qui doit

Digitized by Google

vous être si fatal : l'esprit de Dieu est en lui, ce qu'il vient de faire est une preuve qu'il a déjà le dessein formel de vous détrôner. Il faut, si vous ne voulez pas que l'Egypte soit détruite, le faire mourir sur le champ. »

Cet avis plut beaucoup au roi Pharaon, il ordonna de faire périr aussitôt Moïse. Déjà on était allé chercher le glaive, déjà on était près de le tirer, lorsque Dieu envoya un ange, qui prit la figure d'un des conseillers de la cour de Pharaon, et dit au roi :

« Sire, je ne crois pas qu'il faille faire mourir un enfant innocent, qui n'a pas encore l'âge de discrétion ; il n'a pris probablement votre couronne, que parce qu'il manque de jugement. Vous n'avez qu'à l'éprouver là dessus. Présentez lui le choix d'une pierre précieuse ou d'un charbon ardent ; s'il choisit le charbon, c'est une preuve qu'il est sans raison, et qu'il n'a pas eu mauvaise intention en prenant le diadême royal ; mais s'il prend la pierre, c'est un signe qu'il y entend finesse, et alors on pourra lui ôter la vie sans remords. »

Aussitôt on apporta un rubis et un charbon qu'on mit devant Moïse ; l'enfant ne manqua pas de prendre le rubis, mais l'ange lui arrêta subitement le bras, et lui fit prendre le charbon, qu'il porta lui-même à sa bouche. Moïse se brûla la langue si horriblement qu'il en resta bègue toute sa vie.

Cependant le roi ayant vu cela, et jugé que l'enfant n'était qu'un imbécile qui ne lui serait jamais dangereux, lui laissa la vie. Moïse protégé par sa mère adoptive, vit ses premières années s'écouler dans le palais royal ; mais ni ce séjour, ni l'éclat des dignités auxquelles ils pouvait prétendre, n'amolirent son âme et ne le rendirent pas moins sensible aux maux que ses frères supportaient ; un jour, il vit un Hébreu maltraité par un Égyptien, ne pouvant contenir sa fureur, il combattit et tua l'Égyptien.

Cet événement étant parvenu aux oreilles du roi, il ordonna qu'on se saisit de Moïse, et qu'on lui coupât la tête. Le bourreau le frappa ; mais Dieu, qui préparait une grande destinée à ce jeune hébreu, changea sur-le-champ son cou en marbre, et envoya un ange qui en trois jour de temps, conduisit Moïse hors de l'Égypte. Il se réfugia auprès du roi d'Éthiopie qui était en guerre avec les Arabes. Ce prince le reçut avec distinction et le fit son général

Digitized by Google

d'armée. Le roi étant mort sur le champ de bataille, Moïse fut proclamé roi, et forcé d'épouser la veuve de son maître, suivant l'usage antique des Éthiopiens. Honteux d'épouser la femme du roi son maître, il n'osa user du droit que sa qualité de mari, lui donnait sur elle, et mit une épée nue entre lui et la reine. La princesse irritée contre un époux si peu complaisant, convoqua les grands du royaume, et se plaignit hautement de ce que Moïse n'usait envers elle des prérogatives du mariage, et conclut à le chasser, et à mettre un autre sur le trône. Cette conclusion fut adoptée à l'unanimité; et dès lors Moïse fut privé de la royauté et conduit jusqu'aux frontières d'Éthiopie.

III.

La brebis égarée.

L'ex-roi se retira dans de vastes déserts, à travers des contrées inconnues et lointaines. Un jour qu'épuisé par l'ardeur du soleil, et accablé par la soif, il parcourait les terres de Madian, l'onde fraîche et limpide d'une fontaine s'offrit à ses regards; Moïse s'étant désaltéré à cette fontaine, alla se reposer à l'ombre.

A peine fut-il assis, qu'il vit sept jeunes filles, belles et riantes comme le jour, s'approcher de la fontaine pour puiser de l'eau, afin d'abreuver les troupeaux de leur père. Mais dès qu'elles eurent rempli les auges, il survint des bergers, qui chassèrent les jeunes filles pour abreuver les premiers leurs troupeaux. Contraintes de céder à la violence des pasteurs, les aimables filles se tenaient tristement à l'écart. Moïse en fut indigné : que vous êtes injustes, ô bergers! s'écria-t-il en se levant, ces bergères sont venues avant vous, et vous voulez qu'elles vous cèdent la place! il dit, et ayant chassé ces pasteurs grossiers, il remplit lui-même les auges et abreuva les troupeaux de ces jeunes filles.

Cependant il alla se rasseoir à l'ombre, tandis que les bergères timides retournèrent gaiement à leur demeure. Dès qu'il eut appris la généreuse conduite de Moïse, le père de ces jeunes filles nommé Jéthro, prêtre de Madian, l'envoya chercher, et l'établit chez lui.

Digitized by Google

D'abord il le prit en affection ; mais ayant appris son histoire, il résolut de le livrer au roi d'Égypte et commença par le faire mettre dans le fond d'une basse fosse, où il fut réduit au pain et à l'eau. Moïse engraissa à vue d'œil dans son cachot. Jethro en fut étonné. Il ne savait pas que sa fille Séphora étant devenue amoureuse du prisonnier, lui apportait elle-même les mets les plus exquis. Il conclut que Dieu protégeait Moïse, et il le mit en liberté.

Quelques temps après, Jethro voulut marier sa fille aînée; il avait dans son jardin un arc, qu'aucun mortel n'avait pu tendre jusqu'alors. Il fit publier dans toute la contrée qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait tendre l'arc merveilleux. Les amants de Séphora s'étant présentés en foule, aucun d'eux ne put seulement faire pencher la corde. Moïse seul vint à bout de le rompre et la belle Séphora fut la récompense de sa force et de sa valeur.

Moïse devenu gendre de Jethro, parcourut avec les troupeaux de son beau-père, les vallées d'Horeb et de Sinaï. Là, assis sous un arbre touffu, plongé dans la plus profonde méditation, il arrosait souvent la terre de ses larmes, et poussait des sanglots en souvenir de ses malheureux frères en Égypte. Quelquefois il exprima ses regrets cuisants d'être séparé de sa famille, à laquelle il jurait un amour inviolable.

Un jour qu'il s'était reposé ainsi sous un arbre, pendant que les troupeaux de son beau-père paissaient autour de lui, une brebis prit la fuite, et la poursuivant, il la vit s'approcher d'une source, se désaltérer et attendre qu'on l'eut rejointe. Pauvre brebis, lui dit Moïse, c'est à tort que je t'ai poursuivie, la soif t'a fait éloigner ; reviens. Mais tu es trop fatiguée. Eh bien! je te prendrai sur mes épaules. Ayant parlé ainsi, il rapporta la brebis au troupeau. Alors la voix de l'Éternel retentit au désert : Moïse, Moïse! j'ai vu ta douceur et ta patience avec ton troupeau, tu es digne de devenir le pasteur d'un autre troupeau, le mien, du peuple d'Israël.

IV.

La verge merveilleuse.

Moïse, après avoir reçu de Dieu, cette sainte mission, arriva dans le désert de Sin. Là, accablé de fatigue et de chaleur, il vit

Digitized by Google

soudain un bel arbre dont les branches touffues l'invitèrent à se reposer sous son ombrage. Bientôt en respirant son odeur rafraichissante, il succomba au sommeil, et dormit paisiblement au pied de l'arbre. Quelque temps après, s'étant éveillé, il se sentit la force d'un lion pour accomplir sa mission céleste. Mais lorsqu'il voulut quitter cet arbre auguste, une jeune créature aérienne descendit tout à coup des nuages et se dirigea vers le sommet de l'arbre. L'étoile du matin reposa sur sa tête, ses reins étaient entourés des signes de la puissance de Dieu et la grâce et l'élevation du Seigneur brillaient sur sa figure. Effrayé à l'aspect de cette apparition aussi formidable que gracieuse, Moïse tomba sur sa face, mais l'ange l'ayant relevé avec douceur, lui parla familièrement : Ne crains rien, Moïse, lui dit il, je suis l'envoyé du Très-Haut, le serviteur du Tout-Puissant; prends courage, et écoute ce que ton Seigneur et ton Dieu te fait connaître par ma voix. Aussitôt que Moïse eut entendu les paroles amicales du chérubin, il attendit humblement celles qui devaient lui venir de Dieu. Alors l'ange, detachant de l'arbre une branche, la tailla en forme de houlette de berger, et en toucha le front du prophète. Aussitôt deux rayons éblouissants en jaillirent comme signe de sa haute mission. Puis le messager céleste lui donna le bâton merveilleux en lui disant : Prends cette verge, Dieu te consacre avec elle, en qualité de pasteur de son peuple d'Israël. Accomplis la volonté de Dieu quand il te la révélera. Avec cette verge tu châtieras les ennemis de Dieu, et tu manifesteras ta mission en Egypte, par des signes puissants et par des miracles.

Alors Moïse se vit encouragé par Dieu même, et sa puissance étant dans la verge; il se rendit hardiment dans le palais de Pharaon, et lui demanda avec fermeté, l'affranchissement de son peuple, et comme l'orgueil du roi restait inflexible, Moïse fit beaucoup de prodiges en Egypte, au moyen de sa verge. C'est par son moyen qu'il délivra Israël de la servitude; c'est avec elle qu'il fendit la mer, qu'il fit sortir la source d'un cocher et qu'il brisa les idoles étrangères. Et quand il eut enfin terminé glorieusement l'œuvre de sa sainte mission, il déposa sa verge, comme souvenir de reconnaissance de sa charge de pasteur, du côté occidental du tabernacle, à côté du très-saint tabernacle que

Digitized by Google

Dieu lui-même habite. C'est avec cette verge qu'il partagea plus tard, son troupeau en douze tribus : il légua la verge à son frère Aaron, et lui donna l'onction, en qualité de prêtre du Très-Haut. Et comme ensuite il s'éleva entre les douze tribus d'Israël une dispute sur le sacerdoce d'Aaron, voici ce qui arriva : parmi les douze tribus il n'y eut que la verge sacordotale d'Aaron qui fleurit et produisit des amandes, preuve évidente que Dieu le confirmait dans sa dignité religieuse, et en assurait la succession à toute sa race.

V.

La pauvre veuve.

Malgré tous les prodiges que Moïse opéra en faveur d'Iraël, ce peuple se montra presque toujours indocile et rebelle à ses chefs. Le prophète ayant envoyé douze députés, un de chaque tribu, à la decouverte de la terre promise, dix de ces émissaires revirent faire un tableau allarmant de la force des peuples belliqueux qui habitaient ce pays. Toutes les tribus effrayées des obstacles qu'elles auraient à vraincre, se soulevèrent et proposèrent d'élever un chef qui les reconduisit en Egypte. Elles étaient même sur le point de lapider Moïse, Aaron, Caleb et Josué, lorsque la gloire du Seigneur apparut sur le tabernacle aux yeux de tout son peuple, Dieu voulait le frapper de peste, et le exterminer, mais les dix envoyés seuls tombèrent morts.

Bientôt après, une nouvelle révolte contre Moïse et Aaron fut punie par la mort de Coré Dathan et Abiron, principaux chefs et que se virent engloutis vivans dans la terre. Et voici par quels discours Coré excitait à la révolte deux cent cinquante personnes des principales de la nation.

Dans mon voisinage, dit-il, demeurait une veuve, mère de deux pauvres filles. Toute sa fortune consistait en un champ, un bœuf et un âne. Elle voulut labourer ce champ avec ses deux bêtes, Moïse vint, et lui dit : il est écrit dans la loi : *Tu ne laboureras point acec un âne et un bœuf ensemble.*

Digitized by Google

Quelque temps après, la veuve voulut l'ensemencer de grains mélangés pour avoir de son seul champ diverses espèces de grains. Garde-t'en bien, lui fit dire Moïse, car la loi ordonne : *Tu ne semeras point ton champ de diverses sortes de grains.* L'époque de la récolte étant arrivée, la pauvre femme voulut moissonner. Dès que Moïse le sut, il court chez elle et lui commenda de laisser intact les coins de sa terre les épis tombés, les gerbes oubliées, ainsi que le veut la loi : *Tu n'acheveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point ce qui reste à cueuillir de ta moisson.* La veuve se soumit, et porta le reste de la récolte dans la grange, Moïse arrive encore et dit : Donne les prémices, la dîme et la dîme de la dîme, comme la loi l'ordonne. La pauvre veuve se résigne encore, et donna en pleurant ce qu'on lui avait demandé.

Que fit elle après ? Elle prit la résolution de vendre le malheureux terrain et avec le produit de cette vente, elle se procura deux jeunes brebis qui devaient la couvrir de leur laine et la nourrir de leur lait. A peine eurent-elles mis bas qu'Aaron vint, prit les petits et les emporta, en disant qu'ils lui appartenaient par la loi : *Tout mâle premier né de ton troupeau appartiendra à ton Dieu.* Elle veut les tondre, Aaron vint prendre la laine ; elle m'appartient, dit-il, selon la loi : *Tu donneras à Dieu les prémices de la laine de ton troupeau.* La veuve au désespoir, tua ses brebis. Aaron arrive encore ; il en prend les épaules et le ventre. La pauvre femme conjura Aaron de lui rendre son seul bien. Je ne puis, répondit le grand prêtre, car il est écrit : *Tu donneras le ventre et l'épaule aux prêtres.* La veuve ne pouvant plus contenir sa douleur, jura, et dit : Que mes brebis soient maudites. Aaron dit alors à la pauvre femme. Il est écrit dans la loi : *Tout ce qui sera anathème dans Israël sera à toi*, et il emporta les brebis toutes entières, laissant la pauvre veuve et ses filles dans la misère et les larmes.

C'est ainsi, continua Corée, qu'ils exercent avec bonheur leurs brigandages, en mettant tout sur le compte de Dieu, loué soit-il. A ces mots tous les auditeurs murmurèrent hautement contre Moïse et son frère et refusèrent de reconnnaître leur autorité civile et sacerdotale.

Digitized by Google

VI.

L'Ange et le Démon.

Peu après les hébreux, manquant totalenent d'eau, éclatèrent de nouveau en plaintes, contre Moïse et Aaron, qui firent alors entendre, comme eux, leurs doutes et leurs murmures. Dieu irrité contre ses prophèses leur annonça une mort prochaine.

Aaron expira quelques jours après, sur la montagne de Hor; Moïse monta sur la montagne de Nébo, d'où ses yeux découvrirent au-delà du Jonrdain la terre promise, dans laquelle Dieu ne lui avait pas permis d'entrer. Sa sollicitude pour le troupeau du Seigneur, sollicitude qui ne lui laissait point de relâche, vint l'agiter alors plus vivement que jamais. Il venait d'apprendre que sa fin était prochaine, et il craignait qu'après sa mort, Israël ne retomba dans la révolte. En conséquence il supplia Dieu de lui laisser conduire son troupeau jusqu'à l'héritage de Jacob, mais une voix céleste retentit à ses oreilles : Moïse, Moïse, ne prie point en vain; le décret du Très-Haut porte que tu n'y entreras pas, car il a juré ta mort en ce lieu-ci, ou la perte d'Israël; si tu veux vivre, Jacob périra. — Eh bien! puisqu'il en est ainsi que le fils d'Amram périsse plutôt qu'un seul hébreu ne succombe!

Il dit, et ayant déposé sa verge à terre, comme signe de la fin de sa mission et comme marque du terme de la haute charge de pasteur, ses yeux se tournèrent à l'Occident, il apperçut un ange éblouissant de blancheur; des étoiles brillaient sur son front et ses ailes radieuses réfléchissaient mille feux célestes. En face était un noir démon; des étincelles jaillisaient de son œil enflammé. C'était un monstre hideux et terrible, tel enfin que la fiction des poëtes nous peignent Asmaël, dont la tâche aux enfers est d'épouvanter les âmes criminelles.

Moïse, l'interpella ainsi : Pourquoi, ô monstre impur, viens-tu ici, crois-tu peut-être me tuer, moi l'enfant sauvé des eaux, moi, l'homme qui ai conduit le troupeau du Seigneur hors de l'esclavage, qui ai reçu sa loi au milieu des tonnerres et des flammes, moi enfin son serviteur et son prophète. Va-t-en infâme; sors de ma présence, à l'instant, ou je te ferai sortir.

Digitized by Google

Le démon transporté de colère, lança sur lui des malédictions qui n'eurent aucun effet. Je partirai donc sans avoir rien obtenu ? s'écria-t-il avec fureur.

Oui certes, répartit Moïse, et il le chassa avec sa verge sacrée. Alors l'ange s'approchant de lui, lui dit : Heureux mortel, vous êtes parvenu au terme de votre sainte carrière, rendez-moi la verge que je vous ai donnée.

Moïse la lui rendit en soupirant. Hélas, dit il, quel profit ai-je obtenu de cette verge merveilleuse, à quoi me sert ce rameau sacré puisqu'il ne peut me soustraire à l'empire de la mort. Quel profit ! mais tu t'es élevé par elle au dessus de tous les hommes, répondit l'ange, tu t'es rendu célèbre à jamais parmi les enfans d'Adam. Moïse se tut; il se laissa tomber par terre, et les yeux levés au ciel, il rendit l'âme paisiblement. Il était alors âgé de cent vingt ans, sa vue n'était point affaiblie, sa vigueur n'était point diminuée; il mourut plein de santé et de forces. Aussitôt l'ange emporta son âme, dans les célestes regions, et vint enterrer son corps dans les regions terrestres. Il avait une baguette à la main avec laquelle il forma une couronne qu'il déposa sur le tombeau avec la verge étincelante, et disparut.

Correspondance.

A M. le Rédacteur de la REVUE ORIENTALE (1).

BERLIN, 15 juillet 1841.

Encore une montagne qui a enfanté une souris ! Le libraire Ascher, après tant de bruyantes annonces d'une nouvelle traduction en anglais, des voyages de Benjamin de Tudèle, vient d'accou-

(1) Nous avons longtemps hésité à publier cette lettre à cause de sa manière tudesque, ce n'est qu'après la prière réitérée de son auteur, que nous nous sommes décidés à lui donner une place dans notre journal. Nous y aurions désiré en général moins de plaisanterie et une forme moins caustique. L'honorable correspondant se souviendra sans doute, s'il veut nous donner une critique sur les travaux de M. Zunz, comme il l'annonce à la fin de sa lettre, de ce qu'on a pu dire de la critique de M. Zunz : *les injures ne réfutent pas.* (*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

cher d'un petit monstre (Missgeburt), dont l'existence justifie pleinement le jugement que vous en avez porté d'avance, (Voyez *Annales israélites*, 1840 n° 23) que ce n'est autre chose qu'une spéculation de librairie. Aussi l'honnête éditeur ne demanda-t-il que huit thalers pour la traduction d'un texte qui se vend ordinairement, suivant l'observation de l'*Orient*, (Voyez n° 12 de l'année 1840) deux gros. Et quelle traduction encore ! c'est la production la plus indigeste et la plus incohérente, où les notes contredisent la version et la version le texte. Les erreurs géographiques cent fois rectifiées par les savants, y sont de nouveau reproduites dans toute leur grosiéreté. On n'a qu'à comparer les pages 34 et 35 de cette traduction avec les notes 50 et 58 de votre version du 1er chapitre de ces voyages, (Voyez *Revue Orientale*, p. 122 et 123) pour voir comment, des fautes corrigées par Menage et Petit au XVIIe siècle, se trouvent renouvelées au XIXe par un homme qui se pose comme savant et juge compétent. Nous avons nommé M. Zunz, digne collaborateur du libraire de Berlin. Ce grand pédant, toujours prêt à faire étalage d'une pédanterie assommante, remplit les pages de cette traduction, avec des notes les plus pédantesques. Par exemple, à propos d'un pauvre rabbin, nommé *Schescheth*, il nous apprend combien il y a eu d'hommes dans le monde qui ont mérité ce beau nom, combien il y avait ci, combien il y avait là, de ces personnes bien heureuses, dont l'un était père d'un fils et l'autre fils père appelé comme ça. Peu s'en fallait que nous ne fûmes pas de nouveau victimes de ses quarante-quatre (1) *Joab* (Voyez Geiger, *Zeitschrift*, t. 3 p. 58) ; nous l'avons échappé belle, mais il fallait passer par sa propre histoire : car, à l'occasion on ne sait de quel saint, il nous conte que lui Léopold Zunz, est né dans telle et telle ville, à telle et telle époque, et qu'il est l'auteur de telle et telle note, publiée dans telle et

(1) Au risque d'exciter de nouveau contre nous le ressentiment de M. Zunz, nous lui observons qu'il en a oublié *un*, en confondant *Joab de Bethel*, avec *Joab de la Sinagogue*. Ce dernier qui porte le nom hébreu de *Joab min ha-Keneseth*, est auteur d'un reschuth sur la prière Nischmath qui commence ainsi : אזכר מקדם פלאי et d'un autre piut qui débute par : ירד נברד נורץ בשמו ; tous les deux se trouvent dans un Machsor romain de l'année 1536, mss. de notre bibliothèque, code 100. (*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

telle gazette. Aussi présomptueux que vain, il déclare tout ce qu'il n'a pas fait, impossible, mensonge, faux et lance des imputations injurieuses contre tous ceux qui lui portent le moindre ombrage, et parmi lesquels vous occupez, Monsieur, la première place (1). Heureusement des savants comme Milsahagi et autres, ont depuis longtemps fait justice à ce suffisant personnage, qu'ils nomment, par allusion à son nom : *Lipman* ou *Léopold Zunz*, avec autant d'esprit que de finesse לץ.

Nous-mêmes nous avons démontré dans un écrit inédit que toute la science de cet écrivain consiste à compiler les catalogues et les livres bibliographiques, et c'est d'après ceux-ci qu'il fait ses citations d'ouvrages, qu'il n'a ni vus, ni connus. A défaut de ces sources, il puise ses matériaux dans son imagination, et refait souvent l'histoire avec ces inventions qu'il cherche à appuyer tantôt par un acrostiche, tantôt par un nombre et tantôt par une anagramme (2). C'est un ouvrage aussi piquant qu'intéressant; nous nous proposons de le publier, malgré les menaces de Salomon, *Proverbes* IX, 7 et 8.

En attendant veuillez, monsieur le Rédacteur, donner une place à cette lettre, dans votre excellente Revue, et recevez l'assurance de ma considération la plus distingué.

J. B.

(1) Nous avons lu ces imputations plus ridicules qu'injurieuses. M. Zunz croit que c'en est fait de nous, en déclarant, lui, que tel ou tel ouvrage manuscrit que nous citons est faux, comme il a nié autrefois l'existence d'un médaillon de notre cabinet. De pareilles imputations ne méritent pas de réponse, il y a longtemps qu'on a posé en principe : מילתא דעבידא לגלוי לא משקרי אנשי.

(*Note du Rédacteur.*)

(2) C'est ainsi, afin de pouvoir accomplir une anagramme, qu'il nous donne *Colmar* pour patrie. Malheureusement nous ne sommes point un Homère, dont sept villes se disputent la gloire de lui avoir donné le jour, aucune cité ne disputera jamais, nous en sommes certains, à la ville de *Soultz*, l'avantage de nous avoir vu naître.

(*Ibidem.*)

Digitized by Google

Histoire.

M. Bégin, l'un de ces jeunes historiens de France si fécond et si plein d'avenir, qui nous a déjà dotés d'une excellente *Biographie de la Moselle*, d'une bonne *Histoire des Sciences des Lettres et des Arts dans le pays Messin*, et d'une *Histoire*, non moins recommandable, *des Duchés de Lorraine et de Bar et des Trois Évêchés*, (Meurthe, Meuse, Moselle et Voges), vient de nous communiquer des recherches intéressantes sur les juifs de ces contrées. Son travail embrasse l'époque du moyen-âge et les temps modernes; on y remarque de curieux détails basés sur de nouveaux documents : il donne l'histoire complète du célèbre concours ouvert par l'académie royale de Metz relatif aux moyens d'arriver à la régénération des israélites.

Le vif intérêt que nous ont inspiré les recherches de M. Bégin, nous porte à y ajouter quelques notes.

RECHERCHES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES JUIFS DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE, PAR E. A. BÉGIN.

Le Nord-Est de la France, couvert de villes où le pouvoir spirituel ne dépassait pas certaines limites, est un des points de l'Europe les plus anciennement habités par les juifs. Selon toute apparence, bien avant la destruction du temple, des négociants israélites établis sur nos côtes méridionales avec les Phocéens de Marseille, avec les Grecs d'Arles et d'Avignon, avaient exercé leur esprit de négoce à travers les peuplades aborigènes de la Gaule

Digitized by Google

et lié, jusqu'au fond de la Germanie, des relations d'intérêt commercial dont on peut reconnaître les traces à certaines dénominations locales. Telle a été la colonie juive de Worms que d'anciennes traditions font remonter au Ve siècle avant Jésus-Christ. Si l'on en croit les talmudistes (1) et divers chroniqueurs allemands, cette colonie se serait refusée à l'admission de l'écriture chaldéenne substituée par Esdras à l'ancienne écriture hébraïque ; elle n'aurait pris aucune part à la construction du second temple commencé sous Zorobabel ; se serait maintenue par ses coutumes et ses lois, dans un état d'isolement de la mère patrie, et aurait eu la sagesse de répondre au sujet du fils de Marie : *qu'il fallait le laisser aller ; qu'on lui donnait de l'importance en le crucifiant ; que ses doctrines produiraient dans le monde une racine d'autant plus profonde qu'elles n'auraient plus d'obstacles à vaincre, et que son procès jetterait plus d'éclat.*

Lorsqu'on accusa la nation juive toute entière de la mort du Christ, la colonie de Worms voulut, dit-on, prouver son *alibi*.

Cette circonstance, fût-elle positive, ne prouverait encore rien en faveur de l'antique origine de la communauté juive de Worms, car, sous le glaive menaçant d'une persécution sanglante, n'était-ce pas une heureuse idée de la part des chefs de la colonie de chercher à se soustraire, par un mensonge, aux malheurs qui attendaient les autres exilés. On crut à l'absence des juifs de Worms dans le procès intenté au fils de Marie. Aussi, pendant le moyen-âge, les membres de cette communauté jouissaient-ils de nombreux privilèges. Ils étaient exemps de l'impôt aux portes des villes, avaient un culte libre, des magistrats, une école, et formaient une sorte de Jérusalem européenne, ville mère des établissements qui devaient se constituer plus tard le long du Rhin, de la Meuse et de la Moselle.

Sous les premiers empereurs romains, des familles juives sont venues chez nos ancêtres à la suite des légions qui avaient occupé l'Égypte et la Syrie ; surtout après que Tibère eut chassé de Rome les israélites qu'on y tolérait (2). A diverses époques les persécu-

(1) Voyez sur cette fable, Basnage, *Histoire des Juifs*, t. VII, p. 288 et *Séfer ha-Doroth*, p. 159. (*Note du rédacteur.*)

(2) Tiberius..... jussit universos Judoeos ex urbe pelli. Ex quibus

Digitized by Google

tions intentées contre les enfants de Jacob, la difficulté d'établir de l'harmonie entre leurs scrupules religieux et les exigeances de l'administration romaine, leur éloignement du service militaire, l'esprit d'inquiétude et de trafic qui les a toujours caractérisés, ont amené dans les Gaules un certain nombre de juifs qui jouissaient selon toute apparence sous notre ciel septentrional, d'une tranquillité qu'ils ne trouvaient point ailleurs. Plusieurs juifs furent même exilés dans certaines villes de la Gaule (1), en sorte qu'une partie de cette nation s'y trouvait disséminée (2), lorsque commença sous le règne de Néron, la guerre sanglante qui devait finir par la destruction du temple de Jérusalem (3).

La Palestine était déjà ruinée quand Titus l'envahit à la tête de six légions romaines, auxquelles vinrent se joindre les troupes que Vespasien avait disponibles en Italie. Ces divers corps réunis formèrent un effectif d'environ quarante mille combattants, sous la conduite de Tibérius Alexandre ami de Titus et digne de sa confiance (4).

consules delectu habito, quatuor milia militum miserunt in Sardidiam : plurimos etiam qui patriâ religione detrectabant militiam, affecerunt poenis gravissimis.

Flav. Jos. Lib. XVIII, cap. V.

(1) Tel a été Hérode, tétrarche de Galilée, beau-frère d'Agpippa que l'empereur envoya en exil à Lyon. *Herodem verò perpetuo damnavit exilio apud Lugdunum urbem Galliæ. Flav. Jos. antiq. Judaicorum.* Lib. XVIII, cap. IX.

(2) *Judoeorum namque gens multum quidem totius orbis indigenis asseminata est.* Flav. de Bello. Judaicorum. Lib. VII, cap. XXI.

(3) Cette guerre commença la 12e année de son règne. *Duodecimo verò Neronis imperii bellumid cœptum est. Lib.* XX, *cap.* IX *antiq. Judaic.*

(4) Voici en quels termes Flavius Joseph parle de l'armée romaine : *Erant antea tres legiones, quæ pridem sub ejus patre Judæam vastaverant, et duodecima, quæ olimeum Cestio male pugnaverat, quæque licet per id fortitudine esset insignis, tunc tamen eorum etiam memoria quæ pertulerat alacrius ad vindictam properabat. Harum quidem quintam legionem jussit sibi per Ammaunta occurrere, decimam verò ascendere per hieriohunta. Ipse quidem cum coeteris egressus est, quas regum quoque auxilia plura quam dudum, multique Syri auxiliares comitabantur. Suppletum est autem quatuor legionum quantum Vespasianus selectum cum Mutiano miserat in Italia, ex his qui cum Tito accesserant. Duo namque milia de Alexandrino exercitu lecta,* tria

Digitized by Google

Tout en admettant un grand esprit d'exagération dans le récit de Flavius Joseph, il paraît que la résistance des juifs fut des plus opiniâtres ; qu'on fit plus que les décimer, et qu'il périt au moins le cinquième de la nation, par le fer et les maladies contagieuses. Le temple une fois renversé, une légion suffisait à la garde de Jé-

milia verò ab Euphrate eum sequebantur.... *De Bello. Judaico. Lib,* VI, *cap.* I.

On le voit, Flavius Joseph ne parle que de quatre légions, les V, X, XIIe et XVe, mais il reconnait implicitement le nombre six quand il parle (lib. VI, ch. XXIV) du conseil de guerre tenu par Titus, le 9 août 819, un mois avant la prise de Jérusalem qui eut lieu le 8 septembre suivant. Tacite (hist., liv. V, ch. Ier) n'oublie pas les IIIe et XXIIe légions appelées d'Alexandrie, et venues en toute hâte sous la conduite *d'Eternius Fronto*. Ce sont celles omises par Joseph. Les autres légions avaient des commandants non moins distingués que Fronto. Sextus César était à la tête de la Ve légion; *Largus Lepidus* de la Xe; *Titus Frigius* de la XVe. On ne sait sous quels ordres marchait la XIIe. Cette désignation de Tacite et de Flavius Joseph, satisfaisante pour les lecteurs superficiels, cesse de l'être pour les hommes qui se livrent sérieusement aux études historiques, car il y avait à l'époque du sac de Jérusalem trois légions portant le n° III; deux légions ayant le n° V; deux avec le n° X et deux avec le chiffre XV. Quelques explications deviennent donc indispensables.

La Ve de la guerre de Judée est l'ancienne légion *Alauda* composée de Gaulois par Jules César et nommée depuis *Macedonica* parce qu'elle se recruta en Macédoine. Il ne faut pas la confondre avec cette V^e^ à laquelle Civilis fit mettre bas les armes dans le camp de *Vetera*, sur le Rhin.

La Xe est la célèbre de Jules César qui fut chargée de la garde du pont de Genève à l'ouverture de la guerre des Gaules. Elle avait été formée dans la Gaule Narbonnaise. On la confondrait à tort avec la Xe dite *Fretensis* qui se trouvait alors en Espagne. Cette dernière figure sur les médailles de *Victorinus*. Notre X^e^, après avoir été nommée *Gemina*, sans doute à cause de son dédoublement, fut appelée *Gemina Antoniniana* ; *adjutrix, Gemina Gordiana, Gemina pia, fidelis*. Les médailles de Gallien font mention de la légion X, *Gem.* VI P. VI F. *Sextum pia, sextum fidelis*. On voit près de Nimègue, des inscriptions qui lui appartiennent. Elle a pour nous de l'intérêt depuis qu'on a trouvé, aux environs de Metz, un monument où elle est désignée sous l'épithète de *Salutaris*. Ce monument existe au musée de Metz.

La XVe de Judée, appelée *Apollinaris*, est une autre que celle qui capitula avec la Ve dans le camp de *Vetera*.

Digitized by Google

rusalem et de la Palestine ; car, que pouvait désormais tenter un peuple dont les moyens de résistance étaient épuisés ? On choisit la dixième, les autres légions s'étant portées ailleurs comme l'indique Flavius Joseph (1). Cependant les massacres continuaient encore : sur de fausses inculpations, les juifs d'Antioche furent massacrés (2) ; Bassus, gouverneur de Judée, détruisit les forteresses d'Herodium et de Machœrus (3) ; Flavius Silva, successeur de Bassus, s'empara de Messada, dernier refuge du peuple vaincu (4). Les Syriens, irréconciliables ennemis des enfans de Jacob, en firent un carnage peut-être plus horrible que les Romains (5), et la fermeture du temple d'Onias dans la ville d'Alexandrie, mit un terme aux dernières tentatives de réunions Judéennes (6). De ce moment, les émigrations devinrent chaque jour plus fréquentes. Deux légions, la Xe et la XXIIe, envoyèrent dans le Nord-Est des Gaules, sur la Moselle, des détachements qui paraissent avoir été considérables, et à la suite desquels diverses colonies juives se seront timidement insinuées jusqu'à nos portes. Il peut même se faire que ces deux légions y soient venues tout entières, car après un séjour de courte durée dans la Palestine, la Xe fut dirigée sur la Pannonie sous le règne de Vespasien, prit ses quartiers d'hiver à Vienne en Autriche, avec la XIIIe *Gemina* et passa le Rhin pour occuper le Nord-Est des Gaules. La XXIIe s'y trouvait déjà sous Diocletien. Elle campa devant Metz, devant Toul ; elle laissa partout des traces de son existence (7). Ainsi, nos ancêtres furent

(1) *Hierosolymorum autem custodiam decimæ legioni credit ; neque ad Euphratem, ubipridem fuerat, eam remisit. Duadecimam verò legionem, memor quòd Cestio duce Judæis cesserat, totam Syria pepulit ; erat enim olim apud Raphanæas ; ad Melitem autem, quæ sic vocatur, misit. Hæc ad Euphratem in confinio Armeniæ et Cappadociæ sita est. Duas verò sibi obsequi satis esse duxit, donec ad Egyptum perveniret, quintam et quintam decimam legiones. Flav. Joseph. de bell. Jud. lib.* VII, *cap.* XIX.

(2) Flav. Jos. *ibid.* lib, VII, cap. XXI.

(3) *Ibid.* cap. XXV.

(4) *Ibid.* cap. XXVIII.

(5) *Nostis enim, quod Syriæ civitatum nulla est, quæ non Judæos apud se habitantes occiderit, nobis quam Romanos, plus inimicos. Flav. Joseph de bell. Jud. lib.* VII, *cap.* XXVIII, §§ 80.

(6) *Ibid.* lib. VIII, cap. XXX.

(7) Il y a des monuments qui rappellent le séjour de cette légion,

Digitized by Google

initiés, par des témoins oculaires, à tous les détails d'une guerre et d'une dispersion qui frappa le monde d'étonnement et de stupeur. Vers la même époque, deux millions d'israélites, environ, quittèrent le sol natal avec l'espoir de jouir, moyennant une redevance au Capitole, des immunités qu'on réserve communément à l'infortune (1). Mais un empereur romain devait enchérir sur les cruautés précédentes : trois millions de juifs périrent sous le règne d'Adrien, sans comprendre dans ce nombre les cinq cents quatre-vingt mille qui furent égorgés après la révolte de Barchochébas. On ravit à ceux qui échappèrent en petit nombre, la triste consolation de contempler, même de loin, les ruines de Jérusalem, foulée aux pieds par les gentils (2). « Auparavant, on les « voyait couverts de haillons, parcourir en sanglotant la monta- « gne des oliviers et les débris du temple, ils furent réduits à éco- « nomiser sur leur misère pour payer cette grâce à l'avarice des « soldats. A ce prix, ils obtinrent la faveur signalée d'y venir « pleurer le jour anniversaire du sac de leur cité (3). »

depuis Soleure jusqu'à Clèves : on en a vu à Cunstadt, sur le Necker et près de Stutgard. Elles se rapportent aux règnes de Caracalla, d'Eliogabale et d'Alexandre Sévère. On la trouve sur les médailles de Septime Sévère, de Galien et de Victorinus. Ce furent des membres de cette même légion qui élevèrent à Norroy, près de Pont-à-Mousson, un autel à hercule Saxan, et à Toul un autel à la déesse Epone. Nous avons décrit ce dernier autel dans notre *Histoire Médicale du Nord-Est de la France.*

La XXIIe légion est appelée *Primigenia-Augusta ; Primigenia pia, fidelis ; Antoniana ; Severiana et Adjutrix*, d'après une inscription mutilée, donnée par Spion, dans les preuves de son *Histoire de Genève.*

(1) *Eodem vero tempore Cæsar etiam ad Liberium Maximum scripsit* (*erat autem procurator*) *ut omnem terram vendere Judæorum : nec enim civitatem in eâ condidit proprium servam sibi eorum agrum. Solis autem octigentis militibus ibi relictis, locum dedit quem incolerent, qui vocatur Ammaus : distat autem ab Hierosolymis triginta stadiis. Stipendium vero ubicumque degerent Judæis indixit, binasque drachmas singulis annis deferre in Capitolium jussit, ila ut antehac Hierosolymorum templo pendebant. Flav. Jos. de bell. Jud. lib.* VII, cap. XXVII.

(2) St-Jérome. *In Sophoni*, cap. X.

(3) Grégoire, Esai sur la régénération physique, morale et politique des juifs ; Metz, Cl. Lamort, 1789, in-8°, p. 2. Cet ouvrage remar-

Digitized by Google

Nous avons esquissé l'état général du peuple juif avant sa dispersion par le monde. A peine était-elle consommée, qu'on vit des israélites établis sur les Rives du Rhin et de la Moselle. Il y en avait déjà sous le règne d'Adrien (1). Trois villes allemandes, Worms, Mayence, Spire, et quatre villes françaises, Avignon, Carpentras, Nimes et Bordeaux, devinrent bientôt les refuges des enfants d'Israël. Ils s'y constituèrent avec une certaine liberté. Les trois communautés allemandes eurent des coutumes spéciales désignées sous le nom de coutumes de SVM (2), et l'on voit dans certains talmudistes, à la vérité peu anciens, la dénomination d'*arbaa-Khiloth* (quatre assemblages ou réunions) donnée aux villes méridionales que nous venons de désigner (3).

Une école rabbinique fut établie à Bordeaux, une autre à Carpentras. Ce fut principalement de cette dernière école que sortirent les rabbins dont la France se trouva dotée plus tard. Peu à peu, les juifs se multiplièrent en Europe ; de nouvelles communautés s'établirent sur divers points de la Gaule Belgique (4) ; Paris, Metz, Verdun ouvrirent leurs portes aux exilés de la Judée, mais avec réserve ; on les rencontra bientôt sur toutes les routes, sur tous les marchés de l'Europe. Vers le milieu du Ve siècle, quand le poète Rutilius, parti de Rome, traversait l'Italie pour venir en France, il était déjà frappé de l'énorme quantité d'israélites disséminés par le monde et des inconvénients imaginaires ou réels qui pouvaient en résulter. « Il serait à souhaiter, disait-il, que jamais « la Judée n'eût été soumise par les guerres de Pompée et les vic- » toires de Titus. On a voulu arrêter cette peste ; la contagion n'a

quable a été couronné par la Société royale des Sciences et des Art de Metz, le 23 août 1788.

(1) BASNAGE. Histoire des Juifs. La Haye, 1716, 15 vol. in-12— VII, p. 241, 260; VIII, p. 400 et suiv.

(2) Mot composé de initiales de ces trois villes, Spire, Vorms et Mayence. Cette dernière ville porte ordinairement dans les anciens titres hébreux le nom latin de *Moguntia*. (*Note du rédacteur.*)

(3) Ceci n'est pas tout à fait exact : la dénomination d'Arbaa-Khiloth, qui ne date que du XVIe siècle, désigne quatre villes du comtat Venaissin, Avignon, Carpentras, Cavaillon et Isle, où les juifs ont toujours eu des synagogues. (*Note du rédacteur.*)

(4) Voyez les lois de Constantin, Années 312, 321 et 331.

Digitized by Google

« fait que s'étendre davantage, et la nation vaincue opprime au-« jourd'hui ses vainqueurs (1.) »

A la fin du VIe siècle, les juifs étaient déjà fort nombreux dans le royaume d'Austrasie; car St-Grégoire reproche aux rois Théodebert et Théodoric de leur donner asile (2).

En 625, dans un concile tenu à Reims, concile auquel assista St-Arnould, évêque de Metz, on rédigea vingt-cinq canons parmi lesquels il y en eut un (le XIIIe) relatif aux juifs. Il défendait de de les admettre aux charges qubliques et de leur vendre des esclaves chrétiens (3). Les auteurs de la grande histoire de Metz (4) n'hésitent pas à croire que cet article avait principalemeut en vue les juifs messins, et je ne suis pas éloigné d'adopter leur opinion.

Dès le IXe siècle, les enfants de Jacob avaient déjà tellement pullulé dans nos murs qu'un princier de la cathédrale nommé Gautbert assistant au concile qui se tint dans l'abbaye de St-Arnould, en 888, forma contre eux des plaintes dont on ne saurait apprécier aujourd'hui la valeur (5). Il fut interdit aux fidèles de boire ou de manger avec les juifs et de recevoir d'eux aucun aliment.

D'après une charte de l'évêque Adalberon 1er, (6) il paraitrait qu'au Xe siècle les juifs pouvaient avoir des biens territoriaux dans le pays messin : un certain David fut obligé de restituer a l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz, une vigne qu'il

(1) Atque utinam nunquàm Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis imperioque Titi
Latius excisæ pestis contagia serpunt
Victoresque suos natio victa premit.

(2) *Omnino prœteria admirati sumus quod in regno vestro judæos christiana mancipia possidere permittitis.* Greg. l. lib. VIII, epist. 114. indic. sec. ann. 590.

(3) L'abbe. Consil. t. V, p. 1653.

(4) Histoire de Metz, par des religieux Bénédictins. Metz, J.-B. Collignon et Claude Lamort. 1769 à 1790, 6 vol. in-4°, Voyez, t. 1, d. 373.

(5) Archives de la communauté israélite de Metz.

(6) Adalberon avait reçu l'onction épiscopale sur la fin de l'an 929. *Chron. Vird.* et *S. Vincent. Metensis, ad ann.* 929.

Digitized by Google

possédait (1). Ce David habitait sans doute Metz, car ses coreligionnaires y étaient nombreux, puisqu'ils avaient synagogue et rabbin. Le Tosephath sur le Talmud (2) parle du Rabbi Eliézar, fils d'un nommé Samuël de Metz qui exerçait ses fonctions dans cette ville, en l'année 4535 des juifs, laquelle correspond à notre millessime 975 (3). L'évêque Adalberon II, qui tint le siége épiscapal de Metz, depuis l'année 984, jusqu'au 15 décembre 1005, époque de sa mort, fut, à ce qu'il paraît, très favorable aux enfans de Jacob, car l'auteur anonyme de la vie du prélat assure qu'ils repandirent des larmes à sa mort (4).

Au commencement du XIe siècle, un clerc s'étant fait juif, au grand scandale de l'église messine, Albert, moine du couvent de saint-Simphorien, résuma dans un livre intitulé *de Diversitate temporum*, les réfutations et les raisonnemens qu'on employait à cette époque pour combattre l'incrédulité des israélites. C'est un monument curieux conservé par Eccard, dans son Recueil des historiens du moyen-âge (5).

Le fait de cette abjuration, quel qu'en soit le motif, est infiniment remarquable, car il prouve chez quelques membres du haut clergé, un esprit de tolérance bien rare à une époque où l'on brûlait sans pitié les hérétiques pour la plus grande gloire de l'église et l'édification des fidéles.

L'abri tutélaire dont les juifs pouvaient jouir à Metz, permit à plusieurs de développer leur intelligence, d'étudier les lettres et de faire tomber quelques-unes des chaines qui comprimaient l'activité morale de la nation. Judas ben Meir Cohen, dit Rabbi Léon, et Siméon ha-Gadol, à Mayence (6), tenaient chacun une

(1) Année 945, archives de l'abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.

(2) *Traité Sabbath*, p. 36 et 39 verso.

(3) Il y a ici une erreur de date, le rabbin dont il est questien dans le commentaire talmudique n'est autre que le Rabbi Eliézar de Metz, mort en 4998, de la création ou 1238 de l'ère chrétienne; l'auteur en parle lui-même plus loin. (*Note du rédacteur.*)

(4) *Vita Adalberonis* II, *ap* Labbe, *Bibliotheca nova*, *t.* I, p. 670 et seq.—*Histoire de Metz*, t. II, p. 93 à 108.

(5) Leipsick 1723, t. 1, p. 91 à 192.

(6) R. Meir de Rothenbourg, Questions et réponses légales, éd. de Prague, 1608, in-fol. chap. 264.

Digitized by Google

grande école, où se rendaient en foule les jeunes israélites de l'Europe. Gerson ben Judas (1), connu aussi sous le nom de Gerschon ha-Zakân, Gerson-le-vieux, né à Metz, à la fin du XIe siècle, suivit la direction imprimée aux études bibliques des descendans d'Israël. Il y fit de rapides progrès, fut élevé au titre de grand Rabbin de France, et mérita le surnom de *Méor ha-Gola*, lumière de la captivité. La chaire qu'il occupait devint célèbre. Après avoir longtemps enseigné le Talmud à Troyes, composé de nouveaux commentaires (2) sur la Bible (?), il vint à Worms en 1030, pour y convoquer un synode de trois cents rabbins qui sanctionnèrent ses institutions, presque toutes marquées au coin de la sagesse et de la philanthropie la plus éclairée. Gerson ben Judas condamnait la polygamie et le divorce forcé (3).

La jeunesse israélite de notre pays se ressentit particulièrement de la grande influence exercée par cet illustre Rabbin. Il tira de l'obscurité beaucoup d'intelligences précoces qui, sans lui, fussent demeurées incultes (4). Lorsqu'à sa mort, arrivée en 1040, à peu près, Jacob ben Jaker, l'un de ses élèves, hérita de la chaire du maître; il continua le patronage exercé par lui, et l'école de Troyes vit affluer, comme précédemment, des disciples distingués venus de l'Alsace, de la Lorraine, du pays messin et des provinces voisines.

Le célèbre Sigebert de Gemblours (5) professait alors dans la ville de Metz, à l'abbaye de Saint-Vincent. Il eut de fréquens rapports avec les israélites de cette ville, qui l'aidaient dans la cor-

(1) Voyez ma Biographie de la Moselle, 4 vol. in-8°. Metz Verronnais, 180-1832, t. II, p. 227-228.

(2) Voyez Nathan ben Jechiel dans son *Aruch*. Salomon ben Isaac, surnommé Raschi, s'est beaucoup servi des commentaires de Gerson ben Judas, pour composer les siens. *Nobloth Chachema* (préface) par *Joseph del Medigo*.

(3) Cette défense s'appelle encore *Cherem de Rabénou Gerschon* c'est à dire l'excommunication de notre maître Gerson. R. Nissim Gerona, *Questions et réponses*, éd. de Rome, 1545, in-4°. chap. XXXVIII; R. Jos. Kolon. *Questions et réponses*; édit. de Venise, 1517, in-folio. chap. CX.

(4) Gerson ben Judas était en ralations intimes avec R. Isaac ben Joseph, R. Siméon Cohen, R. Elias ben Elias et tous les docteurs talmudistes les plus illustres de son temps.

(5) Sigebert de Gemblours vint à Metz vers l'année 1070. Il y de-

Digitized by Google

rection des nombreuses versions faites sur le texte original de la Bible. Sigebert savait l'hébreu, et la connaissance de cette langue alors si rare parmi les prêtres, inspirait aux juifs une confiance qu'ils n'avaient peut-être en aucun autre chrétien. A la même époque, le savant Siméon ben Isaac ben Abon, disciple du rabbin Alphasi, quitta Mayence sa ville natale, et vint à Metz (1), mais il n'y demeura qu'une année, et mourut en 1091, laissant une réputation éclatante comme sage et comme poète. On le range parmi les meilleurs auteurs du Rituel à l'usage des juifs. Ses hymnes sont des modèles d'inspiration lyrique (!). Le morceau qu'il composa et qui se chante encore la nuit du *Kol-Nidré* (2) est une poème sublime comparable aux pseaumes les plus beaux du roi David(!). Siméon ben Isaac, fut inhumé aux environs de l'esplanade de Metz, dans l'emplacement de l'ancienne citadelle. Les juifs y avaient un cimetière bien avant qu'on ouvrit celui de la porte chambière (3).

Metz n'était pas la seule ville du nord-est de la France qui possédât une communauté juive. Il y avait aussi des israélites à Verdun, car un commentaire sur le Talmud (4), écrit au IXe siècle

meura environ 30 ans. Voyez Dom. Cellier. hist. des auteurs ecclés. t. XXI, p. 370 et suiv.; Chronic. Gemblacensis spicil. t. VI, p. 536; histoire générale de Metz, t. II, p. 142-143

(1) L'auteur paraît avoir suivi le *Sefer ha-Doroth*, qui dit, p. 52, que Siméon est mort à Metz pendant la persécution de la première croisade; c'est une erreur. D'abord parce que ce Siméon ben Isaac ben Abon n'est autre que Siméon ha-Gadol, ci-dessus cité avec Rabbi Léon, tous deux comme maîtres de Gerson Meor ha-Gola; puis, il n'y a que l'auteur de Sefer ha-Doroth, qui parle du voyage de Siméon à Metz et de sa mort dans cette ville. Au contraire tous les écrivains assurent que ce célèbre Rabbin est mort à Mayence où l'on montre encore son tombeau. Il est aussi improprement appelé disciple du Rabbin Alphasi, docteur Africain, qui vivait longtemps après lui. *(Note du rédacteur.)*

(2) On appelle ainsi la veille de Kippour ou jour d'expiation, des mots *Kol Nidré*, par lesquels le cérémonial commence.

(3) Archives de la communauté israélite de Metz.

(4) Ce commentaire, connu sous le nom de *Tosophath*, n'est point du IXe siècle, mais du commencement du XIVe et les Rabbins Iechiel de Paris, et Eliézar de Metz, sont tous deux du XIIIe siècle. Quant à Rabbi Eliézer de Verdun, il n'est cité nulle part dans le Tosophath. *(Note du rédacteur.)*

Digitized by Google

parle d'un rabbi Iehiel de Paris, d'un rabbi Eliézer de Verdun en même temps que d'un rabbi Eliézer de Metz. Strasbourg possédait un grand nombre de ces exilés ; et partout ils subissaient à peu près la même destinée politique. Serfs, mais sans être attachés à la glèbe, ils obtenaient, moyennant finance, toute la liberté qu'exigeait leur profession. A Metz, ils occupaient, sur le versant oriental de l'ancienne enceinte, une rue grimpante, appelée tour à tour *Juerue*, *Juif-rue* et contre laquelle existait parallément la rue d'Enfer, où se trouvait enfoui le trop plein de la population juive, avec les marchands forains, baladins et autres mécréans, auxquels l'entrée de la ville était interdite. Une synagogue, la plus ancienne que nous connaissions en France, car elle date du XIe siècle, occupe la partie inférieure de juif-rue et fixe, d'une manière positive, l'emplacement de la première colonie israélite parmi nous.

Cette synagogue dont je soupçonnais seulement l'existence, car aucun livre, aucun manuscrit n'en parle, me frappa d'étonnement lorsque visitant une à une les maisons de la rue d'Enfer je reconnus, à l'angle que cette rue forme avec *Juif-rue* et *Fournirue*, trois pièces situées entre cour et jardin, et dont l'aspect ne permettait aucun doute sur leur destination primitive.

(*La suite au prochain numéro.*)

HISTOIRE
DES
MÉDECINS JUIFS.

(SUITE.)

Ce n'est qu'à Amalfi, à une demi-journée de Salerne, qu'il rencontra un rabbin qui pratiquait la médecine : le docteur *Chananel*. Benjamin qui nous le présente comme le seul rabbin professant l'art de guérir en Italie, à cette époque, garde le silence sur les ouvrages dont il a pu être l'auteur. Il ne nous donne pas plus de détails sur les travaux littéraires de *Salomon ha-Mizri*, médecin de l'empereur Manuel de Comnène. Il dit seulement que ce médecin était en grande faveur auprès de l'empereur, et que par son crédit les juifs de Constantinople, jouissaient d'un grand soulagement dans leur servitude qui était

Digitized by Google

alors très rude, en Grèce surtout. Par exemple, aucun israélite n'osait monter à cheval excepté lui, en sa qualité de médecin impérial.

Un autre médecin de Constantinople du temps de Benjamin de Tudèle était *Élie ben-Iehuda*, chef de la communauté karaïte de cette ville. C'est probablement le fils du célèbre Iehuda ben-Élie Hadasi, auteur d'un grand ouvrage, composé à Constantinople, en 1140 (1) sur les préceptes des Karaïtes. Les Karaïtes sont, comme on sait, des juifs qui font profession de ne s'attacher qu'au texte de l'Écriture-Sainte, et le regardent comme l'unique règle de foi qu'on doive suivre. Ils rejettent par conséquent tous les dogmes, rites et lois traditionnelles. Cette secte juive a produit plusieurs médecins dintingués, principalement au XIIIe et XIVe siècle. Leurs docteurs avaient imité en cela les rabbins qui étaient assez dans l'habitude d'allier aux fonctions du rabbinat l'exercice de la médecine, parce que l'état de rabbin ne leur fournissait aucun moyen d'existence.

XXXIX.

Mousa ben-Maïmoun.

Nous allons enfin avoir à parler d'un médecin qui porta dans l'étude de l'art d'Hippocrate toute l'élévation d'un vaste génie, et qu'un auteur arabe appelle à juste titre le Phénix de son siècle dans l'art de la médecine (2). Nous voulons parler de Mousa ben-Maïmoun.

Moseh, fils de Maïmoun, ou comme les Arabes le nomment : Abou-Amran Mousa ben-Maïmoun Abou-Amran ben-Abd-Allah; plus connu sous le nom de Maïmonide, était né à Cordoue le 14 nisan 4895 de la création, qui correspond avec le 31 mars 1135, de l'ère vulgaire. Son éducation fut soignée; son père Maïmoun, célèbre par son savoir, eut soin de l'instruire de bonne heure. Il était juge de Cordoue, et cette charge qu'il exerçait avec distinction, était presque héréditaire dans sa famille.

(1) Voyez MARDOCHÉE BEN-NISSIM, *Dod Mordechai*, chap II, p. 13 *verso*, de l'édition de Vienne.

(2) POCOCKE, præfat. *ad Portam Mosis*, p. 2.

Digitized by Google

Le jeune Maïmonide ne se borna point à l'étude de la foi mosaïque ; il voulut encore y joindre l'étude de la philosophie et de la médecine qu'on enseignait dans les écoles juives d'Espagne. S'il faut en croire Léon l'Africain (1), il fréquenta aussi les écoles des arabes et s'attacha surtout à Abou-Djafer Ebn-Thofaïl. lequel voyant son goût décidé pour les sciences, et ses heureuses dispositions à les cultiver, lui conseilla de se mettre sous la discipline du célèbre Ebn Roschd, auquel il le recommanda. Mais aucun biographe juif ne fait mention de cette particularité, au contraire ils disent que c'est lui qui avait enseigné aux Arabes.

Quoiqu'il en soit, Maïmonide, dès l'âge le plus tendre, composa plusieurs commentaires sur les Talmuds de Babylone et de Jérusalem, un ouvrage sur le calendrier, et un discours apologétique en faveur de ceux de ses co-religionnaires qui furent forcés, en 1160, d'embrasser l'islamisme. Ayant lui-même été contraint de reconnaître publiquement la religion de Mahomet, il résolut de quitter sa patrie. Il se réfugia en Égypte et y passa le reste de ses jours : c'est de là que lui est venu le surnom d'Égyptien. Il y fit d'abord le commerce de pierreries (2), mais son talent fut bientôt connu et apprécié ; il fut nommé médecin d'Alfadl-al-Rahim. Plus tard, en 1179, il fut appelé à la cour de Sallah-Eddin qui le choisit pour son premier médecin. Maïmonide eut un grand crédit auprès de ce prince et de son successeur, à cause de sa profonde science dans l'art de guérir. Ebn-Abi-Osaïba, qui lui consacre un article dans son histoire des médecins (3), dit qu'il tenait le premier rang parmi les médecins de son temps, pour la théorie aussi bien que pour la pratique de son art. Il était de plus, assure le même historien, très instruit dans les sciences, et avait une connaissance profonde de la philosophie. Le sultan Mélik-al-Naser Sallah-Eddin en faisait grand cas, et se servait de lui pour médecin ; il fût aussi médecin de Melik-Alafdhal, fils de ce prince célèbre.

Cet emploi l'occupait beaucoup, comme il le témoigne dans un elettre adressée à Samuël Aben-Tybbon (4). Il fallait qu'il

(1) *De Medicis et Philosophis Arabibus et Hebræis.*
(2) Abou'lfaradj, *Histor. Dynastiar.*, p. 298.
(3) Chapitre xiv, *n°* 36.
(4) Igueret ha-Rambam, édition de Prague, 1726, p. 15.

Digitized by Google

allât tous les jours le matin visiter le sultan, et si ce prince, ou quelqu'un de ses enfants, ou quelqu'une de ses femmes étaient malades, il ne lui était pas permis de sortir du palais. Ce qu'il y avait de plus incommode, c'est que demeurant à Fostan, il avait trois quarts de lieue à faire pour se rendre au Caire, où résidait le sultan. Il ne revenait d'ordinaire chez lui que le soir. Il trouvait dans son chemin une multitude de Mahométans et des Juifs de toutes les conditions, qui attendaient son retour. Il les recevait honnêtement, écoutait les détails qu'ils lui faisaient de leurs maladies, et leur prescrivait les remèdes qu'il jugeait propres à leur guérison. Ces consultations le retenaient jusqu'à la nuit, et souvent il se sentait si fatigué qu'à peine pouvait-il parler. Il lui arrivait même quelquefois de s'endormir par excès de lassitude.

Après avoir fourni une carrière si active et si féconde, il mourut le 20 tebat 4965, ou le 13 décembre 1204, âgé environ de soixante-dix ans, comblé de gloire, d'honneurs et de sciences. Car, si l'exercice de sa profession lui a pris bien du temps, il y a suppléé par son activité qui a triomphé des obstacles. Ses ouvrages sont nombreux; notre intention est de ne parler que de ceux qu'il a composés sur la médecine.

§ XL.

Ses ouvrages médicaux.

Voici la notice des ouvrages de Maïmonide sur la médecine :

1. *Aphorismes de médecine*, extraits d'Hippocrate, de Galien, d'Al-Razi, d'Ebn-Masoué et d'Al-Suzi, ouvrage divisé en vingt-cinq livres, traduit de l'arabe en hébreu par Nathan Hamaati, dont un exemplaire se trouve parmi les manuscrits hébreux de la Bibliothèque royale de Paris (1). Cette version hébraïque qui porte le titre de *Perké Moscheh*, a été publiée il y a quelques années à Lemberg, in-4°. Il y a eu une traduction latine qui a paru pour la première fois, à Bologne l'an 1489 in-4°, et depuis à Bâle, en 1570 in-8°. Immanuel Aboab témoigne qu'il a entendu dire à d'habiles médecins de son temps et particulière-

(1) *Ancien fonds*, n° 367.

Digitized by Google

ment à Mercurial, que les Aphorismes de Maïmonide ne sont point inférieurs à ceux d'Hippocrate (1). C'est sans doute, observe De Boissi (2), le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Réné Chartier a inséré dans son édition des œuvres de Galien quelques fragments en latin tirés des Aphorismes de notre docteur (3).

2. *Abrégé des seize livres de Galien*, ouvrage arabe, cité par Ebn-Abi-Osaïba (4). Voici comment Ebd-Allatif, qui vit notre médecin au Caire, parle de cet écrit (5) : « Mousa ben Maïmoun vint me voir. Je reconnus en lui un homme d'un mérite très-supérieur, mais dominé par le désir de tenir le premier rang, et de faire sa cour aux personnages puissants. Il a composé un traité de médecine, dans lequel il a recueilli un choix de seize livres de Galien, et de cinq autres livres. Il s'est imposé la loi de ne rien changer aux expressions même des écrits où il puisait, si ce n'est peut-être une conjonction ou une particule, se contentant seulement de choisir les textes qu'il voulait faire entrer dans cet extrait. »

3. *Traité des hémorrhoïdes et de leur traitement*, livre cité par Ebn-Abi-Osaïba (6), et traduit de l'arabe en hébreu par Samuël Aben-Tybbon. Ce traité que De Rossi (7) croit inconnu, se trouve manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 367 et 393. L'original arabe se conserve au même dépôt, n° 412.

4. *Consultation sur le ronflement du nez et du gosier, causé par l'abondance des humeurs et flegmes qui tombent du cerveau ;* traduit de l'arabe en hébreu par le même, et manuscrit à la suite du traité des hémorrhoïdes.

5. *Traité des poisons et préservatifs contre les médicaments qui peuvent donner la mort*, cité par Ebn-Abi-Osaïba (8). La

(1) *Nomolog.*, P. II, c. XXIV, p. 294.
(2) *Dissertations critiques*, etc., XIV, p. 502.
(3) *Galen Oper.* Tom. IX, p. II, p. 395, 405.
(4) *Histoire des Médecins*, chap. XIV, n° 36.
(5) *Relation d'Égypte*, page 466 de la traduction de Sylvestre de Sacy.
(6) *Ibidem.*
(7) *Dizionario Storico*, vol. II, p. 33.
(8) *Ibid.*

Digitized by Google

version hébraïque de cet ouvrage, faite par le même Aben-Tybbon, se trouve également dans le code 367 des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris.

6. *Traité sur le coït*, écrit dans lequel il traite des aliments et médicaments qui provoquent à la luxure, etc. Une traduction hébraïque de ce traité existe en manuscrit dans le même code 367 de la Bibliothèque de Paris, et dans celle de De Rossi, à Parme.

7. *Traité de l'asthme et des médicaments propres à le guérir*, traduit en hébreu et manuscrit dans les dites Bibliothèques (1).

8. *Commentaire sur les aphorismes d'Hippocrate*, traduit de l'arabe en hébreu par Moseh Aben-Tybbon. Cette version qu'on voit manuscrite dans plusieurs bibliothèques publiques, a servi de base à la traduction latine qui a paru de cet ouvrage.

9. *Du régime de la santé*, dédié au sultan qui régnait en Égypte. Moseh Aben-Tybbon l'a traduit en hébreu sous le titre de *ha-Naghat ha-Berioth ;* la bibliothèque royale de Paris la possède en arabe en caractères hébraïques (2). On en a donné une traduction en latin qui a paru plusieurs fois entre autres à Augsbourg en 1518 in-4°. C'est probablement le même ouvrage que le suivant.

10. *Traité de la conservation de la santé*, composé pour Mélik Alafdhal, fils de Mélik al-Nasar Sallah-Eddin Iousouf ben Ayoub, et cité par Ebn-Abi-Osaïba (3).

§ XLI.

Suite des ouvrages médicaux de Maïmonide.

11. *Traduction hébraïque d'Ebn-Sina*, manuscrite de la bibliothèque des Domicains de Bologne. L'inscription de ce magnifique exemplaire, orné de très-belles miniatures, porte que la traduction en a été faite en Égypte par Moseh, fils de Maïmoun, conformément à l'exemplaire arabe qu'il reçut du sultan l'an 4946 de la création du monde, c'est-à-dire l'an 1186 de

(1) *Ibidem.* Le numéro du code de la Bibliothèque de Paris est 413 de l'ancien fonds.

(2) *Mss. hébreux*, ancien fonds, n° 412.

(3) *Ididem.*

Digitized by Google

l'ère vulgaire. Le P. Montfaucon qui l'a vu, dit qu'il y a à la fin du code une lettre écrite en italien, où il est rapporté que Ferdinand I offrit deux cents ducats de ce manuscrit qu'il désirait avoir en sa possession, mais que son offre ne fut point acceptée (1).

12. *Exposition des drogues*, pharmacopée arabe, citée par Ebn-Abi-Osaïba (2).

13. *Consultation de médecine*, composée pour un prince de son siècle, lequel était valétudinaire, et hypochondre; quelquefois il avait des étourdissements, et des dérangements dans le cerveau. Cet ouvrage est divisé en quatre parties; dans la première, Maïmonide y traite du régime et de la conduite que l'on doit garder dans la santé en général; la seconde est consacrée au régime que l'on doit observer dans les maladies, que l'on soit à la portée d'avoir un médecin à consulter, ou non; la troisième parle du régime particulier du prince auquel était adressé cet ouvrage; la quatrième contient plusieurs avis salutaires touchant la médecine tant pour les personnes qui sont en santé, que pour celles qui sont malades. Une version hébraïque de cet ouvrage très-rare et inconnu de la plupart des bibliographes, se trouve manuscrite à la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 413. Il a été traduit de l'arabe en hébreu par Moseh Ebn-Tybbon, ainsi que le dit l'éditeur du *Livre Zeri ha-Iagon*, dans sa première note.

14. *Méthode de guérir ceux qui ont été mordus par des bêtes vénimeuses, ou qui ont été empoisonnés*, cité par d'Herbelot (3). Une traduction hébraïque de ce traité se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, n° 367 et dans celle de De Rossi, n° 1280, d'après laquelle on voit que Maïmonide composa ce traité en 1198 par l'ordre du sultan d'Égypte.

15. *Traité sur les causes des maladies*, ouvrage arabe de la bibliothèque Bodléienne (4).

16. *Sefer Refuoth*, livre de médicaments; il le cite dans son

(1) *Diarium Italicum*, c. XXVII, p. 402.
(2) *Ibidem*.
(3) *Bibliothèque Orientale*, au mot *Macalat al-Fasliat*.
(4) Voyez De Rossi, *Dizion.* II, p. 33.

Digitized by Google

grand ouvrage *Mischna Torah* (1). Sabtaï assure qu'il se trouve manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne (2). Suivant Conforti (3) c'est le même que les *Perké Moscheh*.

17 *Sefer ha-Nimza*, (4) le livre trouvé, ouvrage qui traite de la médecine, de l'histoire naturelle, et de la morale, imprimé à la suite des écrits d'Abraham Chajoun et de Samuël de Vidas, à Salonique. en 5356 (1596) in-4°.

18. On trouve encore dispersées dans les nombreux ouvrages de Maïmonide des notes très importantes sur la médecine; le chapitre V^e^ du IIe traité de sa Mischna Torah entre autres, est entièrement consacré à cet art.

19. *Abrégé de l'ouvrage d'Ebn-Sina*, manuscrit arabe de la bibliothèque Escuriale (5).

Il existe sous le nom de Maïmonide quelques livres de médecine manuscrits, soit en arabe soit en hébreu, dont il serait inutile de parler, parce que ce ne sont que les mêmes ouvrages sous d'autres titres. C'est ainsi que l'Abrégé de vingt et un livres de Galien, cité dans la bibliothèque arabe des Philosophes, n'est autre chose que l'Abrégé de seize livres de Galien mentionné par Ebn-Abi-Osaïba et Ebn-Allatif, car ce dernier dit expressément que cet écrit renferme encore cinq autres livres.

§ XLII.

Ebn-Djami, Ebn al-Sedid, Abou'l-Barakat.

L'Égypte possédait encore d'autres médecins juifs, dignes d'obtenir une place près de Maïmonide : leurs noms étaient *Hebat-Allah ben Djami Israïli*, ou comme les hébreux le traduisirent *Nathanël Israéli*, *Ebn el-Sedid*, et *Abou'l-Barakat*.

Al-Schaïkh Abou'l-Aschair Hebat-Allah ben-Zein ben-Hasan ben-Efranim ben-Iakub ben-Ismaël Ebn-Djami Israïli, était né à Fostat, et fut attaché comme Maïmonide au service de

(1) Livre I, traité II, chapitre V, § 21.
(2) *Schifté Ieschenim*, p. 71, n° 45.
(3) *Koré ha-Dorot*, p. 12, *recto*.
(4) AZULAÏ, *Vaad la-Chachamin*, tom. I, *L. Hé*, n° 1.
(5) *Casiri*, tom. I, p. 292.

Digitized by Google

Sallah-Eddin, et comme lui, il jouissait de beaucoup de faveur auprès de ce grand prince.

On a de lui plusieurs ouvrages de médecine, entre autre une *Topographie médicale de la ville d'Alexandrie*, et un traité fort étendu et divisé en quatre parties, qui est intitulé : *Direction aux choses utiles pour les âmes et pour les corps*. Il cultivait aussi la littérature arabe, se piquait de parler cette langue avec une grande pureté, et avait toujours sous les yeux le *Sihah* de Djenhari. Ebn-Abi-Osaïba, dans son histoire des médecins (1), rapporte de lui une aventure qui lui fit beoucoup d'honneur. Il vit un jour un homme que l'on portait au cimetière pour l'enterrer. Arrêtez ! s'écria-t-il, cet homme n'est pas mort ! et en effet il revint à lui et vécut encore longtemps.

Outre les deux ouvrages cités d'Ebn-Djami, dont le dernier se trouve à la Bibliothèque royale de Paris, Fonds St-Germain, n° 171, on a encore de ce célèbre médecin, un commentaire sur le cinquième livre du Canon d'Ebn-Sina, manuscrit à la Bibliothèque Bodléienne.

Abou'l-Bayan Ebn al-Modawwar al-Sedid (2), naquit en 1101 au Caire, capitale d'Égypte. Son père était membre de la communauté Karaïte de cette ville. A l'instar de Iéhuda ben-Élie Hadasi, son co-religionnaire, il soigna autant que possible l'éducade son fils. On lui enseignait particulièrement la médecine, dans laquelle il se distingua d'une manière fort remarquable. Vanté pour ses connaissances dans cette science, au sultan Sallah-Eddin, il fut accueilli par ce grand prince, qui, appréciant bientôt ses mérites, l'attacha à sa personne comme médecin. En 1164, al-Sedid devenn vieux, son maître lui fit une pension de ving-quatre dinares par mois. Il jouit de cette pension royale pendant vingt ans, jusqu'à sa mort, arrivé en 1184. Il était alors âgé de quatre-vingt-trois ans.

Un autre médecin karaïte de l'Égypte était à cette époque Abou'l-Berakat Ebn-Scha'ija, qu'Ebn-Abi Oseïba (2), cite parmi les médecins célèbres de ce pays.

(1) Chapitre XIV, n° 29.
(2) *Ibidem*, n° 30.
(3) *Histoire des Médecins*, chap. XIV, n° 38.

Digitized by Google

§ XLIII.

Hebat-Allah.

Il ne faut pas confondre Abou'l-Berakat de qui nous venons de parler avec Abou'l-Berakat Hebat-Allah ben-Ali Ebn-Melkan, autre médecin israélite de la même époque. Celui-ci né à Basra (1) vint de bonne heure à Bagdad, pour y étudier la médecine. Il y avait alors dans cette ville un professeur célèbre qui enseignait l'art de guérir avec beaucoup de succès, mais les juifs ainsi que les chrétiens étaient exclus de ses leçons. Hebat-Allah qui désirait vivement de l'entendre, gagna son domestique qui le cacha quelque part où il pouvait l'écouter. Plus d'un an il s'instruisit ainsi en secret, lorsqu'un jour l'un des disciples ayant adressé au professeur une question médicale, à laquelle il ne sut pas répondre, Hébat-Allah se présente devant lui, et répondit à cette question par un passage de Galien qu'il avait ouï de lui-même, à telle et telle leçon. Le professeur étonné apprend alors comment, depuis un an, le jeune israélite avait suivi secrètement ses leçons, et comment il a profité de sa science. Il en fut enchanté, et lui permit de fréquenter à l'avenir publiquement son école. C'est ce qu'il fit en effet, et il devint bientôt son meilleur disciple.

Après avoir été attaché comme médecin pendant quelque temps à l'armée, il fut nommé médecin du khalife Mostandjed-Billah. Sa renommée fut si grande, qu'on le qualifia *Aouhad el-Zaman*, l'unique de son temps.

Ami d'un médecin chrétien qui porta le même nom que lui, Abou'l-Hasan Hébat-Allah Ebn al-Tamid, il ne l'imita pas dans sa fermeté pour la foi de ses pères; car il abandonna sa religion par orgueil, et se fit mahométan.

Hebat-Allah le chrétien, ne put souffrir patiemment cette désertion de son ami, et il lui en fit des reproches sanglants par des vers rapportés dans Abou'lfaradj, où il dit, entre autres choses, qu'il imite ses aucêtres, qui erraient dans le désert, et qui n'en

(1) EBN-ABI-OSEÏBA, chap. x, n° 62.

Digitized by Google

sortaient que pour s'égarer et s'éloigner de plus en plus de leur route (1).

Abou'l-Berakat mourut en 1164, aveugle, sourd et pauvre; c'est ce que Zacuth ne manqua pas de regarder comme une punition du ciel pour avoir quitté la foi de ses pères (2). Quoi qu'il en soit, Hebat-Allah laissa après lui plusieurs ouvrages qui justifient une partie des louanges qu'on lui donne. Nous citons entre eux, celui qui a pour titre *Almot'eber*, c'est un compendium de dialectique sur lequel un prince de Seldjuekes fit une étude approfondie. Il existe aussi un livre de médecine qui porte le nom d'*Acrabadin*, c'est-à-dire d'antidotes ou médicaments composés, qui a pour auteur un Hebat-Allah, mais on ignore si c'est de notre docteur ou de son ami, le médecin chrétien.

§ XLIV.

Samuel ben Abbas.

Abon'l Berakat ne fut pas le seul médecin juif qui désertait alors le drapeau de la synagogue pour se ranger sous la bannière de la mosquée; d'autres que lui, principalement le célèbre Abou-Nasr Samuel ben-Iahya ben Abbas al-Andalousi, embrassa aussi l'islamisme (3). Ce médecin naquit en Andalousie en Espagne, où son père Iahya ben Abbas, se rendit célèbre comme philosophe et hébraïsan. Ayant quitté avec son père l'Occident, il voyagea en Orient, et s'établit à Meraga, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de distinction. Samuel ben Abbas était un bon mathématicien et écrivit en 1165 et 1174, deux ouvrages sur l'astronomie et la géométrie très-estimés. On a aussi de lui, un livre contre ses anciens co-religionnaires dans lequel il les accuse d'avoir corrompu les lois de Moïse. C'est probablement le même que *Samuel ben Asariah* que Zacuth (3) dit avoir vécu sous le khalife Mostadhi-Biamr-Allah et avoir écrit un ouvrage contre les juifs;

(1) Voyez *Hist. dynast.*, p. 394.
(2) *Sefer Iuchasin*, page 149.
(3) Ebn-Abi-Oseïba, chap. xi, n° 20.
(4) *Sefer Iuchasin*, page 149, *recto*.

Digitized by Google

ou bien celui que l'auteur de la Bibliothèque des philosophes (1) nomme *Samnël ben Iéhuda*. Si cette dernière conjecture est exacte, nous n'aurons aucune difficulté de reconnaître dans le père de notre Samuël, l'excellent poëte *Iéhuda ben Abbas*, cité par Charizi (2), comme ayant fait un voyage de l'Occident en Orient, et ayant eu un fils dépravé, c'est-à-dire, qui quitta sa religion.

L'école arabe produisit également quelques médecins distingués vers cette époque, au nombre desquels nous mettons *Abou-Mona ben Abou-Nasr*, surnommé *Kouvin*. Il pratiqua son art à Haran, et écrivit un traité, divisé en vingt chapitres, sur l'art de préparer et de conserver les médicaments simples et composés (3).

Rabbi *Zadok* suivit la même carrière, avec non moins d'éclat peut-être, à Damas (4). *Ebn-Zakeriyya* s'éleva au-dessus d'eux tous par la profondeur de ses observations et l'étendue de ses connaissances. Grand politique, il devint le conseiller et le médecin du fils de Nourreddin (5) qui mourut à Alep en 1181. Il y avait également alors à Sephoris, ancienne ville de Galilée, un fameux médecin nommé Rabbi *Nehoraï* (6) qui s'occupa en même temps de la vente des aromates.

§ XLV.

Les derniers Ebn-Zohar.

Après avoir suivi l'art de guérir parmi les israélites de l'Orient, jusqu'à la fin du XIIe siècle, nous allons revenir sur nos pas et jeter un coup d'œil rapide sur la médecine des hébreux de l'Europe, durant cette époque mémorable.

Dans l'ordre chronologique, *Abou-Bekr Mohammed Ebn-Zohar*, s'offre le premier à notre examen. Fils et disciple d'Abou-Merwan Ebn-Zohar, il est digne d'être mis en parallèle avec

(1) Voyez CASIRI, *Biblioth. Arab. Hisp. Esc.* t. I, p. 440.
(2) *Sefer Tachkemoni*, chap. III, page 8.
(3) *Manuscrit à la Bibliothèque de Vatican.*
(4) BENJAMIN DE TUDÈLE, *Massahot*, pag. 63.
(5) KEMAL-EDDIN, mss. arabe de la Bibliothèque royale de Paris.
(6) PETACHIA DE RATISBONNE, *Tour du Monde*, p. 90.

Digitized by Google

ce grand homme (1). Il vécut comme lui à la cour de Iousouf ben-Tachefyn à Maroc, et comme lui il fut en grande faveur auprès de ce prince. Léon l'Africain (2) nous a conservé un trait de ce souverain, qui montre sa générosité, son esprit, et la bonté qu'il avait pour Ebn-Zohar. Partant pour l'Afrique, il mena avec lui Ebn-Zohar qui était aussi grand poëte que grand médecin. Étant entré un jour à l'improviste dans son cabinet, et ne le trouvant pas, Iousouf se mit à regarder les papiers qui étaient sur la table; il vit des vers où le docteur exprimait les regrets d'être séparé de sa famille restée en Espagne. Aussitôt le prince, sans rien dire à Ebn-Zohar, envoya un ordre au gouverneur de Séville, de faire venir en toute hâte la famille du médecin à Maroc, où elle fut logée dans un grand hôtel, richement meublé et dont il lui fit présent. Ebn-Zohar envoyé dans cet hôtel sous prétexte d'y voir des malades, fut bien agréablement surpris de se trouver ainsi au milieu de sa famille, dont il se croyait si éloigné.

Après une vie très occupée et très utile à la science, il mourut en 1199, âgé de 86 ans. Aucun de ses ouvrages médicaux n'a été imprimé jusqu'aujourd'hui; on trouve quelques morceaux de ses poésies arabes dans Ebn Khallican, et dans le recueil de Sefwan ben Edris. Ebn-Zohar laissa aussi un fils nommé *Abou-Mohammed Abd-Allah*, qu'Ebn-Abi-Oseïba (3) cite comme le dernier médecin de cette famille célèbre.

Avant ces Ebn-Zohar la médecine était encore cultivée en Espagne par *Ibn-Saigh* et les *Alfakhar*. Ibn-Saïgh naquit à Sante-Marie dans l'Andalousie (4). Ses parents, qui étaient très-éclairés, ne négligèrent rien pour son éducation; ils le poussèrent dans les sciences et il se distingua plus particulièrement dans l'étude de la philosophie et de la médecine. Il pratiqua même cette dernière science avec assez de réputation dans le lieu de sa naissance, où il mourut l'an de l'hégire 550, de l'ère vulgaire 1155.

Josef ben Alfakhar (5) était chef de la communauté juive de

(1) *Ebn-Abi-Oseïba*, chap. XIII, n° 64.
(2) *De Medicis et Philosephis arabis et hebreis.*
(3) *Histoire des médecins*, chap. XIII, n° 65.
(4) D'HERBELOT, *Biblioth. Orient.*
(5) *Igheret ha-Rambam*, p. 26.

Digitized by Google

Tolède, où il était né au milieu du XIIIe siècle. Devenu docteur en médecine, il professa son art avec un succès mérité. Il était aussi très savant dans les lois traditionnelles des rabbins et était regardé comme un très bon casuiste par les docteurs de son temps.

Après Iosef ben-Alfakhar se présente *Iehuda ben-Alfakhar* son fils, chef de la communauté juive, célèbre dans le procès des livres de Maïmonide. Il fut le seul docteur espagnol qui ne souscrivît point à la condamnation des adversaires de ces ouvrages. Au contraire il approuva la conduite de ces adversaires dans la persuasion où il était, qu'elle tendait à conserver la pureté et la simplicité de la loi de Moïse. David Kimchi, qui fut député en Espagne par les synagogues de Narbonne et de Beziers, pour conférer sur cette affaire avec le chef de la synagogue de Telède, lui adressa une lettre (1), dans laquelle il exposa les raisons qu'il crut les plus propres à le ramener à l'avis de ses compatriotes. Il en reçut une réponse pleine d'arrogance et d'invective (2). Kimchi ne se rebuta point, quoiqu'il sentit bien qu'il serait difficile de vaincre l'obstination d'un homme qu'un zèle religieux affermissait dans ses sentiments. Il lui écrivit plusieurs lettres (3), auxquelles le médecin de Tolède répondit avec le même emportement. Cependant l'honnêteté et la modération que Kimchi mit dans cette dispute épistolaire, calmèrent peu à peu l'effervescence de la bile d'Alfakhar, sans cependant qu'il acquiescât à la décision des autres rabbins espagnols.

§ XLVI

Saviat el-Mélik.

L'année 1200 s'annonça en Orient, suivant l'expression d'un contemporain, comme un monstre dont la fureur doit anéantir toutes les ressources de la vie. Un horrible tremblement de terre ravagea la Syrie, la Mésopotamie, l'Asie Mineure, et le Nil n'apporta pas son tribut accoutumé. C'est ce qui occasionna une

(1) Inserée dans l'*Ighereth ha-Rambam*, pag. 11.
(2) *Ibidem*, pag. 13.
(3) *Ibid.* pag. 15, 16 et 18.

Digitized by Google

disette cruelle, qui fit périr un nombre infini de personnes, surtout en Égypte, où la famine poussait les hommes à manger de la chair humaine. Ebd-Allatif (1) nous raconte d'un médecin israélite de Fostan une aventure fort extraordinaire, arrivée pendant cette famine; nous la rapporterons ici.

Ce médecin, connu par son savoir et qui avait des liaisons avec notre historien arabe, fut mandé par une de ses pratiques, homme qui jouissait d'une bonne réputation, pour aller voir un malade. Le docteur ne fut pas plus tôt entré dans la maison où on le conduisait, que cet homme ferma la porte, sauta sur lui, lui jeta une corde au cou; alors le malade lui comprima fortement les testicules : mais, comme ils ne savaient ni l'un ni l'autre comment il fallait s'y prendre, pour le tuer, le combat se prologea; le médecin poussa des cris qui furent entendus de plusieurs personnes, lesquelles, étant entrées, tirèrent des mains de l'assassin ce vieillard à demi mort et n'ayant plus qu'un souffle de vie : il avait les testicules froissés et les dents de devant cassées. On le transporta chez lui sans connaissance, et on conduisit l'assassin chez le prévôt. Cet officier lui ayant demandé quel motif l'avait porté à ce crime, il répondit que c'était la faim. Le prévôt lui fit donner la bastonnade et le bannit.

Nous ignorons le nom de ce médecin qui faillit être victime de son dévouement. Peut-être était-ce le fameux *Saniat al-Mélik Abou'l Dhahir Ismaïl* (2), fils du célèbre Ebn-Djamé, qui pratiquait alors la médecine à Fostan, où il jouissait d'une brillante réputation. Parmi les ouvrages médicaux que nous devons à Saniat al-Mélik il faut citer le traité qui porte le titre de : *Direction aux choses utiles pour les âmes et pour les corps*, que son père avait laissé imparfait, et qu'il avait revu et publié, en 1201 de l'ère vulgaire.

L'histoire ne nous a pas conservé le nom d'un autre médecin juif de l'Égypte, qui était au service de Hafedh-Leddin-Allah, huitième khalife des Fathemites. Ce prince se servit de lui pour se défaire de son vizir, le cruel Hassan, en lui faisant donner du poison (3).

(1) *Relations d'Égypte*, liv. II, chap. III, page 413.
(2) EBN-ABI-OSEÏBA, chap XIV, n° 29.
(3) D'HERBELOT, *Biblioth. Orient.*, au mot HAFEDH-LEDDINILLAH.

Digitized by Google

§ XLVII.

Les descendants de Maïmonide.

Abou'l-Meni Ibrahim occupe un rang éminent comme médecin pratique. Il était fils du célèbre Mousa ben Maïmoun, et médecin de Melik-Alcamel, père de Salah-Eddin. Il était aussi attaché au service de l'hôpital du Caire. Ebn-Abi-Oseïba (1) qui nous donne une notice assez courte de notre docteur, dit qu'étant lui-même médecin de l'hôpital du Caire vers l'an 631 de l'égire (1233), il l'y vit souvent.

Il nous reste encore quelques petits écrits d'Ibrahim Ebn Maïmoun, tous empreints d'une science et d'une morale excellentes C'était en effet le plus sage rabbin et le plus pieux savant de son temps. Passionné pour tout ce qu'avait écrit son illustre père, il défendit ses travaux contre les attaques d'un grand nombre de rabbins, tant orientaux qu'occidentaux, et particulièrement contre ceux de France, qui en condamnèrent plusieurs au feu.

Ibrahim qui mourut à l'âge de cinquante et un ans, vers l'an 634 de l'hégire, ou 1236 de l'ère vulgaire, laissa un fils digne de sa réputation. Il est désigné par Ebn-Abi-Oseïba (2), sous le nom d'*Abou-Soleiman Daoud ben Abou'l-Meni*, mais il est plus connu sous celui de Rabbi David. Suivant les documents que nous avons donnés sur les descendants de Maïmonide dans un journal allemand, ce savant médecin naquit (3) au Caire en 1223, et mourut dans la même ville en 1300.

Parmi les descendants de ce docteur qui furent également des médecins distingués en Egypte, Ebn-Abi-Oseïba cite ses deux fils, *Abou-Saïd* (4), et *Abou-Schakir* (5). Ces deux docteurs sont célèbres chez les écrivains hébreux, sous le nom d'*Abraham* et de *Salomon;* nous avons parlé de tous deux dans l'article prenommé.

(1) *Histoire des Médecins*, chap. XIV, n° 37.
(2) *Ibid.* chap. XIV, n° 46.
(3) *Israelitische Annalen*, 1839, n° 7.
(4) *Hist. des Médecins*, chap. XIV, n° 47.
(5) *Ibidem*, n° 48.

Digitized by Google

§ XLVIII.

Iousouf al-Sebti.

A l'école arabe d'Espagne appartenait encore ce *Iousouf al-sebti*, qui embrassait toutes les parties de la médecine.

Iousouf al-Sebti, ou comme son nom entier était, Iousouf ben-Iahia ben-Ishak al-Mogrebi al-Sebti, vit le jour à Sebta ou Ceuta, ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie (1). Après avoir acquis une grande connaissance dans les sciences philosophiques, mathématiques et médicales, il fut oligé de quitter sa patrie à cause de la violence que l'on faisait alors aux juifs et aux chrétiens, pour leur faire embrasser le mahométisme. Il vint en Égypte, où il se fit le disciple de Maïmonide, corrigea sous sa direction les tables astronomiques d'Ebn-Aflah, qu'il avait apportées avec lui de Sebta. Puis il passa à Alep, où il fut nommé médecin du sultan al Dhahir et où il mourut l'an 623 de l'hégire, ou 1226 de l'hère chrétienne.

C'était un très-grand philosophe, un très-grand mathématicien et un très-grand médecin que le célèbre Charizi chante dans son divan (2) sous le nom de *Josef ha-Maarabi*, l'Africain, appelé ainsi du lieu de sa naissance. Il fut aussi un habile docteur de la loi, mais il ne faut pas le confondre avec un autre rabbin de ce nom, qui fut son compatriote, qui passa également de l'Afrique en Égypte, et quitta aussi ce pays pour se retirer à Alep. Ce dernier se nomme Rabbi *Josef ben Iéhuda ben-Siméon ben-Aknin*, et il est célébré par Charizi (3) comme le seul poëte distingué que l'Afrique ait produit.

Quoi qu'il en soit, voici une anecdote fort singulière qu'Abou'l-feradj (4) rapporte de notre Iousouf al-Sebti. Ayant promis au cadi nommé Akram, qui était de ses plus intimes amis, de le venir visiter après sa mort et ayant tiré de son ami une promesse réciproque, il fut deux ans, après son décès, sans accom-

(1) ABOU'LFERADJ, *Hist. Dynast.*, p. 312.

(2) *Sefer Tachkemoni*, chap. 46, pag 65 de l'édition d'Amsterdam.

(3) *Tachkemoni*, mss. n° 105 de notre collection, chap. XII, p. 49 *recto*.

(4) *Hist. Dynast., l. c.*

Digitized by Google

plir sa promesse ; mais au bout de ce temps-là le cadi le vit en songe pendant la nuit, et lui reprocha d'avoir manqué à sa parole ; sur quoi le médecin mort le prit par la main et la lui pressa, en disant : « Ce qui était universel s'est réuni à l'universel, et ce qui était particulier est demeuré avec le particulier. »

Notre docteur avait pour collègue un Rabbi Élazar, médecin royal (1), qu'il faut distinguer d'un autre médecin d'Alep du même nom, et contre qui Iousouf al-Sebti, soutint une polémique scientifique. Ce second Rabbi Élazar nous est présenté par Charizi (2), comme un homme qui se souciait peu de sa religion et observait rarement les fêtes et les solennités juives. Un jour qu'il fut appelé auprès du roi de Hamat, il s'y rendit aussitôt, quoique ce jour fut un jour de Sabbat (3).

Plusieurs autres médecins étaient alors renommés parmi les rabbins d'Alep, que nous considérons comme les collègues des précédents. Tels furent *Hanania ben-Bezaléel*, que Charizi loue comme un esprit profond et comme un grand protecteur des savants (4) ; *Rabbi Iéhuda*, remarquable par la bonté de son caractère et par la grandeur de sa bienfaisance (5) ; et le docte et honorable *Rabbi Finchas*, connu comme chef de sa nation (6).

§ XLIX.

Saad-ed-Daulah.

Nous avons esquissé rapidement l'histoire des médecins rabbinistes de Damas et d'Alep au XIIIe siècle, d'après Charizi qui les a connus personnellement. Voici maintenant ce que dit ce même écrivain de deux autres médecins de cette secte. Le premier, *Rabbi David* (7), professa son art à Hamah, où il jouissait d'une bonne réputation ; le second, *Rabbi Mazliach* (8), cul-

(1) *Tahkemoni*, chap. XLVI, pag. 65 b.
(2) *Ibidem*, pag. 65, a.
(3) *Ibidem*.
(4) *Ibidem*, pag. 65, b
(5) *Ibidem*.
(6) *Ibidem*, pag. 66, a
(7) *Ibidem*, p. 65.
(8) *Ibid.*, p. 66.

Digitized by Google

tiva avec succès les sciences par lesquelles il combattait victorieusement tous ses adversaires.

Mais outre ces médecins il y en avait alors en Orient plusieurs autres, principalement en Syrie, où florissait *Rabbi Ahron* (1). C'est le père du célèbre Abou'lfaradj, qui fut surnommé en syriaque, après avoir déserté le drapeau de la synagogue, *Bar-Ibra*, le fils d'un hébreu; ce que l'on exprimait en latin par *Bar-Hœbræus.*

Après ces maîtres de l'art d'Hippocrate vint Saad-ed-Daulah, fameux médecin à la cour d'Arghoun-Khan (2). Habile et très-agréable dans la conversation, il sut bientôt gagner les bonnes grâces du sultan, qui le nomma son premier ministre. On lui rend cette justice qu'il ne fit rien perdre aux chrétiens de ce qu'ils possédaient dans l'empire d'Arghoun. Mais il se servit de tout son crédit pour élever ses coréligionnaires, et pour les favoriser ainsi que les chrétiens qui étaient aussi fort puissants à la cour du sultan. Il n'y avait que les musulmans qui fussent sans crédit auprès d'Arghoun; aussi murmuraient-ils continuellement contre les uns et contre les autres, mais surtout contre les chrétiens. « Arghoun, disaient-ils, leur a promis de convertir le temple « de la Mecque en église, et au lieu d'y adorer le Dieu Tout-« Puissant, on y adorera des statues et des images. »

A ces plaintes, le sultan leur défendit d'aller et de venir dans son camp, ou de paraître à la cour, probablement de peur qu'ils se ne vengeraient de lui. Mais ils furent bientôt consolés par la maladie d'Arghoun. Saad-ed-Daulah, qui prévit les suites que cette maladie pouvait avoir pour lui et pour ses protégés, envoya partout des ordres exprès de réparer les excès qu'on avait commis pendant son ministère, et d'apaiser les musulmans en leur donnant une prompte satisfaction; mais tout cela fut inutile. Arghoun-Khan mourut, l'an de l'hégire 690 (1291), et même avant sa mort on accusa le ministre d'état d'avoir empoisonné son maître.

Cette accusation quelque incroyable qu'elle fût, ne laissa pas de trouver croyance auprès du peuple qui tomba sur Saad ed-

(1) ABOU'LFARADJ, *Hist. Dynast.*
(2) D'HERBELOT, *Biblioth. Orientale*, au mot ARGHOUN-KHAN.

Digitized by Google

Daulah et l'égorgea. Après sa mort, les musulmans qui avaient regardé de mauvais œil le grand crédit des juifs et des chrétiens, prirent cette occasion pour se venger d'eux, et ils en firent un grand massacre.

§ L.

Les Samaritains.

Les Samaritains, ces anciens habitants de Samarie, capitale du royaume d'Israël, après avoir été soumis successivement aux Assyriens, aux Perses, aux Grecs, aux princes de la Judée, aux Romains et à toutes les dynasties musulmanes qui, depuis la conquête de la syrie par Omar, se sont succedées dans la possession de ce pays, ont conservé leur religion, leur langue et leurs livres sacrés. Outre le texte des cinq livres de Moïse en langue hébraïque et une version de ces mêmes livres, écrite dans un dialecte particulier qui tient de l'hébreu, du chaldéen et du syriaque, ils ont des versions grecques et arabes des livres de Moïse. L'une de ces dernières versions est due, comme nous l'avons rapporté plus haut (1), à la plume d'un médecin Abou-Saïd, fils d'Abou'l-Hosaïn, fils d'Abou-Saïd. Cette version arabe resta longtemps inconnue aux samaritains de Syrie jusqu'à ce qu'un autre médecin samaritain, le docteur *Abou'l-Barakat*, fils de Saïd, la leur fit connaître. Mais ce savant qui pratiqua la médecine à Basra, en répandant la traduction d'Abou-Saïd chez ses compatriotes avait ajouté une préface dans laquelle il cherche à se faire honneur parmi ses co-religionnaires d'être, lui, l'auteur de cette version (2).

Abou'l-Manet ben Nasser, plus connu sous le nom de *Cohen Athar*, mérite également d'être cité parmi les médecins samaritains, quoiqu'il quitta la foi de ses pères, pour embrasser la religion de karaïte (3). Il était apothicaire, et pratiqua son art avec beaucoup de célébrité au Caire, où il mourut vers l'an 1235 de l'ère vulgaire. On a de lui en arabe *Menhag al-Dokian*, Pratique de Phar-

(1) § XXX.
(2) *Vie de Saadia Gaon*, p. 25.
(3) Manuscrit de notre Bibliothèque, n° 42.

Digitized by Google

macie, dans laquelle il indique la manière de préparer les potions, les bols, les confections, les sirops, etc.

Ce docteur se disait grand-prêtre de la race d'Aaron, et offrait les sacrifices au temple samaritain d'Égypte, qui existait jusqu'aux derniers temps. *Ibrahim al-Samiri* appartient aussi à cette classe de médecins (1). Il professa l'état de médecine en Égypte et fut admis à la cour de Sallah-Eddin, où il présenta son disciple favori de qui nous allons parler dans le paragraphe suivant.

§ LI.

Mouheddhib-Eddin.

Iousouf ben Abou-Saïd ben Khalef Mouheddhib-Eddin al-Samiri (2) naquit en Égypte où il étudia la médecine sous différents grands maîtres, entr'autres sous Ibrahim al-Samiri, son co-religionnaire et bienfaiteur qui le présenta à la cour de Sallah-Eddin. Mouheddhib-Eddin jouissait de la plus haute faveur auprès de plusieurs princes, lorsqu'il fut élevé à la dignité de vizir par Almélik al-Amdjad-Eddin Behram Schah, sultan de Baalbek. Notre médecin posséda entièrement la confiance de ce prince, qui lui abandonna tout le soin des affaires. Mais le vizir n'usa pas avec assez de prudence de la faveur dont il jouissait. Beaucoup de samaritains de Damas s'étant rendus auprès de lui à Baalbek, il les employa dans toutes les parties de l'administration; fiers du crédit de leur protecteur, ils se livrèrent sans mesure à leur cupidité, et donnèrent lieu à des plaintes multipliées. D'un autre côté, quelques prêtres musulmans, choqués de l'extrême confiance qu'un prince des croyants accordait à un samaritain, prêchèrent publiquement contre lui.

Almélik al-Amdjad, fatigué de ces plaintes et de ces reproches, fit arrêter son vizir et tous ceux de sa secte qu'il avait admis dans les emplois, et les dépouilla de leurs biens. Mouheddhib-Eddin, après avoir été longtemps en prison, recouvra enfin la liberté, et revint vivre à Damas, où Ebn-Abi-Osaïba fit sa connaissance.

(1) Abn-Abi-Osaïba, *hist. des Médecins*, chap. xv, n° 48.
(2) Ebn-Abi-Oseïba, *ibid.*

Digitized by Google

Il reçut de sa propre bouche le détail de sa vie qu'il nous donne et la termine en rapportant quelques vers dont Mouheddhib-Eddin est l'auteur. Après quoi il ajoute que notre docteur samaritain a composé plusieurs ouvrages, entre autres un commentaire arabe sur les cinq livres de Moïse. Il est mort à Damas au mois de safar l'an 624 de l'hégire, 1227 de l'ère vulgaire.

§ LII.

Sadaka, Abou'l-Hasan.

Nous venons de parler de Mouheddhib-Eddin médecin samaritain, de la faveur dont il a joui auprès de plusieurs princes, de son élévation au vizirat, et cela à cause de sa profession. Il y avait alors encore d'autres médecins samaritains, tels que Sadaka, fils de Medja, qu'Ebn-Abi-Osaïba (1) met au nombre des plus illustres médecins, et Abou'l-Hasan, qui laissa beaucoup d'ouvrages relatifs à l'histoire naturelle et à l'astronomie (2).

Le premier également distingué comme poéte et philosophe, devint le médecin favori du sultan Almélik al-Aschraf Mousa ben Almélik al-Adil. Il mourut à Harran, vers l'an 620 de l'hégire c'est-à-dire 1223 de l'ère chrétienne. On a de lui un commentaire arabe sur le Pentateuque, quelque autres ouvrages théologiques, un commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate, et un traité sur les médicaments simples. Quant à Abou'l-Hasan, il naquit à Damas à la fin du XIIe siècle. Son père, Gazzal, fils d'Abou-Saïd, était frère de Mouheddhib-Eddin et chef de la communauté samaritaine. Il soigna l'éducation de son fils avec tout le zèle d'un bon père et la sagacité d'un homme éclairé. Le jeune Abou'l-Hasan, dont les facultés se développèrent de bonne heure, répondit si bien aux soins paternels, qu'à peine âgé de dix-huit ans il fut en état de se présenter comme médecin praticien. Bientôt après il entra au service du sultan Almélik al-Amdjad en qualité de médecin, il sacrifia sa religion et reçut, en embrassant le mahométisme, le titre honorifique de Emin-Eddaula Kémal-Eddin Saheraf al-Millah.

(1) *Histoire des médecins*, chap. XV, n° 47.
(2) EBN-ABI-OSEÏBA, *ibid*, n° 49.

Digitized by Google

Après la mort de ce prince, arrivée à Damas au mois de schewal 628 de l'hégire, il devint vizir de son successeur Almélik al-Saléh Omad-Eddin, fils d'Abou'lféda Ismaïl. Emin-Eddaula s'acquitta avec beaucoup d'honneur de cette charge. Mais Almélik al-Saléh Nedjm-Eddin s'étant rendu maître de Damas, et ayant donné Baalbek à Almélik al-Saléh Omad-Eddin, en l'année 643, notre vizir fut arrêté et mis en prison par le nouveau gouverneur de Damas, au moment où il quittait cette ville pour se rendre, avec tout ce qu'il possédait, à Baalbek.

Ce furent les grandes richesses qu'il avait amassées pendant qu'il exerçait la charge de vizir, qui lui attirèrent ce malheur. On l'envoya au Caire, où il fut renfermé dans la citadelle : il y fut étranglé en 648 de l'hégire, c'est-à-dire en 1251 de l'ère vulgaire.

Abou'l-Hasan laissa après lui une riche et magnifique bibliothèque, de 10,000 volumes de chefs d'œuvre de littérature et de calligraphie.

§ LIII.

Daoud ben Soleïman, Iakoub ben Ishak.

Avant ces médecins samaritains, des rabbins de ces contrées pratiquaient l'art de guérir avec non moins de talent et de succès. Commençons par *Abou'l Fadhl Daoud*, le plus grand et le plus célèbre parmi eux.

Abou'l-Fadhl Daoud ben Abou'l Beja Soleïman ben Mobarek Sedid-Eddin al-Israïli, dont Ebn-Abi-Oseïba (1), parle longuement à cause de son profond savoir, et des guérisons remarquables qu'il a faites, naquit au Caire en 556 de l'hégire, 1161 de l'ère vulgaire. Disciple d'Ebn-Djemi et d'Ebn-Nakid, il fit de grands progrès dans l'art de guérir et devint médecin du sultan Almélik al-Adil Abou-Bekr ben Eyub, et premier professeur de l'école de médecine du Caire. Il eut un grand nombre de disciples parmi lesquels on remarque le célèbre historien Ebn-Abi-Oseïba, qui suivit ses cours en 634 (1236). Daoud ben Soleïman mourut à un âge

(1) *Hist. des médecins*, chap. XIV, n° 41.

Digitized by Google

fort avancé, laissant après lui un ouvrage de médecine en arabe.

Asaad-Eddin Iakoub ben Ishak al-Mehelli, exerça aussi la médecine avec succès au Caire pendant le XIIIe siècle (1). Il fut un grand peintre de maladies; Daoud ben Soleïman avait fait de belles esquisses, Iakoub ben Ishak fit des tableaux achevés.

Il ne faut pas confondre ce Iakoub ben Ishak avec Iakoub ben Abou-Ishak Mouwaffik-Eddin (2); ce dernier était un médecin samaritain de Damas. Il est auteur d'un commentaire universel sur le canon d'Ebn-Sina, ouvrage qu'il dédiait à Almélik al-Mansour Nasir Eddin Muhammed, sultan de Hamat.

Damas possédait alors deux rabbins médecins, tous les deux cités dans le célèbre divan de Charizi (3). Mais tandis qu'il appelle le premier, *Moseh ben Zedaka*, la couronne des médecins, il persiffle le second, *Baruch le médecin*. Il l'accuse d'ignorance et d'avoir plus de bonheur que de science dans la pratique de son art.

§ LIV.

École Espagnole.

La médecine fut dans le XIIIe siècle en si grande faveur parmi les israélites d'Espagne et le nombre des médecins hébreux y fut si considérable, que l'illustre médecin Charizi, fit un poëme médical sous le titre *Refuoth-Gheviah*, remède du corps, imprimé à Venise, à Férare et à Amsterdam.

En effet l'époque que nous explorons fut si féconde en médecins espagnols qu'à celui que nous venons de nommer, nous pouvons ajouter *Iakob le médécin*, qui pratiquait son art à Tolède (4); le docteur *Iosef Constantini*, à Calatayud en Arragon, que Charizi loue comme homme savant, et comme homme de bien (5); *Iehuda ben-Ishak*, poète et médecin à Barcelone, que le même auteur appelle *source d'éloquence* (6); *Bechaï ben-Moscheh*, premier

(1) EBN-ABI-OSAÏBA, *Hist. des médecins*, ch. XIV, n° 39.
(2) *Ibidem*, chap. XV, n° 57.
(3) *Sefer Tahkemoni*, chap. XLVI, pag. 63, b.
(4) *Ibidem*, page 63.
(5) *Ibidem*, l. c.
(6) *Ibidem.*

Digitized by Google

rabbin et médecin à Sarragosse. Philosophe, il fut partisan prononcé de Maïmonide et écrivit aux synagogues d'Aragon, une lettre monitoire pour les engager à adhérer à l'anathème lancé par les rabbins de Castille, contre les rabbins de Montpellier, adversaires de ce grand homme (1).

Salomon ben-David, médecin de Ferdinand III, roi de Castille, mérite aussi une place à côté de Bechaï. David Kimchi, auquel il donna ses soins, lors de sa maladie, en voyageant dans ce royaume l'an 1232 de l'ère vulgaire (2), le qualifie de savant docteur.

Parlons encore d'un sixième, ce sera le docte rabbin et médecin *Moseh ben al-Constantini* (3), nom qu'il tenait d'une petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, d'où il était probablement originaire. C'est le même que Moseh, fils de Salomon ben al-Canstantini, cité parmi les docteurs qui ont signé une déclaration, en faveur des ouvrages de Maïmonide, que les rabbins de France avaient condamnés au feu (4). Son fils et son petit-fils, Salomon al-Constantini et Chanokh al-Constantini, se rendirent fort célèbres après lui, par leur science et leurs connaissances.

Il faut encore nommer le docteur Salomon ben-Mosch, frère de Bechaï ben-Moseh, dont nous avons parlé plus haut; il exerça sa profession également à Sarragosse et suivit son frère dans le parti qu'il prit en faveur de la doctrine de Maïmonide (5). Tous ces médecins cependant ne purent soutenir la réputation d'un médecin qui mérita et obtint le nom de *prince de la Kabale*.

§ LV.

Nachmanide.

Ce médecin était le fameux *Moseh ben-Nachman*, ou *Nachmanide*, né à Gironne, vers 1198 (6), d'une ancienne et savante famille de Catalogne (7). Jeune encore, il fut envoyé en France,

(1) *Ighereth ha-Rambam*, p. 35 et 36.
(2) *Ibidem*, pag. 31.
(3) *Ibidem*, pag. 35 b.
(4) *Ibidem*, pag. 36.
(5) *Ibidem*, p. 35 *verso*.
(6) Zacuth, *Sefer Iuchasin*, page 182.
(7) Sim. Duran, *Questions et Réponses*, tom I, n° 72.

Digitized by Google

où il fit de brillantes études aux écoles célèbres de *Nathan ben Meir* (1) à Trinquetaille et de *Iehuda* (2) à Montpellier. Ce dernier docteur, qui était professeur à la faculté de médecine, lui enseigna l'art de guérir et l'art des accouchements.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Azulaï, *Schem ha-Ghedolim*, tom. I, *L. Mém.* § 17; *Vaad ha-Chachamim*, tom. I, *L. Mém.* § 8.
(2) *Schem ha-Ghedolim*, l. c.

ESSAI
SUR L'HISTOIRE DES JUIFS
EN BELGIQUE.

(SUITE.)

Ce fut le 15 mai 1832, que M. le grand-rabbin arrivait à Bruxelles, et trois jours après, eut lieu son installation dans la synagogue, rue de la Blanchisserie (1). Cette installation faite par le consistoire, fut un grand événement pour les israélites belges, car c'est pour la première fois depuis quatre siècles et demi qu'ils eurent un chef spirituel de leur culte parmi eux. Le samedi suivant, 26 du mois, M. le grand-rabbin prononça son discours d'inauguration *sur les avantages de la religion révélée par rapport aux devoirs de l'homme en société et à la civilisation.* Tous les notables israélites de Bruxelles s'étaient réunis le lendemain au banquet que le consistoire donna à cette occasion. Un vase ciselé, avec des inscriptions, et des vers hébreux, composés par M. de Wulft d'Amsterdam, ont été offerts au chef du culte israélite.

Parmi les toasts qui ont été portés, on a remarqué ceux au roi, aux chambres, à la prospérité de la Belgique sous l'égide de sa libérale constitution, à la tolérance politique et religieuse, et à l'approche de l'époque où l'émancipation des israélites dans tous

(1) *Moniteur Belge*, n° 145 de 1832.

Digitized by Google

les pays civilisés, leur permettra de jouir des droits et des avantages qui sont assurés à toutes les croyances religieuses, sous le sceptre paternel de Léopold (1).

XIII.

INSTRUCTION PASTORALE.

M. le grand-rabbin ne tarda point à répondre à la haute opinion que sa réputation avait donnée de lui. A peine fut-il entré en fonction qu'il s'occupa de l'instruction de la jeunesse. Voici la lettre pastorale qu'il adressa aux communautés juives du royaume, à l'occasion de l'émission d'un catéchisme à l'usage de la jeunesse israélite belge :

Le Grand-Rabbin de Belgique, membre du consistoire et directeur des écoles israélites du royaume, à ses co-religionnaires.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Appelé à diriger le culte de la loi de Moïse et l'instruction des jeunes israélites, nous voudrions être assez heureux pour remplir notre double mission, conformément aux enseignements de notre sainte religion et à ceux de la saine philosophie ; nous voudrions pouvoir mettre nos dogmes sacrés en rapport avec les principes rationnels auxquels nous devons la civilisation qui nous presse de toutes parts Malgré la faiblesse de nos moyens, les difficultés sans nombre, les préjugés pernicieux dont l'habitude fait une puissance, tous nos efforts tendront vers un but d'amélioration et de progrès.

Maintenant que nous jouissons de la plénitude de tous les droits civils, que la constitution nous garantit toutes les libertés, comme aux autres communions, il serait sage, important, de chercher à opérer une fusion avec les autres citoyens.

Les dissensions théologiques ne divisent plus les enfants de la même patrie. La tolérance a fait des pas de géants, elle est dans les mœurs aussi bien que dans la loi ; elle laisse à chacun sa croyance et le Dieu de ses pères. Le culte extérieur est restreint :

(1) *Moniteur Belge*, n° 152 de 1832.

Digitized by Google

ses manifestations publiques, qui excitaient tant de haines, de désordres et d'ironies, ont cessé. Réduite dans son cérémonial, au temple, au foyer domestique, la religion a repris sa pureté, sa majesté première; elle y inspire plus de recueillement, plus de ferveur. Hors des églises et des temples, il n'y a que des citoyens, tous égaux, tous protégés par la même impartialité, quelle que soit la foi particulière de chacun. La seule distinction admise aujourd'hui entre les hommes des différents cultes, provient du plus ou moins d'éducation, du plus ou moins de mérite personnel.

Israélites! nous que la persévérance et un grand courage ont amenés à travers les persécutions des siècles des ténèbres jusqu'à ce jour de lumières; après avoir triomphé du temps et des exactions sans nombre, sachons nous rendre dignes de notre adoption dans la grande famille. Travaillons à mettre nos intérêts et nos mœurs en harmonie avec les mœurs et les intérêts de tous. Qu'une coopération franche et efficace témoigne notre gratitude envers cette civilisation dont le premier bienfait pour nous, a été notre émancipation!...

Les moyens que nous avons à mettre en œuvre pour arriver au perfectionnement moral et au bien-être matériel que nous sollicitons, sont l'éducation et l'instruction, qui dans leur exercice journalier forment les éléments de notre bonheur futur.

Les instituteurs chargés de cet enseignement doivent comprendre, avant tout, l'importance de leur mission. Remplaçant en quelque sorte le père de famille, ils ont à s'occuper de l'éducation morale et religieuse, des mœurs aussi bien que du développement de l'intelligence des jeunes gens qui leur sont confiés. Leur but est de former des hommes utiles, indépendants par leur caractère et leurs professions, capables de se diriger plus tard seuls et sans guide. Entraînés par goût, par besoin du cœur à nos usages religieux, et persuadés que le travail bien entendu est la source du bonheur, comme la religion est celle de nos plus douces consolations, nos jeunes élèves auront atteint le but d'une véritable éducation.

Nous nous proposons de publier incessamment des instructions particulières pour MM. les instituteurs. Nous leur démontrerons les nombreux points de contact qui existent entre la morale et les

Digitized by Google

pratiques sociales qui forment ensemble la science de la vie, *l'expérience.*

Nous croyons qu'il est possible, facile même d'enseigner à la jeunesse les règles et les préceptes qui conduisent à l'expérience, à cette science précieuse des relations de tous les jours, d'homme à homme, dans toutes les circonstances de la vie, science qui forme la base du bonheur social. Un jeune homme quittant le collége ou les hautes écoles, ou seulement l'atelier, arrive dans le monde sans le connaître, sans savoir comment s'y prendre pour tirer le meilleur parti possible de ses capacités.

L'inexpérience seule est la cause de presque tous les malheurs des personnes que les événements jettent dans le tourbillon de la société, de la chute de tant d'hommes, dont le seul tort est de posséder des talents sans connaître les moyens de les appliquer. L'expérience enfin, que l'on n'acquiert ordinairement que par le temps et la suite des événements, peut être, suivant nous, ramenée à une science positive; car tous les états ont leurs accidents particuliers que l'on peut préciser à l'avance et auxquels on peut rendre la jeunesse attentive.

Un point essentiel aujourd'hui c'est de chercher à convaincre les jeunes israélites de l'importance de renoncer au colportage pour embrasser une profession, un métier quelconque, un travail régulier et plus honorable. Assez de branches diverses s'offrent à leur activité pour que chaque disposition particulière y trouve sa vocation et son élément d'existence.

Dès qu'on rencontrera nos co-religionnaires dans les différents corps de métiers, dans toutes les professions, ils cesseront de former caste à part et de n'être plus propres qu'au trafic seul; le préjugé qui jusqu'à ce jour s'est élevé contre eux s'effacera; dès lors il n'y aura plus de prévention contre eux.

Leurs relations avec le reste des hommes, en changeant leurs habitudes, changeront aussi leurs mœurs; peu à peu ils deviendront aptes à remplir toutes les charges et se rendront dignes des prérogatives y attachées.

Dans la série des questions religieuses et morales, qui forment l'ensemble de ce catéchisme, nous avons eu pour but principal d'inculquer dans le cœur des jeunes israélites l'idée du bien, de l'honnête, la connaissance du juste et de l'injuste, la nécessité

Digitized by Google

d'un travail honorable et soutenu, le besoin de se soumettre aux lois du pays et de mettre en pratique nos enseignements religieux. Cet ensemble bien compris, bien expliqué, aidera, nous l'espérons, à détruire entre les différentes communions des préjugés pernicieux et à consolider le bien-être de nos frères. Obtenir un tel avantage serait la plus douce récompense de notre sollicitude.

Pour arriver au résultat que nous nous sommes proposé d'atteindre, nous avons jugé convenable d'arrêter :

ARTICLE PREMIER.

Le consistoire israélite de Belgique est invité à veiller à ce que ce catéchisme soit introduit dans toutes les écoles israélites du royaume comme livre élémentaire.

ARTICLE II.

Après la publication de la présente délibération, aucun enfant de l'un ou de l'autre sexe, ne pourra être admis à faire sa communion qu'après avoir subi devant le rabbin de sa circonscription ou son délégué, un examen sur les principes contenus dans le présent catéchisme.

Le certificat d'examen qui lui sera délivré, tiendra lieu de titre d'admission.

Donné à Bruxelles, le 20 mai 1832.

E. CARMOLY.

XIV.

Organisation du culte.

Dès le mois de juin suivant, la discussion sur l'organisation du culte s'ouvrit au sein du consistoire. M. le grand-rabbin s'exprime avec non moins de fermeté et de justesse sur les affaires religieuses, que sur les affaires administratives, et fut chargé de rediger un projet d'organisation, lequel, après six mois de travail et de délibération, fut adopté à l'unanimité, le 1er novembre 1832.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ANALECTES

Géographiques et Statistiques.

I. — RECENSEMENT DES JUIFS DE PARIS SOUS PHILIPPE-LE-BEL (1).

CE SUNT LES JUIES DE LA VILLE DE PARIS.

	LIVRES.	SOUS.
Haguin Landenaise.	10	»
Lyon, de Tillieres (2), gendre Davi l'Aignelet.	»	58
Samuel, gendre Haguin devant dit.	»	58
La fame Dieu-le-Crosse Cohen.	»	16
La fame Moussé Sahor, et Jacob son fuiz. .	»	36
Lyon, fille-soie (3).	»	5
Abraham Merot.	»	58
Bernart le borgne.	»	20
Haguin, de Véelli (4).	»	58
Abraham le lonc.	»	36
Belle-Assez la veuve.	»	48
Sarré la Bocacharde; — Benoiet, son fuiz. . .	24	10
Jacob, de Jorrez (5).	10	»
Davi l'Aingnelet.	»	78
Davy, de Chaalons (6).	»	20
Samuel, de Chambres (7).	»	30
Jivète, la fille Merot Courrat.	»	16
Moussé Marc-d'Argens.	»	20
Ysaac, de Sesanne (8).	»	8

(1) Extrait du *Livre de la Taille de Paris*, pour l'an 1292.
(2) Tilliers, village de Maine-et-Loire.
(3) Fabricant de soie.
(4) Veilly, village de Côte-d'Or.
(5) St-Jores, village du département de la Manche.
(6) Chaalons-sur-Marne.
(7) Chambres ou Chanvres, village de Yonne, près de Joigny.
(8) Suzanne, village des Ardennes, près de Péronne.

Digitized by Google

	LIVRES.	SOUS.
Maurienne, a bruz Jacob Sahor.	»	5
Helie Doucet.	»	20
Joçon la Hurte-Vin	»	48
Fillon, la fille, de Corbueill (1).	»	70
Moussé, de Dreues (2).	»	20
Moussé, de Petit-Pont (3), Marc-d'Argent. .	»	20
Vivant, de Setmois (4).	6	»
Bèle-Assez-Bèle, de Breban (5).	»	58

LE FRANC-MOURIER.

Reinne, la seroge (6) Copin le mire (7). . .	»	12
Moreau, fuiz de la dite Reinne, et Bèle, sa fame.	»	8
Abraham, neveu d'icelle Royne, et Bèle-Assez sa fame.	»	8
Beleite, la fille Pricion, et Haquin son mari.	»	5
Lyon, d'Acre, mire, sa fame Bien-li-Viengne.	»	5
Amendant, fuiz Lion d'Acre..	»	8
Salemon, fuiz Davi de Chaalons.	»	16
Et sa fame, mise avec son père.	»	12
Bonoque, fille Mahi Courrat, veuve. . . .	»	10
Cressant Marc-d'Argent.	»	12
Parise, la fame Mossé le Prestre.	»	12
Bone-Foy l'Englois et sa fame.	»	12
Jorin l'Englois.	»	10
Josse, fuiz Bon-Ami l'Englois et sa fame. .	»	30

LA COURT ROBERT-DE-PARIS.

Bonne Bourbote, de Compigne (8), veuve. .	»	10
Davi l'Agnelet.	»	48

(1) Corbeil, petite ville de Seine-et-Oise, 7 lieues de Paris.
(2) Dreux.
(3) Rue de Paris.
(4) Sept-Monts, village de l'Aisne, près de Soissons.
(5) Bréban, village de Marne, près de Vitry-le-Français.
(6) Belle-Sœur.
(7) *Meire*, médecin.
(8) Compiègne.

Digitized by Google

	LIVRES.	SOUS.
Rose l'Englesche.	»	16
Josse Poulain le jeune, et sa fame. . . .	»	12
Haquin Cohen.	»	10
Joie, la farinière, veuve.	»	8
Josson Pate, et sa fame.	»	5
Amendant, de Breban, et sa fame.	»	5
Abraham l'Englois, de Quant (1) Hermineite sa fame.	»	4
Bien-li-Viengne le Prestre, et sa fame. . .	»	5
Bone-Vie, de Chartres, et sa fame. . . .	»	10
Salemon, de Compigne et sa fame Hava. . .	»	12
Chière, la suer Hétouyn le bouchier. . . .	»	5
Joie, fame Vivant Caro.	»	12
Mossé l'Englois, Rose, sa fame.	»	8

L'ATACHERIE.

Bèle, de Provins (2), veuve.	»	12
Sarré, qui fu fame au Mestre.	»	5
Bèle la torte, veuve.	»	5
Jococ, le mari Maronne, et sa mère. . . .	»	5
Haquin, de Bar (3), Bonne-Pille, sa fame. .	»	5
Elye, gendre Lyon fille-soie.	»	5
Vivant, de Miauz (4), Sarré la mirgésse (5), sa fame;—et sa Mesnie;— Florion, sa fille, veuve	»	70
Bien-li-Viengne, de Coulommiers (6), et sa fame; — Mique, sa dame, veuve. . . .	»	10
Contesse, la fame Baru le Mestre (7). . .	»	12
Perez, et sa fame.	»	8

(1) Quent, hameau de Seine-Inférieure.
(2) Jolie petite ville de Seine-et-Marne.
(3) Village de Corrèze, près de Tulle.
(4) Meaux.
(5) *Meiresse*, femme qui pratiquait la médecine.
(6) Petite ville de Seine-et-Marne.
(7) Le rabbin.

Digitized by Google

	LIVRES.	SOUS.
Abraham le mestre; — Joie, sa fille, veuve.	»	12
Bèle-Assez, de Gonnesse (1), veuve, et sa fille et son gendre.	»	36
Rauve, de Miauz, veuve.	»	5
Viau, de Breban, et son fuiz, et sa fille.	»	8
Bèle-Assez la vielle.	»	5
Cressin, qui porte les chaperons.	»	5
Elaisse, la fame Jacob.	»	5
Honot, de Gonnesse.	»	8
Sonnet, fuiz Benoient le borgne.	»	8
Hanna, la fille Samuel Hubin, la fame Bon-Ami.	»	5
PETIT-PONT.		
Abraham, fuiz Mossé Marc-d'Argent et sa fame.	»	8
Lyon, gendre Moussé, et sa fame.	»	8
Josse Agnelet, et sa fame.	»	3
Vivant Agnelet, et sa fame.	»	3
Haguin Marc-d'Argent, et sa fame.	»	12
Senior, du Pont.	»	8
Cressant, de Lille, et Léal, sa fame.	»	78
Souni, le fuiz d'Abraham le lonc.	»	12
Quabin.	»	10
Mossé, le Mire, et sa fame.	»	8
Somme des juis (2).	126 l. et 10 s.	

(1) Gonnés, village de Hautes-Pyrénées.

(2) Cette somme était répartie sur environ 125 contribuables.

EXAMEN CRITIQUE DES Mémoires sur la Kabale,

PAR M. FRANCK,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE PARIS.

L'auteur des *Mémoires sur la Kabale* est mon ami, mon parent, mon confrère; nous avons passé ensemble les premières années de nos études dans cette bonne ville de Nancy qui nous a ouvert, à tous deux, les portes de son académie. C'est là que

Digitized by Google

M. Franck débuta dans la carrière philosophique, par l'*Esquisse d'une histoire de Logique*; j'ai rendu compte de ce travail remarquable dans un des meilleurs journaux du pays, et mon article fut reproduit dans une revue allemande. Depuis lors ce savant professeur n'a cessé de se distinguer par diverses productions dont la plus importante est sans contrédit les mémoires sur la Kabale. L'amitié qui nous unit, à tant de titres, ne m'empêchera pas de juger d'une manière impartiale de travail que je viens de nommer. M. Franck est ami de la vérité, c'est le seul but de ses études; il me saura gré des observations critiques que je vais lui soumettre.

Comme on peut le voir par le titre, cet ouvrage se divise en plusieurs parties. « Nous chercherons à savoir d'abord, dit l'auteur, à quel temps remonte la naissance de la Kabale, dans quels livres elle nous a été conservée, comment ces livres ont été formés et tranmis jusqu'à nous; enfin, quelle foi nous pouvons avoir de leur authenticité. Nous essaierons ensuite d'en donner une exposition complète et fidèle, à laquelle nous ferons contribuer autant que possible les auteurs même de cette doctrine; nous nous retrancherons le plus souvent derrière leurs propres paroles que nous ferons passer de leur langue dans la nôtre, avec autant d'exactitude que nos moyens le permettront. Nous tenterons de faire connaître en dernier lieu et ce que la Kabale a emprunté et ce qu'elle a donné à d'autres systèmes. Nous nous appliquerons surtout à déterminer, dans cette partie, les rapports qu'elle peut avoir avec le christianisme, tel qu'il est enseigné dans les *Évangiles*, et les *Actes des Apôtres*. »

PREMIÉRE PARTIE.

Naissance de la Kabale; authenticité des livres kabalistiques.

Les partisans enthousiastes de la Kabale la font descendre du ciel; d'autres l'attribuent à Abraham, à Moïse, aux prophètes. Mais on aura beau parcourir avec la plus scrupuleuse attention, observe l'auteur, tous les livres de l'Ancien Testament, on n'y trouvera pas un seul mot qui fasse allusion à un enseignement secret, à une doctrine mystique. Ce n'est que depuis les *Thanaïm* et les *Amaraïm*, auteurs de la Mischna et du Talmud, que nous devons chercher, non pas les idées mêmes qui font la base du système

Digitized by Google

kabalistique, mais quelques données sur leur origine et l'époque de leur naissance. Ici, l'auteua cite le célèbre passage de la Mischna, Traité Chaghiga, § II : « Il est défendu d'expliquer à deux personnes l'histoire de la Genèse; même a une seule, l'histoire de la *Merkhabah*, ou du char céleste ; si cependant c'est un homme sage et intelligent de sa propre naturs, il est permis de lui en confier les premiers chapitres. » et il s'efforce de prouver qu'il ne peut être questien ici ni du texte de la Genèse, ni de celui d'Ézéchiel, ou ce prophète raconte la vision qu'il eut sur les bords du Chébar, mais bien ,comme l'a déjà expliqué Maïmonide, de la science physique (*Chakhemath ha-Tébaa*) et de la science métaphysique (*Chakhemath ha-Elohuth*.) Or, la Mischna fut redigée, à la fin du IIe siècle de l'ére chrétienne, par conséquent, les sciences qu'elle défend de livrer à la connaissance générale, sont plus anciennes que ce livre.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Nouvelles diverses.

Le voyage que nous venons de faire en Suisse nous a empêché de donner les différents travaux annoncés, ainsi que la suite et la fin de plusieurs articles de notre Revue. Les uns et les autres seront publiés successivement dans les numéros qui vont se suivre sous peu de temps.

— Parmi plusieurs curiosités littéraires que nous avons découvertes pendant notre voyage, nous citons un recueil de trente-trois lettres autographes, adressées à Buxtorf fils, par les savants dont voici les noms :

Deux lettres en latin, par *Léon Siaa* (et non *Léon Sceau*, comme il y a par erreur dans la dernière livraison de cette Revue, pag. 347).

Treize, de *Florio Porto*, de Mantoue; les unes en italien, les autres en hébreu.

Deux d'Emmanuel Porto; l'auteur signe « *Menachem Zion Porto Cohen*, ainsi nommé chez les juifs; les chrétiens m'appellent Emmanuel Porto. »

Deux autres d'*Isaac Abendana*, frère de Jacob Abendana, l'une en latin, l'autre en hébreu.

Digitized by Google

Une de *Gabriel Luria*, de Francfort, en hébreu.

Six de *Salomon Gai*, de Mantoue, en italien et en hébreu.

Deux de Jacob Romano, renfermant des notions importantes sur l'histoire littéraire arabe et hébraïque. L'auteur y donne l'analyse d'une foule d'ouvrages hébreux et arabes, qui ne nous sont connus que de nom.

Deux autres de *Samuel Mey*, et une dernière de David Cohen de Lara.

— Les personnes qui s'intéressent aux progrès toujours croissants des études orientales, ont vu avec plaisir et reconnaissance la publication d'un des monuments les plus importants de la philosophie religieuse des Karaïtes au moyen-âge, que M. le docteur Delitzsch vient de mettre au jour chez J. A. Barth, à Leipzig. C'est le *Sefer Ez Chaïm* d'Ahron ben Elie, célèbre docteur karaïte du XIVe siècle. Le savant éditeur, déjà si avantageusement connu par des travaux fort distingués sur la littérature et la poésie hébraïque, a enrichi l'œuvre du philosophe karaïte de notices intéressantes, sur lesquelles nous nous réservons un travail particulier ainsi que sur le texte de ce savant ouvrage.

— *Die Grenzboten*, *Blaetter für Deutschland und Belgien*, c'est-à-dire, *les Messagers des frontières*, *feuilles pour l'Allemagne et la Belgique*. Tel est le titre d'une Revue allemande que M. Kuranda vient de fonder à Bruxelles, et dont la première livraison est sous nos yeux.

— On parle beaucoup de réforme religieuse en France; c'est le texte ou le prétexte de bien des discussions et parfois de déclamations passionnées. Mais pour quelqu'un qui en parle raisonnablement, combien n'apporte-t-on pas à la discussion des idées et des systèmes sans application, que l'on rencontre si facilement sur le terrain de la croyance! M. Gerson-Levy est l'un de ce petit nombre; dans une réunion de notables les plus distingués de Metz, il a prononcé un discours remarquable que nous reproduirons dans notre prochain numéro.

— Les quatre premières livraisons d'un ouvrage élémentaire fort utile, *Bibliothèque des écoles israélites*, viennent de paraître à Strasbourg. L'auteur, M. Cahun, est l'un des plus savants instituteurs israélites de France.

Digitized by Google

HISTOIRE
DES
MÉDECINS JUIFS.
(SUITE.)

Encore écolier, Nachmanide éprouvait déjà le besoin d'écrire ; l'explication du Talmud excita sa plume facile et féconde. C'est sous l'inspiration des idées talmudiques qu'il revint dans sa patrie pour propager cette étude ; il y fonda une école rabbinique. Plein des sciences talmudiques, il méprisa, dit-on, la cabale jusqu'à ce qu'il y fût initié par un certain Rabbi Asriel (1) de Gironde. Mais, une fois converti, il l'étudia avec une telle ardeur, qu'il fut décoré du titre glorieux que nous avons cité.

Nachmanide brilla dans plus d'un genre : il fut commentateur, poëte, orateur et philosophe (2) ; mais, cette dernière qualité lui est disputée par un contemporain (3). S'il faut en croire l'un de ses disciples (4), il guérissait le mal des reins avec des pièces de plomb représentant la figure d'un lion ; c'est ce qui ne donne point une grande opinion de ses connaissances médicales. Cependant il paraît avoir été un bon accoucheur (5). Quoiqu'il en soit, la réputation de notre médecin, comme savant docteur de la loi, fut immense dans sa patrie : aussi fut-il choisi, en 1263, pour disputer publiquement à Barcelone avec le P. Paul Christiani, en présence du roi Jacques 1er, et de Raymond de Penafort (6).

Nachmanide publia les actes de sa conférence et les termina en assurant que le roi d'Aragon était si content de sa conduite, qu'il lui donna trois cents écus. Ces actes firent tant de bruit, que l'auteur se vit forcé de quitter sa patrie, à l'âgé de soixante-sept ans. Il se rendit à Jérusalem, où il arriva le 9 du mois d'Élul 5027 de

(1) AZULAÏ, *Schem ha-Ghedolim*, t. I, *L. Mém*, § 17.
(2) *Ibidem*, tom. II, *L. Mém*, § 34.
(3) Voyez ci-après § LXIII.
(4) SALOMON BEN ADERETH, *Questions et Réponses*, n° 183 et 413.
(5) *Ibidem*, n° 120 ; KARO, *Bedak ha-Bêith*, Ioré deah, n° 154.
(6) Voyez *Milchamath Chobah*, édit. de Constantinople, 1710, p. 1 ; FR. DIAGO, *Histor., provic. Aragon*, lib. I, cap. II.

Digitized by Google

la création du monde (septembre 1267) et où il éléva une synagogue. Nous avons encore de lui trois lettres qu'il écrivit alors de Palestine ; la première adressée à son fils *Nachman*, contient l'annonce de son arrivée à Jérusalem et l'état de la ville sainte (1) ; la seconde, adressée à son fils *Salomon*, attaché à la personne du roi de Castille, renferme des conseils sur la manière dont il doit se conduire à la cour (2) ; la troisième, est un espèce de traité de morale à l'usage de son fils *Nachman* (3). Cette dernière lettre est datée de Saint-Jean-d'Acre, où il s'était retiré et où il mourut dans un âge très-avancé, laissant après lui une foule d'ouvrages assez estimés.

§ LVI.

Mosca, Meschulam ben Jona.

Alphonse-le-Sage, roi de Castille et de Léon, succéda à son père Ferdinand en 1252. Son règne ne fut point heureux ; mais il se distingua par son savoir. Les tables *Alphonsines* furent calculées sous sa direction et à ses frais. Il employa à ces travaux scientifiques les savants israélites de son royaume parmi lesquels on remarque son premier médecin, *Iehuda Mosca.*

Profondément instruit dans l'astronomie, l'astrologie, et dans plusieurs langues, il traduisit pour son maître, avant même qu'il fût roi, un ouvrage anonyme très-ancien, traitant de trois cent soixante espèces de pierres distribuées en douze classes suivant les signes du Zodiaque, de leurs vertus et leurs rapports avec les astres. Cette traduction, qu'il avait faite de l'arabe en castillan, se trouve à la bibliothèque Escuriale ; Rodriguez de Castro nous en a donné un extrait (4). Mosca traduisit encore de l'arabe en castillan, pour Alphonse X, un autre ouvrage d'astrologie, composé par Ali Ebn Raghel (5). La traduction de Mosca est perdue, mais

(1) Publié à la suite de son livre *Schaar ha-Ghemul*, Ferare, 5557, in-4°.

(2) *Manuscrite* dans notre cabinet, n° 265.

(3) *Ibidem.*

(4) Voyez la *Biblioth. Esp.*, tom. I, pag. 103.

(5) *Ibidem.*

Digitized by Google

l'Escuriale possède deux versions latines faites d'après la sienne, dont Rodriguez de Castro nous donne une analyse complète.

Meschulam ben Jona acquit aussi de la gloire dans l'étude de la médecine. Il traduisit de l'arabe en hébreu un traité universel de médecine du célèbre Khalaf Ebn Abbas Abou'lkasem, surnommé Al-Zaharabi, né à Zéhara, près de Cordoue et mort dans cette dernière ville, en 1122 (1). Cette version qui se trouve manuscrite à la Bibliothèque royale de Paris (2), sous le titre de *Sefer Chefez ha-Schalom*, c'est-à-dire le livre du désir parfait, est divisée en deux parties. La première traite de la théorie, la seconde, de la pratique de la médecine, et chacune de ces deux parties est subdivisée en plusieurs chapitres.

Bartholocci dans sa Bibliothèque rabbinique ne fait pas mention de cet ouvrage ni de ce traducteur. L'auteur du Schifté Iéschenim (3) dit en avoir vu un exemplaire dans la Bibliothèque impériale de Vienne, qui avait été écrit l'an 5170 de la création, 1410 de l'ère chrétienne. Quant aux manuscrits de Paris, le premier paraît être également du quinzième siècle ; on trouve à la fin du second, au commencement de la dernière page, ces mots : « Cet ouvrage fut achevé par les mains d'Ishak fils du savant rabbin Salomon Dalbadi ; je l'ai fini, dans la ville de Melfi, le 15 du mois du premier adar (février) de l'an 214 du petit nombre » ; c'est-à-dire l'an 5214 de la création, 1455 de l'ère vulgaire.

§ LVII.

Ibrahim Ebn-Sahl, Almoli.

C'est à l'époque dont nous parlons que florissait en Espagne le célèbre *Ibrahim ben Sahl*, qui fut, au dire de Léon l'Africain (4) : médecin, philosophe, astronome et poète. Il cultiva ces diverses sciences et arts avec un égal succès. Mais les vers qu'il fit, étaient des vers érotiques qui lui attirèrent la haine de ses co-religionnaires. Après plusieurs persécutions essayées de la part de ceux-ci,

(1) Voyez *Castri*, tom. I, pag. 136.
(2) *Mss. hébr.*, ancien fonds, n° 383 et 388,
(3) *L. Chet*, pag. 25, n° 23.
(4) *De viris illustribus*, etc.

Digitized by Google

il mourut empoisonné par ses propres parents, qui étaient honteux de lui. Nous rapportons cette particularité d'après Léon l'Africain, sans toutefois l'affirmer, parce que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de voir, que de pareilles atrocités sont heureusement moins fréquentes, que certains historiens veullent nous le faire croire.

Cette réflexion nous fut inspirée par le récit de Léon l'Africain, la seule source où nous étions en état de puiser, lorsque nous écrivions ceci; depuis, M. Pascual de Gayangos nous a donné, Almakkeri (1), lequel historien, non-seulement n'affirme par cette terrible accusation, mais il dit au contraire, que notre médecin est mort en 649 (1251) dans un naufrage, âgé à peine de quarante ans. Ce même auteur parle avec enthousiasme du talent poétique de notre Ebn-Sahl. Il vivait à Séville, où il fût chef de la communauté israélite, ce qui prouve qu'il était en bonne réputation chez ses co-religionnaires.

Parmi les hommes qui se vouèrent encore au culte de la médecine, il faut particulièrement citer le nom de *Nathanël ben-Joseph Almoli*, qui florissait à Sarragosse. En 1298, il traduisit de l'arabe en hébreu la cinquième partie du commentaire de Maïmonide sur la Mischna, c'est-à-dire, le traité de la sainteté.

§ LVIII.

Faculté de Montpellier.

A cette époque le midi de la France ne fut pas moins fécond en médecins juifs. Le clergé en fut si courroucé qu'il renouvela contre eux les anciennes lois de l'église. C'est ainsi qu'en 1246, le concile de Béziers, défendit aux chrétiens de se servir des médecins israélites (2) et le concile d'Alby, tenu en 1254, prohiba aussi l'usage des médecins hébreux (3).

Tous ces médecins étaient sortis de l'école de Montpellier, où

(1) Voy. LEBRECHT, *Magazin f. d. Lit. des Auslandes*, n° 35.
(2) LABBÉ, *Concil.*, tome II, pag. 606.
(3) *Ibidem*, page 736.

Digitized by Google

beaucoup de rabbins étaient agrégés. Nous avons déjà parlé de *Iéhuda*, maître de Nachmanide. Ce docteur, disciple du célèbre Ishak ben-Abraham, dirigea alors avec le régent Nicolas, l'école de médecine. Un autre professeur de cette école fut le docteur *Iakob ha-Katon*, homme très-instruit dans la langue hébraïque, arabe, latine et provençale. La Bibliothèque royale de Paris possède de lui la traduction de la pharmacopée de l'université de Montpellier (1), dans laquelle on trouve 181 récettes de compositions de différents remèdes de drogues et autres médicaments. L'auteur de cet ouvrage, le docteur Nicolas, nous dit, dans la préface, qu'il l'a composé à la sollicitation de médecins de la faculté de Montpellier qui l'ont nommé Régent. Cet écrivain ainsi que son traducteur et beaucoup d'autres médecins, ont échappés aux recherches du savant historien de cette faculté (2). Toutefois il rapporte que Raïmond Chalin, médecin d'Avignon en 1382, parle dans son ouvrage des anciens médecins de Montpellier, notamment de *Jacobus à Rotundo*, qui n'est autre peut-être que notre Iakob ha-Katon. Quoiqu'il en soit, on trouve de notre savant médecin un traité de purgation (3) qu'il avait traduit de l'arabe en hébreu pour le célèbre Nachmanide, ainsi qu'il le dit dans sa préface. L'auteur de ce traité est Ebn Roschd.

Un autre médecin de cette école est Samuël Aben-Tibbon. On l'a nommé à juste titre *Rosch ha-Maatikim*, le prince des interprètes, car il fut le meilleur interprête de la langue arabe en hébreu. Né à Lunel, il traduisit à la sollicitation des savants de cette ville, les ouvrages de Maïmonide, tels que le *Moré-Nebouchim*, le commentaire sur les *Perké-Aboth* et sur le deuxième chapitre du traité de *Sanhédrin*, la *Lettre sur la résurrection des morts* imprimée à Venise, l'an 1601, in-4°, l'*Épitre à Iousouf ben-Aknin*, manuscrite daus notre cabinet (4), ainsi que les numéros trois, quatre et cinq des œuvres médicales de Maïmonide, comme nous l'avons rapporté plus haut.

(1) *Ancien fonds*, n° 381 et 408.

(2) Astruc, *mémoires pour servir à l'Histoire de la faculté de Montpellier.*

(3) Manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 367.

(4) N° 290.

Digitized by Google

Samuël Aben-Tibbon ne consacra pas tout son loisir à la traduction des ouvrages arabes, comme avait fait son père Iehuda Aben-Tibbon ; il composa aussi de son propre fonds, plusieurs livres, très-estimés, entre autres un traité philosophique intitulé *Iikavou ha-Maïm*, imprimé pour la première fois à Presbourg, en 1837, in-8°, et dans lequel il s'applique, entre autre choses, à démontrer les causes qui empêchent les eaux de la mer d'envahir la terre.

Parmi le grand nombre d'ouvrages de tout genre qu'il a traduits de l'arabe en hébreu, nous citons le commentaire d'Ali ben-Rasuan sur le traité médical de Galien intitulé *Sefer Mélachah-Katana*, manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris, en deux différents exemplaires (1). D'après l'épigraphe du premier, il l'acheva à Beziers, le 10 du mois d'élul l'an 4959 de la création, c'est-à-dire septembre 1199 de l'ère vulgaire. Cette version fut suivie de la traduction du traité : *De l'Entendement des choses intellectuelles* par Abou-Naser al-Farabi, qui se conserve également à la Bibliothèque royale de Paris (2).

Samüel termina ses jours à Lunel, où il mourut l'an 4991 de la création (3) c'est-à-dire en 1239 de l'ère vulgaire.

§ LIX.

Schem-Tob, Salomon ben-Joseph Ayub.

Marseille, de son côté, avait également alors beaucoup de médecins israélites, à la tête desquels il faut placer *Schem-Tob ben Ishak*. Originaire de la Catalogne, où il naquit en 1196, à Tortose, il fut destiné par ses parents au commerce maritime, auquel il se livra avec beaucoup d'ardeur jusqu'à ce qu'une affaire d'honneur changea tout à coup sa profession : s'étant trouvé en 1226 à Saint-Jean-d'Acre, il alla consulter un jour un fameux docteur de la loi de cette ville, sur un cas de conscience, désirant une prompte décision. Celui-ci occupé en ce moment à la solution d'un pro-

(1) *Ancien fonds*, n° 398 et 399.
(2) *Ibidem*, n° 110.
(3) *Mss. de notre cabinet*, n° 83.

Digitized by Google

blème de géométrie, le repoussa brutalement en lui reprochant sa complète ignorance dans la foi de ses pères; Schem-Tob en fut indigné ; il se retira plein de colère. Mais n'ayant trouvé les reproches du docteur que trop fondés, il en fut honteux et jura de ne plus s'occuper d'aucune affaire commerciale, qu'il n'ait auparavant étudié la religion de ses ancêtres. Il retourna aussitôt dans sa patrie, et se fit disciple du rabbin Ishak ben Meschulam de Barcelone.

Schem-Tob, quoique âgé déjà de plus de trente ans, commença les éléments de la loi, et entreprit l'étude de la médecine avec un zèle incroyable. Aussi fit-il des progrès immenses ; il étonnait tous les professeurs par ses brillantes études. Reçu docteur en médecine, il se rendit en France, s'arrêta à Montpellier, et vint s'établir à Marseille, où il se rendit célèbre dans la pratique de son art aussi bien que par les nombreux ouvrages qu'il y composa et y traduisit. En voici les principaux :

1° *Sefer ha-Schimusch*, livre du service, ou de la pratique : traité de médecine composé par le célèbre Al-Zaharabi en arabe, et traduit de cette langue en hébreu, par Schem-Tob, en 5014 de la création, c'est-à-dire l'an 1254 de l'ère vulgaire. Cette traduction, qui se trouve manuscrite à la Bibliothèque royale de Paris (1), est précédée d'une longue préface, espèce d'introduction à la médecine, dans laquelle il donne avis aux médecins sur la conduite qu'ils doivent tenir tant auprès des malades, que dans les compositions des médicaments. Selon le goût de son temps, il prétend prouver, entre autres choses, que les astres influent sur le corps et les médicaments. Il y parle aussi de son éducation, de ses études, et c'est de là que nous avons tiré les détails de l'histoire de sa vie que nous venons de rapporter. Malheureusement l'exemplaire que nous avons sous les yeux est imparfait, on n'y trouve qu'une partie de l'ouvrage d'Al-Zaharabi, et cette partie même trop abrégée. Mais il existe dans la même Bibliothèque un autre exemplaire (2) qui contient le livre vingt et un jusqu'à la fin de ce grand ouvrage. Voici le sommaire de ces livres :

XXI° Des maladies du gosier, et de la gorge, des remèdes

(1) *Mss. hebr. ancien fonds*, n° 382.
(2) *Ibidem*, n° 419.

Digitized by Google

qui leur sont propres, tant simples que composés, des gargarismes, pilules et onguents ;

XXIIe. Des remèdes propres aux maladies de la poitrine et du poumon, de l'asthme, de la courte haleine, etc. ;

XXIIIe. Des onguents ou liniments liquides propres à toutes les maladies, depuis celles de la tête jusqu'à celles des pieds ;

XXIVe. Des autres emplâtres et compositions ;

XXVe. Des huiles tirées des drogues simples, leurs propriétés, leurs qualités, la manière de les extraire et leur usage ;

XXVIe. et dernier livre, des aliments propres à chaque maladie en général et en particulier.

2° *Traité de médecine d'Almansor*, traduit de l'arabe en hébreu. Cette traduction, achevée en 1264, se trouve à la Bibliothèque du Vatican (1). Elle est divisée en dix parties : on peut juger de leur étendue par le titre de la neuvième : De toutes les infirmité qui peuvent exister de la plante des pieds au sommet de la tête.

3° *Sefer ha-Nefesch*, traité de l'âme d'Aristote, manuscrit à la Bibliothèque de Paris (2).

En ce temps-là, vivait à Béziers le médecin Salomon ben Joseph ben Ayub, qui composa, en 1265, son célèbre traité des hémorrhoïdes. Il était originaire de Grenade en Espagne, mais il vint à Béziers, où il termina son ouvrage, ainsi qu'il le dit lui-même dans les vers qui se trouvent à la fin de son livre, manuscrit à la Bibliothèque de Paris (3).

§ LX.

Iakob ben Abba-Mari.

Iakob ben Abba-Mari, était un autre médecin de Marseille ; sa famille tenait le premier rang parmi las Israélites de cette ville. Benjamin de Tudèle (4) parle de son grand-père Siméon ben Antoli, et du frère de ce dernier, le maître Iakob, tous deux professeurs à

(1) Bartholocci, *Biblioth. rabbin*, tom. I, p. 220.
(2) *Ancien fonds*, n° 313.
(3) *Ibidem*, n° 206 et 393.
(4) Massohoth, chap. Ier.

Digitized by Google

l'école rabbinique de Marseille. Abba-Mari, fils de Siméon ben Antoli, qui marcha sur les traces de son père et de son oncle, eut deux fils, le premier, appelé *Ishak ben Abba-Mari*, est célèbre par son *Livre couronné* (Sefer ha-Itour), le second, est le médecin que nous venons de nommer.

Au sortir de ses études, il se rendit à Lunel, se livra à la médecine et prit des leçons de Samuel Aben-Tibbon, qui, loin d'être jaloux, le produisit lui-même comme un sujet de grande espérance et lui donna sa fille en mariage.

Iakob ben Abba-Mari passa une grande partie de sa vie à Narbonne et à Beziers, où il pratiqua son art. Plus tard, il fut appelé auprès de l'empereur Frédéric II, à Naples, qui le combla de présents et d'honneurs. Il y acheva en 1232 la traduction de plusieurs commentaires d'Ebn-Roschd sur Aristote, ainsi qu'il le dit dans la préface du traité des catégories (1) : voici ses propres paroles :

« Dieu soit béni, qui n'a pas reculé mon espérance, ni ôté sa » grâce de moi, Iakob, fils d'Abba-Mari, fils de Siméon, fils d'An- » toli, d'heureuse mémoire, et qui m'a donné la force de finir » dans le mois du second adar de l'an 4992 de la création (mars 1232 de l'ère chrétien) à Naples, la traduction du livre de l'*Art* » *de la parole* (Sefer Chokhmath ha-Dibbur), composé par le phi- » losophe Andalousien, Ebn-Roschd (Averoès), d'un style élégant » et précis, en forme de commentaire sur les livres du maître de » cette science, le prince des philosophes, Aristote. Les livres que » j'ai traduits sont au nombre de cinq, quatre d'Aristote, savoir : » le livre des catégories (Sefer ha-Mamoroth), celui des interpré- » tations (Sefer ha-Melizeh), celui de l'analyse (Sefer ha-Hekasch), » et celui des topiques (Sefer ha-Mofeth). Le cinquième livre qui » les précède est l'introduction aux catégories de Porphyre. »

Ce dernier ouvrage, porte le titre hébreu de *Mebo ha-Higaïon*; il a été traduit à la demande des savants de Narbonne et de Béziers, comme il le dit dans la préface de ce traité, manuscrit à la même Bibliothèque de Paris (2). Il traduisit encore, l'*Almageste* de Pto-

(1) *Mss. hébr. de la Biblioth. royale de Paris*, ancien fonds n° 320 ; fonds Sorbonne, n° 257.

(2) *Mss. hébr.*, fonds Oratoire, n° 101, 108 ; fonds Sorbonne, n° 250.

Digitized by Google

lémée (1) et le commentaire d'Ebn-Roschd sur cet ouvrage célèbre, qu'il termina avec une espèce d'introduction d'un autre écrivain arabe, à Naples, en 1239, comme on le voit par l'épigraphe qu'il mit à la fin de ces traductions, manuscrites au même dépôt (2). Outre ces versions hébraïques, on a encore de lui, une traduction d'Alfragani qui se conserve aux Bibliothèques du Vatican et de Paris (3). C'est un traité de l'astronomie divisé en trente-deux parties, auxquelles le traducteur a ajouté un trente-troisième chapitre. Christmann nous en a donné une traduction latine, d'après l'exemplaire du Vatican, ainsi qu'il est indiqué sur le frontispice, Francfort, 1590.

Iakob, écrivit aussi un fort bon onvrage sur le Pentateuque, intitulé *Sefer ha-Mélamid* (4), et après avoir ainsi joui d'une gloire dont l'envie n'osa jamais ternir l'éclat, il mourut à un âge fort avancé.

§ LXI.

Progrès de l'École de Salerne.

Pendant que Iakob ben Abba-Mari se rendait ainsi célèbre à Naples, l'école de Salerne y produisit plusieurs médecins très-distingués, tels qu'Abou'lhakim, Farraguth, etc.

Abou'lhakim, originaire de Turin, est l'un des plus savants médecins hébreux sortis de cette école célèbre. Il s'est rendu immortel par un traité arabe sur la conservation de la santé, dont le manuscrit se trouve dans la riche Bibliothèque de l'Escurial (5).

Farraguth fut un autre médecin israélite de l'école de Salerne, lequel est regardé à tort par quelques historiens comme appartenant à la Faculté de Montpellier, et comme ayant été attaché à Charlemagne, en qualité de médecin (6). Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il traduisit de l'arabe en latin l'ouvrage mé-

(1) *Manuscrit à la Biblioth. royale de Paris*, ancien fonds, n° 439.
(2) *Ancien fonds*, n° 438.
(3) *Ibidem*, n° 457.
(4) *Mss. de la Biblioth. royale de Paris.*
(5) Bartholci, *Biblioth.* rab. t. I, n° 29.
(6) Voyez plus haut, § XIX.

Digitized by Google

dical de Iahyah ben-Djesla. Cette traduction fut publiée seulement en 1532. Elle est dédiée à un prince Charles. L'éditeur ayant jugé à propos de mettre *Carolo regi ejus nominis primo*, on en a conclu qu'il s'agissait de Charlemagne. Mais ce grand monarque mourut au commencement du neuvième siècle, tandis que l'auteur arabe a dû vivre vers le milieu du onzième siècle. Le fait est que Charles, dont il est question dans la dédicace du livre de Farraguth, est, comme l'a fort bien observé Astruc (1), Charles de France, frère de Saint-Louis, roi de Naples et de Sicile, qui monta sur le trône en 1266 et qui mourut l'an 1285.

Hillel ben Samuel, un autre docteur de cette école, appelle l'attention, non-seulement comme traducteur et médecin, mais encore comme philosophe profond. Il était originaire de Vérone, où son grand père s'était rendu célèbre sous le nom d'Éléazar de Vérone. Après avoir achevé ses études, Hillel se mit en correspondance avec les hommes les plus éclairés de sa patrie. C'est ainsi qu'il fut en rapport avec Sérachia ben Ishak ben Schealthiel Chen, qui lui adressa de Rome des réponses sur ses questions philosophiques (2). Quelques-uns de ses ouvrages nous ont été conservés ; de ce nombre sont :

1° *Sefer Tagmolé ha-Nefesch*, traité sur l'âme, qu'il divisa en deux parties : dans la première, il est question de l'essence de l'âme et de ses puissances ; dans la seconde, des récompenses et des peines morales, du paradis, de l'enfer, et de ce que les anciens docteurs en pensaient. L'auteur dit lui-même qu'il termina son ouvrage, à Forli, en 1291 (3).

2° *Sefer Kerithuth*, traduction hébraïque de la chirurgie de Brunus de Longoburgo (4), ouvrage qui, dans d'autres manuscrits, porte le titre de *Sefer Malechat ha-Iad* (5).

3° Commentaire sur les vingt-cinq principes philosophiques qui se trouve à la tête de la seconde partie du Moré-Nébouchim de Maïmonide, manuscrit dans plusieurs bibliothèques publiques.

(1) *Histoire de la Faculté de Montpellier.*

(2) Voyez ci-après, § LXIII.

(3) *Mss. codecis hebraici Biblioth.*, J. B. DE ROSSI, t. III, pag. 148, cod. 1342.

(4) Manuscrit à la biblioth. roy. de Paris, ancien fonds, n° 319.

(5) *Ibidem*, 413.

Digitized by Google

§ LXII.

École de Rome.

Après avoir arrêté nos regards sur l'école de Salerne, comme la principale source de la médecine juive en Italie, il est temps de les reporter sur celle de Rome, ou plusieurs docteurs se rendirent célèbres au treizième siècle. De ce nombre était *Nathan Hamati*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Il était originaire de Syrie, et, comme son nom paraît l'indiquer, de Hamat (1). Il composa un abrégé du Canon d'Ebn-Sina (Avicenne); mais ses traductions de l'arabe en hébreu, sont la partie la plus considérable de ses travaux. Voici la liste des ouvrages qu'il a traduits :

1° *Mamar ha-Meschichoth*, traité de médecine de Zoharani, qui existe en manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris (2).

2° *Sefer ha-Perakim*, les aphorismes d'Hippocrate avec le commentaire de Galien, manuscrit à la même Bibliothèque (3). Le traducteur, dans une note qui se trouve à la fin de sa version, dit : qu'il l'a fait d'après la traduction arabe de Hanan ben-Ishak et qu'il l'a terminée le 22 du second adar l'an 43, c'est-à-dire 5043 de la création qui correspond avec l'an 1283 de l'ère vulgaire.

3° *Perké Moscheh*, les aphorismes de Maïmonide comme nous l'avons dit en parlant de cet homme illustre.

4° *Le Canon d'Ebn-Sina*, manuscrit à la Bibliothèque de J. B. Rossi, d'après lequel il l'acheva en 1273 (4).

5° *Sefer be-Rafuoth ha-Aïn*, traité de la médecine oculiste d'Abou'lkassem, se conserve en manuscrit dans la même collection (5).

Boniface VIII, ce savant et interpide pape, avait pour médecin un rabbin nommé docteur Ishak. Il est cité dans la lettre que le

(1) Voy. Geiger, Zeitschrift, t. IV, p. 190.
(2) *Ancien fonds*, n° 429.
(3) *Ibidem*, n° 362 et 396.
(4) *Diz. stor.*, t. I, pag. 51.
(5) *Mss. Codicus hébr. biblioth. de Rossi*, vol. III, pag. 149, cod. 1344.

Digitized by Google

célèbre Serachia ben Ishak Chen, dont nous allons parler dans le paragraphe suivant, adressa au médecin Hillel ben Samuël. C'est probablement le même médecin et rabbin Ishak, que le poëte Emmanuel place dans son paradis (1) : car tous les personnages de ce poëme remarquable sont, comme on sait, des personnes historiques.

Un autre médecin de Rome, Ishak ha-Lévi, a pris place dans les annales de la médecine juive par l'ouvrage d'Ebn-Sina, qu'il a fait traduire de l'arabe en hébreu par Serachia ben Ishak chen (2).

§ LXIII.

Serachia ben Ishak Chen.

Le nom qui terminera la nomenclature des médecins de Rome sera celui de Serachia ben Ishak ben Schéalthiel Chen. Ce docteur qui fut originaire d'Espagne, a des droits à la considération et à la reconnaissance de la république des lettres, non pour avoir fait quelques ouvrages scientifiques, mais pour avoir inspiré aux israélites romains l'amour de la philosophie et de l'étude pour les sciences. Natif de Barcelone, et sorti des écoles célèbres de Catalogne, il alla se fixer à Rome, pour y allumer le feu sacré de la science. Il y enseignait publiquement la philosophie de son temps, composa et traduisit plusieurs ouvrages philosophiques et médicaux. Beaucoup de savants, tant italiens qu'espagnols, le consultèrent sur leurs études, tels que le fameux Jehuda ben Salomon de Barcelone et le médecin Hillel de Lombardie (Hillel ben Samuël). Nous avons encore de lui des explications sur les points difficiles de Moré-Nebouchim de Maïmonide en réponse aux questions que le premier de ces savants lui avait soumises sur ce livre célèbre, ainsi que plusieurs lettres sur le même sujet qu'il avait adressées au dernier de ces docteurs.

Dans la première de ces lettres, il lui dit entre autres qu'ayant remarqué par ses questions qu'il suivait le système de Nachmanide qui attaque les opinions philosophiques de Maïmonide, il lui ob-

(1) *Marcheberot*, pag. 262.
(2) Voyez ci-après, § LXIV.

Digitized by Google

serve que ce docteur n'était point philosophe et n'eut aucune connaissance de la philosophie. Puis il lui fait remarquer qu'il a déjà répondu aux différentes questions qu'il lui adresse, dans un écrit composé pour le docteur Iehuda ben Salomon de Barcelone, enfin qu'il ne lui écrit qu'au sujet de ses difficultés du livre de Moré-Nebouchim, et non à ses autres questions, à cause du manque de temps, car il est occupé de son retour en Espagne, sa patrie, pour mourir à côté de ses ancêtres (1). L'auteur ne nous dit pas quelles ont été ces autres questions auxquelles il n'a pu répondre : c'étaient probablemont des questions médicales, car Hillel qui lui avait soumis ces questions était aussi grand médecin que profond philosophe, ainsi que nous l'avons fait connaître (2).

Nous pourrions citer encore des passages de la correspondance de Serachia, pour prouver combien ce docteur était bon critique littéraire. Quant à ses connaissances en médecine, il n'y a qu'une seule voix pour les louer.

§ LXIV.

Ses Ouvrages.

L'obscurité qui règne sur les productions de notre médecin, nous engage de donner ici la liste complète de ses écrits qui nous sont parvenus, en y comprenant tant les ouvrages de sa propre composition que ses traductions de l'arabe en hébreu.

1. *Traité de la qualité de l'âme*, par Abou-Naser al-Farabi, traduit de l'arabe en hébreu ; la Bibliothèque royale de Paris (3) en possède un exemplaire.

2. *Le Canon d'Abou-Ali Ebn Sena*, traduit en hébreu pour le médecin Ishak ha-Lévi, ainsi qu'il le dit lui-même à la tête du second livre de cet ouvrage qui se conserve en manuscrit à ladite Bibliothèque (4).

3. *Sefer ha-Tob ha-Gamur*, traité du souverain bien, traduit de l'arabe pour le rabbin Schabtai ben-Salomon (5).

(1) Manuscrit de notre cabinet n° 93 ; de la bibliothèque royale de Paris, fonds Oratoire, n° 100.

(2) Ci-dessus, § LXI.

(3) *Ancien fonds*, n° 255.

(4) *Ibidem*, n° 375.

(5) Voyez *Zeitschrift für jud. Théol.* t. IV, p. 196.

Digitized by Google

4. *Explications sur quelques passages du livre de Moré-Nebouchim*, composé pour le docte Iehuda ben-Salomon, manuscrit à Paris (1).

5. *Lettres au médecin Hillel*, de Lombardie, sur quelques difficultés du même livre Moré (2).

6. *Commentaire philosophique sur les Proverbes de Salomon*, cité par l'auteur dans la première lettre à Hillel ben Samuël.

7. *La métaphysique d'Aristote*, traduit en hébreu l'an 1284, à Rome.

8. *La Physique d'Aristote*, traduit en hébreu, de même que le traité suivant, à Rome, en 1284.

9. *Sefer Schamaim veha-Olam*, du ciel et du monde. Ces trois derniers ouvrages se trouvent manuscrits à la Bibliothèque de Turin.

10. *Commentaire d'Ebn-Roschd sur la Métaphysique d'Aristote*, traduit de l'arabe et manuscrit à la même Bibliothèque.

11. *Commentaire d'Ebn-Roschd sur la Physique d'Aristote*, traduit en hébreu pour Rabbi Iachya ben Zidkia ; cet écrit existe en manuscrit au même dépôt.

12. *Traité de médecine de Maïmonide*, composé pour le roi d'Égypte, manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris (3). Ce n'est autre chose que le traité fait par Maïmonide pour le roi Alafdhal (4). Un autre exemplaire de cette traduction se trouve à la Bibliothèque de J. B. de Rossi (5) sous le faux titre de *Livre des aliments*.

§ LXV.

Les Karaïtes.

Si des médecins d'Italie, dont nous venons de faire l'énumération, nous passons aux maîtres de l'art de guérir les plus renom-

(1) Biblioth. royale, fonds Oratoire, n° 100.

(2) *Mss. Ibidem* et dans notre cabinet, n° 93.

(3) *Ancien fonds*, n° 206. Il y a une faute de copiste à corriger : *Serachia ben Ishak ben Schéalthiel Chen de Barcelone* au lieu de Marseille.

(4) Voyez ci-dessus, § XL, n° 10.

(5) *Mss. Cod.*, tom. I, p. 99.

Digitized by Google

més de Grèce, nous trouverons au premier rang *Ahron ben Josef*, qui était à la fois bon grammairien, bon commentateur et bon poëte. Ahron passe généralement pour l'oracle des karaïtes, dont il fut le chef à Constantinople sous Andronic II, Paleologue.

Mardochée ben Nissim (1) nous le présente comme un homme profondément versé dans l'intelligence de la loi, dans l'étude de la nature et même dans la connaissance des rabbins. Mais s'il s'est appliqué à cette dernière étude, il paraît que ce n'a été que pour la combattre. Son habileté et sa capacité lui ont requis la réputation d'un des meilleurs écrivains, que la secte des Karaïtes ait produits.

Voici la liste de ses ouvrages, la plupart encore inédits :

1. *Sefer ha-Mubchar*, le livre choisi, commentaire sur le Pentateuque qu'il a composé l'an du monde 5054, de l'ère vulgaire 1294. L'auteur s'y attache principalement à commenter à la lettre le texte de l'écriture, selon la méthode des karaïtes qui en tirent toutes leurs explications, sans avoir égard à celles que les rabbinistes autorisent par la traduction. Il fait fréquemment des observations grammaticales, à la faveur desquelles il termine la signification propre de chaque mot, et éclaircit un grand nombre de difficultés qui naissent de certaines locutions de l'Écriture-Sainte. Il entre dans toutes les discussions, même les plus minutieuses qui appartiennent à cet art. Il cite de célèbres grammairiens du parti rabbiniste, tels que Jona ben Ganach, Kimchi et autres. En général, Ahron adhère volontiers à ceux d'entre les rabbins, dont les interprétations sont judicieuses et dans sa préface il recommande à ses co-religionnaires d'étudier soigneusement les livres des docteurs de la traduction. Ce commentaire qui se trouve manuscrit à la Biblioihèque royale de Paris (2), a été imprimé il y a quelque temps.

2. *Commentaire sur les livres de Josué*, manuscrit à la Bibliothèque de Leyde (3).

3. *Commentaire sur les livres des Juges*, manuscrit à la même Bibliothèque.

4. *Commentaire sur les livres de Samuël*, se trouve également à a Bibliothèque de Leyde.

(1) *Dod Mardochaï*, chap. IX; de Boissi, *Dissert. critiq.*, n° XI.
(2) *Ancien fonds*, n° 70, *fonds Oratoire*, n° 17.
(3) Catalog. Biblioth. Lugd. Bat., p. 405.

Digitized by Google

5. *Commentaire sur les livres des Rois*, manuscrit au même dépôt littéraire.

6. *Commentaire sur Isaïe*, manuscrit à la même Bibliothèque.

7. *Commentaire sur les Psaumes*, existe également en manuscrit à la Bibliothèque de Leyde.

8. *Commentaire sur le livre de Job*, ouvrage qu'il cite dans son Sefer ha-Mubchar, mais qui est peu connu.

9. *Khélil Iofi*, excellente grammaire hébraïque, imprimée à Constantinople, en 1581, in-8°.

10. *Seder Thefiloth*, ordre des prières selon les rites des Karaïtes; Venise, 1528 et 29, 2 volumes in-4°.

§ LXVI.

Conciles contre les médecins juifs.

L'empire que les israélites avaient pris dans le domaine de la médecine, comme nous venons de voir, porta la Faculté de Paris, jalouse de leur succès, à renouveler à leur égard les lois du droit canon. En 1301, elle publia un décret par lequel elle défendait aux hommes et aux femmes de la religion de Moïse d'exercer la médecine auprès d'aucune personne de la religion catholique.

En Espagne, les prêtres chrétiens se mêlant aussi de l'art de guérir, employèrent également la force pour se défaire de rivaux qu'ils ne pouvaient surpasser, ils défendirent aux chrétiens de se servir des médecins juifs dans leurs maladies (1).

Leur exemple fut suivi en Provence, où les conciles tenus à Avignon en 1326 et 1337 (2) ainsi que les statuts synodaux du Rouergue de 1336 (3), défendirent de même aux chrétiens de se servir de médecins ou de chirurgiens hébreux. Heureusement les malades ne ratifiaient pas les canons de ces conciles, et continuaient à se servir de ces maîtres de l'art.

A Montpellier, plusieurs prêtres excommunièrent leurs ouailles qui se servirent des médecins juifs. Ils les accusèrent de pratiquer

(1) Aguirre, *collect. max. concilior. Hisp.*, tom. III, p. 590.
(2) *Concil.*, t. II, p. 187.
(3) *Thesaur.*, *Nov.*, t. IV, col. 769.

Digitized by Google

la médecine sans avoir passé un examen et sans posséder la théorie de leur art. Les accusations allèrent si loin que Jacques, roi de Maïorque, comte de Roussillon et de Sardaigne, défendit par lettres patentes aux israélites, de pratiquer la médecine dans la Faculté de Montpellier sans y avoir été examinés et reçus licenciés, lettres que le roi Philippe VI, confirma en 1331 (1).

Malgré cette défense formelle, nous croyons l'accusation des prêtres de Montpellier peu fondée, car les juifs étaient alors trop instruits et trop éclairés pour se livrer sans études à la pratique de la médecine. Il y a apparence au contraire que ce fut leur savoir dans cet art qui anima contre eux la jalousie des prêtres, car à cette époque les hébreux non-seulement y pratiquaient avec le plus grand succès, mais ils y étaient aussi à la tête de la Faculté, ainsi que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

§ LXVII.

Profatius, régent de la Faculté de Montpellier.

La vive reconnaissance de la Faculté de Montpellier pour ses fondateurs, et les progrès toujours croissants des juifs dans l'art d'Hippocrate, la porta en 1300 à choisir parmi eux son régent. Ce fut le savant Profatius, de la communauté israélite de Marseille. Cette faveur éclatante pour les médecins juifs, excita bientôt la jalousie de la Faculté de Paris, qui renouvela contre eux, comme nous avons vu, la disposition du droit canon. Ce qui n'empêcha nullement Profatius de pratiquer et d'enseigner la médecine. Il s'appliquait aussi beaucoup à l'astronomie (2), et il paraît y avoir fait des progrès considérables. Il avait composé des tables de secondes mobiles, avec les équations de la lune et du moyen de la tête du dragon, et une table de la longitude de plusieurs pays et de plusieurs villes, dont la plupart d'Afrique et d'Asie.

Profatius donna également des règles sur l'Almanach qu'il composa à Montpellier en 1302. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est l'observation qu'il fit, en 1303, de la plus grande

(1) *Ordonn.*, t. II, p. 71.

(2) ASTRUC, *Hist. de la Faculté de Montpellier*, liv. III, p. 168.

Digitized by Google

déclinaison du soleil, qu'il trouva de 23° 32'. Ce qui sert à fixer la théorie du mouvement de la terre, et de l'inclinaison de son axe, au moins depuis ce temps-là. Aussi cette observation est-elle citée à l'envi par presque tous les astronomes, tels que Copernic (1), Reinhold (2), Clavius (3), Justinus (4), etc.

LXVIII.

Progrès de la médecine en France.

C'est à l'impulsion communiquée par les travaux du savant régent de la Faculté de Montpellier, qu'il faut rapporter l'essor que prit depuis la culture de la médecine parmi les israélites de France. Déjà à la fin du XIIIe siècle, on a vu dans la ville de Paris deux médecins israélites, les docteurs *Copin* et *Mossé*, ainsi qu'une femme nommée *Sarré*, qui pratiquait la médecine (5). Dans le même temps, un homme à la fois grand chirurgien et bon médecin, le Rabbi *Ishak*, professait à Carcassonne (6). Ami d'Arnaud de Villeneuve il se livrait aussi à l'astrologie qui lui acquit une grande réputation. Son fils et son disciple, le docteur *Vital*, exerçait la médecine avec non moins de succès à Carcassonne.

Jochanan Iarchuni, doit être considéré comme l'un des principaux médecins de son temps; il est auteur d'un traité des urines. Ce traité qui porte le titre de *Mareoth ha-Schethan*, c'est-à dire des couleurs des urines, se trouve manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris (7). Il était collègue de *Nathan ben Samuël*, qui possède incontestablement la gloire d'avoir beaucoup contribué à la propagation de cette science parmi ses co-religionnaires. Car il était non-seulement un bon médecin, mais encore un excellent professeur. Nathan enrichit la littérature hébraïque d'un commentaire sur la Pentateuque, intitulé *Zikharon Tob*, manuscrit à la Bibliothè-

(4) Lib. III, cap. 2.
(2) *Theoricis*, p. 238.
(3) *Sphæram, Jo. de Sacrobosco*, cap. 1, p. 253.
(4) *Sphæram*, cap. 2.
(5) *Livre de la Taille de Paris*, pour l'année 1292.
(6) Manuscrit de notre cabinet, n° 42.
(7) Mss. hébr. Ancien fonds, n° 404.

Digitized by Google

que de J. B. de Rossi à Parme (1), et d'un abrégé de ce commentaire, sous le titre de *Mibchar ha-Mamarim*. Ce dernier ouvrage, divisé en cinq parties, a été composé, en 1307; il se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris (2) et de la Bibliothèque de J. B. de Rossi à Parme (3), M. Piperno l'a fait imprimer, avec d'autres opuscules, à Livourne, en 1840.

On ne connaît aucun ouvrage de médecine de Nathan ben Samuël, mais il ne laisse pas d'être un bon professeur. En général, les médecins israélites de France ne nous ont laissé que peu d'ouvrages médicaux, quoique la plupart d'entr'eux étaient des hommes fort instruits.

§ LXIX.

Doctrine superstitieuse.

On discuta alors dans l'école de Montpellier la question superstitieuse du Talisman à figure de lion, dont on se servait comme remède. Abba-Mari, rabbin de cette ville, écrivit à ce sujet, en 1303, au célèbre Salomon ben-Adereth de Barcelone, pour lui demander s'il était bien vrai qu'il avait permis cette superstition (4). Celui-ci lui répondit qu'en effet il l'avait tolérée parce que le grand Nachmanide l'avait non-seulement permise, mais il l'avait pratiquée lui-même (5). Mais le docteur de Montpellier combatit cette opinion et lui prouva que le fameux *Ishak de Lattes*, quoique s'étant servi également de ce Talisman, après Nachmanide, ne cessa de déclarer que son opinion est tout à fait contraire (6).

Ce de Lattes, dont le nom entier est Ishak ben Iehuda de Lattes (7), jouissait de la plus haute considération, non-seulement en France, mais dans toute l'Espagne : aussi ce fut lui que Salo-

(1) Numéro 1140.
(2) Ancien fonds, n°
(3) Numéro 1108. Voyez Cod. mss. t. III, pag. 65.
(4) *Minchath Kenaoth*, lettre 1re.
(5) *Ibidem*, let. III, p. 23.
(6) *Ibidem*, let. V, p. 32.
(7) *Ibidem*, let. XXXVI, p. 80.

Digitized by Google

mon ben-Adereth avait choisi pour faire la paix entre lui et Salomon de Lunel, savant rabbin de l'école de Montpellier, qui avait pris fait et cause contre lui, dans la discussion du Talisman (1). Le rabbin de Barcelone reproche à notre de Lattes son silence dans une discussion qu'il avait provoquée en quelque sorte par l'usage qu'il avait fait lui-même de ces figures de lion pour guérir plusieurs maladies. Mais de Lattes, au lieu d'établir la paix entre les deux docteurs de la loi, se rangea sous la bannière de son compatriote, et écrivit une lettre violente contre le rabbin espagnol (2), parce qu'il avait profité de cette occasion pour lancer en 1305 un décret qui défendait à la jeunesse israélite d'étudier la philosophie avant l'âge de vingt-cinq ans. Ce décret excita une grande rumeur, trouva de nombreux ennemis : le combat s'engagea avec ardeur surtout dans l'école de Montpellier, mais le bannissement des juifs de France en 1306, mit fin à cette guerre d'intelligence. Ce fut un spectacle révoltant de voir tant de savants qui avaient illustré la France errer en proscrits sans patrie, sans asile. Il y en eut qui moururent de douleur en chemin. Abba-Mari nous donne dans son ouvrage (3) des détails déchirants sur l'expulsion des israélites de Montpellier, à la tête desquels étaient les professeurs et les docteurs de la Faculté.

§ LXX.

Samuël de Capoue, Ahron de Messine. Mischel de Vérone, Ishak de Naples.

Tandis que Philippe-le-Bel chassait ainsi le israélites de son royaume, un autre prince français, Charles II, roi de Naples, les protégeait en Italie. Ce prince, qui au dire de Muratori n'eut point d'égal pour sa libéralité, sa probité et sa clémence, avait pour médecin un israélite nommé Samuël ben-Iakob de Capoue, qui se rendit célèbre par la traduction de plusieurs traités de médecine arabe. Nous ne parlerons que de sa version des œuvres médicales de Iahya ben Masoviah, manuscrites à la Bibliothèque

(1) *Minchath Kanaoth, ibidem.*
(2) *Ibidem,* et lettre XLIII, p. 96.
(3) *Ibidem,* let. C, p. 179

Digitized by Google

royale de Paris (1). Dans la préface qui se trouve à la tête de l'ouvrage, le traducteur nous apprend qu'il a fait sa version non pas d'après l'original arabe, mais sur une traduction latine, récemment publiée en Égypte.

Ce fut à cette époque que fleurit le maître Ahron, qui était un médecin distingué à Messine. En 1305, les rabbins de cette ville l'ayant excommunié, il alla porter plainte devant la justice royale. Le juge du roi condamna chacun des deux chefs de la communauté à une amende de dix onces (2) : le docteur Mischel ben Abraham ha-Rofa, qui pratiquait son art à Vérone (3) ; le savant Ishak-le-médecin, attaché à la personne de Robert-d'Anjou, roi de Naples. Ce prince, qui régna de 1309 à 1348, était l'un des souverains les plus éclairés de son temps. Boccace et d'autres écrivains le placent, pour la science, à coté de Salomon (4). Il était orateur éloquent, philosophe habile, savant médecin, et profondément versé dans les matières théologiques les plus abstraites. Il ne se plaisait que dans la conversation des savants ; il aimait à les entendre lire leurs ouvrages, et leurs donnait des applaudissements et des récompenses. Il invitait à venir à sa cour tous ceux qui avaient quelque renommée, et ceux même qu'il n'appelait pas s'y rendaient, certains d'y recevoir l'accueil qui leur était dû. Enfin il avait rassemblé à grands frais une riche bibliothèque dont il confia la garde à Paul de Pérouse, l'un des plus savants hommes de son temps.

Parmi les nombreux ouvrages de cette bibliothèque, il y en avait beaucoup en hébreu, que le roi Robert fit traduire en latin, par son médecin juif, notamment les œuvres du célèbre Iéhuda ben Moseh Romano, comme on le lit à la fin d'un ouvrage de ce savant, manuscrit à la Bibliothèques royale de Paris (5).

(1) *Cod. hébr. de l'ancien fonds.* n° 379, 380, 381, 382, et 408.

(2) Rocchi Pirri, *Siciliæ Sacra*, t. I, p. 410.

(3) Manuscrits hébreux de la Bibliothèque royale de Paris, ancien fonds, n° 142.

(4) Boccace, *Genealogia Deorum*, let. XIV, chap. IX ; *Benvenate da Imota*, comment. in Dant. Antiq. Itat., v. I, p. 1035.

(5) *Ancien fonds*, n° 444.

Digitized by Google

§LXXI.

La famille Anavim.

Nous ne pouvons parler des médecins israélites d'Italie, sans faire remarquer la famille *Anavim*, qui porta le titre de *médecin* (Rofé), à cause de l'hérédité de cette science dans cette famille célèbre. Les membres les plus distingués de la maison Anavim, sont *Benjamin Rofé* et *Abraham Rofé*, qui florissaient à Rome sous le pape Innocent III, dont ils furent peut-être, les médecins. La gloire attachée à leur nom s'était transmise à leurs descendants, qui furent très-célèbres par leur travaux littéraires, tels que *Iéhuda*, fils de Benjamin et ses deux frères *Zidkia*, et *Iekuthiel; Benjamin* et *Zidkia*, fils d'Abraham le médecin.

Le premier se nomme dans une note de *Hilachoth* d'Alfesi, qu'il avait transcrit en 1247, pour le rabbin Salomon ben Elia (1) : *Iehuda Iaaleh*, fils de Benjamin ha-Anav, nom sous lequel il est également désigné par l'auteur du livre *Sibulé ha-Lekat*, et qu'on a suffisamment expliqué (2). Il était un excellent interprète et nous a laissé des commentaires sur les dites Hilachoth, qui se trouvent manuscrits à la Bibliothèque royale de Paris (3) avec d'autres livres de sa composition. Le second, *Zidkia*, frère puiné de Iehuda, est cité avec éloge par son homonyme et cousin germain, auteur de *Sibulé ha-Lekat* (4). Le troisième, *Iékuthiel* a le mérite d'avoir donné le jour et formé un grand moraliste, le pieux Iéchiel, auteur de l'excellent ouvrage *Maaloth ha-Middoth* (5).

Le quatrième, *Benjamin*, fils d'Abraham Rofé, laissa plusieurs ouvrages à la postérité. L'un d'eux, intitulé, *Les Quatorze Portes*, se trouve manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris (6).

(1) Mss. à la bibliothèque royale de Paris, fonds Sorbonne, n° 222.

(2) Voyez *Koré ha-Doroth*, pag. 24.

(3) *Fonds Sorbonne*, n° 199.

(4) Mss. de la bibliothèque royale, fonds Sorbonne, n° 50, 1. § 29, 71, 90, 113, 158, etc.

(5) Mss. hébr. de la bibliothèque royale de Paris, fonds Sorbonne, n° 217.

(6) *Ibidem*, n° 246.

Digitized by Google

Le cinquiéme, *Zidkia*, frère cadet du précédent, et disciple de Iehuda Iaaleh, est l'auteur du livre de Sibulé ha-Lekat, déjà mentionné. Il contient un exposé de tout ce qui a rapport aux rites et cérémonies religieuses des juifs. Cet ouvrage est inédit, mais on en a imprimé un abrégé assez bien fait.

Un descendant de cette savante famille, le pieux *Menachem Rofé Anav*, vivait à Rome, où il mourut en odeur de sainteté (1). C'est probablement le même docteur que Menachem Zemach ben Abraham Rofé, ben Benjamin, ben Iechiel, qui transcrivit en 1322 et 1323 plusieurs manuscrits cités par M. Léopold Zunz de Berlin (2).

LXXII.

Bas-Empire.

Le tableau que la médecine en général présente pendant la durée du Bas-Empire, mérite peu d'attention. Nous trouverions peut-être durant cet intervalle, quelques observations à recueillir sur les hôpitaux qui furent établis à Constantinople, et dans plusieurs autres villes de la Grèce, d'Europe et d'Asie (3) : mais cet objet n'a que des rapports éloignés avec celui qui nous occupe dans ce moment. Les Karaïtes furent peut-être les meilleurs médecins de cet empire, car ce sont eux que nous trouvons toujours occupés de cet art, et comme nous l'avons vu entre leurs mains à la fin du treizième siècle, nous le voyons encore au commencement du quatorzième.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Emmanuel, *Macheberoth*, xxviii.

(2) Voy. Geiger, *Wissensch. Zeitschr. für jud. Théol.*, tom. iv, pag. 192.

(3) Cabanis, *Révolution de la médecine*, pag. 116.

Digitized by Google

Ephraïm Luzzato.

Dieu, disait un ancien sage, touché des travaux et des peines inséparables de l'humanité, fit présent à l'homme de la poésie et du chant; il pouvait ajouter que l'homme ne se méprit point à l'origine de ce bienfait inestimable, puisqu'il ne s'en servit d'abord que pour faire éclater sa reconnaissance envers l'Éternel. La poésie des premiers âges du monde, surtout celles des hébreux, roula uniquement sur la divinité. Les israélites, en effet, pendant longtemps ne chantèrent que le Tout-Puissant, lorsque tout à coup la poésie descendit aux actions des hommes, rappella les grands exemples, chanta les vertus, poursuivit les vices et excita les passions utiles à l'humanité.

Parmi les poëtes qui cultivèrent avec succès dans le dernier temps la poésie hébraïque, Luzzato occupe le premier rang. Ses productions vraiment poétiques sont pleines d'une morale pure et éclairée; personne n'a mis plus de naturel dans l'expression, plus de simplicité dans les vers; ses ouvrages doivent enchanter quiconque n'est pas insensible aux charmes de la poésie.

Éphraïm Luzzato, naquit à Saint-Daniel, dans la province de Frioul, à quatre lieues d'Udine, l'an 1729. Dès l'âge de 13 ans, il se rendit à Padoue, pour y étudier la médecine. Ayant fini ses études d'une manière brillante, à l'âge de vingt-deux ans, il fut promu au doctorat, le 27 mai 1751.

Luzzato sentit le besoin de se perfectionner dans la littérature hébraïque, et comme il aimait la poésie de cet antique idiôme, il resta à Padoue, et finit de s'y établir. Ce n'est qu'en 1763, que

Digitized by Google

Luzzato se disposa à partir pour Londres. Il y fut nommé médecin de l'hôpital israélite, et s'y distingua par un grand nombre de cures heureuses. Le désir de la réputation et le besoin de produire, se faisant sentir, Luzzato publia dès 1769, un recueil de ses poésies fugitives, qu'il intitula *Elé bené ha-Néurim*, les productions de ma jeunesse, et plusieurs pièces dans le genre dit *macaronique*, mélangées d'italien, d'anglais et d'hébreu.

Voici deux morceaux de ce recueil; nous les donnons dans la traduction littérale d'un de nos savants professeurs des écoles royales militaires de St-Cyr et de la Flèche :

I.

Le Pécheur répentant.

(*Isch nachem aal raotho.*)

Grand Dieu! si j'ai quitté les sentiers de l'honneur,
N'exerce pas sur moi ta vengeance éternelle.
Au seul nom de la mort je frissonne d'horreur,
Je sens de mes péchés la chaîne criminelle.

Touché de repentir, je t'invoque en mon cœur,
Je me frappe le sein, je courbe un front rebelle;
Et, cédant à l'excès de ma vive douleur,
Je me corrige et prends une route nouvelle.

Pour secouer le joug de mon iniquité,
Vers le trône des cieux, mon esprit s'est porté;
C'est de là qu'avec joi j'attends ma délivrance.

Souveraine bonté! j'implore mon pardon,
Du redoutable livre efface mon offense;
Je ne suis, tu le sais, que poussière et limon.

II.

Conseils de la Sagesse.

(*Derekh Chakhmah.*)

Veux-tu, jusqu'au tombeau, couler les jours en paix,
Et, loin des tourbillons, voguer en assurance;
Marche dans mes sentiers, ne les quitte jamais,
Vers le port du bonheur c'est par moi qu'on avance.

Digitized by Google

Ferme dans les revers, humble dans les succès,
Sans blesser l'ignorant, cultive la science ;
A tous, avec bonté, présente un libre accès,
Respecte la vieillesse et protège l'enfance.

Pèse chaque parole, avant de la lancer,
Examine la cause, avant de prononcer ;
Garde-toi de sonder l'abîme du mystère.

Fautif, des torts d'autrui ne sois pas le censeur,
Outragé par un fat, réprime ta colère ;
Envisage toujours la crainte du Seigneur.

Outre ce recueil de poésie qu'un anonyme contrefit sous le titre de *Khol-Schachal* (1), et qui fut réimprimé à Vienne en 1839 avec le *Higajon be-Kinor*, de Josef Almanzi, nous avons encore de Luzzato, plusieurs pièces de vers inédites et imprimées. Sa traduction en hébreu de la chanson de Métastase, *la Primavera*, est regardée comme un chef-d'œuvre.

La réputation de Luzzato se répandit avec ses ouvrages dans toute l'Europe. Les auteurs du *Measef*, journal hébraïque de l'Allemagne, citèrent son nom avec les plus grands éloges. Les chefs et les anciens de la communauté juive de Londres le comblèrent de présents et d'honneur. Nous croyons donc apocryphe l'anecdote sur son irreligion que l'Orient du docteur Furst rapporte dans son premier numéro de 1841, et qui vient d'être reproduite par les archives israélites de M. Cahen. Quoiqu'il en soit, notre Luzzato, après avoir passé trente ans en Angleterre, ne put résister au désir de revoir son pays natal ; il se mit en route, traversa la France, entra en Suisse, mais arrivé à Lausanne, il mourut d'un vomissement de sang en 1792, âgé de soixante-quatre ans.

(1) Nous possédons cette contrefaçon, qui porte sur le frontispice : Smyrne 1790, mais qui a été faite à Berlin, par Satanaw, lequel en a supprimé plusieurs morceaux ; il a si peu soigné son édition, qu'après avoir mis sur la page qui est à la tête du livre, le nom du véritable auteur, *Éphraïm Luzzato*, il l'attribue, dans une note qui se trouve à la fin de l'ouvrage, à *Moseh Chaïm Luzzeto!*

Digitized by Google

DISCOURS

DE

M. GERSON-LEVY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

Sur la nécessité d'une réforme religieuse (1).

Très-chers frères,

Le temple le plus agréable à la Divinité c'est le cœur de l'homme juste; mais pour impressionner le cœur il faut le disposer, par l'édifiant spectacle d'augustes cérémonies, aux sentiments de la concorde, de la charité, de l'amour du prochain, qui sont l'âme de nos devoirs; il faut que nos sens, frappés par certains symboles, nous conduisent à des idées spirituelles : Tel est le but de l'appareil du culte, de la splendeur des temples, de la solennité des fêtes et de la plupart des observances du rite.

Si ces cérémonies sont dénuée de tous les principes du goût et de l'art; si elles révoltent tous les sentiments du beau et du grand; si au lieu d'une mélodie religieuse vous n'entendez qu'un brouhaha devenu proverbial; si des grimaces et des contorsions remplacent la componction et le recueillement; si vous regardez plutôt à la quantité qu'à la qualité; si la volubilité des lèvres supplée à l'élévation de l'âme et que le cœur ne prend aucune part à ce que la bouche profère, alors ces cérémonies ne sauraient produire que l'effet contraire de ce que se proposait leur institution pirmitive;

(1) Voyez notre dernier numéro, page 432.

Digitized by Google

elles font naître le dégoût, la répugnance et le mépris, et entraînent le culte à une entière dissolution.

Quand une maison menace de s'écrouler, il faut l'abandonner ou du moins l'étayer : il n'y a qu'un insensé qui puisse risquer de se faire enterrer vif sous les décombres d'un bâtiment en ruine ; autant en dirons-nous de notre édifice religieux qui depuis longtemps craque, se disloque, et qui ne laisse plus que de faibles vestiges de sa vieille existence.

Jadis, minorité opprimée, les israélites formaient entre eux une communauté de mœurs, d'opinions, de langage, résultat naturel d'une communauté d'esclavage et de malheurs. Isolés, repoussés de la grande société, ils ne trouvaient de refuge contre l'injustice des hommes que dans les consolations de la religion ; dès lors tout devint religion. Les actes les plus indifférents de la vie furent inscrits dans le code et devaient contribuer au bonheur de la masse condamnée à l'oisiveté et à une ignorance forcée.

Plus on s'occupe d'une chose plus on y tient : de là un attachement invincible à la minutie, de là l'oubli du grand principe destiné à rendre l'homme bon, juste, sensible, aimant et vraiment heureux, et l'enchaînement à des pratiques qui pour nous n'ont plus de sens, à des usages condamnés même par la loi fondamentale. L'aigle de Meaux, en parlant des anciens égyptiens, dit que chez eux tout était Dieu, excepté Dieu lui-même ; on en peut dire autant de notre culte dégénéré, où tout est religion, excepté la religion elle-même.

Cependant voilà un demi-siècle que l'heure de la liberté a sonné pour nous, et si le temps nous a entraînés dans son torrent progressif, confondant les abus de la religion elle-même, nous avons eu le malheur de tomber dans une indifférence mille fois plus alarmante que la crédulité la plus outrée.

Ne serait-il pas honteux que la liberté des cultes, consacrée par notre pacte social, n'eût eu d'autres résultats pour nos familles que l abandon de l'antique religion que nos pères et nos contemporains ont payée du sang le plus précieux; pour laquelle ils ont entassé des millions de victimes, depuis Antiochus et Ptolomée Philopator jusqu'à la boucherie de Damas et de l'île de Rhodes; et lorsqu'enfin des gouvernements sages et libéraux nous appellent à la jouissance du droit commun, respecterons-nous assez peu les cendres de

Digitized by Google

nos pères pour déserter la bannière religieuse sous laquelle ils se sont fait immoler? Ah! s'ils avaient voulu comme nous renoncer à la sagesse de leurs principes et à cette législation modèle qu'ils ont fait survivre à tout ce que l'antiquité croyait avoir de plus stable, que de fleuves de sang auraient cessé de couler! que de maux ils auraient évités! que de victimes innocenes de sauvées! Et le coupable usage que nous ferions de cette liberté, vers laquelle ils soupiraient pendant vingt siècles, serait de renier leur religion! de trahir la noble cause à laquelle ils ont sacrifié et la fortune et la vie et tous les biens terrestres! Une conduite aussi inconséquente serait capable de nous faire perdre le respect et la considération aux yeux de tout homme impartial et bien pensant.

Nous serions cependant injustes de chercher la cause du débordement de l'irreligion dans la dépravation du cœur. N'a-t-on pas sans cesse repoussé toute idée d'amélioration? n'a-t-on pas signalé comme de hardis novateurs ceux d'entre nous qui demandaient un culte raisonnable, un chant régulier, le retranchement de ces prièses en prose rimée d'introduction du moyen âge et d'une longueur démesurée; l'initiation religieuse des deux sexes, les prédications fréquentes en langue nationale des hautes et sublimes vérités proclamées par notre religion; l'ordre, la discipline, le respect et la décence dans nos temples; des services funèbres en l'honneur de ceux qui avaient marqué leur carrière par leurs libéralités, leur zèle et leur dévouement? Si l'on avait fait droit à ces réclamations il y a trente ans, si l'on avait senti l'exigence de l'époque en rendant le service divin digne de sa hauteur, l'indifférence n'aurait pas pris le dessus, on n'aurait pas eu à rougir de se présenter dans nos temples, et notre culte public, dégagé d'une foule de fatras inutiles et incompréhensibles qui rebutent les personnes de sens et de goût, serait jugé d'après sa céleste origine, se pourrait compter encore autant d'adhérents que de sectateurs.

Au lieu d'agir ainsi, on a temporisé jusqu'à ce que le corps entier fût gangréné et que le mal fût presque sans remède.

Il est temps d'opposer une digue à ce débordement, de sauver la génération future de la démoralisation qui la menace. Il n'est jamais trop tard pour l'accomplissement d'une bonne action, et s'il y en a parmi nous qui ne peuvent jouir eux-mêmes de cette œuvre, qu'ils songent à leurs enfants! qu'ils imitent le vieillard

Digitized by Google

de la fable qui plante pour le bien-être de ses descendans! Mettons notre culte en harmonie avec l'état de nos progrès, de nos mœurs, de notre éducation; suivons le nombreux exemples que nous donnent l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, et si nous ne sommes pas encore en nombre suffisant pour ériger un temple à ce Dieu qui nous a soutenus dans les plus dures épreuves et relevés de l'oppression, ouvrons du moins un modeste oratoire où, réunis avec nos familles, nos frères, nos amis, nous puissions élever nos cœurs à Dieu avec plus de ferveur et de recueillement.

Loin de nous, cependant, l'idée de nous poser en société réformiste au risque de semer la dissension dans les familles. Libre à chacun de nos adhérens de suivre à sa guise dans son intérieur le rite traditionnel qu'il tient de ses ancêtres; ne nous immisçons en rien dans le culte domestique qui, s'il est sincère, est plein de douceur et de consolation.

Quand au culte public, nous protestons formellement devant Dieu et devant les hommes de la pureté de nos intentions. Notre but tend à une réaction religieuse, à rallumer dans les cœurs la foi éteinte, à rendre nos cérémonies plus simples, plus édifiantes, plus propres à toucher l'âme et à relever le noble sentiment de l'amour de la créature pour le créateur, en un mot à sauver le culte par le culte.

Cette restauration est réclamée par tout ce que nos coreligionnaires comptent de plus notables en négocians, propriétaires, industriels, hommes de lettres, médecins, professeurs, hommes de loi, chefs d'ateliers, employés civils et militaires; elle l'est surtout par ce sexe sensible dont la piété relève la douceur, par la femme dont la destinée est d'être sur la terre ange ou démon selon qu'elle est pieuse ou dévote; par nos enfants qu'il faut préparer aux traverses et aux calamités de la vie que la religion seule peut faire supporter.

Vous tous qui avez encore le cœur israélite, ne confondez pas des pratiques et des cérémonies peu édifiantes, avec l'esprit de notre religion qui est la souche de celles de tous les peuples civilisés. Ralliez-vous à nous, prêtez-nous votre appui et votre concours. C'est avec confiance que nous faisons un appel à vos cœurs généreux, à votre bienveillante charité. Qui d'entre vous se refuserait à contribuer de tous ses efforts à l'annoblissement et à la

Digitized by Google

grandeur d'un projet de cette importance? Tandis qu'encourageant le désordre, le scandale et l'indécence, nous avons répandu, sans résultat, des sommes assez considerable au soutien d'une masure qui, malgré nos sacrifices se détraque de toutes parts, consacrons nos ressources à ce qui est bon, utile, indispensable. Des hommes pétris de la boue des préjugés nous maudiront; n'a-t-on pas maudit les noms vénérés de Maimonides, d'Eibschutz, de Mendelsohn, de Wessely? N'a-t-on pas maudit les fondateurs de nos écoles israélites? Mais la génération future bénira notre mémoire pour le bienfait que nous lui transmettrons.

FRAGMENTS HISTORIQUES.

II.

LES JUIFS AU XIVe SIÈCLE.

L'histoire est le martyrologe des nations, disait l'évêque Grégoire, ce qui n'est hélas! que trop vrai, surtout de l'histoire de la nation juive. Quel triste tableau en effet que celui des annales israélites au moyen-âge? Mais le quatorzième siècle en est encore l'époque la plus désastreuse. Plusieurs fois il avaient essuyé de violentes persécutions; mais jamais les flots de leur sang n'avaient coulé avec plus d'abondance. Souvent on leur avait imputé des choses odieuses; mais on ne vit jamais se répandre contre eux plus de crimes imaginaires. Préjugé, fanatisme, ignorance, tout s'armait contre ce peuple infortuné, tout tendait à l'isolé au milieu de la société chrétienne.

1301. La faculté de médecine de Paris traça la première cette ligne de séparation entre les chrétiens et les juifs en renouvelant, en 1301, les dispositions du canon à l'égard de médecins israélites.

1302. Gaston 1er, comte de Foix, dans le département de l'Ariége, eut à peine succédé à son père qu'il confirma les priviléges, que l'abbé de Saint-Antonin avait donnés à la communauté juive de Pamiers.

Digitized by Google

1302. Le duc de Bourgogne donne aux israélites un privilège de demeurer dans le duché, et d'y continuer leur commerce, mais sans qu'on pût être tenu de leur payer aucune dette usuraire.

1302. Philippe le Bel, décidant des contestations qui s'étaient élevées entre les églises de Languedoc, reconnut que les juifs des prélats étaient *libito tallabiles*.

Ce même prince fit plus, il défendit cette même année les israélites français contre l'inquisition instituée pour punir l'hérésie; tous les sénéchaux, baillis et autres officiers du roi, reçurent défense d'arrêter les hébreux que l'inquisition voudrait poursuivre pour cause d'usure, sortilége ou autres délits, *lesquels*, dit-il dans la lettre royale, datée du mois de juin 1302, *ne sont pas du ressort de l'inquisition*.

Dans le concile tenu à Pegnaflor en 1302, on traitait aussi les juifs d'Espagne avec modération; en parlant de l'usure, on ne fait aucune mention d'eux. Mais on renouvela l'assurance que ceux d'entre-eux qui se feraient chrétiens ne perdraient pas leurs biens, afin d'encourager l'apostasie.

1303. Les israélites de Weisensée furent horriblement persécutés cette année-là.

Le 4 ijar 5063, un homme riche de Francfort sur le Mein, nommé Suskind Wimpfen, ayant donné une somme considérable à l'empereur Albert I, pour le corps du vénérable R. Meir de Rothenbourg, le fait enterrer à Worms; il ne demande pour toute récompense que d'être enterré après sa mort à côté de ce pieux rabbin.

Cette même année, par ordonnance pour la sénéchaussée, viguerie et ville de Toulouse, Philippe décide qu'en toute action personnelle, réelle, civile ou criminelle, les juifs de la sénéchaussée de Toulouse et d'Alby, plaideront en défendant, pardevant les juges ordinaires de leur demeure, et les chrétiens pareillement s'ils sont poursuivis par des juifs. Les uns et les autres devaient être jugés d'après la loi romaine.

1304. L'année suivante, Philippe IV, par une convention faite avec le duc de Bourgogne, défendit à ses officiers de recevoir les plaintes des usuriers juifs du duché, et de faire aucune poursuite contre les Bourguignons que le duc aurait dispensés de rembourser leur emprunt.

Digitized by Google

A Messine, les rabbins Ahron Favi et Gaude de Tripoli, avaient excommunié en 1304 un médecin ; celui-ci alla porter plainte devant la justice royale. Ils furent condamnés chacun à une amende de dix onces.

1306. Philippe-le-Bel, qui convoitait la fortune des israélites de son royaume, les fit arrêter tous, confisqua leurs propriétés, et les bannit de France, ne leur laissant emporter que leurs vêtements. Heureusement c'était l'époque de la féodalité ; tandis que Philippe les chassa de son royaume, en leur défendant, sous peine de mort d'y rentrer, une foule de seigneurs les accueillirent dans leurs états. C'est ainsi que le dauphin Humbert I, reçut des juifs français et les engagea à s'établir à Grenoble, et à y fonder une banque, moyennant quarante livres, une fois payées, et une redevance annuelle de dix livres par personne.

1306. Quelques-uns de ces malheureux se rendirent en Espagne, en Italie et en Orient ; d'autres se retirèrent en Belgique et en Allemagne. Les souverains belges ainsi que le roi Albert, protégèrent ces infortunés, qui viennent se réfugier dans leurs états.

1307. Le margrave Hermann de Brandebourg, défendit aux juifs de Spandau, d'exposer en vente de la viande provenant de leurs bêtes de boucherie.

1308. Henri VII cède à l'église de Strasbourg, les israélites de Molsheim, Soultz, Roufach, etc., pour servir à ladite église, et lui appartenir en pleine propriété.

Dans le Brabant des vagabonds fanatiques vinrent assiéger Genappe, où en 1308 le duc Jean II avait permis aux juifs d'habiter. Mais le duc les repoussa vigoureusement et les dispersa.

1309. A Fulde se répandit le bruit, que les juifs avaient fait serment entre eux de massacrer tous les bourgeois. Personne ne put fournir la preuve d'un tel projet, ni même en donner la cause. Cependant les bourgeois s'attroupèrent et mirent à mort les 600 juifs qui demeuraient dans la ville.

En France, les commissaires qui avaient été chargés de faire rentrer dans toutes les parties du royaume, les créances des israélites exilés, se virent obligés d'accorder un terme de vingt ans à leurs débiteurs.

1311. Si l'exil des juifs de France fut cruel, comme nous venons de le rapporter, il dura peu ; maisen 1811 un nouvel exil fut ordonné par Philippe, qui resta leur ennemi jusqu'à la fin de son règne.

Digitized by Google

Il est venu à nos oreilles, dit-il dans son ordonnance, *par une clameur digne de foi, que les juifs, que nous avions chassés à cause de leurs crimes affreux, et que nous n'avons momentanément rappelés qu'en cédant aux prières de leurs débiteurs, trompent audacieusement les chrétiens, oppriment et vexent les veuves et orphelines, tourmentent tout le monde par des procès injustes, et se font, à l'aide de terreurs et de menaces, donner de fortes sommes d'argent, etc.*

Le synode de Ravenne, en 1311, assujettit les juifs à la marque sur leurs vêtements, en statuant, en outre, qu'ils ne pourraient séjourner plus d'un mois dans les lieux où il n'y avait pas de synagogues.

1311. Tierry IV de Katzenellenbogen, obtint de Henri VII, le privilége de tenir douze juifs dans le bourg de Katzenellenbogen, et douze auprès du château de Lichtenberg.

1312. Les juifs de Worms, toujours opprimés par les évêques, à cause de l'absence d'un règlement, profitant de la révolte du clergé et du peuple contre l'évêque Emmerich de Schaneck, refusèrent à ce prélat leur obéissance et leurs rentes. L'évêque résolut de satisfaire les hébreux, et leur donna une constitution civile : douze d'entre eux formaient un sénat, présidé par un chef que le peuple appelait l'*Évêque des juifs*, parce qu'il exerçait les droits de l'évêque.

1314. A peine Philippe-le-Bel est-il mort que des juifs vinrent s'établir en France. Ils ramenèrent à eux tous ceux qui s'étaient convertis pendant l'exil, entre autres un nommé Denys Machault, de Paris. Cette conversion produisit un grand scandale ; la justice intervint. Sept parmi eux, accusés de l'avoir influencée, furent arrêtés, et le prévôt les condamna au feu ; ils en appelèrent au parlement ; le prévôt fut mandé pour rendre compte de sa conduite. Le parlement, après avoir consulté les théologiens, condamna les appelants à faire revenir Denys à la religion chrétienne, à garder prison jusqu'à son retour, à être battus de verges trois samedis consécutifs, et à cent livres d'amende ; enfin la cour les bannit du royaume, et confisqua tous leurs biens.

1314. Abou'l Walid Ismaïl 1er, roi de Grenade, obligea les juifs de porter sur leurs habits, une marque qui servit à les distinguer des mulsulmans, et les assujettit à un impôt sur les maisons et sur les biens.

Digitized by Google

Nous avons des lettres d'Alfonse XI, roi de Castille, données à Valladolid, le 25 février 1314, par lesquelles ce prince avertit les juifs que le sacristain de l'église de cette ville, juif converti, lui a dit que, depuis un temps fort ancien, ils récitaient dans leurs prières des malédictions contre le Dieu des chrétiens, et contre ceux qui s'étaient convertis, souhaitant à ces derniers toutes sortes de malheurs. Il défend une chose si coupable, et ordonne à tous les juges et maires qui la verraient se reproduire, d'y remédier sur-le champ, sous peine de cent marabitins d'amende en cas de négligence.

1314. Édouard III, roi d'Angleterre, déclare de nouveau par une lettre de la Tour de Londres, au sénéchal de Gascogne, que sa volonté est que les juifs fussent bannis de cet état.

1314. L'empereur Louis de Bavière, chasse de nouveau les juifs, en 1314, de ses états; mais bientôt ils trouvèrent encore une fois moyen d'y revenir, de manière que déjà en 1315, en vertu d'un acte de l'empereur, les israélites reparurent à Munich. Par cet acte, les juifs de Munich furent mis sur le même rang que ceux d'Augsbourg; mais en même temps aussi ils furent dépouillés par l'empereur et les ducs de Bavière des priviléges qui les rendaient indépendants du droit chrétien.

1315. Frédéric accorde à la ville de Hagnenau, la promesse de ne point engager ou aliéner à quelques autres personnes, les impôts des bourgeois et ceux des juifs de la ville.

1315. Louis-le-Hutin, donne à la noblesse du Languedoc les biens confisqués des juifs de cette province qu'elle lui avait demandés. La même année il stipule, sur les représentations du clergé et de la noblesse de Bourgogne, que s'il rappelait les juifs, ils appartiendraient aux mêmes seigneurs qu'auparavant. Stipulation semblable fut faite pour le Nivernais. Enfin il permit à tous les juifs de rentrer dans le royaume pour douze ans.

Dans le préambule de l'ordonnance qui prononce ce rappel, il est dit que l'on a présenté au roi plusieurs raisons, et de plus la *commune clameur du peuple, pourquoi ils devaient être soufferts, si comme il avait été ça en arrière, et était en autre contrée, nous considérons que la sainte église de Rome, notre mère, les souffre, mêmement que Saint-Louis, notre bis-aïeul, qui fut mu aussi à les chasser, puis les rappela et les retint, etc.*

Digitized by Google

Dans un acte fait en 1315, entre le dauphin Jean et les héritiers de Guichard d'Anthon, il est stipulé que les successeurs de ce seigneur pourront recevoir dans leurs terres des juifs et d'autres banquiers, sans que le dauphin lève sur eux les droits accoutumés.

Aux cortès de Burgos, en 1315, on arrêta, parmi d'autres réglements, que les receveurs des impôts et des droits du roi seraient choisis parmi les notables bourgeois des divers lieux, et qu'ils ne pourraient être ni nobles, ni prêtres, ni israélites.

1316. Jean XXII, trouva bon de faire porter par les juifs un signe sur leur poitrine. Cette mesure fut décrétée sur sa proposition dans le concile de Ravenne.

Cette même année, Louis X, en accordant à la noblesse du Nivernais les biens confisqués des juifs de cette province, pendant leur exil, comme nous avons déjà eu l'occasion de le rapporter, leur donna aussi, à chacun d'eux, les israélites qui leur appartenaient avant l'expulsion.

1317. L'empereur Louis de Bavière engagea à la ville de Spire, les juifs ou les *serfs de sa chambre*, pour la somme de 4,000 livres de deniers qui font, à peu près, 17,000 francs.

Par une bulle du pape Jean XXII, de l'an 1317, adressée aux inquisiteurs de France, le pontife décide qu'il n'y aurait point d'asile pour les juifs baptisés retournés au judaïsme, et qu'ils devaient, être poursuivis et saisis partout où on les trouverait, même dans les églises et autres lieux sacrés, où les bras de la justice ecclésiastique ne peut ordinairement atteindre les coupables.

Philippe-le-Long déclara, par ordonnance de cette année, que les juifs ne pourraient plus être sujets de main-morte, et que le droit d'héritage ne pourrait leur être enlevé. Ce même prince décida encore qu'en Champagne et ailleurs ils seraient mis à la taille en proportion de leurs biens, qu'ils ne seraient justiciables que de leurs baillis; que lorsqu'ils seraient arrêtés pour délits, ils pourraient donner caution; qu'ils ne pourraient être mis en gage de bataille, c'est-à-dire forcés au combat judiciaire, excepté en cas de meurtre évident, et que leurs personnes, leurs biens et leurs livres ne pourraient être saisis à la requête de personne, à moins que les sénéchaux et baillis ne se fussent assurés d'avance des motifs de la saisie; il leur fut enjoint encore de ne vendre que de bonnes marchandises, sous peine de forfaiture en cas de tromperie.

Digitized by Google

Malheureusement ces dispositions favorables de la loi n'étaient point dans les mœurs du peuple, et la même année où le roi de France donna ces priviléges, on obligea les israélites de Montpellier à porter la marque sur leurs habits.

1319. Les juifs de Breslau, sur le compte desquels la populace mettait un incendie, furent expulsés de cette ville.

1320. Au commencement de l'année 1320, une foule de bergers et de pâtres s'assemblèrent en France, sous prétexte de la croisade, et prirent le nom de pastoureaux. Ils marchaient à grands groupes qui grossissaient chaque jour par l'adjonction de fainéants, de mendiants, de voleurs et autres vagabonds. Ils entraînaient jusqu'aux enfants, et il s'y mêlait aussi des femmes. A leur tête était un prêtre, privé de sa cure pour ses crimes, et un moine apostat de l'ordre de St-Benoît, qui, par leurs exhortations, en attirèrent d'autres encore.

Ces pastoureaux, passant par les villes et les villages, marchaient en procession deux à deux, précédés d'une croix, sans dire mot, et visitaient ainsi les principales églises, demandant l'assistance comme pauvres. Bientôt ils se rendirent odieux par leurs pillages et leurs violences, qui allaient jusqu'à commettre des meurtres. On en mettait en prison : mais les autres venaient en grande multitude, forçaient les prisons et mettaient leurs camarades en liberté. Ainsi étant venus à Paris, ils en délivrèrent quelques uns que l'on avait mis dans la prison de Saint-Martin-des-Champs. Ils vinrent ensuite au Châtelet, où le prévôt de Paris ayant voulu leur résister, fut jeté en bas de l'escalier.

Les juifs surtout devinrent les victimes de ces brigands; ils se jettèrent sur eux, en tuèrent autant qu'ils en pouvaient trouver et pillèrent leurs biens. Le seul moyen qu'ils leurs laissaient pour sauver leur vie était de se faire baptiser. C'est principalement dans la Guienne qu'ils exercèrent d'horribles atrocités contre ces malheureux. Tous ceux d'Agen, de Bordeaux, de Bazas, de Condom, de Castel-Sarrasin, de Marsan, furent cruellement égorgés. Un grand nombre d'entr'eux s'étaient réfugiés au château de Verdun-sur-Garonne, les pastoureaux les y assiégèrent; ceux-ci se défendirent avec toute la fureur du désespoir; réduits enfin à la dernière extrémité, ils s'entretuèrent pour se soustraire à la rage de ces hordes forcenées.

Digitized by Google

Quand les pastoureaux furent près de Carcassone, le gouverneur du pays fit publier dans les lieux qui étaient sur leur route, de défendre les juifs de leurs violences, comme appartenant au roi ; mais plusieurs fanatiques prétendaient qu'on ne devait pas s'opposer à des chrétiens pour sauver des infidèles ; ce que voyant, le gouverneur assembla des troupes, défendit, sous peine de mort, d'aider ou de favoriser les pastoureaux, et fit mettre en prison tous ceux qu'il put prendre ; puis s'avançant vers Toulouse, il en fit pendre dans tous les endroits où ils avaient commis des crimes contre les malheureux israélites, ici vingt, là trente, plus ou moins. Malgré cette protection, tous les juifs furent massacrés à Toulouse par ces misérables, qui s'emparèrent de leurs biens, sans qu'on put les en empêcher.

Passant par le Bas-Languedoc, ces fanatiques continuèrent leurs violences contre les enfants de Jacob, et leurs pillages sur tout le monde. Ils marchèrent ensuite vers Avignon, où le pape tenait sa cour, voulant s'en rendre les maîtres ; mais le pape bien informé de leur projet, écrivit au sénéchal de Beaucaire, l'exhortant à les réprimer dans tous les lieux de sa juridiction. La lettre est du vingt-neuvième du mois de juin 1320. Les officiers et les prélats prirent les mesures nécessaires pour arrêter le mal ; ils mirent garnison dans les forteresses avec les munitions convenables, ils empêchèrent de vendre des vivres aux pastoureaux, leur fermèrent les passages et firent si bien que plusieurs ayant été tués et plusieurs pendus, les autres s'enfuirent et se dissipèrent entièrement.

L'Angleterre fut agitée d'un pareil mouvement qui se dissipa de même.

Les contre-coups de ce fanatisme se firent sentir en Espagne, où des bergers et des paysans, à l'exemple des frénétiques de France et d'Angleterre, pillèrent et massacrèrent les hébreux de Navarre, de Catalogne et d'Aragon. Le pape prit en cette occasion les juifs sous sa protection et écrivit aux princes et aux seigneurs de les défendre partout de la fureur des pastoureaux. Et comme plusieurs s'étaient convertis pour éviter leur persécution, il renouvela les constitutions qui défendaient de dépouiller de leurs biens ces nouveaux convertis ; ce qui pouvait les tenter de retourner à la religion de leurs pères. La constitution de

Digitized by Google

Jean XXII sur ce sujet est adressée aux gouverneurs et aux officiers du comté Venaissin et des autres terres appartenant au siége pontifical, et datée du vingt-troisième du mois de juillet 1320. Mais il renouvela aussi la condamnation du Talmud et les ordres d'en brûler tous les exemplaires, par une bulle datée du quatrième du mois de septembre de la même année.

1320. A cette époque, plusieurs israélites de France se rendirent en Belgique et en Allemagne.

1320. Vautier, sir d'Enghien, en Brabant, admit plusieurs juifs dans sa ville baroniale.

En 1320 la ville de Berlin obtint de la margravienne Agnès, la juridiction sur tous les juifs qui y demeuraient; Prenzlau obtint également cette juridiction des ducs de Poméranie.

1321. Louis V, empereur d'Allemagne, engage, moyennant quatre cents marcs d'argent, au seigneur de Ribeaupierre en Alsace, les juifs de Ribeauvillé.

1321. Le comte de Hainaut attire des juifs dans sa seconde ville de Mons, en leur assignant un quartier le long de la rivière, qui a retenu le nom de rue des Juifs ou de Juiverie.

Édouard II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, écrit cette année, au sénéchal de Gascogne, pour réclamer les biens des juifs massacrés par les pastoureaux.

Cette même année, sous prétexte que les israélites de France avaient fait un pacte avec les lépreux, qu'ils avaient empoisonnés les fontaines, on leur imposa, à titre d'amende, une contribution de quinze cent mille livres. Les agents des juifs de Langue-d'Oc et de Langue-d'Oil, furent chargés de la répartition de cette contribution; on peut juger par les quotes-parts des israélites de Languedoc, de la population juive qu'elle renfermait. La sénéchaussée de Carcassonne fut imposée à vingt-cinq mille livres; celle de Beaucaire à vingt mille cinq cent livres, Toulouse à deux mille livres, le Rouergue à mille neuf cents livres, le Périgord et le Querci à cent livres : total quarante-neuf mille cinq cents livres. On était si pressé de toucher le montant de l'impôt qu'on s'empara des biens des israélites les plus riches, pour être assuré du paiement; et la spoliation fut si peu cachée, que le roi ordonna de laisser partir les juifs, qui voudraient quitter le royaume.

Digitized by Google

1322. En Espagne, le concile de Valladolid ordonna l'année suivante, que l'on exécutât à l'égard des hébreux les anciens canons de l'église, qui les excluaient des emplois publics. Il fut ordonné par le même concile que les israélites qui entreraient dans une église pendant le service divin seraient mis dehors; défense fut faite aux chrétiens d'assister aux noces des juifs. Enfin les évêques, considérant que les sectateurs de Moïse qui se baptisaient étaient, par la perte de leurs biens, réduits à la mendicité, ordonnèrent qu'à l'avenir ces nouveaux chrétiens, s'ils ne savaient pas un métier, seraient reçus dans les hôpitaux.

1323. D'après une convention datée de 1323, on trouve qu'un juif de Munich s'était engagé à payer tous les ans, à la St-Michel, 20 livres, pour lui, sa famille et ses parents.

1323. Les juifs de Ratisbonne sont complétement cédés aux ducs de la Basse-Bavière et depuis cette époque jusqu'en 1514 ils paraissent être restés la propriété de ces ducs.

L'évêque de Valence et de Die, en Dauphiné, permit aux israélites de faire le commerce et de prêter à intérêts, moyennant un florin d'or et quelques livres de bougie par an. Il défendait aux officiers de ses terres, de troubler en aucune manière ces marchands juifs, à qui il avait promis des sûretés pour leurs personnes et leurs biens, même en cas où ils voudraient sortir de son diocèse pour s'établir ailleurs.

1324. Charles de Valois, frère et successeur de Philippe V, roi de France, s'attribue, en 1324, la terre et le château de Belvez, que Guillaume de Randon avait engagés aux juifs pour ce qu'il leur devait, et que le roi acquit lorsque la vente en fut faite.

1325. Les juifs de Ratisbonne obtinrent le privilége impérial de n'être poursuivis que devant leurs propres juges, et de ne prêter serment que sur leurs livres.

1325. Malgré le massacre des juifs en Khorazan, en 1291, ils ne laissaient pas de se rétablir à la cour des Mogols qui devenaient musulmans. Abou-Saïd, qui monta sur le trône en 1317, avait à son service un médecin juif. Un jour, le khan l'ayant fait chercher par ses pages dans un porte-chaise, parce qu'il était podagre, un poète badin qui se trouvait à la cour, alla se mettre aussitôt à genoux devant lui en récitant le verset : *Je vois le reste*

Digitized by Google

de la maison de Moïse porté par les anges, et j'ai cru devoir l'honorer également.

1326. L'ordre de porter un signe sur la poitrine, ordre que le concile de Ravenne avait prescrit pour dix ans, fut renouvelé en 1326 à Avignon.

Le même concile assemblé à Avignon, défend aux juifs de servir de médecins et de chirurgien aux chrétiens.

En Belgique, on brûle vif, à Mons, un juif baptisé, sous prétexte d'avoir frappé une image de la vierge peinte sur un mur de l'abbaye de Cambron.

1328. Le duc Bolko III de Silésie, emprunta d'un juif à Liegnitz la somme de 8,000 florins, somme très considérable pour ce temps-là.

1328. Dans la même année les juifs de Ratisbonne, durent payer des impôts considérables. De même en 1333.

En Navarre, le peuple se jeta tout à coup, en 1328, sur les juifs, les pilla et les massacra, d'abord à Estelle, puis à Viane, Marcille et autres villes. Selon l'auteur du *Sefer ha-Iuchasin*, tous les israélites de ce pays furent immolés par cette fureur barbare. André Favin porte leur nombre à dix mille.

1330. Louis de Bavière accorda au comte Guillaume Ier, de Katzenellenbogen, le droit d'avoir vingt-quatre juifs dans ses domaines.

Sous ce prince, les juifs de Mecklenbourg furent cruellement persécutés en 1330.

1331. Le concile de Château-Gonthier ôta aux hébreux la faculté d'être nommés baillis, et tout pouvoir de punir les chrétiens, sous peine de censure ecclésiastique.

1331. Jacques, roi d'Aragon, leur défend de pratiquer la médecine sur le territoire de Montpellier, à moins d'y avoir été examiné et licencié.

En Allemagne, il y a eu une émeute contre les israélites à Ueberlingen, où ils comptaient plusieurs victimes.

1331. Henri III, archevêque de Mayence, pour se concilier l'affection des citoyens, les avait relevés du serment qu'ils avaient fait aux juifs, de leur rembourser à certains termes, l'argent qu'ils avaient emprunté d'eux.

1333. Deux ans après, en 1333, pendant le voyage d'Hum-

Digitized by Google

bert II à Naples, la régente Béatrix de Viennois convoqua tous les juifs du Dauphiné à Saint-Marcelin, pour les faire contribuer, à titre de prêt, aux frais de ce voyage. Ceux de Gap ne prêtèrent rien ; ils firent don de dix florins d'or.

1333. La communauté juive de Malaucène, dans le diocèse de Vaison, refuse de payer à l'évêque, le tribut annuel d'une livre de poivre, d'une livre de gingembre et de deux livres de cire. Samuel Mehio, la condamne par jugement de payer tous les ans une amende considérable.

1335. En Espagne, le concile qui se tenait à Salamanque, en 1335, défend aux israélites d'habiter près des églises ou d'y établir leurs cimetières.

1335. Geofroi d'Eppenstein, obtint de l'empereur Louis V, la permission de garder dix familles juives dans la ville et la forteresse de Steinheim, à Hohenberg et à Eppenstein; il est dit dans l'acte : *et il les aura, et en disposera selon la coutume, aussi longtemps que nous n'aurons pas révoqué cet acte.*

1336. En Pologne, Casimir III, confirma les priviléges des juifs, tels qu'ils les tenaient de Boleslas.

1336. Les statuts synodaux de l'église du Rouergue, défendent aux chrétiens de consulter les médecins juifs dans leurs maladies.

1336. A Neubourg, ville d'Autriche située sur le Danube, certain clerc avait jeté à l'écart, dans l'église, une hostie toute teinte de sang ; aussitôt on accusa les juifs de l'avoir profanée, tomba sur eux, les massacrent et adorèrent publiquement cette hostie. Mais bientôt le clerc fut convaincu que l'hostie n'était point consacrée et il confessa qu'il l'avait lui-même arrosée de sang pour faire croire au peuple que les juifs étaient les auteurs de cette méchanceté. Malheureusement cet aveu ne put rendre la vie aux infortunées victimes, sur lesquelles un rabbin contemporain, Ishak bar Salomon, fit une complainte inédite.

1337. L'année suivante, le concile d'Avignon excommunia de nouveau les chrétiens qui se servaient de médecins israélites.

1337. Elziar de Villeneuve statua que les hébreux de ses domaines, s'ils avaient une cause contre un chrétien, ou si seulement ils portaient témoignage contre lui, seraient astreints à un serment particulier.

1337. Cette année est marquée de couleurs de sang dans les annales israélites.

Digitized by Google

1337. Un paysan, nommé Armleder, natif du pays de Nassau, formant le même projet que Rindfleisch, rassembla autour de lui une multitude de paysans armés de hâches, de pioches, de pelles, de bêches, de fléaux et de fourches, pour faire une croisade contre les juifs. Des nobles même se joignirent à cette glorieuse expédition. L'effroi que répandit leur marche, accrut leur nombre; ils se dirigèrent particulièrement contre les juifs des villes rhénanes et de Strasbourg, jusqu'à ce que l'empereur marchât vigoureusement à leur rencontre; *Armleder* fut pris et exécuté. Mais cette animation des esprits continua encore longtemps à se montrer dans d'autres contrées de l'Allemagne.

1337. Deux gentilshommes alsaciens, nommés de Dorolzheim et d'Andlo, vinrent, à la tête de la populace revoltée, mettre le siége devant Colmar, demandant l'extradition des juifs; mais ce tumulte fut dissipé par l'aide des Strasbourgeois.

1337. En Bavière, à Deckendorf, éclata la plus furieuse persécution contre les juifs. Elle se répandit dans toute la Bavière et en Autriche. D'après la relation des chroniqueurs de cette époque, les juifs de Deckendorf s'étaient procuré une hostie par une femme chrétienne. Ils percèrent d'abord cette hostie avec une alêne, jusqu'à ce que le sang en jaillit, et alors ils l'égratignèrent au moyen d'épines aiguës. Cette histoire fabuleuse trouva croyance auprès des magistrats de Deckendorf; appuyés par le chevalier Hartmann de Degenberg, ils tombèrent subitement sur les juifs, qui perdirent la vie au milieu des supplices et des tourments les plus cruels. D'autres villes de la Bavière et de l'Autriche, parmi lesquelles Straubingen se signala surtout par sa cruauté, imitèrent cet exemple.

1338. Le dauphin Humbert II, ayant besoin d'argent, annula les priviléges, franchises, et immunités que les juifs et les Lombards de ses Etats tenaient de lui et de ses prédécesseurs. Les premiers rachetèrent leurs priviléges moyennant une somme de mille florins; les seconds et autres banquiers publics furent taxés suivant leurs facultés personnelles.

1338. L'année suivante, Louis de Bavière engage à la ville de Colmar toutes les richesses appartenant aux juifs, pour 4,000 livres qu'elle lui prêta.

1338. Louis V engage à l'évêque de Spire les juifs de cette ville

Digitized by Google

et la place de Laudau, et promet de ne point dégager l'un sans l'autre.

1338. Le même empereur fit en faveur des bourgeois de Francfort sur le Mein, une loi qui réduisait à 1 1/2 de denier par semaine l'intérêt d'une livre de deniers, mais il permettait l'usure de 2 deniers envers les étrangers : « *Cette faveur*, dit Louis, *est accordée afin que les bourgeois protègent et soignent d'autant plus volontiers nos chers serfs et domaines.*

1338. On trouve proche de la porte d'un juif, dans une ville du diocèse de Passau, une hostie teinte de sang ; le peuple, suivant ses préjugés ordinaires, crut que les israélites avaient profané cette hostie, en lui donnant des coups de couteau. L'affaire fut portée devant Albert, duc d'Autriche, qui consulta le pape. La réponse que le pontif fit au duc, contenait plusieurs histoires apocryphes qui avait fait douter le prince de la vérité de cette accusation. Il communiqua cette affaire, par ordre du pape, à l'évêque de Passau, qui fut bientôt convaincu que cette accusation était née de la malice et du faux zèle de quelques chrétiens, de leur extrême envie de nuire aux malheureux juifs.

1339. Le concile convoqué à Vienne par le pape Clément V, contre les Templiers, condamna les juifs qui se livraient à l'usure et décréta que quiconque les favoriserait, serait considéré comme hérétique. Cet ordre suscita de nombreuses persécutions en Allemagne ; ils eurent pourtant à se louer de Ménicho, évêque de Spire, qui défendit qu'on les tourmentât dans son diocèse.

En Saxe et en Bohême, les juifs eurent également à souffrir. Louis 1er, roi de Hongrie, les bannit tout-à-fait de ses États.

1340. L'année suivante, une insurrection éclata en Castille. On ne saurait peindre le désespoir des malheureux juifs ; ils se rachetèrent pour des sommes considérables.

1340. Louis V autorisa aussi Reinoud, duc de Gueldre, à protéger les juifs qui habitaient ses États, contre le fanatisme du clergé.

Le 2 juin de la même année, Philippe VI adressa au sénéchal de Beaucaire un mandement par lequel il lui ordonna de faire crier solennellement qu'aucun débiteur régnicole n'eût à s'acquitter envers les israélites étrangers, des sommes qu'ils leurs devaient, sous peine de payer au roi une seconde fois, avec amende.

Digitized by Google

1340. Le seigneur d'Eppenstein vendit à Rodolphe de Sachsenhausen, juge d'empire à Francfort, pour 250 marcs de Cologne, les 25 marcs d'argent que celui-ci percevait annuellement provenant de l'octroi des juifs de Francfort. Rodolphe posait pour condition la possibilité du rachat soit pour lui-même, soit un jour pour ses héritiers. L'empereur Louis V approuva ce marché.

1341. Le même empereur affranchit en 1341, le couvent de Waldassen de toute dette contractée envers les juifs. Dans cette année Loewenberg en Silésie fut engagé pour 165 marcs au juif Jacob de Breslau.

1342. Dans le Dauphiné, Humbert II, les faisait condamner par les juges, sous différents prétextes, et s'emparait des biens des victimes, principalement à Vizille. A Veynes, dans le pays de Gap, on massacra treize de ces malheureux; ceux de Saint-Saturnin éprouvèrent le même sort quelques jours après.

1243. Casimir, roi de Pologne, confirma en 1343, la charte de Boleslas, en faveur de ses sujets du culte israélite.

1344. Jean III, duc de Brabant, se fait relever par le pape Clément des promesses qu'il avait faites aux juifs de son duché, relativement au prêt d'argent.

1344. Ceux de Memmingen, obtinrent de l'évêque qu'il mit les bourgeois en interdiction, probablement à cause de leurs dettes.

1345. En Moravie, ils furent appelés à peupler un quartier de la ville d'Iglau dont on voulut relever l'industrie.

1345. Magnus Ier, duc de Brunswick, accorde aux juifs de Luneberg et de Hanovre protection et privilége.

1345. D'après une ordonnance du roi Jean, toutes les tombes dans les cimetières des juifs à Breslau et à Liegnitz furent démolies et employées pour mieux fortifier la ville.

1346. L'année suivante, Philippe VI, oblige les juifs de France de se convertir, ou de sortir du royaume : plusieurs furent baptisés ; les autres se retirèrent.

1346. Loevenberg fut de nouveau engagé à un juif pour 2816 thalers.

1846. Les Flagellans, secte qui avait pris naissance en Italie, trouvèrent des partisans dans les villes rhénanes. Ils parcoururent les rues en se fouettant jusqu'au sang. A Francfort ils se fâchè-

Digitized by Google

rent de voir quelques maisons dans la possession des juifs, et au milieu de leurs pénitences ils pensèrent au meurtre. Les juifs, honteusement attaqués, prirent les armes. Un massacre horrible s'en suivit et toute la ville se souleva. Le tocsin retentit; les bourgeois se jetèrent dans la mêlée. Les Flagellans furent repoussés, mais les juifs ne voulurent pas se laisser désarmer. Le combat continua donc contre les bourgeois, jusqu'à ce que la Maison-de-Ville fut en flammes, et répandit une chaleur redoutable autour d'elle. Beaucoup de juifs perdirent la vie. Les plus riches s'étaient enfuis. L'empereur accorda à la ville le droit de confisquer leurs propriétés; mais cependant il la chargea aussi de leur restituer ces biens s'ils voulaient revenir, et il consentit en outre à accorder dans ce cas une franchise d'impôt pour deux ans. Ce fait prouve assez l'innocence des juifs.

L'empereur Charles IV, à peine monté sur le trône, accorda aux Sélestadiens un pardon pour avoir tué des juifs dans une émeute.

1347. L'année suivante eut lieu une attaque analogue de la part de la populace contre les communautés juives de Krems et de Stein en Autriche. Le soir de la St-Michel les bourgeois de ces villes et les habitants de la campagne qui s'étaient joints à eux, comme on en était convenu, se mirent tout à coup à piller les rues des juifs; ceux-ci se défendirent longtemps, et beaucoup de sang fut répandu. Le duc mit les meurtriers à la raison par la force des armes, fit pendre les meneurs, et se fit payer 400 livres hellers en signe de punition. Telle fut la satisfaction qu'il exigea.

1347. En Silésie, l'empereur Charles IV ordonna aux consuls de Breslau, par un acte daté de Prague, le 8 septembre 1347 « de rendre justice aux juifs sur leurs plaintes, avec tout le zèle possible et avec le plein pouvoir royal; mais en retour, les juifs devraient acquitter les impôts généraux, et le magistrat pourrait élever et diminuer leur collecte. »

1348. L'année suivante la souffrance fit oublier tous les maux antérieurs. Une peste terrible ravagea toute la terre. Née dans l'Inde, elle se répandit principalement en Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie, où elle fit périr près de la moitié de la populace.

Cette épidémie désastreuse qui régna dans toute sa force pen-

Digitized by Google

dant deux ans, et qui s'étendit d'un pôle à l'autre, fit périr, selon Bocace, cent mille hommes à Florence. Il en périt à Lubeck 90,000. A Paris, on portait régulièrement chaque jour de l'Hôtel Dieu 500 morts au cimetière des Innocents. On répandit le bruit que les juifs, en empoisonnant les fontaines, étaient cause de cette calamité. Plus cette calomnie était absurde, plus elle eut de l'influence sur les esprits crédules de cette époque. Ce fut une terrible frénésie contre eux : les administrateurs de la justice ne rougirent pas de céder à cette rage, et même ils imaginèrent de nouveaux tourments pour ces prétendus criminels. A Bâle, tous les juifs dont on s'était saisi furent placés dans un tonneau, qui fut abandonné au Rhin, et auquel on mit le feu. On ne laissa la vie qu'aux enfants et on les éleva pour en faire des chrétiens. Il en fut de même à Constance, où cependant on accorda la liberté à ceux qui embrassaient le christianisme. Un juif s'y était conformé, rentra dans sa maison, y mit le feu et s'écria au dehors : Je meurs en bon juif! Bientôt 40 autres maisons furent réduites en cendres avec la sienne. Dans d'autres villes de la Suisse tous les juifs furent roués et décapités. De la Suisse cette frénésie gagna l'Alsace. Le magistrat *des trois hommes* à Strasbourg refusèrent de répandre du sang innocent. La populace les força d'abdiquer, et les bourgmestres nouvellement élus firent brûler à la fois 2000 juifs sur la place publique, et distribuèrent leurs propriétés aux ouvriers pauvres. Ils invitèrent aussi d'autres à imiter le même procédé, et ils reçurent, à ce sujet, une réprimande de l'empereur. A Mulhouse, à Bollviller, à Soultz, à Colmar et à Sélestadt, à l'exemple de Strasbourg et d'autres villes voisines, proscrivirent les juifs. Jean de Winstingen, landvogt, après avoir pris de l'argent des proscrits, pardonna au nom de l'empereur Charles IV, à Colmar, Selstadt et autres villes, la violence qu'elles s'étaient permise.

A Worms, on les accusa aussi d'avoir amené la peste en empoisonnant les puits ; ils furent tellement persécutés à Spire, que dans le désespoir ils se rassemblèrent dans leurs maisons, hommes, femmes et enfants, et se brûlèrent avec tous leurs biens.

1348. Plusieurs juifs de Cologne se brûlèrent également dans leurs maisons ; les autres en furent expulsés. A Mayence, à Ulm, où les magistrats prenaient des mesures pour une enquête, la plupart

Digitized by Google

des juifs périrent par les flammes, allumées par leurs propres mains, pour arracher au moins les biens à leurs ennemis. Les fuyards trouvèrent protection à Heidelberg et à Sennesheim. Des contrées rhénanes le vertige se répandit dans la Thuringe. A Erfurt seulement on massacra trois mille israélites et on obtint l'indulgence de l'archevêque de Mayence; dans toutes les villes de cette contrée, quand ce n'était pas le magistrat, c'était le clergé qui se comportait de cette manière à l'égard des juifs. Ceux-ci eurent le même sort en Franconie et dans le pays de Danube. Ces cris de meurtre retentirent depuis la Suisse jusqu'en Silésie, dans les terres de l'empire, et en souillèrent le sol du sang innocent, tandis qu'en même temps la peste y exerçait sans interruption ses ravages. Les lettres de protection de l'empereur et les sommations de quelques juges furent sans effet contre un pareil tumulte causé par des gens avides de pillage.

Voici le nom des villes où ils ont le plus souffert. On les livra aux flammes à Zurich, Berne et autres lieux de la Suisse. A Roufach on en brûla un grand nombre dans une plaine, qui a conservé le nom de Plaine-des-Juifs. A Fribourg les magistrats voulurent protéger les malheureux, mais leur pouvoir fut méconnu. On pilla et brûla ceux de Bade et de Baviere. Des scènes également cruelles eurent lieu à Oppenheim, à Trèves, à Wertheim et à Würtzbourg où beaucoup se donnèrent la mort. Le duc Albert d'Autriche aurait voulu les sauver : obligé de céder à l'émeute, il en livra au bûcher trois cents à Kybourg. Il envoya des gens de guerre à Krems, où des juifs auraient été tués ou forcés à se précipiter dans les flammes. Ceux d'Esslingen se renfermèrent dans leur synagogue et s'y donnèrent la mort pour ne pas la recevoir des mains d'un peuple devenu sauvage.

1348. En Espagne ils vinrent à s'imaginer aussi que les juifs avaient procuré la peste en jettant du poison dans les fontaines et les puits; et ce bruit s'étant répandu, plusieurs de ces malheureux furent brûlés et tués sans autre examen, surtout à Barcelone, à Cervera, à Tarrega, à Solsona et autres villes de la Catalogne. En Aragon, et entr'autres villes à Monzon, Huesca, ils échappèrent à ce terrible sort. Il ne fut pas de même en Provence, où plusieurs furent égorgés et massacrés.

Le pape fut le premier qui au milieu de ces carnages se pro-

Digitized by Google

nonça contre les insurrections populaires. Il publia deux bulles sur ce sujet ; la première datée du 4 juillet 1348, défend à tout chrétien de forcer les juifs à venir au baptême, ou les tuer, les blesser, ou leur ôter leur argent, sans jugement du seigneur du lieu. La seconde bulle qui est du 26 septembre 1348, déclare qu'il n'y a aucune raison d'accuser les juifs d'être les auteurs de la peste, puisqu'elle ne règne pas moins dans les pays où il n'y a pas de ces sectateurs. En conséquence il ordonna aux évêques de faire publier, dans les églises, défense de frapper ou tuer ces malheureux sous peine d'excommunication du pape ; que si quelqu'un a des différends avec un juif, il doit l'appeler en justice. Malheureusement ces défenses n'empêchèrent pas les violences de continuer l'année suivante, principalement en Allemagne.

1349. En Italie, il fut ordonné que les juifs de Venise porteraient un rond en fil jaune sur leurs habits, pour les distinguer des chrétiens.

1349. Les flagellants veulent fléchir la colère céleste, et rien dans cette vue ne leur paraissait plus expédient que d'offrir à Dieu les juifs en holocaustes. Ils répétèrent les accusations générales. Mais ces inculpations ne produisirent aucun effet à Lubeck, et comme on pouvait croire que l'orage passerait au-dessus de leurs têtes, la secte fanatique des flagellants profita de l'occasion d'un horrible incendie pour animer la rage du peuple contre eux. Ces misérables, qui eux-mêmes étaient les incendiaires, parcoururent les rues accusant les juifs de ce crime, animèrent le peuple, pillèrent et massacrèrent ces malheureux. Le sénat acheta le reste des juifs de l'empereur, *personnes et biens, avec tous profits, casuels*, et services pour la somme de 10,000 livres de deniers.

1349. Charles IV imposa en 1349 tous les riches juifs de Francfort-sur-Mein pour la somme de 15,200 livres de hellers que le conseil de cette ville avait avancée à l'empereur.

Le 7 octobre 1349, après un grand incendie à Breslau, on chassa les juifs de la ville et l'empereur fit don à cette cité de toutes les maisons et de toutes les terres des juifs situées dans cet endroit, à côté de leurs deux synagogues ; il évalua ces possessions à 400 marcs, et, en outre, il stipula pour lui que, si ces immeubles étaient vendus à un prix supérieur à 400 marcs, l'excédant ainsi que l'argent, les marchandises, les bijoux

Digitized by Google

qui auraient été enterrés dans les maisons ou qu'on aurait trouvés autrement, devraient être livrés sans aucune retenue à la chambre royale. Il paraît cependant que cet ordre n'a pas été formellement exécuté; du moins en 1350 beaucoup de juifs habitaient encore Breslau. Car on rejeta sur eux la cause de la peste; on les accusa d'avoir empoisonné les sources et l'air, et la populace les massera sans autre forme de procès. Là-dessus l'empereur Charles IV, ordonna le 21 février 1350 aux conseils de Breslau :

« De mettre en prison tous ceux qui avaient massacré les juifs et de les faire juger selon qu'ils le méritaient. »

Ce prince ne fut pas aussi sévère envers les coupables des autres villes. A Mulhouse, par exemple, il avait non seulement acquitté les habitants après le massacre de 1348, mais il leur accorda encore les maisons et autres biens des victimes.

1350. En France, le roi Jean II leur permit de revenir dans son royanme, en 1350. Mais le duc de Bourgogne, pendant sa minorité en cette même année, avait promis de ne tolérer dans la Franche-Comté, ni Lombards, ni juifs, ni usuriers.

1351. Les israélites de Louvain et d'autres villes de Brabant, furent livrés aux flammes, comme empoisonneurs des fontaines et de l'air, après une captivité de deux ans.

1351. Charles IV, dès le commencement des troubles, se sentit porté à prêter aux vœux des villes et des endroits qui recherchaient le privilége de la protection des juifs, une oreille d'autant plus favorable, que les revenus des juifs étaient toujours plus incertains pour lui. De là sont résultés à cette époque, les priviléges les plus importants de cette espèce, qui par l'établissement de rues fermées à l'usage des juifs et pour leur sécurité, attirèrent de nouveau des habitants israélites.

1353. La ville de Worms entr'autres, résolut en 1353 d'admettre de nouveau des juifs, pour couvrir par-là les créances féodales que différents nobles des environs avaient eues sur les juifs, qui avaient été tués; créances que la ville devait acquitter. On les bannit de Spire; mais la ville les appela cependant de nouveau et leur assigna un lieu pour y établir leurs demeures, pour lequel, en particulier, il fallait payer une certaine somme. La *Bulle d'or* accorda aux princes électeurs le droit de posséder des juifs et de transférer ce droit ultérieurement.

Digitized by Google

1353. L'abbaye de Saint-Denis obtint le privilége d'avoir cinq familles juives, dans le bourg de Saint-Denis, qui était hors de la juridiction royale de France.

1354. A Lyon, ils furent obligés de contribuer aux frais de la fortification et de la garde de la ville, malgré leurs priviléges achetés assez chèrement.

1355. Les israélites de Reillanne, petite ville près de Forcalquier, furent si maltraités par leurs concitoyens chrétiens, qu'ils repoussèrent la force par la force, et furent condamnés à une amende de deux mille florins.

1356. Charles, dauphin de Viennois, réintègre les juifs dans ses états, moyennant la somme de quatre florins par personne.

1357. Plusieurs juifs qui vinrent se rétablir en Languedoc, obtinrent la confirmation de leurs anciens priviléges : le comte d'Etamps est nommé leur gardien général.

1358. L'Allemagne israélite perd l'un de ses meilleurs soutiens, le rabbin *Eliezer ben Samuel ha-Levi*, surnommé *Salman*, mort à Mayence au mois de septembre l'an 1358.

1359. Le 5 juillet de l'année suivante, Jean, comte de Poitiers, fils du roi et son lieutenant dans le Languedoc, décide, à la requête du procureur des juifs, que, puisque le comte d'Etamps, leur gardien-général, n'avait point envoyé de député en Languedoc, pour y être juge des hébreux et gardien de leurs priviléges, il nommait Robert Outreleau à sa place, et fait défense aux autres justiciers de se mêler de ce qui les concerne.

1360. Le roi Jean II essaie de les rétablir entièrement dans leurs priviléges, par ordonnance du mois de mars 1360. Il les exempta de payer les péages, chaussées, travers, tonlages et autres droits, hormis ceux qui avaient existé de tout temps; leur accorde des franchises et même des distinctions honorables. Un banquier israélite, Menecier de Vesou, fut nommé leur commissaire.

1360. Charles IV donna le pouvoir au conseil de Francfort, qui était dans l'embarras, à cause de la construction d'un pont, de recevoir encore plus de juifs, pour conserver en outre un excédant, après déduction faite de l'intérêt de la dette de 15,200 hellers, et de la rente octroyée aux seigneurs d'Eppenstein, par la cession à Rodolphe de Sachsenhausen.

1361. Le 26 avril de l'année suivante, le roi Jean II donne encore

Digitized by Google

plus d'extention à ses priviléges, en les appliquant aussi aux juifs étrangers, non résidant en France.

1362. Ce même prince, par ordonnance du 27 décembre 1362, leur permit également d'exercer la médecine et la chirurgie, pourvu qu'ils eusssent subis auparavant un examen en présence des sénéchaux.

1362. L'empereur Charles IV, après le massacre des juifs qui avait eu lieu à Eger, assigna au couvent de Waldsassen, en Bavière, pour 600 livres deniers les bourgeois qui étaient encore débiteurs des juifs, et en 1362, toutes leurs dettes contractées à l'égard des juifs, leur furent remises de nouveau.

1363. Le pape Urbain V, de son côté, renouvelle la défense de forcer les juifs à embrasser le christianisme. Il défendit également par bulle de l'an 1363, de les maltraiter, de les dépouiller, de profaner leurs cimetières.

Mais tandis que le pape protégea ainsi les descendants de Jacob, le roi de France, malgré les priviléges qu'il leur avait accordés, ordonne qu'ils porteraient une rouelle ou platine d'étain, de la grandeur du sceau royal, rouge et blanche, afin qu'ils puissent être distingués des chrétiens.

1364. A peine Charles V, dit le Sage, fut-il monté au trône, qu'il confirma et rétablit les priviléges de ses sujets israélites, accordés par son père.

1365. Metz ayant éprouvé quelques calamités, en attribua la cause aux juifs, et les expulsa de ses murs, en 1365, où ils ne reparurent que deux siècles après, lorsque les magistrats autorisèrent quatre familles à s'y établir.

1365. En Bohême, l'empereur établit des lois oppressives, les dépouilla encore de beaucoup de pouvoir, pour fournir aux frais de la guerre.

1367. A Beziers ils firent cette année un accord avec l'évêque de la ville. Ils s'engagèrent à payer au prélat, vingt-quatre livres tournois une seule fois, et un gros de redevance annuelle par famille, pour avoir, comme par le passé, une école, une synagogue et un cimetière particulier.

1367. En Espagne, les seigneurs réunis aux cortès de Burgos, prirent, en 1367, la résolution de ne plus employer les israélites pour la gestion de leurs biens et la perception de leurs revenus.

Digitized by Google

Aux mêmes cortès on fit de fortes représentations contre la faculté accordée aux juifs, d'exercer la médecine et d'aller à la cour.

1368. Le concile tenu à Lavaur en Languedoc, renouvela aussi les dispositions les plus rigoureuses des conciles anciens, en défendant aux chrétiens de se servir de médecins et chirurgiens hébreux, excepté dans les cas de nécessité extrême, d'assister à leurs mariages et funérailles, d'allaiter leurs enfants et de co-habiter avec eux.

Plusieurs juifs baptisés dénoncèrent même leurs anciens frères de religion de ce qu'ils n'allaient pas au sermon, ainsi que l'avaient prescrit divers conciles et synodes, mais le roi Charles-le-Sage, rendit en 1368, une ordonnance contre cette corvée.

1368. Cette même année, don Pédro, roi de Castille, rassembla les cortès de Catalogne, pour aviser aux moyens de secourir les juifs de Barcelone, si cruellement persécutés.

1368. A Weisenfels en Saxe, des rabbins, hommes pieux et sans armes, qui s'occupaient de lois religieuses, se réunirent en assemblées après s'être pourvus d'un sauf-conduit : à la clôture de leur session ils furent en partie massacrés, en partie dépouillés par quelques nobles. Le margrave Guillaume de Misnie cita les coupables pour avoir violé le sauf-conduit ; ceux-là se défendirent en soutenant que les juifs étaient les ennemis du christianisme, et qu'il était du devoir des chrétiens de les dépouiller et de les tuer ; les accusateurs furent déboutés de leur plainte.

1369. Après l'assassinat de don Pédro, surnommé le Cruel, don Henriquez s'étant emparé des états de son frère, par violence, et les grands l'ayant reconnu pour roi, les juifs de Burgos ne voulurent point adhérer à son usurpation ; ils se défendirent dans leur quartier, et opposèrent la plus vigoureuse résistance au vainqueur, qui ne put leur refuser un sentiment d'admiration.

1370. Rodolphe, marquis de Bade, s'était plaint au pape, de ce que deux israélites de Strasbourg, avec lesquels il avait des engagements, lui avait extorqué des sommes énormes. Le pape enjoignit aussitôt au clergé de cette ville de prononcer la peine de l'excommunication contre quiconque oserait communiquer avec ces deux banquiers jusqu'à ce qu'ils eussent restitué l'argent pris au marquis. Mais malgré cette sentance, les magistrats de Stras-

Digitized by Google

bourg eurent des rapports avec eux, ce qui ferait croire, que la plainte du marquis n'était pas tout à fait fondée.

1370. Les juifs de Bruxelles furent brûlés dans cette ville, accusés d'avoir poignardé des hosties. Parmi eux figure un riche banquier, qui habitait Enghien. Tout dans cette procédure est aussi absurde que barbare.

1370. En Autriche, pendant le règne d'Albert III et de Léopold II, les juifs doivent avoir éprouvé un sort déplorable; puisqu'à un jour désigné, dans toutes les villes, les juifs faits prisonniers devaient être dépouillés de leurs biens, et contraints de recevoir le baptême. Les juifs s'y refusèrent constamment, et ne voulurent pas sauver leur vie à ce prix. Une jeune fille fut baptisée et reçut une dot de l'un des ducs. Un jeune homme de quatorze ans, qui par crainte s'était soumis au baptême, rentra de nouveau dans le sein du judaïsme; en conséquence il fut arrêté et livré aux flammes.

1371. En Hongrie ils furent également persécutés et comme ils étaient inflexibles pour embrasser le christianisme, le roi Louis les chassa avec tout leur avoir. Ces infortunés trouvèrent protection en Autriche; les ducs de ce pays, prenant en considération l'utilité de leur argent, suspendirent leurs premiers ordres, et même ils devinrent les protecteurs des juifs.

1371. Don Henriquez II, roi de Castille, dans une assemblée des cortès, ordonna aux israélites et aux maures, de porter un insigne qui empêchât qu'on ne les confondît avec les chrétiens.

1372. Menecier de Vesou, agent des israélites de France, moyennant quinze cents francs d'or, sut obtenir un ordre royal contre les plaintes d'usure qui s'élevaient de toute part. On modifia l'article de leurs priviléges qui décidait que, quant à leurs dettes, ils seraient crus sur leur parole, que cela n'aurait lieu, à l'avenir, que quand le débiteur chrétien ne pourrait pas prouver la fausseté de l'affirmation. De plus, ils devaient porter la rouelle, hormis en voyage; du reste ils pouvaient circuler dans toute la France, mais sans s'arrêter.

1373. Au Puy, ville de Languedoc, les juifs n'étaient pas tolérés; lorsqu'un d'entre eux osait s'y montrer, il devenait justiciable des enfants de chœur de la cathédrale. En 1373 ces enfants de chœur condamnèrent à trois cents livres d'amende, un israélite qui avait été surpris dans l'intérieur de la ville.

Digitized by Google

1373. Ils furent expulsés de Cologne. A Augsbourg à l'époque d'une pénurie d'argent, les juifs riches furent tout-à-coup arrêtés et durent payer 22,000 florins pour se racheter. A Nordlingen on mit à mort 200 des leurs et on confisqua leurs biens.

1373. En Bourgogne, ils obtinrent une existence plus légale, sous condition de payer chaque année au duc, une somme de mille livres.

En Italie, on les força de renouveler à Venise, la permission d'y tenir des banques publiques.

1374. Le 15 octobre de l'année suivante, le droit de séjour en France, fut prolongé de dix ans, moyennant trois mille florins d'or.

1374. Cette année vit l'expulsion des israélites de la Haute-Alsace ; les malheureux se refugièrent dans la Suisse.

1378. Quatre ans après, le 9 du mois d'août, Charles V, ordonna que les juifs baptisés ne pourraient intenter des accusations contre leurs anciens confrères de croyance, ni les dénoncer devant les juges, à moins qu'il n'y ait eu une information préalable, ou qu'ils n'aient donné caution de poursuivre leurs accusations.

Comme le roi avait toujours besoin d'argent, les hébreux firent avec lui un arrangement, moyennant lequel ils lui payeraient vingt mille florins d'or en quatre termes, et deux cents livres par semaine pour être exempts de toute autre redevance.

1379. L'année suivante, ils obtinrent encore un privilége de ce prince, d'après lequel la caution juive pour leurs droits hypothécaires est aussi valable que celle des chrétiens.

1379. Aux cortès de Burgos, on a haussé l'impôt que les hébreux de chaque ville ou village, payaient à la garde du roi, lorsque la première fois, il faisait son entrée dans ce lieu. Cet impôt avait été auparavant de douze maravédis ; les cortès le portèrent à quatre réaux d'argent.

1380. Une persécution sanglante contre les juifs eut lieu à Sélestadt, la ville fut aussitôt mise au ban de l'empire ; ce n'est que neuf ans après qu'elle fut relevée de ce ban.

1380. A Paris, la populace pilla dans une émeute, en 1380, la juiverie, tua les hommes, et força les femmes à livrer leurs enfants pour être baptisés. Le prévôt Aubriot, n'ayant pas pu empêcher cette sédition, provoqua aussitôt un ordre sévère

Digitized by Google

du roi de rendre aux mères les enfants enlevés, et de restituer, sous peine de mort, les effets qui avaient été soustraits.

En Allemagne, les hébreux d'Ulm périrent dans les flammes avec leurs richesses; ceux qui purent échapper aux désastres, furent bannis de la ville.

1380. Sous le règne de Jean Ier, roi de Castille, il fut arrêté aux cortès ds Valladolid que les juifs seraient exclus de toutes les charges, à la cour des princes de la famille royale; qu'ils ne seraient plus jugés par leurs propres magistrats, et qu'ils n'auraient plus aucune part à la direction des finances, et à la ferme des impôts. Mais le roi déclara aux cortès de Soria, que les juifs lui appartenaient, qu'ils étaient sa propriété, et que par conséquent ils continueraient de vivre sous la protection royale, dont ils avaient joui sous ces prédécesseurs.

1380. Le duc d'Anjou, s'étant saisi de la régence, pendant la minorité de Charles VI, confirma, le 14 octobre 1380, les priviléges des israélites, leur accorda cinq années de séjour.

La même année on envoya dans le Languedoc des commissaires pour s'informer sur la conduite des juges et conservateurs des juifs.

1381. L'année suivante, Charles VI fait don à la chapelle de Vincennes des créances et obligations laissées par les malheureux juifs massacrés à Paris.

Vers ce temps, Joseph de Vesou, fils de Menecier de Vesou, abandonna le judaïsme, et reçut le baptême : ce fut à l'occasion de cette conversion, que l'on abolit l'usage de saisir les biens des juifs baptisés.

1381. A Venise, on renouvela encore la permission des juifs d'y séjourner et d'y tenir des banques publiques.

1381. Les rabbins allemands, dans une assemblée qui a eu lieu à Mayence au mois d'août 1381, sous la présidence de Rabbi *Moseh bar Iekuthiel ha-Levi*, décrètent plusieurs ordonnances.

1382. Un grand nombre d'israélités de Mayence, furent massacrés, brûlés et chassés. Mais l'empereur Rodolphe les prit sous sa protection comme serfs du domaine impérial.

1382. En Bourgogne, le duc Philippe eut besoin des subsides des états pour faire la guerre en Flandre. En fournissant les

Digitized by Google

fonds, les états demandèrent entre autres choses que l'on chassât les juifs et les lombards.

1383. Strasbourg admet de nouveau plusieurs israélites, par un acte public, que l'histoire nous a conservé.

Par ordonnance de Charles VI, de la même année 1383, chaque israélite étranger peut entrer dans le royaume, moyennant deux florins d'or par personne.

1384. Ceux de Dijon ayant fourni au duc Philippe des subsides nécessaires pour la guerre en Flandre, obtinrent non-seulement un privilége étendu, mais encore la permission d'appeler en Bourgogne cinquante deux autres familles juives, qui pourraient s'établir où elles le jugeraient à propos.

1384. A Norlingen en Allemagne, ils furent moins heureux, on les y pilla et on les y tua de nouveau.

1385. Le roi de Provence imposa à ses sujets de la loi de Moïse, un tribut consistant en soixante livres de poivre.

En Italie le grand conseil de Venise fait plusieurs réglements sur les banques des juifs, et leur assigne un quartier particulier, le *Ghetto*, qui depuis lors est demeuré leur résidence.

1387. En juillet de l'an 1387, Charles VI publia trois ordonnances ou lettres patentes favorables aux israélites.

1388. L'année suivante, au mois de février, le roi donna encore des marques non équivoques des sentiments de bienveillance qui l'animaient à l'égard de ses sujets israélites, confirma tous leurs priviléges accordés dans les deux règnes précédents.

En Espagne, le concile tenu en 1388 à Palencia, ordonna que les juifs n'habiteraient pas avec les chrétiens, qu'ils auraient des endroits séparés dans les villes où ils pourraient demeurer.

1389. Les bourgeois de Prague en Bohême, jaloux de voir les juifs célébrer publiquement la pâque, tombèrent sur eux, tuèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, brulèrent leurs maisons et poussèrent leur rage jusqu'à tirer les morts de leurs tombeaux. Cet événement fut si douloureux et si sensible, que la synagogue de Prague en conserve la mémoire dans une complainte que Rabbi Abigdor Kera fit pour déplorer ce malheur.

Les historiens chrétiens, qui placent cette catastrophe deux ans plus tard, nous donnent les détails suivants. Ce jour là un prêtre catholique, ayant été appelé auprès d'un mourant, avait dirigé sa route

Digitized by Google

le sacrement en main à travers les rues des juifs. Les juifs, à ce qu'on rapporte, envisageant cela comme un outrage et peut-être aussi à juste titre comme fait à dessein pour troubler leur fête, perdirent patience et plusieurs hommes du peuple jetèrent des pierres sur le sacrement. Les avertissements du prêtre furent inutiles, il entendit même ces paroles railleuses : « Si tu portes ton Dieu dans tes » mains, il pourra bien alors te protéger. » Selon d'autres, ce dernier fait rapporté ici n'eut pas lieu. En un mot la remontrance fut foulée aux pieds, le prêtre cria vengeance, le peuple s'assembla, les juifs également, et un carnage épouvantable s'en suivit. Plus de mille juifs furent tués; on incendia leurs maisons et même on fouilla leurs tombeaux. Le souvenir de cette imprudence s'est encore conservé dans leurs prières de repentir.

Cette action horrible resta impunie sous le faible Wenceslas. Elle fut même imitée dans d'autres villes de la Bohême et de Moravie.

En France, Charles VI, par ses lettres du 9 juillet 1389, avait défendu aux juifs de faire emprisonner les chrétiens pour leurs dettes, et aux notaires de passer des actes où les chrétiens s'engageraient à supporter contrainte par corps à l'égard des israélites.

1390. L'empereur Wenceslas déchargea le duc Frédéric de Bavière de toute dette à l'égard des juifs; mais celui-ci dut payer 15 % de cette dette à l'empereur. Dans la même année tous les comtes, chevaliers, seigneurs, écuyers, bourgeois et autres sujets bavarois, obtinrent une décharge analogue de toute créance, soit en capital, soit en intérêt, dont ils étaient redevables envers les juifs.

1390. Wenceslas déclara tous les états de l'empire également quittes de toutes dettes contractées avec les juifs, à condition de lui donner 25 pour cent.

1390. Les juifs de Worms furent également soumis au décret de Wenceslas qui déchargea de toute obligation les débiteurs des juifs comme nous venons de le voir.

1390. En Espagne, Henri III, qui monta sur le trône à l'âge de onze ans, vit sa minorité agitée par les débats de différents seigneurs qui prétendaient à la régence. A cette époque la populace de Séville tomba sur les juifs et les massacra sans pitié. Le

Digitized by Google

même esprit de persécution se répandit à Madrid, à Escalona, à Ocana, à Guete, à Munnion, à Tolède et à Torryos. Tous les juifs de ces villes ne purent échapper au pillage ou à la mort qu'en embrassant le christianisme. Ceux des fugitifs qui voulurent se retirer dans l'Andalousie, y subirent le même sort, surtout à Cordoue et à Ossuna.

Les juifs d'Aragon, de Valence et de Mayorque n'étaient guère plus heureux que ceux de la Castille. On les massacra aussi en Catalogne, notamment à Barcelone et à Lerida. Cette horrible persécution continua jusqu'en 1391; plus de cent mille furent égorgés, plus de deux cent mille se firent baptiser et plus de trois cent mille se sauvèrent en France, en Italie, en Afrique et en Asie.

En 1391 il leur fut enjoint, en Portugal, d'avoir sur leur habillement, au-devant de la poitrine, un morceau rond d'étoffe rouge.

1391. Les israélites de l'Allemagne furent presque aussi cruellement persécutés que ceux d'Espagne, persécution que les magistrats secondèrent souvent.

1391. A Spire, au contraire, le conseil vengea sur leurs auteurs le meurtre de quelques juifs, qui avait eu lieu dans une révolte de paysans; ils furent exécutés. Un fait analogue arriva à la même époque à Gotha.

1392. Pendant que tout cela se passait dans l'empire, le nombre des juifs ne faisait que s'accroître de plus en plus en Pologne; et leur pouvoir n'y était pas moindre. Cela était dans la constitution. Le noble régnait despotiquement sur son territoire, les sujets n'étaient que des serfs. Insouciant des affaires politiques, il les abandonnait à un juif, et il n'y avait pas de noble qui n'eût son homme d'affaire israélite.

1393. Le 25 septembre de l'année suivante, Charles VI défendit aux juges des juifs de leur donner des lettres de *debitis*, ordonna à ces derniers de prendre en chancellerie des lettres de grâce pour plaider par procureur, et défendit aux conservateurs des priviléges des juifs de faire aucun accord à l'effet de se passer de ces lettres.

1394. A Bilrieth un noble accueillit dans son château avec tous leurs bagages les juifs, qui sur l'ordre de l'empereur Wen-

Digitized by Google

ceslas avaient été chassés de Halle ; il les accueillit en apparence pour les protéger ; mais il les renvoya ensuite tout nus, prétendant que l'empereur lui avait donné de tels ordres.

1394. Nous ne savons pas exactement ce qui a pu se passer tout à coup en France, pour donner lieu le 15 septembre 1394, à une ordonnance, qui prescrivait à tous les juifs de vider le pays sur le champ. Conformément à cette résolution toutes leurs créances devaient leur être payées, tous les gages devaient être retirés ou rachetés, et on devait faire sortir les juifs avec un sauf-conduit pour les conduire où cela leur conviendrait.

1394. A Venise, le grand-conseil prononça aussi cette année-là l'expulsion des juifs de la ville.

1394. En Espagne, malgré la protection du gouvernement, les prédications de quelques ordres, allumèrent le feu de la persécution. Les sermons de l'archévêque d'Ejiça exercèrent surtout une funeste influence. Il échauffa le peuple tout à fait, et l'excita à tomber sur les juifs, et sur tous ceux qui ne se convertiraient pas.

1395. La plupart des israélites de France se retirèrent dans le Midi et en Italie ; plusieurs cherchèrent un refuge en Lorraine, en Alsace et dans diverses villes de l'empire d'Allemagne.

1399. Dans les cortès de Portugal de l'an 1399 les cavaliers représentèrent que ceux d'entre eux qui étaient débiteurs des juifs, étaient quelquefois empêchés de tenir chevaux et armes pour le service du roi : le prince répondit que s'ils pouvaient prouver leur impossibilité de s'acquitter envers leurs créanciers, il leur ferait grâce.

Digitized by Google

ANALECTES

GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES.

II. — LE FLEUVE SABBATIQUE.

L'historien Josephe (1) est le premier auteur qui ait fait mention du fleuve Sabbatique, ainsi nommé à cause de l'ordre périodique qu'il gardait dans son cours, de couler régulièrement pendant six jours et de se reposer pendant le septième, jour de Sabbath. Pline (2) parle aussi de ce fleuve, ainsi qu'Akiba (3) et autres rabbins, qui y ont ajouté plusieurs circonstances fabuleuses (4).

Isidore de Séville, écrivain du VIIe siècle, qui a rapporté également ce phénomène d'après Pline (5), n'en parle que comme d'une chose qui n'existait plus de son temps, de même que R. Eliézar Askhenasi (6). Cependant P. Kircher (7) n'a pas laissé de conter que Dominique Mayrius qui avait été sur les lieux (8), l'avait assuré que ce qu'on disait de ce fleuve était vrai.

Quoiqu'il en soit, le phénomène de ce fleuve merveilleux est

(1) *De Bello jud.* lib. VII, cap. 24.
(2) *Histor. natural.* lib. XXXIII, cap. 2.
(3) Talmud, *Traité Sanhedrin*, p. 65, b.
(4) Voyez Eldad le Danite, *Relation*, chap. IV et V.
(5) *Originum*, lib. XIII, cap. 12.
(6) *Sefer Maasé Adonai*, part. IV, chap. 7.
(7) *Mund. Subterran.* lib. V, sect. IV, cap. 4.
(8) Il avait fait le voyage de la Palestine. Voyez son *Breve raconto del viaggio nel Monte Libaro nell'état d'anni* 19, Rome, 1655, in-4°.

Digitized by Google

facile à constater : il était formé probablement par des eaux intermittentes dont l'histoire naturelle nous donne plusieurs exemples. Déjà Sénèque demande-t-il, pourquoi y a-t-il certaines fontaines qui coulent abondamment pendant six heures, et qui sont à sec les six heures après (1) ? Pline assure qu'il y avait à Dodone une fontaine appelée *la fontaine de Jupiter*, dont l'écoulement cessait tous les jours à midi et revenait avec abondance à minuit, ce qui lui avait fait donner le nom de *fontaine interompue*, ou de fontaine qui se repose (2).

Il y a dans le duché d'Anjou, au-dessus de Saumur, dit Bernard de Varenius dans sa Géographie générale (3), un village appelé Varuas, où est un ruisseau qui coule deux fois le jour et deux fois cesse de couler. On va voir communément à Villa-Nova, en Portugal, rapporte le même auteur (4), une fontaine qui ne coule que depuis le commencement de mai jusqu'au commencement de novembre et qui tarit ensuite. On voit dans le comté de Valais en Allemagne, à quelque distance des bains appelés Leuckerbad, ajoute encore Varenius (5), une fontaine nommée le puits de Ste-Marie. Elle cesse de couler en automne le jour de Ste-Marie, et recommence au mois de mai.

III. — DEUX RELATIONS DE VOYAGES INÉDITES.

Dans le Discours préliminaire de la *Relation d'Eldad le Danite*, nous avons fait connaître plusieurs travaux géographiques des hébreux; depuis nous avons donné une notice sur le voyage inédit d'Elia da Pesaro, de Venise à Jérusalem (voyez cette Revue, p. 92 et 93), aujourd'hui nous allons parler de deux autres relations inédites.

La première a pour auteur le nommé *Abraham Levi Tall*. Né à Horn dans le comté de Lippe, en 1702, il fut conduit, à peine âgé de cinq ans, à Brog, près de Lemgow, pour y faire des études. En 1714, il vient avec ses parents s'établir à Tall, qui devint le nom de sa famille. Ici, le désir de voyager se manifesta si puis-

(1) *Natural. quæst*, lib. III, cap. 16.
(2) *Hist. Natural.* lib. II, cap. 103.
(3) Traduction française, Paris, 1755, tom. II, cap. XVII, p. 381.
(4) *Ibidem.* p. 382.
(5) *Ibidem.*

Digitized by Google

samment dans le cœur du jeune Tall, qu'il quitta subitement la maison paternelle, ayant à peine 17 ans. Il parcourt l'Allemagne, la Bohême, la Moravie, la Styrie, l'Autriche, le Tyrol et l'Italie. En 1724, après une absence de cinq ans, il revint dans sa patrie. Mais bientôt il quitta de nouveau l'Allemagne, se rendit en Hollande et finit par se fixer à Amsterdam, où il mourut, en 1784, laissant après lui, en allemand, la relation de ses voyages. Cette relation que nous avons devant nous, forme un volume in-folio; elle renferme plusieurs objets intéressants sur les juifs au dix-huitième siècle. Nous avons puisé les détails de la vie de l'auteur que nous venons de rapporter, dans la préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage. Cette préface est suivie d'un acrostiche en hébreux, puis vient la relation de voyage, divisée en deux parties et ornée de plans et de cartes nombreuses.

La seconde relation est de R. *Simcha bar Josua*, prédicateur (maghid) à Zloczow. Simcha naquit à Dobrowitz, en 1710. Il était petit-fils de Salomon Haas, rabbin à Horadna, où il reçut son éducation. Doué de beaucoup d'esprit et d'une mémoire prodigieuse, il apprit dès son enfance la Bible, le Talmud, la poésie hébraïque et l'éloquence sacrée. Après avoir été pendant plusieurs années prédicateur à Zloczow, il fit un voyage en Palestine et s'arrêta sept mois à la ville de Sefad. A son retour il fut nommé prédicateur à Brahilow, où il mourut en 1768, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses ouvrages, principalement le *Leb Simcha*, publié en 1757, in-4°, et son *Néthiaa Schel Simcha*, imprimé en 1763, lui ont acquis une bonne réputation. On y voit une vaste étendue de connaissances rabbiniques, beaucoup de poésie et art oratoire. Mais le plus intéressant de ses ouvrages est sans contredit ses voyages dans la Terre-Sainte, intitulé *Sipuré Erez Israël*, contenant tout ce qu'il a vu et observé pendant ses excursions en Palestine, la relation de son pèlerinage aux tombeaux des hommes pieux et la description de celui de Siméon ben Iechai, lequel était alors un magnifique monument. Nous devons la courte analyse de cette relation inédite, ainsi que les particularités biographiques de notre voyageur, à un catalogue manuscrit, composé en 1771, par le célèbre Salomon Dubno, qui était le gendre de R. Simcha. Ce catalogue nous a été communiqué à Amsterdam par M. Lehren, qui le conserve dans sa riche bibliothèque.

Digitized by Google

Nous ne pouvons terminer cet article sans engager M. David Tall d'Amsterdam, et les personnes qui sont en possession comme lui de monuments géographiques inédits, à les faire connaître au public, persuadé que nous sommes qu'ils enrichiront toujours cette science importante des connaisances humaines. Pour nous qui en possédons quelques-uns, nous nous proposons de les publier successivement en commençant par le plus ancien; la relation attribuée à Mar Iakob ben Eliézar. Cette relation que nous avons communiquée, en 1831, à la Société Asiatique de Paris, a été qualifiée, à cause de son titre עשמאן דמר יעקב, relation chaldaïque, par MM. Reinaud et Bournouf; titre que nous avons traduit par *Aventures de Mar Iakob*. Nous avons cru posséder alors un exemplaire unique, mais depuis, M. Sylvestre de Sacy, nous a fait connaître un second exemplaire de cette relation, qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris. Notre édition sera faite d'après l'un et l'autre manuscrit.

DE L'ÉTAT DES ISRAÉLITES

EN

POLOGNE.

(SUITE. — *Voir page* 160.)

Le règne de Sigismond Ier ne fut cependant pas exempt d'intolérance envers les juifs. Il leur était défendu d'exercer un emploi quelconque, de prendre en ferme les péages, et de faire le commerce dans les villages (1). On les soumit aussi à porter des casquettes jaunes pour les faire distinguer des chrétiens. La chancellerie était autorisée de tirer d'eux autant d'impôts qu'il lui plaisait. Demandait-on une lettre de franchise, l'extrait d'un acte ou tout autre document, on devait le payer selon la taxe discrétionnaire de la chancellerie. On leur faisait payer aussi le double de l'impôt perçu pour l'entretien de l'armée (2). Aussi firent-ils diverses tentatives pour se rendre en Turquie; mais

(1) *Voluimna legum*, I, pag. 254, an 1538.
(2) *Ibidem*, I, pag. 375, an 1511.

Digitized by Google

Sigismond fit arrêter tous ceux qui étaient soupçonnés de vouloir effectuer leur départ.

S'il faut en croire l'historien Bielski, les juifs polonais profitant de la discorde qui s'éleva au sein de la religion chrétienne, persuadèrent à ses adhérants de se convertir au culte de Moïse et ils envoyèrent les convertis en Valachie. Sigismond fit punir les coupables. L'autorité ecclésiastique, de son côté, demanda à diverses reprises la démolition des nouvelles synagogues, et que l'on ne permit qu'à un petit nombre d'hébreux de rester dans le pays. En général les prêtres cherchaient par tous les moyens de rendre les israélites odieux aux yeux de leurs concitoyens. Leur haine contre eux allait jusqu'à l'absurdité. C'est ainsi qu'en 1538, ils les accusèrent d'appauvrir le pays par la vente à l'étranger du bétail acheté en Valachie!

Menacés de tous côtés, les juifs eurent recours à une défense publique. Dans un mémoire qu'ils publièrent en 1540, ils combattirent les griefs qu'on avait établis contre eux et démontrèrent leur utilité en Pologne, en exposant qu'il n'y avait dans toute la Pologne que cinq cents marchands en gros, chrétiens, tandis qu'il s'y trouvait trois mille deux cents israélites, et qu'ils avaient neuf mille six cents artisans travaillant l'or, l'argent, le plomb, ou fabriquant des étoffes. Ils terminèrent leur écrit en protestant contre les décrets du clergé chrétien, comme n'étant pas soumis à son autorité; ils déclarèrent hautement n'en reconnaître aucune autre que celle des souverains, sous la protection desquels ils étaient arrivés et habitaient le pays.

Telle était la situation des juifs en Pologne quand Sigismond-Auguste, couronné du vivant de son père, monta sur le trône. L'éducation négligée que ce prince avait reçue de sa mère Bona, le rendit souvent fort injuste à l'égard des juifs. Il les soumit à une capitation, c'est-à-dire à un impôt sur chaque personne juive. Cet impôt, qui était d'un florin de Pologne par tête, florin qui valait plus de six francs de notre monnaie, devait apporter annuellement au trésor plus de 1,200,000 fr., attendu que le nombre des israélites étaient plus de deux cent mille âmes. Un impôt aussi exorbitant devait nécessairement entraîner une fausse statistique, aussi à l'époque du recensement on fut fort étonné de ne voir sur la

Digitized by Google

liste de la capitation que seize mille cinq cent quatre-vingt-neuf individus des deux sexes (1).

On raconte à ce sujet l'anecdote suivante : L'évêque de Cracovie, le fameux François Krasinski, était à la cour pour parler à Sigismond-Auguste, son ami d'enfance, contre l'inquisition et la sorcellerie. « Dites-moi, monsieur, » lui répliqua vivement le roi, « dites-moi, vous qui ne croyez pas que le diable puisse se mêler de nos affaires, vous qui n'ajoutez pas foi aux sorciers ; dites-moi comment il se fait que les juifs, qui étaient deux cent mille hier, ont pu se cacher sous terre, pour ne paraître que seize mille cinq cent quatre-vingt-neuf aujourd'hui qu'il s'agit de payer la capitation ? » — Votre Majesté sait, lui répondit-il, que les juifs n'ont pas besoin du diable pour être sorciers. »

En 1556, après l'arrivée du nonce Lippoman, on accusa les juifs de la ville de Rawa, d'avoir volé une hostie pour la profaner ; ils furent tous brûlés vifs sans que l'autorité royale chercha à les protéger. En général le règne de Sigismond Auguste ne fut qu'une suite de persécutions et de vexations contre les enfants de Jacob. A la première diète, on leur défendit, sous peine de mort, de faire le commerce des chevaux, et de tenir aucune ferme ni auberge (2). A la diète de 1569, il fut statué, qu'ils donneraient à la monnaie de l'argent à un prix très exigu. Sigismond-Auguste leur ôta aussi la liberté de porter des chaînes d'or, ainsi que des sabres et des épées ornées de pierres précieuses (3). Déjà Sigismond Ier leur avait défendu de porter des bagues d'or aux armes de leurs familles ; il leur fut seulement permis de graver sur leurs anneaux des signes de commerce, le nom de la ville de Jérusalem ou celui de la rivière de sabbbation (4).

Malgré ces vexations, si l'on compare l'état des juifs dans ce pays avec leur situation dans presque toutes les autres contrées chrétiennes, on reconnaîtra que la Pologne fut encore le royaume le plus tolérant de l'Europe. Aussi devint-elle alors non-seulement un refuge des israélites, mais encore celui de la science rab-

(1) Voyez le Livre de recette, année 1551, 52 et 53.
(2) *Vol. Leg.* pag. 607.
(3) *Le second statut*, art. 8.
(4) *Acta Met. régnante* Sigism. I, an 1540.

Digitized by Google

binique. On y envoyait de loin les enfants pour étudier le Talmud et la théologie. De célèbres rabbins, tels que Salomon Luria à Ostra, Nathan Spire à Horadna, Kalman Worms à Lemberg, Moïse Storch à Cracovie, Ishak Cohen à Cremnitz, Mardochée Reis à Brzesc, attiraient une foule immense de disciples.

Le cardinal Commendoni, nouce apostolique près de Sigismond-Auguste, fit l'apologie des juifs qui habitaient les provinces méridionales de la Pologne, où il voyagea (1). Il observe cependant qu'ils s'habillaient comme les nobles et les seigneurs, et les dépassaient même en luxe.

Avec Sigismond-Auguste s'éteignit, en 1572, la race des Jagellons. L'inter-règne précéda l'élection du nouveau roi, qui ne fut élu que l'année suivante. Pendant ce temps-là, on accusa les juifs de Lithuanie d'avoir assassiné un enfant chrétien, ce qui les exposa à des persécutions pendant le court règne de Henri de France. Son successeur Etienne Batory, à peine monté sur le trône, défendit, par un édit de 1576, d'imputer aux israélites les meurtres commis sur des enfants chrétiens, attendu que leur religion leur défendait un crime aussi abominable. Ce prince fut assez favorable aux sectateurs de Moïse; cependant, en 1578, il renouvela contre eux le décret de Sigismond-Auguste de l'an 1569.

A partir du règne de Sigismond III, qui succéda à Etienne Batory, en 1587, le fanatisme religieux se réveilla avec une nouvelle force sous l'influence des jésuites; de ce moment date aussi la décadence de la Pologne. Déchirée par l'intolérance et ravagée par les factions catholiques, protestants et grecs, elle marcha à grands pas vers une chute imminente. On conçoit bien que le sort des juifs ne pouvait que s'empirer, pendant que les préjugés religieux armaient les uns contre les autres. D'un côté l'autorité ecclésiastique, qui avait usurpé l'autorité royale, accorda et retira à volonté la permission de construire et de renverser des synagogues (2), de l'autre, on excita les juifs à l'apostat. Un statut de Lithuanie, de l'an 1621, déclare que tout juif ou juive, qui se

(1) *Aperçu sur les juifs de Pologne*, par Vincent Corvin, comte Krasinski, Paris, 1819, in-8°.—*Des juifs en Pologne*, par Louis Lubliner, Bruxelles, 1830, in-8°.

(2) *Ibidem.*

Digitized by Google

fera baptiser, acquerra des titres de noblesse pour lui et pour ses descendants.

En 1627, un deuxième et troisième statut lithuaniens ordonnent que tout juif, à cause de sa religion, est inhabile à tout emploi public. L'année suivante, on prescrit qu'aucun israélite ne peut employer une chrétienne comme nourrice, sous peine de payer une amende considérable.

Si, d'un côté, l'intolérance jésuitique contribua puissamment à la persécution des juifs polonais; d'un autre côté, on doit attribuer les vexations de ces malheureux à une guerre de plume que leur livraient plusieurs écrivains, et qui inondèrent la Pologne de pamphlets incendiaires. Deux d'entre eux, Przeclaw Mojecki et Mieczkowski, écrivirent contre eux des libelles remplis de fiel et de haine. Ils les accusaient de tourner en dérision les rits et les usages de la religion chrétienne au point, que la diète rendit un décret revêtu de la saction royale, portant, que tout juif qui oserait, dans ses écrits, se moquer des rits chrétiens, serait déporté.

En 1623, un médecin de Cracovie, nommé Szlesbkowski, jaloux de ce qu'on consultait des médecins juifs, écrivit contre eux un ouvrage rempli de diatribes indécentes. Sa haine implacable le poussa jusqu'au ridicule; il soutint, dans une dissertation sur la peste, que ce fléau n'était autre chose qu'une punition du ciel, pour l'indulgence que les chrétiens montrent envers les juifs. Un étudiant de Cracovie, répondit à ce pamphlétaire par un poëme piquant, dans lequel, faisant parler les morts, il dit que, ni Rhadamante ni Minos n'ayant pu décider quels étaient ceux des médecins juifs ou chrétiens qui les servaient le mieux, ces juges équitables destinaient des récompenses égales aux uns et aux autres, sans s'informer de leur croyance.

Digitized by Google

Correspondance.

Constantinople, le 11 septembre 1841.

Monsieur le Rédacteur de la *Revue Orientale* (1).

Puisque tout ce qui concerne les israélites a, monsieur et estimable ami, le pouvoir de vous intéresser, peut-être à ce titre accueillerez-vous avec quelque indulgence cette lettre, que je prends la liberté de vous adresser directement. Je viens de passer quelques heures avec un karaïte de Tarki, fort instruit, qui est venu ici pour obtenir de ses co-religionnaires quelques secours pour reconstruire le temple karaïte dans le voisinage de sa ville. Il m'a assuré que les karaïtes de cette contrée sont très pauvres; ils demeurent dans des cabanes en paille, et cultivent le tabac. Leur langage est le tartare de ce pays. Une communauté des rabbinistes, me dit il encore, habite un village à quelques milles de Derbend. Si je ne me trompe pas, Leriche en fait mention (2); il assista à leur service divin dans leur synagogue. Il les entendit lire la Bible et le Talmud, imprimés à Amsterdam. Ils étaient assez versés dans les études rabbiniques, et leurs tombeaux avaient tous des inscriptions hébraïques. Ils sont beaucoup respectés de leurs voisins, quoiqu'ils ne font usage d'aucune arme; ils vivent pauvrement, mais sûrement dans leurs montagnes.

Il me parla aussi de leur littérature, mais il n'a avec lui qu'un livre de prières, imprimé avec le *Minchath Iehuda* de Iehuda Ghibbor. Cet écrit, composé en 1503, contient un extrait en vers des cinq livres de Moïse, divisé en cinquante-trois péraschas ou

(1) Cette lettre n'est pas celle que nous avons promis de publier (voy. Revue, p. 310); nous nous sommes décidés à ne pas reproduire cette dernière parce que nous l'avons déjà donnée dans un journal allemand. (Voyez *Annales Israélites*, 1840, n° 32.)

(2) Voyez *Vie et voyage de Leriche*, Halle, 1791, I. vol. p. 75.

Digitized by Google

sections. Chacune de ces sections se termine par une strophe que voici :

זכור רת בן עמרם
אשר על כל הורם
ובזה אגו עם רם
לדורי הדורים :

Toutes les strophes de cet ouvrage, au nombre de seize cent douze, sont de la versification de ce refrain, c'est-à-dire, de trois vers de six syllabes, avec une rime commune, et d'un quatrième qui finit toujours en רים .

Je joins à cette lettre une liste d'ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, que M. Danon m'a donnée pour vous; il désire que vous les achetiez tous ensemble. Votre lettre est parti pour Alep ce jour dernier, ainsi que votre missive pour Bagdad, avec les dépêches de l'ambassade, etc.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le zèle pour l'étude de la littérature hébraïque ne se ralentit pas, et les anciens monuments de cette littérature se succèdent avec rapidité. Tandis que les presses de Fürth, de Leipzig, de Vienne, de Presbourg, de Prague et de Lemberg, nous donnent chaque jour de nouveaux ouvrages du moyen âge, celles de Livourne, de Tunis, de Constantinople, de Salonique et de Sefad ne sont pas moins actives à reproduire les anciens écrits rabbinniques, jusqu'à présent restés enfouis dans quelques bibliothèques particulières. Le catalogne mentionné par notre correspondant du 11 septembre contient plusieurs titres de livres manuscrits qui viennent d'être imprimés en Orient, nous le ferons connaître plus tard à nos lecteurs. En attendant, voici le nom d'un des manuscrits de ce catalogue qui est tout à fait inconnu en Europe : ***Kizur Sekhar Zadik***, composé en 1467, à Arevallo, petite ville d'Espagne, dans la Vieille-Castille, par R. Joseph Ben R. Zadik. Cet ouvrage

Digitized by Google

est divisé en cinquante chapitres, les quarante-neuf premiers contient l'abrégé de l'Aruch-Chaïm et de Ioré-Dea, et le dernier est consacré à l'histoire littéraire des juifs jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.

— *Abrégé de la Grammaire hébraïque, à l'usage des élèves israélites des écoles primaires de Mulhouse*, par le rabbin S. Dreyfuss. Ce petit ouvrage mérite d'être distingué, par sa méthode facile et concise, de cette foule de livres éphémères du même genre qu'un même jour voit naître et mourir.

— Le docteur David Fraenkel, ce vétéran des journalistes israélites, vient de publier deux nouvelles livraisons de son intéressant journal, intitulé *Sulamith*. Ce recueil, qui date de l'année 1806, renferme plus d'un article important de l'histoire politique et littéraire des juifs allemands. Aussi est-il consulté par tout ceux qui cherchent à connaître leurs progrès en Allemagne dans la civilisation. Plusieurs princes et souverains protégent cette publication, parmi lesquels on remarque S. M. le roi des Belges.

— *Les Cinq Livres de Moïse*, traduits en hollandais, avec le texte en regard, par M. Mulder, vient de paraître pour la troisième fois. Cette nouvelle édition est augmentée de *Haphtaroth* et de cinq *Méghiloth*.

— Un jeune poète de Metz, M. Alcan, vient de publier, au bénéfice des refugiés espagnols, un recueil de ses poésies, sous le titre de : *Noema*. Des vers heureux, une touche facile et des images agréables, voilà le mérite de ces poésies. Nous citons entr'autres la pièce intitulée *Damas*, sur l'horrible drame de cette ville antique, et la traduction d'un morceau de poésies de Wessely à Louis XVI, sur l'abolition du péage pour les israélites. (Voyez cette Revue, page 108.) *Les trois voisins* paraissent être une imitation des *Trois Favoris* de notre Revue, p. 40 et suivantes.

— *Chizé Schenunim*, recueil d'épigrammes hébraïques, par le Dr Somerhausen. Nous en rendrons compte.

— *Commentaire des Lettres persanes de Montesquieu*, par Maurice Meyer. Tel est le titre d'une excellente dissertation que ce jeune professeur à Rouen vient de publier, sur l'origine de ces lettres célèbres que Voltaire prétend être une imitation du *Siamois* et de l'*Espion Turc*.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

THEMIRBEY,

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE PARIS.

(*Suite et fin.* — Voir page 201.)

De plusieurs grans empereurs adversaires de Themirbey. xx.

Themirbey a ses adversaires principaels en la partie d'Orient. Le grant empereur de Tathay Xpistien de la sainture lequel est en poissance egal ou greigneur que lui. Secondement il a son adversaire de l'empereur de Perse lequel sen est foy pour lui passe a XV ans, et maintenant se tient oultre Badach et parties de Caldes. Il a en Egipte le Soudan, et es parties de la grant Tartarie son adversaire Edigny qui est son tres grant ennemy, et ces iy derrains si sont de la secte des Sarrazins. Il a aussi plusieurs seigneurs de ça et de la, qui sont ses adversaires, qui le fuient, et actendent sa mort et ont en leurs prophecies que il doit fenir et mourir au Caire. Combien que Themirbey dit le contraire et dit qu'il doit encore vivre plusieurs ans.

Grans roys et grans princes Themirbey a avecques luy. xxj.

Premier il a avec lui l'empereur de Tartarie Dessoubs lequel il fait toutes choses. Il a le roy Malescan. Le roy Corsan seigneurs et princes de Moult de pais, et de terres, et foison de petits roys.

Digitized by Google

Il a le roy Aldin. Mais il sen est fouy. Il la les ij fils de l'empereur de Perse. Il a aussi le roy Vocaran frere du roy de Gorganie, et la fait chatrer. Il a de toutes les provinces et terres qui sont dessous lui les greigneurs fils et maistres de toutes ses terres, il a tous les plus suffisants en science et en especial en astrologie, en médecine, en nigromance, et tous ceuls qui sont d'aucune valeur ou d'aucune bonne condition si sont avec lui moult honorez et se délicte moult en argumens, et questions et tous les seigneurs dessus dit il les traite bien et homourablement, aussi fait il aus ambassadeurs quant ils viennent de loing pays. Mais toutesvoyes il ne sont en toute leur liberté en leur poissance. Car il y a des roys et des seigneurs qui amassent mieuls estre hors de sa compaignie en plus grant povrete que ils ne sont avec luy en grans richesses. Il a aussi avec luy le grant Turq quil li tenu moult honorablement, et quand il sen voult fouyr il le fist lier de chesnes dor et se glorifiait moult et esjoissoit avec lui. Il maine ses seigneurs avec luy pour monstrer sa naissance.

De la foy et devocion Themirbey et de ses visions. xxij.

Themirbey en sa foy est sarrazin et chastie et trouble ceux qui ne la tiennent pas especial et pugnist fort les Sarrazins pour cause du pechie de sodomie. Car c'est une chose entre les autres que plus il het. Il a en grant indignacion et grant hayne contre les xpistiens. Et maintenant pour aucunes raisons qu'il a oyes de frere Jehan, arcevesque de Solcanie, et de frere Francois de l'ordre des prescheurs lesquelles raisons touchaient la confirmacien de notre foy. Il est assez mue de sa furosité et mauvaistie. Il voit voulentiers les Xpistiens et leur fait graces. Ne il ne fait nule violence quant aus Crestiens. Et par especial aus Frans. C'est assavoir aux latins, et leur a concedé et concede destre en son pais plainement et liberalement et les sueffre user de leurs loys, et qu'ils aient eglises et faient leurs services comme ils feroient en la crestienté, et par especial aus marchans. En sa devocion il aoure Dieu cinq fois le jour en quelque lieu qui se trouve et fait toutes seremonies que font les Sarrazins. Il het sur toute generations les juifs. Et aucunes fois il faint qu'il a veu et oy visions d'anges et qu'il ne fait ne fait ne ne fist oncques ne ne veult faire sinon de especial commandement de Dieu. Et dit quil vit une fois une es-

Digitized by Google

chielle qui touchoit de terre jusques au ciel et quil oy lange quil lappella et lui dit lieue loy et monte en ceste eschielle, et doncques il y monte jusques au XIe degré, et adonc lange lui dist descents et ainsi il descendi en grant difficulté. Si demande adonc Themerbey lesposicion de ce fait cy et dist que lesposicion est telle que il doit dominer et seigneurir par tout le monde lespace de XI ans et toujours en prospérité. Il dit aussi que il scet les pensées et cogitacions des hommes et quelles lui sont révélées par lange, et pour ce nul si noze faire conseil encontre luy. Car il le saroit tantost et en cest maniere il en fait et a fait mourir plusieurs de sa compaignie. Il porte grant honneur aus anciens hommes, et anciennes femmes, et leur fait de grans dons ne nul ne sa court noze parler contre les femmes en especial contre les bonnes. Et si a de bonnes moralités. Car les estranges si les honnoure chascun selon son estat et degré.

De la foi Themirbey et de sa forme. xxiij.

Il est de laage de IX et XV ans ou environ. et si a XXX ans quil tint la seignorie. Et en ce temps il a fait moult de merveilles qui bonnement ne se pourroyent escrire. Il est de stature moyenne et a visaige de tartre, la barbe blanche espaignote, seim de corps. Toutefois il a la main tenestre et le pie senestre comme impotent, et ne sen puet aider. Car il a les nerfs coppés du temps qu'il estoit jeunes il estait en bataille et les ensuivait. Ores il chevauche bien mais aucune fois il va en litière à deux cheveuils, et si est garde et environne que nul si noze approuchier pres de lui sil nest appelle. Et c'est la fin de l'ordonnance de Themerbey.

Des choses que Themirbey ayme moult sus toutes autres. xxiiij.

Premierement draps fins et deliés, et espécialement de couleur de fine graine, et cramoysis, item couleur de rosee, item fin blanc et fin vert, item teles delice comme elles sont à raîns, item branches de corail, item larbre de coral, item couppes de cristal et autres vaisseauls dargent adournés desmeraudes polies et ordonnées comme elles sont en France, item de bons chamelos de Chippre,

Digitized by Google

item aucunes dens de poisson moult estranges, item de banquiers comme en France, item de nobles tapisseries comme elle sont en France, item de trez fin et bon saffran, item de chevauls grans et fors de ces parties de par deça, item de grans chiens, item de grans mules dEspaigne, et de toutes ces choses cy il est bien garny.

Explicit les ordonnances de Themirbey.

RECHERCHES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES JUIFS DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE,

PAR E. A. BÉGIN.

(*Suite.* — Voir page 396.)

A vingt mètres de Juif-rue, au fond d'une allée très large eu égard aux habitudes du moyen âge, se trouve un vestibule vouté ayant six mètres cinquante centimètres de longueur, trois mètres soixante centimètres de largeur et une hauteur de trois mètres trente centimètres. Une porte refaite à la moderne sert d'entrée à ce vestibule dont les murs présentent trois pilastres engagés surmontés de vonssures. La oommunication du vestibule à la synagogue n'a point variée depuis plusieurs siècles, car elle conserve l'empreinte significative de la *Mezuza*.

Cette pièce fort spacieuse puisqu'elle offre onze mètres quarante centimètres de long, dix mètres soixante centimètres de large, a dans le milieu, comme toutes les anciennes synagogues (1) une colonne haute de trois mètres s'élevant d'un piedestal de dix centmètres et sur le chapiteau de laquelle répose la charpante d'un plafond fixé à quatre mètres du sol. Ainsi la chapiteau qui se trouve détruit maintenant avait un mètre de haut, c'est-à-dire le quart du fut de la colonne, circonstance importante à signaler puisqu'elle fixe l'âge approximatif du monument.

(1) Ce caractère architectural appartient à toutes les grandes salles construites vers l'époque romane.

Digitized by Google

L'arche sainte, placée à l'orient, occupait un encadrement cintré, ayant deux mètres soixante-et-dix centimètres de longueur sur deux mètres trente centimètres d'élévation. Cet encadrement se trouvait entre deux encadremens du même genre mais plus petits parce qu'ils n'avaient qu'un mètre de large sur un mètre et demi de haut. Ils servaient d'armoires ou de buffets pour les ornemens sacerdotaux. Une colonnette d'un mètre d'élévation, base et chapiteau compris, séparait la niche centrale des deux autres. Ces trois niches s'élevaient à un mètre du sol, et se trouvaient à droite de la porte en entrant.

A gauche de cette même porte existait une pièce étroite et longue que nous avons encore vue avant qu'on la modifiât. Elle servait, ainsi que cela se pratiquait anciennement, au lavage, à la purification des femmes nouvellement accouchées.

Les croisées du vestibule celles de la synagogue ayant été refaites à plusieurs époques différentes, ne peuvent donner aucune indication sur l'âge de l'édifice, mais il ressort suffisamment du caractère de la colonne centrale et de celui des colonnettes intermédiaires aux trois niches. C'est de l'architecture romane de la fin du XIe siècle ou du XIIe au plus tard.

Il existe d'ailleurs, vis à vis ce bâtiment, de l'autre côté de la rue d'Enfer, au premier étage d'une vieille et grande maison adossée à la chapelle St-Genet (1), une vaste salle qui servait de synagogue aux femmes, salle dont les croissées présentent le caractère des cintres, des colonettes et des chapiteaux du XIe au XIIe siècles.

La tradition prétend qu'une espèce de pont jeté sur la rue d'Enfer, ormait une communication directe entre la synagogue des femmes et celle des hommes. Je donne cette idée comme renseignement, sans prétendre en affirmer l'exactitude.

Une chose fort importante reste à examiner ; c'est le chiffre de la population juive calculé d'après les dimensions des synagogues.

Aujourd'hui, les israélites messins comptent deux synagogues

(1) Cette chapelle se voit encore, bien qu'elle ait changé de destination.

Digitized by Google

et deux oratoires, présentant un chiffre de deux cent cinquante-huit places pour deux mille deux cent trente croyans. Dans le moyen âge, où tant d'obstacles étaient opposés à la liberté des cultes, il n'est pas probable que les juifs possédaient à Metz plus qu'un temple, car on s'étonne de leur en voir, quand de toutes parts les chrétiens poursuivaient cette nation comme des bêtes fauves. Or notre synagogue du XIe siècle offre à très peu de chose près le même dimensions que la grande synagogue actuelle qui a cent huit places. On peut donc établir la proportion suivante :

258 : 2230 : : 108 : x

L'inconnue x donnera le chiffre de la population juive du XIe siècle, c'est-à-dire 933 individus.

Les germes d'un grand mouvement intellectuel se développaient avec une activité frappante. Une nouvelle philosophie allait naître au sein de la chrétienneté ; une nouvelle langue, langue éminemment française et nationale devait lui servir d'interprète, et la force des armes en établissant l'unité dans le désordre des institutions et des croyances, préparait l'émancipation des races. Les juifs, malgré leurs subtilités bibliques, peut-être même à cause d'elles, s'associaient à cette fièvre de régénération, et lorsque des universités catholiques s'organisaient en différentes villes, ils offraient aussi des écoles dignes de contrebalancer l'influence de leur rivales.

Le savant rabbin Eliézar (1) sortit alors de nos murailles où il avait reçu le jour, pour étudier sous Jacob Tham, et répandre ensuite à Mayence les fruits de sa doctrine. Il y mourut en 1238, dans un âge avancé, après avoir formé de nombreux disciples et rédigé un code de doctrine Talmudique dont nous avons vu le manuscrit autographe à la bibliothèque royale (2).

Eliézar brillait au sein de la tempête, car, à la voix de Pierre

(1) V. ma Biographie de la Moselle, t. IV p. 515 516.

(2) Ce travail connu sous le nom de *Sepher ha-Chaïm*, le livre de la vie (?), est divisé en 464 sections. L'auteur y traite de tous les préceptes sacrés et des rites de la loi. Une prémière édition en a été donnée à Venise en 1566, et à Cracovie (Crakau) en 1612. Mais ce ne sont que des abrégés fort pâles de l'immense ouvrage d'Eliézar. Cet abrégé fait par R. Benjamin ben Iéchiel, a été commenté depuis par Samuel Algazi, de Candie.

Digitized by Google

l'Hermite, l'Europe entière venait de s'ébranler ; trois cent mille hommes avaient pris les armes, et le fanatisme préparait leurs phalanges à la conquête de Jérusalem. Pour commencer la guerre sainte un grand holocauste parut nécessaire ; avant d'attaquer les infidèles, on vonlut en finir avec les ennemis avoués du Christ, et tremper de leur sang les glaives qui allaient frapper l'islanisme. Le massacre des juifs fut donc décidé (1). On en égorgea douze cents en Bavière (2) ; on en brùla quinze cents à Strasbourg ; treize cents à Mayence (3). A Cologne, Worms, Spire, Trèves, Verdun, leur massacre devint horrible. On vit des femmes désespérées remplir leur robe de pierres et se précipiter dans les flots ; des pères enfoncer eux-mêmes le poignard dans le sein de leurs enfants et se tuer ensuite de dèsespoir (4). Metz, quoiqu'on l'eût imprimé, ne fut pas la seule ville où l'on épargna le sang des juifs (5) ; il y coula même à grands flots (6). C'en était fait peut-être de tous les israélites fixés en Europe, si l'illustre abbé de Clairvaux prêchant la croisade, n'eût pas retenu par ses démarches, ses lettres et le magie d'une parole divine, les implacables fureurs des croisés (7). A cette époque de délire, un duc de Lorraine, Ferry, mieux inspiré que les princes ses contemporains, appelait à Saint-dié plusieurs familles juives, les logeait dans le quartier que lui avait cédé le chapitre, entre le pont de l'intérieur et la tour du Beffroi et donnait ainsi naissance aux établissements israélites qui se sont multipliés depuis dans les vastes solitudes de la Vosge (8). Ce fut de la part de Ferry, non seulement un bienfait pour ses peuples, mais encore un acte de bonne politique et de judicieuse administration. Les juifs, véritables courtiers européens, devenaient le correctif nécessaire de la proscription du prêt à intérêt que l'église condamnait sous le nom d'usure. Ils tenaient, mieux que

(1) Grégoire. Essai sur la régén. phys. et mor. des juifs, chap. 4 et suiv.

(2) Annales Baiorum, lib. v.

(3) Le chroniques de Wurtzbourg et le chronographe saxon réduisent ce nombre à 1014, c'est encore bien raisonnable.

(4) Hist. de Metz par les bénédictins, t. II, p. 203.

(5) Il existe des hymnes hébreux où l'on déplore avec une touchante énergie le massacre des israélites messins.

(6) Grégoire. ouvrage cité, p. 195, note 7.

(7) Epistol. 322 et 323.

(8) Ch. Gravier, hist. de Saint-Dié, 1836. Epinal in-8° p. 144 145.

Digitized by Google

les Lombards, à la disposition des traitants, une immense quantité de capitaux sans le secours desquels il n'y avait réellement pas de commerce possible. Les Lombards exigeaient douze pour cent, les juifs vingt; les Lombards, comme ces derniers, exerçaient par privilége. On eût obtenu des juifs aussi bon marché que des Lombards, s'ils avaient pu garantir leurs créances.

Pendant un siècle, la prospérité commerciale des israélites lorrains fut croissante et causa leur perte. « Ils avaient pour ennemis » les ecclésiastiques et les moines dont ils n'étaient pas les sujets; » leur religion et leurs usages, toujours opposés aux usages et à » la religion de la société qui les avait admis, les tenaient dans » un isolement qui les livraient sans défense à la fureur du fana- » tisme et de l'intolérance. Ils jouissaient, à la vérité, de toute la » protection du prince de Lorraine dont ils étaient justiciables; » mais cette protection échouait contre une accusation de sacrilége » qui était exclusivement dans les attributions des officialités. Les » juifs soupçonnés de lèpre, de sortilége, de profanation furent » livrés à la puissance ecclésiastique et l'on confisqua leurs biens » au profit de l'église (1). »

A cette époque cependant, les rois de Grenade et de Tunis leur offrirent des sommes considérables pour empoisonner les fontaines et les puits de l'Europe, mais ils s'y refusèrent (2). La tendance de ce peuple était tout à-fait mercantille et rien ne lui coûtait pour asseoir des rapports commerciaux d'une manière lucrative. Au commencement du XIIIe siècle, tout juif qui entrait à Metz payait 30 deniers à la porte. Plusieurs difficultés s'étant élevées entre les officiers du grand tonneau et l'hôpital Saint-Nicolas, les Treize adjugèrent ce droit à l'hospice en l'année 1313. Les juifs à cette époque occupaient encore le quartier de Juif-rue, situé sur le versant de la colline qui domine la Seille (3).

Les juifs, comme on le voit, possédaient des immeubles à Metz. Ils en avaient également à Verdun, à Thionville, à Strasbourg, mais acquis sous d'autres noms que les leur. A Saint-Dié, les maisons des israélites, seules propriétés qu'ils possédassent, prove-

(1) Ch. Gravier, hist. de Saint-Dié, p. 159.

(2) Voyez sur ce prétendu complot, Sauval, *Antiquités de Paris*, tome II, liv. X. (*Note du rédacteur*).

(3) Archives de la communauté israélite de Metz.

Digitized by Google

naient de la libéralité du duc Ferry ; peu à peu, le clergé fit main basse sur tout ce qu'il put saisir; on a même vu, pendant cinq siècles à Saint-Dié, les locataires successifs d'une maison située dans la grande rue (ancien quartier du Prince) fournir annuellement 1,000 hosties pour la communion pascale, en mémoire de l'ancien propriétaire qui avait profané, dit-on, une hostie consacrée. Le juif concessionnaire de la maison, couvert d'un manteau noir, déposait lui-même cette offrande sur le maître-autel de la paroisse (1).

Le chanoine Ruger raconte, d'après le moine Richerius, qu'un juif de Saint-Dié « estimé des plus subtils en nécromancie fit boire » jusqu'à l'ivresse une fille catholique qu'il avait à son service; » qu'étant parvenu à l'endormir par ses enchantements, il lui arracha la matrice par les voies naturelles; qu'une heure après » l'opération la pauvrette éveillée par la douleur s'échappa de la » maison avec des cris lamentables, et courut chez le prévôt qui » la fit visiter par des matrones. Celles-ci ayant reconnu le méfait » le juif fut arrêté, jugé, étranglé et brûlé, malgré la constance » de ses dénégations. (2) » Cette histoire composée à plaisir, car il était expressement défendu aux juifs d'avoir des servantes, des nourrices, ou des concubines catholiques, peut donner une idée juste des inculpations calomnieuses dont le clergé poursuivait les enfants d'Israël.

La lèpre devint le prétexte de nouvelles persécutions. Dans un grand nombre des localités, les juifs accusés d'avoir introduit cette maladie en Europe furent proscrits ; ailleurs on les brûlait s'ils ne voulaient pas se convertir, mais leur entrée dans le giron de l'église catholique les rendait aussitôt à la liberté ; en sorte que ces derniers devenaient réellement plus heureux que les chrétiens l'épreux qu'on emprisonnait sans pitié.

A peine un sujet de persécution était - il épuisé qu'on en

(1) Même ouvrage, p. 160 ; Grégoire, ouvr. cité, p. 201.

(2) V. la chronique de Richerius dans le IIIe vol. du Spicilége de d'Achery : c'est le chap. XXXII de l'imprimé et le XXXVIe du manuscrit original conservé jadis à l'abbaïe de Senones. V. aussi le chap. XXXVII et Ruyr dans ses *Recherches des secrètes antiquités des Vosges*. Epinal, 1634, chap. XV et XVI.

Digitized by Google

voyait surgir un autre. En 1349, les juifs de Strasbourg sont accusés d'avoir empoisonné les puits, et l'on en brûle aussitôt deux cents (1); le 17 juillet 1365, le feu du ciel consume à Metz vingt-deux maisons de juif-rue habitée alors par les israélites ; on crie au châtiment du ciel, et les enfants de Moïse désignés comme victimes expiatoires reçoivent leur expulsion de la ville. Ils y rentrèrent néanmoins quelque temps après, lorsque l'effervescence du fanatisme fut calmée (2). Je ne sais s'ils reprirent leur ancien domicile, ou s'ils furent établis sur divers point de la ville, Ce qui me ferait supposer cette dernière condition c'est que j'ai vu, dans les archives israélites de Metz, un acte par lequel une des familles juives fixées sur les bords de la seille, (place Mazelle par exemple) était obligée, dans la fête des tonneliers de fournir un banc et un sceau pour mesurer le muid (3). Cependant on n'a pas trouvé ailleurs qu'en *juif-rue* des traces de synagogue ou d'oratoire judaïque.

Au quatorzième siècle, comme la chose avait eu lieu dans le treizième, les portes de Metz demeuraient ouvertes pendant sept semaines aux juifs qui voulaient fréquenter les foires des environs ; mais ils payaient la redevance de trente deniers. Les bouchers contestèrent ce droit aux chanoines de la cathédrale qui le revendiquaient. On en appela au serment des sept vétérans du chapitre, et les treize leur adjugérent le péage, ainsi qu'on avait eu coutume de le faire précédemmens en faveur de l'hospice.

Les juifs du nord-est de la France vivaient alors disséminés plutôt que réunis en communautés. Il y en avait à Bar, Boulay, Saint-Nicolas, Thionville, Toul, dans une foule de villages, surtout de la Lorraine allemande et des Vosges, mais en petit nombre. Ils ressortissaient tous du grand consistoire rabbinique de Metz où le culte juif paraît avoir toujours eu des représentants. Les foires étaient naturellement les points de réunion des membres dispersés de cette nation nomade. Ils y venaient des extrémités de l'Europe et l'on voyait quelquefois plusieurs milliers de juifs assister, mal-

(1) C'est de là que la rue brûlée, *Brandgass*, a pris son nom, parce que ce fut là que l'exécution eut lieu.

(2) Benoît Picard, hist. manuscr. de Metz, t. II, p. 560.

(3) Cette fête des tonneliers, l'une des plus singulières qui aient existé au moyen âge, parmi les artisans, fut établie en l'année 1320.

Digitized by Google

gré leur aversion pour les processions et les fêtes catholiques, à la *foire aux croix* qui se tenait dans un faubourg de Saint-Dié, le mardi prédécesseur du jour de l'ascension (1). Semblable affluence d'israélites avait lieu aux grandes foires de Saint-Nicolas-du-Port, aux grandes foires de Metz, car les ducs de Lorraine et les magistrats messins savaient très bien qu'en interdire l'accès aux juifs comme le désiraient les puissances ecclésiastiques, c'était compromettre de la manière la plus grave les intérêts commerciaux du pays. L'utilité des juifs se trouvait même si bien reconnue, sous ce rapport qu'en 1453, le chanoine Guillaume Chaney député au concile de Bâle, par le chapitre et la ville de Verdun, sollicita au nom de ses commettants, l'établissement des juifs dans cette ville, dont l'industrie et les capitaux ne pouvaient manquer disait-il de procurer à Verdun l'opulence de Rome, de Bologne, d'Avignon et des autres grandes cités de la chrétienneté (2). Cette demande faite au moyen âge, sous l'empire du fanatisme, par un prêtre délégué du parti-prêtre devant une assemblée de prêtres, est extrêmement remarquable. Elle fut *agitée* et *traictée*, puis *rejectée* et

(1) Ch. Gravier, hist. de Saint-Dié. p. 283.

(2) Antiqvitez de la Gaule Belgicque, et de plusieurs principaultez contenues en icelle. Extraictes soubz les vies des Euesques de Verdun : par M. Richard de Wassebovrg, archidiacre en l'Eglise de Verdun. 1549, deux beaux vol. in fol. T. II, liv. VII, fol. CCCCLXXX, p. 2 et CCCCLXXXI, p. 1.

Voici le texte du chroniqueur :

« Premiere supplication des citoyens de Verdun estoit, qu'il leur » fut loisible tenir des juifz negociateurs en leur cité.

» Et premierement des trois requestes et supplications exhibées » et demandées audict concille par les dictz de la cité, dont la premiere » estoit, que entendu la situation de la cité de Verdun qui est limi- » trophe et enclauée entre diuerses nations et régions de pais, su- » biectz à plusieurs et diuers princes, lesquelz continuellement sont » en grandes guerres et diuisions, comme France, Bourgongne, Bar- » roys, Lorraine et Luxembourg : Et aussi qu'elle est affligée et op- » pressée de plusieurs autres calamitez et deffaulx, et que par tant » estoit redigée en pauureté et sans moyen de tirer argent pour sa- » tisfaire aux reparations et grandes charges de la chose publicque » d'icelle. A raison de quoy les gouuerneurs et citoyens et commu- » naulté d'icelle, supplioient audict concille leur conceder et permet- » tretenir et auoir Iuifz en icelle, qui sont gens industrieux et grandz-

Digitized by Google

refusée bien rigoureusement, dit Wassebonrg (1) ; mais enfin l'idée de cette proposition eut lieu et c'était déjà beaucoup. « Les juifs, se demande à lui-même l'abbé Grégoire (2), pouvaient-ils réaliser les désirs des Verdunois ou ceux-ci avaient-ils mal spéculé ? » Je n'en sais rien, pas plus que lui. Tout porte à croire que l'autorité urbaine était pénétrée de ses besoins et le concile imbu d'idées intolérantes. L'Allemagne d'aillcurs, cette Allemagne devenue depuis si savante et si sage (?), n'avait-elle pas alors adopté en proverbe qu'une ville jouissait d'un bonheur parfait quand on n'y rencontrait, ni *Abraham*, ni *Nemrod*, ni *Naaman*, c'est-à-dire ni juif, ni tyran, ni lépreux !

» negociateurs qui porteroient grand proffict et vtilité à la dicte cité.
» Laquelle par le moyen d'eulx pourroit retourner en grande opu-
» lence et richesse, comme sont de present Romme, Bonongne, Aui-
» gnon et autres citez de la chrestienté. »

(1) Idem F. CCCCLXXXI p. 1.

(2) Ouvrage cité, p. 71-72. Il met cette anecdote à l'année 1434. C'est une erreur.

HISTOIRE

DES

MÉDECINS JUIFS.

(SUITE.)

Ahron ben Elia s'éleva à cette époque à Nicomédie, l'ancienne capitale de la Bithynie. Cet homme célèbre fut aussi grand médecin que grand philosophe, Il professa son art à Constantinople, cù il mourut, au mois de septembre 1369. Ahron ben Elia est, après Ahron ben Josef, l'écrivain le plus estimé des Karaïtes. Voici le catalogue de ses ouvrages :

1. *Ez Chaïm*, l'arbre de la vie. Cet ouvrage, terminé en 1346,

Digitized by Google

est un traité philosophique et théologique, à peu près dans le même genre que le Moré Neboukhim de Maïmonide. Mardochée ben Nissim (1) fait les plus grands éloges de cet écrit, qui mérite en effet d'être lu.

2. *Sefer Mizvoth*, livre des préceptes, ouvrage divisé en vingt-cinq traités, à peu près dans le goût de la *Mischna-Torah* de Maïmonide. L'auteur l'acheva en 1354.

3. *Kether-Torah*, la couronne de la loi, commentaire littéral sur le Pentateuque, composé, ainsi que l'auteur le dit lui-même à la tête de son ouvrage, en 1362.

Le premier de ces ouvrages, porte également le titre de *Nozer Emunim*, comme l'a fort bien prouvé le savant docteur Delitzsch dans son aperçu sur ce livre. Voyez *Serapeum*, année 1840, n° 11 et 12, ainsi que la préface de l'édition d'*Ez Chaïm* qu'il vient de nous donner, à Leipsig, 1841, in-8°.

LXXIII.

Décadence de la médecine en Orient.

Si nous considérons avec intérêt les premiers efforts de la médecine juive naissant en Orient, ses progrès excitent l'admiration ; les malheurs qui amenèrent sa décadence inspirent un sentiment de tristessse. Déjà l'irruption des hordes de Djenghiz-khan au treizième siècle, changea l'état des juifs et ébranla leurs établissements scientifiques, comme elle changea la face de l'Asie et ébranla plusieurs empires de l'Europe. Mais la révolution importante qui s'opéra au quatorzième siècle dans l'ancienne patrie des *Gaonim*, détruisit entièrement l'étude. Les savants s'échappant des débris fumants de leurs bibliothèques et de leurs écoles, vinrent chercher en Europe un asile que leur patrie ne pouvait plus leur offrir.

Le plus célèbre de ces savants émigrés fut Rabbi Nachschon, docteur de Bagdad, surnommé l'*Excellent*. Ce savant était un grand mathématicien. On lui doit un traité du calendrier hébraïque, imprimé à Thessalonique et dont tous ceux qui ont écrit depuis sur cette matière ont fait des extraits (2). Il écrivit aussi,

(1) *Dod Mardochaï*, chap. XI, pag. 14.

(2) *Sebast. Munster*, *Kalead. Hebraicum*, pag. 153; *Thikon Issachar*, pag. 26 ; *Sefer Ibronoth*, pag. 8; *Moed David*, pag. 41, etc.

Digitized by Google

en 1300, un ouvrage intitulé *Sefer Réoumah*, publié par Ishak Onkenira, Constantinople 1566, in-4°.

Après Rabbi Nachschon on peut citer parmi les savants orientaux qui émigrèrent des bords de l'Euphrate, le rabbin Ahron ben-Abraham de Babylone (Bagdad), qui vint se réfugier en Espagne. Homme très-distingué, Ishak ha-Lévi ben Eliézar, lui dédia son traité de grammaire hébraïque, intitulé *Sefer ha-Rikmah*, le livre de la broderie, qui se trouve manuscrit à la Bibliothèque royale de Paris (1). C'est un excellent traité, qu'il ne faut pas confondre avec un autre traité grammatical du même nom qui a pour auteur le célèbre médecin Abou'lwalid Merwan Ebn-Djanah, comme nous l'avons rapporté en parlant de ce grand homme.

Mais quittons les médecins de l'Orient qui échappent à nos regards, pour nous occuper des docteurs espagnols qui continuèrent à cultiver l'art d'Hippocrate avec le plus grand soin.

LXXIV.

La Castille.

Le foyer de la lumière qui s'était formé à la cour d'Alphonse X, parut avoir jeté des étincelles sous le règne de Sanche IV, de Ferdinand IV et d'Alphonse XI, successeurs de ce sage prince; du moins trouvons-nous quelques médecins célèbres de leur époque. Tel fut entre autres Iakob Ebn Suschan, que le savant Israël Israéli, son disciple, considère comme l'un des plus grands médecins de son temps (2).

On place Abraham ben Schem-Tob au rang des hommes les plus doctes de Castille, à la fin du XIIIe siècle. Il écrivit un ouvrage important dans lequel il traite les principales maladies d'une manière précise et exacte. Cet ouvrage qui est resté inédit jusqu'à ce jour, se conserve à la bibliothèque royale de Paris, en deux différents manuscrits (3).

(1) *Ancien fonds*, n° 501.

(2) Ascher, *Questions et Réponses légales*, section 55, § 9, p. 85, de l'édition de Venise.

(3) Ancien fonds, n° 380; fonds de Sorbonne, n° 182.

Digitized by Google

Joseph Ebn Sason, originaire de Séville, figure à la tête de la liste des médecins de Tolède, qui commence avec le quatorzième siècle. Il mourut en 1336, ainsi que l'indique son épitaphe qui vient d'être publiée d'après une copie dela bibliothèque de Turin (1).

Au nombre des praticiens castillans de cette époque, on compte encore Abner de Burgos, plus connu sous le nom d'Alphonse de Valladolid, nom qu'il prit après avoir déserté la foi de ses pères (2). Né à Burgos, en 1270, il s'établit à Valladolid, où il professa la médecine pendant toute sa vie; il mourut en 1346, dans sa 76e année. Abner se signala par son opposition au judaïsme et fut le plus ardent défenseur du christianisme, peut-être aussi le plus savant, car il était un profond talmudiste et un hébraïsan distingué. Déjà dans sa jeunesse il avait composé en hébreu plusieurs écrits, entre autres un commentaire sur l'explication du Décalogue d'Aben Esra; Abarbanel (3) parle d'un autre ouvrage hébreux de lui. Il composa également plusieurs vers en hébreu assez peu connus aujourd'hui. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : le *Sefer Milchamath Mizvah*, ouvrage polémique, dirigé contre le *Sefer Milchamath Adonaï* de Joseph Kimchi; le *Sefer Minchath Kenaoth*, défense de la religion chrétienne; et le *Sefer Miriam*, autre livre polémique en faveur de sa nouvelle croyance. Les savants Joseph Schalom et Ishak Polkar cherchèrent à réfuter ces écrits (4).

LXXV.

Continuation.

Le développement médical en Castille, a produit de grands médecins. Voici les noms de quelques-uns d'entre eux. Samuel Abenhuer, médecin d'Alphonse XI, qui jouissait de toute la confiance de ce prince (5). C'est probablement le même que Sa-

(1) *Abné Sikharon*, Prague, 1841, p. 58, n° 59.
(2) Ferraras, *hist. gén. d'Espagne*, t. IV, p. 406.
(3) Commentaire sur Josué, XL, I.
(4) *Mss. Codices* hébr. biblioth. I. B. de Rossi. cod. 533.
(5) Villasan, *cronica del rey Alfonso*, XI. p. 55.

Digitized by Google

muel ben Huacar, dont Virga (1) célèbre la science et la grandeur, qui fut enveloppé dans la chute de don Joseph d'Ecija, ministre des finances d'Alphonse XI, et qui resta, après avoir succombé sous d'affreux tourments, un an sans sépulcre. Aben Huacar, ajoute-il, était non seulement un docte médecin, un profond conseiller, mais encore un excellent astronome, ainsi qu'il est écrit aux Annales des rois de Castille (2).

Parmi les contemporains de Samuel, qui se livrèrent à des études médicales, l'histoire cite Meir Ebn Suschan et son fils Ishak Ebn Suschan, mort à Tolède, en 1349, à l'âge de vingt-cinq ans (3); Abraham Ebn Makhir (4) et plusieurs autres médecins recommandables.

Sous Pierre-le-Cruel, qui monta sur le trône de Castille en 1350, il y avait le médecin Ahron Abd-al-Hakhan. Nous n'avons pu nous procurer aucun détail sur la carrière médicale d'Abd-al-Hakhan; son fils *Ishak Ebd-al-Hakhan*, est plus connu comme rabbin que comme médecin; il était beau-frère du célèbre Ishak ben Schescheth, qui le cite dans ses Questions et Réponses légales (5).

Joseph Ebn Makhir, fils d'Abraham Ebn Makhir, était un autre médecin castillan du roi Pierre. Sa vie est peu connue; on sait seulement que Tolède fut sa ville natale et qu'il y mourut en 1362 de l'ère vulgaire (6).

La réputation des médecins juifs était alors si grande en Castille, qu'en 1367 les cortès de Burgos demandèrent à Henri de Transtamare, qu'il leur fut défendu d'exercer la médecine; mais ce prince leur répondit qu'il ne pouvait leur défendre une science par laquelle ils se rendaient si utiles à l'humanité (7).

L'histoire de cette époque cite, en effet, beaucoup de médecins israélites de Castille qui rendaient de services éminents à la patrie pendant la guerre civile; nous n'entrons dans aucuns détails

(1) *Schebath Iehuda*, p. 16 de l'édition d'Amsterdam.
(2) *Ibidem*.
(3) Voyez *Abné Sikharon*, p. 38.
(4) *Ibidem*. p. 40.
(5) N° 16.
(6) *Abné Sikharon*, page 40.
(7) Vedmar, *hist. Saxitana*, p. 162.

Digitized by Google

à ce sujet, nous nous occuperons seulement de ceux qui se firent alors un nom dans l'art de guérir en Aragon et en Catalogne, etc.

LXXVI.

L'Aragon.

L'Aragon était dans tous les temps le siége d'écoles juives, d'où sont sortis une foule des médecins recherchés au loin par les princes étrangers. C'est ainsi, par exemple, qu'Alfonse, comte de Poitou et frère de Louis IX, dans une maladie d'yeux qu'il éprouva, appela à son secours un oculiste israélite d'Aragon, qui le traita avec succès (1).

Le médecin *Samuel Benvenaste*, était de Sarragose, où il enseigna avec distinction. Il se fit estimer, vers l'an 1300, par tous les amis des lettres, en traduisant en hébreu le livre de la *Consolation de Boëce*, dont le manuscrit se conserve encore à la bibliothèque du Vatican. Plus tard, il traduisit dans la même langue le *Traité de l'asthme et des médicaments propres à le guérir*, de Maïmonide (2).

Samuel Benvenaste, était aussi un profond grammairien; il écrivit contre le grand hébraïsan David Kimchi, ainsi que le témoigne le docte Profat Duran dans son *Maasé ha-Efod*, chapitre XI. De Sarragosse notre médecin paraît s'être établi à Taragone, du moins y fut-il en 1323, comme nous allons le rapporter dans le paragraphe suivant.

L'Aragon possédait encore au XIVe siècle un savant médecin dans la personne de *Schem Tob Sprot*. Il était originaire de Tudèle en Navarre; mais il professa la médecine à Taraçone, où il eut une dispute religieuse avec le fameux Pierre de Luna, nommé cardinal d'Aragon, le 26 décembre 1375. La relation de cette dispute qui porte le titre de *Sefer ha-Vikhuach*, se trouve à la bibliothèque royale de Paris (3).

En 1385, Sprot mit au jour un autre ouvrage polémique, sous le nom d'*Ebn bochan*, qu'on a mal à propos attribué à Ishak

(1) Sauval, *Antiq. de Paris*, tom. II, page 526.
(2) Voyez ci-dessus, § XL.
(3) *Ancien fonds*, n° 144.

Digitized by Google

Sprot, père de notre Schem-Tob. Vers ce même temps, il composa un commentaire sur le canon d'Ebn-Sina, intitulé : *Ain khol*, et un autre ouvrage qu'il nomme *Dorasch-tob*. Tous ces écrits sont cités par l'auteur dans son *Zafnath Panneach*, commentaire sur le commentaire d'Aben Esra sur le Pentateuque, manuscrit à la bibliothèque royale de Paris (1).

Schem-Tob Sprot était aussi un bon casuiste, et Ishak ben Schescheth nous a conservé de lui une décision rabbinique, datée de Taraçone. Quelques biographes ont défiguré le nom Sprot par *Gafrut* ou *Gaprot ;* d'autres lui ont attribué différentes productions qu'il n'a pas faites.

LXXVII.

La Catalogne.

Ce fut surtout en Catalogne, cet antique refuge de la loi de Moïse, qu'on vit, au XIVe siècle, un grand nombre de médecins juifs. Voici les plus remarquables de ces nombreux docteurs.

Abraham ben David Caslari, était de Besalu, petite ville de Catalogne, sur la rivière de Fulvis. Il y enseigna la médecine avec beaucoup de réputation, et écrivit plusieurs ouvrages médicaux fort estimés, entre autres : *Maamar Bekadachoth debrioth*, traité inédit sur les fièvres pestilentielles, qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris (2). L'auteur dit dans sa préface, qu'il a composé ce traité à l'occasion de la peste qui ravagea la Provence, la Catalogne et l'Aragon, probablement en 1349. Précédemment il avait publié un livre qui a pour titre : *Mekhalkhal Machla*, qui sustente la maladie, et un autre écrit de médecine intitulé : *Aala Raanon*, en 1325. Nous avons encore de lui un quatrième traité de médecine, connu sous le nom de *Sefer ha-Mesaadim*, qu'il composa en 1362.

Caslari était l'ami de Kalonymos ben Kalonymos, et l'un des dix hommes célèbres de Catalogne, auxquels ce savant dédia son Eben bochan, en 1323, comme il est clairement exprimé dans la dédicace, qui se trouve à la suite des deux manuscrits de ce livre

(1) *Ancien fonds*, n° 143.
(2) *Ibidem*, n° 404.

Digitized by Google

de la bibliothèque royale de Paris (1). Dans les éditions, cette dédicace a été entièrement défigurée; c'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de *Don Samuel Benvenaste*, le célèbre médecin que nous avons cité dans le paragraphe précédent, il y a dans la première édition de ce livre : Naples, 1489, in-4°, que nous avons devant les yeux, *D. Samuel Bonfas*. C'est surtout à l'égard de *Maistre Bénédict* que l'éditeur Iom-Tob Zarphati a commis une erreur grave en supprimant son titre : *ha-Rofa*, le médecin, car Maistre Bénédict était un docteur distingné dans l'art de guérir, et florissait alors à Besalu.

On voyait dans la même province briller *Don Elasar Cohen Ebn-Ardot*, professeur renommé de dialectique et médecin fort remarquable. Il était originaire de Maïorque, où le docte Joseph Caspe le vit en 1330, ainsi qu'il le rapporte dans la préface de son commentaire sur le livre d'Esther (2).

L'histoire célèbre encore comme grand praticien *Nissim ben Reuben Girundi*, grand rabbin de Barcelone (3), ville où les rabbins pratiquaient encore la médecine. Néanmoins notre docteur est plus connu comme casuiste que comme médecin; il écrivit sur le Talmud de Babylone, le Halachoth d'Alfezi. Parmi ses décisions rabbiniques on en remarque plusieurs datées de l'an 1349 et 1374 qui nous indiquent l'époque de sa vie.

LXXVIII.

Autres praticiens espagnols.

A côté des docteurs israélites d'Espagne du XIVe siècle que nous venons de citer, viennent encore se grouper d'autres médecins, moins importants, mais aussi dignes d'être mentionnés ici : tels sont *Salomon ben-Abraham Ebn Daoud* et *Jakob de Tolède*.

Le premier est auteur d'un traité général de médecine théorique et pratique d'après les doctrines d'Avicenne et d'Averroës. Cet ouvrage qui se conserve en manuscrit à la bibliothèque royale de

(1) *Ancien fonds*, n° 213; *fonds oratoire* n° 103.
(2) *Ghelilé Khesef*, mss. *ibid.*, n° 464.
(3) Azulai *Schem ha-Ghedolim*, t. II, l. Nun, n° 2.

Digitized by Google

Paris (1) est divisé en sept parties; voici le titre de chacune d'elles. I. De l'Anatomie. II. De la santé et de la bonne disposition des parties du corps. III. Des maladies et infirmités. IV. Des signes et pronostics. V. Des aliments et médicaments. VI. Du régime et de l'art de conserver la santé. VII. De la guérison des maladies. On trouve à la fin de ce traité que nous avons devant nous, une note dans laquelle il est dit qu'il a été copié le vendredi 25 du mois d'adar (février) de l'an 230 du petit nombre du VIe millième, c'est l'an 1470 de l'ère chrétienne. Sur le dernier feuillet on trouve un court traité des urines, dont l'auteur est inconnu.

Le second travailla sur les regards venimeux des sorciers, discours qui se trouve dans un manuscrit hébreu de notre bibliothèque (2); l'auteur y cite plusieurs anciens médecins qui ont parlé de ce sujet avant lui, parmi lesquels nous indiquons R. *Ishak ben Ban-Beneschath*, qui est probablement le même que celui que le célèbre David Kimchi (3) nomme *le Prince-médecin*, et R. *Moseh ha-Levi*, qui paraît être le docteur *Moseh ha Levi Abou'lafia ben Meir*, mort à Tolède en 1255 (4).

Nous terminerons ici ce qui a rapport à l'Espagne pour le quatorzième siècle; nous aurions pu encore prolonger cette nomenclature, mais nous avons craint de fatiguer nos lecteurs par des noms stériles et obscurs.

LXXIX.

Le Portugal.

Il ne faut pas croire que l'activité intellectuelle ait sommeillé durant les temps qui ont précédé le quatorzième siècle, dans le sein de la population juive de Portugal. Si le moyen âge ne nous a pas conservé un ensemble de témoignages et de monuments originaux, qui constatent directement le mouvement littéraire de ces époques, il se réfléchit néanmoins, d'une manière incontestable dans le fait qu'on confond souvent ce pays avec l'Espagne.

(1) Ancien fonds, n° 387.
(2) N° 42.
(3) *Sefer Mikhlol*, p. 216 de l'edition de Venise.
(4) *Abné Sikharon*, p. 14.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, à dater du quatorzième siècle, nous trouvons beaucoup de médecins portugais qui méritent d'être cités ici. Le premier qui s'offre à nos regards est *Don Ghedalia Ebn-Iahya*, médecin du roi Denis. Son savoir et sa grande expérience lui acquirent une immense réputation; elle lui attira la bienveillance de Ferdinand IV, roi de Castille, auprès de qui il se rendit dans la suite. Il mourut à Tolède (1) où son fils Don David Ebn-Iahya se rendit célèbre comme rabbin et talmudiste. Ce dernier fut réuni à son père au mois de septembre 1325; l'épitaphe de son tombeau qui était placé entre ceux d'Aschar ben Iechiel et de Menachem ben Sarach (2) vient d'être publiée à Prague (3).

Salomon ben Moseh Schalom, était un autre médecin israélite de Portugal, bien qu'il soit ordinairement désigné par le nom Ha-Sefardi, l'espagnol. C'était un savant docteur, auquel on est redevable de la traduction hébraïque du Traité des Fièvres de Messire Antoine de Pavie, qu'il publia sous le titre hébreu de *Sefer ha-Kedachoth ve-Refuatham*. La bibliothèque royale de Paris (4) et celle du célèbre de Rossi à Parme (5) possèdent des copies de cette traduction hébraïque.

Plus renommé que Salomon, était *Don Moseh*, médecin de Ferdinand et de Jean Ier son successeur. Il est surtout connu par sa solicitude fraternelle pour le bien-être de ses co-religionnaires. En 1391 il présenta au roi une bulle de Boniface IX de l'an 1389 qui en confirmait une autre de Clément VI de 1348; dans les deux bulles les papes défendaient aux chrétiens de troubler les juifs dans l'exercice de leur religion, de violer leurs cimetières et de leur imposer d'autres tributs que ceux auquels les chrétiens étaient assujettis. En conséquence de ces bulles le roi de Portugal ordonna en 1392 de respecter les droits des israélites.

(1) *Schalscheleth ha-Kabbala*, p. 55, b.

(2) *Mss. de notre cabinet*, n° 101, p. 16.

(3) *Abné, Sikharon*, n° XXVII, p. 30 et 31.

(4) *Ancien fonds*, n° 381 et 389.

(5) Numéro 1365 de ses codes hébreux.

Digitized by Google

LXXX.

Le Languedoc.

Les israélites français revenus dans leur patrie, après un assez court exil, s'adonnèrent plus que jamais à l'étude de la médecine. Il y avait des médecins juifs à l'université de Montpellier, dans les écoles de Narbonnes et de Carcassonne. Les plus remarquables entre eux sont *Salomon ben Abigdor* et *Messulam ben Abigdor*, son fils, à Montpellier; *Jacob de Lunel*, *Dollan Bellan* et *Léon Joseph*, à Carcassonne, et *Iehudo ben Salomon*, à Béziers.

Les deux premiers, écrivirent plusieurs traités de leur art, que le temps n'a pas conservés (1); Jacob de Lunel et Dolan Bellan sont cités dans le trésor des chartes (2) : l'un comme médecin habile, l'autre comme savant chirurgien. Ces derniers praticiens eurent pour successeurs dans leur ville natale un homme plus célèbre qu'eux dans la science médicale. C'est Léon Joseph, traducteur des ouvrages médicaux de Jean de Tornamera et de Gérard de Solo. Ces traductions inédites se conservent à la bibliothèque royale de Paris (3), et la dernière version est aussi dans notre cabinet à la suite de l'ouvrage de Jakob de Tolède, que nous avons rapporté plus haut (4) : elle contient le IXe livre du traité de médecine d'Almanzor, commenté par Gérard de Solo.

Iekuthiel ben Salomon, médecin de Narbonne, publia la traduction hébraïque du célèbre traité médical de Bernard de Gordon, *le Lis de la Médecine*, ouvrage divisé en sept parties, manuscrit à la bibliothèque royale de Paris (5). L'auteur, dans une note qui se trouve à la suite de son ouvrage, dit l'avoir commencé la vingtième année de son doctorat dans l'université de Montpellier, au mois de juillet 1300 et achevé dans ladite ville, le 5 février 1304. Quant à la version, le traducteur déclare l'avoir faite à Narbonne, le 14 iiar (mai) de l'an 147 du VIe millième du monde, c'est-à-dire en 1387 de l'ère vulgaire.

(1) *Mss. hébr. de notre cabinet*, n° 42.
(2) *Histoire générale du Languedoc*, tome IV.
(3) *Fonds oratoire*, n°s 166 et 144.
(4) § LXXVIII.
(5) *Ancien fonds*, n° 390.

Digitized by Google

Un autre traducteur des œuvres du fameux professeur de l'université de Montpellier, est *Iehuda ben Salomon*. On a de lui la traduction de trois traités de Bernard de Gordon. Le premier traite de la conduite et du régime dans les maladies aiguës; le deuxième a pour titre *Sefer ha-Tachbula*, c'est-à-dire : traité des observations dans les maladies, etc. Le troisième parle des pronostics et des jours critiques.

Ces trois ouvrages qui ont été composés à Montpellier, le 14 juillet 1299, se trouvent manuscrits à la suite du Lis de Médecine de la bibliothèque royale de Paris. Iehuda ben Salomon paraît avoir été le frère de Iekuthiel ben Salomon, et tous deux contemporains du docte *Abraham Abigdor*, fils de Meschulam Abigdor, dont nous avons déjà parlé.

LXXXI.

Dispositions législatives.

Une chose extrêmement remarquable, c'est qu'au XIVe siècle, les israélites du Languedoc excellaient tellement par leurs connaissances en médecine, du moins en comparaison des chrétiens, qu'ils excitaient contre eux la jalousie de l'église. Le concile tenu à Lavaur, en 1368, renouvela les dispositions les plus rigoureuses des conciles anciens, en défendant aux chrétiens de se servir de médecins et chirurgiens juifs, excepté dans les cas de nécessité extrême (1). Mais le roi Jean les protégea, et leur permit, par ordonnance du 27 décembre 1362, d'exercer la médecine et la chirurgie, pourvu qu'ils eussent subi auparavant un examen en présence des sénéchaux (2). Cette disposition législative mettait les hébreux du Languedoc en état de continuer jusqu'à la fin de ce siècle, à s'appliquer à l'étude de l'art de guérir. L'histoire fait mention de plusieurs praticiens habiles du culte israélite à Montpellier sous le règne de Charles V et de Charles VI; surtout de *Salomon, fils d'Abraham Abigdor*, auteur du *Sefer ha-Maaloth*, fragments de la littérature des anciens philosophes sur les différents degrés de la sagesse et de la vertu, manuscrit à la bibliothè-

(1) Baluze, *Concil. Gall. Narbonn.*, p. 576.
(2) Ordonnances des rois de France, t. III.

Digitized by Google

que du savant de Rossi à Parme (1). Salomon Abigdor a traduit aussi du latin en hébreu le célèbre traité de Sphère de Jean de Sacrobosco sous le titre de *Maré Ophanim*. Cet ouvrage, imprimé à Offenbach, en 1720, se trouve en manuscrit à la bibliothèque royale de Paris (2), à la fin duquel l'auteur dit l'avoir traduit au mois d'adar l'an 159 du VIe millième du monde qui correspond au mois de mars 1395 de l'ère vulgaire.

LXXXII.

La Provence.

Si les écoles juives du Languedoc produisaient au XIVe siècle plusieurs praticiens habiles, celles de la Provence ne furent pas moins fécondes vers cette époque en médecins distingués. Ils y furent partout recherchés même au palais des ducs qui les encouragèrent et les récompensèrent royalement. La reine Jeanne entre autres appela à sa cour, en 1369, *Benedict Abin*, médecin d'Arles (3). Ce savant israélite connaissait, outre son art, les mathématiques, et servait aussi d'astrologue. La reine l'estima tant, qu'elle l'exempta lui et sa postérité de tout impôt.

Il faut placer à côté de Benedict Abin le docte traducteur du corps de chirurgie de Guï de Chauliac, médecin des papes Clément VI et Urbain V, à Avignon. Le seul exemplaire connu de cette excellente traduction se trouve manuscrit à la bibliothèque royale de Paris (4). Malheureusement il n'a pas été trop bien conservé, plusieurs feuillets sont imparfaits, et la fin y manque entièrement.

Nous placerons encore parmi les médecins juifs de Provence *Todros de Cavaillon*, petite ville au comtat Venaissin, sur la Durance. Il était très savant, c'est pourquoi les anciens de la ville le créèrent rabbin de leur communauté. Outre son savoir dans la science du Talmud, il excellait aussi dans la botanique. On a de lui un livre qui a pour titre *Schaoré ha-Harkhaboth*, la dose

(1) *Mss. Codices hebraici*, n° 91.
(2) *Fonds oratoire*, n° 156.
(3) Nostramus, *Histoire de Provence*, part. IVe.
(4) *Ancien fonds*, n° 385.

Digitized by Google

des compositions, c'est une espèce de pharmacopée dont un fragment se trouve parmi les manuscrits hébreux de la bibliothèque royale de Paris (1).

Après ces noms que nous venons de tracer, la Provence n'en offre plus qui puissent leur disputer la palme médicale ; aussi nous arrêtons-nous ici ; et nous entrons pour parcourir à son tour le champ de l'art de guérir, dans l'Ile de France.

(1) *Ancien fonds*, n° 404.

UN MARIAGE SANS DOT.

Le soleil du matin, c'est ainsi que le conteur reprit son récit (1), brillait d'un vif éclat, et Ennazus qui venait d'apprendre de Sudranreb son frère qu'elle devait pour toujours renoncer à son amour, alla se jeter aux pieds de son père.

— Grâce, grâce, s'écria-t-elle, les larmes aux yeux, grâce pour moi et pour l'ami de mon cœur !

— Jamais, jamais ! ne répète plus ce nom, malheureuse, ou je te tuerai à l'instant.

En disant ces mots Sudoreh repoussa durement sa fille et sortit de sa chambre pour trouver Sudranreb, son fils, qui était le maître absolu de ses pensées.

Celui-ci avait déjà fait venir un vieux célibataire du nom de Nomolas dont il avait entendu vanter les grandes richesses. Nomolas était en effet un vieillard qui avait amassé dans le commerce une fortune considérable. Aussi ce fut sur lui que tomba le choix. On lui présenta la jeune personne et on lui offrit sa main. Le vieux négociant, entraîné par les charmes infinis d'Ennazus consentit à l'épouser sans s'inquiéter le moins du monde de la dot.

Sudoreh et Sudranreb enchantés de leur succès se hâtèrent de conclure cet excellent marché. Déjà le jour des noces était fixé,

(1) Voir page 236.

Digitized by Google

déjà le cadi avait préparé les préliminaires de la bénédiction nuptiale, lorsque Nomolas apprit que sa future épouse avait une fortune à elle et qu'il était de son devoir comme époux et protecteur de soigner ses intérêts. Il se rendit aussitôt chez le père pour réclamer les biens de sa jeune fiancée.

— Pour moi, dit-il, je n'ai besoin de rien, mais il n'en est pas de même de ma femme, je désire qu'on lui donne ce qui lui est dû.

A ces mots, Sudoreh se mit en grande colère : Bon homme que vous êtes, croyez-vous donc que si je voulais faire une dot à ma fille, je devrais avoir recours à une personne de votre espèce dont l'âge est si disproportionné avec le sien. Vous devriez rougir de réclamer quelque chose, vous qui vous dites si riche !

Le vieux Nomolas interdit de ce langage cherchait à se retirer, mais le rusé Sudranreb qui survint, s'étant informé de ce qui venait de se passer, le ramena et engageant son père à lui céder les biens qu'il réclamait à un si juste titre. Nomolas satisfait de cette démarche de la part de son beau-frère se retira content. A peine fut-il parti que le père dit à son fils :

— Sudranreb, comment dois-je interpréter ta conduite? veux-tu réellement doter ta sœur?

— Mais du tout; il s'agit seulement de faire des promesses, sans quoi ce vieux pourrait nous laisser la fille et rendre stériles tous les efforts que nous avons faits pour avoir un jour sa fortune.

— Mais quand on promet ne peut-on pas vous forcer à remplir vos promesses?

— Ceci est mon affaire. Je saurai bien rédiger un acte de promesse qui sera considéré comme nul et non-avenu.

Ainsi dit, ainsi fait. Sudranreb rédigea un acte par lequel il était stipulé que le père Sudoreh s'obligeait à payer à sa fille Enazus à titre de don volontaire la somme annuelle de huit cent quarante pièces d'argent, à condition qu'elle vivrait avec son mari selon la règle de la dévotion reconnue par lui Sudoreh.

Cet acte signé fut mis entre les mains de Nomolas qui n'en apprécia pas les conséquences, il se hâta de se marier et amena la jeune personne avec lui.

Mais une année s'était à peine écoulée, qu'il apprit qu'on l'avait indignement joué; car ayant réclamé l'exécution de l'acte, on lui

Digitized by Google

répondit qu'il n'avait pas rempli les conditions requises. En vain reproduisit-il des certificats de bonne conduite, d'une sincère dévotion, rien n'était au gré du beau-père. Quand il prouvait avoir jeuné à tel et tel jour, on lui soutenait qu'il aurait dû manger et quand il disait avoir mangé, on soutenait qu'il aurait fallu jeuner.

Cette contestation singulière fit grand bruit dans le pays et retentit jusqu'aux oreilles de l'ami de Nomolas, dépositaire de son testament, comme il a déjà été raconté. Ce fidèle ami s'empressa d'en envoyer un extrait à Nomolas, lequel muni de cet acte important, chercha à forcer Sudoreh de rendre à sa fille les biens que lui avait légués le grand père. Malheureusement l'infâme Sudranred avait profité de cette circonstance pour engager son père à mettre sous son nom toute sa fortune, et à se déclarer en état de faillite, de sorte que tous les efforts de Nomolas restèrent infructueux. Tout ce qu'il a pu obtenir, c'est une promesse authentique approuvée par le fils par laquelle il s'engageait à payer annuellement à sa fille à titre d'intérêts d'un capital remboursable après sa mort, la somme de quatre cents pièces d'or.

LE GUET-APENS.

Oh! vipère de cupidité, dont la dent venimeuse voudrait briser toutes les fortunes, continua le conteur persan. La découverte inattendue du testament et les révélations qui en ont été la suite, ont tellement irrité les deux fripons qu'ils ont juré vengeance au vieux banquier.

A cette fin, ils se sont adressés à un esclave infidèle, nommé Elpioda, que Nomolas avait chassé de chez lui. Celui-ci plein de haine et de fourberie contre son ancien maître, leur livra sans réserve tout ce qui pouvait lui nuire. Ce qui occasionnait au paisible vieillard tant de tourments et d'amertume qu'il finit par succomber.

La nouvelle de la mort du malheureux Nomolas fut un jour de bonheur et d'allégresse pour les trois scélérats. D'un côté Sudoreh

Digitized by Google

et Sudranreb commencèrent par mettre le fourbe esclave comme conseil auprès de leur fille et sœur, lequel esclave ils lui recommandèrent comme un homme probe, victime de son mari, dont elle devait, pour réparer le mal, favoriser la réputation et suivre les sages conseils; de l'autre côté, Ehploda promit de leur faciliter le vol de la succession de feu Nomolas.

La jeune veuve malheureusement trop soumise aux ordres de sa famille se prêta à ce perfide arrangement. Sans penser à l'outrage qu'elle fait à la mémoire de son mari défunt, elle rappela auprès d'elle l'esclave qu'il avait chassé. Mais le regret la suivait de près, car ce misérable, aussi libertin que scélérat, non content d'avoir trompé et trahi son maître, voulait encore souiller son lit. Ne pouvant pas séduire Ennazus, il résolut de la punir. Il commença par lui dérober secrètement son jeune fils qu'il mit entre les mains de Sudoreh et de Sudranreb, puis, sous le nom de protecteur officiel de cet enfant, il tortura la pauvre mère de mille tourments et de vexatons.

Heureusement la rusée famille, qui voyait dans cette prise un moyen de réaliser tout à coup son désir le plus ardent, c'est à dire de s'emparer de la succession de Nomolas, se hâta d'annoncer à Ennazus que son fils se trouvait chez elle. Mais on lui fit observer en même temps, avec hypocrisie, qu'on ne rendrait l'enfant qu'à elle même de peur qu'il lui arrive encore quelque chose.

Jugez de la joie de la pauvre mère! elle se pressa de partir pour chercher son cher enfant. Déjà tout était préparé pour le voyage, lorsque Ehploda, complice de ce guet-apens, vint lui conseiller de prendre avec elle tout ce qu'il y a de valeur, afin que rien n'arrive pendant son absence. Ennazus, au comble de bonheur d'avoir retrouvé son fils, oublia tout le mal que cet esclave lui avait fait et suivit ses perfides conseils!

Elle prit avec elle toute sa fortune et se rendit auprès de sa famille. Celle-là instruite de son arrivée, sourit en voyant leur coupable projet enfin réalisé. Le père, sous prétexte de lui garder sa précieuse charge jusqu'à son départ, prend de la main de sa fille, la valise dans laquelle étaient serés tous ses biens, pendant que le frère, écartait tout le monde, pour ne pas avoir de témoins. Exercés dans l'art du déguisement, ces deux fourbes avaient caché leur criminel dessein sous le voile de l'amour paternel et fraternel.

Digitized by Google

Cependant le jour du départ était arrivé et Ennasus demanda sa valise. A cette demande le père s'en alla et le frère se mit à rire.

— Ne faites pas d'efforts pour rire, car vous n'en avez pas la moindre envie....

— Ah! chère petite, ceci est mon affaire.

— Eh bien! mon frère, vous allez me rendre mon avoir; il faut que je parte.

— Ah! Ah! c'est le ton solennel que vous choisissez; or donc, vous voulez qu'on vous rende la valise.

— Certainement.

— Bien! voilà qui est convenu : et si non?

— Si non, je porterai plainte.

— Vous allez courir chez le juge, hé bien que lui direz-vous?

— Je lui dirai ce qui s'est passé, et je demanderai la restitution de ma fortune.

— Votre fortune? vous me prenez pour un imbécile, à ce qu'il me semble.... Votre fortune, je la tiens, et je vous réponds que je la garderai.

— Mais c'est à moi, c'est le bien que mon mari m'a laissé, à moi et à mon enfant.

— C'est égal, revenons seulement à notre fait : quand vous aurez bien ému le juge par votre plainte pathétique, il vous demandera des preuves; lesquelles donnerez-vous?

— Lesquelles? je ferai citer tous vos gens.

— Ils ne savent rien.

— Ah! je trouverai des témoins! j'en trouverai! et si je ne découvre personne, hé bien! j'irai devant le tribunal, seul avec mon enfant, je leur raconterai tout, entendez-vous? tout! votre conduite envers ma pauvre mère, votre conduite envers mon infortuné mari, et s'il y en a parmi eux un seul qui soit....

— Oh! malheur à vous, Ennasus; vous avez invoqué la folle!... vous en mourrez comme elle.

En disant ces mots, il se lança sur sa sœur, pâle, les lèvres contractées. La pauvre femme interdite, tremblait, croyait faire un rêve. Mais la porte s'ouvrit et Sudoreh parut... Ennasus se serra avec terreur contre son père. Celui-ci qui avait tout entendu, la repoussa avec force et s'écria avec une explosion de fureur :

Digitized by Google

— Ah ! vous avez osé nous menacer de la justice... malheur à vous ! ce que j'inventerai pour me venger, vous ne le savez pas, je ne le sais pas moi-même !

On ignore jusqu'où peut aller la méchanceté humaine si on n'a pas vu la colère des hommes attisée par la cupidité. Les deux scélérats, sous l'influence de ce démon infernal, devinrent comme des bêtes féroces acharnées sur leur proie. On voulait la rendre folle, et on l'enferma dans la même chambre qui, jadis, servait de prison à sa malheureuse mère. Là, seule, sans lumière, mourant de terreur, de froid et de privations, elle ne pouvait plus voir son père et son frère sans un tressaillement convulsif. Un mal affreux s'empara d'elle : la peur ! la peur de devenir véritablement insensée, la peur de le paraître surtout. Ne pouvant plus longtemps supporter cet horrible état, elle résolut de s'enfuir et parvint, par un heureux hasard, à se sauver en effet.

Quelque temps s'était écoulé depuis cette fuite, et Ennasus n'avait plus d'espérance ; elle avait vu les juges, les magistrats, et tous lui avaient répondu qu'il y avait là assez de crimes pour condamner au dernier supplice mille personnes, mais qu'il n'y en avait pas assez pour attaquer une seule sans autres preuves.

Pour comble de misère, l'infâme Ephloda, lui qui avait conseillé Ennasus de prendre sa fortune avec elle, fut le premier de lui en faire un crime ; il l'attaqua publiquement devant la justice, la fit destituer comme tutrice de son enfant. Puis il fit nommer à sa place une de ses créatures, afin de s'emparer à son tour de tout ce qui lui restait encore.

LA DÉLIVRANCE.

Le récit des malheurs d'Ennazus excita la pitié la plus profonde dans l'assemblée. On s'indigna sans réserve de la perfide scélératesse de ces hommes pervers et l'on forma les vœux les plus ardents pour la délivrance de cette innocente victime ; mais tandis qu'on s'amusait à souhaiter le bonheur à cette femme, Bibé poursuivit son histoire en ces termes :

Digitized by Google

Il faut se reposer sur la Providence; la suprême sagesse de Dieu ne laisse jamais périr l'innocent. Pendant qu'Ennazus se livra au dernier désespoir un libérateur se présenta à elle. C'est un ami de feu Nomolas, homme de bien, rempli d'esprit et de connaissances. En la trouvant si défaite, il frémit et demanda la cause de ce changement extraordinaire. L'infortunée femme, le cœur brisé, lui raconta tout, et le récit était à peine achevé, que le noble ami élève sa main et jure de ne pas se reposer jusqu'à ce qu'elle soit délivrée de ces infâmes coquins. Il quitta aussitôt la malheureuse veuve, et sans lui dire quand et comment il lui fera rendre son fils et sa fortune, il l'engagea d'espérer et se rendit directement chez Sudranreb.

Il s'approcha de ce monstre, la physionomie pleine de fermeté.

— C'est à Sudranreb que j'ai l'honneur de parler.

— Oui, puis-je savoir quel motif?...

— Une affaire importante; un combat à mort!

— Entre qui?

— Entre vous et moi.

— Vous voulez railler.

— Il ne s'agit pas de raillerie, et vous allez bientôt le voir.

— Mais je ne vous connais pas.

— Je ne vous connais pas davantage; mais je suis l'ami de Nomolas.

— Ah! Ah!

— Et vous allez me rendre compte..... vous allez à l'instant, me signer l'aveu de votre guet-apens, de vos infâmes cruautés, et si vous refusez je vous tue comme un chien.

— Comment! vous oseriez?

— Croyez-moi, faites ce que je vous dis, je suis un ami de Nomolas, très décidé à mourir pour le bonheur de sa femme et de son enfant.

En disant ce mots l'inconnu s'approche de Sudranreb, en tirant à moitié une cimeterre de sa poche. Le fripon effrayé lui signa aussitôt en tremblant que lui Sudranreb est innocent, mais que c'est son père Sudoreh qui était l'auteur de tout le mal. Muni de cette déclaration, le noble ami se rendit à l'instant chez Sudoreh, avant qu'il ait pu être instruit de ce qui s'était passé. Il le trouva assis sur un coffre-fort renfermant la plus grande partie

Digitized by Google

des biens d'Ennasus. Il se leva avec précipitation et dit à l'inconnu à demi voix :

— Puis-je savoir ce qui me procure votre visite inattendue ?

— Un motif grave, répondit l'ami avec sang-froid. Vous êtes détenteur de la fortune de votre fille ; c'est la restitution de cette fortune que je viens vous demander.

— Vous mentez.

— En aucune manière.

— Vous avez ajouté foi aux paroles de ma fille qui est folle.

— Ce n'est pas elle qui m'a parlé.

— Qui donc alors ?

— Votre fils.

— Sudranreb ? c'est une infâme calomnie !

— Voici sa déclaration écrite de sa propre main, il vous accuse hautement être l'auteur des malheurs de votre fille.

— C'est un abominable mensonge !

— Vous ne reconnaissez pas l'écriture ?

— Si fait, mais c'est un atroce mensonge, vous dis-je. Comment, lui l'escroc, lui le voleur, m'accuse d'être l'auteur de tous les maux d'Ennasus, tandis que je ne suis que son instrument. C'est lui qui m'a donné l'idée de spéculer sur ma fille ; c'est lui qui a rédigé l'acte faux pour la déshériter des biens que mon père lui avait laissés ; c'est lui qui, pour empêcher la restitution de ces biens après la découverte du testament, m'avait fait mettre sous son nom tout ce que je possédais ; c'est lui qui m'a mis en rapport avec l'esclave infidèle de Nomolas qui a tant contribué à la mort de mon gendre ; c'est lui enfin qui a dressé l'embûche à sa sœur pour la rendre à la fois pauvre et folle, et c'est lui maintenant qui vient m'accuser comme l'auteur de ces forfaits !

Il avait à peine achevé ces mots que son fils vint se précipiter dans la chambre, pâle de rage et bondissant comme un lion affamé.... A la vue de cet homme, Sudoreh poussa un cri d'indignation, et, malgré les efforts de l'étranger pour l'empêcher, courant à lui :

— Ah ! scélérat, c'est moi qui suis l'auteur des malheurs d'Ennasus.

— Oui, vous !...

— Oui, moi ! s'écria Sudoreh exaspéré, et il s'élança de nou-

Digitized by Google

veau sur lui, la main haute, pour le frapper; mais Sudranreb lui saisit le bras et l'abaissant avec force :

— Asseyez-vous donc sur ce coffre, sans cela il pourrait bien s'ouvrir et vous accuser à son tour, honnête Sudoreb. Car c'est lui qui renfermait les dépouilles de votre mère que vous avez fait mourir de chagrin, c'est lui qui contenait les débris du testament de votre père que vous avez supprimé, c'est lui qui était en possession des biens de votre femme que vous avez enfermée comme folle! Vous êtes un banqueroutier, vous avez volé et escroqué tout le monde, et pour échapper à leur poursuite vous vous dites rien avoir.

Sudranreb... ces derniers mots jetés, arrêtant sur l'étranger un regard terrible :

— C'est un guet-apens infâme, et votre vie me répondra de cette embuche!

— Je ne le crois pas, mais avant tout rendez-moi les biens d'Ennasus. Je n'ai pas à m'occuper ni de ce que vous avez fait, avant l'affaire de cette malheureuse femme, ni de la conduite de votre père avant cette époque. Les accidents d'une vie comme la vôtre, pourraient nous faire perdre de vue notre sujet. D'ailleurs, il est inutile de parler plus longtemps, j'ai votre déclaration, et si vous ne satisfaites pas à l'instant à ma demande, je vous préviens qu'en sortant d'ici j'irai la déposer au parquet du juge.

Abasourdis comme des renards pris au piége, les deux fripons gardèrent pendant quelques instants un morne silence.

— Quel prix mettez-vous à l'accomplissement de votre demande? dirent-ils enfin ensemble d'un ton sinistre..

— Que demandez-vous?

— Nous demandons qu'on nous rende l'obligation que nous avons été obligés de souscrire à Nomolas, nous demandons qu'on nous laisse, à titre de gardiens de cet argent, une somme équivalente au montant de ladite obligation; nous demandons encore qu'on ne nous fasse point la guerre pour des bagatelles de cette fortune que nous avons vendues ou échangées; nous demandons enfin qu'on s'engage à ne nous jamais poursuivre du chef de cette affaire.

L'ami sensé, sachant que toutes ces promesses ne liaient nullement Ennazus, souscrivit à tout, et reçut de la main de Sudoreb la valise de sa fille. Il la prit et sans les saluer, il se dirigea vers

Digitized by Google

la porte. Au moment où il l'ouvrait, Sudoreh et Sudranreb, sortant de leur stupeur, se lancèrent vers lui, comme bondit une bête fauve à l'aspect du gibier qu'on lui arrache. Mais il sortit précipitamment et ferma la porte derrière lui. Il retourna aussitôt auprès de la veuve de feu son ami, lui remit le précieux paquet.

A cette vue, Ennazus poussa un cri de surprise. Un instant elle fut près de perdre connaissance, mais la joie la soutint. Elle prit les deux mains du noble ami et les étreignit convulsivement dans les siennes.

— Vous êtes mon sauveur, je vous dois plus que la vie, lui dit-elle, d'une voix tremblante d'émotion.

— Ne parlez pas, Madame, venez seulement chez le juge afin qu'il vous remette dans vos droits.

— Vous êtes le meilleur et le plus généreux des hommes!

Cependant l'ami pressa Ennazus de se rendre avec lui chez le magistrat, et le supplia de vouloir bien casser le jugement qu'il avait prononcé contre la veuve Ennazus, attendu que le motif de la condamnation n'existe plus. Le magistrat qui l'avait condamnée, avec regret, se hâta de satisfaire à la demande et il la rétablit dans ses droits.

Puis le fidèle ami se rendit auprès de Sudoreh et Sudranreb; ceux-ci, frappés de stupeur et pleins de regret d'avoir perdu une fortune qu'ils avaient convoitée depuis si longtemps, lui laissèrent prendre, sans opposition, l'enfant d'Ennazus, désormais inutile à leurs coupables projets. L'enfant fut conduit chez sa mère. Au comble du bonheur, Ennazus bénit chaque jour celui qui l'avait sauvée, et éloigna à jamais le perfide Ephloda.

Digitized by Google

ESSAI
SUR L'HISTOIRE DES JUIFS
EN BELGIQUE.

(*Suite.* — Voir page 425.)

Tous les israélites en Belgique ne forment qu'une seule circonscription consistoriale, divisée en une synagogue centrale établie dans la capitale du royaume; en trois synagogues succursales du 1er ordre, établies à Anvers, à Gand et à Liége; en autant de synagogues succursales de 2me ordre qu'il y a de communautés composées d'au moins dix ménages.

Tous les israélites qui voudraient être considérés comme tels, et en cette qualité jouir des prérogatives religieuses et honorifiques attachées à ce titre, devront se faire inscrire au lieu de leur domicile, sur un régistre destiné à cela et tenu, dans chaque département synagogal, par les administrateurs de la synagogue.

Tout individu qui désirera se faire inscrire devra avoir la plénitude de la jouissance de tous ses droits civils et politiques. Il devra être domicilié au moins depuis un an dans la ville où il demande l'inscription.

Cette demande sera faite par écrit et adressée aux administrateurs de la synagogue. L'inscription devra se faire dans la huitaine s'il n'y a pas obstacle. Si les administrateurs refusent l'inscription, le requérant pourra appeler de leur décision au consistoire, qui décidera sur le rapport des administrations et après avoir entendu le requérant.

Les israélites inscrits au régistre de la synagogue centrale de

Digitized by Google

Bruxelles, seront divisés en six classes. Chacune des cinq premières classes payera une contribution annuelle fixée par le règlement synagogal. Dans la sixième classe seront compris tous ceux qui sont inscrits sur la liste des pauvres. Il sera loisible à chacun de choisir celle des cinq premières classes dans laquelle il désire se faire inscrire. L'inscription devra être revêtue de la signature du requérant et constituera pour lui l'engagement de payer jusqu'à renonciation, s'il y a lieu, la contribution de la classe dans laquelle il se place.

Les israélites des synagogues succursales du 1er ordre se classeront en trois classes payantes et une de pauvres. Dans les synagogues succursales du 2me ordre, il y aura deux classes payantes et une de pauvres.

Le réglement particulier à chaque synagogue fixera les diverses contributions relatives à ces classes.

Tous les israélites inscrits dans une des classes contribuables sont électeurs pour toutes les fonctions religieuses, administratives et honorifiques conférées par l'élection dans la synagogue ressortant de leur domicile.

Sont éligibles aux fonctions de membre du consistoire, dans la synagogue centrale, les israélites inscrits dans les trois premières classes et ceux de la première classe des synagogues succursales du premier ordre.

Les israélites non inscrits seront en tous points assimilés aux étrangers.

Toutes les élections devront se faire à la majorité absolue des suffrages des électeurs présents.

L'administration des communautés israélites belges est confiée à un conseil de dix membres élus par les communautés d'après le mode ci-dessous indiqué. Ce conseil prend le titre de *Consistoire des israélites de Belgique.*

La synagogue centrale nomme sept membres pour le Consistoire. Chacune des synagogues succursales du premier ordre nomme un membre.

Le Consistoire gère par lui-même ou en déléguant ses pouvoirs aux membres des synagogues succursales, toutes les affaires administratives de l'église israélite en Belgique. Il surveille les affaires religieuses, approuve les réglements particuliers des syna-

Digitized by Google

gogues ; confirme les élections des administrateurs des temples, ainsi que les élections et nominations des fonctionnaires.

Le grand-rabbin de Belgique est membre honoraire du Consistoire ; il n'a pas voix délibérative.

Tous les ans et à commencer du 1er janvier 1833, deux membres du consistoire, désignés par le sort, cesseront d'en faire partie.

Il sera, dans le même mois et à la diligence du consistoire, procédé à leur remplacement. Les membres sortants sont rééligibles.

Une fois par an le consistoire convoquera tous les israélites éligibles au consistoire. Il leur exposera le résumé de l'administration de l'année écoulée, l'état de l'enseignement dans les écoles ; il proclamera et désignera à leur reconnaissance les noms de ceux qui par leur zèle, leurs talents et leurs vertus, auront le plus efficacement contribué à l'amélioration du sort de leurs frères et à leurs progrès moraux.

Les revenus des communautés des israélites belges se composent : *a*) De l'allocation accordée par le gouvernement ; *b*) des contributions des membres des communautés ; *c*) des dons volontaires ; *d*) des propriétés que l'église israélite possède ou pourra acquérir.

Les revenus compris sous les lettres *b*, *c* et *d* serviront uniquement aux besoins des départements synagogaux où ils seront perçus.

Tous les ans, au mois de janvier, le consistoire fera le budget général.

Le grand-rabbin de Belgique est chef suprême du culte ; il confère les diplômes aux rabbins, aux chazanim, aux schochetim ; fait les réglements et ordonnances nécessaires pour la pratique de la religion, dirige et surveille l'enseignement.

Il est nommé ou révoqué à la majorité d'au moins deux tiers des membres du consistoire et de tous les éligibles au consistoire qui seront convoqués *ad hoc*.

Le grand-rabbin visite au moins une fois par an les synagogues succursales du 1er ordre.

Ses réglements et ordonnances doivent être basés sur les déclarations du *Grand-Sanhédrin* de France, en 1807, que le consistoire des israélites de Belgique adopte formellement comme règle

Digitized by Google

de conduite pour tous les chefs religieux et civils de l'église israélite en Belgique.

Tous les six mois, le grand-rabbin adressera un rapport au consistoire sur l'état des synagogues du royaume.

Les deux rabbins assesseurs (*daïanim*) sont nommés par le consistoire sur la proposition du grand-rabbin.

Ils forment avec lui le synode ecclésiastique (*beth-din*).

Les autres rabbins, les ministres officiants (*chazanim*), les sacrificateurs (*schorhetim*), et les desservants (*schamasim*) sont nommés par les communautés synagogales d'après le mode indiqué dans leurs réglements synagogaux.

Leur nomination sera soumise au consistoire, qui pourra les suspendre ou les révoquer.

L'administration des synagogues aura lieu sous la surveillance du consistoire.

Cette surveillance sera exercée par trois syndics (*parnasim*) nommés par les éligibles au consistoire, d'après le mode indiqué dans les réglements synagogaux.

Les syndics adresseront tous les trois mois un rapport au consistoire sur leur administration : à ce rapport sera joint un compte des dépenses et recettes de leur communauté.

Nul ne sera admis à exercer une fonction religieuse ou administrative du culte israélite en Belgique, s'il n'a été préalablement nommé ou confirmé par le consistoire.

Après avoir été imprimées et communiquées à toutes les communautés, ces institutions seront mises en vigueur à dater du 1er janvier 1833.

Aussitôt après leur réception, les syndics de chaque communauté enverront au consistoire un projet de réglement synagogal qui leur sera retourné amendé, s'il y a lieu; il ne sera mis en vigueur qu'après la sanction du consistoire.

Le consistoire procédera à la confection d'un réglement sur l'enseignement des israélites en Belgique.

Délibéré au consistoire, le 1er novembre 1832.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

ANALECTES

GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES.

IV. — *Aperçu sur l'accroissement des juifs en Prusse, depuis 1820 jusqu'en 1840.*

Le nombre des israélites en Prusse, était en 1819 de 127,745; en 1822 de 132,737; en 1825 de 142,084; en 1828 de 149,774; en 1831, de 156,492; en 1834 de 176,014; en 1837 de 183,579; et en 1840 de 194,323. Cette population a donc augmenté en 20 ans de 66,578 individus.

V. — *Vocabulaire de la géographie rabbinique de France.*

Quoique beaucoup des savants aient travaillé sur la science rabbinique, et nous aient donné, les uns des profonds commentaires, les autres des docte explications, le champ est si vaste et la moisson si abondante, qu'il n'est pas surprenant qu'il leur soit échappé quelque chose à l'exactitude des recherches, et à l'étendue des lumières des uns et des autres.

Nous trouvons sur les différentes parties de cette science qui sont encore à faire, et principalemelant sur la géographie, dont l'étude a toujours été négligée au point qu'il faudra des volumes pour relever toutes les erreurs de nos savants les plus distingués. C'est ainsi que, dans deux ouvrages qui viennent de paraître à Prague, *Kherem Chemed*, tome VI, p. 14; *Abné Sikharon*, p. 9, on trouve les explications les plus étranges au sujet de deux endroits en France, cités dans les auteurs rabbiniques. Voyez Briand de Verzé, *Diction. complet, géograph., statist., et commerc. de la France*, Paris, 1831, t. I, p. 74 et t. II, p. 48.

Digitized by Google

C'est donc une chose utile de s'appliquer à l'étude de cette science si peu connue, et tel a été l'objet du vocabulaire de noms géographiques de France qui suit :

אבוב, patrie d'un rabbin nommé Samuel (Koré ha-Doroth, p. 18) : *Evaux*, petite ville très ancienne du département de la Creuse.

אבלן, *Avalon*, jolie petite ville de l'Auxois (Yonne) qui a vu naître le rabbin Mathatias, cité dans le Sefer Minchath Iehuda, Peraschath lekh lehka.

אבינין, voyez אוינין.

אגי מורט, *Agues-Mortes* (Dibri ha-Iamim, p. 111), ou אקוי מורט *Aguæ-Mortuæ* (ibidem, page 110, recto), petite ville du département de Gard, à sept lieues de Nismes.

אוברין, *Obreck*, village de Lorraine, à deux lieues de Château-Salins, connu pour avoir donné le jour au rabbin Elie-le-Saint (Koré ha-Doroth, p. 15, b.)

(*La suite prochainement.*)

Correspondance.

Mon cher Carmoly ;

J'ai lu avec un extrême intérêt les neuf premières livraisons de votre excellente Revue. Votre *Histoire des médecins juifs* a surtout fixé mon attention, et à cause du sujet en lui-même et pour la manière dont il est traité. Me permettrez vous, à ce propos, de vous rappeler un ancien projet que vous avez eu tort de laisser si longtemps dans l'oubli. Pendant que nous habitions ensemble cette charmante ville de Nancy dont vous paraissez avoir gardé un si tendre souvenir, vous avez conçu l'idée *d'une introduction à la science du Talmud*, vous proposant d'aplanir les voies qui conduisent à cette immense Babylone, d'y répandre les lumières de la critique et de la rendre utile à l'étude de l'histoire. Pourquoi ce plan ne serait-il pas réalisé dans la Revue Orientale ? Ce serait une œuvre d'autant plus facile, qu'elle est déjà, si je ne me

Digitized by Google

trompe, à peu près accomplie. Il ne vous resterait qu'à vous traduire vous-mêmes de l'hébreu, que vous avez adopté pour cette première production littéraire (1).

Recevez, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

AD. FRANCK.

Paris, le 28 Décembre 1841.

(1) Nous possédons effectivement un travail assez étendu sur cette matière. Nous l'avions entrepris, dans le temps, pour notre honorable ami. Nous le reproduirons dans notre Journal.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

M. Hayez vient de mettre au jour le *discours prononcé par M. le baron de Stassart*, directeur de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, à la séance publique du 15 décembre 1841. C'est un aperçu brillant des monuments glorieux de la Belgique au moyen âge.

— Dans la reproduction en allemand, de l'article sur l'histoire des israélites en Belgique de notre Revue, dans l'*Allgemeine Zeitung des Judenthums*, du docteur Philippson, il s'est glissé une erreur qu'il importe de relever. Au lieu de Guillaume-le-Bon, comte de *Hainaut*, il y a comte de *Haguenau*.

— En attendant la suite de notre examen des *Mémoires sur la Kabale* par M. Franck, nous annonçons à nos lecteurs deux monuments relatifs à cette étude qui ont paru en Allemagne. Le premier est intitulé : *Ari Nohem*, discussion sur l'origine du *Zohar* de Iehuda Ariah da Modène, plus connu sous le nom de Léon de Modène; publié pour la première fois, avec une savante introduction, par le docteur Julius Fürst. Leipzig, 1840 in 12; le second porte le titre de *Choker u-Mekubal*, philosophe et kabaliste, de Moseh Chaïm Luzzato, publié par M. L. Freystadt d'après un exemplaire collationné et augmenté à l'aide du manuscrit de M. Jocob Kaplan de Minks. Leipzig et Kœningsberg, in-12.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. *Tous les articles dont le nom de l'auteur n'est pas indiqué, sont du rédacteur.*

HISTOIRE.

	Pages.
Malhem-Hahim, ministre de Djezzar-Bacha. . .	1
Lettre du ministre d'Abd-al-Rahman au roi des Khozars et réponse de ce prince.	16
Suite et fin.	53
Essai sur l'histoire des israélites en Belgique. . . .	42
Suite	82
Suite	168
Suite	260
Suite	316
Suite	421
Suite	539
Les chrétiens Chaldéens, par D. W.	51
Ibrahim-Manzour-Effendi.	90
Les Khozars.	109
De l'état des israélites en Pologne.	137
Suite	154
Suite	497
Histoire de Temirby.	145
Suite	193
Suite et fin.	505
Coup-d'œil sur les juifs d'Allemagne.	181
Suite	210
Notice sur Chaisdai ben Ishak Sprot.	177

Digitized by Google

Pages.

Tableau de l'état actuel du judaïsme dans les différentes parties du globe. 246
Suite 328
Histoire des médecins juifs. 289
Suite 348
Suite 396
Suite 432
Suite 516
Recherches pour servir à l'histoire des juifs dans le Nord-Est de la France, par E.-A. Bégin. . . . 385
Suite 508
Fragments historiques. 464

GÉOGRAPHIE.

Elie da Pesaro, voyageur du XVIe siècle. . . . 92
Voyage de Benjamin de Tudèle, nouvelle traduction en français accompagnée des notes. 115
Sebatha, ancienne ville d'Italie. 187
Analectes géographique et statistiques. 426
Le fleuve sabbatique. 494
Deux relations de Voyages inédites. 495
Vocabulaire de la géographie rabbinique de France. 543

LITTÉRATURE.

De la littérature en Perse, par A. J. 10
Contes Chaldéens. 32
Suite 67
Suite 126
Suite 226
Suite et fin 529
Extrait du sefer Ghinsé ha-Melekh. 61
Wessely et ses écrits. 91
La Légende d'Abraham 281
Suite et fin 313
La Légende de Moïse. 373

Digitized by Google

Pages.

Variétés critiques et littéraires 187
Sur deux Midrachims manuscrits. 188
Anthologie hébraïque. 189
Suite et fin. 254
Notice sur une bible hébraïque inédite, avec les notes massorètes; précédée d'un calendrier perpétuel. . 202
Paroles d'un fils de l'homme. 241
Biographies littéraires. 273
Suite 326
Du Coran, par rapport aux circonstances qui ont fait naître ses diverses parties, par H. S. 337
Sefer ha-Maaloth 344
Examen critique des mémoires sur la Kabale, de M. Frank. 429
Ephraïm Luzatto 457
Discours sur la nécessité d'une réforme religieuse, par Gerson-Levy. 460

MÉLANGES.

OEuvres d'Aristote traduits en hébreu d'après les paraphrases d'Ebn Roschd. 46
Nouvelles littéraires. 48, 503 545
Annonces littéraires. 96
Nouvelles diverses. 240
Nouvelles et correspondances 94, 143, 237, 282, 503, 544
Sur les savants d'Amsterdam 190
Au sujet d'un fait historique du *Précis de l'histoire des Hébreux*, de M. Lambert 191
Réponse à une question de l'*Orient* 192
Époque de la mort de Salomon Dubno . . . . *ibid.*
Sur un recueil de trente-trois lettres autographes adressées à Buxtorf 431
Choses quelconques. 288
Funérailles de Jacob Frank. 286
Bulletins bibliographiques 333

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google